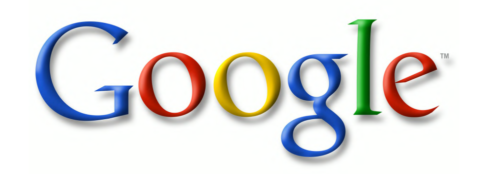

Google

Harvard College Library



FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

Class of 1828

L'AMATEUR
D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

Fondée en 1862

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

NOËL CHARAVAY

EXPERT EN AUTOGRAPHES

35e ANNÉE. — SÉRIE NOUVELLE

1902



L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

Fondée en 1862

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

NOËL CHARAVAY

EXPERT EN AUTOGRAPHES

35e ANNÉE. — SÉRIE NOUVELLE

1902



3, Rue de Furstenberg, 3

PARIS

UN COMÉDIEN NOMADE

MORT AUX INVALIDES

Vous n'avez sans doute jamais lu le *Tableau du Siècle*, et il st probable que je ne connaîtrais que le titre de cet opuscule, i ma curiosité ne s'était sentie attirée par la rubrique : *Spec-acles*, de l'un de ses chapitres.

Grimm a parlé bien dédaigneusement de ce petit livre, qui raite, en deux cents pages, de la religion, des femmes, de a justice, du militaire, de la finance, du commerce, des noines, des médecins, de la cour, de la ville, de la province, e la vénalité des charges, de la littérature, des modes et des pectacles : « Voilà bien des matériaux, — s'écrie-t-il dans sa *orrespondance* de décembre 1759 (1), — mais sur lesquels otre moraliste n'a que des idées minces, qui ne valaient pas a peine d'être imprimées. »

L'ouvrage n'était pourtant pas sans valeur, puisqu'il eut es honneurs de l'interdiction et de la contrefaçon. Pour moi, e lui reste reconnaissant de m'avoir jadis fourni quelques étails sur la mort d'Adrienne Le Couvreur et un bon portrait u curé de St-Sulpice, Languet de Gergy.

Cet opuscule, que les *Supercheries littéraires dévoilées* ndiquent à tort sous la date de 1754, parut en 1759, in-12, Genève (Paris ?), avec une épigraphe grecque et une épître lédicatoire au chancelier Maupeou, sous ce titre :

TABLEAU DU SIÈCLE, *par un auteur connu.*

(1) Tome IV de l'édition Tourneux, p. 162.

Connu ? pour avoir publié, l'année précédente, une réponse à la fameuse *Lettre sur les spectacles*, intitulée : P.-A. LAVAL, COMÉDIEN, *à M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*, sur les raisons qu'il expose pour réfuter M. d'Alembert qui, dans le VIIe volume de l'*Encyclopédie*, article GENÈVE, prouve que l'établissement d'une Comédie dans cette ville ferait réunir la sagesse de Lacédémone à la politesse d'Athènes. La Haye, MDCCLVIII (1).

Laval (P.-A. retenez bien ces initiales) était alors comédien à Lyon, d'où il écrivit à ses grands camarades de la Comédie Française, les Lekain, les Préville, les Clairon, les Dumesnil, etc., alors conseils et juges suprêmes des troupes de province, la lettre suivante que je crois inédite, et qui contient plus d'un détail intéressant :

Mesdames et Messieurs,

J'ay l'honneur d'adresser à votre assemblée l'ouvrage que je viens de composer pour répondre à Mr Rousseau. Lorsque vous en aurez fait lecture, si vous en jugés favorablement, je vous serois obligé d'obtenir de Mr de Malesherbes (2) la permission d'en faire entrer à Paris quelques centaines d'exemplaires. J'ay écrit à Mme la Duchesse d'Aiguillon pour qu'elle me fasse accorder cette grâce. Vos soins seroient sans doutte aussi efficaces et seroient peut-être plus prompts. Je viens de faire partir trois cens volumes pour Genève, qui ont été demandés sur l'avis que mon imprimeur en avoit donné, et sur le jugement que Mr de Voltaire en a porté. On en veut un pareil nombre en Hollande ; n'y auroit-il qu'à Paris où il me seroit impossible d'en faire parvenir ? J'ay consacré mes veilles à venger notre état : seroit-ce trop espérer que d'attendre de vous, Mesdames et Messieurs, les diligences et les secours nécessaires pour metre le comble à l'humiliation de notre ennemy ? J'ose me flatter que vous y emploirez votre crédit auprès des personnes de qui la permission que je sollicite dépend. C'est d'ailleurs la chose la plus facile. Mon livre ne contient qu'une morale très épurée, il est aprouvé icy par la police et l'Inten-

(1) In-8°. de VIII ff. (au lecteur) et 189 pp. plus 1 p. d'errata. Ici, l'épi-

dant, mis dans les feuilles publiques, et débité sans aucun empêchement. J'aurois eu un privilège si je n'avois pas été persuadé que le tems qu'il me falloit pour l'obtenir retarderoit beaucoup mon impression. Il ne s'agit donc que de se metre en regle vis-à-vis Mr de Malesherbes afin qu'on ne confisque pas les exemplaires que je vous adresse à Paris. La moindre de vos démarches sera plus que suffisante.

J'ay l'honneur d'être avec toute l'estime et l'attachement possible, Mesdames et Messieurs,

Votre tres humble et tres obeiss.t
Serviteur Laval

Lyon, ce 24e novembre 1758 (1).

L'année suivante, l'auteur « connu » l'était si peu sous son véritable nom que les uns attribuèrent le *Tableau du Siècle* au comédien Laval, les autres à un certain Nolivos de Saint-Cyr, sans se douter que les deux ne faisaient qu'une seule et même personne, comme nous l'allons voir.

Sous la date du 18 janvier 1776, les *Mémoires secrets* annoncent qu'il est arrivé de Pau des *Lettres d'un Français*

(1) Deux ans plus tard en 1760, Laval fit représenter au Théâtre-Italien, le 16 février, avec un médiocre succès, une comédie en trois actes, en prose mêlée d'ariettes, l'*Innocente Supercherie*, qui n'a pas été imprimée.

La même année, on lui attribue la *Lettre de l'Arlequin de Berlin à M. Fréron, sur la retraite de M. Gresset*, qui est de L.-H. Dancourt.

Les *Anecdotes* [illegible]

à Mylord *****, au nombre de cinq (1) : « Elles roulent sur la réintégration du Parlement (de Navarre) et entrent dans beaucoup de détails à cet égard, intéressans pour les magistrats et les patriotes. Elles sont d'un Monsieur de Saint-Cyr. » Ils ajoutent, deux mois après, le 16 mars : « Les *Lettres à un Lord* sont d'un Monsieur de Saint-Cyr, bâtard (2) de M. de Nolivos, ancien gouverneur de St-Domingue. »

Nolivos de Saint-Cyr était, à cette date, principal actionnaire et directeur du Spectacle de Pau, qu'il avait fallu renforcer des troupes de Bayonne, Bagnères, Tarbes, Montauban, etc., à l'occasion des fêtes de la rentrée du Parlement.

Il est encore à la tête de l'entreprise au commencement de 1778.

A partir de cette date, nous perdons sa trace. Que devint-il ? Le bibliographe Barbier, qui fut lié avec Nolivos St-Cyr pendant les dix dernières années de sa vie, nous apprend qu'il fut capitaine d'infanterie et chevalier de St-Louis, fréquenta le salon du baron d'Holbach, resta lié avec sa veuve, et, ruiné par la Révolution, trouva un asile à l'Hôtel des Invalides, où il le fait mourir deux ans trop tard, en 1805.

Un extrait du *Registre des entrées et sorties de l'Hôtel des Invalides*, qui nous a été fort obligeamment communiqué par M. le lieutenant-colonel Mondain, attaché à l'État-major de la place, porte en effet :

« Nolivos Saint-Cyr (Paul-Antoine, rappelez-vous les initiales P.-A. du comédien Laval), né à Paris.

« Entré aux Invalides le 26 germinal an IV, à l'âge de 71 ans.

« Etait capitaine de la Garde nationale, de la section de la Halle au Bled de Paris.

« Mort le 1er germinal an XI, âgé de 77 ans 1/2. »

Paul-Antoine Nolivos, dit Laval, puis Saint-Cyr, était donc parisien, né le 19 février 1726, mort le 22 mars 1803.

Monsieur

Votre tres humble et tres
obéissant Serviteur
De Laval

Liége ce
12. Juin.
1779

sonnais (1747), il marcha comme grenadier à la reprise des îles Ste-Marguerite et Honorat, au combat d'Exiles (dit de l'assiette) et y fut blessé d'une balle qui lui cassa le tibia droit. Le régiment fut réformé à la paix de 1748.

En 1765, il est aide-de-camp du gouverneur général de la Guadeloupe ; rentré en France en 1769 ; bréveté capitaine des troupes coloniales pour servir à St-Domingue (1770) et employé comme aide-de-camp du gouverneur.

Lors du tremblement de terre de 1771, en parcourant la partie dévastée de l'île, il tomba avec son cheval dans un ravin en traversant la montagne du Tapion, et ne s'en retira qu'avec deux hernies.

Rentré en France, il fut nommé chevalier de St-Louis en 1779, et cessa alors de servir.

Nolivos, ruiné par la destruction de son habitation à Saint-Domingue, aurait alors obtenu une place de commis au Ministère de la Guerre, qu'il perdit à la dernière réforme, lors de la Révolution (1)

D'octobre 1767 à Pâques 1768, je trouve un Delaval, comédien ordinaire de S. A. R. le prince Charles de Lorraine, parmi les acteurs qui composent le spectacle de Gand ; il joue des seconds et troisièmes rôles en tous genres (tragédie et comédie) et autres rôles de convenance (2).

En 1772-73, le même De Laval est engagé à Toulon ; en 1779, il joue à Liège, direction Clairville, les raisonneurs et rôles à récit, les rois, les tyrans, les pères nobles. J'avais d'abord pensé que c'était notre Laval de 1758, et nous donnons ci-contre le fac-simile de son écriture vingt-un ans plus tard, en souhaitant qu'un de nos lecteurs puisse découvrir une signature « Nolivos Saint-Cyr », qui servira de conclusion à notre petite étude comparative.

GEORGES MONVAL.

MONSEIGNEUR DUPANLOUP & VEUILLOT

Mgr Dupanloup par ses écrits sur l'éducation s'attira les attaques du parti ultramontain. A titre de curiosité, nous reproduisons l'appréciation, plus que vive, du champion des ultra-catholiques sur l'évêque d'Orléans. (N° 155 de la vente du 18 janvier prochain).

Monsieur le chanoine,

Je vous remercie de m'avoir envoyé votre lettre à Mgr Dupanloup. Elle est salée autant que possible, mais il mérite tout cela et davantage. Ce prélat est dans l'habitude de se permettre des choses qui ne se bornent pas à transgresser les convenances de son état; il offense la vérité. Il choque le public chrétien par une passion qui semble croître avec l'âge; son infatuation ne se refuse ni l'injure, ni le mensonge, ni les frais, ni le ridicule. On a peine à expliquer qu'un prêtre de 73 ans, évêque depuis un quart de siècle, se livre à cette orgie de publicité pour faire lire quelques pages de lieux communs contre un homme manifestement innocent des faits dont il l'accuse, et d'ailleurs persécuté en haine de la vérité catholique.

Ce qui aurait pu vous conseiller de ne pas imprimer votre lettre, c'est son inutilité présumable, soit pour Mgr Dupanloup lui-même qui ne se corrigera point, soit pour le troupeau bien diminué de de ses amis. Mgr Dupanloup n'a point de doctrine, point de talent et pas même d'habileté. Il a la fureur d'écrire et ne sait pas écrire. Il sait feindre une certaine indignation, qui n'est que la colère de sa présomption blessée et toujours impuissante. Au delà d'une intrigue peu délicate sur les moyens qu'elle employe, et très obstinée, mais peu féconde, il manque d'haleine. Il n'est que le petit chef d'un obscur parti qui ne sait où il va ni où il veut aller. Il se remue et n'avance pas, et fait plus de bruit qu'il ne tient de place. Il s'est mis au soleil pour ne voir grandir que son ombre. Rien ne restera de lui, ni une page, ni un acte. Il a bâti en toile comme ses frères les enfants d'Agar. Tout son édifice, roulé sur un seul chameau, disparaîtra dans le désert, et bientôt personne ne saura qu'il a vécu. Etait-ce bien la peine de signaler son nom indiscret

et que la postérité n'acceptera pas. Pour moi, autant qu'il m'a été possible, je me suis abstenu. J'effacerais ce nom de mes écrits, si je pensais qu'ils dussent vivre. Mais vous direz qu'il abuse, que la justice réclame, que c'est une sorte d'hérésiarque contre lequel il est opportun de se tenir en garde. Je le veux bien et je ne m'en mêle pas. La dignité sacerdotale peut prendre des licences qu'un laïque doit se défendre. Il fera d'ailleurs plus d'attention à vos avertissements qu'aux miens qu'il pourrait prendre pour des vengeances et qui en auraient l'air.

J'ai voulu vous marquer tout cela, Monsieur le chanoine, parce que je suis dans la cause. Je rougirais de paraître me désintéresser par une vaine charité dont notre adversaire se fait un jeu et à laquelle je ne reconnais nullement le caractère de la vertu.

Veuillez, Monsieur le chanoine, croire à mes sentiments de grande estime, et agréer l'assurance de tout mon respect.

Votre dévoué serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

7 mars 1874.

HORTENSE DE BEAUHARNAIS

A BARRAS

Cette lettre est comprise sous le n° 10 de la vente du 18 janvier. Elle est sans adresse mais le destinataire est certainement Barras, parce que la pièce porte la cote *10.636*, écrite par la même main qui a inventorié les papiers du fameux Conventionnel et Directeur.

Nous donnons d'abord le texte de la lettre ; nous la ferons suivre des éclaircissements qu'elle demande.

Citoyen directeur,

Je viens d'éprouver une douce satisfaction, en embrassant des parens chéris que je n'attendois pas, ce qui retarde mon retour à Saint-Germain jusqu'à demain, afin de pouvoir revenir sous quinze jours en passer huit avec mon bon papa et ma bonne maman, dont le sort est devenu affreux, n'étant que pensionnaires et rentiers, ils viennent intéresser le Directoire en leur faveur. J'ose espérer que ce ne sera pas en vain que le père du malheureux Alexandre et la tante chérie de maman se présenteront à vous, si Eugène étoit ici, il se joindroit surement à moi. Gardez-moi, je vous prie, le secret sur ma démarche si vous la trouvez indiscrète. Un sentiment irrésistible me guide pour des parens que j'aime tendrement, et elle vous est une preuve de la confiance que j'ai en vous.

Je suis avec respect,

Hortense Beauharnois

A première lecture cette lettre est incompréhensible ; quelques éclaircissements en feront ressortir l'intérêt.

* * *

Les *bons parents* ne peuvent être que François de Beauharnais et sa femme, l'ex-madame de Renaudin, lesquels, s'étant tous deux trouvés veufs, s'étaient épousés en 1796. C'étaient de vieilles connaissances. Madame de Renaudin, sœur du père de Joséphine, avait connu le marquis François de Beauharnais pendant son séjour à la Martinique. Elle fut la marraine de son fils Alexandre et arrangea le mariage de son filleul avec sa nièce.

Le *malheureux Alexandre* ne peut être que le fils de François de Beauharnais et le mari de Joséphine, décapité le 23 juillet 1794. Mais c'est aussi le père d'Hortense. Comment une enfant peut-elle parler de son père en de pareils termes? Elle ne pouvait pas l'appeler son père, puisque dans les premières lignes de sa lettre elle parle de son *bon papa*, le général Bonaparte. Nous pensons plutôt que cette expression vient de Joséphine, qui, dans la conversation, devait employer des termes analogues pour désigner son premier époux. Il est donc infiniment probable que la lettre d'Hortense a été dictée par sa mère.

Nos déductions seront peut-être détruites par un érudit, plus au courant que nous de la question. Mais il est certain que la lettre est d'Hortense de Beauharnais et que le destinataire est Barras. A défaut d'autre intérêt, elle prouve que le célèbre directeur était toujours le protecteur de la famille.

LE

THÉATRE CHEZ LUCIEN BONAPARTE

Après la chute de l'Empire Lucien se retira à Rome, où, dans les années qui suivirent 1816, il fut sous la surveillance de la police de la Sainte-Alliance. Il charmait ses loisirs en composant des poèmes et en s'occupant d'archéologie. Il donnait aussi des représentations théâtrales. Lucien, auteur du poème épique de *Charlemagne ou l'Eglise sauvée*, fit représenter une tragédie, tirée de l'histoire de France; elle rappelait l'affreux drame où les fils de Clodomir trouvèrent la mort. Il était peut-être l'auteur de cette tragédie. En tout cas, il nous a paru curieux de montrer comment les représentations théâtrales avaient lieu dans le salon du prince de Canino. Les précautions qu'il prend pour calmer les scrupules du prélat destinataire, afin de s'assurer sa présence, donnent du piquant à ce document, qui fait partie du bulletin 315 (janvier 1902) de M. Noël Charavay.

Eminence,

La princesse et moi sommes trop attachés de cœur à V. E. pour vouloir la gêner en rien : tout ce qu'elle croit convenable de faire sera bien fait et nous la prions de croire que le parti qu'elle prendra à ce sujet nous paroitra le plus convenable, car les lumières de V. E. sont les guides les plus surs de sa conduite.

Pour que V. E. puisse juger si elle doit venir ou non, voici les renseignements exacts que nous pouvons lui donner. Il n'y a point d'élévation de théâtre ; une heure avant de jouer on place trois grandes toiles représentant un péristile à colonnes, et un rideau de mousseline, au milieu du salon qui cache la scène. Les acteurs sont en costume du temps. Les actes sont séparés par une simphonie de piano-forte. Au bout du sallon il y a cinq rangs de chaises

pour quarante personnes, sans division de parterre, de loges, etc. La tragédie n'est pas tirée des livres saints, mais elle roule sur Ste Clotilde et Ste Radegonde qui défendent leurs neveux du tiran Clotaire et ne peuvent réussir qu'à sauver le plus jeune en le mettant au pied des autels. La tragédie est telle que tout y respire la morale et la piété et que le crime et la vanité de ses triomphes y sont peints des plus saintes couleurs.

Pour ne pas gêner V. E. nous jouerons toujours lundi sans dire que c'est pour V. E. Le délégat seul, qui est venu au moment que V. E. est sortie, a sçu de nous que nous jouions pour V. E. Si la musique des entr'actes vous paroit devoir être supprimée, nous la supprimerons avec plaisir pour avoir l'avantage de vous avoir.

Voilà les sentiments sincères de la princesse et les miens. Que V. E. se décide à son gré, bien persuadée que nous désirons lui plaire et que nous serions fâchés de la gêner en rien. Nous avons joué cette tragédie le carême à Rome devant plusieurs cardinaux, come ici, et plutot avec plus d'appareil. Nous apprécions autant qu'on le doit un juge tel que vous, mais par dessus tout nous aimons à vous être agréables et nous nous en rapportons à votre décision.

De V. E. Le très affme serviteur
LE PRINCE DE CANINO.

LA RESTAURATION ET L'ÉGLISE

A PROPOS DU SUICIDE

Dans notre dernier numéro nous avons publié une lettre de M. Lainé aux vicaires capitulaires de Saint-Brieuc. Voici une lettre de M. Decazes, son successeur au Ministère de l'Intérieur sur le même sujet : l'excès de rigueur du chapitre de Saint-Brieuc à l'égard des suicidés. On verra que M. Decazes s'inspire des mêmes sentiments de tolérance que son prédécesseur.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

1re DIVISION
4e BUREAU

Refus de sépulture ecclésiastique. Invitation pressante de les empêcher à l'avenir.

« Paris, le 18 février 1819.

« Messieurs les Vicaires capitulaires, M. le Préfet des Côtes-du-Nord vient de m'informer, que M. le Curé de Pordic a refusé son ministère dans l'inhumation du Sr Allenon de Grand-Champ en se fondant sur la publicité et la certitude d'un suicide.

« Les suicides ne sont plus soumis à des jugements. Un

Sis manni dais Otograffeu ai dev

que je ne Sait, Madame, Comment je

que j'ai beaucoup d'écrit

quand j'écris

et une avec laquelle je

Peint

dev

et

Doué d'une grande puis

écripteurs Idolatique

pour le demain ne d

écrits (traductions) quoy j'ai

...dame Aubert mère d'Abrantès

...queq chauze de ci extraordinaire

...prendre pour vous satisfaire, et ...

[illegible]

[illegible]

...puis gagner ma vie comme

Calligraphe

Joseph Prudhomme

... [illegible]

Honoré de Balzac

... caméléon et par ... fait

... ainsi vostre dévoué serviteur

PARIS au mous de Octobre mil
huict cen trente cinq

LA VENTE DU 18 JANVIER 1902

Nos abonnés doivent avoir reçu le catalogue de la précieuse ollection qui sera dispersée le 18 janvier. En le feuilletant eur première impression a dû être un émerveillement.

En effet, dans ce catalogue, il serait difficile de trouver une ièce n'excitant pas la convoitise d'un amateur. Toutes ont té choisies avec un gout parfait, plusieurs viennent de la ollection Bovet, et si nous avions été autorisés à nommer le ropriétaire de ces précieuses pièces nous aurions eu un om nouveau à ajouter à ceux des Fillon, Bovet, Sensier, authier-Lachapelle, Boilly, etc.

Les pièces sont typiques, les *merles blancs* sont nombreux. Nous n'avons que l'embarras du choix pour donner des exemples à l'appui de notre assertion. Parmi les littérateurs *Baudelaire* est représenté par un article qu'il ne devait pas signer, où il parle favorablement de sa candidature à l'Académie française. *Beaumarchais* par une lettre de rupture à une baronne de Burmane, laquelle selon les rapports de police, parait avoir habité la rue Blanche, quartier suspect disent les Goncourt ! *Béranger* écrit à Rouget à Lisle; *P.-L. Courier* gourmande son libraire à propos de *Daphnis et Chloë*. *Le omte de Saint-Simon* promet d'abandonner son système philosophique. *Veuillot* écrit une lettre violente contre Mgr Dupanoup. Nous la reproduisons dans ce numéro. Parmi les Académiciens on remarquera une lettre de *M. Caro,* où l'émient philosophe parle de l'auditoire féminin de son cours. *M. d'Haussonville* père, fait une piquante description du aubourg Saint-Germain. *Lamartine* se découvre un talent l'orateur et *Alfred de Vigny*, dans de longues et intéressantes ettres, parle de ses traductions de Shakespeare, de la santé le Madame de Vigny et aussi de Madame Dorval. Si nous assons aux musiciens nous voyons *Boïeldieu* parlant de la *Dame Blanche*, *Halévy* recommande le jeune Gounod auquel l prédit un brillant avenir, *Victor Massé* voudrait faire repré-

senter *Paul et Virginie. Reyer* parle avec vénération de Ber
lioz. Des musiciens passons au théâtre. Cette série contien
une lettre de *Dazincourt* à Beaumarchais pour lui demande
le rôle de *Figaro*. On a joint la note du costumier qui a fourn
l'habit de *Figaro* à Dazincourt. *Favart* se plaint d'être à
l'armée du maréchal de Saxe. *Talma* se révèle la collabora-
teur de Brifaut plus que son interprète.

Deux pièces sont absolument d'actualité. La première est
une lettre de *Lekain* datée de Marseille le 6 août 1771. Il veut
prouver à un ami qu'on reçoit des leçons de morale aussi
bien au théâtre qu'au sermon. C'est une occasion pour lui de
déplorer les attaques dirigées contre la Comédie-Française.
« On ne la soutient pas cette pauvre Comédie, on m'écrit
qu'elle s'éteint de jour en jour. Les hommes ne savent pas ce
qu'ils perdent ; ils la regretteront un jour à venir, avec autant
d'amertume, que les Athéniens ont regretté le bonhomme
Socrate. » La seconde est une lettre où *Madeleine Brohan*
dévoile les machinations d'un de nos plus délicats écrivains
contemporains, mort dans les derniers jours du mois de
décembre, qui voulait se servir de la retraite volontaire de la
spirituelle comédienne comme d'une arme de guerre contre
son administrateur, M. Perrin. La publication de la lettre
serait d'un piquant intérêt, mais notre Revue doit se garder
des polémiques et des personnalités.

La famille Bonaparte est représentée par des pièces égale-
ment typiques. *Lucien* signe sa lettre Brutus Bonaparte. *Louis*,
écrit comme adjoint de son frère Napoléon, pour réquisition-
ner les missels des églises afin de confectionner des gar-
gousses avec leur parchemin. *Hortense de Beauharnais* écrit
à Barras une des premières lettres que nous ayons de cette
aimable princesse (1). Le prince *Jérôme* fulmine contre le
ministre de la guerre de son impérial cousin. L'empereur
Napoléon, en qualité de général en chef de l'armée de l'Inté-
rieur, délivre un certificat de civisme à un combattant de

(1) V. p. 8.

vendémiaire. Une telle pièce, rappelant une des journées décisives de la vie de l'Empereur, n'est-elle pas la base d'une collection napoléonienne?

Nous devons nous borner dans nos citations. Cependant comment ne pas signaler tout particulièrement ce précieux document révolutionnaire qui contient l'interrogatoire de Lucile Desmoulins? Parmi toutes les belles pièces de la Révolution, qu'on a vu surgir depuis quelques années, en est-il une plus désirable? Elle rappelle un événement historique à l'occasion duquel Lucile, prête à mourir, écrivit, en quelques paroles très simples, un adieu poignant à sa mère et à la vie. En outre les signatures de Lucile sont d'une extrême rareté.

Voici, par séries, les pièces qui nous ont semblé les plus remarquables.

Saints : *Joseph de Calasance, Camille de Lellis, L. de Porto-Maurizio.*

Souverains : *Marie-Antoinette, Eugénie de Montijo, J. Sobieski.*

Famille Bonaparte : *Napoléon, Lucien, Louis, prince Jérôme, Eugène et Hortense de Beauharnais.*

Académie Française : *Benserade, Caro, Chateaubriand, Fénelon, Cte d'Haussonville, Lamartine, Taine, Voltaire.*

Littérateurs : *Arvers, Balzac, Baudelaire, Beaumarchais, Courier, Daudet, Maupassant, Restif de la Bretonne, Veuillot.*

Compositeurs de musique : *Berlioz, Bizet, Boïeldieu, Halévy, Hérold, Hervé, Le Sueur, Reyer, Zingarelli.*

Peintures : *J.-L. David,* (sur les *Sabines*), *J.-G. Drouais.*

Artistes dramatiques : *Bocage, Suzanne, Augustine et Madeleine Brohan, Dazincourt, Favart, Lekain, Marie Malibran, Mars, Monvel, Mounet-Sully, Préville, Rachel, Régnier, Saint-Huberty, Talma.*

Divers : *Gabrielle d'Estrées* (pièce relative à un prêt fait au Roi), *prince de Metternich* (sur la campagne de 1814), *Carcavi* (relative à l'achat de la bibliothèque de Trichet Dufresne).

Dix-septième siècle : *Le P. Joseph, comte de Guiche, maréchal de Luxembourg, document sur Mazarin,* etc.

CHRONIQUE

— *Bibliograpbie des catalogues d'autographes.* — Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'une liste chronologique des catalogues publiés par la maison Charavay aîné, de 1843 à 1901. Ce travail, dû à M. Edmond Brébion. sera suivi de deux listes alphabétiques qui donneront le nom des amateurs et les fac-similés reproduits dans les catalogues. Une table, des catalogues spéciaux par ordre de matières, (Académie française, Révolution française, Souverains, Clergé, etc...) terminera ce travail dont l'utilité sera très appréciée.

— *Correspondance de Talleyrand avec Mirabeau.* — Talleyrand échangea quelques lettres avec Mirabeau pendant la mission de ce dernier à Berlin. On connait 6 lettres, numérotées de 5 à 10 inclus; elles sont conservées au Ministère des Affaires étrangères. Les 4 premières ont été vendues il y a environ 18 mois à un amateur parisien par un antiquaire allemand. Une personne, qui s'occupe d'un travail sur Talleyrand, désire vivement connaître le contenu de ces quatre lettres. Les communications à ce sujet devront être adressées à M. Wild, boulevard des Batignolles, 30, à Paris; il les recevra avec reconnaissance.

— *Les papiers de la comtesse de Castiglione.* — On a pu lire récemment dans les journaux que la police italienne avait arrêté une femme nommée Angelina Vergazzola, qui cherchait à faire argent de lettres autographes de Napoléon III, du roi Victor-Emmanuel, de Cavour, etc., adressées à la comtesse de Castiglione.

On sait quel rôle brillant cette merveille de beauté joua dans les fêtes du second Empire. Elle vécut en recluse pendant ses dernières années et mourut dans l'isolement, après avoir pris des précautions inimaginables pour mettre à l'abri ses papiers, révélateurs de ses amours et de ses négociations. L'*Eclair* du 27 décembre dernier, contient une intéressante chronique relative aux papiers de la comtesse de Castiglione. Il en résulte qu'il est bien improbable que les lettres qui lui furent adressées puissent être dans la circulation.

— *Le Trésor de Foulon* (1), par l'abbé H. Villetard et le Père H. Chérot, S. J. — Après la prise de la Bastille, Foullon, chargé de l'approvisionnement de la capitale, se sachant impopulaire, se retira dans sa propriété de Morangis; il fut arrêté en allant rendre visite à M. de Sartine, son voisin de campagne à Viry-sur-Orge. On trouva peu de chose sur lui, mais avant son départ il avait confié, paraît-il, un trésor s'élevant à plus de 300,000 livres à un homme de confiance, nommé Zacharias, que l'on retrouve emprisonné à Bicêtre, en 1792. C'est par une lettre de Zacharias, adressée à un habitant

moment où la lettre fut écrite. Une autre dut suivre; elle contenait sans doute une demande d'avance sur le trésor à découvrir. Cette histoire ressemble, par plus d'un détail, aux légendes des trésors cachés par les carlistes et que les prisonniers espagnols s'offraient de faire découvrir aux gogos français... moyennant une avance immédiate. Mais MM. Villetard et Chérot parlent en termes mystérieux d'une légende qui aurait cours à Poilly-sur-Serain relativement à la découverte du trésor de Foullon. Ils ont supprimé le nom du destinataire de la lettre de Zacharias et semblent craindre d'en avoir trop dit. Malgré moi je vois dans la lettre de Zacharias la démarche d'un maître chanteur. En tout cas leur récit, semblable à une histoire de brigands, est plein d'intérêt et touche de près à l'histoire. Puis-je ajouter que Foullon écrivait son nom avec deux *ll* et que Sartine, en 1789, n'était plus lieutenant de police, depuis 1774.

— *Un petit romantique inconnu.* — Dans la livraison des *Etudes* d'août 1901, le P. H. Chérot publie des lettres de V. Hugo, Chateaubriand, C. Delavigne, Sainte-Beuve et Nodier, adressées à un jeune poète nommé Marie Pharou. A l'âge de dix-sept ans, Pharou composa des poésies et les communiqua aux principaux écrivains de son temps en leur demandant leur avis. Il reçut des réponses que le P. Chérot a retrouvées et qu'il publie dans les *Etudes*. Hugo, Chateaubriand, Lamartine, sont unanimes à prédire un brillant avenir au jeune poète, dont les poésies n'ont pas été conservées. On se demande même si elles ont été publiées et, si quelqu'un de nos lecteurs en connaissait un exemplaire, on pourrait juger si les éloges de ces grands écrivains étaient sincères. Le P. Chérot, avec des petits billets, d'un intérêt plutôt mince, a fait un article plein d'agrément et de fine ironie. Il recevra avec reconnaissance les communications qu'on voudra bien lui adresser sur les œuvres littéraires de Marie Pharou.

— *Répertoire bibliographique des principales Revues françaises pour l'année 1899*, rédigé par D. Jordell (1). — A deux reprises nous avons signalé, dès leur apparition, les deux premiers tomes de ce précieux ouvrage. Chaque année M. Jordell étend le champ de ses investigations. La première année du *Répertoire* contenait le dépouillement de 146 revues, pour l'année 1899 il comprend l'analyse de 346 périodiques, qui comptent parmi les plus considérables. Les 357 pages à deux colonnes contiennent plus de 30,000 articles sur tous les sujets. C'est donc un instrument de travail de premier ordre, que tous les hommes d'étude devrait faire connaître, afin d'encourager et de récompenser le rédacteur.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons, tout à fait par hasard, la mort de M. E. de Refuge. Avec lui disparait un de nos plus grands amateurs. Sa collection comprend les anciennes Académies et l'Institut depuis sa fondation. M. de Refuge recherchait aussi les Associés étrangers, de sorte que sa collection est presque générale. C'est une des plus précieuses qui existent;

UNE COLLABORATION PEU CONNUE

DE

VICTOR HUGO

Dans un lot de vieux papiers qu'on m'avait prié de mettre en ordre, j'ai retrouvé une lettre qui, simplement signée d'un prénom, n'avait point, malgré l'adresse inscrite sur la quatrième page, attiré l'attention de son propriétaire actuel. La chose méritait cependant de ne point passer inaperçue, car j'avais sous les yeux trois pages inédites de Victor Hugo, âgé de dix-neuf ans à peine, et contant à son oncle, M. Trébuchet, ses désillusions et ses déboires. Quiconque lira cette lettre sera frappé sans doute de la forme déjà très personnelle et volontiers antithétique qui donne à ces épanchements de famille un caractère quelque peu solennel, assez rare sous la plume d'un tout jeune homme. Il est vrai qu'à cette date ce tout jeune homme était déjà le lauréat trois fois couronné de l'Académie des Jeux floraux, le conteur (sous sa première forme) de *Bug-Jargal*, le fondateur, avec l'aîné de ses frères, du *Conservateur littéraire* qu'il rédigeait, en réalité, presqu'à lui seul. Devenu aujourd'hui la tête de colonne et le « merle blanc » de toute collection romantique sérieuse, le *Conservateur littéraire* ne faisait point ses frais et force avait été à ses rédacteurs de le céder à une revue, elle aussi longtemps oubliée et aujourd'hui recherchée, les *Annales de la littérature et des arts*. Au verso de la couverture du n° du 7 avril 1821 (tome III) des *Annales*, on lit la note suivante : « *Réunion du* Conservateur littéraire *aux* Annales. Des travaux littéraires commencés depuis longtemps et auxquels MM. Hugo désirent se livrer presqu'exclusivement ne leur

permettant plus de consacrer au journal qu'ils ont fondé le temps et les soins que demande une telle entreprise, ils nous ont offert de réunir leur recueil aux *Annales* et de prendre part avec nos collaborateurs à la rédaction de ces dernières. Les talents de MM. Hugo, l'identité de leurs doctrines politiques et littéraires avec celles que nous professons nous ont fait accepter leur proposition avec autant d'empressement que de plaisir. Nous avons regretté que les rangs complets de notre rédaction ne nous permettent pas de donner dans les *Annales* à tous les émigrants du *Conservateur littéraire* la place qu'ils méritent d'y occuper. Nous espérons cependant ne pas être privés de toute coopération de leur part et nous comptons bien qu'ils nous aideront à jeter dans notre journal une variété de ton et de matières que les lecteurs ont le droit d'exiger dans un ouvrage qui n'a pour objet que de les distraire. » A partir du 21 avril et jusqu'au mois d'octobre on trouve en effet sur la couverture de chaque numéro, dans la liste des collaborateurs le nom de Victor Hugo entre ceux de C.-L. Mollevaut et de Charles Nodier, tandis que Abel Hugo y est inscrit le dernier avant les mots : « et par plusieurs autres hommes de lettres ».

Victor Hugo paya sa bienvenue aux *Annales* dès le 21 avril par une ode : *La Fille d'O'Taïti* et, le 9 juin suivant, par un article qui n'a, pas plus que tant d'autres, été réimprimé (1). C'est le compte-rendu du recueil pour 1821 de l'Académie des Jeux floraux auquel avaient contribué divers poètes dont plusieurs étaient les amis particuliers du jeune critique, mais que la gloire à moins bien traités que leur juge : le chevalier de Fourcy, Holmondurand (F. Durangel), Chatillon, Joseph Rocher (à qui Lamartine a dédié sa méditation

et enfin Jules de Rességuier, le moins inconnu d'entre eux. Le même volume renfermait aussi l'ode sur *Quiberon*, et Victor Hugo profite de la circonstance pour rétablir le texte d'un vers mal lu par les compositeurs toulousains :

Bannis [et non *amis*], on va nous rendre enfin une patrie.

« Il n'y a, dit modestement l'auteur, que les bons ouvrages qui puissent braver les fautes d'impression, comme il n'y a que les femmes vraiment belles qui restent belles en dépit d'un faux jour ou d'une toilette sans élégance. »

Cet article est, sauf erreur, la dernière participation de Victor Hugo aux *Annales*, mais je ne crois pas qu'il ait mis sa menace à exécution et que les tribunaux aient eu à intervenir dans les démêlés auxquels fait allusion la lettre suivante :

Mon cher et excellent Oncle,

Nous sommes bien coupables et vous êtes bien indulgent ; cet aveu rendrait toute excuse superflue, si celles que j'ai à vous soumettre n'expliquaient notre négligence bien involontaire et ne motivaient votre bienveillante indulgence. Depuis un mois des affaires d'intérêt de mon père sont venues se mêler à nos affaires et à nos chagrins et nous empêcheraient même de nous donner aux travaux sur lesquels se fonde notre avenir, si nous ne consacrions à ces dernières occupations tous nos instants de loisir. C'est entrer bien jeune, mon cher Oncle, dans la carrière des inquiétudes et l'âge des illusions les plus riantes aura été pour nous celui des plus tristes réalités.

Mais après la perte que nous avons faite (1), qu'importe le reste ! qu'importe de quelle manière nous traverserons la vie ! Il est à peu près sûr que ce ne sera pas dans le bonheur.

Vous avez, vous, cher Oncle, des enfants qui vous dédommagent de tout ; pour moi, il me semble que mon avenir s'obscurcit de plus en plus chaque jour et je vous avoue que je compte un peu pour l'éclaircir sur le reflet du bonheur de votre famille.

Quand je serai bien malheureux, bien triste, bien tourmenté, je recevrai quelque aimable lettre de Nantes qui me communiquera

et quand j'aurai tout perdu, il me resterait encore un sourire pour toutes vos joies.

Nous sommes depuis deux mois ouvertement brouillés avec les *Annales* dont le Directeur a indignement abusé de notre bonne foi; nos intérêts ont été froissés d'une manière criante et notre rupture va être enfin décidée par arbitrage. Ce qui nous contrarie plus encore que la lésion de nos intérêts, c'est que plusieurs papiers importants pour nous (entre autres votre intéressante *Notice*) sont entre les mains du Directeur dans la fidélité duquel nous n'avons pas appris à nous fier. Nous espérons cependant pouvoir vous mander bientôt quelque chose de satisfaisant à ce sujet. Nous remuerons ciel et terre s'il le faut.

Mme Bargevin, que nous vous remercions de nous avoir adressée et qui nous a paru fort aimable parce que nous avons pu lui parler beaucoup de vous, veut bien se charger de vous remettre cette lettre. Nous lui avons été très inutiles à Paris; si jamais nous pouvions la servir, nous saisirions avec joie cette occasion de lui prouver combien nous la regrettons sincèrement.

Adieu, mon bon Oncle, j'espère que nous reverrons bientôt votre Adolphe qui s'est, dans doute, bien amusé cet automne pour revenir bien s'ennuyer cet hiver. Nous avons songé à lui en louant notre nouvel et économique logement : ainsi il ne nous quittera pas.

J'espère que notre cousine et tous vos autres chers enfants se portent bien ; mes frères me chargent de vous faire agréer leur profond attachement que peut seul égaler le mien.

Ton neveu dévoué

Victor

3 Jan 1821

La quatrième page porte :

A Monsieur, Monsieur Trébuchet.

NANTES.

M. Anne-Marie-Joseph Trébuchet (1) était l'auteur et dont il est de nouveau question dans une lettre du 30 du même mois recueillie par les éditeurs de la *Correspondance* imprimée ; si celle-ci est un jour refondue et complétée (et elle en aurait grand besoin), la lettre que nos lecteurs ont sous les yeux aurait à y trouver place. Tous les deux témoignent des mêmes sentiments affectueux et aussi de cette mélancolie dont le secret nous a été révélé par la publication des *Lettres à la fiancée*, devenue pour le poète, le 12 octobre 1822,

La sœur, visible aux yeux de son âme immortelle.

MAURICE TOURNEUX.

(1) M. Trébuchet père, ancien préfet en Espagne sous l'Empire, et chef du secrétariat général de la préfecture de la Loire-Inférieure, né à Nantes en 1780, y est mort en 1828. Quérard mentionne de lui une *Notice sur Anne de Bretagne* (1822, in-4° et in-8°). Quant à son fils Adolphe, né à Nantes en 1801, mort à Paris en 1865, il s'est fait connaître par de nombreuses publications sur l'administration de la police et il fut en 1851, comme chef du bureau de la salubrité, chargé de dresser la liste des personnes « non militaires », tuées ou blessées dans les rues de Paris les 3 et 4 décembre !

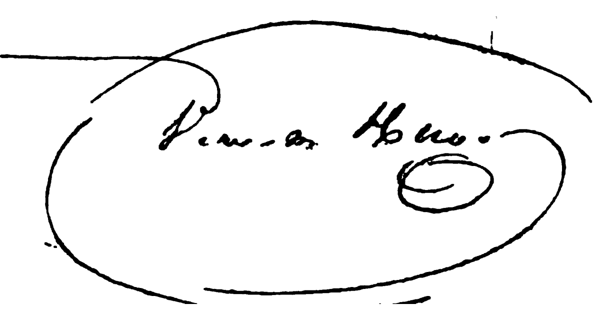
LES

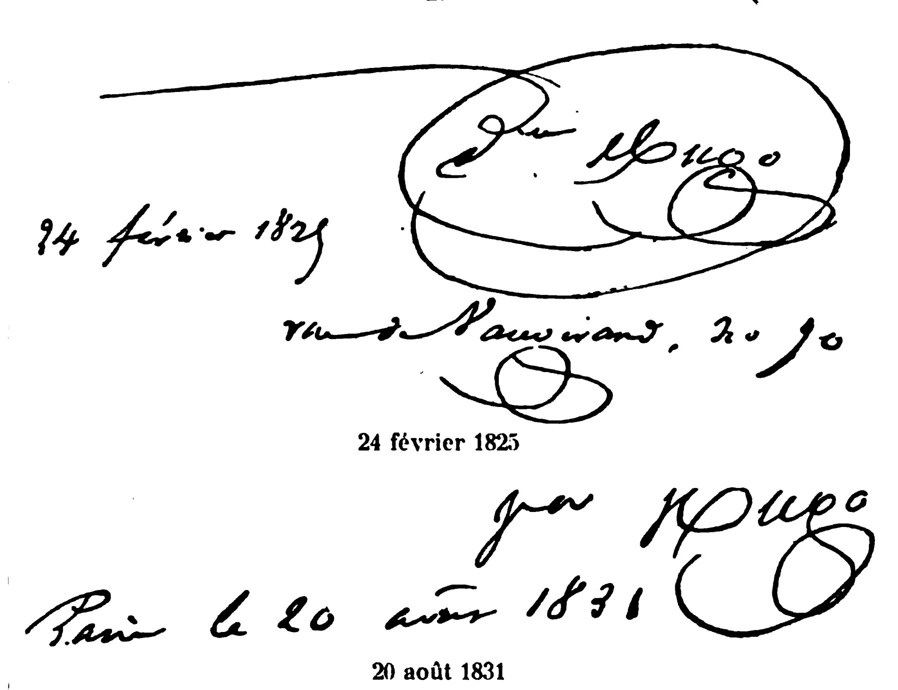
TRANSFORMATIONS DE L'ÉCRITURE

DE

VICTOR HUGO

A l'occasion du centenaire de la naissance du plus grand poète du XIXe siècle, nous allons assister à l'exhumation de nombreuses anecdotes, de documents de toutes sortes, tenus en réserve en attendant l'heure propice. Nous avons cru que nous aussi nous devions sacrifier à l'actualité et, pour rester dans la note de notre recueil, nous avons pensé qu'il serait intéressant de montrer les transformations de la signature de Victor Hugo.





24 février 1825

20 août 1831

La lettre publiée plus haut par M. Maurice Tourneux est accompagnée de la plus ancienne signature que nous ayons pu nous procurer; elle est du 3 octobre 1821. Le poète avait un peu plus de dix-neuf ans. Ce paraphe est enfantin, en escargot disent les graphologues. Même aux yeux des profanes il dénote un certain contentement de soi-même.

Cette marque d'estime personnelle s'accentue dans les signatures qui suivent; celle du 24 février 1825 est tout à fait significative et c'est bien le comble de la suffisance. Mais, dès 1831, l'homme commence à se contenir; il devient plus maitre de sa main et vraisemblablement de son talent.

En 1845 son écriture est formée et les caractères réduits au strict nécessaire pour être lisibles. Dans la signature du 17 juin 1845 Victor Hugo prend le titre de vicomte; c'est parce qu'il l'a donnée en qualité de secrétaire de la Chambre des Pairs. Victor Hugo prenait rarement le titre de vicomte

qui voilait sa personnalité littéraire. A ce propos, on a pu remarquer, dans un récent catalogue (1), une lettre du poète, adressée au peintre Louis Boulanger, dans laquelle il prie son ami de lui adresser ses lettres, poste-restante, au *Vicomte Hugo,* afin de ne pas dévoiler son incognito !

17 juin 1845

L'écriture des manuscrits de Victor Hugo est souvent droite (2). Le manuscrit d'*Hernani,* que nous avons pu examiner à la Bibliothèque du Théâtre-Français, est écrit de cette manière, celui de *Religions et Religion* est également tracé en caractères droits. Le spécimen de l'écriture des manuscrits que nous donnons est extrait de la préface des *Chansons des rues et des bois.* Ces exemples prouvent donc que l'écriture des manuscrits est différente de l'écriture des lettres. Toutefois ses dimensions ont augmenté parallèlement à l'écriture des lettres.

Par les spécimens datés 1845, 1873, 1879, on voit que l'écriture de Victor Hugo se simplifie de plus en plus. Les années ne la rendent pas tremblante, mais la main s'alourdit, les caractères deviennent énormes, hiératiques, l'écriture prend une ampleur bien en rapport avec la royauté littéraire que Victor Hugo exerça dans les derniers lustres de sa vie.

Notre dernier fac-similé daté du 23 novembre 1882 est extrait d'une lettre de Victor Hugo adressée à M. Perrin, administrateur de la Comédie-Française, pour le prier de remercier les artistes du Théâtre-Français, qui s'étaient surpassés dans la reprise du *Roi s'amuse,* donnée le 22 novembre

(1) Catalogue de la vente du 17 février 1902, nº 55.

(2) Pour l'écriture des manuscrits de Victor Hugo, V. PAUL ET VICTOR GLACHANT : *Papiers d'autrefois,* un volume in-18, Paris, Hachette, 1899.

Ecriture des manuscrits
Fin de la préface des *Chansons des rues et des bois*
octobre 1865

1882, cinquante ans, jour pour jour, après la première représentation.

faites les hommes heureux. vous les faites meilleurs,

Victor Hugo

8 mars 1845

8 mars 1845

Victor Hugo

Hauteville house
7 avril 1873

7 avril 1873

votre ami Victor Hugo

28 août 1879

Victor Hugo

1880

lundi 26

Si vous vous souvenez encore, ô charmant poète, qu'il existe quelque part, _passim_, _in orbe terrarum_, un être appelé V. H. H. V. _achevé_, c'est à dire fini, venez dîner avec lui dans son ombre rue de Clichy, jeudi 29. (7h. 1/2)

Sommation affectueuse.

Lettres à Charles Monselet (26 juin 1876)

En résumé l'écriture de Victor Hugo a suivi les transformations de celle des hommes qui pensent. Enfantine, ornée ou prétentieuse au début, elle se simplifie peu à peu, les fioritures disparaissent, la forme s'épure et plus l'esprit de l'homme progresse plus son écriture s'embellit.

R. Bonnet.

LA VENTE DU 17 FÉVRIER 1902

Le catalogue de la vente du 17 février, en distribution depuis le 5 dudit mois, est composé avec des lambeaux de collections venus de tous côtés. Les autographes qu'il renferme ne sont pas, dans leur ensemble, de la même qualité que les pièces de la vente de janvier dernier, cependant les pièces et les documents historiques d'un vif intérêt sont encore assez nombreux.

Pour nos lecteurs qui auraient perdu de vue cette intéressante vente, nous rappelons les noms qui nous paraissent dignes de fixer leur attention.

Révolution française. — *Barnave*, *Baron de Batz*, *Chaumette*, *Feraud*, *Dom Gerle* (le récit de ses rapports avec Catherine Théot), *Guzman*, *Le Peletier Saint-Fargeau*, (dossier historique très important), *Marat* (dénonciation contre La Fayette), *Marragon* (lettre sur le 9 thermidor), *Robespierre*, *Euloge Schneider*, etc... A ces autographes il faut ajouter des documents très curieux concernant : la vente des objets précieux du Garde-Meuble (lettre de Benezech nº 12), la formation d'une légion franche composée de braconniers qui courraient sus aux émigrés, (lettre de Clavière, nº 25) les instructions du Comité du salut public aux représentants dans l'Ouest pour mettre fin à l'insurrection vendéenne, (nº 123), etc...

Académiciens et Littérateurs. — *Chapelain*, *Coppée*, *Dumas fils* (il se plaint qu'on le renvoie à ses dames aux camélias, lorsqu'il veut s'occuper des problèmes sociaux), *Victor Hugo*, *Alfred de Musset*, *l'abbé de Voisenon*. — *Théodore de Banville*, *Baudelaire*, *Beaumarchais*, *Albert Glatigny*, *Maupassant*, etc...

Maréchaux et Généraux. — *Augereau*, *Berthier* (lettre écrite pendant la retraite de Russie), *Lefebvre*, *Marceau*, *Masséna*, *Soult*, *Victor*.

Artistes. — *Courbet* (lettre où il confesse sa foi dans le socialisme et le réalisme), *Marcenay de Ghuy*, *Soufflot*, un rapport du *Marquis de Marigny* sur la suppression de l'Académie d'architecture, un manuscrit du même entièrement relatif à la statue de Louis XV, par Bouchardon, érigée, en 1763, sur la place de la Concorde. Une lettre du tapissier flamand *Jehan Bauldoyn* est à signaler tout particulièrement, car elle contient des détails techniques, très précieux, sur l'art de la tapisserie au XVIe siècle.

Divers. — Un dossier concernant *Madame Lafarge*, où se pose la troublante question de son innocence, le procès-verbal de la vente mobilière de *Madame de Pompadour*, deux lettres d'*Alexandrine Le Normant*, fille de la précédente, à son grand-père François Poisson. Ces deux pièces sont probablement les seules que l'on connaisse de cette pauvre Alexandrine, pour qui sa mère avait rêvé de si brillantes alliances et qui mourut à dix ans. Une correspondance de la reine des Belges *Louise d'Orléans* avec sa sœur Clémentine. Ce dossier est de premier ordre pour l'étude de la vie intime de la famille d'Orléans.

Pièces anciennes. — *Maréchal d'Annebault*, *Jehan II de Bourbon*, dit le *Fléau des Anglais*, *Catherine de Médicis*, *saint François de Sales*, *Turenne*, etc...

On voit que malgré la période de disette que nous traversons, la vente du 17 février peut encore exciter la convoitise des amateurs.

LISTE DES CATALOGUES DE VENTE

publiés par la Maison CHARAVAY Aîné

(JACQUES, ETIENNE, NOEL CHARAVAY)

(1843-1901)

L'Amateur d'Autographes a publié une bibliographie des catalogues d'autographes français, rédigée par M. Gabriel Charavay (1), mais ce travail, qui complète des listes précédemment parues dans des recueils spéciaux (2), ne dépasse pas l'année 1864. D'autre part, M. Laverdet (3) a donné à la suite du catalogue de la vente des 30-31 mars 1863 (Art, littérature et musique dramatique), la liste des trente-deux ventes qu'il avait effectuées jusqu'à ce jour et dans son trente-troisième et dernier catalogue (Coll. Berthevin, 7-9 mai 1863), la description des 13 catalogues publiés par son prédécesseur Charon.

Nous n'avons pu réunir les éléments nécessaires pour rédiger une bibliographie de tous les catalogues, mais nous avons pensé qu'il serait utile, à l'exemple de Laverdet, de donner une liste des catalogues de vente publiés par la maison Charavay aîné, de sa fondation à la fin de 1901, durant près d'un demi-siècle.

Dans le but de ménager la place et de ne pas abuser de la patience du lecteur nous avons réduit les indications au strict nécessaire : un numéro d'ordre, la date, et le nom du ven-

(1) 264 catalogues sont décrits dans les nos 1 à 44. — Un supplément de 16 catalogues est inséré dans le n° 83 (juin 1865).

(2) Cf. FONTAINE. *Manuel de l'Amateur d'Autographes*, in-8, 1836. —

deur, quand nous le connaissons. Pour plus de détails nous renvoyons le lecteur à l'*Amateur d'autographes*, numéros divers de 1862 à 1864, (V. la table à la fin de l'année 1865), à la *Science des autographes*, tirage à part de la préface du catalogue Bovet, à la bibliographie des ouvrages du regretté Etienne Charavay, que lui a consacrée son ami, M. Tourneux (1), et aux annonces et comptes rendus de ventes publiés dans le présent recueil (2).

*
* *

L'aspect extérieur des catalogues et leur format ont peu changé de 1843 à 1873. C'est le format in-8, excepté pour les catalogues Brunet et Yéméniz. Depuis cette époque les formats ont varié, ainsi que l'aspect des couvertures, afin de les différencier des catalogues publiés par d'autres maisons.

A partir de 1881 la maison adopta l'encadrement allégorique encore en usage aujourd'hui. Le dessin en est dû à M. F. Calmettes, un artiste doublé d'un érudit. Cet encadrement fut employé pour la première fois le 28 novembre 1881. Depuis cette date les couvertures sont uniformes, sauf pour certains catalogues très importants, Fillon, Bovet, Piot, Champfleury, Pichon, etc., ou pour d'autres très minces.

Le premier catalogue d'Etienne Charavay est celui du 6 mai 1867 et c'est sur celui du 19 novembre 1896 que l'on trouve pour la première fois le nom de M. Noël Charavay. En fait, depuis le 1er janvier 1894, à l'exception de la vente des papiers de Madame Récamier, les ventes ont été dirigées par M. Noël Charavay.

La maison a publié, en dehors des catalogues de ventes, un *Bulletin à prix marqués*, dont le dernier est numéroté 316 (février 1902). Ces 315 bulletins à prix marqués comprennent

Nous terminons la chronologie des ventes par une liste alphabétique des noms de collectionneurs et par une table des fac-similés contenus dans les catalogues. Nous avons cru bien faire en joignant à ces deux listes une table des catalogues spéciaux, *Révolution*, *Empire*, *Savants*, *Souverains*, *Femmes célèbres*, *artistes*, etc...

Notre but a été de réunir des renseignements épars dans près de 400 catalogues, afin de les mettre à la portée des travailleurs, et de préparer la publication si désirable d'une édition, mise à jour, du *Manuel de l'Amateur d'autographes*.

EDMOND BRÉBION.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES VENTES

1843 : 13 mars. E. (de Zurich), MM. Alexandre Martin, La Roche-Lacarelle, et autres [n° 1] — **1844** : 4 novembre[n° 2] — **1846** : 6 avril [n° 3] — **1847** : 10 mars [n° 4] — **1850** : 22 janvier. M. Villenave [n° 5] — **1852** : 12-13 juillet. M. Foertsch [n° 6] — 22 novembre [n° 7] — **1853** : 10 mars. M. Aubertet [n° 8] — 20-21 juillet [n° 9] — 7-9 novembre (arch. de l'abbaye de Saint-Mihiel (Lorraine) [n° 10] — 28 novembre [n° 11] — **1854** : 1er décembre [n° 12] — **1855** : 5 février. M. Amant [n° 13] — 12-13 mars [n° 14] — 19 juin [n° 15] — 10 décembre. M. Duplessis [n° 16] — **1856** : 16-17 janvier [n° 17] — 11 février [n° 18] — 30 octobre [n° 19] — 24-26 novembre [n° 20] — **1857** : 5 février[n° 21] — 26 mars. Cte Esterhazy [n° 22] — 27-28 avril. M. Mionnet [n° 23] — 26-27 novembre [n° 24] — **1858** : 3-5 février [n° 25] — 8-11 février. M. Chavin de Malan [n° 25 bis] — 15 mars [n° 26] — 28 mars [n° 27] — 1-3 mai [n° 28] — 1-5 décembre. Dauphiné [n° 29] — **1859** : 24 février [n° 30] — 16 mai [n° 31] — **1860** : 6 février. M. Amédée René [n° 32] — 9 février [n° 33] — 19 mars [n° 34] — 26 avril [n° 35] — 24 mai. M. Cochelet [n° 36] — 25 mai. M. Jourdain

17 novembre [nº 47] — 27 novembre [nº 48] — **1863** : 9 février [nº 49] — 28 mars. M. le Cte d'Auffay [nº 50] — 7 avril. M. Dr Egide Succi [nº 51] — 20 avril. M. d'Avannes [nº 52] — 19 novembre. Le Mis Ph. Raffaelli [nº 53] — 30 novembre [nº 54] — **1864** : 15 février [nº 55] — 7 avril [nº 56] — 27 mars [nº 57] — 28 novembre. M. Saullay de l'Aistre [nº 58] — 2 décembre [nº 59] — **1865** : 9 février. M. de Saint-George [nº 60] — 17 mars [nº 61] — 18 mars [nº 62] — 30 mars [nº 63] — 22 mai [nº 64] — 6 novembre. M. Félix Drouin [nº 65] — 7 décembre [nº 66] — **1866** : 28 février [nº 67] — 19 mars. M. Dubois [nº 68] — 18-19 mai [nº 69] — 29 juin [nº 70] — 3 décembre. Vte de Fer. [nº 71] — 7-8 mars. Vte de Fer. [nº 72] — 18 mars. M. de Magny [nº 73] — 13 avril [nº 74] — 23-24 avril [nº 75] — 6 mai [nº 76] — 24-25 juin. M. de Monmerqué [nº 77] — **1867** : 16-17 décembre. M. Blanchart [nº 79] — **1868** : 3 février. Dr Max. Michelin [nº 80] — 21-22 février [nº 81] — 7-8 avril [nº 82] — 12 mai. M. Yemeniz [nº 83] — 12-13 juin. M. Michelin [nº 84] — 14 décembre. Dr Schmitt [nº 85] — 19 décembre. M. J.-C. Brunet [nº 86] — **1869** : 18-19 janvier [nº 87] — 31 mars. M. Girard [nº 88] — 21 avril [nº 89] — 11 mai [nº 90] — 25 mai [nº 91] — 2 juin [nº 92] — 8 décembre. M. Durner [nº 93] — 22 décembre [nº 94] — **1870** : 14 février. M. Huillard [nº 95] — 12 avril [nº 96] — 2 mai. MM. Treuttel et Wurtz [nº 97] — 17-18 juin. M. le Cte de Vernac [nº 98] — **1871** : 31 octobre. M. Merlin [nº 99] — 13 décembre. MM. Dromont et Delestre [nº 100] — 19 décembre [nº 101] — **1872** : 12 mars [nº 102] — 11-13 avril. Capitaine d'Hervilly [nº 103] — 10-18 mai. M. Gauthier-Lachapelle [nº 104] — 9 novembre. Mlle Amélie Lassabathie [nº 105] — 14 décembre. M. Duvivier [nº 106] — **1873** : 12 février [nº 107] — 15 mars. M. Dufournel [nº 108] — 10 mai. Mme Mélanie Waldor [nº 109] — 12-13 mai. M. le Mis de Lescouët [nº 110] — 14 mai. M. Bordas et Voss [nº 111] — 1-4 juillet. M. Pécard [nº 112] — **1874** : 2 février [nº 113] — 27 mars [nº 114] — 20 mai [nº 115] — 22 mai. M. P.-J. Gosselin [nº 116] — 22 juin [nº 117] — 25 novembre. MM. L. Mimbelli et J. de Prémaray [nº 118] — 10 décembre. M. J.-L. Boilly [nº 119] — 12 décembre [nº 120] — **1875** : 18 février. M. Reignarg (Grangier de la Marinière) [nº 121] — 29 avril [nº 122] — 3 mai. M. Guizot [nº 123] — 7-8 mai [nº 124] — 28 juin [nº 125] — 9-10 décembre [nº 126] — 11 décembre [nº 127] — **1876** : 26 février. M. de Fresnel [nº 128] — 11 mars. M. Paul Foucher [nº 129] — 24-25 mars [nº 130] — 11 avril [nº 131] —

— 30 mai [n° 140] — 1er décembre [n° 141] — 15 décembre. Mis de Loyac [n° 142] — **1878** : 21 janvier [n° 143] — 11-13 février. Alf. Sensier [n° 144] — 11 mars. M. L. Sapin [n° 145] — 18-19 mars. Ed. de Manne [n° 146] — 6 mai [n° 147] — 20 mai. Mis d'Estourmel [n° 148] — 15 juin [n° 149] — 1-4 juillet. M. Poulet-Malassis [n° 150] — 13 juillet [n° 151] — 15 juillet. B. Fillon [n° 152] — 8 novembre. M. A. de la Fizelière [n° 153] — 6 décembre [n° 154] — 9 décembre [n° 155] — 10-13 décembre. M. Veydt [n° 156] — **1879** : 15 février. M. P. Eudel [n° 157] — 17 février. F. de Villars [n° 158] — 24 mars [n° 159] — 20 mai [n° 160] — 13-14 juin. Bon de Girardot [n° 161] — 12 juillet [n° 162] — 14 juillet [n° 163] — 15-17 juillet. B. Fillon [n° 164] — 15 décembre. M. Hippolyte Lucas [n° 165] — **1880** : 4 mars. M. J.-P. Mahérault [n° 166] — 24-25 mars. M. Lefebvre [n° 167] — 17 avril [n° 168] — 21 avril. MM. F. de Villars et Amédée Achard [n° 169] — 17 juin. M. le Bon Taylor [n° 170] — 18 décembre [n° 171] — **1881** : 24 janvier. M. Sazerac de Forge [n° 172] — 17-19 février. M. Marescot [n° 173] — 7-9 mars. M. Chambry [n° 174]. — 17 mars [n° 175] — 3 juin. M. le Bon Taylor [n° 176] — 20 juin [n° 177] — 4 juillet [n° 178] — 28 novembre [n° 179] — 1er décembre. Alfred et Paul de Musset [n° 180] — **1882** : 30 janvier [n° 181] — 14 mars [n° 182] — 30-31 mars et 1er avril. M. Em. Cottenet [n° 183] — 3 avril. M. Pochet-Deroche [n° 184] — 22 avril. [M. Baylé [n° 185] — 13 mai. M. de Fonscolombe [n° 186] — 23 mai [n° 187] — 25 mai [n° 188] — 30 mai [n° 189] — 27 juin [n° 190] — 28 juin. M. Baylé [n° 191] — 29 juin [n° 192] — 11 décembre. M. B. Fillon [n° 193] — 20 décembre [n° 194] — **1883** : 29-30 janvier. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 195] — 12 février. Dufaitre [n° 196] — 7 mars [n° 197] — 6 avril. Alfred et Paul de Musset [n° 198] — 2 mai [n° 199] — 5 mai. M. Baylé [n° 200] — 23-24 mai. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 201] — 30 mai [n° 202] — 1 juin [n° 202 bis] — 2 juin. M. Grangier de la Marinière [n° 203] — 18 juin [n° 204] — 19 juin [n° 205] — 27 juillet. B. Fillon [n° 206] — 10 décembre. M. Baylé [n° 207] — 14 décembre. M. de Loménie [n° 208] — **1884** : 18-19 janvier. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 209] — 21 janvier. Mme la Mise de Barol [n° 210] — 18-19 février. M. Alf. Bovet [n° 211] — 22 février [n° 212] — 8 avril. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 213] — 28 avril [n° 214] — 27 mai. M. Th. Silvestre [n° 215] — 28 mai [n° 216] — 29 mai. Boyard [n° 217] — 16 juin [n° 218] — 19-20 juin. Alf. Bovet. [n° 219] — 23 juin. M. Baylé [220] — 24 juin [n° 221] — 30 juin. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 222] — 1er décembre [n° 223] — 13 décembre [n° 224] — 22 décembre. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 225] — **1885** : 29 janvier. M. Baylé [n° 226] — 19-21 mars. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 227] — 15-16 avril [n° 228] — 12 juin. M. Ant. de Latour [n° 229] —

13-16 juin. M. A. Bovet [n° 230] — 16-17 novembre. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 231] — 23 novembre [n° 232] — 14 décembre [n° 232bis] — 23 décembre. M. Baylé [n° 233] — **1886** : 29 janvier [n° 234] — 20 février. M. le Bon de Gérando [n° 235] — 12 mars. M. Alf. Potiquet [n° 236] — 21-22 avril. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 237] — 13 mai [n° 238] — 15 mai [n° 239] — 9 juin [n° 240] — 10 juin [n° 241] — 25 juin [n° 242] — 2 décembre [n° 243] — 17 décembre. M. Baylé [n° 244] — 20-22 décembre. M. P.-A. Dnbrunfaut [n° 245] — 27 décembre [n° 246] — **1887** : 15 janvier [n° 247] — 22 janvier [n° 248] — 15 février. M. Ed. Meaume [n° 249] — 16 février [n° 250] 25 février [n° 251] — 15-16 mars [n° 252] — 19 mars. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 253] — 26 mars [n° 254] — 1er avril. M. E. Miller [n° 255] — 2 avril. M. P.-A. Dubrunfant [n° 256] — 2 juin [n° 257] — 6 juin [n° 258] — 8 juin [n° 259] — 10 juin [n° 260] — 11 juin [n° 261] — 22 juin. J. Adert [n° 262] — 1er juillet. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 263] — 7-8 novembre [n° 264] — 21 novembre [n° 265] — 9 décembre. M. Baylé [n° 266] — 22 décembre [n° 267] — 23 décembre. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 268] — **1888** : 16 janvier. M. Violet-d'Epagny [n° 269] — 21 janvier [n° 270] — 7 février [n° 271] — 11 février [n° 272] — 13 février [n° 273] — 27-28 février. M. L. Téchener [n° 274] — 7 mars [n° 275] — 19-21 mars. E. Dentu [n° 276] — 22 mars [n° 277] — 23 mars [n° 278] — 29 mars. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 279] — 25 avril [n° 280] — 26 avril [n° 281] — 14 mai. M. Ducoin [n° 282] — 15 mai. M. Lefebvre [n° 283] — 26 mai. M. Ch. Fontaine [n° 284] — 28 mai. Bon de Cholet [n° 285] — 13 juin [n° 286] — 14 juin. M. Lefebvre [n° 287] — 15 juin. Gal Bon de Thorenc [n° 288] — 25 juin. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 289] — 15 novembre [n° 290] — 19 novembre. M. Ch. Cuchetet [n° 291] — 27 novembre [n° 292] — 13 décembre. M. Lefebvre [n° 293] — 18 décembre. M. Ch. Monselet [n° 294] — 29 décembre. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 295] — **1889** : 19 janvier. M. Baylé [n° 296] — 30 janvier. M. Dufour [n° 297] — 6 février [n° 298] — 27 février [n° 299] — 16 mars [n° 300] — 29 mars. M. Lefebvre [n° 301] — 18-19 avril. M. Jules Desnoyers [n° 302] — 20 avril. M. Lambert [n° 303] — 13 mai. M. P.-A. Dubrunfaut [n° 304] — 17 mai [n° 305] — 18 mai. M. Renard [n° 306] — 11 juin [n° 307] — 24 juin [n° 308] — 25 juin. M. P.-A. Dubrunfaut

20 juin. M. Eug. Piot [nº 326] — 23 juin [nº 327] — 24 juin M. P.-A. Dubrunfaut [nº 328] — 26 novembre [nº 329] — 20 décembre [nº 330] 27 décembre. M. P.-A. Dubrunfaut [nº 331] — **1891** : 6 janvier. M. le Mis de Queux de St-Hilaire [nº 332] — 29 janvier. M. Champfleury [nº 333] — 30 janvier [nº 334] — 25 février [nº 335] — 11 avril [nº 336] — 30 mai [nº 337] — 5 juin [nº 338] — 8 décembre [nº 339] — 22 décembre [nº 340] — **1892** : 23 janvier [nº 341] — 20 février [nº 342] — 26 mars [nº 343] — 7 mai [nº 344] — 20-22 juin. M. Bardin [nº 345] — 23 décembre [nº 346] — 29 décembre [nº 347] — **1893** : 28 janvier [nº 348] — 10 mars [nº 349] — 14 avril [nº 350] — 6 mai. M. Douglas [nº 351] — 18-20 mai. M. A. Gouzien [nº 352] — 10 juin [nº 353] — 15 juin [nº 354] — 9 décembre [nº 355] — **1894** : 7 février [nº 356] — 15 février. M. Alf. Blanche [nº 357] — 4 avril [nº 358] — 24 mai [nº 359] — 21 juin [nº 360] — 17 novembre [nº 361] — **1895** : 9 janvier [nº 362] — 23 mars [nº 363] — 27 mai. M. de Loménie [nº 364] — 17 décembre [nº 365] — Grand-duc Nicolas Michaïlowitch [nº 366] (1) — **1896** : 5 mars [nº 367] — 30 mai [nº 368] — 19 juin. Pce Galitzin [nº 369] — 19 novembre [nº 370] — **1897** : 10 février. M. le Bon J. Pichon [nº 371] — 8-9 mars. M. A. Piat [nº 372] — 5 juin [nº 373] — **1898** : 25 mars [nº 374] — 19 mars. M. E. Dumas [nº 375] — **1899** : 20 janvier [nº 376] — 18 mars [nº 377] — 10 mai [nº 378] — 15 novembre [nº 379] — **1900** : 20 janvier [nº 380] — 23 février. M. J.-L. Fabre [nº 381] — 5-6 avril. Et. Charavay [nº 382] — 19 mai [nº 383] — 8 juin [nº 384] — 20 octobre [nº 385] — 15 novembre [nº 386] — 14 décembre [nº 387] — **1901** : 25 janvier [nº 388] — 21-22 février. M. Et. Charavay [nº 389] — 21 mars [nº 390] — 29 avril [nº 391] — 17-18 mai. M. Et. Charavay [nº 392] — 15 juin [nº 393] — 10 décembre. M. Et. Charavay [nº 394].

(1) La vente de la collection s'est effectuée à l'amiable.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 18 JANVIER 1902

Cette vente a réussi admirablement. Toutes les pièces ont atteints des prix plus que satisfaisants. La publication de la liste des prix est la meilleure réponse à donner aux personnes, peu compétentes, qui affirment que les autographes ne se vendent pas.

Nos		Prix
1	Adam (Adolphe)	33
2	Arvers (Félix)	31
3	Balzac (Honoré de)	105
4	do	22
5	Barras (Paul)	42
6	do	42
7	Baudelaire (Charles)	55
8	do	30
9	Beauharnais (Eug. de)	40
10	Beauharnais (Hort. de)	32
11	Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de)	111
12	Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de)	42
13	Becque (Henry)	26
14	Benserade (Isaac de)	87
15	Béranger (P.-J. de)	36
16	Berlioz (Hector)	27
17	Berri (M.-C. duch. de)	19
18	Beyle (Henri)	41
19	Bizet (Georges)	19
20	Bocage (P. Tousez dit)	21
21	Boieldieu (Adrien)	25
22	Bonaparte (Louis)	51
23	Bonaparte (Lucien)	46
24	Bonaparte (Jérôme)	55
25	Brohan (Suzanne)	23
26	Brohan (Augustine)	23
27	Brohan (Madeleine)	55
28	Buffon (Jean-Louis Leclerc, comte de)	16
29	Calasance (St-J. de)	81
30	Carcavi (Pierre de)	29
31	Carignan (Thomas de Savoie, prince de)	12
32	Caro (Edme)	18
33	Catherine de Médicis	29
34	Charles IX	12
35	Chateaubriand (François-René, vic. de)	51
36	Chateaubriand (François-René, vic. de)	41
37	Cherbuliez (Victor)	12
38	Chéri (R.-M. Cizos, dite Rose)	14
39	Condé (Louis II, de Bourbon, prince de)	20
40	Coppée (François)	30
41	Courier (Paul-Louis)	44
42	Cousin-Montauban (C.)	15
43	Daudet (Alphonse)	130
44	David (J.-L.)	25
45	do	20
46	do	35
47	Dazincourt (J.-J.-Bap. Albouis, dit)	45
48	Debelle (J.-F.-J.)	27
49	Déjazet (Virginie)	10
50	Delvau (Alfred)	10
51	Desclée (Aimée)	23
52	Des Herbiers de Létanduère (H.-F.)	22
53	Desmoulins (Lucile Duplessis)	500
54	Doré (Gustave)	10
55	Drouais (Jean-Germ.)	24

Nos		Prix
56	Du Camp (Maxime)....	30
57	Ducis (Jean-François).	14
58	Dumas (Alexandre)....	44
59	do	51
60	Estrées (Gabrielle d')..	96
61	Eugénie de Montijo ...	105
62	Fabre d'Eglantine (P.-F.-N.)..............	20
63	Favart (Ch.-S.)........	35
64	Favart (Théâtre).......	25
65	do	41
66	Fénelon (François de Salignac de la Motte de).................	200
67	Ferry (Jules)..........	12
68	Feuillet (Octave)......	10
69	Flaubert (Gustave)....	33
70	Florian (J.-P. Claris de).	40
71	Gambetta (Léon)......	17
72	Gassion (Jean, comte).	12
73	Gautier (Théophile)...	28
74	Geoffroy Saint-Hilaire (Etienne)...........	10
75	Gérard de Nerval (Gérard Labrunie dit)..	26
76	Godard (Benjamin)....	8
77	Grandville (J.-I.)......	32
78	Guiche (Armand de Gramont, comte de)....	75
79	Halévy (Fromental)...	29
80	Haussonville (Joseph de Cléron, comte d').	67
81	Henri IV..............	22
82	Hérold (Ferdinand) ...	46
83	Hervé (Fl. Ronger dit).	15
84	Hoche (Lazare)	25
85	Hugo (Victor)	55
86	Hugo (Adèle)..........	10
87	Ingres (Jean)..........	19
88	Jacque (Charles)	19
89	Jaquotot (Victoire)....	12
90	Joseph (François Leclerc du Tremblay, dit le Père)..	22
91	Lamartine (Alph. de)	280

Nos		Prix
98	Louis XII.............	21
99	Luxembourg (F.-H. de Montmorency duc de)	41
100	Magnan (B.-P.)........	18
101	Malibran (M.-F. Garcia).	37
102	Marie-Amélie	10
103	Marie-Antoinette......	125
104	Mars (H. Boutet, dite)..	38
105	do ..	13
106	Massé (Victor).........	26
107	Masséna (André)......	45
108	Massillon (J.-B.).......	30
109	Matignon (Ch.-Aug. de Goyon, comte de)...	12
110	Maupassant (Guy de)..	76
111	Mazarin, (J., cardinal).	25
112	Mérimée (Prosper)....	17
113	Metternich (C.-W.-N.-L. prince de)...........	35
114	Molé (François-René)..	14
115	Monnier (Henry)......	15
116	Montmorency (C.-L. de Montmorency-Luxembourg)...............	12
117	Monvel (J.-M. Boutet de)	12
118	Mounet-Sully (Jean)...	16
119	Musset (Alfred de).....	115
120	do	71
121	Napoléon Ier..........	50
122	do	35
123	Nemours (V. de Saxe-Cobourg, duch. de)..	10
124	Orléans (Adélaïde d')..	10
125	Pélissier (Amable).....	21
126	Pie VIII (F.-S. Castiglioni)	20
127	Porto-Maurizo (Saint-Leonardo da).......	84
128	Poytiers (Jean de).....	20
129	Préville (Pierre-Louis Du Bus, dit).........	40
130	Proudhon (P.-J.)......	76
131	Quinault (J.-F.)........	28
132	Rachel (E. Félix, dite)	15

Nos		Prix
138	Reyer (Ernest)........	25
139	Rousseau (Théodore)..	18
140	Rouvière (Philibert)...	12
141	Saint-André (Jacques d'Albon de).........	29
142	Saint-Huberty (Anne-Ant. Clavel, dite)....	30
143	Saint-Saëns (Camille)..	24
144	Saint-Simon (Henri de).	14
145	Sand (George).........	30
146	Schnetz (Victor).......	13
147	Sobieski (Jean)........	72
148	Sontag (Henriette).....	18
149	Taine (Hippolyte).....	30
150	Talleyrand - Périgord (A.-A.)..............	12
151	Talma (F.-J.)..........	82
152	do	20
153	Vallès (Jules)..........	35
154	Verdi (Giuseppe)......	76
155	Veuillot (Louis).......	36
156	Viardot (P. Garcia Mad.)	13
157	Vigny (A., comte de)...	255
158	do ..	510
159	Viotti (Jean-Baptiste)..	10
160	Voisenon (C.-H. de Fusée, abbé de).....	25
161	Voltaire (F.-M. Arouet de)................	120
162	Yvon (Adolphe).......	10
163	Zingarelli (Niccolo)....	20
164	do	96
165	Zola (Emile)..........	10

LA COLLECTION CARLO LOZZI

Les amateurs étrangers cèdent parfois à la tentation d'imprimer, de leur vivant, le catalogue de leur collection ; c'est une petite satisfaction d'amour-propre qu'ils s'octroient volontiers. Le fait est assez rare en France et nous ne connaissons pas de catalogue français, rédigé du vivant du collectionneur, en dehors d'un but de réalisation.

Nous avons déjà signalé le catalogue de la collection de M. Alexandre-Meyer Cohn, et celui de M. Donebauer. Aujourd'hui nous nous faisons un devoir de présenter à nos lecteurs le catalogue de la collection Carlo Lozzi, de Rome, rédigé par M. Leo S. Olschki (1). Ainsi que le titre du catalogue l'indique la collection de M. Carlo Lozzi est consacrée à la musique et à tout ce qui s'y rattache : compositeurs en tous genres, librettistes, interprètes (2), chefs d'orchestre, exécutants, fabricants d'instruments de musique, musicographes, réformateurs du chant grégorien, critiques musicaux, bibliographes, protecteurs des musiciens, collectionneurs d'autographes musicaux, etc... On voit combien, sans jeu de mots, le champ est vaste.

Aussi M. Lozzi possède-t-il les noms qu'on s'attendait le moins à rencontrer dans une collection aussi spéciale. C'est ainsi que nous voyons Diderot, Hegel, Condillac, La Grange, Kepler, etc..., parmi les savants ayant traité de la musique ; Théophile Gautier, Sarcey, Vitu, Brofferio, dans les critiques. A côté d'Aloÿs Fuchs et de Cherubini, grands amateurs de manuscrits musicaux, nous voyons figurer MM. Bovet, Po-

(1) Leo S. Olschki : *Una visita alla collezione del comm. C. Lozzi di autographi e documenti riguardante la musica e il teatro in tutte le loro appartenenze e ogni sorta di spettacolo* (estratto dalla Bibliofilia), une brochure in-4, 31 p., ornée de fac-similés d'autographes.

(1) Une section porte ce titre : *Cantatrici celebri anche per belleza et galanteria !*

sonyi et Donebauer. En recueillant les autographes des grands hommes on s'associe à leur gloire.

Afin de rendre le catalogue facile à consulter, tout en conservant les divisions très personnelles du collectionneur, on aurait dû donner une liste alphabétique et imprimer au-dessous des fac-similés les noms des célébrités dont le cliché nous représente l'écriture. Ces fac-similés sont la partie la plus précieuse du catalogue, car plusieurs reproduisent des pièces absolument introuvables. Voici la liste de ceux que nous avons remarqués :

Alfieri (Vittorio). — Byron. — Caccini (Guilio). — Chopin (Frédéric). — Cimarosa (Domenico). — Corelli (Archangelo). — Dumas père. — Frédéric II, de Prusse. — Gaffurio (Franchino). — Gombert (Nicolas). — Guidetti (Giovanni). — Haydn (Joseph). — Heine (Henri). — Kepler (Jean). — Maggini (Paolo). — Malibran (Marie). — Manzoni. — Matteo Degli Organi. — Matelart (Jean). — Monteverde (Claudio). — Pie V (Saint). — Politien (Ange). — Rousseau (J.-J.). — Salo (Gaspare da). — Scala (Giovanni). — Stradivarius (Antonio). — Vecchi (Orazio).

Le catalogue de la collection de M. Lozzi, en plus de son cadre si original, est une source de renseignements pour les amateurs d'autographes musicaux. Il faut donc le garder avec soin, car certains fac-similés, ceux de Cimarosa et de Stradivarius notamment, fournissent des éléments de comparaison difficiles à rencontrer et sont d'autant plus précieux.

R. B.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTAIRES DU THÉATRE-FRANÇAIS

(1er SUPPLÉMENT)

---

352. **WEBER** (Caroline-*Eugénie*).
Née à Paris, le 6 février 1867.
Elève de Got au Conservatoire.
1er prix de tragédie en juillet 1885.
Débute à l'Odéon le 21 novembre suivant.
Épouse son camarade Léon SEGOND, le 18 novembre 1886.
Engagée à la Comédie Française le 1er juin 1887.
Débute le 31 août suivant.
Quitte la Comédie le 1er juin 1888.
Odéon. — Châtelet. — Odéon. — Porte St-Martin. — Tournées.
Réengagée comme pensionnaire le 1er juillet 1900.
Nouveau début le 3 décembre suivant.
(Dona Sol, Phèdre, Chimène, Andromaque, Hermione, Clara Vignot, la Reine, Guanhumara.)
Elue sociétaire à l'unanimité, à dater du 1er janvier 1902, à cinq douzièmes de part sociale.
Officier d'académie (1897), de l'Instruction publique (1902).

GEORGES MONVAL.

LISTE DES CATALOGUES DE VENTES

publiés par la Maison CHARAVAY Aîné

(Jacques, Etienne, Noel CHARAVAY)

(1843-1901)

(Suite)

Liste alphabétique des noms de collectionneurs

ACHARD (Amédée), 169.
ADERT (Jacques), 262.
AMANT, 13 et 38.
AUBERTET, 8.
AUFFAY (le Cte d'), 50.
AVANNES (d'), 52.
BARDIN, 345.
BAROL (la Mise de), 210.
BAYLÉ, 185, 191, 200, 207, 220, 226, 233, 244, 266, 296.
B. et C. 94.
BLANCHARD, 79.
BLANCHE (Alfred), 357.
BOILLY (J.-L.), 119.
BORDAS, 111.
BOVET (Alfred), 211, 219, 230.
BOYARD, 217.
BRUNET (J.-Ch.), 86.
C. (l'Abbé), 87.
C. A. (le chevalier), 64.
CAP, 155.
CH., 17.
CHARAVAY (Etienne), 382, 389, 392, 394.
CHAMBRY, 174.
CHAMPFLEURY, 333.
CHAVIN de MALAN, 25bis.
CHOLET (le Bon de), 285.
COCHELET, 36.
COLIN (Adèle), v. Mme Martelet.
COTTENET (E.), 183.
CRÉPET (Eugène), 322.
CUCHETET (Charles), 291.
D. (Madame), 2.
D. (M.), 63.
D. et F., 28.
DAVID d'Angers 319.
DELESTRE, 100.
DUBOIS, 68.
DUBRUNFAUT, 195, 202, 209, 213, 222, 225, 227, 231, 237, 245, 253, 256, 263, 268, 279, 288, 295, 304, 309, 313, 320, 328, 331.
DUCOIN (Auguste), 282.
DUFAITRE, 196.
DUFOUR, 297.
DUFOURNEL, 108.
DUMAS (Eugène), 375.
DUPLESSIS, 16.
DURNËR, 93.
DUVIVIER, 106.
E. (de Zurich), v. Martin (A.) et La Roche-Lacarelle.
E. M. [Montaux (E.)], 370.
ESTERHAZY (Cte Georges), 22.
ESTOURMEL (le Mis d'), 148.
EUDEL (Paul), 157.
FABRE (J.-L.), 381.
FAVART, 273.
FER. (le Vte de), 71, 72.
FILLON (Benjamin), 138, 139, 152, 164, 189, 193, 206.
FOERTSCH, 16.
FONSCOLOMBE (de), 186.
FONTAINE (Charles), 284.
FOUCHER (Paul), 129.
FRESNEL (de), 128.
GALITZIN (le Prince A.), 369.
GAUTHIER-LACHAPELLE, 104.
GÉRANDO (le Bon de), 235.
GIRARD, 88.
GIRARDOT (bnne de), 161.
GOSSELIN, 116.
GOUZIEN (Armand), 353.
GRANGIER DE LA MARINIÈRE, 134, 203

LISTE DES FAC-SIMILÉS

CONTENUS DANS LES CATALOGUES

(Liste des catalogues contenant des fac-similés) (1)

LISTE DES FAC-SIMILÉS (1)

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 17 FÉVRIER 1902

Les ventes continuent à bien marcher, la liste des prix que nous donnons ci-après, en est la meilleure preuve.

Nos		Prix
1	Adam (Adolphe)..	21
2	Beauharnais (Am. de).	15
3	Annebault (Cl. d').....	18
4	Augereau (P.-F.-C.)...	29
5	Banville (Th. de).....	33
6	Barnave (A.-P.-J.-M.).	12
7	Batz (J.-P.-L., bon)....	18
8	Baudelaire (Charles)..	17
9	do ..	51
10	Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de).	42
11	Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de).	40
12	Benezech (Pierre).....	28
13	Béranger (P.-J. de).....	40
14	do	32
15	Bernard (Claude).....	22
16	Berthier (Alexandre)..	205
17	Boerhaave (H.)........	30
18	Bourbon (Jean II, duc de)................	65
19	Cambacérès (Jean-Jacques Régis de).....	15
20	Catherine de Médicis.	41
21	Chapelain (Jean).....	78
22	Chateaubriaud (François-René, vte de)...	53
28	Collot d'Herbois (J.-M.)...............	22
29	Coppée (François)....	42
30	Courbet (Gustave)....	61
31	Daguesseau (H.-F.)...	10
32	Danton (G.-J.)........	125
33	Davout (Louis).......	12
34	do	8
35	Déjazet (Virginie).....	15
36	Dommartin (Elzéar-Aug. Cousin de)....	19
37	Dumas père (Alex.)...	26
38	Dumas fils (Alex.)....	76
39	do	41
40	Dupanloup (Félix)....	6
41	Dupont (P., comte)...	26
42	Faucher (Constantin).	8
43	Feraud (Jean).........	10
44	Feuillet (Octave).....	16
45	Flaubert (Gustave)...	20
46	François de Sales (St).	250
47	Gambetta (Léon).....	12
48	Gerle (C.-A., Dom)...	30
49	Glatigny (Albert).....	60
50	Gramont (Gabriel, cardinal de)...........	13
51	Grouchy (E., mis de)..	52

Nos		Prix
58	Joséphine	120
59	Joséphine (fournisrs de l'Impératrice)	120
60	Joséphine (Garde-robe de l'Impératrice)	100
61	Kellermann (F.-C.)	24
62	Lafarge (Marie Cappelle, Madame)	33
63	La Feuillade (G. d'Aubusson de)	15
64	Laharpe (A.-E.)	6
65	Lalo (Edouard)	20
66	Lapérouse (J.-F. Galaup de)	40
67	Latouche-Tréville (L.-R.-M. Levasseur de)	26
68	Le Blanc (J.-B., abbé)	50
69	Lecourbe (C.-J., cte)	12
70	Lefebvre (F.-J.)	55
71	Le Normant d'Etioles (Alexandrine)	42
72	Le Peletier Saint-Fargeau (Michel)	85
73	Lépicié (Bernard)	36
74	Lobau (George Mouton, comte)	8
75	Louise d'Orléans	105
76	Manuel (Louis-Pierre)	22
77	Maquet (Auguste)	21
78	Marat (Jean-Paul)	55
79	Marceau (F.-S.)	28
80	Marcenay de Ghuy (A. de)	40
81	Marie-Louise	155
82	Marragon (J.-B.)	12
83	Masséna (André)	55
84	Maupassant (Guy de)	75
85	Meyerbeer (Jacques)	66
86	Milhaud (J.-B., cte de)	15
87	do	22
88	Molitor (G.-J.-J., cte)	26
89	Musset (Alfred de)	80
90	Napoléon Ier	75
91	do	210
92	do	78

Nos		Prix
93	Natoire (Charles)	66
94	Neuville (Alph. de)	11
95	Oudet (J.-J.)	10
96	Paris de Monmartel (Jean)	12
97	Pasteur (Louis)	13
98	Pompadour (J.-Ant. Poisson, Mse de)	
99	Prieur (P.-L.)	210
100	Prieur-Duvernois (Claude-Antoine)	12
101	Quesnay (François)	20
102	Rachel (Elisa Félix, dite)	60
103	Richepance (Antoine)	17
104	Robespierre (M. de)	110
105	Ronsin (C.-Ph.)	8
106	Sand (Geérge)	51
107	Schneider (Euloge)	25
108	Soufflot (J.-G.)	51
109	Soulier (J.-A., bon de)	20
110	Soult (Jean de Dieu)	55
111	Turenne (Henri de la Tour, vte de)	40
112	Valhubert (Roger)	25
113	Vallès (Jules)	40
114	Victor (C. Perrin dit)	22
115	do	32
116	Vigny (Alfred de)	59
117	Voisenon (Cl.-H. Fusée, abbé de)	20
118	Zola (Emile)	15
119	do	20
120	Acad. d'Architecture	71
121	Bouches-du-Rhône	20
122	do	8
123	Comité de salut public	40
124	Curiosités	10
125	Divers	23
126	Joséphine Bonaparte en Italie	75
127	Paris	75
128	Tapisserie en Flandre	60
128bis	Manuscrits originaux	30

LES LETTRES

DE

MÉRIMÉE EN COUR D'APPEL

Il y a un an, l'*Amateur d'autographes* publiait le jugement très étudié rendu par la 11e chambre correctionnelle, sous la présidence de M. Monier, dans le procès intenté par une dame Hémon, se disant propriétaire des lettres de Mérimée et la maison Calmann-Lévy à propos de *Lettres inédites de Prosper Mérimée* (1).

La 9e chambre de la Cour d'Appel, de création récente, a, dans la même affaire, rendu le 15 juin 1901 un jugement différent, sous la présidence de M. Poupardin, assisté de Messieurs les conseillers Dubreuil, Naudin, Weill et Jambois. Le ministère public était représenté par M. Le Bourdellès.

Nous croyons nécessaire de reproduire cet arrêt, avec les notes et observations que M. Chambon a cru devoir y ajouter pour en élucider le texte :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Au nom du peuple Français.

Entre les nommés : 1o CHAMBON Pierre-Maurice-Barthélemy, âgé de 30 ans, né à Gannat (Allier), le 28 avril 1871 de Pierre et de Léonie Lacroix, bibliothécaire de l'Université de Paris, demeurant à Paris, boulevard Diderot no 58. Prévenu, défendeur, intimé, comparant, assisté de Me Bordier avocat, d'une part : 2o Dorbon Henri, 45 ans, libraire, né le 9 février 1855 à Malamboz (Jura) de Antoine et de Jeanne Claude Boivert, demeurant à Paris, rue de Seine, no 6, prévenu, défendeur, intimé, comparant, assisté de

Paris, rue du Cherche-Midi nº 55, agissant en qualité de légataire universelle de Mme Ewers elle-même légataire de Prosper Mérimée, et 2º la SOCIÉTÉ COMMERCIALE CALMANN-LÉVY, éditeur, dont le siège est à Paris, rue Auber nº 3. Ces 2 dernières demanderesses, partie civile appelantes, représentées par des conclusions de Me Gibou, avoué à la Cour, assistées de Me Masse avocat. Et M. le Procureur de la République près le Tribunal de la Seine plaignant, demandeur, appelant à l'égard de Chambon seul. De dernière part en présence de M. le Procureur général, joint en la cause le ministère public et les parties civiles ont relevé appel le 26 décembre 1900, d'un jugement rendu *contre* (*sic*) Chambon (1) le 17 décembre 1900, par lequel et par les motifs exprimés, le Tribunal a déclaré non établie la prévention dilictueuse de contrefaçon en publiant et mettant en vente ou vendant des lettres de Mérimée, ladite prévention relevée tant à l'encontre de Dorbon, qu'à l'encontre de *Chambon*, et dont leur avaient fait grief, dame veuve Hémon agissant comme légataire universelle de Prosper Mérimée et Georges Calmann-Lévy représentant la Société commerciale Calmann-Lévy et agissant en qualité de cessionnaire (2) des droits d'auteur sur une partie de la correspondance de Mérimée les en a relevés en conséquence sous dépens lesquels avancés par les parties civiles et demeurés à leur charge ont été liquidés à 13 fr. 15.

La cause portée à l'audience publique de la Cour du 7 juin 1901, et à l'appel de la cause Me Gibou, avoué à la Cour, a déposé sur le bureau de la Cour des conclusions au nom des parties civiles ; Ouï M. le conseiller Weil en son rapport, les prévenus en leurs moyens de défense, Me Masse, avocat des parties civiles, en la première partie de ses conclusions de plaidoirie et l'affaire fut remise au 14 juin pour continuation, la cause de nouveau portée à l'audience publique de la Cour du 14 juin 1901, ouï Me Masse, avocat des parties civiles, en la continuation et la fin de ses conclusions et plaidoiries, Me Bordier, avocat de Chambon, et Me Worms, avocat de Dorbon, aussi en leurs conclusions et plaidoiries respectives et M. Le Bourdellès, substitut du Procureur général, en ses réquisitions et la cause fut mise en délibéré pour l'arrêt être rendu à l'audience du 15 juin 1901. Et à l'audience publique de la Cour de ce jourd'hui où l'affaire avait été renvoyée pour prononcer arrêt. Vu les conclusions déposées sur le bureau de la Cour, vu toutes

les pièces du procès (3) et vidant son délibéré, ordonne à la dernière audience.

La Cour, statuant sur l'appel du Ministère public et sur celui des parties civiles à l'égard de Chambon, ensemble sur les conclusions disposées par les parties civiles et faisant droit sur le tout :

Considérant qu'aucun appel n'a été relevé contre Dorbon ;

Considérant que la poursuite contre Chambon a pour objet de le faire condamner comme contrefacteur à raison de publication 1° de lettres adressées par Mérimée à divers et qui ont été déposées dans des bibliothèques publiques : 2° de lettres adressées par Mérimée à Panizzi.

En ce qui touche les lettres que Chambon a trouvées dans les bibliothèques publiques, considérant que *sans avoir à discuter les droits appartenant à l'Etat et à l'administration en vertu du décret du 20 février 1809* (1), il suffit pour relaxer le prévenu des fins de la poursuite, de constater que les autorisations de publier dont il justifie constituaient tout au moins un titre en vertu duquel il pouvait de bonne foi se considérer comme libre d'agir ainsi qu'il l'a fait.

En ce qui touche les lettres Panizzi : Considérant que la Société Calmann-Léuy a acquis les droits que pouvait avoir sur elle le destinataire *: que les droits qu'elle invoque de ce chef sont reconnus par la veuve Hémon* (2), *laquelle agit conjointement avec lad. société comme étant de son côté aux droits de Mérimée, l'expéditeur* (3), considérant que Chambon a publié partie des lettres

(3) Il semble que si cet examen a été fait, il a été au moins très superficiel, puisque l'arrêt prononce la « confiscation des exemplaires en tant qu'ils auraient été saisis chez Chambon », alors que dans les pièces communiquées se trouvait le procès-verbal de saisie opérée chez M. Dorbon.

(1) La cour devait se prononcer *nettement*, et confirmer les droits de l'Etat, au lieu de mettre cette phrase qui permet toutes poursuites contre ceux qui publieront des documents provenant de dépôts public, *quoique les considérants du premier jugement n'en subsistent pas moins sur ce point.*

(2) Reconnus, où et comment ?

(3) La veuve Hémon agit conjointement, dans l'action commune, mais séparément quant aux droits. Voici les termes mêmes de la citation reçue par moi le 25 mai 1900 :

« Attendu qu'au mépris des droits des requérants M. Chambon s'est permis du publier un volume... contenant une centaine de lettres inédites adressées par Mérimée.

« Attendu en ce qui concerne *toutes les lettres inédites de Mérimée*, que Mme Hémon a seule le droit d'en autoriser la publication.

« Attendu en ce qui concerne les lettres à Panizzi que la maison Calmann-

au mépris des droits des susnommés ; que les 1rs juges ont justement décidé que ces droits s'étendent sur l'ensemble des lettres sans distinction entre les parties imprimées et celles non imprimées dans l'édition Calmann-Lévy et que dût-on restreindre aux parties imprimées l'effet du dépôt effectué par la Société Calmann-Lévy, l'action actuelle n'en serait pas moins recevable en vertu de la règle que la nécessité du dépôt ne s'applique qu'aux ouvrages mis à jour ; considérant, d'autre part, que la *publication de 2 lettres dans leur entier* (1) *et de nombreux* (2) *passages expurgés de l'édition Calmann-Lévy ne peut être considéré comme le simple exercice du droit de critique et d'étude littéraire* (3). *Que le texte de Mérimée constitue la partie principale de l'ouvrage édité par Chambon* (4) *et n'y figure pas seulement comme accessoire d'un travail personnel à ce dernier,* QU'IL N'Y EST POINT INSÉRÉ A TITRE DE CITATIONS OU DE DOCUMENTS SUR LESQUELS S'EXERÇAIT LA DISCUSSION DE L'AUTEUR (5), *que dans les conditions où elle est opérée, la publication constitue une véritable édition d'une œuvre sur*

Lévy en a acquis la propriété, qu'elle les a publiées, *qu'elle a dans un intérêt supérieur de morale et par respect pour le soin, la mémoire de l'auteur, de ne pas livrer à la publicité* certains passages qui auraient pu éveiller les justes susceptibilités des personnes y dénommées ou de leurs représentants.

« *Que M. Chambon s'est permis de publier dans son volume ces passages qu'une sage discrétion avait fait écarter par les éditeurs, seuls autorisés à publier les lettres.*

« Attendu qu'en vertu de l'art. 425 du code pénal, etc... »

Donc la veuve Hémon n'agissait que pour les lettres des dépôts publics, et la maison de commerce Calmann-Lévy pour les *Lettres à Panizzi.*

(1) L'une d'elles est incomplète de la fin. De plus, aux audiences des 7 et 14 juin 1901, l'avocat de la dame Hémon a formellement déclaré qu'il ne pouvait revendiquer aucune propriété sur ces 2 lettres que M. Fagan n'avaient pas communiquées à la maison Calmann.

(2) Très vague. Ceci prouve bien que l'on ne savait pas au juste ce qu'il y avait dans mon volume.

(3) Singulière théorie.

(4) Ceci ne peut s'appliquer qu'aux lettres inédites de Mérimée à Cousin, Boissonade, etc., car l'on ne peut dire des *Lettres à Panizzi* qu'elles constituent la *partie principale de l'ouvrage édité* par moi.

laquelle Chambon n'avait pas de motifs légitimes de se croire un droit quelconque (1), *que sa négligence à se préoccuper du droit pouvant appartenir à autrui ne saurait équivaloir à la bonne foi exclusive du délit* (2).

Sur les réparations civiles :

Considérant que la Cour possède les éléments d'appréciation nécessaires pour fixer le chiffre du dommage causé aux poursuivants par le délit commis ;

Sur la demande reconventionnelle de Chambon :

Considérant qu'il n'est pas justifié d'un préjudice (3) dont les poursuivants, qui triomphent pour partie tout au moins dans leurs prétentions, doivent la réparation.

Et adoptant au surplus les motifs des premiers juges en ce qu'ils concordent avec ceux du présent arrêt.

PAR CES MOTIFS :

Rejette les conclusions déposées contre Dorbon, comme non recevables, infirme le jugement dont est appel, en ce qu'il a renvoyé Chambon des fins de la poursuite en contrefaçon et a condamné les parties civiles aux dépens. Décharge en conséquence les parties civiles des condamnations leur faisant grief de ce chef. Déclare Chambon coupable d'avoir commis depuis moins de 3 ans à Paris le délit de contrefaçon prévu et puni par les art. 425 et 427 du Code pénal, lesquels lus à l'audience par M. le Président, sont ainsi conçus :

« 425. Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production imprimée ou gravée en

(1) S'il s'agit des *Lettres à Panizzi* seules, on ne peut dire qu'elles constituent une véritable édition, car ce serait absolument monstrueux de considérer comme édition seize pages sur les 400 du volumes. Cela ne peut donc concerner que les lettres de Mérimée : Ce sont donc les droits de l'Etat qui sont en jeu.

(2) Qu'est-ce que cela veut dire ? — Je savais que Calmann-Lévy avait édité les *Lettres à Panizzi* (M. Le Bourdellès ne me l'a pas appris). Mais pour exercer les droits — *toujours reconnus avant cet arrêt* — de critique et de citation, je n'avais nul besoin de l'autorisation de la maison Calmann. — Quant à la dame Hémon, pas plus maintenant qu'autrefois, je ne lui reconnais de droit sur des lettres appartenant à l'Etat.

(3) La cour trouve donc que les faits d'être cité abusivement devant un commissaire de police, de recevoir des papiers d'huissier, de perdre beaucoup de temps ne constituent pas de préjudiee ? Et le fait même d'être cité en correctionnelle, au lieu d'être poursuivi au civil ? Est-ce dans le but de m'être utile dans ma carrière ou de me nuire que mes deux adversaires ont suivi cette voie ?



entier ou en partie, au mépris des lois et réglemens relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon un délit.

« 427. La peine contre le contrefacteur ou contre l'introducteur sera une amende de 100 fr. au moins et de 2000 fr. au plus, et contre le débitant une amende de 25 fr. au moins et de 500 fr. au plus. La confiscation de l'édition contrefaite sera prononcée tant contre le contrefacteur que contre l'introducteur et le débitant. Les planches etc., seront aussi confisquées. »

Faisant application de l'art. 427 précité combiné à raison des des circonstances atténuantes avec l'art. 463 du code pénal condamne Chambon à 16 fr. d'amende. Mais considérant toutefois relativement à l'exécution de la peine qu'à raison des circonstances de la cause, et le prévenu n'ayant pas subi de condamnation antérieure, il y a lieu de le faire bénéficier des dispositions de l'art. 1er de la loi du 26 mars 1891 ou le sursis et vu led. article, dit qu'il sera sursis à l'exécution de lad. peine prononcée contre Chambon, dans les termes de la loi. Condamne en outre Chambon par toutes voies de droit et même par corps à payer à *la Vve Hémon* (1) et à la Société Calmann-Lévy 25 fr. à titre de dommages intérêts et conjointement ordonne la confiscation des exemplaires, objet de la contrefaçon, en tant qu'ils auraient été saisis chez Chambon (2), condamne Chambon aux dépens de 1er instance et d'appel ces derniers liquidés, savoir: ceux avancés par les parties civiles à 22 fr. 06 et ceux avancés par le Trésor à 45 fr. 88 ainsi qu'aux frais taxés au profit de Me Gibou, avoué à la Cour, et dont la présence dans la cause a été reconnue utile et s'élevant à 33 fr. 70. Déclare les parties civiles solidairement et personnellement tenues des frais avancés par le Trésor, sauf leur recours de droit. Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps sitôt cet arrêt prononcé par M. le Président a donné à Chambon l'avertissement prescrit par l'art. 3 de la loi du 26 mars 1891. Fait et prononcé au Palais de Justice à Paris, en l'audience publique, la cour, neuvième chambre, jugeant correctionnellement en date du 15 juin 1901, ou siégeaient en présence du ministère public : M. Poupardin, président, MM. Dubreuil, Weil, Naudin et Jambois conseillers,

(1) Ce qui prouve bien que ce ne sont pas seulement les passages supprimés des *Lettres de Panizzi* qui m'ont fait condamner !

(2) La Cour avait le procès-verbal de la saisie opérée chez M. Dorbon...

lesquels ont signé le présent arrêt ainsi que M. T... (*illisible*) greffier. En conséquence le Président de la République mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent arrêt à exécution; aux procureurs généraux et aux procureurs de la République près les Tribunaux de 1er instance d'y tenir la main. A tous commandants et officiers de la force publique, d'y prêter main fort, lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent arrêt a été signée par MM. les Président, Conseillers et greffier.

En marge est écrit : Requête ministère public. Enrege le 5 juillet 1901, fol. 7 case 10. Débêt 1 fr. 88 c. *Signé*: Teulon. 2º Reçu 1 fr. 88 pour enregistrement, le 6 juillet 1901. Le Percepteur, *Signé :* Bousseye.

Par la cour,

Signé : Horoch.

Pour copie.

L'an mil neuf cent un, le dix juillet ; à la requête de 1º Madame veuve Hémon Félix Auguste, née Gandouard Laure, propriétaire, demeurant à Paris, rue du Cherche-Midi nº 55, 2º la Société Calmann-Lévy, éditeur, dont le siège est à Paris, rue Auber nº 3, par lesquels requérants domicile est élu à Paris, rue du Mont Thabor nº 36, en l'étude de Me Adrien Gibou, avoué près la Cour d'appel de Paris, j'ai Louis Virgile Vallois, huissier près le Tribunal civile de la Seine séant à Paris, y demeurant, rue Monsigny, 13, soussigné, signifié et en tête de la présente, laissé cette copie à Monsieur Pierre-Maurice-Barthélemy Chambon, bibliothécaire de l'Université, etc.

Sous toutes réserves même de pourvoi en cassation s'il y a lieu.

A ce que le sus-nommé n'en ignore, je lui ai laissé cette copie dont le coût est de six francs cinquante centimes me concernant.

Employé timbre copie une feuille à 1 fr. 20 et une à 0 fr. 60 soit 1 fr. 80.

*
* *

De cet arrêt et des notes explicatives jointes, il résulte que désormais en France :

1º La publication de documents empruntés aux dépôts de

3° Que le droit de citation est supprimé.

Sur le premier point, le *Français* a consacré un article très important dans son numéro du 22 juin ; sur les deux autres, l'*Eclair* du 5 juillet (1) a donné l'opinion d'un juge très compétent. Les journaux sont d'accord pour protester contre l'arrêt. Enfin, M. Lucien Descaves a bien voulu faire de ce procès le sujet d'une de ses plus amusantes chroniques (2) pleine de sel attique et d'esprit étincelant.

La question reste donc posée.

Des confrères, des érudits, et différentes personnalités historiques ou littéraires — et non des moindres — n'ont pas craint de donner leur appui moral à notre collaborateur. Les encouragements et les preuves de sympathie des *amis* de Mérimée ne lui ont pas manqué. Ils aideront sans doute à le consoler du chagrin *violent* que lui cause l'inimitié de la seule personne qui n'a peut-être jamais vu Mérimée et qui prétend aujourd'hui le représenter.

(1) Reproduit dans la *Quinzaine bourbonnaise* du 30 juillet, p. 313-316.
(2) *Au détriment des morts*, dans le *Français*, du jeudi 15 août.

CHRONIQUE

— *Contreseing de la reine Marie-Antoinette.* — Un collaborateur de l'*Intermédiaire des chercheurs* a recueilli une pièce fort curieuse, qui révèle un fait ignoré jusqu'ici. C'est un petit carré de papier sur lequel Campan, secrétaire intime de la Reine, a écrit quelques mots pour annoncer l'envoi du contreseing de la Reine, écrit par Madame de Lamballe. Au-dessous, le contreseing est ainsi conçu : *La Reine*. Ces deux mots sont écrits par la princesse de Lamballe. La pièce est datée du 2 octobre 1778 ; elle est d'autant plus curieuse que l'amitié de la Reine pour la surintendante de sa maison s'était singulièrement refroidie et que la princesse de Lamballe, depuis 1776, date du commencement de la faveur de Madame de Polignac, vivait retirée de la Cour. Nos lecteurs ont-ils jamais rencontré un pareil contreseing ?

— La *Revue d'histoire littéraire de la France*, numéro du 15 juillet 1901, a publié un travail posthume d'Etienne Charavay, intitulé : *Un projet d'encouragement aux lettres et aux sciences sous Louis XVI.* C'est une sorte d'édition critique d'un document dont déjà M. Charles Asselineau avait donné des extraits dans l'*Athenæum français* du 20 octobre 1855 et dans le *Bulletin du Bibliophile* de septembre 1861. Ce document consiste en une liste de gens de lettres qui, au temps de Louis XVI (en 1785 ou en 1786) avaient ou demandaient des pensions. Les raisons pour ou contre leurs demandes sont exposées, par un anonyme, d'une manière souvent instructive, parfois piquante. Etienne Charavay y avait ajouté des notes biographiques, que M. Maurice Tourneux a corrigées et complétées : c'est dire que ces notes sont excellentes. (Extrait de la *Révolution française*, du 14 janvier 1902.)

— *Manuscrit de François Viète.* — M. Darboux a annoncé à l'Académie des Sciences, dans la séance du 27 janvier, un don important dû à la grande libéralité de M. Ketterer, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui a fait hommage à l'Académie de neuf volumes de manuscrits de Viète, un de nos plus grands géomètres, le précurseur de Descartes, né à Fontenay-le-Comte (Vendée), 1540, mort à Paris en février 1603. Ces manuscrits pourront être consultés à la Bibliothèque de l'Institut.

— *Fac-similé de l'écriture de Bourdaloue.* — Le premier numéro de la *Revue Bourdaloue*, du 1er janvier 1902, contient, à la page 57, le fac-similé d'un envoi d'auteur autographe de Bourdaloue. L'original se trouve sur le feuillet de garde de l'*Eloge funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé* (1684). Le P. Louis Jalabert, S. J., fait suivre la reproduction de quelques remarques sur l'écriture de Bourdaloue.

— *Les papiers de M. Crispi.* — Il n'est pas encore certain que la levée

Donna Lina Crispi est d'avis que le meilleur mode d'exécuter la volonté du défunt serait de laisser libre arbître au sénateur Damiani, exécuteur testamentaire; mais la princesse ne partage point l'avis de sa mère et croit qu'il est de bon droit de voir tous les documents et papiers et d'assister à toutes les opérations. Elle craint que M. Damiani ne se laisse trop guider par des considérations qu'elle ne croit point utiles à la mémoire de son père. Son opinion est que tout ce qui peut y servir, même en dehors des documents privés et de caractère personnel, doit être mis en lumière. Au besoin, la princesse est décidée à recourir aux tribunaux.

Des conférences à ce propos ont eu lieu ces jours-ci entre M. Zanardelli, président du Conseil, et quelques représentants et amis des héritiers de M. Crispi.

S'en tenant strictement aux dernières volontés de M. Crispi, M. Damiani entend que personne autre que celles désignées par le défunt ne doit prendre connaissance des documents. Le garde des sceaux, interpellé à ce propos, semble être de l'opinion de M. Damiani. Il paraît certain que le protocole de la triplice ne se trouve pas, ainsi qu'on l'a cru d'abord, dans les papiers de M. Crispi. Mais son fameux journal ou *diario* rapporte des conversations importantes à ce sujet, dont une avec feu M. de Caprivi.

Ce *diario* est divisé en deux parties; la première donne l'historique des faits qui conduisirent à la révolution italienne; la seconde comprend quarante années de vie politique italienne, toute documentée, jusques et y compris la guerre d'Afrique. Un appendice se réfère à la chute du pouvoir de M. Crispi, et se continue jusqu'à sa mort.

L'ancien président du Conseil avait l'habitude de noter jour par jour, en plus de ce qui le regardait personnellement, tout ce qui se disait et se faisait d'important ou de curieux autour de lui. Il apportait à ces notations un esprit de méthode des plus caractéristiques et leur divulgation préoccupe plus d'un homme politique, sans compter qu'elle ne serait pas agréable non plus, en maints cas, au gouvernement.

Tous les papiers, on le sait, ne se trouvent pas à Naples, car au moment de la mort de M. Crispi un journal ami annonça que M. Galli, qui fut sous-secrétaire d'Etat dans le dernier ministère du feu président du Conseil, mit en lieu sûr nombre de documents laissés par lui. Toutefois ceux qui restent ne sont pas sans préoccuper le gouvernement.

— *Signatures de Molière*. — Jal avait recueilli dans les archives de l'état-civil, conservées jadis à l'Hôtel de Ville et brulées en 1871 par les partisans de la Commune, des calques de plusieurs signatures de Molière. Plusieurs furent insérées dans son *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, mais Jal donna deux fois la même signature avec des dates différentes. M. Monval avait, dès 1875, relevé cette confusion, que M. Jouin fait

M. H. Jouin rappelle que M. Monval signala à la commission chargée de constater l'authenticité des signatures connues de Molière, l'existence de 70 signatures du poète. Il exprime le vœu que ces signatures soient réunies dans un album ; c'est un vœu auquel nous nous associons avec un vif empressement.

BIBLIOGRAPHIE. — *Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, depuis l'origine jusqu'à la Révolution (1631-1790), par le Marquis de Granges de Surgères* (1). — Théophraste Renaudot ayant beaucoup voyagé rapporta dans son pays quelques utiles observations sur les mœurs des états voisins. Il fonda un bureau d'adresses, organisa le Mont-de-Piété et établit un service de consultations charitables. Il avait remarqué, qu'en Italie, on imprimait et vendait avec succès des feuilles volantes contenant les nouvelles du jour. C'est ce qui lui donna l'idée de créer, en France, une publication périodique, qui remplacerait avantageusement les médisantes *Nouvelles à la-main.*

Il communiqua son projet au cardinal de Richelieu, son compatriote, qui l'encouragea dans son projet. Richelieu voyait dans cette publication un moyen rapide et sûr pour répondre à ses ennemis et les avertir de ses représailles.

Richelieu donna donc avec empressement son approbation au projet de Renaudot et, le 30 mai 1631, le premier numéro du journal sortit de l'imprimerie du Bureau d'adresses, située rue de la Calandre, à l'enseigne du Coq d'Or. On l'appela *Gazette*, de *Gazetta*, monnaie vénitienne servant à payer les feuilles volantes qui circulaient en Italie.

Jamais un journal n'eut des rédacteurs comme ceux de la *Gazette*. Théophraste Renaudot fut d'abord aidé par ses trois fils : Théophraste, Isaac et Eusèbe, mais à ces collaborateurs en nom, il y en eut d'autres, anonymes, c'est vrai, mais très actifs, qui n'étaient rien moins que le roi Louis XIII, le cardinal de Richelieu, le P. Joseph et plus tard Mazarin. Ces illustres personnages ne se bornaient pas au rôle d'inspirateurs, ils rédigeaient des articles et le P. Griffet, un des historiens de Louis XIII, a pu feuilleter deux volumes d'articles écrits par le Roi (2).

La *Gazette* ne fut d'abord qu'officieuse ; en 1762 elle prit le nom de *Gazette de France* et devint, par ordonnance, organe officiel. L'ordonnance ne changeait pas grand chose à la nature du journal.

On voit par ces détails qu'elle est l'importance, au point de vue des recherches historiques, de ce journal officiel de nos derniers rois. C'est une mine d'une richesse inouïe, mais où il était difficile d'aller puiser parce qu'on manquait d'un fil conducteur.

A la vérité, Jean-Baptiste Genet publia de 1766 à 1768 une table de la *Gazette* comprenant les années 1631 à 1765, mais cette table est devenue

Le travail est conçu dans le but de donner l'analyse des nouvelles historiques et biographiques contenues dans la *Gazette*, de 1631 à 1790, mais au point de vue français exclusivement. Le Répertoire ne contient que les nouvelles données par la *Gazette* à propos d'nn individu. Il ne contient aucune nouvelle impersonnelle, quel que soit l'intérêt qu'elle présente.

On conçoit aisément que pour mener une pareille tâche à bien il ait fallu se borner. Au point de vue historique et surtout biographique le *Répertoire* de M. de Granges de Surgères est un ouvrage des plus précieux. Qu'on le consulte au point de vue historique, militaire, diplomatique, généalogique, il donne réponse à tout puisqu'il analyse les renseignements de tous genres insérées dans la *Gazette* ; mais toutes ces nouvelles sont considérées au point de vue *biographique*.

L'auteur, dans l'avertissement, annonce que son répertoire sera terminé par deux index qui compléteront son travail. 1° Un index des noms patronymiques et des surnoms ; 2° Une table des matières dressée sur des bases très larges, qui donnera les noms des personnages divers, ainsi que ceux des institutions civiles, religieuses ou militaires et les noms de lieux cités dans le texte de l'ouvrage. Le dernier volume contiendra donc la clé du répertoire.

L'ordre des noms propres, adopté par M. de Granges de Surgères surprend, parfois, bien que le lecteur soit dûment averti dans la préface. Ainsi à l'article Beauveau le premier renseignement que l'on trouve est que le s[r] *Du Riveau* est nommé gouverneur du Haut-Poitou. Au mot Astorg, c'est que le s[r] *d'Aubarède*, capitaine du vieux corps de la garnison de Metz, prend d'escalade la place de Teffertange. On ne s'explique pas pourquoi l'on trouve Du Riveau à Beauveau et Aubarède à l'article Astorg, il faut savoir que nous avons affaire à Du Riveau de Beauveau et à d'Astorg d'Aubarède, d'autant plus qu'il n'y a pas de renvoi au mot d'Aubarède. Nous trouverons certainement ces renseignements à l'Index des noms patronymiques et des surnoms, mais un simple renvoi dans le texte n'eut pas chargé beaucoup l'ouvrage.

M. le Marquis de Granges de Surgères a entrepris un ouvrage vraiment merveilleux, c'est un instrument de travail des plus précieux, qui ne fait double emploi avec aucune des nombreuses biographies ou répertoires que nous possédons déjà, car la source où il a puisé est unique. C'est un livre indispensable à tous les travailleurs sérieux qui s'intéressent à l'histoire des derniers siècles. C'est une noble occupation que de concevoir et d'exécuter de pareils ouvrages (1).

R. B.

(1) L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4, de 400 à 500 pages environ, im-

LE MARÉCHAL LEFEBVRE

MAIRE DE VILLAGE

François-Joseph Lefebvre, maréchal d'Empire en 1804, grand-croix de la Légion d'honneur en 1805, duc de Dantzig trois ans après; acheta alors en Seine-et-Marne la terre et le château de Combault, à trois lieues de Tournan. Immédiatement (1808), il y joignit la ferme de Pontillaut, acquise de Guillaume Hubert, moyennant 150.000 fr., et en 1811 le domaine et la ferme de Berchères, payés 100.000 fr. au sculpteur Lemot, membre de l'Institut.

La fortune récompensait le valeureux soldat, qui, le 8 germinal an VII, se plaignait à Jourdan de sa mauvaise santé et du triste état de ses finances (1). Il était pourtant en l'an VII général de division, commandant supérieur des troupes de Paris ; mais il ne fut sénateur que l'année suivante, la Légion d'honneur et les dotations n'étaient pas créées. Lefebvre avait élevé 14 enfants, dont 12 fils ; tous sont morts avant lui, plusieurs ont péri les armes à la main. Il lui en restait encore un à la fin de l'Empire, dont il n'avait pas d'ailleurs à se louer. On voit le maréchal demander dans une lettre adressée à un ministre, le 11 novembre 1811, que l'Empereur ordonne la détention de ce fils au château de Ham, pour mettre fin « au débordement de sa conduite. C'est peut-être l'arrêt de ma mort, ajoute-t-il, mais je ne puis plus tenir (2). »

Quelques années après, l'Empire sombrait. Lefebvre parait

(1) Vente d'autographes faite par Eugène Charavay le 14 avril 1888.

désespéré ; il écrit au maréchal Soult le 12 avril 1814, — le lendemain de l'abdication : « Rang, fortune, honneurs, disparaissent devant mes yeux. Je ne veux plus rien, je ne désire plus rien que me tourmenter en secret et mourir, pourvu qu'on me laisse tranquille. Je ne puis plus voir ni soldat, ni officier, tout est mort pour moi ! (1) ».

Le vieux soldat pourtant se ressaisit promptement.

Le village de Combault était alors une minuscule commune de 25 maisons (2) ; il en devint maire à partir de cette année 1814, et ce fut un maire comme on n'en voit guère. Il ne pouvait manquer d'être très aimé des ses administrés, dont il ne s'occupait que pour leur être utile et leur venir en aide, — secondé dans cette besogne par la maréchale, — Catherine Hubecher (3), l'excellente femme, simple, sans façon, mais pleine de cœur, qu'on a appelée de nos jours *Madame Sans-Gêne.*

Le maire de Combault n'aimait pas la paperasserie et il savait s'y soustraire ; c'est lui qui adressa un jour au comte de Plancy, préfet, cette lettre typique : « Mon cher Préfet, je ne vous envoie pas le grimoire que vous appelez budget, parce que je n'y comprends rien ; je préférerais vous offrir ma démission. La commune est pauvre et ne peut fournir à ses dépenses ; j'y supplée de ma bourse en payant l'instituteur, le logement et l'indemnité du curé, les réparations de l'église et de la maison commune, les émoluments du secrétaire et du garde-champêtre. Quant aux chemins, je les fais mettre en état. Ainsi n'exigez pas que je me casse la tête sur votre budget, j'ai l'horreur ds paperasses... »

M. de Plancy ne pouvait se montrer exigeant avec un tel

En juillet 1815, arriva à Melun un nouveau préfet, — le cte Auguste-Jean-Germain de Monforton, officier de la Légion d'honneur, chambellan de l'Empereur ; Lefèbvre l'avait connu aux armées, et avec lui se continua sans doute la tradition. C'est au cte Germain que le maréchal adressait, après le second passage des alliés dans la Brie, une lettre que nous reproduisons plus loin.

Lefebvre, âgé de 60 ans, recevait un brevet de pension de 20.000 fr. (23 septembre 1815), annulé quinze mois plus tard. Enfin, le 12 janvier 1817, la Restauration l'admit au traitement entier de maréchal de France, qu'il toucha jusqu'à sa mort, — 14 septembre 1820 (1).

Nous avons dit que tous ses enfants étaient morts avant lui. Ajoutons qu'il avait recueilli au château de Combault un de ses frères. En juillet 1816, il certifie comme maire l'existence dans sa commune de Denis Lefebvre, chef de bataillon retraité de l'ex-25e régiment d'infanterie légère, officier de la Légion d'honneur, ayant dû quitter le service après la bataille d'Eylau, où il eut une jambe cassée. Cet officier, blessé, né à Ruffach le 14 novembre 1762, mourut le 23 mai 1817.

Dans des lettres datées de 1818, on voit le duc de Dantzig retenu à la campagne par des douleurs « intolérables » ; le 7 mai, il parle d'une nièce qu'il se dispose à marier au général Creutzer et à doter de 100.000 francs. On le voit aussi servir d'intermédiaire à son voisin le maire de Pontault, pour transmettre au préfet la démission de ce dernier, et proposer pour le remplacer le général comte de Montmarie, lequel fut en effet nommé.

Le maréchal décédé deux ans après, a été lui-même remplacé, comme maire de Combault, par M. Delamothe, qu'il avait également pris soin de recommander à l'avance.

La duchesse de Dantzig garda son château et ses fermes ;

On raconte, — ce n'est peut être qu'une légende, — que cette dame conservait avec soin dans une pièce de son château une collection assez curieuse : c'était la réunion des vêtements qu'elle et son mari avaient portés, depuis la robe de blanchisseuse et l'habit de sergent aux gardes françaises jusqu'aux manteaux de cour. La châtelaine de Combault faisait volontiers les honneurs de son musée aux visiteurs : « Il est bon, disait-elle, de revoir ces souvenirs de temps en temps, ils rajeunissent le cœur et préservent de l'orgueil. »

*
* *

Combault, le 19 septembre 1815.

Monsieur le Comte,

Je suis de retour à ma campagne de Combault ; j'ai trouvé beaucoup de dégats chez moi, je ne m'en plains pas, parce que vous et moi, nous savons ce que c'est que la guerre. Vous savez cependant que j'ai toujours tenu une grande discipline et que ni moi, ni mes troupes n'ont jamais rien enlevé que ce qui était nécessaire à la subsistance ; mais, hélas ! tout le bien qu'on a fait dans ce bas monde disparaît aux yeux des hommes et on met en place le mal qu'on n'a pas fait. Je vous recommande avec intétêt cette misérable commnne, qui n'est à la vérité qu'un hameau où personne ne possède rien que moi et mon fermier Bénard, et où les charges du fermier retombent encore sur moi. Il n'y a pas un habitant qui soit capable de nourrir deux hommes deux fois 24 heures.

Ah ! mon cher comte, si vous vouliez me faire le plaisir de venir chez moi quand vous ferez votre tournée, vous feriez à moi ainsi qu'à ma femme un bien sensible plaisir. Nous parlerions de nos anciennes guerres de ce terrible Tyrol.

J'ai ici le nommé Claudin fils qui a servi pendant quatre ans et a déserté. Il veut absolument se marier, mais j'ai vu sur les gazettes un ordre du ministre de la guerre adressé à tous les préfets et sous-préfets, défendant de laisser marier aucun militaire licencié, à moins qu'il n'eût un congé en forme. Comme Claudin est estropié, je crois que si vous vouliez le permettre, il pourrait se marier,

Voici la réponse du Préfet de Seine-et-Marne :

Melun, le 29 septembre 1815.

Monsieur le Maréchal,

Les maux que le département a soufferts de la guerre m'ont bien affligé. Personne ne les connaît mieux que moi, à qui arrivaient toutes les effroyables demandes des uns et les justes plaintes des autres. J'espère que votre commune est délivrée du fardeau dont elle a été accablée ; veuillez être persuadé que, dans l'occasion, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour qu'elle soit ménagée.

Si vous voulez envoyer à Melun, devant le conseil d'examen, le nommé Claudin, nous le réformerons et lui délivrerons une pièce avec laquelle vous pourrez le marier.

De Combault, où vous mariez des garçons et des filles, à l'Italie et au Tyrol il y a loin, Monsieur le Maréchal, mais pour votre cœur tout français, tout ce qui tend au bien public est une même chose.

Puisque vous voulez bien le permettre, j'irai vous voir, non en tournée, ce qui serait trop officiel, mais seulement pour vous.

Votre lettre a fait un détour et est allée, je ne sais comment, à la sous-préfecture ; c'est ce qui m'a empêché d'avoir l'honneur de vous répondre plus tôt.

Je vous prie de présenter mes hommages à Madame la Maréchale.

J'ai le bonheur d'être, avec les sentiments les plus dévoués, Monsieur le Maréchal, votre etc.

Cte GERMAIN.

Nous devons dire que la lettre du 19 septembre 1815 est de la main d'un secrétaire et seulement signée par le Maréchal, qui n'était ni calligraphe ni lettré ; à tire de curiosité nous reproduisons sa signature à diverses époques, ainsi que quelques lignes de son écriture.

1800.

1814.

Mal Lefebvre

1814.

je vous prie
de me faire une
reponse positive

1816.

Mal Duc de dantzig

1817.

Le Mal duc de dantzig

1827.

Le Mal Duc de Dantzick

Inutile d'ajouter que la duchesse était encore moins habile à tenir la plume; cependant on a prétendu à tort qu'elle ne savait même pas signer. Nous avons sous les yeux la signature ci-après qui termine une lettre écrite en son nom, de Paris le 21 octobre 1832, à M. Boby de La Chapelle, alors préfet à Melun, où il est question de ses « bois de Combault qui ne sont pas encore vendus » :

Duchesese Dantzig

De loin en loin, on a vu dans les catalogues d'autographes, quelques lettres attribuées à la maréchale. Par la signature qui vient d'être reproduite, on peut juger de ce qu'était son écriture habituelle.

Th. Lhuillier.

DE LA CONTREFAÇON

DES

AUTOGRAPHES ITALIENS

Nous avons reçu de M. Nicolas de Likhatscheff, membre de la Commission Impériale archéologique russe, la notice suivante, sur laquelle nous appelons toute l'attention de nos abonnés et de nos lecteurs.

La recherche des autographes est en même temps une œuvre de grande utilité pour la science et une passion attrayante, qui pénètre de plus en plus dans les couches éclairées de la société contemporaine. L'abondance des catalogues, les ventes, et les nombreux articles et fac-similés de toute sorte publiés dans les revues et les livres prouvent suffisamment ce que nous venons de dire. Un tel fait ne peut que réjouir les intéressés, car la recherche des autographes, nécessairement liée à une minutieuse vérification des documents, jette une lumière vive et vraie sur les hommes et les événements historiques. Malheureusement la passion pour les autographes, comme d'ailleurs toutes les autres passions des collectionneurs, a donné lieu à des abus — c'est-à-dire à l'imitation et à la fabrication des autographes. On sait que sur cette question il existe toute une littérature, mais il se présente souvent des cas où elle ne saurait nous renseigner. C'est pourquoi je m'adresse, par cette lettre, aux savants et aux amateurs en les priant, si c'est possible, de me donner

qu'on y imite aussi les autographes et, comme j'ai pu m'en convaincre, sur une grande échelle, mais je voudrais avoir quelques renseignements sur un faussaire, probablement mort maintenant, car toutes les imitations que je crois pouvoir lui attribuer, ont été mises au jour il y a au moins vingt ou trente ans.

M'intéressant plus particulièrement aux pièces autographes du XVe siècle italien, je suis vite tombé sur quelques pièces d'un caractère douteux. C'est alors que, pour vérifier mes soupçons, je me suis mis à la recherche des documents indubitablement faux, et quelle ne fut pas ma joie quand un antiquaire m'a fait présent de trois lettres autographes signées avec la marque *pièce fausse*. Ces trois lettres étaient écrites par la main que j'ai soupçonnée.

Peu à peu je me suis convaincu qu'un inconnu, *doué d'une très belle écriture*, avait prêté une attention toute particulière aux lettres italiennes de la seconde moitié du XVe et du commencement du XVIe siècle et que c'est lui qui avait mis en circulation toute une série d'imitations plus ou moins réussies. Les imitations grossièrement faites sont reconnaissables du premier coup, mais les autres, qui représentent des copies des originaux ne peuvent être reconnues comme tels qu'après un examen plus ou moins minutieux ; c'est alors qu'on retrouve dans les mots ces caractères menus, bien arrondis et bien finis, qui trahissent la calligraphie caractéristique du faussaire. On a parlé à plusieurs reprises des lettres imitées de Raphaël. Il est bien possible qu'elles aussi fassent partie de la série que je pus examiner, car j'en ai tiré l'impression que mon faussaire avait longtemps étudié l'écriture du grand peintre.

Le plus souvent le faussaire se sert de [illegible]

graphes étaient depuis longtemps déjà collés et montés ? Pourtant le faussaire a aussi tenté l'imitation des cachets. Etant donné que l'écriture n'est pas toujours un signe certain de contrefaçon (ils sont si nombreux ceux qui ont écrit des lettres signées *sans aucune imitation des autographes*, « una littera cancelleresca ») — le cachet et le papier jouent un rôle capital dans la détermination des imitations. Imiter le cachet et spécialement un sceau plaqué — c'est une chose bien difficile; en ce qui concerne le papier, le faussaire se heurte à deux difficultés : d'abord il lui est difficile de savoir de quelle sorte de papier on se servait à telle ou telle époque (l'histoire du papier est si peu étudiée), et ensuite, le sut-il, il lui serait difficile d'avoir tous les modèles nécessaires et en quantité suffisante.

C'est en combinant ces données que j'ai réussi à établir la fausseté de deux lettres. La première, datant du XVe siècle, bien composée et écrite d'une écriture jolie et ferme, sur un papier de ce temps, a suscité mes soupçons par la façon dont elle était cachetée et qui n'était en usage qu'au XVIIe siècle. La seconde de ces deux lettres, excessivement intéressante par son contenu et par le nom du destinataire, était écrite sur un papier de cent ans plus ancien que la date de la lettre.

Les lettres imitées du XVe siècle, de la série dont je parle, sont adressées ou attribuées à des grands noms de l'Italie ; ainsi j'ai devant moi une lettre du pape Nicolas V, avant qu'il fût cardinal, écrite à Montepulciano « VI. Kal. Nov. M.CCCC.XLIII », et adressée à « Humanissimo viro & domino meo Bartholomeo Facio Genuensi », une autre de Poggio Bracciolini adressée à Leonardo Aretino, datée « Bononiæ, IV idus Aprilis » ; et une troisième de Pomponius Letus, datée « Rome, V, Kal. Junius » à l'adresse : « doctissimo viro ac domino meo Angelo Politiano. Florentiae ». Ces trois lettres sont écrites chacune avec de l'encre et d'une écriture différentes, pourtant le faussaire a suivi le même procédé

moi-même une lettre d'Angelo Acciajoli, bien écrite, mais douteuse quant à son authenticité.

Tout me porte à croire que le faussaire a dû être un homme assez instruit et ayant fréquenté les archives. Probablement ayant remarqué qu'on demandait des autographes du XVe siècle il a dirigé ses efforts de ce côté. Les produits de ce faussaire doivent être cherchés parmi les autographes des saints, des papes et cardinaux, des membres des familles Sforza, Médicis, d'Este, et enfin des humanistes et savants de marque.

En ce moment-ci, en Italie se manifeste un mouvement extraordinaire dans la recherche et le commerce des autographes. Des manuels d'amateurs paraissent et s'achètent avec empressement par le grand public ; les revues donnent des descriptions de collections ; enfin, il n'est pas rare que les libraires ajoutent à leur commerce de livres la vente des autographes.

Ce vif intérêt pour les autographes, manifesté de toutes parts, me permet d'espérer qu'il se trouvera quelques savants ou amateurs qui voudront bien répondre à mon appel et me dire ce qu'ils connaissent concernant les imitations des autographes *du XVe siècle* en général et, en particulier, le faussaire dont je viens de parler. Pour bien des amateurs, il est très important d'être définitivement fixés sur les limites de son œuvre néfaste.

N. de Likhatscheff.

LISTE DES CATALOGUES DE VENTES

publiés par la Maison CHARAVAY Aîné

(JACQUES, ETIENNE, NOEL CHARAVAY)

(1843-1901)

(*Suite*)

Table des principales pièces et des catalogues spéciaux (1).

N'ayant pas encore pu réunir tous les éléments d'un *Manuel de l'Amateur d'autographes*, qui comprendrait, classés par ordre alphabétique, tous les autographes et documents ayant figuré dans les catalogues français, nous avons cru utile de terminer notre travail en donnant une liste des principales pièces et des correspondances contenues dans les catalogues dont nous avons donné la liste précédemment.

Par correspondance nous entendons les lettres *reçues* par un destinaire. Les lettres d'un même personnage, formant un ensemble intéressant, sont citées dans la liste alphabétique sans plus de détails.

Nous avons fait de même pour les lettres importantes, les manuscrits, etc... Le nom, dans la liste, indique qu'il existe un autographe remarquable du personnage cité.

Nous avons pensé aussi qu'il serait utile d'indiquer les catalogues contenant des séries spéciales. C'est ainsi que nous avons créé des rubriques telles que : *Académie française*, *Art dramatique*, *Provinces*, *Révolution française*, *Romantiques*, etc... Les personnes s'occupant d'un travail sur un de ces sujets trouveront des rensei-

(1) Sous cette rubrique on a groupé ce qui concerne Paris et les événements parisiens telles que les journées de 1830, 1848, la Commune de 1871.

EDMOND BRÉBION.

NOTES

SUR LES

MANUSCRITS DE VICTOR HUGO

Dans notre numéro de février, page 28, nous disions que l'écriture des manuscrits de Victor Hugo était droite et différait en cela de l'écriture des lettres. La vérité est que l'écriture des manuscrits est tantôt droite, tantôt penchée. Cette remarque a été faite sur les manuscrits exposés à la Bibliothèque nationale, dans la galerie Mazarine, dont voici le relevé :

Les Orientales (1829) sont de l'écriture penchée et ornée des lettres contemporaines.

Notre-Dame de Paris (1831) est également en écriture penchée. Les titres sont en caractères droits.

Lucrèce Borgia (1832-1833) est de l'écriture des lettres. Au verso du feuillet 33, une addition de 7 lignes est d'une autre main que de celle Victor Hugo.

Ruy-Blas (1838) est d'une petite écriture droite et fine.

Les Châtiments (1852-1853) en écriture droite et fine.

La Légende des siècles (1859) est d'une grosse écriture droite, très bien calligraphiée, mais il est probable que c'est une mise au net.

Les Misérables (1862) sont d'une écriture penchée, fine, cursive et élégante. Les corrections ou additions marginales sont tantôt en écriture droite, tantôt en écriture penchée. L'historique de la publication des *Misérables*, de la remise du manuscrit à l'éditeur sont très spirituellement contés dans le *Temps* des 20 et 21 février 1902. (Conversation de M. A. Brisson avec M. A. Lacroix, l'éditeur des *Misérables*. Cette conversation est accompagnée de plusieurs reproductions d'autographes).

L'année terrible (1870-1872) est en grosse écriture droite.

D'après ces constatations il semble résulter que Victor Hugo usa plus volontiers de l'écriture droite dans la seconde partie de sa vie plutôt que dans sa jeunesse.

Plusieurs revues et journaux ont donné comme illustration des fac-similés de l'écriture de Victor Hugo. Citons notamment la *Revue encyclopédique*, la *Chronique médicale*. L'*Intermédiaires des chercheurs et curieux* a donné (numéro du 10 mars 1902) le fac-similé d'un des derniers autographes que le poète envoya aux amateurs qui lui en firent la demande. Pour satisfaire aux nombreuses demandes dont il était accablé, il écrivait d'avance un ou deux vers sur des feuilles de papier bleu. Nous avons vu chez la veuve de son secrétaire, plus de 40 feuillets séparés, sur chacun d'eux le poète avait écrit :

De verre pour gémir, d'airain pour résister.

Les demandes étaient prévues et l'on se préparait, aux heures de loisir, à leur donner satisfaction.

Les Annales politiques et littéraires ont reproduit en grande partie les signatures que nous avions groupées dans notre numéro de février. Ces clichés étaient accompagnés d'un commentaire qui s'inspirait évidemment du nôtre. La source où l'on avait puisé n'était pas indiquée et, pour dépister les chercheurs trop curieux, on avait mis sous des signatures de jeunesse les dates de l'âge mûr et réciproquement, de sorte que les lecteurs de cette excellente revue de famille auront eu quelque peine à s'y reconnaître.

R. B.

LA COLLECTION DOBRÉE

Dans notre n° du 15 avril 1898 nous annoncions la mort de M. Dobrée, amateur d'autographes nantais ; il léguait, sa précieuse collection à la ville de Nantes. M. Dobrée ajoutait à son legs une somme de 100.000 frs., dont les intérêts devaient être consacrés à l'augmentation de ses collections. Il ne semble pas que cette clause soit fidèlement observée.

On vient de faire paraitre le catalogue de sa collection d'autographes (1), laquelle est bien plus belle qu'on ne pouvait s'y attendre. Une omission qui surprendra c'est que, dans la préface, il n'est pas dit un mot du donataire, pas une ligne de remerciement, aucune notice biographique. Le catalogue est rédigé sommairement, mais le rédacteur avoue si ingénuement qu'il manque de préparation, qu'on ne peut lui reprocher les imperfections, par trop nombreuses, de son travail.

Ainsi, il arrive souvent que des pièces importantes ne sont pas décrites ; les analyses manquent fréquemment et lorsqu'elles y sont « elles sentent », selon l'heureuse expression du préfacier, « elles sentent un peu le catalogue de vente. »

Le défaut d'analyse et de description est le principal défaut de ce catalogue, pour lequel on a adopté l'ordre alphabétique. Cette classification exigeait peu d'efforts, mais on ne l'a pas suivie très sévèrement car on trouve Agnès Sorel à deux endroits, à *Agnès* et à *Sorel*.

Quelques erreurs sont également à relever : Henriette-Marie de France est la sœur de Louis XIII et non de Louis XII (n° 181), Louise de Savoie, mère de François Ier (n° 582) n'a

on indique « 1 pièce relative au 9 thermidor. » Les documents relatifs à cette journée capitale de la Révolution ont assez d'importance pour être traités avec moins de désinvolture. Les catalogues de ventes, s'ils ont le tort, (est-ce un tort ?), de faire trop ressortir l'intérêt des pièces, ne contiennent pas de pareille négligence.

Le rédacteur du catalogue de la collection Dobrée est peu au courant des usages épistolaires des siècles passés. Il s'étonne que la duchesse de Lesdiguières, en écrivant au cardinal de Richelieu, ait omis de signer. Il voit là un manque d'égards. Il est préférable de citer : « Jalouse du rang de son mari, qui n'avait pu obtenir d'être placé au-dessus de Richelieu dans le conseil du Roi, elle affecte de traiter le cardinal familièrement ; on ne peut expliquer autrement la hardiesse qu'elle prend de lui écrire sans signer. » Pour une fois qu'une pièce est mise en valeur, il faut avouer que le commentaire est malheureux.

Les noms sont mal orthographiés. Exemples: *Guerrepin* de Vauréal pour *Guérapin*, *Kœningsmark* pour *Kœnigsmark*, *Lenclos* pour *Lanclos*, etc.

Certaines pièces sont certainement fausses (Agnès Sorel, Jean Talbot, entre autres), surtout celles qui sont certifiées par M. Teulet, archiviste aux Archives nationales. Dès qu'une pièce de mauvaise apparence avait besoin d'un passeport pour entrer dans la circulation, M. Teulet le signait, de très bonne foi nous a-t-on dit.

Il aurait fallu élaguer ce qui était douteux ou franchement mauvais, et en faire une série à part. Le rédacteur du catalogue s'excuse, dans la préface, des erreurs qu'il a pu commettre en se déclarant peu préparé à un tel travail. La modestie est une vertu précieuse, mais un peu plus de compétence aurait mieux fait notre affaire.

La collection Dobrée n'est pas présentée selon son mérite. A notre avis il nous semble que c'est une grosse erreur de

commencent à regorger de pièces secondaires et les legs continuent à affluer, les greniers s'emplissent; combien les Goncourt étaient plus sages lorsqu'ils exprimèrent le désir que leur collection fut dispersée aux enchères. De cette façon les curiosités circulent de main en main, alimentent les cartons des collectionneurs et profitent beaucoup plus au plaisir et à l'instruction des amateurs et des simples dilettantes, que lorsqu'on les lègue à des dépôts publics qui, souvent, ne savent qu'en faire et n'en tirent qu'un parti insuffisant.

A ce propos, nous citerons l'exemple des autographes légués par M. Dubrunfaut à une Académie. En 1880, M. Dubrunfaut restitua à la susdite Académie des autographes qui avaient été soustraits à ses archives. Cela représentait une grosse valeur marchande.

Récemment, un des héritiers de M. Dubrunfaut, pour la préparation d'un travail en l'honneur de son oncle, voulut connaître ce qui avait été légué. Il se rendit au secrétariat de l'Académie et demanda des renseignements au sujet des pièces restituées par M. Dubrunfaut ; on ne savait ce qu'elles étaient devenues, et force lui fut de recourir à l'*Amateur d'autographes*, qui avait publié la liste des pièces. Cet exemple est encourageant pour les donataires.

Nous nous sommes légèrement éloignés du catalogue de la collection Dobrée; mais il était bon de montrer que les legs n'assurent pas toujours la postérité au nom du donataire. Pour terminer, nous donnons la liste des pièces principales de la collection Dobrée. Bien entendu, nous ne nous portons pas garant de leur authenticité.

Agnès Sorel, 3 l. a. s.
Cal d'Amboise, 2 l. a., dont une signée, à la reine Anne de Bretagne.
Anastase IV, pape. p. s. sur vélin (1153).
Anne d'Autriche, reine de France, 2 l. a. s. à Mme de Monglat.
Anne de Bretagne, reine de France, 1 l. a. s. à M. de Guéméné.
Anne de Beaujeu, l. a. s.

Beauharnais (Eugène et Hortense), requête pour la mise en liberté de leur mère.
Berlichingen (Gœtz de), l. a. s.
Boisrobert, de l'Académie française, l. a. s.
Bonivard (François de), quittance a. s.
Bouillon (Dossier important sur la famille de).
Bourbon (Charles de), cardinal, le roi de la Ligue, l. a. s.
Catherine de Médicis, l. a. s.
Cervantès Saavedra (Michel), l. a. s.
Ste Chantal, billet aut.
Charles V, roi de France, p. s. et l. a. s.
Charles VI. d° 2 p. s.
Charles IX, l. a. s.
Charles Ier, roi d'Angleterre, l. a. s.
Charles II, d° , l. a. s.
Charles *le Téméraire*, l. s.
Charles-Quint, empereur d'Allemagne, l. a. s. (combien de pages ?).
Chénier (André), l'*Ode pour une jeune captive*, p. aut., 2 p. 1/4 in-4.
Commynes (Ph. de), l. a. s.
Condé (Louis II de Bourbon, prince de), 3 l. a. s.
Desmoulins (Lucile Duplessis), l. a.
Diane de Poitiers, l. a. s.
Dunois, 2 p. s.
Du Plessis-Mornay, (Philippe), un dossier venant de la collection Fillon.
Edouard IV, roi d'Angleterre, p. s.
d'Elbée, l. a. s. à Charette.
Estrées (Gabrielle d'), l. a. s. et p. s.
Fénelon, l. a. s.
Foix (Gaston de), l. s.
François II, roi de France, 2 p. s.
Gonzalve de Cordoue, l. a. s.
Henri II, roi de France, l. a. s.
Henri III, d° , l. a. s.
Henri IV, 2 l. a., dont une à Gabrielle d'Estrées.
Henriette-Marie de France, 2 l. a. dont une signée.
Innocent II, pape, bulle signée (1133).
Jacques Ier, roi d'Angleterre, l. a. s.
Jacques II, d° , l. a. s.
Jacques III, d° , 2 l. a. s.
Ste Jeanne de France, 2 p. s.

La Chalotais (Un dossier sur).
La Fontaine, *La jeune veuve*, conte aut. (?), 3 p. in-4.
Lanclos (Ninon de), 1 l. a. s. et 1 l. a.
La Noue (François de), l. a. s.
Lannes (Jean), l. a. s.
La Rochefoucauld (François VI de), l. a. s.
La Rochejaquelein (Henri de), l. a. s. à Charette.
Laubardemont, l. a. s. sur le procès d'Urbain Grandier.
Louis VII, roi de France, charte avec le monogramme du roi.
Louis XII, d°, l. a. s.
Louis XIII, d°, 3 l. a. s.
Louis XVI, d°, 2 l. a. s.
Louis XVII, d°, page d'écriture signée.
Louise de Savoie, l. a. s.
Malherbe, l. a. s.
Marguerite d'Écosse, reine de France, femme de Louis XI, p. s.
Marguerite de Valois, reine de Navarre, la *Marguerite des Marguerites*, l. a. s.
Marguerite de Valois, reine de France, 1re femme de Henri IV, l. a. s.
Marie de Médicis, reine de France, 4 l. a. s.
Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, l. a. s.
Marie-Antoinette, reine de France, l. a. s.
Molière, p. s.
Montpensier (duchesse de), la *grande Mademoiselle*, 2 l. a. s.
Orléans (Louis, duc d'), p. s.
Pascal II, pape, bulle signée (1095).
Pompadour (Mme de), l. a. s.
Richelieu (le cardinal de), l. a. s.
Saint-Simon (dossier considérable de lettres émanées de personnages cités dans les *Mémoires* de).
Scudéry (Madeleine de), l. a. s.
Sorel (Agnès), l. a. s.
Vendée, proclamation signée par d'Elbée, Donnissan, de Lescure La Rochejaquelein, Stofflet, etc.
Talbot (Jean), l'adversaire malheureux de Jeanne d'Arc, l. a. s.

Cette énumération, malgré sa sécheresse, montre que la

CHRONIQUE

— *Les prochaines ventes.* — Le 10 avril M. Noël Charavay a dirigé une vente qui comprenait de nombreuses pièces littéraires et historiques. Nous signalerons entr'autres les vers si souvent cités, écrits par Victor Hugo au roi Louis-Philippe pour lui demander la grâce de Barbès, des lettres de Madame de La Fayette, la biographe d'Henriette d'Angleterre, de Jean Bart, Voltaire, Lekaïn, Chateaubriand, Lamartine, Balzac, Victor Hugo, Baudelaire. Des pièces de vers d'Alfred de Musset, Dumas fils, François Coppée, etc. Une très intéressante correspondance de Florian. Citons à part deux pièces toutes d'actualité et particulièrement difficiles à se procurer. Ce sont des lettres signées par les empereurs Nicolas II de Russie, et Guillaume II d'Allemagne.

Le 15 avril on vendra une partie de la collection de M. de C. Le catalogue de cette première vente comprendra de nombreuses pièces militaires sur le premier empire et d'excellentes séries de pièces en lots. C'est une excellente occasion pour les débutants de monter leur collection sans trop de frais.

— *Signatures de Molière.* — Le dernier numéro de l'*Amateur* venait de paraître quand nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Le Gaulois du Dimanche du 8-9 février 1902 contient un article de M. Henry Jouin sur *Deux signatures inédites* de Molière.

Cet article, très bien fait, qui aurait dû paraître dans l'*Amateur d'autographes* — où pouvait-il être mieux placé ? — doit au moins y être mentionné.

M. Jouin, d'après les notes de Jal qui sont en sa possession, a donné les fac-similés de deux signatures : l'une du 19 février 1672, relevée au bas de l'acte de décès de Madeleine Béjart, l'autre du 1er octobre 1672, relevée sur le baptistaire du troisième enfant de Molière, Pierre-Jean-Baptiste-Armand.

Ces deux signatures, aujourd'hui détruites, sont les 51e et 57e de la liste dressée par M. Monval et publiée dans le *Moliériste* de mai 1886.

M. Jouin signale la confusion qui s'est produite dans le *Dictionnaire critique* de Jal, où un même fac-similé a été donné, aux pages 874 et 137, pour les signatures du 11 novembre 1668 et des 11 février 1673 ; et, après M. Monval (*Moliériste* du 1er décembre 1879), celle qui existe entre les signatures du 20 novembre 1661 et du 28 juin (et non janvier) 1667, (*Dictionnaire critique*, p. 181 et 874).

Malheureusement M. Jouin ne dit pas à quel document, dans l'un et l'autre cas, se rapporte la signature reproduite.

Il est probable que le fac-similé *J.-B. Poquelin-Molière* se rapporte à l'acte du 20 novembre 1661 et que la signature (de même forme, si elle

mander si la signature de Molière datée de 1643 est celle du 3 novembre ; si la signature de 1650 est celle du 17 décembre ; si la signature de 1667 est celle du 28 juin dont il est parlé ci-dessus ; si la signature J.-B. Poquelin donnée sous la date du 1670 n'est pas celle du 29 avril 1655 ; enfin si la signature J.-B.-P. Molière de 1670 est celle du 31 août ?

Veuillez, agréer, etc... Un Molièriste.

Nous transmettons cette requête à MM. Jouin et Monval.

— *Raccolte e raccoglitori di autographi in Italia*, par Carlo Vanbianchi (1). — L'auteur a réuni dans ce livre tout ce qu'il a pu connaître concernant les autographes conservés en Italie dans les collections publiques et particulières. Tous ces renseignements sont condensés dans une table alphabétique des noms cités dans le volume de M. Vanbianchi.

L'ouvrage est enrichi de 102 planches, fac-similés d'autographes, portraits, etc... C'est donc un livre utile à conserver, mais il est bien regrettable que les fac-similés soient tellement réduits qu'ils rendent les comparaisons bien difficiles à faire. M. Vanbianchi donne les noms et adresses des collectionneurs italiens et français avec des renseignements sur leurs collections.. A ce point de vue son ouvrage aurait besoin d'être revu car des amateurs morts depuis longtemps, figurent encore sur son annuaire. Tel que son livre est utile et à placer dans une bibliothèque autographique.

— *Une expertise en écriture* (1748-1749) au sujet de deux morceaux rimés, publiés pour la première fois par l'abbé A. Tougard (2). M. l'abbé Tougard ayant eu l'occasion de fouiller la série des archives de la corporation des maîtres écrivains de Rouen conservées dans la bibliothèque du petit séminaire, y a découvert le rapport de deux maîtres-écrivains sur deux écrits anonymes, contenant une violente satire contre plusieurs fonctionnaires de Lisieux. Le rapport des experts rappelle comme procédés d'investigations, ceux du rapport des experts commis par J.-B. Rousseau, publié dans notre numéro du 15 octobre 1900. L'expertise consiste dans la comparaison de quelques lettres double *s*, double *f*. La moindre hésitation dans les pièces de question est une dissimulation certaine et il nous a semblé que les experts concluaient un peu à la légère, ne relevant que ce qu'il y a de semblable et ne signalant pas les dissemblances.

NÉCROLOGIE. — M. Paul Brenot, un de nos grands amateurs parisiens, est décédé à Paris, le 16 mars 1902, à l'âge de 64 ans.

M. Brenot s'attachait à recueillir les pièces de provenance célèbre, telles que celles qui avaient figuré dans les catalogues Bovet et Fillon, c'est dire qu'il n'acceptait que des pièces de choix. Tous ses achats étaient faits judicieusement et toutes les pièces qui entraient chez lui étaient remarquables

UNE LETTRE INÉDITE

DE

BEAUMARCHAIS

Il n'existe pas actuellement encore d'édition vraiment complète des œuvres de Beaumarchais et, par suite, sa correspondance, très considérable, n'a jamais été non plus intégralement recueillie. La lettre que l'on va lire, et que j'ai jadis copiée au British Museum, n'apportera pas une contribution de premier ordre à cette réunion, si elle a jamais lieu. Néanmoins rien de ce qui est sorti de la plume d'un homme tel que Beaumarchais n'est à négliger, car il est de ceux qui mettent quelque chose de leur personnalité jusque dans le billet en apparence le plus insignifiant.

La lettre est correctement datée, mais non signée et le nom du destinataire ne nous est pas connu. Toutefois, avec quelque bonne volonté, il n'est pas impossible de le deviner. Gustave Brunet et M. Barckhausen ont publié tour à tour diverses lettres écrites par Voltaire à un sieur Bordeaux, dit de Belmont (1), ancien avocat au Parlement de Paris, concessionnaire, en 1760, des spectacles de Bordeaux pour une période de dix ans, qui fut prorogée, et il est bien probable que les recommandations de Beaumarchais s'adressent au même personnage. Quant à la pièce qui les provoqua, c'est la se-

représenté le 13 janvier 1770, à la Comédie-Française, qui ne la donna que onze fois. La province, ainsi qu'il est souvent arrivé en pareil cas, fit meilleur accueil que Paris à cette pièce où Beaumarchais mettait en pratique les théories dramatiques de Diderot et montrait dans un décor familier et en proie aux soucis de leur condition sociale les « gens du tiers-état », comme il le dit ici même, vingt ans avant que le mot n'entrât dans la circulation courante.

A Pantin, ce 17 8bre 1770.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, aux intructions qui sont imprimées avec la pièce pour qu'elle soit jouée dans son vrai genre. J'ai pris le plus grand soin d'indiquer la pantomime, le caractère de chaque personnage et même la place qu'ils doivent occuper sur la scène. Elle a été jouée à Lyon, à Marseille et à Rouen, avec le plus grand succès. J'aurais été bien trompé dans mes vues si le commerçant que j'ai cherché à montrer dans le plus beau jour en cet ouvrage n'était pas satisfait du rôle digne et honnête que je fais jouer à un homme de son état. Je vous envoye un exemplaire par la voye de M. Bertrand, quoique la veuve Duchesne m'ait assuré qu'elle en avait envoyé à Bordeaux. La seule chose que les acteurs doivent examiner est qu'aucun des rôles n'est fait pour être changé, même celui d'André qui a eu le plus grand succès à Paris par la manière simple dont il a été rendu par M. Feulie (1). Je souhaite qu'elle plaise aux négociants, cette pièce qui a été faite pour eux et en général pour honorer les gens du tiers-état. M. Desfèves, qui a manqué à toutes ses paroles, nous a enfin forcés de le poursuivre et on l'a accablé de frais sans qu'il donne aucun signe de vie. J'ay aussi de vifs reproches à vous faire mais je les réserve pour un autre temps. Si la pièce a du succès, je serai très aise de l'apprendre. Il serait très possible que la veuve Duchesne, qui vend l'ouvrage pour mon compte, eut négligé beaucoup d'envois. Si quelques-uns de vos libraires en veulent, ils en recevront des exemplaires pareils à celuy-cy au prix de 20 sols, comme je les ai laissés à la veuve Duchesne pour la province.

obtenu à Lyon, à Marseille et à Rouen ; mais les travaux spéciaux que j'ai pu consulter ne m'ont rien appris sur la destinée des *Deux amis*, après que, suivant l'expression dédaigneuse de Grimm, Beaumarchais eut osé « faire passer à la meilleure compagnie de France une journée tout entière dans la maison d'un receveur des fermes, avec un commerçant brise-raison et un fermier général fat et suffisant » et qu'il dût, toujours selon le même critique, « se louer toute sa vie de l'indulgence de ses juges qui avaient bien voulu bâiller tout bas quand ils auraient pu siffler tout haut ».

MAURICE TOURNEUX.

LA GRAPHOLOGIE

ET LES

COLLECTIONS D'AUTOGRAPHES

A propos de l'analyse du catalogue de la collection Dobrée, insérée dans notre dernier numéro, nons avons reçu de M. Louis Deschamps une communication d'un vif intérêt, que nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

M. Louis Deschamps n'est pas un inconnu pour nos abonnés. Ils se souviennent de sa remarquable étude sur le *Manuel de graphologie* de Mme de Salberg (1); ses critiques étaient si justes qu'on n'y a pas encore répondu, M. Louis Deschamps est un graphologue indépendant, n'appartenant à aucune chapelle. Il est l'auteur de *La Philosophie de l'Ecriture* (2). C'est un ouvrage extrêmement apprécié, surtout en Allemagne, où on le place à côté des travaux de M. Crépieux-Jamin.

Monsieur le Directeur,

Votre article sur la collection Dobrée est des plus instructifs. En signalant l'indifférence et l'incurie avec lesquelles les dons de collectionneurs généreux sont reçus et traités par les municipalités et les sociétés, vous rendez un véritable service. Je ne possède qu'une petite collection, insignifiante à côté de tant d'autres, et j'en aurais volontiers fait un don, mais je suivrai votre idée, beaucoup plus rationnelle. Les collections dispersées aux enchères font connaitre bien davantage les belles pièces, excitent la curiosité, provoquent à la formation de collections nouvelles, et aident ainsi à la diffusion d'une érudition de bon aloi, celle qui s'appuie sur

est vécue, non pas l'histoire générale, mais l'histoire intime et personnelle de ceux dont la vie compose la grande histoire.

Permettez-moi d'indiquer très sommairement la jouissance toute particulière que trouve dans la possession d'autographes le collectionneur doublé d'un graphologue, l'amateur qui, en même temps qu'il suit sur l'original la pensée d'un auteur illustre, d'un grand capitaine, d'un artiste fameux, pénètre aussi son caractère et ses tendances, lit dans son cœur et dans sa tête, en voit les forces et les faiblesses et comprend ensuite d'autant mieux le personnage et son action dans l'histoire.

La plus complète étude de graphologie appliquée aux autographes est celle qu'a faite l'abbé Michon sur l'écriture de Napoléon Ier ; c'est l'une des œuvres les plus attachantes de la bibliographie graphologique, et en même temps une œuvre d'histoire ; elle confirme de point en point les appréciations de Taine, et elle nous fournit le modèle parfait d'une monographie caractérologique.

Ces études géniales sont réservées aux seuls Maitres assurément, mais sans s'élever à ces hauteurs, sans avoir la prétention de publier des ouvrages didactiques et même aucun ouvrage sur la matière, le collectionneur graphologue appréciera les pièces d'une collection tout autrement que le collectionneur ordinaire parce qu'il appréciera le scripteur en même temps que l'écriture. Les exemples abondent et je me bornerai à quelques-uns.

Je connais une lettre autographe de saint Louis de Gonzague, et l'amateur qui la détient se trouve posséder également une partie du dossier de la canonisation de ce saint, notamment 52 pièces autographes de cardinaux et évêques, donnant au pape Benoît XIV leur avis sur le caractère et les mérites de celui qu'il s'agissait de canoniser. Or, n'est-ce pas une étude vraiment curieuse que celle qui consiste à recueillir d'une part ce que disaient ces 52 prélats du caractère et des mœurs de Louis de Gonzague, et d'autre part, contrôler sur l'autographe du Saint le bien ou le mal fondé de ces appré-

ciations, saisir sur le vif le côté certainement immatériel, fin et délicat du jeune homme, et aussi le côté féminin, extrêmement timide et pusillanime. Les prélats s'extasient sur sa pureté, et ils ont raison, car elle est réelle, et il y a toujours un grand et rare mérite pour l'homme à éviter toute souillure ; mais est-ce manquer de respect au sympathique Jésuite que dire que la pratique de la vertu lui était facilitée par sa nature même, non complètement formée encore, un peu sèche, et qui ne dut jamais connaitre les cris violents de la chair.

Certes la rencontre de pièces comme celles que je viens de signaler est rare, et ne peut, à cause de sa rareté, prouver suffisamment le lien qui unit la graphologie à la collection d'autographes, mais il est un cas qui se présente toujours, c'est celui de l'examen caractérologique du scripteur quel qu'il soit.

Ainsi, voici une lettre de saint Vincent-de-Paul. Ce saint est le type de la charité et de la bonté ; je n'y contredis point, mais analysez son écriture et dites-moi votre impression de graphologue sur ces traits caractéristique, et qui, venus d'un inconnu, vous crieraient de vous tenir sur la réserve. Certes, si l'on rapproche de l'écriture de Vincent de Paul son action bienfaisante, ses innombrables actes de charité, l'on se trouve en face d'un problème de psychologie des plus complexes, des plus difficiles et des plus attachants.

Vous avez mis en vente il y a quelques mois une superbe pièce historique, le procès-verbal de l'interrogatoire de Lucile Desmoulins. Sur la feuille, témoin de cet épisode dramatique, trois acteurs ont apposé leurs signatures : Lucile, Fouquier-Tinville et le président du tribunal, Dobsent ; les deux dernières signatures suffisent pour donner à cette parodie de la justice toute sa signification. L'une révèle la violence con-

tout homme, voit un ennemi et éprouve une jouissance à le supprimer brutalement.

L'autre signature est celle d'un homme extrêmement mou, incapable de la moindre résistance ; un peu vaniteux avec cela, il est de ces faibles qui, par peur et lâcheté native, hurlent avec les loups. Quel instrument docile dans les mains d'un Fouquier-Tinville ! La pauvre Lucile n'a donc à attendre aucun sentiment de justice et d'équité.

A la voir, et le graphologue la voit, entre ces deux hommes, la victime inspire une pitié profonde ; elle est bien prise et ne se déprendra pas.

C'est ainsi que chaque belle pièce que possède le collectionneur graphologue est pour lui le sujet d'observations imprévues, de réflexions piquantes, qui échappent au collectionneur ordinaire lequel se borne au plaisir de posséder un spécimen d'écriture. Il éprouve bien une satisfaction, mais une autre lui échappe et c'est la principale.

Dans un récent ouvrage sur « Les Bases scientifiques de la Graphologie », le Dr G. Meyer, de Berlin, indique avec raison la Graphologie comme criterium de l'Histoire. Quel meilleur moyen, en effet, d'apprécier le bien ou mal fondé des légendes dont l'histoire est pleine sur le caractére de ses grands hommes, sur les forces ou les faiblesses de ses héros ?

Faute de documents suffisants, l'histoire nous montre bien des réputations usurpées, bien des grandeurs empruntées, qui disparaissent, comme une fumée, à l'examen de l'écriture. Là le grand homme se fait voir tel qu'il était, et, pour rappeler un mot célèbre, tel qu'il apparaissait à son valet de chambre. L'écriture équivant au désabillé de l'intimité.

Par contre, de beaux et nobles caractères se révèlent, qu'on ne soupçonnait qu'à demi, de grandes intelligences se découvrent auxquelles les circonstances n'ont pas permis de se

Vous signalez encore, dans le dernier numéro de l'*Amateur d'Autographes* les écritures de Victor Hugo différentes, suivant les époques de sa vie, et vous faites connaître la supercherie employée par une Revue pour dépister les chercheurs trop curieux. Outre que cette supercherie ne pourrait tromper un graphologue exercé, n'y a-t-il pas dans la rencontre de plusieurs sortes d'écritures, chez un grand homme comme Victor Hugo, et bien d'autres, un intérêt qu'ignore tout collectionneur non initié aux choses de l'écriture? Les autographes valent donc la peine d'être recueillis non seulement parce qu'ils constituent des pièces historiques, ou le récit de faits curieux, ou la relation d'un trait de mœurs original, mais pour l'écriture en elle-même et pour les observations intéressantes qu'elle comporte.

Enfin, dans ce même numéro de l'*Amateur d'Autographes* si fertile en suggestions, je trouve un article, malheureusement trop court, de M. de Likhatscheff sur les pièces fausses. Là encore la graphologie est d'un secours précieux pour le collectionneur et lui fournit des éléments d'appréciation d'une certitude aussi assurée, sinon plus assurée, que les moyens extérieurs indiqués par l'auteur.

Car, admettons qu'il soit utile de procéder comme le font les experts ordinaires, d'examiner le papier, l'encre, de comparer trait pour trait les lettres majuscules, minuscules, la ponctuation, les barres de t, etc...; pour le graphologue, le plus important reste à faire : c'est de prendre la pièce de question et la pièce de comparaison et de déterminer si entre le scripteur de l'une et le scripteur de l'autre il y a analogie de caractère et de tempérament. Ou si, au contraire, certains traits ont échappé au faussaire qui indiquent une contradiction, une impossibilité physiologique pour le même scripteur d'avoir écrit les deux pièces. C'est à formuler ce diagnostic que doit tendre l'observation, car la graphologie n'est qu'un diagnostic, et fort intéressant à établir.

Je ne parle parle pas, bien entendu, des graphologues de salon qui se croient très forts parce qu'ils ont un tableau ou

un dictionnaire des signes ; ces graphologues sont les plus nombreux et généralement dangereux ; je parle des observateurs réfléchis, doués de connaissances psychologiques suffisantes, et je dis que ceux-là, en face d'un autographe, éprouvent une double jouissance, celle de la possession du document, et celle de la clef que ce document leur donne de la nature intime du scripteur, de son action personnelle dans le milieu où il a vécu, dans l'art qu'il a exercé, et du retentissement sur lui-même des événements auxquels il a été mêlé.

A ce titre encore, les autographes enfouis dans les armoires ou les greniers des municipalités et des sociétés sont bien perdus. Il n'y a qu'une compensation, et ce n'en est guère une ; à force de soustraire ainsi de la circulation des pièces curieuses, l'on donne d'autant plus de valeur à celles qui y restent. Mais l'augmentation de son capital n'est pas le point de vue auquel se place généralement le collectionneur.

Veuillez agréer.....

Louis Deschamps.

LE MANUSCRIT DE LA NOUVELLE HÉLOISE

Nous lisons les lignes suivantes dans l'*Intermédiaire des Chercheurs* du 10 février 1902. « En 1803, un M. Rivière possédait le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse* et offrait de le céder à la Bibliothèque nationale, mais il l'estimait, paraît-il, un prix qui semblait excessif. Nous ignorons la suite de la négociation, mais voici une lettre de Capperonnier, administrateur de la Bibliothèque nationale, adressée le 20 frimaire an XI, au ministre de l'Intérieur, qui n'est pas sans intérêt au point de vue des prix des autographes à cette époque. C'était le temps où l'on payait 25 fr. une lettre de Racine de 4 p. : ce temps est loin de nous ! »

Nous reproduisons ci-dessous la lettre de Capperonnier :

« Le citoyen Rivière nous a remis le manuscrit. Il y a deux volumes in-4, en très bon état, parfaitement reliés, et est bien réellement d'un bout à l'autre de la main de J.-J. Rousseau. Il serait sans doute à désirer qu'il fût déposé à la Bibliothèque nationale, qui ne possède qu'un manuscrit de cet homme célèbre, formant un recueil d'airs, de chansons, etc., avec musique ; mais le citoyen Rivière met à celui qu'il offre un prix si exagéré, qu'à moins qu'il ne le diminue considérablement, quelque désir que nous ayons de l'avoir, nous n'oserions jamais prier V. Exc. d'en ordonner l'acquisition. Ces sortes d'objets n'ayant qu'une valeur de fantaisie, cette valeur peut être pour ainsi dire sans bornes et n'est fixée que par le caprice ou les facultés des amateurs. C'est ce qui est arrivé en conséquence pour le manuscrit dont il s'agit. Il est resté au citoyen Rivière à la vente du citoyen Hérault de Séchelles pour une somme dérisoire : 700 francs. Nous estimons donc que ce serait le payer très convenablement aujourd'hui, où les choses de curiosité ont acquis plus de valeur, si on en donnait 1500 francs.

CAPPERONNIER. »

cours de nos recherches nous avons recueilli les renseignements qui suivent. J.-J. Rousseau copia de sa main deux exemplaires de la *Nouvelle Héloïse* ; l'un pour la maréchale de Luxembourg, l'autre pour Madame d'Houdetot. Si l'on en croit une notice manuscrite de M. G. Morin, conservée à la Bibliothèque de la Chambre des députés, qui nous a été communiquée avec infiniment de bonne grâce par le bibliothécaire, M. A. Chervet, le manuscrit donné à Madame d'Houdetot était encore conservé dans la famille de cette aimable femme en 1851. Le manuscrit de Madame de Luxembourg est maintenant à la Bibliothèque de la Chambre des députés. Il se compose de six volumes reliés en maroquin bleu, dorés sur tranches. Les volumes sont illustrés avec des dessins originaux de Gravelot. Les deux préfaces manquent et le texte manuscrit, quoique sans aucune ratures, diffère sensiblement du texte imprimé.

La Bibliothèque de la Chambre des députés, détient deux autres manuscrits de la *Nouvelle Héloïse :* 1° Un recueil de brouillons, couverts de ratures, qui donne, avec beaucoup de lacunes, le texte primitif ; 2° Un exemplaire en deux volumes in-4, relié en maroquin rouge. Dans cet exemplaire les ratures sont moins fréquentes, mais ce n'est pas encore le texte définitif. Les trois premières parties manquent. Le premier volume contient la 4me partie et le deuxième les deux dernières.

Si l'on considère que le manuscrit ayant appartenu à Madame de Luxembourg, est en six volumes, il est peu probable que le manuscrit en deux volumes, dont parle Capperonnier, ait pu contenir le texte intégral de la *Nouvelle Héloïse.* Ceci admis, il est plausible de croire que le manuscrit en deux volumes in-4, proposé à la Bibliothèque nationale soit le même que celui qui est conservé à la Bibliothèque du Palais-Bour-

*
* *

1° ROUSSEAU (J.-J.). Pièce autographe avec ratures et additions, 1 p. in-4.

Fragment de la *Nouvelle Héloïse*. (Pièce n° 228 du catalogue 227 de la maison G. Charavay ; 40 fr.)

2° ROUSSEAU (J.-J.). Manuscrit autographe, 24 p. in-4.

Lettre deuxième de Saint-Preux à Milord Edouard. (Pièce n° 1276 de la vente Fossé-Darcosse. (Téchener expert, 1861 ; vendu 161 fr.)

3° ROUSSEAU (J.-J.). Pièce autographe, 4 p. in-4 à mi-marge.

Lettre de Mme d'Orbe à Mme de Wolmar sur le caractère, gouts et mœurs des habitants de Genève. — On y rencontre un grand nombre de ratures et de passages rayés et inédits. (Pièce n° 837 de la vente de M. J. L.*, de Nancy (Laverdet, expert, 25 janvier 1855 ; vendue 20 fr.)

4° ROUSSEAU (J.-J.), manuscrit autographe, 24 p. gr. in-4.

Lettre dix-huitième de Julie à son ami, troisième partie de la *Nouvelle Héloïse*. (Pièce n° 420 de la vente du 5 février 1855). (Jacques Charavay, expert ; vendu 105 fr.)

5° ROUSSEAU (J.-J.), manuscrit autographe, 85 p. in-4.

Précieux manuscrit contenant des minutes de lettres de Saint-Preux à Julie. « Il comprend les lettres nos 2, 14, 20, 21, 22, 9 de la 2e partie, 5 de la 2e partie et une lettre qui porte cette mention : *Imparfaite et peut-être à retrancher.* » (La note du catalogue doit comporter une faute d'impression.) — (Pièce n° 618 de la vente Dubrunfaut du 22 décembre 1886) Et. Charavay, expert ; vendu 2550 fr.)

*
* *

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* s'est occupé à plusieurs reprises des manuscrits de J.-J. Rousseau.

Le 25 mai 1870, col. 316, on lit que le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse* a été donné au Corps législatif par Thérèse Levasseur, la veuve de Rousseau (1). Le 10 juin 1870, col. 348-

349. M. Feuillet de Conches confirme cette nouvelle et dit que la même bibliothèque a reçu à la même époque le manuscrit de l'*Emile*, du *Devin du village* et des *Confessions*. On ne dit pas quand et comment.

Dans le même *Intermédiaire* du 20 novembre 1893, col. 569, un « Génevois » dit que la plupart des manuscrits des œuvres de Rousseau sont conservés à la Bibliothèque de Genève. Ils lui auraient légués, en 1835, par Mme Streckeisen-Moulton. Le legs comprenait l'*Emile*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Vicaire savoyard*.

Au sujet de ce legs de Mme Streckeisen-Moulton, qui portait à cinq le nombre des manuscrits connus de la *Nouvelle Héloïse*, nous avons reçu la lettre suivante de M. Aubert, conservateur de la Bibliothèque publique de la ville de Genève :

Genève, 20 mars 1902.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 12 courant je viens vous informer que notre bibliothèque ne possède pas le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse* donné par Mme Streckeisen-Moulton, mais bien un exemplaire de l'édition d'Amsterdam, M.-M. Rey, 1769, avec des corrections et certaines additions de la main de Rousseau. Je regrette de n'avoir pas à ma disposition l'*Intermédiaire des Chercheurs* pour prendre connaissance de la note que vous mentionnez. L'exemplaire de la *Nouvelle Héloïse* annoté a été donné à la Bibliothèque publique de Genève en 1876, par le Dr J.-C. Coindet.

H.-V. AUBERT.

avait écrit sur l'enveloppe qu'on ne devait les ouvrir qu'en 1801. Barère fit observer qu'on pouvait rompre le cachet immédiatement parce que Rousseau n'avait mis cette restriction que pour attendre une époque où le progrès des lumières permît de sentir la force des vérités contenues dans les manuscrits, mais que la Révolution avait tellement accéléré le perfectionnement de l'esprit humain qu'on ne l'aurait pas été davantage en 1901, avec la marche ordinaire des événements. La Convention décréta l'ouverture du paquet et demanda au Comité de salut public de faire un rapport. Le lendemain, 6 vendémiaire, Lakanal, annonça à la Convention que les plis contenaient un des manuscrits des *Confessions*, plus complet que celui qui avait servi à la première édition (*Moniteur*, t. 22. p. 83, 1re col.) un autre manuscrit des *Confessions*, remis par Rousseau à Condillac, était déposé, dit-on, chez Lemaire, notaire à Beaugency. On n'a pas retrouvé la trace de ce manuscrit qui ne parait pas être celui offert par Thérèse Levasseur. (*Moniteur*, t. 22, p. 79, 2me col.).

On peut consulter au sujet de l'historique des manuscrits de J.-J. Rousseau : COUSIN : *Journal des Savants*, septembre et novembre 1848). — BADIN : *Nouvelle Revue* (25 novembre 1888). Les renseignements de M. Badin sont puisés entièrements, sans indication de source, dans le travail manuscrit conservé à la Bibliothèque du Palais-Bourbon que nous avons cité plus haut. — L'*Atheneum français*, 24 décembre 1855, p. 1130, signale l'existence de nombreux manuscrits à la Bibliothèque de Neuchatel.

R. BONNET.

LA VENTE DU 29 MAI 1902

Cette vente clôturera la première saison de 1902 ; elle est digne des précédentes. Parmi les raretés, nous pouvons signaler particulièrement :

La duchesse et le duc d'ANGOULÊME, fille et gendre de Louis XVI ; la duchesse de BOUILLON, mère de Turenne ; Madame FAVART ; Madame de GRAFIGNY ; COSME Ier DE MÉDICIS, le *Père de la Patrie* ; ALFRED DE MUSSET, le maréchal DE TOIRAS, etc...

Voici un rapide inventaire des pièces les plus typiques : Le comte D'ANTRAIGUES à la Saint-Huberty (nº 5) ; BARRAS, un passage de ses *Mémoires* relatif à Hoche (nº 8) ; BAUDELAIRE, plusieurs pièces curieuses. Dans l'une il donne la bibliographie de son œuvre, dans une autre il porte des jugements curieux sur ses contemporains ; BEAUMARCHAIS, une pièce signée *Caron* (nº 14) ; PAUL BOURGET, lettre sur ses débuts (nº 21) ; COLLÉ, curieuse correspondance avec Mlle Doligny (nº 28) ; DÉJAZET, piquante demande d'un conseil à propos d'une union qu'elle projette (nº 32) ; MARIE DORVAL, lettre où elle parle de son violent amour pour Sandeau ; JULES DE GONCOURT, lettre de jeunesse et manuscrit d'une pièce non réimprimée dans les œuvres des deux frères (nos 62 et 63) ; LAMARTINE, superbe lettre à Ch. Nodier (nº 78) ; LA TOUR D'AUVERGNE, noble lettre écrite quelque temps avant sa mort (nº 81) ; MONSELET, correspondance de jeunesse avec ses parents, pleine de révélations intimes et de détails littéraires (nº 91) ; VOLTAIRE, lettre sur l'affaire Sirven (nº 136) ; RICHARD WAGNER,

t d'une ordre qu-
ille de Paris, m'ep
revenez a ouvrir
Ru'e l'p...
de recevoir en
ceptes librement
Gouvernement
t, que les biens
se seront placés
rné par des ...
n 1795

dre en con ...
tiennent, il en jira
qu'il en sera rep...

LA DÉCLARATION

DE

LOUIS XVI AUX FRANÇAIS

Quand Louis XVI se vit débordé par les événements et qu'il se rendit compte qu'il était le prisonnier de l'Assemblée nationale et de la commune de Paris bien plus que le Roi des Français, il se résolut à la fuite. Avant de partir il rédigea un long manuscrit qui contenait la justification de sa conduite et l'énumération des griefs qu'il avait contre l'Assemblée et les sociétés populaires : c'est le document connu sous le nom de *Déclaration adressée à tous les Français,* que le Roi fit remettre sur le bureau de l'Assemblée nationale par les soins de Arnaud de Laporte, l'intendant de sa liste civile, le 21 juin 1791.

Jusqu'ici on croyait que la pièce exposée au Musée des Archives nationales (nº 1218 du catalogue in-4), était la pièce remise par M. de Laporte, mais, une découverte que nous avons faite dans notre propre fonds, et un examen attentif de la pièce conservée aux Archives nous ont amené à dire que les Archives n'avaient que la minute de la Déclaration de Louis XVI et de sérieuses recherches, pour lesquelles nous avons eu l'inappréciable appui de M. Aulard, professeur d'histoire de la Révolution française à l'Université de Paris, nous ont convaincu que nous avions l'original.

C'est un manuscrit de 16 pages in-4, daté du 20 juin 1791 et signé deux fois par le Roi et paraphé à chaque page par le président en exercice de l'Assemblée nationale, Alexandre de Beauharnais, le premier mari de Joséphine.

Notre manuscrit répond à toutes les exigences de la critique. Il est incontestablement de la main de Louis XVI,

l'identité de son écriture est absolue avec celle des documents les plus authentiques, son texte, sauf deux ou trois mots, est conforme au Procès-verbal de l'Assemblée, il est paraphé à chaque page par le Président de l'Assemblée et de plus il a un bon air de sincérité, que les plus petits détails attestent.

La pièce des Archives nationales ne répond pas du tout à la description de l'original de la déclaration donnée dans le *Procès-verbal*. Elle n'est pas, notamment, signée par le Roi, elle n'est pas paraphée par le Président de l'Assemblée nationale, mais par contre elle porte la signature des commissaires de la Convention qui ont inventorié les documents de l'Armoire de fer des Tuileries (Roland, Roussel, Laloy). La pièce des Archives vient de l'armoire de fer, son texte diffère du du texte imprimé. Ce n'est donc qu'une minute conservée dans les papiers du Roi, et, malgré l'étonnement que l'on peut éprouver de voir surgir un document historique de cette importance, tout nous a prouvé que nous avions bien l'original de la Déclaration de Louis XVI aux Français. Nous avons rédigé une petite notice descriptive de cette précieuse pièce; nous l'enverrons volontiers aux amateurs qu'elle peut intéresser et pour que son passage reste signalé nous reproduisons ci-contre la dernière page du document.

C'est une pièce capitale pour l'histoire de France et nous ne croyons pas que l'on ait jamais vu dans la circulation un document historique aussi important.

Il arrive trop souvent que les étrangers attachent plus de prix que nous-mêmes à nos propres souvenirs historiques, mais, cette fois, il s'est trouvé un amateur français qui a voulu que ce témoin de notre histoire restât en France. M. le Marquis de l'Aigle est maintenant le détenteur de la

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 10 AVRIL 1902

Nos		Prix
1	Angoulême (Charles de Valois, duc d') . .	5
2	Arnault (Antoine) . . .	21
3	Bach (Jean-Sébastien)	68
4	Balzac (Honoré de). . .	90
5	Barbey d'Aurévilly (J.)	15
6	do	19
7	Barbier (Auguste). . . .	8
8	Bart (Jean).	70
9	Baudelaire (Charles). .	16
10	do . .	41
11	do . .	76
12	Beethoven (Ludwig van).	61
13	Beethoven (Ludwig van).	90
14	Béranger (P.-J. de). . .	11
15	Bernadotte (J.-B.). . . .	15
16	Bernhardt (Sarah). . . .	10
17	Bernis (F.-J. de Pierre, cardinal de).	5
18	Berthier (Alexandre) .	42
19	do .	3
20	Boissy d'Anglas (F.-A.)	5
21	Bonington (R.-P.)	42
22	Bonne Sforza	145
23	Bouchotte (J.-B.-N.) . .	12
24	Bouillé (F.-C.-A. Marquis de)	10
25	Bouillon (Henri de La Tour, duc de).	15
26	Bouillon (Eléonore de Bergh, duchesse de)	12
27	Bourbon (Charles, car-	

Nos		Prix
32	Charles IX.	21
33	Chateaubriand (F.-R., vicomte de).	51
34	Chateaubriand (F.-R., vicomte de).	51
35	Condorcet (J.-A.-N. de Caritat, marquis de)	10
36	Conjuration de Bretagne.	24
37	Conscience (Henri). . .	10
38	Coppée (François) . . .	28
39	do . . .	10
40	Corot (Camille)	15
41	Courtin (Antoine de).	12
42	Daubenton (L.-J.-M.).	6
43	Davout (Louis).	10
44	Delavigne (Casimir). .	16
45	do . .	12
46	Desclée (Aimée).	15
47	Divers.	21
48	do	23
49	do	31
50	Dulaure (J.-A.).	28
51	Dumas père (Alex.) . .	10
52	do . .	61
53	do . .	22
54	Dumas fils (Alex.). . . .	47
55	do	41
56	Dumouriez (Ch.-F.) . .	12
57	Estaing (C.-H., cte d')	10
58	Fabre d'Eglantine	18
59	Falcon (Cornélie)	5
60	Ferry (Jules).	15
61	Flaubert (Gustave) . . .	15

Nos		Prix
69	Got (Edmond)........	31
70	Guillaume II.........	56
71	Hommes de guerre..	16
72	Hugo (Victor)........	38
73	do	280
74	do	40
75	Ingres (Jean).........	10
76	Jacque (Charles).....	6
77	do	6
78	Janin (Jules).........	8
79	do	6
80	Kent (Victioria, duchesse de).........	31
81	La Fayette (Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, Ctesse de)...	60
82	Lafon (Pierre).......	12
83	Lamartine (Alph. de).	37
84	do .	45
85	do .	15
86	La Mennais (F. de)...	47
87	La Mennais (F. de)...	12
88	Laprade (Victor de)..	5
89	La Rochefoucauld (F., cardinal de).......	10
90	Lefebvre (Fr.-J.).....	10
91	Lekaïn (Henri-Louis Caïn, dit)..........	51
92	Liszt (Franz).........	27
93	Louis-Philippe Ier....	10
94	Mallefille (Félicien) ..	12
95	Marie-Antoinette.....	166
96	Marie-Thérèse.......	16
97	Marillac (Michel).....	40
98	Marillac (Louis de)...	10
99	do ...	12
100	Maupassant (Guy de).	78
101	Maximilien Ier........	11
102	Meissonier (Ernest)..	10
103	Mendelssohn (Félix)..	25
104	Meyerbeer (Jacques).	14
105	Montansier (Marguerite Brunet, dite)...	16
106	Murger (Henry)......	20
107	do	16
108	Musset (Alfred de)...	61
109	do ...	50
110	do ...	110
111	Nadaud (Gustave)....	14
112	Nicolas II............	64
113	Nourrit (Adolphe)....	8
114	Peyrat (Napoléon)...	11
115	Ponsard François)...	8
116	Potier (Léon)........	6
117	Pougens (Charles de).	5
118	Poyet (Guillaume)....	6
119	Proudhon (P.-J.).....	41
120	Rachel (Elisa Félix dite)...............	10
121	Rachel (Elisa)........	40
122	Rameau (Jean).......	4
123	Randan (G.-M. de Durfort de Lorges, maréchal de)..........	5
124	Rapin (le P. René)...	3
125	Régnier (F.-J.-P.).....	10
126	do	46
127	Renaudin (M.-E.-D. de Tascher, Mm)......	120
128	Romme (Gilbert).....	62
129	Roquelaure (Antoine, baron de)..........	5
130	Saint-Germain (F.-V.-A.-G. de)..........	36
131	Saint-Pierre (Bernardin de)...........	10
132	Sand (George)........	15
133	Saxe (Maurice cte de).	52
134	do .	40
135	Schann (Alexandre)..	18
136	Schubert (Franz).....	150
137	Simon (Jules)........	5
138	Soanen (Jean)........	21
139	Soubrany (P.-A. de)..	32
140	Sully-Prudhomme (A)	8
141	Taglioni (Marie)......	38
142	Talma (F.-J.)........	26
143	Vauvenargues (Luc de Clapiers, Mis de)...	71
144	Verneuil (Henriette de Balzac, marquise de)	5
145	Verneuil (Henri de Bourbon, marquis, quis duc de).......	5
146	Vialard de Herse (Félix III)............	21
147	Vigny (Alfred, cte de)	110
148	do	14
149	do	55
150	Voltaire (F.-M. Arouet de)...............	75
151	Voltaire (F.-M. Arouet de)...............	57

CHRONIQUE

— *Dons au musée.* — A propos du legs de la collection Dobrée à la ville de Nantes nous avions tenté de faire ressortir les multiples inconvénients, qu'il y a à léguer sans discernement aux établissements publics. Les mêmes sentiments se répandent en Amérique, car voici ce que nous lisons dans le numéro d'Avril 1902, du *Collector*, publié, à New-York, par notre confrère Walter R. Benjamin.

« J'apprends que la veuve de Charles Roberts, de Philadelphie, a offert sa grande et belle collection d'autographes au collège Haverford, Pennsylvanie. C'est une bonne affaire pour le collège, mais tous les collectionneurs auraient préféré voir la collection se vendre aux enchères.

Ces legs aux grandes institutions rendront bientôt très rares les autographes des Américains d'autrefois. Ils privent les collectionneurs de chances de s'enrichir et enlèvent pour toujours les autographes au commerce. Le feu, la dépréciation et la profusion des marchands de paperasses se mettent aussi à l'œuvre. Les noms qui étaient répandus il y a dix ans se retrouvent rarement aujourd'hui. J'ai commencé, il a quinze ans, à annoncer que j'achetais des autographes ; ce qui m'en rapporta beaucoup chaque année, mais les pièces de la Révolution et des colonies n'arrivent pas aujourd'hui comme autrefois. — La provision touche bientôt à sa fin. Le temps viendra quand une trouvaille originale sera une occasion rare, et les collectionneurs doivent attendre la dispersion d'autres collections pour remplir leurs vide. »

— *Signatures de Molière.* — A propos d'un passage de la dernière chronique nous avons reçu la lettre suivante de notre collaborateur M. Georges Monval, le savant archiviste du Théâtre-Français.

Paris, 22 avril 1902.

Mon cher Directeur,

Je lis, dans l'*Amateur d'Autographes* du 15, une lettre à vous adressée par « un moliériste » qui fait un juste éloge du très intéressant article de M. Henri Jouin publié par *le Gaulois du Dimanche*, et demande quelques éclaircissements sur les cinq signatures de Molière dont j'ai donné les fac-simile dans ma *Liste alphabétique des Sociétaires de la Comédie Française*.

Ces cinq formes différentes sont :

Jean-Baptiste Poquelin, d'après la procuration donnée à Rouen, le 3 novembre 1643 ;

Molière, d'après une quittance de 4000 livres donnée à Pézenas, le 17 décembre 1650 ;

J.-B. Poquelin Molière, d'après le pouvoir donné à Claude Lelong, le 20 juin 1667;

J.-B.-P. Molière, signature que conserve la Comédie Française au bas d'un acte notarié du 31 août 1670.

Enfin la forme *J.-B. Poquelin* donnée sous la même date de 1670, par suite d'une confusion de clichés, appartient en réalité au contrat de mariage Berthelot Du Parc, passé à Lyon, le 19 janvier 1653.

Je remercie notre très attentif confrère inconnu d'avoir provoqué cette juste rectification, et je vous prie d'agréer, mon cher Directeur, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement.

GEORGES MONVAL.

— *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre Français* (supplément). Nous avons fait tirer à part, sur du papier semblable à celui du tirage, la notice que M. Georges Monval a consacrée à Madame Segond-Weber, parue dans le n° du 15 mars 1902. Ce 1er supplément se place à la dernière page du volume, à son ordre alphabétique et numérique. Nous tenons, gratuitement, ce supplément à la disposition des acheteurs du volume.

— *Correspondance de P.-J. Proudhon.* — M. Marcel Poëte, bibliothécaire de la ville de Besançon, a publié dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 mars 1902, une série de lettres inédites de P.-J. Proudhon adressées à M. Amand Guillemin, compatriote de l'écrivain socialiste et son collaborateur à la Banque du peuple. Les lettres sont surtout politiques, mais voici un fragment d'une lettre, écrite de Sainte-Pélagie, le 17 novembre 1849, qui en dit long sur le caractère de son auteur :

« Je me suis décidé à faire comme vous, à sauter le pas matrimonial, mais ce n'est pas sans une sérieuse et profonde répugnance. J'aime ma future une heure par semaine, quand elle vient me voir avec sa mère : hors de là je n'y pense plus, ni à elle, ni à aucune femme. Pourquoi faut-il que j'ai eu, il y a quatre ans, l'idée de me mettre en ménage ? Enfin, je vous l'ai dit; c'est une obligation d'honneur et la pauvrette en mourrait. Si j'étais jeune et libre, je ne m'aviserais jamais de donner de l'amour à une fille. Je ne trouve rien de plus ennuyeux, de plus embêtant pour un homme, que d'aimer et d'être aimé. »

Proudhon épousa, étant à Sainte-Pélagie, une jeune ouvrière, Mademoiselle Euphrasie Piégard.

NÉCROLOGIE. — M. Maurice Clouard, l'un de nos collaborateurs, vient de mourir à Angers, le 10 avril 1902, à l'âge de quarante cinq ans. La maladie, qui le minait depuis longtemps, l'a empêché de collaborer plus activement à notre recueil. M. Clouard s'intéressait tout particulièrement à la biographie d'Alfred de Musset et, au moins pendant quelque temps, il fut, pour la recherche des documents relatifs au grand poète, le mandataire de Madame Lardin de Musset, sœur d'Alfred. Nous lui devons une utile notice bibliographique sur la correspondance d'Alfred de Musset (1) et le commentaire de deux lettres de Paul de Musset, relatives à la mise au répertoire de l'Odéon de *Lorenzaccio*, *Fantasio* et *Carmosine* (2). M. Clouard avait rédigé pour l'édition de luxe du catalogue des autographes de Champfleury (3) une bibliographie très complète de l'œuvre de Champfleury.

NOTE SUR

LES MANUSCRITS DE LA NOUVELLE HÉLOISE

Le dernier numéro de l'*Amateur d'autographes* contenait (p. 102-106), un intéressant article de M. Raoul Bonnet sur le *Manuscrit de la Nouvelle Héloïse,* et l'indication de quelques fragments passés en vente. Je puis apporter quelques renseignements nouveaux, et je crois que de la lecture de ces notes découlera l'impression qu'il n'y a pas eu *un* manuscrit, mais au moins *deux*, et peut-être davantage.

Le philosophe Cousin s'était occupé de Jean-Jacques Rousseau (1) et il n'avait pas manqué de recueillir quelques autographes de lui. Or, ce sont précisément des fragments de la *Nouvelle Héloïse* qu'il a acquis. Où, et comment ? je ne le sais que pour le premier, grâce à M. Raoul Bonnet. C'est en effet la lettre qui a passé en vente le 25 janvier 1855 (loc. cit., p. 104, n° 3), et qui a été vendue 20 francs.

Il y a donc dans la collection d'autographes de Cousin trois fragments de la *Nouvelle Héloïse*, écrits sur même papier vergé de format in-4°, à mi-marge, la colonne de gauche étant réservée aux addenda et corrigenda.

Le 1er fragment, de 4 pages, dont 2 1/2 seulement sont écrites, contient une partie de la lettre de Mme d'Orbe à Mme de Wolmar sur le caractère des habitants de Genève (IIe partie, lettre 5), et correspond aux pages 403-408 du t. IX de l'édition de Musset-Pathay (1824). Il commence à ce passage : « *Les belles madames y sont petites maîtresses* [Ed. 403]. » Ce premier feuillet est couvert de corrections, et contient de nombreux passages inédits, par exemple ce § : « *Ce ne sont pas les belles*

Madames avec leurs prétentions et leurs airs français qui me semblent le plus à craindre ; mais j'ai rencontré par ci par là des petites citoyennes dont l'air modeste et recueilli voilait assez mal un petit minois éveillé qu'on ne fixe pas longtemps sans s'en souvenir, quand on est comme ce philosophe. » Il a paru utile de donner un fac-simile de cette page ; et j'en dois la photographie à l'extrême obligeance de M. Emile Chatelain, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l'Université de Paris.

La 3e page, qui forme la fin de lettre, et commence par : « *Je tiens cela des Génevois eux-mêmes* » (Ed., dernière ligne de la page 407), est tout à fait différente du texte imprimé. Voici le dernier § in-extenso. Les passages soulignés ne se retrouvent pas dans l'imprimé et ont été remplacés par quinze nouvelles lignes (1) (*quoiqu'ils ne soient pas biffés sur cet original*), et un *post-scriptum* sur la distribution des logements, *qui ne figure pas non plus sur le ms.*

« Je tiens tout cela des Génevois eux-mêmes, car ils parlent d'eux fort impartialement. Pour moi je ne sais comme ils sont chez les autres, mais je les trouve aimables chez eux, *et je crois, n'en déplaise à notre maître que j'aimerais encore* (2) *mieux parler ici de politique que de verser à boire* (3) *aux grandes barbes du palais car* (4) *j'aime mieux la simplicité* (5) *de la sagesse que celle de la grossièreté. Je t'avoue que je ne serois pas fâchée de nous voir tous ici rassemblés quelques fois. A la campagne il faut vivre à Clarens, mais à la ville il faut vivre à Genève.* »

Le deuxième fragment, qui correspond aux pages 409-424 de l'édition de Musset-Pathay, contient, en 12 pages in-4° (la

dernière est en blanc), le texte intégral de la 6e lettre (1) de la VIe partie, de Mme de Wolmar à Saint-Preux, qui commence ainsi : « *Quel sentiment délicieux j'éprouve en commençant cette lettre...* »

La première page a peu de ratures (2), mais il y a un peu plus d'additions à la seconde.

Ainsi, pour le § : « *A qui devons-nous un bonheur si rare?* », [Ed., 410], le premier jet était : « A qui, etc...? Vous le savez : j'ai vu votre cœur sensible *pénétré* des bienfaits du meilleur des hommes. Le seul moyen de les reconnaître est d'en être dignes. » Rousseau a remplacé d'abord *pénétré* par *plein*, puis par : *se plaire à les goûter*, puis : *se complaire à les goûter*, enfin par le texte actuel : *aimer à s'en pénétrer*. Avant la phrase : *le seul moyen*, il a ajouté : « *J'espère qu'ils ne vous seroient point à charge ils ne nous imposent point de nouveaux devoirs, ils ne font que nous rendre plus sacrés ceux qui l'étaient déjà pour nous.* » Avec quelques modifications, il y a le texte définitif : « Et comment nous seraient-ils à charge à vous et à moi, etc... nous rendre plus chers ceux qui nous étaient déjà si sacrés. »

Dans le § qui commence par : Je faisais ces réflexions, l'Ed. porte : mon mari : Le ms., *M. de W.*

Le § : *Ce n'est point de moi*, ne figure pas dans le premier jet. Il a été ajouté en marge : « Ce n'est *plus* de moi qu'il est question, *mais* (3) de vous ; *j'en serai plus hardie à vous* (4) donner des conseils, *quand ils seront plus* (5) désintéressés, et que n'ayant plus ma sûreté pour objet, ils ne se rapportent *plus* qu'à vous même. *Ecoutés donc la voix de ma tendre amitié.* Ma tendre amitié ne vous est pas suspecte, *vous n'avez*

(1) Le ms. porte : *lettre 15.*

(2) Il est à noter que la phrase : *Oublier ce qui nous fut cher*, qui fait partie du premier § dans Ed., est un § distinct dans le ms.

(3) Ed. : C'est.

(4) Ed. : Je me crois plus en droit de vous donner..,

(5) Ed. : depuis qu'ils sont tout à fait...

plus à vous défier de ma partialité, et mes anciennes (1) *fautes ne m'ont acquis des lumières sur les dangers que peut courir la vertu* (2).

Au bas de la page 2 (Ed., p. 411), le § : *Votre carrière est finie il est vrai*, est précédé de ce membre de phrase, *qui n'est pas effacé par Rousseau*, et ne figure cependant pas sur l'édition définitive : « *Ne soyez donc pas surpris si je continue d'appuyer tous mes raisonnemens sur la vertu dont vous faites profession. Ils ne tiennent leur force que d'elle ; ce n'est qu'à cause d'elle aussi que je vous les tiens ; quand vous y renoncerez, je n'aurai plus rien à vous dire.* »

Dans ce fragment, le mot *homme* est généralement représenté par *h* et le mot *femme* par *f*. — La page 3 du ms. (Ed., 412), a quelques corrections. La page 4 = p. 413. — Le § *combien d'occasions peuvent renaître* (ms. p. 5 ; — Ed., 414), est précédé dans le ms. de cette phrase qui ne figure pas sur l'imprimé : « *M. de Wolmar n'a pas fait ces réflexions, il est vrai, mais ce n'est pas à lui de les faire ; c'est à vous.* »

La 5e page commence seulement à moitié ; c'est l'équivalent de la page 414 de l'édition, de même que la 6e = p. 415 et la 7e les p. 416 et 417, parce qu'elle est écrite plus serré. La page 8 (Ed., 418-19) est surchargée d'additions et de corrections, ainsi que les p. 9 (420-21), et 10 (422-423). La page 11, écrite à moitié, termine la lettre. (Ed., p. 424).

Le 3e fragment, de 8 pages, a aussi beaucoup de corrections. C'est une petite partie de la lettre de M. de Wolmar à S. Preux (VIe p., lettre 11), qui commence ainsi : « *Alors commença entre elle et moi un long entretien dont je pourrai vous parler quelque jour.* » (Ed., 476), et se termine par : « ... *sauront assés bien mourir.* » (Ed., 491).

proviennent tous trois du même manuscrit. Mais, il y a des passages non raturés qui ne se retrouvent pas dans le texte imprimé, et de même le texte contient des phrases, des paragraphes, ou simplement des mots qui ne viennent pas de ce ms. Il y a donc eu un autre ms.

Il y a, enfin, dans les papiers de Cousin, un dernier autographe de Rousseau, une lettre à M. Perdriau de Genève (1), du 28 novembre 1754, qui fut donnée au philosophe par M. Streckheisen-Moultou. La lettre d'envoi mérite d'être reproduite, car elle montre que Cousin, s'il se faisait un plaisir (2) de donner des conseils et des renseignements à tous ceux qui lui en demandaient — et même ne lui en demandaient pas, — n'obligeait pas du moins des ingrats :

Genève, mercredi 19 décembre 1860.

Monsieur,

Pénétré encore de l'accueil aimable et flatteur dont vous m'avez honoré l'été dernier, je viens me présenter devant vous, profitant de la permission que vous avez bien voulu me donner de me rappeler parfois à votre souvenir.

Cependant je me ferais scrupule, Monsieur, d'empiéter sur un temps aussi précieux que le votre, si je n'avais aujourd'hui le plaisir de pouvoir m'acquitter d'une petite dette contractée vis à vis de vous lorsque j'eus l'honneur de faire votre connaissance. Après avoir cherché dans les fragments des mss. de Rousseau appartenant à ma mère, j'ai choisi la lettre ci-jointe pour vous l'envoyer, et vous prier de l'accepter si vous la jugiez digne d'occuper une place dans votre belle collection d'autographes.

C'est une lettre à M. Perdriau, de Genève, professeur de belles lettres et ministre du saint Evangile ; cette lettre qui se trouve imprimée dans la correspondance de Rousseau, avait passé entre les mains de mon arrière grand-père par des raisons inutiles à détailler ici. Malgré les corrections que vous pourrez y apercevoir ce fut bien cette lettre même qui fut envoyée à son destinataire ;

(1) Cette lettre, de 4 pages in-4°, a été publiée par Musset-Pathay, XVIII, 194-202.

les preuves en sont la signature que Rousseau n'apposait jamais à ses brouillons, et la nature des plis de la feuille. Parmi le nombre assez considérable de morceaux autographes de Jean-Jacques que je possède, j'ai malheureusement fort peu de choses signées par la raison que je viens de vous exposer : c'est ce qui m'a fait choisir l'incluse que j'ai l'honneur de vous offrir de préférence à quelque fragment inédit, mais privé de signature.

Me permettrez-vous, Monsieur, de profiter de l'occasion de cette lettre pour vous faire part d'une chose qui sera peut-être de quelque intérêt pour vous, et de vous demander un conseil qui, pour moi, serait de toute importance.

Voici le fait : appellé il y a peu de jours à Neuchâtel pour y compléter par plusieurs fragments inédits de Rousseau qui se trouvaient enfouis dans la bibliothèque de cette ville, la publication que je compte faire (1) de ce qui me restait d'inédit des œuvres de notre philosophe génevois (publication dont j'ai eu l'honneur de vous faire part l'été dernier), j'ai découvert une chose, à mon avis, des plus curieuses : ce sont toutes les lettres que Rousseau a reçu pendant l'époque la plus intéressante de sa vie, de la plus part des personnes les plus marquantes du siècle passé. Vous les nommer en détail serait trop long ici. Il suffira de vous indiquer quelques noms : ceux des Diderot, d'Alembert, Voltaire, Duclos, Grimm, Saint-Lambert, Mirabeau, Hume, des maréchal de Luxembourg, prince de Conti, duc de Wurtemberg, Milord Maréchal, enfin ceux de plusieurs femmes célèbres de ce temps-là, telles que les duchesses de Luxembourg, de Montmorency, des dames de Boufflers, de Créqui, d'Epinay, d'Houdetot, Dupin, etc., etc., en diront assez par eux-mêmes, pour n'avoir rien à ajouter sur l'intérêt que présente une pareille découverte. Cette grande correspondance que je sais de source certaine n'avoir jamais été consultée depuis la mort de Rousseau, est demeurée ignorée par différentes raisons, et grâce surtout au beau désordre qui, il y a peu de temps encore, régnait parmi ces précieux mss. C'est toujours par M. du Peyrou, ami de Rousseau, que ceux-ci ont été légués à la Bibliothèque de Neuchâtel. Par une faveur spéciale, j'ai eu la permission de prendre une connaissance exacte de ces lettres et d'en faire usage pour une publication, comme bon me semblerait. — C'est ici, Monsieur, que j'aurai recours à votre obligeance pour savoir de vous, en deux mots, et autant qu'il vous sera possible de juger de la chose par les notions bien vagues que je vous en donne, *si*

(1). *Œuvres et correspondances inédites* de J.-J. Rousseau, publiées par G. Streckheisen-Moultou. *Paris*, Lévy, 1861, 8°.

l'entreprise de donner au public cette correspondance, vaudrait la peine d'être faite et si vous ne pensez pas comme moi, que l'intérêt historique, et l'attrait de tant de noms fameux sans parler du mérite en lui-même de la plupart de ces lettres, ne serait pas un sûr garant d'éveiller l'attention des lecteurs ? Le peu que j'ai eu le loisir de parcourir de cette volumineuse correspondance, m'a vivement intéressé ; les sujets traités sont le plus souvent sérieux où se rattachant spécialement Rousseau. La lecture de ces lettres serait donc aussi sérieuse et faite plutôt pour le monde littéraire et savant, si toutefois j'en excepte la correspondance des femmes dont le style est nécessairement plus léger et plus enjoué que celui de tous ces autres Messieurs. Les lettres de Mirabeau entre autres, où il débat avec Jean-Jacques la politique du temps, formeraient, je crois, à elles seules, une publication fort intéressante.

Je vois, Monsieur, qne je me suis laissé entrainer un peu loin, et je vous en demande pardon ; le sujet cependant demandait quelques explications. Me trouvez-vous bien indiscret, si outre le conseil que j'ai pris la liberté de vous demander et que j'attendrai avec impatience, je vous priais encore de m'indiquer, le moment venu, un libraire de préférence à un autre, qui assurât, grâce aussi à quelque précieuse recommandation de votre part, le succès de mon entreprise ? Dans l'espoir, Monsieur, de n'avoir pas trop abusé de votre patience, et d'être assez heureux pour recevoir bientôt de vos nouvelles, je vous prie de croire à la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

G. Streckheisen-Moultou.

37, rue des Belles-filles, Genève.

P.-S. — Je crains, Monsieur, d'avoir négligé de vous expliquer que c'était par ma mère, qui était, elle, une Moultou, que je descends de M. Moultou, mon arrière grand'père, et l'ami de Rousseau. Le nom de mon père, et par conséquent mon véritable nom est celui qui précède ici-dessus le nom de Moultou. M. Gaberel pour simplifier la situation et pour éviter de prononcer un nom allemand, difficile à articuler pour une bouche française, m'avait présenté sous le nom de Moultou tout court.

J'allais presqu'oublier, Monsieur, de vous raconter une trouvaille que j'avais cru faire il y a quelque temps et qui devait vous concerner particulièrement. Pendant un séjour que je fis près de

ciens portraits de gens célèbres, j'y découvris, dis-je, celui de votre héroïne favorite, la duchesse de Longueville ; la peinture en est, à la vérité, fort médiocre, et fort endommagée par le manque de soin et le temps, mais c'est évidemment une œuvre, ou plutôt une copie de l'époque. Les ancêtres de M. d'Erlach, avoyers de la République de Berne de père en fils, pendant plusieurs siècles, avaient reçu en cadeaux, à diverses époques, les portraits de la plupart des souverains de l'Europe. C'est grâce à ce fait que cette famille possède deux magnifiques portraits en pied de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, peints par Philippe de Champagne, un Louis XIV enfant fort curieux, un Louis XV, un Régent, etc., etc. tous des originaux remarquables. Quant à la duchesse de Longueville, son portrait à elle était si inférieur et si gâté qu'on me permit de l'emporter à Genève. J'espérais pouvoir le faire voyager impunément, et vous faire savoir, Monsieur, que je le tenais à votre disposition, si par hasard vous aviez eu la moindre envie de l'avoir, mais hélas ! cette vieille peinture n'a pas supporté le déplacement, elle s'est écaillée, abîmée et je ne crois pas que dans l'état où est cette pauvre duchesse, elle soit ni capable ni digne d'aller vous faire la révérence. Si toutefois vous étiez curieux de la voir, vous sentez, Monsieur, combien je serais heureux de pouvoir satisfaire à votre désir.

Encore une question, Monsieur, et cela sera la dernière : je n'ai point encore pris de parti définitif au sujet de la publication de mes mss. inédits de Rousseau, dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir cet été. Me conseilleriez-vous d'attendre encore et de joindre cette publication à celle de cette grande correspondance par laquelle je vous consulte aujourd'hui ? Ou bien les deux ouvrages seront-ils d'une nature trop différente pour faire les deux parties d'un même tout ?

L'ouvrage de M. Streckheisen Moultou est assez connu. Aussitôt paru, l'auteur l'adressa à Cousin, accompagné d'une lettre, du 13 juin 1861, qu'il serait sans intérêt de publier. Quant aux correspondances dont il est question dans la lettre publiée plus haut, elles composent l'ouvrage paru en 1865 sous le titre de : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis.*

A propos du manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*. nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante, elle apporte un renseignement nouveau qui vient de s'ajouter à ce que nous connaissions déjà sur l'œuvre célèbre de J.-J. Rousseau.

Paris, 18 mai 1902.

Monsieur le Directeur,

L'article de M. Raoul Bonnet est une intéressante contribution à l'histoire littéraire et si *l'Amateur d'Autographes* pouvait grouper ainsi, de temps en temps, les renseignements que l'on possède sur les manuscrits des grands écrivains, il mériterait la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux lettres.

Voici une note complémentaire sur l'un des manuscrits de la *Nouvelle Héloïse.*

Le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de Mme Veuve d'Houdetot*. (Paris, Merlin, 1813, in-8 de 2 f. 48 pp.) donne sous le no 596, la description du manuscrit en question :

« *Julie*, ou la *Nouvelle Héloïse*, par Jean-Jacques Rousseau, 6 vol. in-8, en demi-rel. Manuscrit en entier de la main de Jean-Jacques, qui le copia pour Madame d'Houdetot, de 1757 à 1758, c'est-à-dire deux ans avant que l'ouvrage parût imprimé. La grande netteté qui règne dans les 6 vol. atteste le soin que Rousseau apporta dans ce travail. On peut juger, par une note de Madame d'Houdetot, mise en tête du 1er volume, du cas que cette dame faisait et du manuscrit et de l'auteur. »

L'exemplaire que je possède, doit être celui de Merlin qui y a noté les prix d'adjudication et les noms des acquéreurs quand il les connaissait. Un seul numéro ne porte rien en regard, c'est celui qui nous occupe (1). Par contre, Merlin a copié la note de Mme d'Houdetot et une lettre de J.-J. Rousseau à cette dame.

La lettre se trouve dans les *Œuvres complètes* de J.-J. Rousseau (Paris, Firmin Didot fres, 1856, gd in-8, T. IV, p. 310) sous la date de 1760 ; quant à la note, en voici le texte :

« Ce manuscrit fut pour moi le gage de l'attachement d'un homme célèbre. Son triste caractère empoisonna sa vie ; mais la postérité n'oubliera jamais ses talens. S'il eut l'art trop dangereux peut-être d'excuser [même] (2) aux yeux de la vertu les fautes d'une âme passionné, n'oublions pas qu'il voulut surtout apprendre à s'en relever, et qu'il chercha constamment à nous faire aimer cette vertu qu'il n'est peut-être pas donné à la faible humanité de suivre toujours. »

Veuillez agréer, etc. Un de vos lecteurs.

(1) L'absence du prix indique ou que le manuscrit n'a pas été

A PROPOS

DE LA

STATUE DE SURCOUF

La statue qu'on projette d'élever au fameux corsaire Surcouf, ce digne descendant de Duguay-Trouin, nous fournit l'occasion de publier deux curieuses lettres de ce célèbre marin qui fut la terreur des Anglais. Dans l'une, adressée à son ami et compatriote M. Le Gonidec, et qui nous est communiqué par M. La Caille, petit-fils du destinataire, il parle d'une manière originale d'un projet de mariage conçu par ses parents et qui venait de se rompre. « Sûrement je ne « ferai pas d'ici longtemps une pareille sotise (*sic*) », écrit-il à son correspondant.

Dans l'autre lettre, qui appartient à la même collection, il demande au ministre la permission de mettre son corsaire à la mer et se plaint de la solliciter en vain depuis trois mois; il est mieux connu, dit-il, de ses ennemis que du chef de l'État, et il demanda à Fleurieu « de dire un mot au premier « Consul ». Est-il nécessaire d'ajouter, fait incroyable, en vérité, invraisemblable, que ses réclamations ne furent pas écoutées et que ce ne fut qu'en 1807 qu'il obtint d'armer le *Revenant*, qu'il avait fait construire d'après ses propres indications.

Saint-Malo 8 prairial an 6e
(27 mai 1798).

Cen Le Gonidec

J'ai reçu mon bon ami la votre en datte du 25 floréal, je vais vous tenir compte de ma conduite depuis mon départ de paris.

J'ai resté 18 jours à St Malo, ou pendant ce temps mes parens

ensuite à Nantes ; trois jours après mon arrivé l'embargo fut envoyé officiellement au bureau des classes, d'ou deriva le désarmement de mon corsaire, qui auroit mis sous voile huit jours après mon arrivé, j'attend la levé de cet embargo pour partir; au resté causé avec chyny il vous fera part d'un projet que nous avions conçu pour une frégatte, donnés-moi souvent de vos nouvelles ce sera pour moi un gage de votre amitié;

Je vous embrasse de tout mon cœnr

ROBERT SURCOUF.

Cen Le Gonidec

ruë neuve des Petits Champs no 81 au bureau du *Conservateur*

M. Le Gonidec, le destinataire de cette lettre, récemment rentré en France, devint successivement membre du Tribunat, procureur-général à Rome, chargé de l'organisation judiciaire dans les Etats du Pape en 1810, puis conseiller à la Cour de cassation. Né à Lannion le 16 octobre 1763, il mourut le 18 février 1844 à Paris. Surcouf né le 12 décembre 1773 à Saint-Malo épousa à Saint-Malo, le 28 mai 1801, Mlle Marie Blaize. Il n'avait pas toujours trouvé que c'était une « sottise » que de se marier; ses descendants sont là pour en témoigner. Il mourut à Saint-Malo, le 8 juillet 1827.

Monsieur de Fleurieu. Paris

Je serai donc le seul à ne pas obtenir la permission de mettre mon corsaire en mer, voilà encore deux lettres de marque qui vont être délivré, l'une pour le Duguay trouïn, mauvais navire marchand, & l'autre pour le Général pérignon;

Je sollicite depuis trois mois infructueusement, le départ de ce beau batiment de guerre, & j'ai la douleur de voir partir de mauvaises barques, & qui appartiennent à des hommes qui n'ont rendû aucuns services à leur pays.

Si deux fois, mon Gouvernement me ruine, il me restera encore l'estime de mes ennemis; je suis mieux connu deux que du chef de l'Etat.

Je suis persuadé que si vous aviés la bonté de dire un mot de

LA VENTE DU 11 JUIN 1902

Une petite collection, formée il y a une trentaine d'années, sera dispersée le 11 de ce mois. Nous donnerons le compte-rendu dans notre prochain numéro. Nous avons pu, avant la dispersion, prendre copie de diverses pièces ; nous les publions sans plus de commentaires afin de conserver la trace de documents intéressants à des titres divers.

LE DAUPHIN, PÈRE DE LOUIS XVI

Le fils de Louis XV montra dès son enfance du goût pour la vertu et sa mère, la pieuse reine Marie Leczinska disait : « Le ciel ne m'a accordé qu'un fils, mais on me l'a donné tel que j'aurais pu le souhaiter. » Le Dauphin Louis n'oublia jamais les leçons de sa mère et, toute sa vie, il observa avec fidélité ses devoirs religieux. Il fit mieux ; il inspira des livres édifiants, tels que les *Exercices de piété pour la Communion*, du P. Griffet (1), et un *Traité de la connaissance des hommes*, publié par l'abbé de Querbeuf. Dans la lettre qui suit, adressée au P. Griffet, il donne le plan du livre si répandu, *Exercices de piété pour la Communion* et on peut le considérer, pour cet ouvrage, comme le collaborateur du savant jésuite.

Mon Révérend Père, je suis si enchanté de vostre *Année du chrétien* (2), que je ne puis me dispenser de vous prier de faire pour moy un traité de la sacrée communion (3), personne n'en est plus capable que vous. Je vais vous expliquer comme je desirerois que

vous le fissiez. C'est un sacrement qui demande une si grande préparation et qui mérite tant de reconnaissance après l'avoir reçu qu'il me paroit convenable d'y employer une semaine. Or vous pourriez faire une réflexion et une prière pour chacun de ces jours, sur quelqu'une des qualités requises pour ne pas manger à cette table son jugement et sa condamnation, comme sur la foy, l'humilité, la pureté, etc... Je vous prie que la réflexion et la prière emploient une heure entière de lecture, ce n'est pas trop quand il s'agit de recevoir un Dieu, et que vous mettiez au commencement de chacune, 1er jour, 2e jour, 3e jour. Pour le quatrième qui sera celui de la communion je vous demande des prières pour dire pendant la messe où on communie et qui soient particulières à cette action et encore d'autres prières pour la messe d'actions de grâces qu'on dit tout de suite après. Pour les trois jours qui suivront celuy de la Communion, il y aura de même des réflexions et des prières d'une heure de durée comme avant la Communion. Je crois que c'est le moyen de se bien préparer à cette grande action et d'en retirer tout le fruit qu'on doit.

Je vous demande en grâce, Mon Révérend Père, de vous mettre tout ou plutost possible à cet ouvrage et d'y travailler avec la ferveur que ne peut manquer de vous inspirer le désir que vous avez du salut des âmes. Il sera très utile pour le mien d'autant plus qu'il n'y en a aucun qui soit fait dans ce goût là, en tout cas vous le feriez mieux qu'un autre. Je vous demande en grâce en même temps de ne point dire que c'est moi qui vous en ay prié. Soyez persuadé, Mon Révérend Père, de l'estime et de la vénération que j'ay pour vous.

Louis.

A Versailles, le 3 juin 1747.

MADAME TALLIEN

Thérèsia Cabarrus, épousa Tallien le 26 décembre 1794. Leur union fut de courte durée et le divorce vint consacrer, le 28 avril 1802, la séparation de fait qui existait depuis long-
[illegible] thermidor an XIII (3 août 1805) l'ex-madame

prince de Chimay. Elle en eut quatre enfants. Tallien mourut à Paris le 16 novembre 1820. Son souvenir paraît être resté cher au cœur de la princesse de Chimay car, à l'apparition des *Mémoires* de Sénar (2), publié par Alexis Dumesnil en 1824, elle prend feu et écrit à Pougens la lettre émue que nous publions ci-dessous :

Bruxelles ce juin 1824.

J'étais mourante, mon excellent ami, lorsque votre première lettre m'est parvenue et je suis à peine convalescente lorsque je prends la plume pour répondre à votre seconde, mais comment résister au besoin de vous exprimer ma reconnaissance pour la constance qui est un bienfait, une puissante consolation pour mon cœur. Je désobéis donc aux médecins qui me défendent d'écrire pour vous remercier. N'êtes-vous pas un des meilleurs médecins de ce triste cœur si ulcéré depuis bien des années, et si cruellement, si nouvellement outragé par les atroces calomnies d'un reptile nommé Sénart (1), qui a trouvé après sa mort un reptile plus inhumain que lui, un nommé Dumesnil, qui ne voulant gagner que de l'argent n'a point craint l'infamie d'attaquer dans sa tombe celui qui sauva la France au 9 thermidor et une femme, mère de famille, qui ne peut se défendre. Ah ! mon ami, comment supporter une existence si empoisonnée, vous ne pourriez me l'apprendre, vous que j'ai vu si douloureusement affecté par des sujets bien moins graves ; aussi ne cherchez point par le charme de votre éloquence à me consoler, à adoucir l'amertume de ces affreux chagrins, dites-moi seulement que vous et Madame de Pougens m'aimez, dites-le et quelque bas que vous prononciez ces mots consolateurs je les entendrai... Hélas je suis dans le désert, je n'entends depuis longtemps que les hurlements des animaux féroces. Votre voix sera celle du Seigneur. Les médecins qui ont prolongé ma vie, ou pour mieux dire mon agonie, ont déclaré

(1) Sénar (Gabriel-Jérome), n. en 1760 à Châtellerault (Vienne), m. le 10 mars 1796. Il avait été secrétaire du Comité de salut public et ses fonctions lui permirent de prendre des notes défavorables à la mémoire des conventionnels qu'il avait servis. Il avait écrit la matière d'un très fort

que les eaux me seroient funestes. Je vais donc m'établir à Chimay pour y suivre un régime rigoureux dont M. de Ch. [imay] et mes enfants, qui ignorent encore cette dernière attaque contre moi, espèrent le plus grand succès. Ecrivez-moi à Chimay, par Mons (Pays-Bas) et envoyez-moi à cette adresse l'ouvrage que vous m'annoncez et qui sans doute comme les autres me fera oublier pendant quelques moments les douleurs physiques et morales qui m'accablent.

Adièu, mon excellent ami, mes forces sont épuisées par ce griffonnage, qui est aussi adressé à votre aimable et bonne compagne. Je vous embrasse tous les deux en idée, du fond de mon cœur. Adieu, écrivez-moi souvent. Et Madame de Pelet (1), mère de cinq enfants, au moment où elle est à Paris pour solliciter de l'avancement pour son mari quelle douleur elle a dû ressentir d'entendre parler de cet affreux ouvrage ! Ah ! mon cœur est déchiré. Qu'ai-je fait à ce Sénart, à ce Dumesnil ? Pardonnez cette longue lamentation... Vous êtes mon ami.

Monsieur le chevalier de Pougens,
Membre de l'Académie des Inscriptions et belles lettres,
à Vauxbuin près Soissons, ou rue des Saints-Pères, à Paris.

ROSSINI

Cette lettre est adressée à A.-M. Aguado (2), marquis de las Marismas, célèbre banquier, agent du roi Ferdinand VII à Paris. Ce riche financier était une sorte de Mécène : il était le principal commanditaire de l'Opéra ; il fit, presque entièrement à ses frais le pont suspendu Ris, sur la Seine, et réunit une magnifique galerie de tableaux, qui fut achetée par l'Etat à sa mort.

(1) Thermidor-Rose-Thérésia, dite Joséphine, fille de Tallien et de Thérésia Cabarrus, née en 1795, mort à Nice le 30 avril 1862. Elle avait épousé, en avril 1815, Félix de Narbonne-Pelet, né à Paris, le 7 décembre 1783, m. à Clermont-Ferrand, le 11 janvier 1847. Il avait été sous-préfet, puis percepteur

Monsieur et ami,

Je m'empresse de répondre à votre aimable lettre en date du 27 novembre par laquelle vous m'annoncez un nouvel engagement fait par Duponchel (1) dans la personne de M. Candia (2) ténor donnant les plus belles espérances. Tout cela est bel et bon, mais il m'est impossible, ne connaissant ni sa voix ni sa manière de chanter, de donner mon opinion sur le rôle qu'il doit choisir pour ces débuts. Je vous dirai seulement qu'il ne faut pas penser au *Pirate*, quoiqu'en dise la *vieille contesse*, car après Rubini il n'y a plus de *Pirate* possible. *Moïse* me paraît offrir beaucoup davantage pour un jeune homme qui commence la carrière, mais, je le répète, ne connaissant pas le beau garçon, je ne puis donner aucun avis.

Je suis à Milan et ne puis rien vous dire encore sur mon avenir, n'aiant pas le courage de tromper mon pauvre père, auquel j'ai promis de ne pas le quitter. Du reste il va me rejoindre ici et je verrai ce qu'il aura à faire de mieux. Je dois vous prier de faire suspendre les payemens relatifs à la pension de la sœur de ma femme, que vous avez eu la bonté de faire payer jusqu'à ce jour à Madrid. Par des arrangements que j'ai pris avec Mme Rossini, elle s'est chargée de faire tenir directement cette pension à sa sœur. Si par hasard le mois de décembre avait été payée ayez la bonté, en écrivant à Madrid, d'ordonner la restitution de ce même mois, mes engagements étant finis en novembre dernier.

La nouvelle des Grecs a été, comme vous le pensez, accueillie par le maestro avec enthousiasme. Sont-ils bons ces pauvres Grecs ?

Si il y a un peu plus d'élasticité dans le caractère de la marquise, veuillez lui présenter mes hommages. Mille choses aimables à la baronne, des tendresses à vos enfants.

Je vous la soite (*sic*) bonne et heureuse. Je suis désolé de rester (passif ?) dans l'affaire de Candia, mais il faut toujours plaindre votre pauvre maestro.

G. Rossini.

Milan, 15 décembre 1837.

Monsieur le Marquis de Las Marismas,
6, rue Grange-Batelière,
Paris.

(1) Duponchel (Edmond) n. à Paris, 25 juillet 1795, m. le 10 avril 1868, artiste, qui s'occupe d'abord d'architecture, puis de bijouterie artistique. Il dirigea l'Opéra avec un bonheur unique, 1° de 1838 à 1843, 2° de septembre 1847 au mois d'octobre 1849.

(2). Mario (Joseph), marquis de Candia, n. à Cagliari. 1808, m. à Rome, 11 décembre 1883. Il arriva à Paris en 1836 et débuta à l'Opéra, le 30 novembre 1838, dans le rôle de *Robert*, de l'opéra de Meyerbeer. En 1840, il passa au Théâtre-Italien, où il devint le rival de Rubini.

EUGÈNE SCRIBE

Le fécond auteur dramatique perdit ses parents de bonne heure : son père était marchand drapier rue Saint-Denis, à l'enseigne du *Chat noir*. Le drapier voulait faire de son fils un avocat et il paraît que sa mère avait formé le même rêve pour pour son enfant. Eugène Scribe eut pour tuteur l'avocat Bonnet (1), l'adversaire heureux de Bergasse dans le procès Kornmann et le défenseur du général Moreau. Tout conspirait donc pour faire un robin d'un des plus féconds auteurs dramatiques du siècle dernier ; la passion du théâtre fut plus forte. On voit par la lettre suivante adressée par l'avocat Bonnet au maître de pension Lanneau que Scribe négligeait ses devoirs à la fin de ses études et qu'il fallait lui rappeler ses promesses de bien travailler. Les remontrances de l'avocat Bonnet ne portèrent pas de fruit ; un an après cette lettre, le 13 janvier 1810, Scribe débutait aux Variétés par le *Prétendu sans le savoir*, vaudeville en un acte, qui n'eut, d'ailleurs, aucun succès.

Paris, 18 janvier 1809.

Je suis bien sensible, Monsieur, à la preuve de confiance que vous me donnez en m'associant à vous pour rappeler votre élève Eugène Scribe à des devoirs qu'il paraît négliger, à une application dont il ne paraît plus se piquer. Je n'oublierai point que sa pauvre mère me l'a recommandé bien des fois et que lui-même est digne d'un véritable intérêt. Je lui parlerai donc avec l'accent de l'amitié et de l'expérience. En lui assurant que toute sa vie et dans tous les états de la vie on retrouve le fruit du travail et des études de ses premières années, je lui dirai ce que je crois, ce que j'ai éprouvé. J'appuierai suivant vos désirs sur l'étude du latin, comme celle sans laquelle tant de beaux chefs-d'œuvre de l'antiquité sont nuls pour nous. S'il veut se faire avocat comme sa mère le lui avait insinué, il ne doit pas connaître à demi la langue de Cicéron, de Quintillien, etc... Il m'avait promis l'an dernier d'avoir un accessit au concours général; il a tenu parole (2). Ces vacances

(1) Bonnet (Louis-Ferdinand), né à Paris 1760, m. 1839.

dernières il m'a promis un prix pour le concours prochain. J'espère qu'il ne manquera pas davantage à sa promesse. Vous aurez, Monsieur, le résultat de la tentative que je compte faire dimanche prochain. Ce que je vous demande dès à présent c'est de lui conserver vos bontés et vos soins. L'esprit et le cœur sont bons, la tête seule est mauvaise et j'espère que nous la réglerons.

Recevez, Monsieur, l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

BONNET.

A Monsieur Lanneau,
Directeur de la Maison Sainte-Barbe,
rue de Rheims, nº 7.
à Paris.

FRÉDÉRIC FEBVRE

Frédéric Febvre, avant d'être sociétaire du Théâtre-Français, joua sur les théâtres de banlieue, au Hâvre, puis à l'Ambigu, à Beaumarchais. Il était à la Porte Saint-Martin (1854-1855), quand il écrivit la lettre ci-dessous à Jules de Prémaray (1). Son ambition se bornait alors à entrer au théâtre du Gymnase ; il ne semble pas qu'il ait réussi à forcer les portes de ce théâtre. Par contre il fut engagé, le 1er juillet 1866, au Théâtre-Français et fit ses débuts, le 19 septembre de la même année, dans le rôle de Philippe II de *Don Juan d'Autriche*, réduit à quatre actes.

Monsieur,

C'est encore moi, que vous avez nommé votre petit protégé, qui vient, usant, abusant peut-être, de ce titre vous demander une grâce.

Antonio Spinelli m'a assuré qu'il vous avez parlé de moi. Vous lui avez promis de m'esquisser la silhouette d'un jeune homme du monde dans votre drame ayant pour titre la *Boulangère a des écus* (2).

(1) PRÉMARAY (Jules REGNAULT, dit de), auteur dramatique et critique

Depuis cette promesse, Monsieur, je ne vis plus. Si vous saviez combien je serais heureux d'interpréter une de ces figures que vous savez si bien faire parler, si bien faire vivre. Enfin un véritable homme du monde, comme vous savez les faire et qui par ses manières, son langage fasse disparaître ce qui a remplacé la véritable distinction et que l'on a nommé *chic*, ce qui enfin à remplacé la bonne et belle conversation par un langage vulgaire, demi-boursier, demi-bohême et que l'on appelle maintenant *esprit*.

Mon rêve depuis que je suis au théâtre est de jouer une de ces figures aristoratiques, le rôle n'eut-il qu'un acte ; je m'estimerais encore trop heureux d'être votre interprète. Et peut-être ce rôle, si j'avais le bonheur de le bien jouer m'ouvrirait-il les portes d'un théâtre qui est le but de mes travaux et qui vous sont ouvertes à vous, l'auteur des *Cœurs d'or* (1).

Vous le voyez, Monsieur, la réalisation de tous mes rêves est dans vos mains. Les briserez-vous ou bien serez-vous assez bon pour protéger celui qui les a formés et qui vous en gardera une éternelle reconnaissance.

Ne considérez pas cette lettre comme une chose banale, car je vous le jure, Monsieur, jamais cœur ne vous sera plus dévoué, jamais amitié ne vous sera plus acquise que celle de

Votre petit protégé,

FRÉDÉRIC FEBVRE.
(Porte Saint-Martin).

(1) *Les cœurs d'or*, comédie en 3 actes, en prose, mêlée de chant, de MM. Léon Laya, Jules de Prémaray et Amédée Achard, représentée au Gymnase le 25 juillet 1854.

Nous devons ces renseignements à notre dévoué collaborateur M. Georges Monval.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 29 MAI 1902

Les prix atteints parles pièces de cette vente sont tout à fait remarquables. Petit à petit la valeur des pièces d'un grand intérêt a progressé et la différence entre le prix d'un autographe moyen et celui d'une pièce d'un contenu extraordinaire s'est accrue. La liste des prix de la dernière vente en est une nouvelle preuve. Le n° 32 Déjazet, a atteint 200 fr. ; 39 Marie Dorval, 215 ; 78 Lamartine, 365 ; 129 Vacquerie, 69 ; 137 Wagner 420 ; 138 Zola, 100 fr. Si l'on excepte Wagner de cette courte liste, on peut avoir des autographes convenables de tous ces noms pour une somme qui varie de 2 à 5 fr. L'importance du contenu, pour les pièces modernes, fait varier les prix dans des proportions impossibles à prévoir. Ce qui est curieux n'a plus de prix.

Parmi les amateurs qui se sont disputés les pièces, nous avons reconnu : Madame Brolemann, MM. Chéramy, Léon Gauchez, J. Le Petit, Stephen Liégeard, Ch. Mossant, H. Monod, Henri Rochefort, Weckerlin.

Voici la liste de tous les prix :

Nos		Prix
1	Ancre (Concino Concini marquis d')	10
2	Angoulême (Charles de Valois, duc d')	25
3	Angoulême (Louis-Antoine, duc d')	78
4	Angoulême (M.-Th. de France, duchesse d')	105
5	Antraigues (E.-L.-H. Launay, comte d')	18
6	Asselineau (Ch.)	9
7	Avrecourt (E. d')	5
8	Barras (Paul)	41
9	d°	52
10	Baudelaire (Charles)	26
11	d°	46
12	d°	91
13	Beaufranchet d'Ayat (L. Ch.-A. Petet, comte)	10
14	Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de)	20
15	d°	62
16	Bernhardt (Sarah)	8
17	Bonaparte (Joseph)	20
18	Bonaparte (Louis)	35
19	Bouillon (Henri de La Tour, duc de)	92

Nos		Prix
20	Bouillon (E. de Nassau, duchesse de)........	22
21	Bourget (Paul).	35
22	Boyer (Philoxène).....	39
23	Broussais (F.-J.-V.)....	5
24	Calmet (dom Augustin).	12
25	Carrier (Jean-Baptiste).	18
26	Chaulnes (Honoré d'Albert, duc de)........	15
27	Chaulnes (M.-J.-L. d'Albert d'Ailly, duc de).	10
28	Collé (Charles)........	180
29	Cousin (Victor)........	21
30	Couthon (Georges).....	12
31	Decamps (A.-G.).......	135
32	Déjazet (Virginie)......	200
33	do	17
34	Delille (Jacques).......	15
35	Deschamps (Emile)....	20
36	Destaing (J.-Z.)........	6
37	Doligny (L.-A. Berton-Maisonneuve, Mlle)...	40
38	Dorval (Marie)........	16
39	do	215
40	Drouineau (Gustave)...	13
41	Du Chastellet (G.-E. Le Tonnelier de Breteuil marquise)...........	25
42	Dumas père (Alex.)....	46
43	do	20
44	Dumas fils (Alex)......	20
45	do	12
46	do	41
47	Duport-Dutertre (M.-L.)	3
48	Favart (Charles-Simon)	13
49	Favart (M.-J.-B. Duronceray, Madame).....	45
50	Favre (Jules).........	34
51	Fenouillot de Falbaire (Charles-Georges)....	10
52	Fesch (le Cal Joseph)..	14
53	Flameng (Léopold)....	10
54	Fontaney (Antoine)....	20
55	Fouché (Joseph).......	10
56	Fouquier-Tinville (A.).	61
57	Franck (César)........	8
58	Gay (Sophie)..........	41
59	Ginguené (P.-L.)......	10
60	Glatigny (Albert)......	41

Nos		Prix
64	Grafigny (Françoise de)	47
65	Guttinguer (Ulric).....	17
66	Halévy (Léon).........	26
67	Hervilly (Ernest d')....	32
68	Hospital (Michel de)...	65
69	Hugo (Victor)..........	30
70	do	16
71	Hugo (Adèle Foucher, Madame Victor).....	11
72	Hugo (Charles)........	19
73	Janin (Jules)..........	11
74	Justel (Christophe)....	12
75	Karr (Alphonse).......	23
76	Kléber (Jean-Baptiste).	10
77	La Fayette (Gilbert Motier, marquis de)....	15
78	Lamartine (A. de)......	365
79	do	70
80	La Mennais (F.-M. de).	95
81	La Tour d'Auvergne Th. Malo Corret de).	310
82	Legrand d'Aussy (P.-J.-B.)................	36
83	Masséna (André).......	47
84	Maupassant (Guy de)..	70
85	Maupertuis (P.-L. Moreau de)............	8
86	Mazarin (Jules, cardal).	18
87	Médicis (Cosme Ier de).	300
88	Menou (J.-F. baron de)	25
89	Mérimée (Prosper).....	26
90	Méry (Joseph).........	12
91	Monselet (Charles).....	275
92	do	22
93	Montgon (Ch.-A. de)...	22
94	Murger (Henry).......	10
95	do	12
96	do	45
97	Musset (Alfred de).....	105
98	Musset (Paul de).......	30
99	Nanteuil (Célestin).....	80
100	Palissot de Montenoy (Charles)............	15
101	Pasca (Alice)..........	101
102	Perrée (J.-B.-E.).......	12
103	Pétion (Jérôme).......	10
104	Piron (Alexis).........	36
105	Pluche (Noël-Antoine).	38
106	Poinsinet (A.-A.-H.)...	14

Nos		Prix
109	Ricci (Laurent)........	50
110	Rops (Félicien)........	13
111	Rousseau (Théodore)..	20
112	Saint-Foix (Germain-François Poullain de)	16
113	Saint-Germain (Fr.-V.-A. Gilles de).........	18
114	Saint-Saëns (Camille)..	38
115	Samson (Isidore)......	25
116	Sandeau (Jules).......	70
117	Sardou (Victorien).....	20
118	Scribe (Eugène).......	18
119	Senancour (Etienne Pivert de)............	15
120	Simon (Jules)..........	42
121	Soulary (Joséphin).....	16
122	Surcouf (Robert).......	10
123	Taconet (G. T.)........	23
124	Talma (Julie Carreau).	72
125	Tchitchagoff (Paul)....	15
126	Thévenard (A.-J.-M., comte de)...........	5
127	Thierry (Edouard).....	11
128	Toiras (Jean de Saint-Bonnet, seigneur de).	130
129	Vacquerie (Auguste)...	69
130	Veuillot (Louis).......	11
131	Viennet (J.-P.-G)......	13
132	Vigny (Alfred de)......	21
133	do	19
134	Villaret-Joyeuse (L.-T.)	8
135	Vintimille (Charles de).	20
136	Voltaire (F.-M. Arouet de).................	45
137	Wagner (Richard).....	420
138	Zola (Emile)...........	100
139	Egypte (Campagne d').	10
140	Premier empire.......	25
141	Campagne de France..	20
142	Bataille de Ligny......	46
143	Cent-Jours.............	8
144	Arrivée de l'Impératrice Josephine à Paris.	26
145	Joséphine.............	75
146	do	150
147	Théâtre de l'Odéon....	25
148	do	28

CHRONIQUE

— *Lettre de Spinoza.* — M. W. Meyer, de La Haye (Weimarstraat, 43), serait très reconnaissant aux amateurs qui voudraient bien lui signaler des lettres inédites de Spinoza, et qui pourraient notamment lui donner des renseignements sur la lettre de Spinoza à Meyer, *de Infinito*, vendue à Amsterdam en 1860, et achetée par un M. Durand.

— *Signature de Molière.*

Monsieur le Directeur,

Je remercie le savant archiviste de la Comédie-Française des renseignements qu'il a bien voulu donner sur les signatures de Molière reproduites dans sa *Liste alphabétique des Sociétaires de la Comédie-Française*, mais je voudrais bien qu'il fixât exactement la date du pouvoir Claude Lelong.

Cet acte a figuré, en 1860, au catalogue Lajarriette, sous le n° 2145, avec la date du 28 juin 1667 ; c'est la date que lui assigne également M. Monval dans la liste des signatures de Molière publiées dans *le Moliériste* de mai 1886 ;

Jal (*Dictionnaire critique*, p. 874) et après lui M. Jouin (*Gaulois du dimanche,* 8-9 février 1902) le datent du 28 janvier 1667 ;

Aujourd'hui M. Monval (*l'Amateur d'Autographes*, 15 mai 1902), le mentionne comme étant du 20 juin 1667. La procuration donnée à Claude Lelong, bourgeois de Melun, pour recevoir des sommes dues à Molière, est-elle du 28 janvier, du 20 ou dn 28 juin 1667?

M. Monval, qui a reproduit la signature de cet acte actuellement à Chicago (1), doit en avoir une photographie ; il lui serait donc facile de nous fixer sur ce point.

Veuillez agréer, etc.

Un Moliériste.

NÉCROLOGIE. — Le Père Carlos Sommervogel vient de mourir à Paris, à l'âge de soixante-huit ans, le 4 mai. Il était né, à Strasbourg, le 8 janvier 1834. Il fut avant tout un bibliographe et un ami des livres ; mais les autographes eurent une bonne part dans ses goûts et dans ses travaux. La plupart de ses articles historiques, parus dans les *Etudes religieuses*, furent composés d'après des documents originaux et autographes. Il a publié ainsi le *Maréchal de Bellefonds* (1862), une *Lettre inédite de Fénelon au duc de Beauvilliers* (1863), une *Correspondance pendant l'émigration* (1867), d'après quarante-huit lettres inédites de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, du duc de Berry et du duc d'Enghien, une *Lettre inédite de Henri IV. Gustave III et le Cardinal de Bernis*, une *Promenade à travers les*

Dans son vaste ouvrage intitulé la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, il a fait figurer, à chaque article d'auteur, la liste de ses ouvrages manuscrits à la suite de ses œuvres imprimées. Or, parmi ces manuscrits, il n'a jamais hésité à ranger les simples lettres. Il suivait et dépouillait dans ce but nos catalogues avec le plus grand soin. A ses yeux d'érudit consciencieux, rien n'était à dédaigner de ce qui éclairait l'histoire littéraire d'un personnage ou d'un livre.

BIBLIOGRAPHIE. — Nous avons fait tirer à part la liste des catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay aîné. C'est un travail très utile à consulter. Il sera complété sous peu par une liste des catalogues de la maison Gabriel Charavay.

LA COLONNE VENDOME EN 1815

Certes, ce serait une histoire instructive en ses détails vrais que celle de la colonne de la Grande-Armée qui décore la place Vendôme et il conviendrait de la traiter comme elle le méritera, avec une impartialité minutieuse. Orgueilleux emblème d'un passé glorieux, souvenir de victoires brillantes et d'un héros exceptionnel, un pareil monument devait exciter en même temps des passions bien diverses : être pour les uns le piédestal de l'apothéose, pour d'autres le signe d'infamie qu'on veut détruire et démolir.

De fait, il n'est guère de révolution qui ait agité notre pays et soulevé Paris, sans que quelqu'une de ses vagues — le plus souvent la plus grosse et la plus violente — soit venue s'abimer aux pieds de la tour d'airain, l'ébranler toujours, la briser quelquefois. Et, détail à noter, ce sont les Français surtout qui ont cherché à supprimer ce souvenir de leur gloire passée. Les étrangers savaient trop bien par expérience ce qu'il représentait de renommée justement acquise pour s'attaquer trop violemment au monstre d'airain : le renverser n'eut pas suffi à arracher du livre de l'Histoire les pages qui contiennent les noms des victoires inscrites sur les flancs de la colonne napoléonienne.

Voici un document nouveau qui servira à faire connaître les vicissitudes de son passé, car il marque les événements qui l'assaillirent sous la première Restauration. Le texte en est trop explicite pour qu'il soit besoin de le commenter ici. Disons seulement, avant de laisser la parole à celui qui l'écrivit, que cette pétition a été transcrite sur la minute originale de l'auteur, conservée parmi les papiers de Jules Delpit, à la bibliothèque municipale de Bordeaux.

Paul Bonnefon.

A son Excellence Monsieur le comte Bertrand,
gouverneur du Palais.

Monsieur le comte, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence copie des ordres que j'ai reçus pour descendre la statue de Sa Majesté l'Empereur de dessus la colonne de la Grande-Armée, et du procès-verbal que j'ai rédigé de cette opération, afin qu'elle puisse connaître exactement ce qui s'est passé dans cette circonstance.

Quelque rigoureux que ces ordres fussent pour moi, j'aurais pu m'y soustraire si je n'avais obtenu l'assurance d'agir avec tout le respect qu'un Français doit à son souverain, lors même qu'il éprouve des revers, et de la préserver de tomber dans les mains de l'ennemi de Sa Majesté Impériale et Royale, qui se préparait à en faire un triomphe.

Oui, monsieur le comte, j'opposai à ces prétentions un acte par lequel Son Excellence le Ministre de l'Intérieur reconnaissait me devoir une somme de cent treize mille francs pour la fonte du monument, et j'obtins, en conséquence que la statue me servirait de garantie jusqu'au parfait payement et qu'elle serait déposée dans mes ateliers. Cette mesure la fit oublier aux puissances étrangères, jusqu'à ce qu'enfin le Ministre de l'Intérieur me fit signifier un ordre, signé Barbier, de livrer la statue pour la mettre dans la fonderie du gouvernement. J'avais tout lieu de craindre qu'elle n'éprouvât le sort de la statue de Desaix ; je refusai de la livrer, en opposant mes droits dont je donnai copie au Ministre de la Police, qui était chargé d'en faire faire l'enlèvement.

Je pris dans cette circonstance conseil de plusieurs officiers, grenadiers et chasseurs de la 5e légion de la garde nationale, dont je fais partie ; c'est à l'amour et au dévouement qu'ils avaient et qu'ils ont pour Sa Majesté que j'en dois en partie la conservation, et les braves soldats de ses armées venaient la visiter pour avoir le bonheur de la saluer.

Ce ne sont pas, Monsieur le comte, les seuls pièges qui m'aient été tendus pour la soustraire à ma garde. J'ignore si c'est dans

hommage au souverain qui vous compte pour le plus fidèle de ses sujets.

En conséquence, je supplie Votre Excellence qu'elle veuille bien me faire obtenir l'honneur de la remettre sur le monument dont elle faisait l'ornement principal. Nul Français, je pense, n'a plus de droit que moi d'obtenir cette grâce, car aucun d'eux u'ont mis autant de soins que moi en cette affaire.

La dépense sera modique, les moyens que j'ai employés sont les seuls capables de réussir et trois jours me suffisent pour terminer cette opération.

Daignez, Monsieur le comte, agréer les profonds sentiments de respect de votre très humble, très obéissant et très dévoué serviteur.

LAUNAY,
fondeur, place de la Fidélité, nº 6.

Paris, ce 21 mars 1815.

UN APPEL AUX POLONAIS
EN 1806

En 1806, Napoléon victorieux et poursuivant sa politique en Allemagne, estimait que la Prusse et l'Autriche devaient vivre dans une condition secondaire sous la suprématie de la France. La Russie qui soutenait ces puissances, parlait de paix pour gagner du temps et permettre à l'Allemagne de tenter un nouvel effort, sans tenir compte du traité de Presbourg.

Les hostilités reprirent en octobre, et après la bataille d'Iéna (14 octobre) l'armée française entrait à Berlin. (27 octobre).

En novembre, les soldats de la monarchie prussienne étaient dispersés ou faits prisonniers ; la Russie s'était mise en mouvement, avec lenteur, pour venir au secours de ses alliés. Les Français, provoqués à avancer au-devant d'un ennemi qui s'annonçait sans jamais apparaître, ne s'aventurent pas, loin de tout secours et de tout renfort : Napoléon jugeait ne pouvoir conserver son armée et la faire vivre dans ce pays qu'au prix de victoires continues.

Enfin, dit N. Rapetti, il atteignit l'alliée de la Prusse à la fin de novembre ; l'armée russe subit un premier échec, puis disparut. L'empereur Alexandre voyant que son adversaire ne commettait pas l'imprudence de le chercher dans les brumes, mais qu'il s'établissait dans un pays ami, — la Pologne, et l'y attendait assuré, comme s'il eut été entouré d'une autre France, l'armée russe revint résolument à la charge (23 janvier 1807). Le choc fut acharné, quelque temps douteux : l'effroyable bataille d'Eylau fit suspendre les hostilités, celle de Friedland fut suivie d'une armistice, puis d'un traité de paix (Tilsit, 7 juillet 1807).

C'est au moment où Napoléon faisait passer ses troupes en

Pologne qu'a été placardé dans ce pays l'appel suivant, dont je possède le manuscrit autographe de la main du général Dabrowski :

« Jean-Henri Dabrowski, général de division, décoré du grand aigle de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de la couronne de fer,

« Joseph Wÿbicki, représentant des villes à la diète de 1791,

« Polonais !

« Napoléon le Grand, l'invincible, entre en Pologne avec une armée de 300,000 hommes. Sans vouloir approfondir les mistères de ses vues, tâchons de mériter sa magnanimité.

« Je verrai, nous a-t-il dit, si vous méritez d'être une nation. Je m'en vais à Posen, c'est là que mes premières idées se formeront sur votre compte. »

« Polonais ! Il dépend donc de vous d'exister et d'avoir une patrie, votre vengeur, votre créateur est là.

« Accourez de tous côtés au-devant de lui, comme accourent les enfans éplorés à l'apparition de leur père. Apportez lui vos cœurs, vos bras. Remuez tous et prouvez lui que vous êtes prêts de verser votre sang pour recouvrer votre patrie. Il sçait que vous êtes désarmés, il vous fournira des armes ;

« Et vous, Polonais, forcés par vos oppresseurs de combattre pour eux, contre votre propre intérêt, venez, ralliez-vous sous les drapeaux de votre patrie.

« Bientôt Kosciusko, appelé par Napoléon le Grand, vous parlera par ses ordres. En attendant, recevez ce gage de sa haute protection. Souvenez-vous que la proclamation par laquelle on vous appela pour former des légions en Italie, ne vous a pas trahie. Ce sont ces légions qui, méritant les suffrages de l'invincible héros de l'Europe, lui ont donné le premier indice de l'esprit et du caractère polonais.

« Fait au quartier général-impérial de Berlin, ce 5e nov : 1806.

« Dabrowski.
« Wÿbicki. »

D'après l'historien Léonard Chodzko, Napoléon avait en effet demandé au patriote Thadée Kosciusko, dès l'ouverture

en droit de représenter toute sa nation, resta neutre : ce qui n'empêcha pas le vainqueur d'Austerlitz d'adresser aux Polonais une proclamation signée du nom de Kosciusko, en refusant à ce dernier la faculté de la désavouer dans les journaux, comme il eût voulu le faire.

Y eut-il réellement, ainsi que le rapporte Chodzko une affiche signée de ce nom cher à la Pologne ? Ne s'agit-il pas seulement de la proclamation dont le texte vient d'être reproduit et où ce nom était mis en avant ?

En tout cas, il est évident que la tentative de soulèvement de l'ancienne Pologne pour rétablir sa nationalité n'était pas sincère ; la politique impériale ne tendait qu'au soulèvement de la Pologne prussienne. Aussi, à la fin de la campagne, après la conquête de tous les territoires dévolus au roi de Prusse dans les trois partages, Napoléon réunit ces territoires pour former le grand duché de Varsovie, qui eut d'abord le roi de Saxe pour souverain et devait être attribué en 1815 à la Russie.

TH. L.

LE MANUSCRIT DE « LA NOUVELLE HÉLOISE »

Nos modestes recherches sur les manuscrits de la *Nouvelle-Héloïse* nous ont valu d'importantes communications, dont nous avons fait profiter nos lecteurs. Toujours au sujet du manuscrit proposé à la Bibliothèque nationale nous avons reçu de M. J. Guillaume, l'éditeur très averti des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale,* la lettre suivante. Elle contient des renseignements nouveaux sur la provenance du manuscrit primitif de la *Nouvelle-Héloïse*, ils expliquent comment la Bibliothèque de la Chambre des députés se trouve le posséder.

Paris, 1er juin 1902.

Dans votre intéressant article sur un manuscrit de la *Nouvelle-Héloïse* (*l'Amateur d'autographes* du 15 mai), vous reproduisez, d'après l'*Intermédiaire des Chercheurs*, une lettre de Capperonnier du 20 frimaire an XI, disant qu'un citoyen Rivière avait acquis un manuscrit de la *Nouvelle-Héloïse*, en deux volumes, à la vente du conventionnel Hérault de Séchelles, pour la somme de 700 francs.

Cette assertion de Capperonnier me paraît difficilement conciliable avec le passage suivant des procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention, séance du 1er floréal an II :

Un membre observe que feu Hérault, représentant du peuple, était possesseur des manuscrits de l'*Emile* et de l'*Héloïse* de J.-J. Rousseau, écrits de la main de cet écrivain célèbre, et qu'il serait intéressant de veiller à leur conservation ; il propose qu'il soit arrêté que la Commission des arts se transportera chez feu Hérault pour recueillir lesdits manuscrits, ainsi que le portrait de Mme de Warens, et les transporter à la Bibliothèque nationale et en tirer récépissé. Cette proposition est adoptée.

D'autre part, le procès-verbal de la séance de la Commission des arts du 5 prairial an II constate que la Commission, après avoir recueilli les deux manuscrits et le portrait de Mme de Warens, les transporta, non à la Bibliothèque nationale, mais à la biblio-

On ne voit pas comment Rivière aurait pu devenir acquéreur, à la vente de Hérault de Séchelles, et détenteur d'un manuscrit qui avait été retiré de chez Hérault par la Commission des arts et déposé par elle à la bibliothèque du Comité d'instruction publique en attendant le dépôt à la Bibliothèque nationale qu'avait ordonné le Comité et qui ne fut pas effectué. Par contre, ceci nous révèle la provenance du manuscrit en deux volumes reliés en maroquin rouge, qui se trouve, comme vous le dites, à la bibliothèque de la Chambre des députés. Ce manuscrit est évidemment celui qui avait été déposé à la bibliothèque du Comité d'instruction publique, et qui dut être considéré, après la fin de la session de la Convention nationale, comme la propriété du Corps législatif.

Le procès-verbal de la Convention, séance du 15 fructidor an II, parle en ces termes d'un autre manuscrit de la *Nouvelle-Héloïse* qui fut offert à la Convention :

> Le représentant du peuple Lejeune, qui a été en commission dans le département du Jura, remet sur le bureau le manuscrit de J.-J. Rousseau des lettres de la *Nouvelle-Héloïse*, qu'il a recueilli dans ce département. La Convention le renvoie à son Comité d'instruction publique.

Immédiatement après ce paragraphe vient, par une distraction du secrétaire, qui ne s'est pas aperçu du double emploi, une seconde rédaction de cet alinéa, dans laquelle est mentionné un renseignement supplémentaire. La voici :

> Un membre offre, au nom du citoyen Girard, salpêtrier de la République à Mignovillard, district d'Arbois, le manuscrit original des lettres de la *Nouvelle-Héloïse*. Mention honorable, insertion au Bulletin et renvoi du manuscrit au Comité d'instruction publique (1).

Ce second manuscrit ne peut être qu'un des trois que possède la bibliothèque de la Chambre, celui que vous décrivez ainsi : « Un recueil de brouillons, couvert de ratures, qui donne, avec beaucoup de lacunes, le texte primitif ». Ainsi que le constate le procès-verbal de la Convention, c'est là le manuscrit « original » ; les deux volumes reliés en maroquin rouge et les six volumes provenant de Mme de Luxembourg ne sont que des copies. On trouve dans les *Confessions*, livre X, des détails intéressants sur cet exemplaire manuscrit de l'*Héloïse* que voulut avoir Mme de Luxem-

Je veux mentionner encore un décret de la Convention, du 22 vendémiaire an III, que je copie dans le procès-verbal de l'assemblée :

Un membre (c'est Boissy d'Anglas) expose que les manuscrits qui ont servi à la dernière édition des œuvres de J.-J. Rousseau sont entre les mains de l'un des éditeurs (1), qui a été chargé par ses co-associés de les déposer, après l'impression, dans les bibliothèques d'une nation libre : il demande que le Comité d'instruction publique soit chargé de prendre toutes les mesures convenables pour les faire déposer à la Bibliothèque nationale.

Cette proposition est décrétée (2).

Ce décret fut-il exécuté, et le Comité d'instruction publique entra-t-il en négociations avec Du Peyrou ? et, si ces négociations eurent lieu, pourquoi n'aboutirent-elles pas ? Je l'ignore.

J. Guillaume.

L'origine du premier manuscrit de la *Nouvelle-Héloïse*, du recueil de brouillons, couvert de ratures, se trouve ainsi expliquée : c'est celui que le représentant Lejeune remit à la Convention le 15 fructidor an II. L'origine des deux volumes in-4, reliés en maroquin rouge, est expliquée aussi : pris chez Hérault de Séchelles par la Commission des arts, déposés au Comité d'instruction publique, ils ont passé de là dans la bibliothèque de la Chambre. Mais qu'était-ce que ces deux autres volumes, également in-4, et « parfaitement reliés », que le citoyen Rivière avait payés 700 francs à la vente Hérault ? et comment résoudre la contradiction apparente qui existe entre le récit de Capperonnier et l'extrait des procès-verbaux du Comité d'instruction publique ?

Si on veut nous le permettre, nous hasarderons une explication, qui nous paraît très vraisemblable.

Il est bien entendu que les deux volumes in-4 de la bibliothèque de la Chambre proviennent de la succession de Hérault, par l'intermédiaire du Comité : cela ne fait pas de doute. Mais ces deux volumes sont incomplets ; ils ne

(1) Cet éditeur habitait Neuchâtel, en Suisse, dit le *Moniteur*. C'est Du Peyrou. On sait que Du Peyrou a légué les manuscrits de Rousseau qui se trouvaient entre ses mains à la bibliothèque de la ville de Neuchâtel, où ils sont encore.

(2) Procès-verbal de la Convention, t. XLVII, p. 141.



contiennent que les trois dernières parties du roman. Est-il téméraire de supposer que Hérault avait possédé le roman au complet, et que les trois premières parties étaient contenues dans ces deux volumes qui furent offerts en l'an XI à la Bibliothèque nationale? Ne peut-on supposer, de plus, que, pour une raison quelconque, — infidélité possible de la part d'un employé, inadvertance, ou tout ce qu'on voudra, — ces deux volumes, en l'an II, aient échappé aux regards des commissaires de la Commission des arts, lorsque, sur l'ordre du Comité d'instruction publique, ils se rendirent chez Hérault, en conséquence, restés parmi les livres du conventionnels ils auraient été compris dans sa vente, et le citoyen Rivière aurait pu en devenir acquéreur. Qu'est devenu le manuscrit acheté par Rivière? Si notre hypothèse est fondée, il pourrait compléter le manuscrit venu par l'intermédiaire du Comité d'Instruction publique?

Quant à la provenance de l'exemplaire de Hérault, elle est évidemment la même que celle des exemplaires de Mme d'Houdetot et de Mme de Luxembourg; il s'agit d'une copie exécutée par Rousseau, avant 1762, pour quelque grande dame de ses amies.

R. B.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 11 JUIN 1902

Cette vente a clôturé dignement la saison : jamais on n'avait vu des enchères plus disputées. La vente a produit 7.050 fr., somme bien plus élevée que celle que l'on pouvait espérer, car les pièces étaient plutôt d'un intérêt moyen, mais tous les numéros ayant été bien soutenus, le total a été magnifique.

Il semble que les amateurs se décident à revenir aux ventes pour surveiller les enchères des pièces qu'ils convoitent. C'est un symptôme dont il faut se réjouir. Il vaut toujours mieux être là, car, faute d'une petite surenchère, la pièce échappe. Souvent l'amateur aurait élevé son offre bien volontiers, mais il fallait assister à la bataille.

Dans l'assistance nous avons reconnu : MM. Bonaventure, de New-York, Calmelet, Otto Friedrichs, Léon Gauchez, Kateneff, Lhomer, Ch. Malherbe, H. Moissan, A. Pougin, A. Voisin, Weckerlin.

Voici la liste de tous les prix :

Nos		Prix
1	Aclocque (André). . . .	10
2	Adam (Adolphe)	17
3	Alexandre II.	68
4	Artistes dramatiques. .	48
5	Auguste-Amélie de Bavière.	21
6	Barbaroux (Ch.-J.-M.) .	31
7	Beauplan (Amédée de).	8
8	Bellini (Vincent)	25
9	Berlioz (Hector).	26
10	Beysser (Jean-Michel) .	10
11	Boieldieu (Adrien). . .	10
12	Boilly (Louis-Léopold)	41
13	Bonaparte (Pauline) . .	54
14	Bonnat (Léon)	8
15	Bosio (baron).	10
16	Boulanger (Ernest). . .	4
17	Brissot (Jean-Pierre). .	28
18	Bruneau (Alfred). . . .	26
19	Burney (Charles). . . .	18
20	Caffieri (Jean-Jacques).	32
21	Carnot (Lazare).	82
22	Catherine II.	33
23	Champein (Stanislas). .	6
24	Compositeurs de musique	75
25	Dalayrac (Nicolas). . .	22
26	Dantan jeune (J.-P.). .	15
27	Daunou (Pierre)	11
28	Désaugiers (M.-A.). . .	22
29	Divers	31
30	Donizetti (Gaëtano). . .	24
31	Dussek (Ladislas) . . .	8
32	Fabre d'Eglantine (Ph.)	32

Nos		Prix
33	Falcon (Cornélie). . . .	8
34	Falconet (E.-M.)	36
35	Fesch (J., cardinal) . .	55
36	Gavarni (Sulpice Chevalier, dit)	14
37	Gouvion Saint-Cyr (L., comte de).	24
38	Gros (A.-J., baron). . .	22
39	Guillaume II.	47
40	Hébert (Ernest).	8
41	Herz (Henri)	6
42	Hoche (Lazare).	40
43	Hortense Beauharnais.	55
44	Hortense Beauharnais.	40
45	Jagault (Pierre).	10
46	Jaquotot (Victoire). . .	8
47	Jeanbon - Saint - André (André)	32
48	Lacordaire (Henri). . .	86
49	Lalo (Edouard).	76
50	Lawrence (Thomas) . .	19
51	Louchet (Louis)	18
52	Massenet (Jules)	96
53	Mayr (Simon).	9
54	Mendelssohn-Bartholdi (Félix).	35
55	Meyerbeer (Jacques). .	8
56	Michallon (Achille). . .	10
57	Mirabeau (Gabriel Riquetti, comte de) . .	145
58	Monsigny (P.-A. de) . .	21
59	Montansier (Marguerite Brunet, dite Mlle) . .	26
60	Moschelès (Ignace). . .	10
61	Napoléon Ier.	60
62	Natoire (Ch.-J.).	25
63	Nicolas II.	50
64	Nicolo (Nicolas Isouard dit).	21
65	Offenbach (Jacques) . .	20
66	Paisiello (Jean).	24
67	Palloy (Pierre-Fr.). . .	27
68	Peintres et Sculpteurs.	205
69	Peintres et Sculpteurs.	160
70	Piccinni (Nicolas) . . .	15
71	Pigalle (Jean-Baptiste).	71
72	Pierre (Jean-Baptiste).	12
73	Regnault (Jean-Bapt.) .	5
74	Réveillon (Jean-Bapt.).	11
75	Rœderer (P.-L. comte).	10
76	Romagnési (Antoine) .	12
77	Romberg (André) . . .	10

Nos		Prix
78	Rossini (Giocchino) . .	26
79	Rousseau (J.).	7
80	Rousseau (J.-J.)	132
81	Saint-George (N. chevalier de)	20
82.	Schnetz (Victor). . . .	81
83	Siéyes (Emmaneul.) . .	10
84	Spohr (Ludwig)	10
85.	Steibelt (Daniel)	11
86	Trial (Antoine).	15
87	Vernet (Carle)	15
88	Vien (Joseph-Marie) . .	8
89	Viotti (Jean-Baptiste) .	10
90	Wilkie (David)	15
91	Zingarelli (Nicolo) . . .	76
92	Vainqueur de la Bastille	455
93	Dix août 1792.	16
94	Vendée.	10
95	Instruction publique. .	5
95bis	Instruction publique.	10
96	Tribunal révolutionnaire.	00
97	Tribunal révolutionnaire.	55
98	Imprimerie du Comité de salut public. . . .	15
99	Paris sous le Directoire.	15 15
100	Finances républicaines	18
101	Académie Française. .	115
102	Adry (Jean-Felicissime)	20
103	Anglais.	115
104	Artistes dramatiques. .	95
105	Assignats	15
106	Bonaparte (Joseph). . .	60
107	Bonaparte (Louis) . . .	49
108	Bonaparte (Jérôme) . .	40
109	Bonaparte (Alexandrine de Bleschamp). . . .	35
110	Bonaparte (Elisa). . . .	60
111	Bonaparte (Pauline) . .	62
112	Bonaparte-Wyse (L.). .	55
113	Bonaparte (famille). . .	110
114	Bourmont (Louis) . . .	15
115	Brevets et curiosités. .	23
116	Carnot (Lazare).	25
117	Chateaubriand (F.-R.).	25
118	Chateaubriand (F.-R.).	32
119	Clergé	30
120	Cuvier (Georges). . . .	40
121	David (Jacques-Louis).	30

Nos		Prix
122	Demarne (Jean-Louis) .	10
123	Divers	200
124	Divers	85
125	Doligny (L.-A. Berton Maisonneuve, dite Mlle)	10
126	Dorval (Marie)	90
127	Dugazon (H. Gourgaud, dit)	16
128	Essler (Fanny)	11
129	Febvre (Frédéric). . . .	20
130	Fesch (cardinal)	22
131	Fleury (Hercule, cal de)	12
132	Hommes de guerre . .	25
133	Hugo (Victor).	18
134	La Mennais (F. de). . .	100
135	Latude (H. Masers de).	225
136	Latude (H. Masers de).	80
137	Lavœstine (A. Becelair, marquis de).	22
138	Le Bas (Philippe). . . .	6
139	Leclerc (Charles-Em.) .	20
140	Lesseps (F. de).	13
141	Littérateurs	82
142	Louis XII	22
143	Louis XIV.	34
144	Louis XV	12
145	Louis (Dauphin)	90
146	Louis XVI.	24
147	Macready (William) . .	11
148	Mazarin (Jules, cardal).	36
149	Méda (Charles)	17
150	Médecine	10
151	Mérimée (Prosper) . . .	22
152	Mirabeau (Gabriel Riquetti, comte de . . .	13
153	Montansier (Marguerite Brunet, dite)	10
154	Murat (Joachim)	26
155	Napoléon Ier	80
156	Napoléon III	37
157	Necker (Jacques). . . .	16
158	Orléans (Philippe d'). .	75
159	Pajou (Auguste)	34
160	Peintres	40
161	Rachel (Elisa Félix) . .	10
162	Raucourt (Françoise) .	24
163	Reille (comte).	25
164	Retz (cardinal de). . . .	12
165	Révolution française. .	90
166	Ristori (Adélaïde) . . .	10
167	Rodolphe II.	12
168	Sand (George).	38
169	Sand (George).	25
170	Schiller (Fried. von) .	88
171	Scribe (Eugène)	21
172	Souverains et princes français	36
173	Tallien (Thérèse Cabarrus, Mme)	25
174	Talma (François). . . .	42
175	Talma (François). . . .	30
176	Thackeray (William). .	75
177	Troyon (Constant). . .	102
178	Vernet (Joseph).	17
179	Viennet (Jean)	11
180	Vigny (A. comte de) . .	23
181	Wellington (Arthur) . .	15

CHRONIQUE

— *Signature de Molière.*

Paris, 24 Juin 1902.

Mon cher Directeur,

Je possède, en effet, depuis une quinzaine d'années, une photographie de la procuration conservée à Chicago, et je puis certifier, *de visu*, que l'acte passé devant les notaires Moufle et Levasseur, n'est daté ni du 28 janvier, ni du 28 juin, mais bien, comme je l'ai imprimé dans ma *Chronologie moliéresque*, du 20 juin 1667. J'avais, d'ailleurs, publié l'acte *in-extenso* dans le *Moliériste* de décembre 1886.

Je crois donc inutile de le reproduire ici, mais je profiterai de l'occasion pour appeler à nouveau l'attention de notre excellent collaborateur M. Lhuillier sur ce Claude Lelong, bourgeois et marchand de Melun, qui doit avoir, en vertu de cette procuration, passé un acte chez un des notaires de la ville, et, si l'on en pouvait retrouver la minute, on apprendrait peut-être quel était ce François de La Court, homonyme d'un comédien de campagne mort à Carcassonne en 1655, dix ans avant l'emprunt fait à l'auteur du *Misanthrope*.

Si le François de La Court mort à Carcassonne n'était pas le comédien beau-frère de Dufresne, et si ce beau-frère s'était retiré à Melun en même temps que Dufresne à Argentan, on comprendrait le prêt fait par Molière à un vieux camarade des années de jeunesse. Le fait vaut la peine d'être éclairci.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

Georges Monval.

— *Autographes de protestants célèbres.* — La Société de l'Histoire du protestantisme avait organisé, au mois de mai dernier, dans son local de la rue des Saints-Pères, une exposition rétrospective des souvenirs de toute nature des plus illustres membres de la religion réformée.

On y voyait des œuvres d'art, des émaux de B. Palissy et de Petitot, des autographes, des livres, des portraits, etc. Il semble que l'idée qui paraît avoir conduit les organisateurs de cette exposition a été de montrer la part importante que les hommes de la religion protestante ont pris dans le développement des lettres, des arts et des sciences. Les guerriers, qui ont combattu pour assurer le libre exercice du culte réformé, ne sont pas oubliés. Voici une brève énumération des autographes que nous avons remarqués :

Les initiateurs : Luther, Calvin, Melanchton, Farel. Les défenseurs et protecteurs : Henri IV, Gaspard de Coligny et son frère Odet, Henri de Rohan, Catherine de Parthenay, Louis de Bourbon, prince de Condé, de La Noue, dit *Bras de fer*, Renée de France, Catherine de Bourbon, duchesse de Lorraine,

de la tour de Constance, la veuve Calas, Voltaire à la fille de Calas, etc... Quelques documents historiques signés par Charles IX, Henri III. L'un d'eux est l'original de l'édit de pacification du 23 mars 1568.

Cette classification nous est tout à fait personnelle, nous ne l'avons adoptée que pour montrer ce que les organisateurs de l'exposition avaient voulu faire. Ils ont réussi à exposer un petit nombre d'objets, pour la plupart d'un vif intérêt et en pareille matière la qualité vaut mieux que la quantité. Il est certain que l'on aurait pu s'étendre davantage, mais il semble que l'on ait voulu ménager l'attention des visiteurs et ne montrer que de belles pièces. Nous avons entendu exprimer le regret qu'il n'y ait pas eu un catalogue.

—— *La collection Paul Brenot.* — Cette collection, une des plus importantes qui aient été formées, a été acquise en bloc par M. Noël Charavay. Elle contient des pièces extrêmement précieuses et c'est la première fois, croyons-nous, que l'on effectue à l'amiable, une vente aussi considérable. La collection Brenot enrichit le fonds de M. Noël Charavay d'une manière singulière et les amateurs qui ont des desiderata sont presque assurés de trouver, dans cette nouvelle acquisition, quelques pièces à leur convenance.

—— *Sur la vente des autographes.* — Les marchands de curiosités ont à lutter contre les ruses des vendeurs, lesquelles veulent tout savoir sans rien débourser. Ces choses se passent en Amérique aussi bien qu'en Europe et à ce propos M. W.-R. Benjamin, notre confrère de New-York, se plaint, dans son dernier numéro du *Collector*, d'être en butte à la mauvaise foi des vendeurs. Il dénonce leurs agissements en termes qui ne manquent pas de saveur. « Etant bien connu, avec raison, comme expert pour la valeur des lettres autographes, les personnes qui ont à vendre des lettres me les offrent souvent pour en connaître la valeur et ne sont nullement désireuses de me les vendre. Ayant obtenu mon offre, elles s'en servent pour faire le commerce et vendent les lettres à des acheteurs privés, qui, naturellement, peuvent payer plus que moi.

« Il va sans dire que je proteste contre cet abus de mon temps et de ma patience et quand je suis en défiance je mets un prix tellement bas que le propriétaire n'y gagne rien.

« Je suis disposé à acheter des lettres et à remplir tous les devoirs d'un acheteur mais ce n'est pas beau de me faire faire le travail du vendeur.

« Je demande au vendeur son prix. S'il est juste je paye sans offrir moins. S'il est trop élevé, j'abandonne l'affaire. S'il est bas, je l'accepte naturellement et si le vendeur est content, je le suis également. »

résidence, 1520 Spruce street, Philadelphie, à l'âge de quatre-vingt-dix ans trois mois. Nous sommes désolés de perdre M. Dreer, et pourtant nous ne pouvons pas nous plaindre quand un homme meurt si rempli d'années après une vie honorable et utile. Je me souviens qu'il avait l'habitude de parler de sa mort il y a quinze ans comme de quelque chose devant arriver bientôt et je crois avoir fait parfois quelques petites plaisanteries à ce sujet dans le *Collector*. C'était un homme de cœur, bon, bienveillant et doux, toujours disposé à montrer ses collections très intéressantes en autographes, mais ne collectionnant plus depuis quelques années. Il suivait régulièrement les ventes aux enchères à Philadelphie il y a encore quatre ou cinq ans.

Avant mon entrée dans le commerce, en 1887, au temps de sa collection, ses séries étaient alors toutes pleines. Je lui ai vendu le testament et les dernières lettres de John Brown, et des lettres de Washington et d'autres, comme dons pour des musées, mais ce fut à peu près tout. Sa collection est magnifique, mais je ne puis pas en parler en détail, ne l'ayant pas vu ces dix ans. Il y avait à peu près cent lettres de Washington, des présidents, etc., etc. et de très jolis spécimens des plus rares noms étrangers tels que Galileo, Raphael, etc., etc. Je comprends que M. Dreer l'avait déjà donnée à la Société historique de Pennsylvanie, legs à passer à sa mort.

M. Dreer était un homme grand, maigre avec une barbe blanche bien fournie. Il était plein d'un excellent comique et aimait raconter de bonnes histoires. Après la guerre civile, il visita les champs de bataille avec son ami intime, Benson.-J. Lossing qui écrivit un livre là-dessus. Charles Robert et F.-J. Dreer étant morts, Simon Gratz reste maintenant le dernier du triumvirat de Philadelphie. M. Gratz est en bonne santé. Il s'est en effet, marié depuis deux ou trois ans.

Ayant la plus grande collection, il vit le plus longtemps. J'ai toujours prétendu que la collection d'autographes contribue à la longivité. »

DU PONT DE NEMOURS

ANOBLI PAR LE ROI DE SUÈDE EN 1775

Pierre-Samuël Du Pont (1), économiste, député, orateur et publiciste, connu sous le nom de Du Pont de Nemours, est né à Paris, le 14 décembre 1739, d'une famille plébéienne, mais aisée, qui lui fit faire d'excellentes études.

Destiné à la médecine, il suivit les cours de professeurs habiles, puis y renonça pour étudier le droit et se livrer aux spéculations philosophiques. Tour à tour rédacteur en chef du *Journal de l'Agriculture*, à peine âgé de 25 ans, directeur des *Ephémérides*, puis pourvu de fonctions publiques dont nous parlerons tout à l'heure, on le voit à la veille de la révolution discuter les plus graves problèmes à Paris, dans les réunions d'électeurs : il fut membre et l'un des deux secrétaires de l'assemblée des notables.

Les élections aux Etats-généraux (mars 1789), le trouvent à la campagne. Du Pont se qualifie alors Conseiller d'Etat, seigneur du fief de Beaumoulin (à Souppes), propriétaire-agriculteur au Bois-des-fossés, paroisse de Chevannes en Gâtinais. Il possède aussi une ferme à Branles, dans le voisinage.

Elu par 182 voix sur 208 votants premier député du tiers-état du bailliage de Nemours, dont il avait en grande partie rédigé le cahier de doléances (2), le département du Loiret le

choisit à son tour en 1795 pour siéger au Conseil des Anciens, et le 10 décembre de la même année il était membre de l'Institut (1).

Au sein des assemblées politiques, ce fut un travailleur assidu. Esprit original, doué d'une parole facile servie par une grande puissance d'argumentation, il sut aborder les questions les plus diverses, mais particulièrement ce qui touchait au commerce et aux finances, avec une compétence égale à son activité.

S'étant effacé à l'époque de la Législative et de la Convention, on le vit rechercher des occupations plus ou moins fructueuses : ses goûts joints à ses convictions le portèrent à acquérir dans la capitale une imprimerie, où il publia les *Nouvelles politiques nationales et étrangères*, feuille périodique qui devint l'*Historien*. Il y soutenait les principes constitutionnels, et ne ménageait pas le Directoire.

Pendant un temps Du Pont prit place à côté de Reveillere-Lépeaux, Haüy, Bernardin de St-Pierre, Chemin-Dupontès, parmi les principaux adhérents au culte passager des Théophilanthropes, adorateurs de Dieu et amis des hommes. Cette tentative d'application à un culte public des principes de la religion naturelle, — provoquée par les fêtes de la déesse Raison, — n'obtint qu'un médiocre succès; le Consulat allait se charger d'y mettre fin.

Après le 18 fructidor (4 septembre 1797), Du Pont menacé, eut son imprimerie saccagée (2) et dût abandonner son journal. Deux ans après, il s'embarquait avec ses deux fils pour New-York. Fixé aux environs de cette ville, à Jersey, on le vit s'occuper de physique, d'histoire naturelle, donner des leçons pour vivre et finalement fonder un établissement agricole dans l'état de Delaware, sous la direction de son fils

(1) Compris d'abord dans la 2e classe de l'Institut (sciences morales et

iné. Quand le 18 brumaire lui permit de rentrer en France, il efusa tout mandat, tout emploi politique sous Napoléon, se contentant d'une place à la bibliothèque de l'Arsenal.

Collaborateur de plusieurs feuilles périodiques, entre autres les *Archives littéraires de l'Europe*, du *Mercure*, du *Publiciste*, l prêtait volontiers son concours à la Société d'encouragement our l'industrie nationale, à la chambre de commerce de Paris (dont il fut secrétaire, puis président), à l'administration les hospices et secours, etc.

Dans les notes journalières que prenait le futur maréchal le Castellane, et qui ont servi en ces dernières années à la ublication de 5 volumes de *Mémoires*, — on lit à la date de nars 1812 : « M. Dupont de Nemours dîne souvent chez nous ; ai un grand plaisir à le voir, car j'apprends toujours quelque hose avec lui. Il n'y a qu'à gagner dans la société des gens le cette école. Ce vieillard de 70 ans a déployé le plus grand ourage pendant la révolution ; c'est un homme bien estinable, de la plus exacte probité, d'un esprit très distingué ; a seule fortune est une place de sous-bibliothécaire à Arsenal. Il est à la tête d'un bureau de bienfaisance et occupe uniquement du soulagement de l'humanité... »

Telle était en effet l'opinion publique à l'égard de ce vétéran e la Constituante, qu'on savait fidèle à ses convictions.

Aussi, à la chute de l'Empire, alla-t-on trouver Du Pont our le charger du secrétariat du gouvernement provisoire vril 1814). Peu après, Louis XVIII le rétablit sur la liste des onseillers d'Etat ; non seulement il le fait chevalier de la égion d'honneur, mais il le nomme intendant de la marine Toulon (29 novembre 1814). Ami de l'ordre et de la liberté, Du Pont dédaigne l'esprit de courtisanerie, et ne veut pas — omme il l'a déclaré — « être exposé à passer en un jour une main à l'autre » ; dès qu'il apprend le retour de onaparte, il envoie sa démission et se décide à rejoindre ses ls, aux Etats-Unis.

6 août 1817, Du Pont de Nemours succombait dans leur ferme, à une attaque de goutte survenue à la suite d'une chute en rivière.

* * *

A l'âge de 22 ou 23 ans, — vers la fin du règne du Louis XV, Du Pont, en relations avec des savants et des hommes politiques tels que Malesherbes, Turgot, Condorcet, d'Argenson, s'était enthousiasmé pour le système philosophique du Dr Quesnay, qu'il se plut à développer et à vulgariser dans des écrits, où apparait, dit Eug. Daire, la philanthropie la plus généreuse, empreinte d'un cachet de haute raison, qui assignera toujours parmi les penseurs du XVIIIe siècle une place distincte aux économistes. Les idées particulières de Du Pont le plaçaient à la tête de la secte à laquelle il a lui-même donné le nom de Physiocratie.

Le courage du vaillant champion à attaquer les abus déplaisait naturellement à ceux qui profitaient de ces abus ; il subit des tracasseries, mais n'était pas moins apprécié à sa valeur par certains hommes d'état, désireux de l'attirer vers eux. Pour rester fidèle à Quesnay et à ses idées, on le vit refuser les offres du ministre Choiseul. Pressé ensuite par Vergennes, ambassadeur en Suède, il accepta celles du roi de Pologne Stanislas III Poniatowski. Avec l'assentiment du gouvernement français, Du Pont passa à Varsovie en qualité de secrétaire du conseil supérieur de l'instruction publique ; et à peine installé, on le choisit pour gouverneur du prince Armand Czartoryski, neveu de Stanislas, — emplois qu'il remplit jusqu'au jour où Louis XVI appela Turgot aux affaires (juillet-août 1774).

Du Pont connaissant intimement le nouveau ministre, rentra à Paris sur sa demande, logea chez lui, l'assista dans ses travaux, devint Conseiller d'Etat, inspecteur général du

général des finances tombait victime de son dévouement à la cause de l'humanité, sous les efforts combinés du clergé, de la noblesse et des parlements.

C'était en mai 1776. Nous avons sous les yeux la lettre suivante, écrite de Chevannes le 18 de ce mois par Du Pont à l'avocat Target :

« J'ai bien du regret de ne vous avoir pas vu, Monsieur, quand vous vous êtes donné la peine de passer chez moi ; je vous aurais embrassé avec grand plaisir. Je vois que vous avez senti la seule chose dont je puisse être sérieusement affligé. Quel est l'honnête homme qui ne dirait comme St-Hilaire perdant un bras du même boulet qui tua Turenne : « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, mais ce grand homme ? » Et ce n'est pas encore pour le grand homme, mais pour le pays auquel il serait doux de donner sa vie si c'était d'une manière utile.

« Si on me laisse le moyen de vivre à la campagne, et je le demande très court, je ne vous verrai guère, mais je vous écrirai quelquefois. Si je suis forcé de revenir à Paris, j'irai vous embrasser. Si l'on m'obligeait de retourner encore une fois chez les étrangers, j'y porterais toujours pour vous un attachement fondé sur la plus respectueuse estime. C'est avec ces sentiments que je serai toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Dupont. »

Lorsqu'il était revenu en France, l'ancien secrétaire du Conseil de l'Instruction publique de Pologne, « membre de plusieurs académies », avait acquis (1) des héritiers Prieur de la Comble, de Nemours, moyennant 31,000 livres, le domaine du Bois-des-fossés, à Chevannes, comprenant outre la maison de maitre une ferme de 120 arpents. C'est dans cette propriété (aujourd'hui département du Loiret) située à quatre lieues et dans l'enclave du bailliage de Nemours (2), qu'il venait de se

(1) Contrat devant Cordier, notaire à Paris, du 11 juillet 1774.

Du Pont avait alors pris domicile Grande rue du faubourg et paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas. Il était membre associé de l'Académie de Caen, des Sociétés d'agriculture de Soissons et d'Orléans, correspondant de la Société d'émulation de Londres, etc.

(2) En 1880 la ville de Nemours a donné le nom de Du Pont à l'une de ses places publiques.

retirer en mai 1776, exilé sur un ordre verbal de Maurepas. Il se consacra à la culture de ses terres, sans renoncer à ses études ni aux belles-lettres, car à ce moment même il traduisait en vers le *Roland furieux* de l'Arioste.

L'année précédente, une honorable marque de souvenir lui était parvenue de l'étranger. Alors régnait en Suède Gustave III, monarque épris de la littérature française, qui fonda une Académie, favorisa le commerce et l'industrie, abolit la torture dans ses états et qui essaya même, pendant quelques années, de la liberté de la presse. Le roi Gustave récompensa les services rendus par les écrits de Du Pont, en décorant l'auteur du collier de l'Ordre de Vasa, lequel conférait la noblesse.

Pendant le séjour de ce dernier à Varsovie, le roi de Suède renseigné par Vergennes avait voulu le connaître personnellement ; sur son invitation Du Pont s'était rendu à Stockholm, et le souverain gardait un bon souvenir de ce visiteur plein de bonhomie, de ses raisonnements empreints de bon sens et de sagesse. Il tint à le comprendre dans la première promotion des chevaliers de l'ordre qu'il venait de fonder.

C'est à cette distinction que se rapportent les documents que nous allons reproduire.

I

A Stockholm, le 23 may 1775.

Le Roi s'étant rappelé, Monsieur, les services multipliés que vous avez rendus à l'humanité entière en publiant et en développant les vérités importantes dont la connaissance importe davantage aux administrateurs des Etats et au bonheur des peuples ; et Sa Majesté se souvenant aussi de l'attachement particulier que vous avez fait éclater pour sa personne, Elle a jugé à propos, pour vous donner une marque publique de sa satisfaction et de sa bienveillance, de vous nommer Chevalier de son ordre de Vasa. C'est,

dans lequel vous avés été adopté. Le Roi vous a cependant dispensé de la prestation de serment usitée en pareil cas.

Je n'ai sans doute pas besoin de vous dire avec combien de plaisir je m'acquitte aujourd'hui des ordres de Sa Majesté, et combien j'en trouve aussi à vous renouveler les sentiments qui vous sont bien connus, avec lesquels je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE COMTE DE SCHEFFER.

A Monsieur Dupont.

II

A Versailles, le 25 juin 1775.

J'ai mis sous les yeux du Roi, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 12 de ce mois et la copie qui y était jointe de celle que vous avez reçue de M. le Cte de Scheffer, par laquelle ce Ministre vous annonce que le Roi de Suède a bien voulu vous admettre dans l'ordre de Vaza et autoriser M. le Cte de Creutz à vous recevoir chevalier.

Quoi qu'en général Sa Majesté ne permette pas à ses sujets de recevoir des décorations étrangères, Elle a bien voulu néanmoins, sur mon rapport, faire une exception en votre faveur et vous autoriser par le Brevet ci-joint à accepter celle de l'ordre de Vasa. J'ai contribué avec d'autant plus de plaisir à vous faire jouir de cette distinction, Monsieur, que vos talents et votre zèle me sont plus connus, et que je suis très persuadé que vous ne les employerez que pour le bien du service du Roi et pour le plus grand avantage de la patrie.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

DE VERGENNES.

Monsieur Dupont, inspectr gal du Commerçe.

III

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil sept cent soixante-quinze, à Versailles, le Roi ayant égard à la très humble supplication que lui a

une marque particulière de sa bienveillance, tant en considération des preuves d'attachement qu'il a données pour le service de Sa Majesté que des lumières qu'il a répandues par des ouvrages utiles sur différentes branches d'administration, Elle lui a permis et lui permet d'accepter le titre susdit, de porter dans son royaume le collier de l'Ordre de Vasa et de jouir des privilèges qui peuvent y être attachés, nonobstant les ordonnances et déclarations contraires, auxquelles Sa Majesté a dérogé et déroge pour ce cas et sans tirer à conséquence; m'ayant à cet effet Sa Majesté commandé d'expédier aud. S[r] Dupont le présent Brevet, qu'elle a pour assurance de sa volonté signé de sa main et fait contresigner par moi, conseiller secrétaire d'Etat, et de ses commandements et finances.

Louis.

Gravier de Vergennes.

IV

Gustave, comte de Creutz, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté suédoise près Sa Majesté très chrétienne, commandeur de l'ordre de l'Etoile polaire,

Certifions qu'en conséquence des ordres et pleins pouvoirs à nous adressés par le Roi notre maître, nous avons reçu le s[r] Dupont, secrétaire général du commerce de S. M. T. C., chevalier de l'Ordre royal de Vasa; en témoignage de quoi nous avons signé les présentes et fait apposer le cachet ordinaire de nos armes. A Paris, le 10 octobre 1775.

Le Comte de Creutz.

V

Gustave, C[te] de Creutz, etc.

Certifions que la qualité de chevalier de l'Ordre royal de Vasa confère en même temps celle de noble à celui qui en est revêtu. En foi de quoi nous avons signé ces pñtes et fait apposer le cachet ordinaire de nos armes.

A Paris, ce 10 octobre 1775.

Le Comte de Creutz.

* * *

Samuël Du Pont, qui entendait jouir à Chevannes des privilèges de noblesse résultant de son titre, et par suite être exempté de la taille pour les biens qu'il faisait valoir. Dans sa requête on le voit qualifié : « chevalier de l'ordre royal de Vasa, conseiller intime des légations de S. A. S. le margrave régnant de Bade (1), conseiller honoraire du roi et de la république de Pologne au conseil suprême de l'instruction nationale, inspecteur général du commerce de France, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, paroisse St-Roch, en l'hôtel de Mgr le contrôleur général. »

En 1789, laissant de côté ses prétentions à la noblesse, il prend place dans les rangs du tiers-état de Nemours, qui ne pouvait avoir un plus vaillant défenseur. Du Pont cependant, n'acceptait pas l'ensemble des revendications à l'ordre du jour ; ce fut malgré ses efforts, par exemple, que dans la nuit du 4 août, l'Assemblée nationale abolit en principe tous les droits féodaux.

Sa correspondance atteste quel pieux souvenir il garda constamment de Quesnay et de Turgot. Citons au hasard une lettre autographe adressée par lui le 20 frimaire an XIV au chirurgien Tenon, dans laquelle se trouvent énumérés les divers écrits de Quesnay et qui se termine ainsi : « Cela et moi qui suis aussi son ouvrage, voilà tout ce qui reste des travaux de mon maître l'excellent Quesnay. Je lui dois la chaine de mon esprit, dont M. Turgot a daigné ensuite former, ourdir et colorer la trame. Sans ces deux grands hommes, je n'aurais peut-être été qu'un malheureux poète, assez bon enfant. »

Ajoutons pour finir que Du Pont de Nemours fut marié deux fois. En premières noces il avait épousé Nicole-Charlotte-Marie-Louise Le Dée, décédée à 41 ans, le 3 septembre 1784, enterrée le lendemain à Chevannes, où nous avons pu voir sa

sépulture il y a une vingtaine d'années auprès et en dehors de l'église. Peut-être y est-elle toujours ?

Enfin, Du Pont — dont les descendants du premier lit ont fait souche aux Etats-Unis, — contracta un nouveau mariage en 1795 (1) avec Françoise Robin, veuve du célèbre voyageur lyonnais Pierre Poivre, ancien intendant des îles de France et de Bourbon, correspondant de l'Académie des sciences, rentré en France en 1773, mort le 6 janvier 1786, laissant deux filles : Françoise-Julienne-Isle de France (2) et Marie-Marguerite.

La veuve de Du Pont de Nemours lui survécut assez longtemps (3) ; en 1834 elle habitait encore dans la capitale, rue de Suresnes, 23, avec son petit-fils Maurice Poivre-Bureaux de Pusy, ancien préfet des Hautes-Pyrénées et de Vaucluse.

TH. L.

(1) Non en Amérique comme on l'a dit quelquefois, mais très probablement à Paris, où Françoise Robin résidait dès 1789, rue Caumartin, 30.

(2) Celle-ci épousa Jean-Xavier Bureaux de Pusy, officier du génie, député à la Constituante, puis préfet, mort à Gênes le 2 fév. 1805.

(3) Elle mourut à Paris, le 18 février 1841, dans sa 93e année, dit la lettre de faire part de son décès que nous avons entre les mains. En l'an XII, elle demeurait à Paris, rue Montholon, 300.

LES

TROIS GÉNÉRAUX FERRAND

Trois généraux du nom de Ferrand servirent à la même époque dans les armées républicaines, qui opérèrent dans le nord de la France et en Belgique. Deux : Jean-Henri Ferrand et Jacques Ferrand ont une signature presque identique. Les confusions sont donc fréquentes et nous avons cru faire œuvre utile en reproduisant la signature de chacun d'eux accompagnée de quelques détails précis sur leur vie.

***

FERRAND (Jean-Henry BÉCAYS), né à la Caussade, canton de Monflanquin (Lot-et-Garonne), le 16 septembre 1736, lieutenant au régiment de Normandie-Infanterie le 18 novembre 1746, réformé le 21 mars 1749, replacé lieutenant le 13 octobre 1750, capitaine le 1er septembre 1755, major de la place de Valenciennes le 28 janvier 1773, colonel de la garde nationale de cette ville le 1er août 1791, commandant temporaire le 8 août 1792, général de brigade le 8 mars 1793, général de division le 15 mai 1793, fait prisonnier le 28 juillet 1793 et

rentré sur parole avec sa garnison, mis en arrestation à Paris le 17 août suivant, relâché le 18 thermidor an II (5 août 1794), commandant à Bruxelles en 1794, remplacé en juillet 1795, préfet de la Meuse-Inférieure de 1800 à 1802, mort à la Planchette, commune de Clichy-la-Garenne, le 28 novembre 1805. Le général Ferrand avait assisté aux sièges de Berg-op-Zoom (juillet à septembre 1747), du fort Lillo et de Maestricht et à la bataille de Lawfeld (2 juillet 1747), avait fait les campagnes de 1760 et de 1761 en Flandre et reçu une blessure à la bataille de Clostercamp (16 octobre 1760). Il s'était distingué à Jemappes où il eut un cheval tué sous lui. Son principal titre de gloire est la défense de Valenciennes contre les Autrichiens d'avril à juillet 1793. (Cf. ETIENNE CHARAVAY : *Correspondance générale de Carnot*, t. II, p. 242).

. · .



FERRAND (Jacques), né à Ormoy (Haute-Saône), le 13 novembre 1746, soldat dans Royal-Infanterie le 13 janvier 1765, caporal le 4 février 1766, sergent le 16 septembre 1767, fourrier le 30 novembre 1772, sergent-major dans Brie-Infanterie le 6 juin 1776, adjudant le 1er novembre 1784, porte-drapeau le 10 mars 1788, sous-lieutenant au 24e d'infanterie le 1er avril 1791, lieutenant le 15 septembre 1791, capitaine le 1er avril 1792, chef de bataillon le 17 mars 1793, général de brigade le 6 août 1793 par les représentants du peuple, confirmé le 30 août, général de division le 8 septembre suivant, commandant en chef de l'armée des Ardennes le 22 septembre 1793,

vier 1796 et emprisonné, réintégré dans son grade par Carnot et nommé commandant d'une légion des vétérans de la Franche-Comté, maire d'Amance, élu député de la Haute-Saône au Conseil des Cinq-Cents le 23 germinal an V (12 avril 1797), exclu au 8 fructidor, mort à Amance (Haute-Saône), le 30 novembre 1804. Il fit les campagnes de 1781 à 1783 sur les côtes de Bretagne et de 1792 à 1795 aux armées des Ardennes, de Sambre-et-Meuse et des Alpes (Cf. ETIENNE CHARAVAY : *Correspondance générale de Carnot*, t. II, p. 450). Sa signature ressemble assez à celle du général Jean-Henri Becays Ferrand, mais elle dénote une main plus novice. Le style et l'orthographe de ses lettres indiquent aussi que l'éducation première de Jacques Ferrand avait été négligée.

***



FERRAND (Jean-Louis), né à Besançon le 12 octobre 1753, mort à Saint-Domingue le 7 janvier 1808. Entré de bonne heure au service, il fit ses premières armes en Amérique sous les ordres de Rochambeau. Plus tard, pendant les premières campagnes de la Révolution, il servit à l'armée du Nord, puis à celle des Ardennes et de Sambre-et-Meuse. Général de brigade le 9 avril 1794. Il fut désigné pour faire partie de l'expédition de Saint-Domingue sous les ordres du général Leclerc. Arrivé à destination il fut chargé de pacifier la partie orientale de l'île que l'Espagne avait récemment cédée à la France

Missiessy (août 1805). Saint-Domingue fut dégagée, Toussaint Louverture n'osait l'attaquer. Vers la fin de 1808, lorsque les colons espagnols apprirent l'invasion de leur pays par Napoléon Ier, ils abandonnèrent le général Ferrand et se tournèrent contre lui. Ferrand attaqua, avec 500 hommes, les rebelles, au nombre de 2.000, sous les ordres du créole Ramirez. Battu, il se brûla la cervelle sur le champ de bataille, pour ne pas survivre à sa défaite. (Cf. son article dans la *Grande Encyclopédie ; Victoires et conquêtes des Français*). R. B.

GAMBETTA JUGÉ PAR PAUL BERT

Il y a quelques semaines à peine, diverses fractions du parti républicain ont témoigné de leur fidélité à la politique intérieure et étrangère de Gambetta. Le moment nous a donc paru propice pour mettre au jour cette belle lettre de Paul Bert ; elle sera comprise dans une des ventes de la saison prochaine.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, le 9 novembre 1885.

Merci du fond du cœur pour vos bonnes paroles, qu'on me fait lire aujourd'hui, sur « celui qui dort au loin sur la terre de Nice, mais dont le cœur est resté à Paris. » Savez-vous que le dernier mot n'est pas une métaphore? J'attends le monument pour lui rendre le dépôt sacré.

Plus nous allons plus le vide est grand. J'ai beaucoup vécu dans les bois et j'ai vu qu'on n'appréciait très bien le vide laissé par un grand chêne que quelques années après, lorsque les rejets sortent du pied ou des glands longtemps étouffés par le géant. Les remplaçants font grandir le remplacé.

Cordialement votre
PAUL BERT.

CHRONIQUE

— *Manuscrits de Hérold.* — Les journaux quotidiens ont annoncé, dans le courant du mois de juillet, que le petit-fils de Hérold avait légué les manuscrits musicaux de son grand-père à la Bibliothèque nationale. La Bibliothèque du Conservatoire, dans la circonstance, était mieux indiquée et ce legs serait venu compléter les séries déjà formées par M. Weckerlin.

— *Un Concours original.* — *L'Eclair* organise un concours qui n'est vraiment pas banal. Ce journal décernera des prix importants — le premier est de 1000 francs — et des mentions, représentées par des plaquettes en argent, à ses correspondants qui lui signaleront des trouvailles faites au cours de leurs vacances. Ces trouvailles peuvent-être de toutes sortes : grottes, ruines, médailles, armes, drapeaux, statuettes, faïences, peintures, cloches, vitraux, autographes, manuscrits, chartes, livres rares, estampes, meubles d'art, etc..... Voilà de quoi exciter l'émulation de nos lecteurs.

— *Manuscrit de la « Nouvelle Héloïse ».* — Nous avons reçu d'un de nos lecteurs une lettre dont nous détachons le passage suivant. « Vos recherches sur les divers états des manuscrits de la *Nouvelle Héloïse* m'ont vivement intéressé, mais pourquoi n'avez vous pas cité l'*Amateur d'autographes* ? Le n° 101, 1er mars 1866, contient la description d'un volume, t. Ier (IV des *Œuvres complètes*) d'une édition de la *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (Amsterdam, 1769, in-8), dont les marges sont couvertes d'additions, de changements et de variantes de la main de J.-J. Rousseau. Ce volume doit être compris dans les manuscrits. N'êtes-vous pas de mon avis ?

Un vieil Abonné. »

Nous sommes certainement de l'avis de notre correspondant ce tome Ier de la *Nouvelle Héloïse* est à signaler. Nous n'aurions pas péché par omission si nous avions une table analytique de la 1re série de l'*Amateur*. Peut-être nous déciderons nous à la rédiger. Le besoin s'en fait réellement sentir.

La Bibliothèque de la Chambre des députés possède un exemplaire imprimé de la *Nouvelle Héloïse*, avec des notes manuscrites marginales qu'on attribue, à tort, à J.-J. Rousseau.

R. B.

LES CORRESPONDANTS

DE

VICTOR COUSIN

GŒTHE (1)

Nous avons fait connaître (2) les relations qui existaient entre Cousin et le sculpteur David d'Angers. L'important document inédit qui est le sujet de cet article concerne les mêmes personnages.

Le 27 juillet 1829, David écrivait à son ami Pavie : « Tu connais mon culte pour les grands hommes ; il en est un dont je veux étudier et contempler les traits, c'est Gœthe. Dans peu de jours j'espère être auprès de lui... Voilà mon projet : 3 jours pour le voyage, 4 jours au plus pour mon travail, et 3 jours pour revenir a Paris..... » (3). Il lui demandait à emmener Victor avec lui (4). Les deux voyageurs se mirent en route le 30 juillet, munis de lettres de recommandation d'Ampère et de Cousin.

Cousin connaissait Gœthe depuis son premier voyage en Allemagne (1817). Voici le portrait (5) qu'il en traçait à cette date : « ... Gœthe a quelque chose de Talma ; avec plus d'embonpoint, peut être aussi est-il plus grand. Les lignes de

(1) Il n'existe dans les papiers de Cousin aucune lettre de Gœthe, sauf la copie d'une lettre à un tiers.

(2) *Amateur d'autographes,* 1900, p. 207-9.

(3) La lettre est publiée in-extenso dans H. Jouin, *David d'Angers et ses relations littéraires.* (Paris, Plon, 1890, 8°), p. 42.

(4) Victor Pavie a raconté ses souvenirs de voyage dans un article :

son visage sont grandes et bien marquées : front haut, figure assez large, mais bien proportionnée, bouche sévère, yeux pénétrants, expression générale de réflexion et de force (1)... Beaucoup d'expression dans le détail et le développement; un vrai génie dans le corps de l'idée. Ce qui me paraît caractériser son esprit, c'est l'étendue... »

Il l'avait revu en 1825 (2), et il avait eu à cette époque un long entretien sur Manzoni (3) : il était donc autorisé à lui recommander quelqu'un. Voici la lettre inédite qu'il lui adressa. L'original en est conservé à Weimar dans le Gœthe-Schiller Archiv, et j'en dois la très gracieuse communication à l'obligeance de M. B. Suphan, grâce à l'aimable entremise de M. Bossert.

« Je prends la liberté d'adresser au grand maître l'œuvre d'un écolier. Ce volume (4) ne peut intéresser Gœthe que comme un ouvrage improvisé et peut être aussi comme un symptôme de ce qui se passe en France.

« Le porteur de ce billet est un de mes amis, artiste du plus grand mérite, qui vient solliciter de Gœthe la permission de faire un nouveau chef-d'œuvre. C'est un ambassadeur que Paris envoye à Weymar; mais je n'ai pas la prétention de lui signer ses pouvoirs, et je ne me permets que de me recommander moi-même au souvenir et à l'indulgence de l'illustre ami.

« Victor Cousin.

« 11 août 1829 ».

En même temps que cette lettre, David, arrivé à Weimar le 18 août, présente à Gœthe les médaillons de Cousin, Delacroix et Victor Hugo ; grâce à toutes ces recommandations il fut bien accueilli, et il se mit aussitôt à son buste de Gœthe (5).

(1) C'est ce qui la frappait surtout. Il note encore en 1825, sa « tête large, haute, *imposante comme celle de Jupiter Olympien* » (*loc. cit.*, p. 156).

(2) *Fragmens et souvenirs*, p. 155 ssq.

(3) *Id.*, p. 157-9. Cf. *Gœthes Gespräche, éd.* Biedermann. (Lpz, 1890).

(4) Probablement le *Cours de 1828*.

(5) Gœthe parle de l'arrivée de David dans une lettre à Adèle Schopen-

Il resta dix-huit jours à Weimar (1), pendant lesquels il eut de nombreuses conversations (2) avec l'auteur de *Faust*, et il put terminer le buste (3).

David d'Angers resta en relations avec Gœthe, qui lui écrivit deux lettres, le 8 mars 1830 et le 20 août 1831 (4). Quant à Cousin, il devait avoir une dernière entrevue avec Gœthe en juillet 1831 (5).

En terminant, il est bon de faire remarquer que Gœthe avait un autre titre pour figurer dans cette Revue : c'était un amateur d'autographes, et voici ce que dit de sa collection Cousin (6), qui fut, lui aussi, un de nos confrères :

« Gœthe a une collection de 400 lettres d'hommes célèbres, auxquelles il attache le plus grand prix. Selon lui, de tous les signes extérieurs du caractère, il n'y en a pas de plus sûr que l'écriture. Et puis, en rangeant sa collection chronologiquement, il se donne le spectacle de chaque siècle avec toutes ses adversités, des lettres de guerriers et d'hommes d'Etat se trouvant à côté de lettres de savants et de poètes. M. de Hardenberg lui a fait présent de la lettre que Blücher lui écrivit sur un tambour du champ de bataille de la Katsback. Gœthe se propose de publier cette collection avec des notes. Il est curieux de le voir le matin, en grande robe de chambre, et sa large poitrine découverte, ayant à sa ceinture les clefs des armoires qui contiennent ses autographes et ses gravures... »

FÉLIX CHAMBON.

la description de l'appartement de Gœthe. (PUBL. par H. Jouin, *loc. cit.*, I, 222).

(1) *Gœthe Iahrbuch*, XIX, 110. H. Jouin dans son ouvrage sur David d'Angers dit qu'ils ne restèrent qu'une semaine.

(2) Ces entretiens sont reproduits par H. Jouin (d'après Victor Pavie), p. 225-230, et par Biedermann (d'après Jouin), dans ses *Gœthes Gespräche*, VII, 124-130, 150.

(3) Sur ce buste, cf. H. Jouin, *loc. cit.*, I, 234-9, 247. Ce buste fut le sujet de conversations de Gœthe avec Ackermann les 7 et 14 mars 1830, (Biedermann, VII, 239-44), dont la traduction a été publiée par H. Jouin (p. 240, en note).

(4) H. Jouin, I, 575-577.

LES ARCHIVES ET LA BIBLIOTHÈQUE
DE LA COMÉDIE FRANÇAISE [1]

Voici un an, ou à peu près, que les collections historiques et littéraires de la Comédie française sont rentrées chez elles, après l'exil forcé que la déplorable catastrophe du 8 mars 1900 leur avait fait subir au pavillon de Flore. Elles sont revenues sous leur toit, mais en un autre local. Ce n'est plus au troisième étage du théâtre, dans l'étroit couloir prenant jour sur la rue de Richelieu et où elles étouffaient, qu'il faut les chercher. : elles occupent le rez-de-chaussée, sur la galerie de Chartres, derrière les fenêtres sévèrement closes qui ont remplacé ces vitrines de Chevet où les badauds s'offrirent si longtemps l'odeur et l'illusion de festins délicieux. Le régal du corps a fait place à celui de l'esprit ; le « beau langage » l'emporte sur la « bonne soupe » du bonhomme Chrysale.

Si le feu — ou l'eau qui combattit le feu — épargna presque complètement les richesses historiques de la Comédie, c'est qu'elles furent arrachées au double élément de destruction par le dévouement aussi héroïque que modeste de ceux qui avaient mission de les sauvegarder ; pendant trois heures, on les descendit par les fenêtres du troisième étage, à l'aide d'échelles d'une hauteur de quinze mètres. Nos braves pompiers voulaient d'abord procéder au sauvetage des gros volumes des *Bottin* ; on leur fit comprendre aisément qu'il y avait mieux à faire, et c'est la série des registres qui fut tout

(1) Nous reproduisons un article paru dans le *Journal des Débats* du 2 août dernier, qui est de nature, croyons-nous, a intéresser tous nos lecteurs.

(2) M. Jules Couët, l'adjoint de M. Monval, s'est particulièrement dis-

d'abord mise en lieu sur, puis les autres pièces d'archives, les autographes et, enfin, les séries imprimées, dont la perte eût été moins irrémédiable.

Réinstaller ces trésors dans leur nouveau domaine, vaste et spacieux, les classer avec méthode a été pour le zèle si éclairé de M. Monval, l'érudit archiviste, affaire de goût et de plaisir.

Le dépôt, — disons tout de suite qu'il n'est accessible rigoureusement qu'aux lettrés justifiant de travaux sur l'art théâtral — est divisé en sept travées : 1° Périodiques et *varia;* 2° théâtre en général, pièces isolées ou en recueils (environ 6,000), histoire du théâtre, éditions collectives d'œuvres dramatiques; 3° ouvrages généraux sur l'histoire littéraire; 4° ouvrages sur les beaux-arts, séries de dossiers enfermés dans des cartons, sur les artistes et sur la Comédie-française; 5° suite des cartons; 6° registres et suite des cartons; 7° cabinet de M. Monval, contenant la réserve, c'est-à-dire les pièces les plus précieuses, manuscrites ou imprimées.

Le joyau de la collection, c'est la série des registres contenant le détail des représentations journalières de chaque année théâtrale de la Comédie, les dépenses et les recettes qui en ont résulté. Pour artistique qu'elle soit, une entreprise de théâtre devient forcément affaire commerciale et doit à ce titre, pour sa bonne administration, tenir des comptes, créer des registres qui, avec le temps, se transforment en documents d'archives. Il nous faut renoncer à l'espoir de retrouver jamais les papiers des confrères de la Passion auxquels, en 1399, Charles VI donnait licence de s'assembler à Saint-Maur, ni même ceux des troupes, moins nomades pourtant qui, dès le seizième siècle, avaient élu domicile dans l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne; les plus anciens titres du Théâtre-Français ne remontent qu'au temps de Molière, à la date où la Comédie française dut à ce grand génie l'origine de sa prospérité.

« molièriste » par excellence, forment la tête de la collection, qui se trouve ainsi dater de 1659, mais ce n'est qu'à l'année 1673 que commence la série des registres de la troupe installée rue Guénégaud, et, au 14 avril 1681, celle des registres de la Comédie française proprement dite, après la fusion des deux troupes. Dès lors, la suite se poursuit, ininterrompue, comme si veillait sur elle l'ombre de Du Périer, cet honnête comédien qui fut à la fois le « laquais de Molière » et le créateur du corps des sapeurs-pompiers. On n'y constate que deux lacunes, regrettables malgré leur peu de durée : le registre de l'année théâtrale 1739-1740, emprunté sans doute par les frères Parfaict pour la rédaction de leur *Histoire du Théâtre-Français*, manque à l'appel et aussi celui du 1er avril au 2 septembre 1793. A cette série se juxtaposent celles des registres de délibérations des sociétaires, remontant au commencement du dix-huitième siècle, et des registres de comptabilité : au total exactement 700 registres.

Le fonds d'archives se complète par les cartons, — cinq cents environ, — qui renferment des dossiers divers concernant les artistes de la Maison et ses auteurs habituels : engagements, correspondance, documents biographiques, articles de revues et de journaux, etc.

C'est le 22 août 1809 que les archives de la Comédie furent installées dans les bâtiments de la rue de Richelieu ; jusque-là, elles étaient restées dans un local dépendant de la salle de la rue de l'Ancienne-Comédie, située rue des Mauvais-Garcons (aujourd'hui rue Grégoire-de-Tours), et, si l'on en croit un témoin oculaire, leur situation n'était pas brillante en 1779 :

Quel dépôt ! Quel galetas ! Que d'ordures ! Une chambre où tout est sens dessus dessous ; des liasses de papiers faisant un monceau couvert de poussière et d'ordures de souris et de rats, auquel on n'ose pas toucher ; environ 160 registres placés sans ordre pêle-mêle sur une table.

actuelle, la poussière des siècles elle-même ne se rencontre qu'à l'état de figure de rhétorique.

La consultation des séries historiques de la Comédie française a fourni de très utiles matériaux pour notre histoire littéraire. Qu'il suffise de rappeler les travaux de MM. de Loménie, de Marescot, Larroumet, Lintilhac, sur Beaumarchais et Marivaux, celui de M. Soubies sur *la Comédie française depuis l'époque romantique*, — et tout récemment le livre de M. A. Joannidès, *la Comédie française de 1680 à 1900*, véritable labeur de bénédictin, fournissant le résumé méthodique de 215 des registres.

La bibliothèque est en excellents rapports de voisinage avec les archives, mais elle est d'origine bien plus récente. Si l'on peut invoquer, à la date de 1763, une lettre de Piron aux comédiens déclarant, avec très peu de modestie, que le présent qu'il leur fit de ses œuvres leur donna en même temps l'idée de former une bibliothèque dramatique, s'il est vrai que M. de Soleinne eut l'intention, qui ne se réalisa pas, de léguer sa bibliothèque au Théâtre-Français, la vérité est que comédiens et auteurs ne s'inquiétèrent pas avant 1845 de constituer la bibliothèque de la Comédie. A cette époque, une souscription fut ouverte, pour laquelle s'inscrivirent tous les hommes de lettres marquants. Scribe écrivait à Hippolyte Lucas la lettre suivante, qui est tout à son honneur :

« Mon cher confrère,

« C'est une noble et excellente idée de doter la Comédie française d'une bibliothèque dramatique. Je m'y associe de grand cœur et vous prie de m'inscrire au nombre des souscripteurs pour une somme de cinq cents francs.

« Votre tout dévoué,

EUGÈNE SCRIBE.

Un des plus estimés rédacteurs du *Journal des Débats*,

dix francs au profit de la bibliothèque. Le but de la souscription, qui était de racheter aux héritiers Soleinne la bibliothèque de Pont-de-Vesle, ne put être atteint, faute d'entente sur le prix, mais désormais la nécessité était reconnue pour le théâtre d'avoir un fonds de livres, et l'on se mit aussitôt à l'œuvre.

De généreux dons, de ceux qu'on ne saurait trop proposer en exemple, ont largement concouru à enrichir la bibliothèque de la Comédie, car il est telles acquisitions qui, d'un coup, absorberaient tout le crédit annuel dont M. Monval dispose avec la plus sage parcimonie. Citons parmi les ouvrages les plus précieux les éditions originales de Molière et de Racine ; — un exemplaire unique du *Mariage de Figaro,* tiré pour Beaumarchais sur peau de vélin ; l'exemplaire tiré pour la Comédie de l'édition des œuvres d'Alfred de Musset dédiée aux Amis du poète ; — l'un des dix exemplaires sur chine du Théâtre d'Alexandre Dumas fils, édition dite des Comédiens ; — un exemplaire de *Mademoiselle de Belle-Isle,* tiré sur papier rose avec dédicace imprimée d'Alexandre Dumas à Mlle Mars ; la reliure, en velours vert, porte le titre de la pièce et le nom de l'artiste en lettres d'or ciselées ; — un exemplaire sur japon de *l'Aventurière,* de *la Ciguë* et de *Gabrielle,* avec les figures de Dubufe, offerts par Mme Augier ; — les manuscrits originaux de *Quitte pour la peur,* de *Hernani,* de *Lorenzaccio ;* — les trois volumes des *Œuvres de Ducis* (1813), reliés en maroquin plein, offerts à Provost par l'Ecole royale de musique et de déclamation au concours de 1818 pour son second prix de tragédie ; — un exemplaire de *l'Intrigante,* d'Etienne, aux armes de l'empereur ; — une magnifique édition en six volumes in-4° de Molière, donnée par l'excellent comédien Saint-Germain ; — l'édition originale des œuvres de théâtre de Marivaux, avec la reliure « aux chats » de Mme Du Deffand ; — un portefeuille en maroquin, portant le nom de « Monsieur Racine », portefeuille qui a dû renfermer bien des trésors ; — un exemplaire de *la Pomme,* de Théodore de Banville (1865), avec cette jolie dédicace autographe :

A Messieurs les sociétaires de la Comédie française

Il est à vous, Messieurs, l'ouvrage que voici !
Ma *Pomme* n'était rien sans doute ;
Vous voulez cependant que le public la goûte,
Le public vous dit : merci !
Son frêle badinage aurait dû, je suppose,
Vivre une heure, et cette œuvre amoureuse tiendrait
Dans le calice d'une rose.
Mais si les délicats y trouvent quelque attrait,
C'est que vous avez le secret
De faire de rien quelque chose.

Ajoutons, enfin, qu'aux murs sont fixés, dans d'élégants cadres, beaucoup de documents d'une rare valeur : portraits d'artistes, affiches et billets d'entrée, dessin représentant l'inauguration de la fontaine Molière ; quittance par laquelle la veuve de Molière « confesse avoir reçu de la trouppe, en due paiemens, la somme de deux mil deux cens livres », tant pour elle que pour Thomas Corneille qui venait de mettre en vers *le Festin de Pierre* ; supplique des Augustins réformés du faubourg Saint-Germain « à Messieurs de l'illustre compagnie de la Comédie du Roy » pour avoir leur part des aumônes de charité qu'ils distribuent aux pauvres maisons religieuses de Paris ; autographes de Lekain, Talma, Adrienne Lecouvreur, etc., etc.

Comme on a pu en juger par cette rapide esquisse, les archives et la bibliothèque de la Comédie française font grand honneur an théâtre qui les a créées ; elles fournissent à un public privilégié leur part de ces régals délicats que le grand public vient goûter chaque soir dans la maison de Molière, des Dumas et de Victor Hugo.

FERNAND BOURNON.

UN RAPPORT DE TALLEYRAND A LOUIS XVIII

La charte de 1814 établissait deux chambres législatives, dont l'une prit le nom de Chambre haute, puis de Chambre des pairs. Louis XVIII, le 4 juin 1814, nomma 155 (1) membres à vie ; il avait composé sa liste, partie avec des anciens sénateurs de l'Empire ayant voté la déchéance, partie avec des pairs héréditaires de l'ancien régime. La Chambre des Cent-Jours compta 118 membres. En 1815, le Roi reprit la Chambre des Pairs de 1814 en y incorporant peu à peu quelques membres de la Chambre des Cent-Jours qui n'avaient pas siégé. Cependant 48 pairs des Cent-Jours n'ont jamais recouvré leur dignité.

La Pairie n'était conférée qu'à vie ; Talleyrand insista pour qu'elle devint héréditaire : « J'avais amené le Roi, dit-il dans ses *Mémoires*, t. III, p. 252, bien contre son gré, à admettre que la Pairie serait désormais héréditaire.

Voici le texte du rapport qu'il présenta au Roi pour faire valoir ses raisons. Nous l'avons retrouvé dans les documents qu'Etienne Charavay avait réservés à l'*Amateur d'autographes*. Il en avait commencé l'annotation, nous croyons donc que notre document est inédit.

*
* *

Paris, le   août 1815.

Sire,

Les ministres de Votre Majesté ont pensé que le moment était venu de lui proposer de prendre, sur la Chambre des pairs, une

et qui en même temps est d'accord avec les principes de gouvernement qu'Elle a donné à ses peuples.

Cette résolution consisterait à déclarer la pairie héréditaire dans la famille des pairs déjà existans et à assurer la même prérogative aux pairs qui seront nommés à l'avenir:

Par l'article 27 de sa charte, Votre Majesté s'est réservé de nommer les pairs à vie ou de les rendre héréditaires suivant sa volonté. Jusqu'à ce moment aucun n'a été rendu héréditaire. Cependant on ne peut se dissimuler que l'hérédité seule peut donner aux pairs ce sentiment d'importance dans l'Etat, qui doit les rendre éminemment conservateurs de l'ordre établi, et qui doit en faire les premiers soutiens d'un trône à l'abri duquel reposera toute la splendeur de leur famille. Sans l'hérédité la pairie n'est qu'une magistrature analogue aux premières magistratures à vie qui existent dans l'Etat, n'ayant, sous plusieurs rapports, pas beaucoup plus d'importance qu'elles, quelquefois même pouvant en avoir moins. En effet, on pourrait très bien soutenir qu'un magistrat à vie de la Cour de cassation et de la Cour royale de Paris, par la quantité d'intérêts privés sur lesquels il prononce journellement, exercerait sur les citoyens une action souvent plus puissante que celle d'un pair dont l'influence n'agirait que sur les intérêts généraux, toujours moins apperçus par les individus. Il ne faut pas même se dissimuler que sans l'hérédité de la pairie, aux yeux du plus grand nombre, le député de la Chambre sera presque toujours plus important que le pair, et aura plus d'influence que lui dans l'opinion publique. L'espèce de mandat direct qu'il reçoit de ses concitoyens, l'avantage d'avoir presque toujours l'initiative dans les questions d'impôt et de législation lui assurent cette faveur populaire. Pour que la pairie puisse lutter avec avantage contre cette pente naturelle, il faut qu'elle soit placée dans une sphère à part, qui impose à l'imagination. L'hérédité seule, en mettant les familles à la place des individus, peut produire ce grand et important effet.

Il en est un autre non moins important. Point de monarchie, Sire, sans aristocratie. Le trône le plus auguste a besoin d'intermédiaires qui viennent se placer entre lui et le peuple. Ce qui manque précisément à la France au moment où nous parlons, ce sont ces rangs intermédiaires qui, depuis le plus élevé jusqu'à celui qui se trouve le plus près du peuple, établissent les chaînes de pouvoir

marche serait lente, et même il est douteux que le peuple put être facilement ramené aux petites distinctions qui doivent s'établir au milieu de lui s'il n'avait l'exemple des grandes et hautes distinctions qui le doivent subjuguer par la puissance du respect et de l'autorité. La pairie héréditaire, attendu les circonstances dans lesquelles nous vivons, doit donc être considérée comme le premier pas à à faire vers cette amélioration si indispensable et dont le besoin est senti par tous les bons esprits en Europe. Ce n'est pas sans raison, Sire, que vos ministres disent ici l'Europe, car ils ont chaque jour l'occasion de se convaincre combien, à cet égard, les étrangers sont plus prononcés que nous dans ces hautes questions ; ils n'y mettent point d'hésitation, et dans toutes les communications que votre Ministère a eues avec les ministres des Cours alliées, il a éprouvé que rien n'influait plus sur leurs bonnes dispositions à l'égard de la France que les assurances qu'on leur offrait de celle où était Votre Majesté de leur donner à cet égard toutes les garanties qu'ils pouvaient désirer. Celle de l'hérédité de la pairie est celle sur laquelle ils comptent le plus, et ils la considèrent même à peu près comme le résultat nécessaire à des engagements pris avec eux : quels que soient leurs désirs à cet égard, vos ministres, Sire, ne craindraient cependant pas d'y résister, s'ils ne les croyaient conformes à ses vrais intérêts. Pour s'assurer qu'ils ne les compromettront pas, ils ont soigneusement cherché les raisons qui peuvent militer contre la résolution qu'ils ont eu l'honneur de vous proposer ; ils en ont vu deux qui leur ont paru être de quelque poids, et qui méritent d'être discutées sérieusement. Elles se tirent toutes deux de la composition originaire de la chambre des pairs. Il est certain qu'elle offrait un certain nombre de noms qui ne jouissaient pas de la considération nécessaire pour fonder des familles appelées à être les premières de l'Etat. Quelques-uns de ces noms même, loin d'avoir la considération suffisante, avaient une défaveur publique qui semblait incompatible avec les honneurs dont ils se trouvaient revêtus. A cet égard, la dernière usurpation a opéré une élimination de fait qu'autrement le tems seul aurait pu produire : il y a plus même, cette fatale époque en marquant les hommes sur lesquels l'usurpateur a cru pouvoir compter, a donné, de la fidélité des autres, une sorte de garantie qui les relève singulièrement dans l'opinion publique. En résultat,

part n'ont pas d'enfans. Si cependant pour rendre la pairie généralement héréditaire, il fallait attendre leur mort, on risquerait de voir s'écouler encore un bon nombre d'années et de retarder ainsi l'établissement stable d'une institution qu'on peut regarder comme l'une des bases les plus solides, si ce n'est même la plus solide du gouvernement de Votre Majesté.

Mais n'y aurait-il pas un parti intermédiaire à prendre, et c'est ici — vos ministres ne se le sont pas dissimulé — la plus forte objection que l'on puisse faire contre leur proposition. N'y aurait-il pas moyen, ainsi que cela a été prévu par la charte, de se donner les avantages de l'hérédité de la pairie en ne l'accordant qu'aux pairs dont les noms et l'existence offrent à l'opinion publique, toute la garantie que l'on peut désirer, ne trouverait-on pas même, dans le choix qui serait ainsi fait, un moyen d'imprimer plus d'éclat et d'inspirer plus de respect pour une institution ainsi épurée ; n'y trouverait-on pas encore l'avantage d'établir une sorte d'émulation à bien servir Votre Majesté et à mériter cette faveur si précieuse.

Ce système est, au premier apperçu, très séduisant, mais il a semblé à vos ministres plus spécieux que solide. En créant des privilèges dans un corps qui doit être *un*, on y introduirait nécessairement deux esprits, ce qui serait diamétralement contre son institution. La chambre des Pairs doit contrebalancer continuellement l'influence trop grande que peut acquérir celle des Députés ; elle doit naturellement se ranger du côté du trône dans toutes les discussions un peu animées qui peuvent s'élever et qui pourraient compromettre la tranquillité de l'Etat. Il importe pour cela qu'elle soit animée d'un esprit parfaitement monarchique. Une opposition même un peu forte dans la Chambre des députés s'allie très bien avec les formes du gouvernement royal et représentatif ; mais dans la Chambre des Pairs une opposition trop prononcée serait un commencement de révolution. Sans doute les pairs non héréditaires devraient vouloir mériter la faveur de l'hérédité mais qui répondrait aussi qu'ils n'essaieraient pas de se faire craindre pour se faire acheter. Or ceci serait le plus grave de tous les contre-sens possibles dans le système actuel du gouvernement. Un membre de la Chambre des Députés peut être un homme à acquérir, mais un pair doit être un homme acquis. Enfin cela se sent peut-être moins encore que cela ne s'exprime, mais une chambre entièrement héréditaire inspire confiance parce qu'elle a un état fait ; une chambre mi-partie héréditaire n'a aucunement cet avantage et ne présentera jamais dans l'opinion publique une garantie telle qu'on est en droit de la désirer et de la vouloir.

Votre Majesté voudra bien voir, sans doute, par le soin qui a été apporté dans cette discussion, toute l'importance que ses ministres ont mise à la décision de la discussion. Il en est peu d'un plus haut intérêt. S'ils ne se sont pas trompés dans leur manière de l'envisager, l'hérédité de la pairie, telle qu'ils ont eu l'honneur de la lui proposer, offrira à votre gouvernement la base la plus solide qu'on puisse trouver dans les tems où nous vivons. Elle satisfera les désirs éclairés qu'ont généralement exprimé les différents cabinets de l'Europe actuellement réunis dans sa capitale ; elle sera enfin le commencement de cette salutaire aristocratie qu'on doit tendre à rétablir par tous les moyens possibles ; en la combinant par la suite avec l'établissement des majorats, elle créera réellement dans l'Etat des familles fortes, riches et puissantes qui deviendront les appuis du trône et les colonnes de l'Etat.

Vos ministres pensent encore qu'il serait utile et peut-être même indispensable, qu'un titre fut attaché à chaque pairie ; cette dignité étant la première de l'Etat, il paraîtrait peu convenable qu'elle n'emportât pas avec elle une distinction que possèdent beaucoup d'autres individus moins importants. La graduation des titres, qu'on pourrait varier en ceux de baron, vicomte, comte, marquis, duc, offrirait un moyen de récompense qui se placerait utilement dans les mains de Votre Majesté pour reconnaître les marques de dévouement qui lui seront données.

Tels sont, Sire, les motifs qui ont décidé vos ministres à présenter à votre Majesté le projet d'ordonnance dont j'ai l'honneur de la prier de vouloir bien entendre lecture.

Je suis avec le plus profond respect,
Sire,
de Votre Majesté
le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur et fidelle sujet.

LE P^ce DE TALLEYRAND.

Le 19 août 1815, le Roi rendit une ordonnance qui déclara la dignité de pair héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille des pairs actuels et des pairs futurs. Une ordonnance du 25 août 1817 institua les majorats. L'hérédité fut abolie en octobre 1831 et les majorats en mai 1835.

R. B.



CHRONIQUE

— *Le manuscrit de Salammbô*. — *Le Temps*, du lundi 11 août, reproduit, d'après la *Revue universitaire*, une étude de M. Armand Weill sur le manuscrit autographe de *Salammbô*. A notre tour nous en détachons le passage suivant : « La masse énorme des brouillons de Salammbô donne l'impression d'un labeur extrême et d'une admirable conscience d'écrivain. Tout s'y trouve, notation simple et abstraite de l'idée, — pages hérissées de mots et presque illisibles où Flaubert, essayant de « faire voir » s'acharne à trouver l'expression juste et l'image frappante, — ébauches de la rédaction définitive où la phrase se forme et de se développe harmonieusement. Pour reconnaître et suivre, dans ses brouillons non classés, les étapes successives du style de Salammbô, plusieurs années de travail seraient nécessaires.

— *Signature de Molière.*

Melun, 25 juillet 1902.

Mon cher Directeur,

M. Georges Monval, le moliériste par excellence, m'a fait l'honneur d'appeler mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à rechercher à Melun un acte que dût passer Claude Lelong, bourgeois et marchand de cette ville, en vertu de la procuration donnée par Molière le 20 juin 1667, devant des notaires de Paris.

Je n'ai pas attendu jusqu'à présent pour tenter cette recherche dans les minutiers qu'on a bien voulu m'ouvrir, — et j'ai le regret de n'avoir rien trouvé.

Il est vrai que les vieilles minutes notariales ne sont pas toutes en très bon ordre et qu'il y a bien des lacunes.

On se souvient peut-être, par exemple, que lors de la vente faite à Paris vers 1854, après le décès de M. Bernard de La Fortelle, qui avait été notaire à Melun, il s'est trouvé une liasse de minutes de son ancienne étude mêlées à ses notes personnelles. Ces minutes du XVII[e] et XVIII[e] siècle avaient été mises de côté depuis longtemps par M. Bernard, pour un dépouillement qu'il comptait faire à loisir, parcequ'elles contenaient des noms marquants ou des renseignements intéressants l'histoire locale ; que sont-elles devenues ?

Le fait a été rappelé par M. Gabriel Charavay dans la *Revue des autographes* de février 1868. On pourrait citer d'autres exemples et d'autres causes de lacunes dans les minutiers. Aussi n'est-ce pas la première fois que, pour ma part, j'émets le vœu qu'une loi (si elle est nécessaire ?) prescrive le dépôt, le classement et la conservation dans les archives des minutes de notaires antérieuses à la révolution. Sans doute cette mesure ne rendrait pas les documents qui sont perdus, mais elle serait une garantie pour l'avenir et elle faciliterait singulièrement les recherches dans ces vieux papiers, dont l'intérêt est aujourd'hui purement historique.

Veuilez, agréer, etc.

TH. LHUILLIER.

— *Le cinquantenaire de M. Léopold Delisle.* — Nous avons reçu la circulaire suivante que nous nous faisons un devoir d'insérer :

Monsieur,

Au mois de novembre prochain, il y aura cinquante ans que M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, entrait à cette Bibliothèque en qualité d'attaché.

Si les bibliothécaires de tous les pays reconnaissent unanimement M. Léopold Delisle comme un de leurs maîtres incontestés, ils se rappellent aussi avec quel dévouement, avec quelle autorité il a présidé le Congrès international des bibliothécaires, tenu à Paris, au mois d'août 1900.

Désireux de participer à l'hommage qui va être rendu à M. Delisle à l'occasion de ce cinquantenaire, le Bureau du Congrès a pensé qu'il devait inviter à s'y associer, non seulement les membres de ce Congrès et tous les bibliothécaires en général, mais aussi tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, sont unis dans un même sentiment de vénération pour le savant administrateur de la Bibliothèque nationale.

Le bureau du Congrès a donc décidé de faire paraître. pour le mois de novembre 1902, une bibliographie générale des ouvrages et des articles publiés par M. Léopold Delisle : la rédaction en a été confiée à M. Paul Lacombe, bibliophile parisien.

Nous proposons que tous ceux qui veulent contribuer à cet hommage prennent part à une souscription dont le produit sera affecté aux frais d'impressions du volume. Le montant de la cotisation a été fixé à 5 francs.

Cette manifestation de respectueuse sympathie ne pouvant avoir de valeur que par le nombre et les noms de ceux qui y participeront, la liste de tous les souscripteurs sera jointe au volume.

Il sera adressé gratuitement à chacun d'eux un exemplaire de la Bibliographie.

Si notre proposition vous agrée, nous vous demanderons de nous faire parvenir votre adhésion le plus promptement possible, afin de nous permettre d'inscrire votre nom sur la liste des souscripteurs.

Enfin, nous vous serions reconnaissants si vous vouliez bien donner communication de notre projet aux personnes qu'il pourrait intéresser.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Bureau du Congrès international des bibliothécaires :

Le Secrétaire-général :
Henry MARTIN.
Les Secrétaires :
Paul MARAIS,
Charles MORTET.

Les Vice-Présidents :
Émile PICOT,
J. DENIKER.
Le Trésorier :
J. COURAYE DU PARC.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Henry MARTIN, à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris (IVe).

NÉCROLOGIE. — M. le Marquis de Granges de Surgères, l'auteur de nombreux travaux d'érudition très estimés, est décédé à Sainte-Marie de

QUELQUES LETTRES INÉDITES

DE LA

COLLECTION DE REFUGE

La très belle collection d'autographes que M. de Refuge avait formée avec tant de savoir et de goût et dont il faisait si volontiers les honneurs aux lecteurs de ce recueil, va bientôt être dispersée, par suite de la mort de l'éminent collectionneur, et le catalogue en sera un véritable monument de tact et de sentiment des belles lettres et des arts. C'est en effet parmi les grands noms de la littérature, de l'érudition, de la science ou des arts que M. de Refuge prolongeait ses recherches et c'est là aussi, dans ce cercle délicat et plein de charme, que ses trouvailles furent les plus nombreuses et les plus intéressantes. La série des Académiciens français est presque au complet dans ses cartons et chacun d'eux y est représenté par des pièces d'une valeur incontestable, très souvent de premier ordre, jamais banales et sans saveur. Et il en est encore ainsi pour les autres Académies qui, sous des noms divers et avec des attributions variées, ont fait fleurir, en France, depuis trois siècles, toutes les branches du savoir humain. M. de Refuge n'avait pas de préférences dans les choses de l'esprit ; il lui suffisait pour s'y attacher qu'elles fussent belles et qu'elles méritassent d'attirer et de retenir l'attention d'un homme de goût. C'est pour cela, c'est à cause de cet éclectisme intelligent et de bon aloi, que les artistes figurent en si grand nombre dans ses cartons auprès des littérateurs et que les érudits ne le cèdent pas aux savants dans une collection dont l'ensemble est si bien compris et fut formé avec une constance si éclairée.

que toutes les séries seront au complet sous les yeux du public comme elles l'ont été sous les nôtres. Pour le moment c'est la série seulement des Académiciens français qui va affronter le feu des enchères publiques. *Ab Jove principium*. Il était naturel que le corps littéraire le plus fameux de la France et du monde, le plus représentatif de notre pays, comme diraient les Anglais, ouvrît la marche et précédât les phalanges des célébrités plus spéciales qui doivent venir à la suite. Les amateurs ne se plaindront pas de cet ordre de bataille, eux que passionne toujours ce qui sort de la plume des écrivains français et en particulier des membres de l'Académie française. Ils trouveront beaucoup à prendre dans les cartons de M. de Refuge, et je doute qu'il y ait quelque collection, si riche soit-elle, qui ne puisse rencontrer dans cette circonstance l'occasion de se compléter et de s'enrichir encore. Les belles pièces ne manqueront pas et les séductions seront tentantes. A chaque page du catalogue, que dis-je ? à chaque nom, on verra des morceaux de choix qui éveilleront la convoitise, et l'embarras sera de fixer des bornes au légitime désir d'augmenter son bien.

Ce fut aussi notre embarras, en feuilletant les dossiers de M. de Refuge. Qu'y fallait-il choisir et que devions-nous y prendre pour le mettre sous les yeux du public ? Jamais nous n'avons mieux senti les difficultés de la trop grande abondance et les inconvénients de la richesse. Quelque choix que nous fissions, nous savions très bien que nous laissions de côté d'autres pièces d'une importance pour le moins égale et dont l'intérêt pouvait sembler plus grand aux lecteurs. Nous nous sommes donc laissé aller à l'impression du moment, et sans marchander notre plaisir, sans songer davantage à imposer nos goûts, nous avons recueilli ce qui, au détour des

lut faire condamner l'*Esprit des lois* et auquel Buffon succéda dans son fauteuil académique. Buffon, qui connaissait bien ce Bourguignon colérique et qui ne l'estimait que médiocrement, se refusa à faire l'éloge de son prédécesseur, lorsqu'il vint lui-même prendre séance à l'Académie. Cette circonstance a plus fait que ses propres ouvrages pour la renommée de Languet de Gergy, car les éditeurs du *Discours sur le style* — et ils sont légion — ne manquent pas maintenant de faire remarquer cette abstention et d'apprendre à la jeunesse par quelque note ce que fut l'archevêque de Sens. Ce fut, à proprement parler, le Mgr Dupanloup de son temps. Très vertueux, très libéral, mais d'un zèle qui sentait la poudre et d'une charité batailleuse dont la mansuétude était un peu trop absente, il ne craignait pas de morigéner ses confrères eux-mêmes de l'épiscopat et il le faisait avec une franchise plus militaire qu'ecclésiastique. M. de Refuge a trouvé et conservé une lettre intéressante de ce prélat batailleur. Elle est adressée à l'évêque d'Auxerre, Charles-Daniel-Gabriel de Pestel de Lévi de Thubières de Caylus, qui occupa son siège épiscopal pendant cinquante ans et n'était pas de la même humeur que l'archevêque de Sens. Celui-ci s'efforce de se montrer aimable avec son correspondant en lui narrant avec abondance les détails de l'arrivée à Etampes de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe (1), mais on y trouvera aussi quelques traits du prosélytisme du fougueux prélat. Voici sa longue et 6ntéressante missive :

Paris, 23 février (1747).

En reconnaissance de votre mandement, Monseigneur, j'ai l'honneur de vous envoyer le mien ; le vôtre a traité une matière qui m'a fait plaisir, car la mauvaise coutume de ne pas faire ses

(1) Marie-Josèphe de Saxe, 5e fille de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne

Pâques gagne prodigieusement et il faut faire les plus grands efforts pour arrêter ce torrent. Je travaille actuellement à quelque chose sur cette matière dont je vous ferai part dans le temps. Je ne sais pas comment font vos curés appelants, mais je vois que dans mon diocèse et dans celui de Troyes ceux qui ont pris le plus vivement le parti de l'appel sont ceux dont les paroisses ont plus communément abandonné la communion pascale. Il y a tel curé de ce parti qui ne fait pas faire les Pâques à plus de dix ou douze personnes. Cela ne prévient pas pour eux et pour leur opinion : cela devrait vous en bien dégoûter.

J'ai été effectivement à Etampes pour l'arrivée du roi et de la dauphine. J'ai vu une image du monde, de sa splendeur, de sa vanité et de la rapidité avec laquelle passe tout ce qu'il a d'éclat. Tout était magnificence, et, en deux jours, Etampes inondé est resté une espèce de désert. Il paraît que le roi et le dauphin ont été contents de la figure et de la personne. Elle est de taille médiocre ; je la crois un peu plus grande que la reine, au moins égale ; elle a la physionomie fine et haute ; en beauté je ne me connais pas, mais elle n'a rien qui déplaise. Elle a la physionomie moins douce que celle de la reine, mais aussi elle a l'air plus noble. Elle a paru avec toute la modestie convenable et cependant sans paraître embarrassée ; elle n'a rien dit que très à propos. Le roi fut au devant d'elle avec M. le dauphin à deux lieues d'Etampes où se fit la rencontre avec le cérémonial accoutumé que vous savez. Le roi, le dauphin, la dauphine, la duchesse de Villars et le duc de Lauraguais remplirent seuls le carrosse du roi ; aucun des princes ne fut au devant, tous étaient à Etampes, excepté M. le duc d'Orléans ; tous attendirent la dauphine en son appartement : je ne sais pas bien la raison de ce cérémonial. Le roi arrivé les présenta l'un après l'autre à la dauphine en les nommant et elle les salua ; on conversa assez gaiement ; le dauphin me paraissait fort content et le roi aussi. On apporta les présents du roi, qui consistent en garnitures de diamants ; figurez-vous ce qu'il y a de plus gracieux en cette espèce, pour la valeur de plus de 800,000 livres. Je le sais de source. Le roi sortit, la dauphine tint le cercle, on lui apporta un fauteuil et l'on mit des tabourets pour les princes et les cardinaux de Rohan et de Tencin. Le premier écrasa son tabouret bas et fragile, en s'asseyant ; on rit, et lui le

harangues bourgeoises. Il y eut un grand souper chez elle où je n'assistai point ; il fut pour tous les princes avec la famille royale et les dames seulement ; M. le comte de Charolais tint la table du roi pour les seigneurs. Le lundi matin le roi vint avec le dauphin et la dauphine à la messe à la paroisse et partit à la porte de l'église. Le dauphin avait à la messe un air de piété qui me frappa ; la dauphine qui n'avait la veille qu'un petit soupçon de rouge en avait un tant soit peu plus. J'ai appris que dans la conversation et sur les questions que le roi lui faisait elle a dit qu'elle haïssait le cavagnol et en général n'aimait pas le jeu. On joua néanmoins chez elle entre l'arrivée et le souper au lansquenet ; c'était le marquis de La Fare qui tenait et faisait son jeu. Elle paraissait n'y pas prendre grande part. Le roi ayant dit à souper quelques mots d'italien, il lui demanda si elle le savait et combien de langues elle parlait. Elle lui dit sans air de vanité : « Je sais ma langue naturelle, le français en la manière que vous voyez que je le parle, le latin assez pour converser et un peu d'italien. » Voilà le latin qui va devenir à la mode ; le dauphin le parle assez aisément et Madame Henriette, sa sœur et bonne amie, le sait bien ; gare que les femmes devenues savantes et orgueilleuses par là ne nous donnent de nouveaux troubles, car sans les femmes théologiennes que serait devenu le parti de l'appel ? Voilà à peu près ce que j'ai vu ou recueilli de ce que j'ai appris. Cependant le bruit sourd s'est répandu que le roi d'Espagne était mort et qu'on en gardait le silence (1). Ce bruit court de même ici et que de plus la reine douairière est sortie de Madrid, non aux acclamations, mais aux huées du peuple. Dieu veuille, si cet événement est vrai, qu'il amène la paix dont nous avons plus besoin que de toutes ces réjouissances ruineuses. Celles qu'on a faites à Paris, le mardi, se sont passées sans beaucoup d'empressement du côté du peuple, et pourtant sans beaucoup de désordre, au moins je n'ai pas oui dire qu'il en fut arrivé nulle part. Nous verrons si la fête préparée pour dimanche à l'Hôtel de Ville aura lieu, dont je doute, si cette mort est vraie et devenue publique. On en fit l'essai ces jours passés, tout Paris y courut, cela se passa sans ordre et avec une confusion effroyable, jusque là qu'on dit que M. de Maurepas y fut poussé, pelotté et battu. En voilà assez pour ce moment, Monseigneur ; je ne dis rien des noces où je n'ai point été, assez las de

ce que j'avais vu ; cependant les évêques avaient été invités et on leur avait destiné vingt-quatre places pour la cérémonie du mariage. Cette invitation fut résolue à Etampes et est venue un peu tard ; je doute qu'il y ait eu tant d'évêques.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'ARCHEVÊQUE DE SENS.

Le bruit de la mort du roi d'Espagne est totalement tombé.

Je mets dans une autre feuille quelque chose de plus important que je vous demande de lire seul et à votre loisir.

*
* *

Il ne faudrait pas que les détails très circonstanciés de cette relation nous fissent perdre de vue celui qui l'a écrite ni celui à qui elle fut adressée. Languet de Gergy était un des plus ardents champions de la bulle *Unigenitus* et de la dévotion au Sacré-Cœur, car il était le biographe de la Bienheureuse Marie Alacoque, tandis que l'évêque d'Auxerre était le chef du parti janséniste. Les choses ne pouvaient pas durer de la sorte entre les deux confrères, d'autant que l'archevêque de Sens ne perdait pas une occasion de combattre et de montrer son zèle pour ce qu'il croyait la vérité. Buffon nous en donne un exemple dans un passage de sa lettre du 22 octobre 1750 : « Les affaires du clergé font aujourd'hui grand bruit, dit-il ; tous les honnêtes gens admirent la bonté du roi et crient contre l'orgueil et la désobéissance des prêtres, qui ont refusé nettement de donner la déclaration des biens qu'ils possèdent. Heureusement on tient ferme, et on leur a déjà fait sentir qu'on les y forcerait. Ils sont tous renvoyés retenus dans leurs diocèses, et comme le roi est à Fontainebleau, diocèse de Sens, l'arche-

Mais cette leçon ne ralentit pas son zèle et n'adoucit pas son humeur. Il allait fournir bientôt après de nouvelles preuves de sa combativité et la tourner précisément contre l'évêque d'Auxerre. Languet de Gergy cherchait à le convaincre et il lui envoyait pour cela quelque ouvrage de la bonne doctrine; le post-scriptum de sa lettre y fait allusion. C'était, paraît-il, un livre d'un docteur en Sorbonne, Petitpied, qui, comme il fallait s'y attendre, ne fit nullement changerd'avis Caylus. Les choses se brouillèrent alors et c'est encore Buffon qui nous l'apprend. « On est ici fort occupé du jubillé, écrit-il . 24 avril 1751; l'affaire du clergé pour le vingtième n'est point encore finie; l'archevêque de Sens et l'évêque d'Auxerre se sont traités comme des fiacres dans leurs mandemen s. » Et ainsi se terminaient des relations dont nous avons . plus haut des traits moins irritants.

Mais nous n'en avons pas fini avec Languet de Gergy. Il avait un frère, prêtre comme lui et curé de Saint-Sulpice à Paris, Jean-Baptiste-Joseph Languet de Gergy. C'est lui qui fit construire l'église actuelle, dont l'architecte Louis Levau avait fourni les plans, et qui y parvint à l'aide d'expédients qui firent sensation en leur temps. Pour réussir dans son entreprise, le curé Languet avait fait exposer dans les rues de Paris des pierres destinées à son église avec des troncs de souscription et imaginé une loterie dont Buffon, décidément bien informé des faits et gestes des Languet, disait sans barguigner : « La loterie ou la friponnerie de Saint-Sulpice va toujours son train. » Il est vrai que le curé Languet avait de grandes qualités de cœur; très généreux, très bienfaisant, on disait qu'il dépensait un million par an en aumônes et c'est ce beau côté de son caractère qu'on ne manqua pas de mettre en avant lorsqu'il mourut en 1750. La muse de Piron, plus accoutumée à traiter d'autres sujets, s'essaya alors à faire l'épitaphe du curé de Saint-Sulpice, sans doute en qualité de Bourguignon. L'autographe se trouve dans les cartons de M. de Refuge et donna lieu à un échange de lettres entre Piron et l'archevêque de Sens que nous allons reproduire également. Le poète avait écrit :

EPITAPHE DU CURÉ DE SAINT-SULPICE

Il dépensait en prince et vivait en apôtre :
Zêlé pour son troupeau, zêlé pour le Seigneur,
De l'un il fut le bon Pasteur
Et fut le Salomon de l'autre.

L'archevêque de Sens, à qui Piron soumit cette épitaphe, répondit par la lettre suivante :

Paris, 31 octobre (1750.)

Vos quatre vers sont admirables, Monsieur. Le premier seul ne peut avoir de prix. Tout beau qu'il soit, oserai-je vous proposer de mettre :

Il répandait en prince et vivait en apôtre

Le mot *dépensait* appartient au luxe des équipages, des meubles, de la table, etc. ; celui de *répandait* appartient plus à la libéralité

Que si ma critique vous paraît peu juste, méprisez-là. Je m'en tiens à l'admiration et à la reconnaissance. Je serai toute ma vie, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

JOSEPH, ARCH. DE SENS.

Piron trouva au contraire que la correction était bonne et l'accepta. C'est sans doute pour lui marquer sa satisfaction que l'archevêque de Sens lui écrivit le billet ci-dessous et lui fit part à son tour de la traduction latine de l'épitaphe du curé de Saint-Sulpice.

Sens, 7 novembre (1750.)

Par reconnaissance, Monsieur, des beaux vers que vous avez faits sur mon frère, je vous envoie la traduction latine que j'en ai faite pour la soumettre à votre censure et correction. La voici :

Egenus et parcus sibi
Aequavit in donis reges.
Plebis suæ zelo et Dei
Illi fuit pastor bonus,
Huic Salomonis æmulus.

Je souhaite qu'ils vous plaisent autant que les vôtres m'ont plu : cela ne se peut, mais c'est assez pour moi qu'ils en approchent.

Piron fut naturellement très flatté de cette nouvelle et il s'empressa de répondre de la même encre au prélat qu'il lui avait écrit ainsi.

Monseigneur, il y a bien de ce qu'on appelle urbanité dans l'honneur que vous m'avez fait de mettre en latin et daus la peine que vous avez prise de m'en faire part. Je vous en remercie comme je dois, mais permettez-moi de vous dire que j'en serais une fois plus glorieux que je ne le suis, si mes vers n'y gagnaient justement ce que j'y perds; car ils ont acquis en passant par vos mains le degré de perfection qui leur manquait au sortir des miennes, sans compter ce qu'ils devaient à la juste correction que vous daignâtes y faire sur le champ. *Egenus* ajoute une grande force au miracle d'avoir su répandre en prince et ce coup de pinceau est le coup de maître dans le tableau. *Huic* aussi termine la pensée plus décemment que le mot *l'autre* que je n'aime point et qui dans notre langue a je ne sais quoi de trivial, surtout employé relativement à Dieu, qui, ce me semble, ne convient point. Vous ne me le voulutes peut-être pas dire pour ne me pas désespérer, la rime et la précision rendant la faute incorrigible.

Je suis avec respect et vénération, etc.

Ce 12 novembre 1750.

Jamais sans doute Piron ne s'était trouvé à pareille fête de collaborer avec un archevêque, et un archevêque réputé pour la rigidité de sa doctrine et l'intransigeance de ses mœurs. Il pensa que c'était la consécration de sa carrière et qu'il pouvait se permettre après cela les ambitions les plus hautes. Aussi, quand Languet de Gergy vint à mourir (1), Piron s'empressa de poser sa candidature au siège académique ainsi vacant. On sait ce qu'il en advint et comment le malheureux poète, dont le choix était certain, fut desservi par quelque rival peu scrupuleux. Le roi, qui aurait eu tant de raisons de se montrer indulgent en pareille matière, annonça qu'il ne ratifierait jamais ce choix et l'Académie dut chercher au pied levé un autre

taires. Mais il connaissait trop bien son prédécesseur et il l'appréciait trop peu pour en faire l'éloge et voilà comment Languet de Gergy qui aurait pu être loué par Piron — la chose eût été curieuse, mais les hasards académiques offrirent parfois des spectacles tout à fait aussi inattendus — le fut, ou plutôt ne le fut pas par Buffon, ce qui n'a pas nui à sa mémoire, bien au contraire.

(*A suivre.*) PAUL BONNEFON.

UNE LETTRE INÉDITE DE ZOLA

C'est une bien curieuse page que cette lettre de Zola, que nous retrouvons dans nos cartons (1) et que la fin tragique du romancier nous invite à en retirer.

Zola poète, n'est-ce pas presque une révélation? Nous disons : presque, car cette particularité n'est pas ignorée, autrement que des profanes : la pièce à laquelle il est fait allusion, *Rodolpho*, a même paru dans la biographie, véritable monument de piété confraternelle, élevé jadis par Paul Alexis à son maître et ami.

Après tout c'est un poème, ni plus ni moins mauvais que beaucoup d'autres, surtout si l'on songe qu'il fut écrit dans la prime jeunesse, entre les deux épreuves, d'ailleurs infructueuses, du baccalauréat. C'était le premier essai de versification du futur chef de l'école naturaliste, et cela seul devrait nous disposer à l'indulgence. Il était de mode, à l'époque, d'imiter Musset et *Rodolpho*, qui portait encore le titre de : l'*Amoureuse Comédie* s'en ressent en maints endroits.

Zola ne fut pas, comme on va le voir, fâché outre mesure de cette exhumation ; il ne se faisait pourtant aucune illusion sur son talent de poète ; car, écrivait-il naguère à P. Alexis, « mes vers sont bien faibles, et de seconde main. » Mais, ajoutait-il, « ma seule vanité est d'avoir eu conscience de ma médiocrité de poète et de m'être courageusement mis à la besogne du siècle avec le rude outil de la prose. »

CHRONIQUE

— *L'écriture de Sainte-Beuve.* — On a souvent signalé les écritures de famille, dont les caractères se transmettent de père en fils et quelquefois du mari à l'épouse. Une preuve typique, de cette transmissibilité est donnée dans l'article de M. Léon Séché sur les *Origines de Sainte-Beuve* (1).

L'écriture du grand critique, cursive, menue, peu lisible, n'était pas, ainsi qu'on aurait pu le croire, une écriture personnelle, acquise par un labeur acharné et hâtif : il la tenait de son père.

L'écriture du père ressemblait étonnamment à celle du fils. Cette similitude, d'autant plus extraordinaire que Sainte-Beuve était enfant posthume, « était si complète, dit M. Léon Séché, que M. Morand, l'ami et le biographe de notre critique, s'y laissa prendre un jour. Bouquinant ce jour-là, sur l'un des marchés de Boulogne, il rencontra un *Almanach des Muses*, en brochures, tout parsemé aux marges et même sur la couverture de notes au crayon signées Sainte-Beuve. Il crut que ces notes étaient de la main de l'auteur des *Lundis*, ce n'est que plus tard que l'illustre écrivain l'avertit de son erreur en lui disant *qu'il restait un autre Sainte-Beuve à connaître.* » Sainte-Beuve annotait ses livres de la même manière que son père. En marge, il écrivait ses impressions et les résumait sur la couverture avec des renvois aux pages. Nous avons pu le constater sur un exemplaire des œuvres de J.-J. Rousseau, (Garnery, 1823-1824, 24 vol. in-12), ayant servi à Sainte-Beuve, qui se trouve actuellement entre nos mains.

— *Le manuscrit autographe de Ruy-Blas.*

MM. Paul et Victor Glachant se sont voués à l'étude des manuscrits autographes de Victor Hugo. Ils en ont déjà tiré un ouvrage très intéressant : *Papiers d'autrefois* (2), dans lequel ils ont étudié les manuscrits originaux des *Orientales*, des *Châtiments* et de la *Légende des siècles*. Le dernier numéro de la *Revue d'histoire littéraire de la France* (avril-juin 1902), contient une étude de MM. Glachant sur le manuscrit de *Ruy-Blas*. conservé à la Bibliothèque nationale. Cette étude est à la fois technique et littéraire. Nous avons pensé que la description du manuscrit de *Ruy-Blas* avait sa place marquée dans notre recueil. Elle vient compléter la courte étude que nous avons consacrée aux manuscrits de Victor Hugo dans les numéros de février et d'avril de la présente année (p. 26-32, 84-85).

Le manuscrit de *Ruy-Blas,* par son format, se rapproche sensiblement

réservée au texte et la colonne de gauche aux corrections. Ce papier est très légèrement bleuté. Le poète n'use pas encore de ces grandes feuilles bleues que nous avons décrites ailleurs. Mais il semble qu'il y vient petit à petit, grossissant, par une sorte d'évolution, le format de ses brouillons et n'employant plus guère de papier blanc que lorsqu'il écrit en hâte (cf. les *Châtiments*). Par exception, les quatre premiers feuillets de l'acte V sont transcrits sur du papier blanc, de taille un peu moindre. Ils ont certainement été recopiés après de multiples retouches. Le cahier porte, comme à l'ordinaire, l'ex-libris et le timbre de la succession (*95e cote, unique pièce ;* et, en surcharge, *1re pièce : Me Gatine, notaire*). Il obtint le numéro 19 dans la classification provisoire ; et il se compose de 78 feuillets, dont quatre sont sans écriture (nos 24, 45, 66, 76). La préface manque, ainsi que la liste des personnages. Les notes aussi, bien entendu, font défaut.

L'écriture du manuscrit est fort intéressante à étudier. Sans doute elle appartient encore à la première manière, car elle est relativement petite et plutôt fine, toute en déliés, sans signes graphiques particuliers, sans ces écrasements ambitieux qui signalent, par exemple, la main de la *Légende des siècles*. Par endroits, même, les lettres deviennent microscopiques ; cela surtout arrive quand Hugo corrige ou ajoute. On ne saurait imaginer ce qu'il parvient à loger en un interligne. Toutefois, les caractères ont une tendance certaine à se redresser. C'est déjà de l'écriture *voulue*. Il s'agit, en effet, en raison de la disposition rappelée plus haut, de faire tenir le vers complet, avec ses douze syllabes, dans la moitié de la ligne. De là, nécessité de serrer les lettres et de regagner en hauteur ce qu'on perd en largeur. Ainsi Victor Hugo qui, naturellement, usait, même à cette époque, d'une écriture très lâche et cursive, se crée un nouveau système très différent et plie sa main à sa volonté. Le moyen, après cela, d'ajouter foi aux révélations de la graphologie ! A cet égard, il est utile de comparer le corps du manuscrit avec la rédaction des feuillets 50, 77, 78. Ces pages, qui ont survécu en même temps que la copie, dont elles ne faisaient point partie, sont des brouillons où le poète a, pour ainsi dire, *jeté*, dans le feu de l'improvisation, quelques vers jaillis intégralement de son cerveau. Là, les lettres, à peine formées, courent les unes après les autres. Les mots semblent se fuir ou se poursuivre en un galop déchaîné, et, loin que la colonne de droite suffise à limiter le vers, souvent il dépasse la ligne pour enjamber la suivante.

Pour ces motifs, le manuscrit de *Ruy-Blas* paraît bien déceler un progrès dans l'évolution graphique de Victor Hugo. On en doit conclure que l'ensemble du volume est, très manifestement, une copie, au moins un deuxième, parfois même un troisième état du texte. Il suffirait, au surplus, pour s'en convaincre, de constater le petit nombre des additions marginales. On sait que Victor Hugo n'a pas coutume de développer ainsi en une fois.

— *Répertoire historique et biographique de la Gazette de France.* — En annonçant le décès de M. le Marquis de Granges de Surgères nous déplorions de voir inachevée son œuvre de prédilection : le *Répertoire historique et biographique de la Gazette de France*, dont le premier volume seul est

imprimé. Nous apprenons de source certaine que le manuscrit était terminé quand le travailleur a disparu, que l'impression se continue et qu'il sera veillé, avec un soin pieux, à l'achèvement de cette œuvre capitale.

— *Faussaires bolonais.* — Le numéro du 15 septembre 1902 du *Bulletin du Bibliophile* contient le commencement d'un travail d'un piquant intérêt de M. Henry Harrisse sur les fabricants de reliure « aux armes » et de « provenance », que la ville de Bologne a la gloire d'abriter dans ses murs. Ces faussaires en reliure doivent être proches parents des artistes plus ou moins habiles qui mettent dans la circulation des autographes des XVe et XVIe siècle dont la fausseté a été dénoncée par notre éminent collaborateur M. N. de Likhatscheff, dans notre numéro du 15 avril 1902.

R. B.

QUELQUES LETTRES INÉDITES

DE LA

COLLECTION DE REFUGE

(Suite et fin)

Il va encore être question de Buffon dans la lettre suivante, adressée par l'abbé de Condillac à Samuel Formey et que nous empruntons également à la collection de M. de Refuge. Il est inutile de faire ici l'esquisse de la physionomie du philosophe sensualiste et de résumer sa doctrine, d'autant qu'il en expose lui-même une partie, dans la très longue lettre qu'on va lire.

Jean-Henry-Samuel Formey, né à Berlin de parents français, le 31 mai 1711, et mort dans la même ville, le 8 mars 1797, après y avoir été conseiller privé du roi de Prusse, membre et secrétaire de la section de philosophie de l'Académie de Berlin, était un polygraphe fort distingué et très au courant du mouvement intellectuel de l'Europe d'alors qu'il suivait de près dans plusieurs recueils périodiques, tels que *la Bibliothèque germanique* et *la Bibliothèque impartiale*, qu'il dirigea successivement. C'est dans ce dernier recueil qu'il avait eu l'occasion de parler de l'abbé de Condillac qui lui adressa à ce propos la lettre qui suit. Il s'y montre fort indulgent pour lui-même et fort sévère pour Buffon ; mais avant de réfuter son argumentation, il convient de lui laisser la parole.

« Vous ne me paraissez pas, Monsieur, bien décidé à exécuter le projet que vous avez formé d'une encyclopédie réduite. Il est bien difficile que vos occupations vous laissent le temps nécessaire à un

et qu'il était plaisant que j'eusse fait deux volumes de ce qu'il avait renfermé dans dix pages. Je vous prie, Monsieur, de lire dans l'extrait raisonné du *Traité des sensations* les douze lignes qui commencent par ces mots : *Mais, objectera-t-on, tout est dit, etc.*, p. 186. C'est un raisonnement que M. de Buffon a fait devant moi chez M. Helvétius, qui le combattit. Vous jugerez par là qu'il ne cherchait que les occasions de m'offenser ; je puis cependant vous assurer que je n'y avais jamais donné aucun sujet. Ses amis ont tenu les mêmes propos et j'ai cru devoir faire taire les uns et les autres. Voilà mes raisons et vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos. S'il paraît de la passion dans ma critique, il ne m'est du moins rien échappé qu'un homme offensé ne puisse se permettre et elle est dans l'exacte vérité.

Je suis très flatté, Monsieur, de la peine que vous prenez de faire des extraits aussi détaillés de mes ouvrages et on ne peut pas plus reconnaissant du cas que vous en faites. Ce serait une raison de me savoir mauvais gré à moi-même de ne pas adopter les réflexions par où vous commencez l'extrait du *Traité des Animaux*. Il s'agit de ce passage qui commence par ces mots : *C'est au fond un sujet ;* et qui finit par ceux-ci : *Jamais plus connus*. Permettez-moi de prendre la défense de la métaphysique. Si vous trouvez mes raisons bonnes, je vous prierai de faire imprimer le reste de ma lettre dans *la Bibliothèque impartiale*.

Il est vrai, Monsieur, que ce sujet est très rebattu, mais il ne me paraît pas que ce soit une raison de le croire épuisé. Je pense au contraire qu'on peut quelquefois dire des choses neuves sur les questions traitées par les meilleurs esprits, même dans la supposition où il serait impossible de faire de nouvelles expériences. Vous le remarquerez surtout dans les occasions où les meilleurs esprits, subissant le sort des esprits faibles, ne se sont pas garantis de tout préjugé. Car un préjugé est comme une barrière qui arrête l'athlète le plus vigoureux. Il me serait inutile de vous citer des exemples. Ils vous sont plus connus qu'à moi, et si j'ai parcouru en métaphysique une carrière toute neuve, ce n'est pas à la force de mon esprit que je le dois, c'est que la barrière s'est ouverte. Ainsi, Monsieur, quoique les faits concernant les opérations des animaux soient les mêmes depuis la création du monde, vous conviendrez que dans tous les temps le même préjugé a également

quoi cette découverte a-t-elle échappé à tous? C'est parce qu'ils étaient prévenus que nous nous servons nous-mêmes mécaniquement de nos yeux, de nos oreilles, etc., que nous n'apprenons point à voir, à entendre, etc.

Ce préjugé était favorable aux sentiments de Descartes, car si les opérations des sens sont purement mécaniques, pourquoi toutes les actions des bêtes ne le seraient-elles pas? En vain entreprendrait-on de faire le commentaire de toutes leurs ruses. Je demande qu'on prenne depuis l'opération qu'on suppose tout à fait mécanique jusqu'à celle qu'on croit le plus réfléchie et qu'on détermine le degré d'action où la pensée commence à devenir nécessaire. On n'y réussira certainement pas. On verra au contraire dans cette gradation que si la pensée est inutile pour le moins elle l'est pour le plus; et que si elle est nécessaire pour le plus elle l'est pour le moins. Or, tout le monde convenait qu'elle n'a point de part aux actions, aux actions qu'on attribue à l'instinct qui nous est commun avec les bêtes. On avait donc tort de combattre Descartes, mais cet aveu qui échappait même à ceux qui étaient le plus opposés à *l'automatisme*, est un préjugé qui empêchait de démêler dès le principe la génération des facultés des animaux. Je l'ai détruit. La question que j'agite, quoique traitée par les meilleurs esprits, a donc pu me fournir *des ouvertures satisfaisantes et même convaincantes par la simple voie de la méditation*. En effet, Monsieur, rappelez-vous ce qu'on a écrit avant moi et faites-moi la grâce de le comparer avec ce que j'ai dit sur la génération des facultés des animaux, sur le système de leurs habitudes, sur celui de leurs connaissances, sur l'impuissance où les bêtes sont de se faire une langue proprement dite, sur leur instinct, leurs passions, sur l'uniformité qu'on remarque dans les ouvrages des individus d'une même espèce, enfin sur la supériorité de l'homme; et j'espère que vous ne concluerez pas qu'on ne m'a pas laissé de découvertes à faire et que vous ne regarderez pas mes assertions comme des résultats purement hypothétiques. L'analogie en est le principe et les démontre car, Monsieur, quelle raison avez-vous de croire que vous n'êtes pas le seul être pensant de la terre? pourquoi, par exemple, m'accordez-vous la faculté de penser? est-ce parce que je vous ressemble par la figure? Non sans doute. Est-ce parce que je parle, j'écris, et que vous remarquez quelque suite dans mes discours? Mais, quoi! si je ne parlais pas, si je n'écrivais pas, me

rituelles des bêtes et à assurer positivement que la pensée a lieu dans les individus dont la figure est semblable à la nôtre. Ces assertions : *Toutes les bêtes pensent, tous les hommes pensent*, sont l'une et l'autre également douteuses ou démontrées. Les bases de mon système ne sont donc point du tout hypothétiques.

Si vous voulez, Monsieur, prendre la peine d'appliquer aux autres détails de mon ouvrage le raisonnement que je viens de faire sur la pensée des bêtes, vous y trouverez plusieurs autres assertions établies par des preuves qui n'étaient pas connues ; et si, comme vous le dites, la logique gagne à des ouvrages de l'ordre du *Traité des Animaux*, je crois pouvoir ajouter que la métaphysique y gagne également.

Vous supposez, Monsieur, qu'il n'y a point et qu'il n'y aura jamais de nouveaux faits propres à éclairer le sujet que j'ai traité, et je vous l'ai accordé. J'aurais cependant pu vous répondre que, quoique tous les faits soient les mêmes depuis la création, il peut y en avoir de nouveaux pour nous. Ce sont ceux que nous n'avons point encore remarqués, et ils sont vraisemblablement en grand nombre. Qui oserait assurer que nous avons observé tout ce qui concerne les opérations des animaux? Mais pour ne pas parler de ce qui reste à faire, j'aurai l'honneur de vous rappeler l'expérience que Cheselden a faite sur un aveugle-né et de vous faire remarquer qu'elle suffit pour dissiper les ténèbres dans lesquelles les meilleurs esprits s'étaient égarés. Or, cette expérience sert de fondement au traité que j'ai donné sur *les Sensations* et sur *les Animaux*. Et par conséquent j'ai pu dire des choses nouvelles, puisque j'ai raisonné d'après un fait nouveau. Je vous prie de lire l'extrait raisonné du *Traité des Sensations*, j'y démontre la nouveauté des idées qu'il renferme. Je pourrais démontrer la même chose du *Traité des Animaux*, mais je m'en rapporte à votre jugement, car vous connaissez mieux que personne tout ce qui a été écrit sur cette matière.

Vous croyez, Monsieur, que j'aurais dû intituler ce dernier *de l'Ame des Bêtes* ; ce titre, en effet, conviendrait assez à la première partie, mais il me semble que la seconde exigeait celui que j'ai donné à tout l'ouvrage, car je n'y traite pas seulement des bêtes, j'y traite des animaux en général et j'y compare leurs facultés.

Voilà une lettre bien longue et j'ose à peine vous faire des excuses, de crainte de l'allonger encore. Je me hâte de vous assurer

Je vous prie d'assurer M. de Maupertuis de l'intérêt que je prends à sa santé et du désir d'apprendre son rétablissement.

Paris, ce 25 février 1756.

Le public ne partageait pas cette bonne opinion que Condillac avait de lui-même. On ne pouvait s'empêcher de remarquer à ce sujet que le *Traité des Sensations* était de cinq ans postérieur au volume de l'*Histoire naturelle* qu'on lui reprochait d'avoir dilué. Grimm, toujours si bien informé des petites rivalités de son temps et impartial plus souvent encore qu'on ne le pense, donne dans la circonstance le mauvais rôle à Condillac et non à Buffon. Nous reproduirons en terminant le long passage qu'il consacre à cet incident dans sa lettre du 2 novembre 1755, parce que le langage d'un tiers indifférent à la discussion ne peut que servir à donner la physionomie véritable du débat et indiquer de quel côté était le bon sens et le bon droit. « On disait, dans le temps que parut le *Traité des Sensations*, écrit Grimm, que M. l'abbé de Condillac avait noyé la statue de M. de Buffon dans un tonneau d'eau froide. Cette critique, et le peu de succès de l'ouvrage ont aigri notre auteur et blessé son orgueil. Il vient de faire un ouvrage tout entier contre M. de Buffon, qu'il a intitulé *Traité des Animaux*. L'illustre auteur de l'*Histoire naturelle* y est traité durement, impoliment, sans égards et sans ménagements. Quand il serait vrai que M. de Buffon se fut peu gêné sur le *Traité des Sensations*, et qu'il en eut dit beaucoup de mal dans le monde, la conduite de M. l'abbé de Condillac n'en serait pas moins inexcusable. C'est une plaisante manière de se venger d'un homme dont on a à se plaindre, que de faire un ouvrage contre lui, et de le remplir de choses dures et malhonnêtes. Cette façon prouve seulement peu d'éducation et beaucoup d'orgueil dans celui qui s'en sert. M. l'abbé de Condillac devrait savoir que quand on manque d'égard aux autres, et

beaucoup de choses dans l'*Histoire naturelle*, il faut être un autre homme que M. l'abbé de Condillac, et savoir marcher moins pesamment, quand on veut entreprendre d'en dégoûter. M. de Buffon mettra plus de vues dans un discours que notre abbé n'en mettra de sa vie dans tous ses ouvrages. »

La leçon est aussi juste que méritée. Quant à Buffon, toujours insensible à la critique et insoucieux des injures, il ne paraît pas s'être beaucoup ému de la mauvaise humeur de Condillac. Il se contente de l'appeler quelque part, dans une de ses lettres, « un philosophe sans philosophie ». Le trait est bien anodin et on conviendra aisément, après tout cela, que Condillac manquait tout au moins de cette philosophie dont un écrivain ne doit pas se départir et qui lui fait garder la modération dans la controverse et la maîtrise de soi dans la discussion.

PAUL BONNEFON.

LES CORRESPONDANTS DE VICTOR COUSIN

UNE ÉLECTION EN BRETAGNE EN 1847

La légende s'est emparée de Cousin, et en a fait un personnage peu bienveillant pour ses élèves qui lui rendaient de très grands services, et, somme toute, fort peu sympathique. L'un de ceux qui ont le plus contribué à laisser s'établir cette entorse à la vérité est certainement celui qui était le moins qualifié pour cette triste besogne. Il attendit vingt ans après la mort de son maître pour lui consacrer un petit volume très spirituellement écrit, mais où la malveillance est cachée dans presque chaque ligne.

C'est en 1887 que le *Victor Cousin* de Jules Simon a paru. Les attaques mal déguisées que l'on y trouve, reparaissent élargies, développées, accentuées dans son ouvrage plus récent (1). Nous ferons prochainement justice (2) des calomnies et des exagérations contenues dans ces deux ouvrages. Mais il a paru intéressant de faire connaître quelques lettres (3) de Jules Simon à son maître, relatives à sa candidature en Bretagne, très curieuses au point de vue des relations qui existaient alors entre eux, et qui donnent des renseignements amusants sur ce qu'était une campagne électorale en 1847. Nous nous servirons pour encadrer ces lettres des souvenirs de M. J. Simon (4) : l'on verra qu'ils sont souvent en désaccord avec ce qu'il a écrit au moment des événements mêmes, et quelquefois *en contradiction absolue*.

Le décès du général Thiard, en 1846, avait laissé en Bretagne un siège de député vacant.

Le maire de Lannion engagea Jules Simon à se présenter. L'offre fut acceptée. Le nouveau candidat avait affaire à forte

(1) Jules Simon, *Premières* [illegible], Paris, Flammarion [1901], 12°

partie, l'un de ses adversaires étant M. de Cormenin, et il se rendait compte qu'il lui fallait l'appui de noms connus.

« On me demanda, nous dit-il, des patrons pris dans le monde politique. Il ne fallait pas penser *à Cousin* et à S. Marc Girardin, qui, pour mes nouveaux alliés et pour moi-même étaient des réactionnaires. Je finis par trouver 2 répondants et même de premier ordre : Jules de Lasteyrie et Charles de Rémusat... Ils me donnèrent chacun une belle lettre... » (1).

Jules Simon pensait si peu à Cousin qu'*il se servait de son nom*, et le tenait au courant des menus incidents de sa campagne électorale. Voici une première lettre qu'il lui adressait à ce sujet : elle n'est pas datée, mais est certainement de septembre 1846 :

Mon cher Maître,

Quoiqu'il y ait cinq mois à courir avant l'élection, ce moment-ci est assez important pour que je vous raconte l'état présent de mes affaires. Il n'y a encore rien de décisif ; il peut arriver tel revirement d'opinion qui fasse tout échouer ; mais au fond, je n'ai pas à regretter d'avoir fait cette entreprise, et je puis même me dire que ma candidature est, de l'aveu de tout le monde, celle qui réunit le plus de chances favorables. J'ai trouvé ici les esprits trés divisés. Voici quelle était la situation relative des partis. Dans la dernière élection, M. Thiard avait eu 193 voix, les légitimistes 173, les ministériels 97. On ne pourrait rien conclure de ce résultat, et cela pour deux raisons : la première, c'est que le chiffre de 173 ne représente pas du tout la force des légitimistes ; ils n'ont que 80 voix environ, le reste s'était rallié par raisons personnelles à M. Carcaradec, *qui se retire*. La seconde raison, c'est que le ministère ne peut pas compter sur 20 voix dans l'arrondissement, et que le surplus des 97 voix qu'il a obtenues lui est venu de l'aversion d'un grand nombre d'électeurs pour les opinions radicales de M. de Thiard. Voici donc l'évaluation exacte de la force des partis : 80 voix légi-

ni par la droite, ni par l'extrême-gauche, et en cela je ne me suis nullement trompé. Les amis de M. Cormenin, au contraire, ont cru que, réunissant les légitimistes par le clergé, et l'extrême-gauche par les amis de M. Thiard, il aurait une élection facile ; mais 1° la gauche de toutes les nuances n'acceptera jamais le candidat du clergé, qui est unanimement détesté ici ; 2° M. Thiard n'a pas de parti à Lannion, et n'y dispose pas personnellement de 2 voix, ce qui rend le calcul de M. Cormenin faux, et ses chances nulles.

La gauche modérée ne court qu'un seul risque, c'est d'être battue par sa faute, et elle pourra l'être, si elle se divise. Nous ne sommes pas moins de 4 candidats sur les rangs pour représenter la même opinion. Si j'avais été appuyé par les comités de Paris, cela n'aurait pas eu lieu ; ma candidature aurait réuni toute la gauche, et je passais d'emblée. A mon arrivée, j'ai trouvé qu'on avait profité de la faute faite par mes amis qui avaient d'abord annoncé des lettres de MM. Thiers, Rémusat et Odilon Barrot, et avaient été forcés ensuite de convenir que je n'en aurais pas. Personne n'était allé à Cormenin, qu'on est d'accord pour repousser ; mais M. Launay-Provost (le grand électeur dont on vous a parlé et qu'on vous a présenté comme partisan de Cormenin), avait inventé la candidature d'un M. Le Gorrec, frère du député de Guingamp, et deux autres personnes de la ville même s'étaient mises sur les rangs. Nous avons à peu près dans le parti 300 voix. M. Le Gorrec peut compter sur une centaine, mais personne parmi les autres ne se ralliera à lui ; les raisons en sont longues à déduire, mais péremptoires. Les unes tiennent à la personne, les autres à des rivalités d'arrondissement. Bref, ce n'est pas un candidat du second tour de scrutin ; mais il a 100 voix pour le premier tour. Un autre candidat, notaire auprès de Lannion, a 55 voix assurées, pas une de plus. Son incapacité est des plus notoires ; mais il est question qu'il se retire. Le troisième, jusqu'ici, ne peut pas compter sur plus de 5 ou 6 voix. Pour moi, j'ai personnellement 40 voix ou plus, qui votent pour moi parce que c'est moi, sans motif politique ; j'ai en outre les 53 voix du notaire s'il se retire, et 80 voix environ sur les 97 que le radicalisme de M. Thiard avait données au ministère. Ajoutez à cela que mes soutiens dans le pays sont tous les gens influents et considérés, sauf M. Launay-Provost, dont l'influence est bien amoindrie et ne s'étend pas à une seule personne au delà

cœur ayant quelque rectitude d'esprit. Mes amis pensent que dans cette situation mon succès n'est pas douteux ; et ils augurent bien surtout de ce fait que chaque jour nous amène des conversions. Les objections contre moi sont mon titre de fonctionnaire et le fait que je ne suis pas de l'*arrondissement* (notez que je suis du *département*). Quant à mon caractère, j'ai la satisfaction de vous dire qu'il a été respecté même de mes plus violents adversaires. Le clergé, qui n'a pas d'influence, n'a trouvé contre moi que le mot de panthéisme. Il est à remarquer que ma profession de philosophe et de partisan nécessaire de l'Université me fait beaucoup de bien, en Bretagne ! et cela, grâce à l'action de l'excellent principal du collège, M. Robert.

J'ai reçu hier une lettre de M. de Rémusat, telle que je n'aurais pas osé la souhaiter. Comme elle ne contient pas une permission explicite de la communiquer, je ne le ferai pas, mais je suis désormais autorisé à invoquer son nom, *comme j'invoquais déjà le vôtre*, et je ne doute pas que cet appui tout à fait inattendu, et auquel même je ne songeais plus, ne contribue très puissamment à mon succès.

Je viens d'obtenir, pour le 30, une assemblée préparatoire. J'ai tout à y gagner ; mes amis croient que ce sera un coup décisif. Ma voiture sera à la porte pour aller prendre à quelques lieues d'ici la diligence de Paris, où je serai par conséquent avant une quinzaine, sauf à revenir au moment décisif.

A bientôt donc, mon cher maître. Croyez à mon profond respect et à ma vive affection.

Jules Simon.

A cette époque, il se croit assuré du succès. L'assemblée dont il est question dans la lettre précédente eut lieu et fut très favorable. Il en informait immédiatement son maître :

Mon cher Maître,

Votre lettre m'arrive aujourd'hui même, le 13 octobre ; elle est venue me trouver à Paris, où je suis depuis quelques jours, et sans Bouillier que j'ai rencontré dimanche, je n'aurais pas même songé à aller vous voir, étant persuadé que vous étiez en Belgique. Riaux me l'avait affirmé comme une chose indubitable. Je vais tâcher à présent de vous voir au Conseil, mais si je ne puis par-

était, et mes amis avaient eu l'habileté de le mettre du bureau. Il a été parfait pour moi, sans abandonner son candidat; mais il a déclaré à quelqu'un après la séance qu'il se croyait engagé à voter pour mon concurrent par ses promesses antérieures, mais que rien ne le déterminerait à agir contre moi. Dans une pareille disposition, une lettre de M. Lagarde ferait le plus grand effet; d'autant plus que mon adversaire n'atteint pas 100 voix à l'heure qu'il est, et que je puis compter aujourd'hui sur plus de 200. Je suis resté un mois entier dans l'arrondissement; il y a eu trois réunions cantonales et une réunion générale au chef-lieu. J'ai à présent un correspondant dans chaque commune, et ce sont, sans exception (M. Launay-Provost à part) tout ce qui est considérable dans le pays. Cette correspondance n'est pas un passe-temps agréable, mais je ne daignerai même pas être fatigué.

Merci encore une fois, mon cher maître, de votre appui, de votre amitié. J'espère que vous savez à quel point j'en suis pénétré, car je n'ai aucun espoir de vous le dire comme je le voudrais.

Paris, le 13 octobre. JULES SIMON.

Il ne resta pas longtemps à Paris, et ce fut pendant l'hiver qu'il visita ses électeurs, à cheval, chaussé de gros chaussons de laine par dessus les bottes, des couvertures sur les genoux, ayant une peau de bique sur le dos, et un chapeau attaché sous le menton avec des foulards. Cette chevauchée à travers la lande bretonne par des sentiers dangereux n'était qu'un des inconvénients du métier. Il y en avait un autre : sous peine d'offenser mortellement ses hôtes, il fallait manger copieusement et vider de nombreux pichets de cidre partout où l'on se présentait. Du reste, Jules Simon avait commencé sa tournée par une *gaffe* monumentale, descendant à Vannes chez son ami l'abbé Frélaut auquel il semble bien qu'il dut son échec.

Cette élection avait ceci de curieux que l'on ne s'occupait que fort peu des candidats : l'idée sur laquelle elle devait se faire était bien amusante quand l'on songe que les électeurs étaient des paysans bretons, illettrés, ne comprenant même pas le français pour la plupart. *L'arrondissement de Lannion*

teurs appelés à émettre leur vote ne le savait : mais les recteurs avaient défendu de voter pour un élève de Cousin, panthéiste, et ce mot, qu'ils ne comprenaient pas, les terrifiait. Le gouvernement le combattait « comme ami de M. Thiers », le clergé « comme ami de M. Cousin ».

La lettre suivante nous montre quelle était la situation à la veille du scrutin :

20 février 1847.

Mon cher Maître,

Depuis mon arrivée ici, j'aurais dû vous écrire ; mais je me suis trouvé dans l'impossibilité la plus complète de le faire. C'est à peine si j'ai pu donner de mes nouvelles à ma femme. A six heures tous les matins ma chambre se remplit, on me fait monter à cheval ou en voiture, et on me quitte qu'à minuit. Grâce à Dieu, la lutte commence demain, car sans cela j'étais à bout. Je ne puis dire à présent quel sera le résultat du scrutin ; les chances de Cormenin n'ont pas augmenté, cette candidature qui repose uniquement sur Paris a toujours été ridicule ; mais il est certain que par les calomnies qu'il a répandues contre moi d'accord avec les légitimistes et le clergé, il a de beaucoup diminué les miennes. Cependant aujourd'hui même je suis encore le plus fort. Dans la seule ville de Lannion, j'ai pour moi 60 voix sur 65 électeurs,

J'ai fait, mon cher maître, une triste et douloureuse expérience de la vie politique. Le clergé a répandu que j'étais un impie : je m'y attendais. L'évêque a publié un mandement contre l'Université, je m'y attendais encore. Le *National* a déclaré que j'étais ministériel, je m'attendais à tout de lui. Je n'ai pas été surpris de voir le comité de l'extrême gauche appuyer Cormenin, ainsi que M. Odilon Barrot ; et j'ai compris à la rigueur, non pas comme une chose juste et raisonnable, mais comme une faute excusable, que le centre gauche restât muet, pour favoriser par son silence la candidature d'un ennemi de tous nos principes. Cela était dans les chances prévues, et j'aurais infailliblement triomphé si on s'en était tenu là. Mais tandis que le ministère écrivait ici de faire passer M. Tassel, et de m'écarter à tout prix, à moins que la candidature de Cormenin ne fut déclarée, le *National*

de l'Eure, de Courtois, Carnot, Lafayette, et *Gustave de Beaumont* adjurait les électeurs libéraux de s'unir contre M. Simon, candidat ministériel. Or, je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai eu aucune communication de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, avec le ministère ou ses agens ; et jusqu'à l'arrivée des professions de foi de Cormenin, c'est-à-dire jusqu'à avant-hier, l'administration locale m'a fait tout le mal qu'elle a pu. Pendant ce tems là, le centre gauche laissait imprimer dans les journaux, et répéter dans les lettres lithographiées de l'extrême gauche que les trois comités de la gauche me repoussaient comme ministériel.

Vous saurez le résultat presqu'en même tems que vous recevrez cette lettre, et j'arriverai moi-même avec le résultat.

Adieu, mon cher maître, quand vous voudrez guérir un de vos philosophes du désir d'entrer dans la vie politique, adressez le moi, je vous en épargnerai la peine. Je suis avec la plus vive affection, et le respect le plus sincère.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Jules SIMON.

Malgré l'espoir qui perce dans cette lettre, Jules Simon ne fut pas élu. Lannion ne pouvait pas avoir un député *panthéiste*, et, qui pis est, né à Lorient !

Dans les souvenirs publiés après sa mort, voici ce qu'il dit de son échec :

« M. Cousin avait fait partir de Paris, 3 jours avant le scrutin, un homme de sa droite... Barthélemy Saint-Hilaire, qui vint tout uniment recommander aux électeurs M. de Cormenin... L'ambassadeur obtint pour son candidat, qui pourtant était illustre, quatre voix, pas davantage. Mais les quatre voix furent prises sur les miennes, et je fus battu à trois voix de majorité par Tassel, un notaire de campagne sans prétentions oratoires (1). »

Je ne sais si B. Saint-Hilaire a fait ce voyage, ce qui est très possible, puisqu'à ce moment, je crois, il commençait à s'occuper activement de politique, il me paraît *très improbable*

lettre inédite que Jules Simon adressa de Paris à Victor Cousin, après son échec, ne nous dit rien de tout cela, au contraire. Il lui écrivit, en effet :

Mon cher Maître,

Me voilà arrivé de ce matin : *je vous écris sur le champ*, non pour vous apprendre ma défaite, qui vous est connue, mais *pour vous dire encore une fois combien je vous remercie de l'intérêt que vous avez pris à cette affaire*. Je donne cette journée à la paresse et à l'extrême fatigue ; dès demain j'irai vous voir.

Mon affaire est très simple. J'avais proposé authentiquement aux deux candidats de la gauche constitutionnelle de me retirer pour eux le second jour, s'ils avaient plus de voix que moi le premier. M. Le Gorrec avait refusé ; mais M. Tassel, l'élu, avait accepté, et s'était engagé sur l'honneur à me céder la place, si j'avais cinq voix de plus que lui au premier tour de scrutin. J'en ai eu 43. Mes amis se sont présentés immédiatement pour réclamer la parole donnée, mais ils ont trouvé chez lui des représentans du parti néocatholique et légitimiste, qui voyant mon succès assuré, allaient lui offrir leurs 129 voix, aimant mieux renoncer à leur candidat, disaient-ils, que de voir passer un de vos amis.

Le député s'est enfui le soir, seul, pour éviter un charivari. La ville m'a offert un banquel auquel assistaient 60 électeurs, sur 70, qu'il y en à Lannion.

Adieu, mon cher maître, et à demain. Saisset dans tout ceci a été pour moi, et pour ma femme en mon absence, je ne dirai pas un ami, mais un frère.

Avec affection et respect,

Votre très obéissant serviteur,

26 février 1847. Jules Simon.

La Bretagne avait donc évité *la honte* d'être représentée par un philosophe. — Cet échec n'empêcha pas, du reste, sa victime d'être plus heureuse quelques années après et de faire son chemin dans la politique. Il est fâcheux seulement, que sa mémoire n'ait pas été plus fidèle lorsqu'il écrivit, à tête

LA VENTE DU 25 NOVEMBRE 1902

La saison 1902-1903 s'ouvrira le 25 novembre par la vente d'une précieuse collection, formée en grande partie avec des pièces ayant appartenu aux collections Fillon et Bovet.

Ces illustres provenances dispensent de faire l'éloge des documents : un coup d'œil sur le catalogue suffit pour se rendre compte que toutes les pièces sont des autographes de choix. Pour nos lecteurs, qui auraient perdu de vue la date de la vente, nous avons dressé une liste des pièces les plus saillantes, mais les personnes qui s'intéressent aux beaux autographes, aux pièces rares et typiques, parcoureront le catalogue et elles se demanderont comment, dans un pareil temps de disette, on a pu réunir une si précieuse collection.

LITTÉRATEURS. — Honoré de Balzac ; Baudelaire, correspondance avec Alfred de Vigny, au sujet de son projet de candidature à l'Académie française, Béranger, Boileau-Despréaux, Paul Bourget, sur *Cruelle Enigme*, Bussy-Rabutin, Champfleury, à propos de la vente de ses œuvres, Chateaubriand à Lamartine, Diderot, l. a. s., et un dithyrambe fameux, Anatole France, le sonnet du *Mauvais Ouvrier*, Th. Gautier, lettres et pièce de vers, Albert Glatigny, Victor Hugo, lettres des plus curieuses à Joseph Bonaparte où il s'offre pour défendre la cause du duc de Reichstadt, Lamartine, Lamennais, B. de La Monnoye, Leconte de Lisle, Littré, lettre très élogieuse à Gambetta, Malherbe, P. Mérimée, spirituelle épître sur Stendhal, H. Moreau, H. Mürger, Alfred de Musset, A. Piron, Préault, Edmond Rostand, Sainte-Beuve, George Sand, Sarcey, lettre piquante sur Gambetta, Schiller, très belle lettre à Kœrner, Madeleine de Scudéry, Zola, sur sa candidature à l'Académie française.

PEINTRES, SCULPTEURS, GRAVEURS. — J.-J. de Boissieu, Bonvin (très curieuse appréciation sur la peinture moderne), François Boucher, autographe très rare sur un précieux

document artistique, Jules Breton, Marc Chabry, Corot, G. Coustou fils, J.-L. David, demande du titre de chevalier d'Empire, David d'Angers à Victor Hugo, Dupré, à propos de J.-F. Millet, Falconet, sur sa statue de Pierre-le-Grand, Géricault, un dessin, Jean Jouvenet, Madame Le Brun, J. Lemoyne, Meissonier, Méryon, Puvis de Chavannes, Quéverdo, Saint-Aubin, Carle, Joseph et Horace Vernet, sur le même feuillet.

Compositeurs de Musique. — Berlioz, Boccherini (autographe très rare), Boieldieu, la lettre contient une appréciation sur Rossini, Ingegneri, pièce très rare, Méhul, lettre musicale à Rouget de Lisle, Mendelssohn, Reyer, sur *Erostrate*, Tartini, R. Wagner, à Champfleury, à propos de *Rienzi*.

Artistes dramatiques. — Agar, L. Allan (elle demande un rôle dans une pièce de Dumas père), Arnal, pièce intéressante pour sa biographie, Sophie Arnould, Bellecour, la Camargo, Clairon, l. a. s., Déjazet, sur la *Lisette*, Larive, Molé, Madame Molière, Régnier, Talma.

Célébrités diverses. — Blanchard, l'aéronaute, Mademoiselle Deluzy, la maîtresse du duc de Choiseul-Praslin, Jouffroy d'Abbans, l'inventeur des bateaux à vapeur, Matthioli, l'*Homme au Masque de Fer*, Michonis, un des affiliés de la conspiration de l'Œillet rouge, P.-J. Proudhon, son fameux discours pour demander l'établissement de l'impôt sur le revenu, Ramponeaux, Sully.

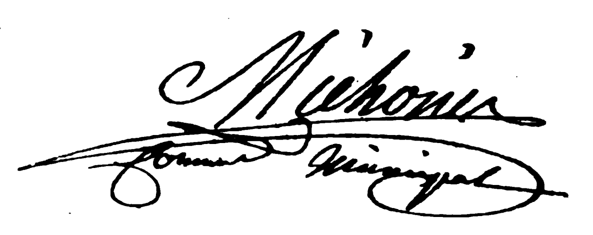
Les autographes précieux ne sont pas l'unique attrait de la vente du 25 novembre, les curiosités qui piquent l'attention du fureteur y sont aussi représentées. Dans ce genre il y a de vraies raretés : Matthioli, l'*Homme au Masque de Fer*, la Camargo, Michonis, Blanchard, Fualdès, Mademoiselle Deluzy, etc. Deux pages de fac-similés rappelleront le passage de ces

Marie de Beauvillier
Abbesse de Montmartre, maîtresse de Henri IV
n. 1574. — m. 1656.

A.-H. Comte de Matthioli
L'Homme au Masque de Fer.

Françoise d'Issembourg d'Happoncourt de Grafigny
l'une des femmes les plus célèbres du XVIIIe siècle
n. 1695. — m. 1758.

Marie-Anne de Cupis de Camargo
célèbre danseuse
n. 1710. — m. 1770.



Jean-Baptiste MICHONIS
un des affiliés du complot de l'Œillet rouge
décapité le 17 juin 1794.

François BLANCHARD
fameux aéronaute
n. 1753. — m. 1809.

A.-B. FUALDÈS
la victime d'un fameux drame judiciaire
assassiné en 1817.

CHRONIQUE

— *Isographie de l'Académie française.* — M. Th. Lhuillier, dont nos lecteurs ont pu apprécier les travaux remarquables par la sûreté et la précision des informations, prépare une liste des membres de l'Académie française donnant de nombreux détails biographiques inédits, dûs à ses recherches personnelles ; il projette de joindre aux notes biographiques des fac-similés de signatures.

Depuis la fondation de l'Académie on compte 496 membres. M. Lhuillier posséde en original 400 signatures environ et a recueilli plus de 70 calques, de sorte qu'il ne lui manque plus que les signatures des académiciens suivants pour constituer une isographie complète des membres de l'Académie française.

d'Arbaud de Porchères — Bardin — Baudoin — Bergeret — de Boissat — Bourzeys — Colomby — Du Ryer — J. Esprit — Faret — Habert de Montmor (Germain) — *Habert* (Philippe) — *Hay* (Daniel) — *Laugier de Porchères — Cl. de l'Estoille — Malleville — Mauléon — Montigny*, évêque de Léon — *J. de Serizay — Silhon* et *Jean Sirmond.*

Les personnes qui pourraient indiquer à M. Lhuillier où l'on peut se procurer en original ou en fac-similé les signatures des académiciens énumérés ci-dessus rendraient un signalé service à notre collaborateur. Nous lui transmettrons les communications qu'on voudra bien nous adresser.

— *L'escroquerie aux documents.* — La huitième chambre correctionnelle a jugé, dans les premiers jours du mois d'octobre dernier, un procès qui a beaucoup égayé Paris. C'est l'affaire de l' « escroc des gens de lettres ». Il s'agit d'un ex-instituteur, nommé Joseph Simon, qui utilisait ses connaissances historiques pour commettre, ou tenter de commettre, des escroqueries.

Son procédé était le suivant :

Aux littérateurs et aux historiens, Simon adressait des lettres dans lesquelles il les informait qu'il possédait des documents originaux sur une période historique les intéressant particulièrement.

C'est ainsi qu'un jour il écrivit à M. Léon Lavedan qu'il possédait une correspondance très suggestive du prince de Hohenzollern à un Père capucin, correspondance pleiné d'intérêt sur les causes de la guerre 1870-71.

A M. le prince Murat, il faisait savoir qu'il avait en sa possession des Mémoires authentique du roi Murat. A M[me] la comtesse de Beaulaincourt, née de Castellane, il offrait des souvenirs du comte de Lobau et du maréchal de Castellane. A M. Claretie, membre de l'Académie française, à M. Adolphe Brisson et à de nombreux autres hommes de lettres, il annonçait qu'il possédait d'innombrables documents pleins d'intérêt pour eux.

Arona, 6 mai 1898.

On m'a communiqué hier, à Novare, des documents dont la publication aurait, en France, un profond retentissement. Il s'agit d'une collection de quarante-six lettres écrites par le prince Léopold de Hohenzollern, l'auteur involontaire de la guerre de 1870, à son vieux confesseur, le R. P. Frédéric de Sixte, de l'ordre des Capucins. Celui-ci, qui était Français, du diocèse de Chambéry, est mort, il y a trois ans environ, à Rome, au couvent de la Visitation.

Tous les papiers du Père sont restés entre les mains d'une dame italienne qu'il avait associée à ses bonnes œuvres.

Aujourd'hui, pour des raisons que je n'ai pas cherché à apprécier, on veut en tirer parti. Pour quelques centaines de francs on aurait ces intéressants documents, qui conviennent admirablement au cadre des *Annales*, à cause des révélations historiques qu'ils contiennent et relatives aux événements qui ont précédé et suivi l'Année terrible.

MM. Benedetti et de Chaudordy n'ont pas tout su, partant de là, hélas! pas tout écrit.

Dans ces autographes, le prince Léopold rend un éclatant hommage à notre pays, contre lequel il a, dit-il, refusé de porter les armes (?? c'est écrit!) à Gambetta, à la Défense nationale, etc.

Oh! quelles pages curieuses écrites à un prêtre, à un Français, et dans lesquelles se retrouve toute l'amertume d'un rôle imposé! Quel jugement sur un homme bien éprouvé aujourd'hui : Sagasta (qui est bien le même que celui de 1870)!

Je vous donnerai d'autres renseignements si vous le désirez. Mais, dites-moi s'il ne conviendrait pas que cette correspondance fût réservée à notre pays au lieu de courir le risque de tomber entre les mains de quelque juif allemand, ni de devenir la propriété de quelque magazine anglais.

Le cas échéant, comptez sur le dévouement d'un vieux médecin français qui songe toujours à son pays, et agréez...

Dr Paul Simon.

P.-S. — J'aurais bien voulu vous envoyer quelques spécimens, mais vous connaissez la... confiance italienne : donnant, donnant. Pour vingt-cinq louis, j'aurai ces lettres.

MM. Jules Claretie et Léon Lavedan s'étaient laissés prendre à ce stratagème et avaient déboursé les cinq cents francs. M. Adolphe Brisson aurait été « roulé » comme ses confrères, si sa correspondance n'avait été en retard.

Joseph Simon a été condamné à 13 mois de prison.

— *Autographes lapidaires.* — Un explorateur des ruines de Babylone et de l'Assyrie, le professeur Hilprecht, vient de découvrir la bibliothèque du grand temple de Nippour, détruit par les Slamites en 238 avant Jésus-Christ.

Cette bibliothèque consiste en 16,000 documents écrits sur pierre, intéressant la théologie, l'astronomie, la linguistique et les connaissances mathématiques de cette époque.

Une collection de lettres et biographies fut également mise à jour ainsi que 5,000 pièces d'inestimable valeur pour les érudits et les collectionneurs.

Le résultat net de ce voyage est la conquête archéologique de 23,000 pierres écrites.

LETTRES INÉDITES

DU GÉNÉRAL BEKER

SUR SA MISSION EN 1815

Le général Beker, membre de la Chambre des Représentants, beau-frère de Desaix, fut chargé, par arrêté du Gouvernement provisoire, en date du 26 juin 1815, d'assurer la garde de l'Empereur retiré à la Malmaison à la suite de sa seconde abdication, de pourvoir à sa sûreté et de l'escorter jusqu'à Rochefort, où l'attendaient deux frégates spécialement armées pour le transporter aux Etats-Unis.

Il a rendu compte de sa mission dans une brochure publiée à Clermont en 1841 (1) : et bien que les cinq lettres inédites que nous publions aujourd'hui, n'ajoutent aucun fait nouveau à ceux déjà connus, elles ne nous paraissent point dépourvues d'intérêt.

Ces lettres, d'un caractère tout à fait intime, écrites par le général en cours de route et adressées à des parents, témoignent de la noblesse de ses sentiments, des préoccupations de toute nature qui assaillaient son esprit et de la sollicitude avec laquelle il poursuivait l'accomplissement de la triste mission qui lui avait été confiée.

Elles permettent en outre de préciser certains petits détails, et de rectifier les erreurs voulues de quelques pamphlétaires de 1815 et de 1816.

Ire Lettre

Niort, 1er Juillet, 11 h. du soir.

Je vous annonce, à tout hazard, mon arrivée à Niort, d'où je partirai après avoir vu le préfet maritime qui doit venir à notre rencontre. J'espère arriver demain à 6 heures du matin à Rochefort et terminer ma mission plus heureusement que je m'y attendais. Je ne peux rien vous raconter des circonstances de mon voyage, que les réflexions pouvaient interrompre à chaque instant ; et quoique je sois près du port, je ne suis pas encore sans inquiétude sur les conséquences de notre stagnation, si le blocus est trop rigoureux pour qu'il soit possible de sortir.

Le courrier de Paris devant partir à l'instant, on m'a promis de lui remettre ce billet, je désire qu'il vous parvienne pour vous rassurer sur les prétendus dangers dont la malveillance nous avait menacé, car nous n'avons rencontré que des gens qui nous demandaient avec le plus vif intérêt des nouvelles de l'empereur.

Donnez de mes nouvelles à M. et Mme Lafont, en attendaut que je puisse vous écrire plus longuement sitôt que je serais rendu à ma destination.

Votre ami,

Gal Beker.

IIe Lettre

Niort, 3 Juillet, à 3 heures du matin.

Quoique nous soyons arrivés sans accident jusqu'ici, depuis la nuit précédente, nous ne sommes cependant pas encore au terme de notre voyage et encor moins à celui de notre destinée. Je viens d'expédier un courrier au gouvernement pour lui annoncer notre stagnation ici, attendu que la croisière anglaise informée, sans doute, du point d'embarquement a doublé ses forces de manière à rendre toute sortie du port impraticable. Dans cet état de choses, on risque d'être pris en sortant, où d'être livré à Rochefort même aux agents du roi si nos libérateurs le ramènent une seconde fois dans la capitale. Cette alternative nous donne de vives inquiétudes indépendamment de l'hésitation sur le choix des partis à prendre pour échapper aux catastrophes dont nous sommes menacés. Je ne vous raconterai rien des circonstances de notre voyage me réservant le récit de ces détails pour notre prochaine entrevue. Vous

devez croire que mon rôle est aussi pénible que difficile à remplir. Jusqu'à ce moment on paraît satisfait de mes procédés et l'on m'accorde autant de confiance qu'aux plus intimes, parce que j'ai plaidé la cause du malheur, le jour de notre départ, dans une course que j'ai fait à Paris avec le regret de n'avoir pu vous revoir, avec tout l'intérêt qu'un si grand sujet commande. Mon absence de Paris pourrait être plus longue que je l'avais calculée, je vous conseille de vous en retourner à Paris quand le sort de Paris et de la France sera décidé afin que votre mari se trouve à son poste, sans être exposé à être remplacé comme ça se pratique, dans les réactions, contre les absents. Comme je ne dois pas quitter l'empereur jusqu'après son départ, j'ignore l'époque de mon retour à Paris, mais si je suis assez heureux de terminer ma mission à la satisfaction de Sa Majesté, vous me reverrez bientôt en Auvergne présumant que les Chambres seront dissoutes par le nouvel ordre de choses qui détruira toutes les créations du gouvernement impérial. Je suis fatigué, triste et inquiet de l'avenir, mais je ne perds pas l'espoir de vous revoir bientôt pour vous donner des preuves de ma constante amitié. Je prie l'ami Huguet, auquel j'adresse cette lettre, de suivre pour lui le même avis que je vous donne, en serrant mes affaires et en mettant mon argent en sûreté, en l'emportant avec lui, il remettra la clef au maître de la maison, qui veillera à leur conservation. Adieu, soyez tous plus heureux que moi, s'il est possible de l'être dans la consternation et la calamité publiques.

Notre situation devenant à chaque instant plus critique on se décide à partir de suite pour Rochefort, afin d'être en mesure de joindre la croisière anglaise suivant les nouvelles que nous recevons de Paris.

G[al] Beker.

IIe Lettre

Rochefort, 4 Juillet, à midi.

Je profite encor du départ du courrier pour vous annoncer notre installation à Rochefort depuis hier matin, sans nouvelles de Paris, ni possibilité de mettre en mer, attendu que la croisière anglaise

plus que lui qui puisse nous tirer de notre mauvaise situation, à moins que les passeports anglais ne viennent mettre un terme à notre incertitude sur l'avenir.

Je vous ai écrit de Niort pour vous engager à retourner en Auvergne si vous ne pouvez prolonger votre séjour à Paris pour m'attendre, il vous suffira de mettre mes fonds en sûreté, soit en les emportant, soit en les déposant en main sûres afin de sauver cette dernière ressource dans le bouleversement général que notre malheureuse patrie va subir. J'espère cependant que notre sort sera bientôt assuré. Je compte toujours voir des passeports si le gouvernement provisoire nous a compris dans ses stipulations avec l'étranger, alors quelque soit la destination, ma mission touche à sa fin et par le prochain courrier je pourrai vous annoncer quelque chose de positif à ce sujet, si les communications restent libres et si vous êtes résignés à demeurer à Paris en attendant l'issue des événements. Nous attendons aujourdhuy le courrier ordinaire de Paris qui nous apportera des nouvelles du premier, je ne crois pas que Paris ait été occupé alors par l'ennemi mais le sort de la capitale devait être connu et les conditions de la remise à l'étranger ne devaient plus être un mistère pour personne. Je vous écri à la hâte et au milieu des cris de *Vive l'empereur!* tout ce tumulte bouleverse les idées et me fait regretter de n'être pas plus insensible aux malheurs de la patrie.

Adieu, mon cher, faites pour le mieux, je serai de retour à Paris avant 8 jours car notre situation doit changer dans les 48 heures.

Votre ami,

G[al] Beker.

IVe Lettre

Rochefort, 6 juillet.

Mon cher ami. C'est aujourd'huy le quatrième jour de notre arrivée à Rochefort sans perspective d'en sortir tant que la croisière anglaise occupera toutes les issues. Pour comble d'ennui

moyens d'existence. Il me tarde d'apprendre le sort de notre malheureuse patrie et celui de l'infortuné monarque dont la garde m'a été confiée. Cet état de choses peut encor durer plusieurs jours sans que notre position en devienne meilleure à moins que l'attitude de l'armée et de la capitale en imposent à l'ennemi et l'obligent à reconnaître le Gouvernement du choix de la nation.

Comme nous sommes ici trop loin du théâtre des événements il n'est guère possible de former une conjecture sur les dispositions des alliés envers la France. Je n'ai pour le moment d'autre désir que celui de voir l'empereur en sûreté et si mes vœux s'accomplissent, je serai dégagé d'un grand sujet d'inquiétude.

Je regrette de ne pas vous avoir recommandé de m'écrire à Rochefort pour me tenir au courant des opérations du gouvernement et des espérances des bons Français sur le sort de la patrie. La privation des nouvelles particulières ajoute encor aux désagréments de ma position.

Je vous ai déjà écrit trois ou quatre fois depuis mon départ de Paris pour vous tranquiliser sur les suites de mon voyage ; tout s'est passé dans le meilleur ordre et avec des démonstrations qui prouvent que le peuple français affectionne infiniment l'empereur. J'ai déjà écrit deux fois au gouvernement pour lui faire part de nos embarras en demandant des passeports sans lesquels il est impossible de mettre en mer. Il y a dans tout ce que j'ai vu des manœuvres secrettes que le tems expliquera, mais quand la trahison nous aura livrés à nos ennemis notre ruine sera complette et notre avilissement irréparable.

Si M. et Mme Lafont sont encore à Paris communiquez-leur ma lettre. Je vous ai conseillé de retourner en Auvergne si les événements le commandent, afin de vous trouver à vos postes dans la revue qu'on ne manquera pas de faire de tous les fonctionnaires publics quand le changement sera proclamé. Nous attendons ce soir le courrier de Paris puisse-t-il nous apporter de bonnes nouvelles, et surtout des passeports qui me permettront de retourner à Paris avec toute la célérité possible.

Votre ami,

Gal BEKER.

Ve Lettre

Rochefort, 16 juillet.

l'empereur vient de confier l'accomplissement de sa destinée. Je vous raconterai pourquoi et comment cette résolution fut prise sitôt que je serai dégagé de ma responsabilité et libre de ma personne.

J'espère que votre cher époux vous aura rejoint peu de jours après mon départ de Paris. Je lui ai écrit deux ou trois lettres pendant mon voyage pour l'engager à ne pas m'attendre. Je suis curieux d'apprendre les changements qui se sont opérés depuis 15 jours, si on a fait autant de *marre* (1) à Clermont pour le changement des *pétas* (2) que l'an dernier.

Je suis bien rassacié de tous ces tripotages politiques et la corvée que je viens de remplir et qui m'a fait perdre le sommeil me dégouterait complettement des fragiles grandeurs de ce monde, si je les croyais nécessaires à mon bonheur. J'attends de vos nouvelles à Paris, vous aurez soin de me parler des personnes de notre société et de tout ce qui peut satisfaire ma curiosité. Je m'empresserai de vous rejoindre sitôt que je serai dégagé du motif de mon voyage à Paris.

Bien entendu que vous parlerez de moi au gal et à Mme...... s'ils sont à Clermont, à M. et à Mme Lafont que je crois de retour avec votre mari et en écrivant à votre bonne maman dîtes-lui que je suis ressuscité. Quant à vous et à votre mari vous savez que mon attachement à votre famille ne laisse rien à désirer.

Gal Beker.

Ponr copie conforme,

Armand Delpy.

(1) *Marre*, bruit
(2) *Pétas*, drapeau.

L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE

SOUS LA CONVENTION

Une des principales revendications des promoteurs de la Révolution française était l'établissement de la liberté des cultes, on ne voulait plus d'une religion d'Etat qu'il fallait adopter pour être admis aux emplois publics. Chaque citoyen, dans la pensée des initiateurs du grand mouvement libéral, devait pouvoir penser à son gré ; ses croyances ne regardant que sa conscience.

C'est trop exiger des hommes que de leur demander d'être tolérants. En peu de temps, il devint dangereux de montrer des sentiments religieux et surtout d'exercer le ministère du culte catholique.

Le citoyen Fritot, maire de la commune de Châteauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loir), allait plus loin.

Un capucin parcourait sa commune, et le voilà hors de lui. Etait-ce pour propager des propos contre-révolutionnaires ? Non, il portait des hosties et les saintes huiles. La vue de ce moine offusque le maire Fritot et il écrit à son concitoyen Loiseau, député à la Convention, une lettre dont le passage essentiel est cité dans le document que nous reproduisons ; il est adressé par Loiseau aux membres du Comité de sûreté générale.

Paris, 28 avril 1793, l'an II
de la République française.

Citoyens mes collègues,

« Nous avons dans les prisons de Châteauneuf un capucin fana-
« tique, qui a été arrêté, dit-on, colportant des hosties et des
« saintes huiles. Que devons-nous en faire ? Tachés de me le mar-
« quer afin qu'on l'envoye à sa destination, délivrez-nous, autant
« qu'il sera possible, des monstres qui sont les instigateurs de nos
« plus grands maux. »

Je vous dénonce ce capucin, qui, je crois, doit trouver sa récompense auprès du Tribunal révolutionnaire. Si vous le laissez juger dans notre département il sera acquitté, les jurés, en général, n'y sont pas patriotes.

Votre concitoyen,

Loiseau (1), député d'Eure-et-Loir.

Suscription :

Aux citoyens
Membres du Comité de sûreté générale
de la Convention nationale,
à Paris.

La *destination* du capucin est, pour le moins, le Tribunal révolutionnaire, peut-être même pis : c'était un fanatique.

Il est à remarquer que pour avoir un bon jugement, il fallait des juges « patriotes. »

R. B.

(1) Loiseau (Jean-François), n. à Châteauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loir), 23 janvier 1751, m. à Paris, 16 décembre 1822. Député à la Convention par le département d'Eure-et-Loir, il siégea à la Montagne, vota la mort du Roi et s'occupa avec un grand zèle du ravitaillement de Paris. Le Directoire le nomma commissaire extraordinaire dans le département d'Eure-et-Loir. Il contribua énergiquement au dispersement des *chauffeurs* qui terrorisaient le pays chartrain. Opposé au 18 brumaire, il rentra dans la vie privée. (V. *le Dictionnaire des Parlementaires*). La lettre de Loiseau fait partie de notre collection sur les députés d'Eure-et-Loir.

LA VENTE DU 13 DÉCEMBRE 1902

Les pièces de cette vente proviennent, en grande partie, d'une collection formée il y a plus d'un demi-siècle. La plupart de ces autographes sont inconnus des amateurs de notre époque ; ils sont, en général, d'un intérêt considérable.

Dans ce numéro de fin d'année, où la place nous est mesurée, nous ne pouvons signaler en détail toutes les curiosités du catalogue ; nos abonnés doivent l'avoir reçu. Cependant comment s'empêcher de dire l'immense intérêt de la lettre de sainte Chantal à M. de Coulanges, où la Sainte accepte avec une résignation chrétienne la mort de son fils et parle avec tendresse de sa petite fille, la plus grande de nos épistolières : Mme de Sévigné.

Les personnages pieux sont d'ailleurs bien représentés dans ce catalogue. Sans parler des lettres de Bossuet et de Fénelon, qui, sans être très rares, sont vivement recherchées, on peut citer : saint François de Sales, saint Vincent de Paul, sainte Catherine de Ricci, Saint Pie V, les papes Pie IV et Léon X.

La série littéraire est moins belle que dans la vente précédente. Cependant Chateaubriand, Lamartine, A. Daudet ont de très bons spécimens.

Berlioz écrit à Victor Hugo la lettre la plus folle que l'on puisse imaginer, pour lui demander un livret. L'illustre musicien était atteint, à cette époque, d'un fort dérangement d'esprit, qui le mena aux bords du suicide.

Les hommes de guerre de l'Empire forment une série presque introuvable de généraux tués sur tous les champs de batailles. En dehors de cette série spéciale, il y a d'autres belles pièces militaires : Kleber se plaint de l'attitude de

Joseph, Lucien, Jérôme, Elisa et Caroline Bonaparte, Eugène Beauharnais représentent la famille de Napoléon Ier.

Louis XVI écrit à une dame Etlinger, qui n'est autre que Diane de Polignac, une lettre, adressée poste restante à Bâle, où il s'informe avec intérêt des incidents de la fuite de la famille Polignac.

Citons encore quelques raretés : Cadoudal, La Rochejaquelein, duc d'Enghien. Un diplôme, inconnu jnsqu'ici, de Philippe-Auguste sur Paris. Ce précieux document peut former la tête de colonne d'une série de souverains français. Quelques documents terminent la vente. Ils sont de premier ordre. Citons seulement ceux qui sont relatifs à Marie-Antoinette, à la guerre de 1870.

Voilà, croyons-nous, de quoi satisfaire les amateurs les plus exigeants.

Le catalogue de la collection de Refuge est en distribution (1re série. — Académie française). Nos lecteurs connaissent l'importance et l'intérêt de cette première vente.

COMPTE-RENDU

DE LA VENTE DU 25 NOVEMBRE 1902

La première vente de la saison a très bien réussi, quoique les amateurs ne soient pas encore tous réinstallés à Paris. Les enchères ont atteint la jolie somme de 8669 francs. Voici le détail des prix :

Nos		Prix
1	Agar (Fl.-L. Charvin, dite)	8
2	Allan (Louise)	26
3	Arnal (E.-N.-Jos.)	26
4	Arnould (Sophie)	36
5	Ballanche (S.-P.)	25
6	Balzac (Honoré de)	76
7	Barthélemy (l'abbé J.-J.)	11
8	Baudelaire (Ch.-P.)	155
9	Beauharnais (Hortense)	65
10	Beauvillier (Marie de)	10
11	Bellecour (J.-Cl.-G. Colson, dit)	52
12	Béranger (P.-J. de)	18
13	Berlioz (Hector)	21
14	Blanchard (François)	20
15	Boccherini (Louis)	82
16	Boieldieu (Adrien)	16
17	Boileau-Despréaux (N.)	125
18	Boissieu (J.-J. de)	41
19	Bonvin (François)	38
20	Boucher (François)	282
21	Bourget (Paul)	64
22	Bourgogne (M.-A. de Savoie, duchesse de)	51
23	Boyer (Philoxène)	15
24	Breton (Jules)	18
25	Buhot (Félix)	25
26	Bussy-Rabutin (Roger, comte de)	20
27	Camargo (M.-A. de Cupis de)	36
28	Carrel (Armand)	12
29	Chabry (Marc)	15
32	Clairon (C.-J.-H. Legris de Latude dite Mlle)	125
33	Conscience (Henri)	10
34	Contat (Louise)	24
35	Coppée (François)	9
36	Corot (Camille)	15
37	Coustou (Guillaume)	20
38	Créquy (R.-C. de Froullay, marquise de)	72
39	Daubigny (Charles)	7
40	David (Jacques-Louis)	21
41	David d'Angers (P.-J.)	25
42	Déjazet (Virginie)	90
43	Delaroche (Paul)	8
44	Deluzy (Henriette)	260
45	Desfontaines (l'abbé P.-Fr. Guyot)	10
46	Desportes (Philippe)	20
47	Diderot (Denis)	90
48	d°	280
49	Donizetti (Gaetano)	20
50	Ducis (Jean-François)	18
51	Dumas (Alexandre)	46
52	Dumas (Jean-Baptiste)	10
53	Dupin (Marie-Aurore)	14
54	Dupleix (Joseph)	105
55	Du Plessis-Mornay (Ph.)	43
56	Dupont (Pierre)	17
57	Dupré (Jules)	41
58	Eisen (Ch.-D.-Jos.)	12
59	Errard (Charles)	15
60	Falconet (Et.-M.)	48
61	Favre (Jules)	12
62	Fétis (Fr.-Jos.)	12

Nos		Prix
66	Franck (César)........	31
67	Fualdès (Ant.-Bern.)...	16
68	Gambetta (Léon)......	22
69	Gaucher (Ch.-E.)......	12
70	Gautier (Théophile)...	38
71	do	52
72	Gérard de Nerval (Gérard Labrunie, dit)..	50
73	Géricault (J.-L.-A.-Th.)	122
74	Gilbert (N.-J.-L.)......	102
75	Girardin (Emile de)...	8
76	Glatigny (Albert)......	45
77	Godeau (Antoine)......	25
78	Gonzague (Anne de)...	92
79	Gounod (Charles)......	47
80	Grafigny (Fr. d'Issembourg d'Happoncour de).................	20
81	Helvétius (C.-Adrien)..	10
82	Hénault (Ch.-J.-Fr.)...	10
83	Hugo (Victor).........	24
84	do	460
85	Ingegneri (Marco-Ant.).	40
86	Janin (Jules)..........	15
87	Jouffroy d'Abbans (Cl.-Fr.-D., marquis de)..	10
88	Jouvenet (Jean).......	15
89	Laborde (J.-B. de).....	10
90	Lamartine (Alphonse de Prat de)..........	70
91	La Mennais (Fél. de)...	26
92.	La Monnoie (Bern. de)	20
93	Lancelot (Dom Claude)	8
94	Larive (J. Mauduit de).	25
95	Leblanc (l'abbé J.-B.).	58
96	Le Brun (El.-L. Vigée, dame)..............	31
97	Leconte de Lisle (Ch.-M.-R.)...............	20
98	Le Moyne (J.-B.)......	10
99	Lens (And.-Corn.).....	14
100	Liron (D. Jean)	12
101	Littré (Emile).........	10
102	Loti (Julien Viaud, dit Pierre).............	72
103	Maistre (Xavier, comte de)	23
104	Malherbe (François de)	146
105	Malibran (Fél.-Maria)..	15
106	Marin (Joseph-Charles)	10
107	Matthioli (Antoine-Hercule, comte de)	128
108	Maupassant (Guy de)..	15
109	Maupeou (B.-N.-Ch.-Aug. de)............	16
110	Maury (Jean-Siffren, cardinal)...........	20
111	Méhul (Etienne-Henri).	25
112	Meissonier (Jean-Louis-Ernest).............	48
113	Mendelssohn-Bartholdy (Félix)...........	42
114	Mérimée (Prosper)....	35
115	do	30
116	Méryon (Charles)......	15
117	Metternich (Clément-W.-Nép.-Lothaire, prince de)...........	52
118	Michonis (Jean-Bap.)..	13
119	Millet (Aimé)..........	21
120	Molé (Fr.-René)	25
121	Molière (Arm.-Gres.-Claire-El., Béjart)...	51
122	Monnier (Henri).......	16
123	Monsigny (P.-Alex. de)	20
124	Montalembert (Charles, comte de)...........	8
125	Moreau (Hégésippe)...	100
126	Morghen (Raphaël)....	10
127	Mürger (Henry).......	78
128	Musset (Alfred de)	320
129	Nanteuil (Célestin)....	12
130	Navez (Fr.-Joseph)....	6
131	Nicole (Pierre.........	18
132	Nodier (Charles)......	22
133	Paladilhe (Emile)	8
134	Palaprat (Jean)........	22
135	Patti (Adelina)	21
136	Pellico (Silvio)........	12
137	Persigny (Jean-Gil.-Vic. Fialin, duc de)......	9
138	Peyrat (Napoléon), dit Napol le Pyrénéen..	40
139	Philippe V............	115
140	Pille (Henri)	13
141	Piron (Alexis).........	72
142	Potier (Charles).......	18
143	Préault (Ant.-Aug.)....	8
144	Proudhon (P.-Jos.)....	152
144 bis	Puvis de Chavannes (Pierre)............	17
145	Quéverdo (Fr.-Marie-Isidore).............	10
146	Rachel (Elisa Félix, dite)...............	62
147	Ramponeaux (Jean)...	10

Nos		Prix
148	Raspail (Fr.-Vincent)..	24
149	Regnault (Henri)......	12
150	Régnier (Fr.-Joseph)..	8
151	Reyer (Ernest).........	22
152	Richepin (Jean)........	15
153	Ristori (Adélaïde).....	17
154	Robert (Hubert).......	31
155	Romagnesi (Marco-Antonio di)............	8
156	Rostand (Edmond)....	75
157	Roucher (Jean-Ant.)...	10
158	Rousseau (Théodore)..	10
159	Saint-Aubin (Aug.)....	45
160	Saint-Pierre (Bern. de)	29
161	Sainte-Beuve (Charles-Augustin)............	26
162	Samson (Isidore)......	25
163	Sand (George).........	72
164	do	22
165	Sandeau (Jules)........	10
166	Sarcey (Francisque)...	8
167	Sardou (Victorien)....	22
168	Scheffer (Ary).........	10
169	Schiller (Johann-Ch.-Friedrich von)......	290
170	Scribe (Eugène).......	25
171	Scudéry (Madeleine de)	76
172	Sedaine (Michel-Jean).	27
173	Sue (M.-Joseph.-Eug)..	20
174	Sully (Maximilien de Béthune), duc de....	25
175	Taglioni (Marie).......	25
176	Taine (Hippolyte).....	12
177	Talma (Fr.-Joseph)....	25
178	Tartini (Guiseppe).....	30
179	Vacquerie (Auguste)...	8
180	Vaucanson (Jacques de)	46
181	Vereschagin (Basile)...	10
182	Vernet (Carle)..........	6
183	Vernet (Joseph).......	28
184	Veuillot (Louis).......	15
185	Wagner (Richard).....	245
186	Zola (Emile)...........	42
187	—	52
188	Académiciens et littérateurs. 70 pièces ...	41
189	Clergé. 42 pièces......	25
190	Clergé des XVIIe et XVIIIe siècles. 39 pièces................	41
191	Divers. 35 pièces......	50
192	Divers. 81 pièces......	51
193	Divers. 117 pièces.....	40
194	Divers. 179 pièces ou dossiers.............	12
195	Famille Bonaparte. 50 pièces environ......	40
196	Hommes de guerre. 46 pièces..............	26
197	Littérateurs et érudits. 44 pièces ou dossiers.	46
198	Médecins et savants. 27 pièces..............	15
199	Souverains et princes. 32 pièces............	20

CHRONIQUE

— *Manuscrits de J.-J. Rousseau.* — L'*Intermédiaire des Chercheurs et curieux* (20 octobre 1902, col. 605), publie l'intéressante communication suivante : « M. Bailly de Lalonde dans son ouvrage *Le Léman ou Voyage pittoresque, historique et littéraire à Genève et dans le canton de Vaud*, publié en 1842, donne, vol. I, p. 429 et suivantes, une liste détaillée des manuscrits, lettres et autographes de J.-J. Rousseau déposés dans les bibliothèques publiques de Genève, Neuchâtel et Paris ou appartenant à des particuliers.

Le manuscrit original de l'*Emile*, écrit en entier de la main de l'auteur, était estimé, en 1842, à 10,000 francs par son propriétaire, M. Coindet, de Genève. »

— On montre à Francfort sur le Mein, à l'hôtel du Cygne, la salle où MM. Jules Favre, Pouyer-Quertier et Goulard, pour la France, le prince de Bismarck et le comte d'Arnim, pour l'Allemagne, ont signé, le 10 mai 1871, le traité survenu à la suite de la guerre. La pièce est restée dans le même état. Le porte-plume qui servit aux diplomates y est encore, mais les garçons de l'hôtel ajoutent, sans malice, qu'ils ont vendu plusieurs centaines de fois, à des Anglais et à des Américains, la plume qui traça les signatures des représentants des deux pays.

— *Autographes Boërs.* — *Le Carnet*, dans son nº de novembre 1902, donne la reproduction des signatures des principaux chefs boërs : Krüger, Cronje, Botha, Dewet, Delarey, etc...

— *Collection Dablin.* — Le catalogue de la collection de M. Paul Dablin est en préparation. Il se composera d'une bonne série de lettres autographes et d'une très curieuse réunion de curiosités révolutionnaires et de documents historiques. Nous en parlerons plus longuement lorsque le catalogue sera terminé.

R. B.

TABLE DES MATIÈRES

* *L'astérisque indique un compte-rendu bibliographique*

VENDOME

IMPRIMERIE F. EMPAYTAZ

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

Fondée en 1862

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

NOËL CHARAVAY

EXPERT EN AUTOGRAPHES

36e ANNÉE. — SÉRIE NOUVELLE

1903



3, Rue de Furstenberg, 3

PARIS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

Fondée en 1862

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

NOËL CHARAVAY

EXPERT EN AUTOGRAPHES

36e ANNÉE. — SÉRIE NOUVELLE

1903



3, Rue de Furstenberg, 3

PARIS

Minot fund

LETTRES D'ENFANCE

DE

NAPOLÉON III

La plus ancienne lettre que l'on connaisse de Napoléon III a été publiée par M. Blanchard Gérold, en Angleterre, c'est un billet de trois lignes avec deux beaux pâtés bien étalés : tellement étalés même que l'on dirait que le jeune calligraphe a pris plaisir à les faire.

Petite maman, Oui-oui a fait pouf dans le dada. Oui-oui n'a pas bobo. il aime beaucoup maman à cœur.

OUI-OUI.

On remarquera la signature *Oui-oui*, c'est ainsi que Napoléon III était nommé dans l'intimité. Sa grand'mère Joséphine ne lui donna jamais d'autre nom : Etait-ce parce que, naturellement docile, il répondait oui, oui, à tout ce qu'on lui disait, ou bien n'était-ce que sa façon enfantine de prononcer son nom de Louis? Je ne sais.

Les lignes ci-dessus, croyons-nous, doivent avoir été écrites en 1813, quand la Reine Hortense était aux eaux d'Aix en Savoie. Napoléon III avait alors 5 ans.

Dans un petit livre de M. Claretie « *Les Bonaparte, la cour, les Tuileries* » on lit, avec un grand nombre de lettres intimes trouvées au 4 septembre, dans le cabinet de l'Empereur, un petit billet que l'auteur attribue à Louis-Napoléon : il était ainsi conçu :

Si cette lettre est authentique, elle n'est pas de Napoléon III qui s'appelait Louis et qui signa toujours de ce nom jusqu'en 1852. Peut-être est-elle de l'un de ses frères, Napoléon, mort en 1831. M. Claretie qui a vu l'original de ce document devrait bien nous donner son avis.

Nous venons maintenant à des lettres inédites ; nous avons eu la chance tout dernièrement de rencontrer une volumineuse correspondance de Napoléon III avec Mme Cornu.

Hortense Lacroix, mariée plus tard au peintre Sébastien Cornu était née en 1812, 4 ans après Napoléon III. Elle était la fille d'un maître d'hôtel et d'une femme de chambre de la reine Hortense. Napoléon III fut son parrain, et dès ses plus jeunes années se considéra comme son « petit papa ». Entre ces deux enfants l'intimité se fit profonde et se continua jusqu'au dernier jour.

Dans les deux premières lettres le futur empereur tutoie Mme Cornu. L'une d'elle, la plus ancienne, est en allemand, elle doit dater de 1818, ou de 1820.

Hortense, Ich danke deinem Vater viel für die mir geschickten Bohnen. Sie waren recht gut : Meine Mutter hat sehr schön gefunden das Bild von Bure. Sie dankt dir für die Nadel-Büchse.

Lebe wohl,
Louis (1).

SUSCRIPTION :

Mlle Hortense Lacroix [*372*] *rue Ste-Croix à Augsbourg.*

Arenenberg, ce 25 août 1820.

Je te remercie bien des vœux que tu formes pour moi, et de ton joli rond, Maman l'a trouvé très-joli. Tu remercieras aussi Eugène (2) du beau dessin, et de sa belle lettre.

(1) Hortense, je remercie beaucoup ton père de m'avoir envoyé des haricots : ils étaient fort bons. Maman a trouvé très beau le portrait de Bure.

Maman a trouvé très bien ta lettre en italien et en a été très contente.

Elle te rapportera quelque chose quand elle reviendra à Augsbourg.

Adieu, Hortense, je t'embrasse.

LOUIS-NAPOLÉON.

Dans les lettres qui suivent, le futur Empereur ne tutoie plus sa filleule quoiqu'il demeure avec elle tout aussi affectueux. La 1re de ces trois lettres est antérieure au mois d'octobre 1827, puisqu'il y est question de Philippe Lebas, qui quitta le Prince à cette époque ; la deuxième, également sans date, doit suivre de près ; la troisième est datée du 5 octobre 1828, le prince a donc 20 ans à ce moment.

Ma chère Hortense,

J'ai reçu dernièrement avec bien du plaisir la charmante gibecière et la jolie lyre que vous m'avez envoyées. Dès le lendemain du jour où la caisse arriva, la carnassière fut étrennée par trois gros perdreaux que je tuai à la chasse, je crois qu'ils furent très contents d'être après leur mort dans un aussi joli cercueil. Ma montre se porte aussi beaucoup mieux depuis qu'elle repose mollement pendant la nuit dans une lyre qui ressemble à un nid d'oiseaux entouré de fleurs.

Mais ce qui m'a surtout fait plaisir, c'est que j'ai vu par là que vous avez souvent pensé à votre parrain qui vous aime beaucoup et qui voudrait bien vous revoir.

LOUIS-NAPOLÉON.

M. Le Bas vous fait bien des amitiés.

Ma chère Hortense,

Je vous vois d'ici vous plaindre de moi et avec raison, voici un joli parrain que j'ai là, dites-vous, depuis trois mois qu'il est parti, il ne m'a pas donné signe de vie. J'ai été très malade, il a gardé un

de n'apprendre la maladie de sa filleule qu'avec la nouvelle de sa guérison et il a été on ne peut pas plus touché de l'aimable lettre qu'il a reçu d'elle pour le jour de sa fête.

Je vais vous dire ce que j'ai fait et ce que je n'ai pas fait depuis mon arrivée ici. D'abord je me suis mis à travailler sérieusement pendant un mois pendant lequel j'ai lu attentivement l'ouvrage de Carnot qui est un chef-d'œuvre.

Je sais qu'il a quelques critiques dont un assez fort, c'est l'Empereur ; mais ce sont pour la plupart ceux qui ne l'ont pas lu.

Nous avons eu ensuite des visites qui m'ont un peu dérangé ; pour ma fête j'ai fait un feu d'artifice qui a très bien réussi malgré le vent. Je devais aller à Thoune, j'étais même déjà sur le point de partir, lorsque je reçus une lettre du colonel qui me disait qu'il était trop tard et que les cours étaient presqu'achevés. J'en ai été très fâché. Je n'avais pas pu m'y rendre plus tôt à cause du voyage que nous avons fait à Ulm pour voir ma cousine.

Maman me charge de vous dire de prier Robaglia d'écrire à M. Pisco pour qu'il lui envoie à Rome le *plutot* possible les 3 barils de vin rouge qu'elle lui avait commandé depuis un an. Elle vous prie aussi de faire réclamer auprès de Mlle Allard le portrait de la princesse Pauline que maman lui avait prêté.

J'ai commencé et appris cette année un nouvel exercice qui est le plus fatigant de tous : c'est de se battre avec des baïonnettes au bout des fusils comme avec des fleurets.

Ayez la complaisance de remercier Eugène de sa gentille lettre, d'embrasser Mme Lacroix de ma part et de faire mes amitiés à M. Seurre et Robaglia.

Adieu, ma chère Hortense, croyez à mon amitié.

LOUIS-NAPOLÉON.

Fribourg, 5 octobre.

Ma chère Hortense,

Il y a bien longtemps que je vous dois une réponse à l'aimable lettre que vous m'avez écrite pour ma fête ; mais j'ai été réellement si occupé cet été que cela doit vous forcer à me pardonner. Ce qui

J'ai été très content de faire la connaissance de Joséphine et de Marie, car elles sont charmantes.

Nous avons fait tous ensemble des parties superbes en bateau sur le petit lac qui est devant le château et même en charette, ce qui amusait mes cousines au suprême degré.

J'ai été très content de voir combien la grande-duchesse vous aime, et je crois que d'avoir mérité son estime et son amitié est le plus grand éloge qu'on puisse faire de ma très honorée filleule.

Nous partons d'ici demain. Nous ne resterons plus que 4 jours à Arenenberg et ensuite nous commencerons le voyage qui fera que j'aurai bientôt le plaisir de vous voir.

Adieu, ma chère Hortense, bien des choses à Mme Lacroix et à Eugène.

Croyez à mon amitié.

LOUIS-NAPOLÉON.

Umkirch, 25 octobre 1828.

SUSCRIPTION :

A Mlle H. Lacroix,

palais Ruspoli al corpo.

* * *

Là s'arrêtent les lettres de l'enfant : il en est cependant une autre, que nous avons cru devoir encore rapporter quoiqu'elle ait été écrite en 1835, parce qu'elle contient un trait peu connu de la vie de Napoléon III.

Ma chère Hortense,

... Vous faites ma biographie et vous serez sévère, dites-vous, eh bien, je n'éprouve aucune crainte, vous avez assez de tact, d'esprit et de cœur pour dire juste ce qu'il faut dire. Voici les faits sur lesquels vous m'interrogez. J'ai été plusieurs années à l'école d'application d'artillerie de Thoune (la 1re année en 1830, comme volon-

tumée des visages que quelque accident venait d'arriver. J'interrogeai le premier *Philiter*; et j'appris qu'une voiture qui contenait une femme et un enfant était emportée par des chevaux sans cocher. Pourquoi? Je ne l'ai pas demandé. Mon cheval était si bon que me lançant au grand galop sur la trace de la voiture, je l'eus rattrapé en moins de quelques secondes. Arrivé près d'elle je galoppai dans la même direction que les chevaux et en en prenant un par la bride, j'arrêtai la voiture. La femme et l'enfant qui pleuraient et criaient m'accablérent de remercîments et voilà.

Je ne tiens pas que votre article soit au mot N., au contraire on me connait mieux sous le nom de L. N... »

A lire ces lettres on se convaincra combien Napoléon III était un homme simple, affable, bon, tendre pour les petits. Déjà trente ans se sont écoulés depuis sa mort et l'histoire, qui juge les actions des hommes, demeurera sévère pour l'homme politique et le souverain, mais elle reconnaitra les qualités de l'homme privé qui fut toujours sentimental et philanthrope.

GERMAIN BAPST.

LES CARTES DE VISITE

IL Y A CENT ANS

Nous avons l'habitude de reproduire dans chaque numéro de l'*Amateur d'autographes* quelques signatures rares ou intéressantes, ayant une valeur documentaire, mais dans ce numéro de commencement d'année, si nos lecteurs nous le permettent, nous ferons exception à cette règle, et donnerons à la place d'un aride document, deux cartes de visite qui nous paraissent curieuses.

A ce moment de l'année, où tout le monde reçoit des cartes et tout le monde en envoie, nos reproductions paraîtront d'actualité; elles permettront de comparer les cartes que l'on employait autrefois avec celles que l'on imprime aujourd'hui.

L'usage de la carte de visite ne parait pas remonter plus haut que le dix-huitième siècle. Quelques auteurs prétendent qu'on l'employait sous Louis XIV, mais il ne nous est parvenu aucun spécimen d'une époque aussi reculée. Si les cartes de visite avaient été répandues autant qu'on veut bien le dire quelques-unes auraient survécu, sauvées par d'heureux hasards; elles nous auraient montré comment on les comprenait sous le grand Roi.

Au dix-huitième siècle les cartes de visite furent charmantes. Chaque pays leur donna un cachet particulier qui en marque l'origine. En Allemagne elles furent allégoriques, en Italie on reproduisit des antiques. Des artistes comme Raphaël Mengs, Casanova, Fischer, Bartsch, dessinaient de très jolis motifs, variés à l'infini, que ne dédaignait pas de graver un Raphaël Morghen. On peut citer parmi les plus jolies cartes celle de l'ambassadeur d'Espagne, marquis de Llano, dessinée par Raphaël Mengs et gravée par Carmona. En France on employa surtout les guirlandes de roses, les amours, les

colombes, mais des artistes comme Moreau, Cochin, Choffard, Saint-Aubin, variaient à l'infini, avec une grâce toujours nouvelle, ces sujets un peu rebattus.

Le premier de nos clichés reproduit la carte de Joséphine Mézeray, cette actrice douée de tous les dons que la nature peut accorder à une artiste. Elle fit graver cette carte au temps de sa splendeur, où, adulée et recherchée, la destinée lui souriait. Cette petite gravure est de la fin du règne de Louis XVI, car la Révolution lui aurait donné sa marque. Elle est digne d'un des maitres dont nous venons de citer les noms.

La seconde est la carte de Jacques-Louis David, le grand peintre. Les attributs sont quelconques ; c'est une carte passe-partout, qu'on achetait chez Susse, le papetier à la mode, fournisseur de l'Impératrice Joséphine, et sur laquelle on inscrivait son nom. David a écrit le sien, au centre, et l'ancien conventionnel n'a pas manqué de rappeler ses titres : membre de l'Institut, commandant de la Légion d'honneur. Elle doit être antérieure à 1808, car à cette éépoque il aurait ajouté : Chevalier de l'Empire.

Les cartes du premier Empire n'ont pas l'empreinte du régime. Il n'en est pas de même de celles de la Restauration. A cette époque on employa beaucoup les cartes avec des sujets gaufrés, où l'on voyait les portraits des derniers rois de la maison de Bourbon, depuis celui d'Henri IV, le grand ancêtre, jusqu'à celui du comte de Chambord, en passant par Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et son malheureux fils. Le duc de Raguse en eût une dans ce goût ; Henri IV y faisait vis-à-vis à Louis XVIII. Malgré quelques jolis spécimens datant de la Restauration, l'âge d'or de la carte de visite est, comme pour toutes les petites estampes, le ravissant dix-huitième siècle.

R. B.


Mlle J. Mezeray


Mr. David
Membre de l'institut de
france commandant
de la légion d'honneur

BIBLIOGRAPHIE

Paul et Victor Glachant : *Essai critique sur le Théâtre de Victor Hugo. — Les drames en vers de l'époque et de la formule romantiques* (1827-1839). (Paris, Hachette et Cie, in-18).

Le but de MM. Glachant est d'analyser les divers « états » des manuscrits par lesquels l'œuvre d'Hugo a passé avant d'arriver à la forme définitive : c'est une recherche de grammaire littéraire.

Ces études sont en dehors de notre cadre, mais comme elles ont pour base l'examen des manuscrits autographes de Victor Hugo, et qu'avant de les disséquer littérairement MM. Glachant en décrivent l'aspect, observent l'écriture, le papier, etc., toutes choses fort intéressantes pour les amateurs d'autographes, nous avons cru devoir signaler le très intéressant travail de MM. Glachant. Nous nous bornerons à l'analyser en ce qui concerne l'aspect des manuscrits.

Les manuscrits de Victor Hugo sont conservés en grande partie à la Bibliothèque nationale selon la volonté du poète (1), quelques-uns sont en la possession de M. Paul Meurice. Par exception *Hernani* est confié à la garde de l'archiviste du Théâtre-Français (2)

MM. Glachant divisent les manuscrits en *trois manières* (3), qui correspondent à trois époques.

Première manière. — *Manuscrits de combat*, écrits sur des feuilles de rencontre, au papier simple et modeste. Nulle ostentation, ni recherche (4). Le manuscrit sert, en général, à l'imprimeur. L'écriture est petite, souvent minuscule, très lâche dans les œuvres en prose, un peu plus resserrée et redressée dans les poésies.

(1) La liste des manuscrits légués à la Bibliothèque nationale est imprimée dans un précédent ouvrage de MM. Glachant. *Papiers d'autrefois*. V. le compte rendu que M. Maurice Tourneux en a fait dans l'*Amateur d'Autographes*, 1899, p. 164-166.

(2) D'après MM. Glachant le manuscrit des *Feuilles d'automne* serait conservé à Chantilly. C'est une erreur. Le manuscrit des *Feuilles d'automne* de la Bibliothèque de Chantilly est écrit par F. Bourdin ; il orné de douze aquarelles du même auteur. Il fut acheté, en 1895, par le duc d'Aumale.

(3) V. dans le nº de février 1902, p. 26-31, les *Transformations de l'écriture de Victor Hugo*.

(4) Dans le papier s'entend, car l'écriture de jeunesse est, au contraire, très prétentieuse.

Cette différence tient à une disposition matérielle que Victor Hugo adopte de très bonne heure ; il se ménageait une marge égale à la moitié du feuillet pour les retouches et les additions. L'écriture est fine, elle est naturelle à Victor Hugo lorsqu'il écrit vite ; elle reparait quelquefois dans les phases postérieures de sa production intellectuelle. Le texte est très lisible, sauf dans les notes qui sont jetées hâtivement. Peu de croquis sur les marges.

A cette première manière se rattachent, parmi les manuscrits d'œuvres dramatiques, ceux de *Cromwell*, *Hernani*, *Marion de Lorme*, le *Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo*, les *Jumeaux*.

Deuxième manière. — L'aspect des manuscrits se complique ; leur format grandit, quelque fois jusqu'à l'in-folio. Le poète commence à songer à la postérité. Plus de feuilles prises au hasard, sinon quand l'œuvre est écrite de verve, à bâtons rompus (*Les Châtiments*). Les illustrations se multiplient, commentent le texte (*Les Travailleurs de la mer*). Le papier bleu pâle est souvent, mais non uniquement, employé. L'écriture grossit sensiblement, lâche pour la prose, redressée dans les vers. C'est une période de transition.

A cette époque appartiennent les manuscrits de *Ruy-Blas* et des *Burgraves*.

Troisième manière. Le poète se prend, de plus en plus, à respecter son brouillon ; il le considère comme un document. Désormais, on ne le confie plus aux typographes. Des personnes dévouées en font des copies pour l'imprimeur ; l'original reste au *musée*. Le papier est plus ou moins bleu, quelquefois blanc. Toute une série d'œuvres, (*Torquemada*, le livre dramatique des *Quatre-Vents*, etc.), est transcrite sur un merveilleux hollande, grand in-folio, doré sur tranche, don d'un fervent admirateur. La plume d'oie ou le calame de roseau est presque uniquement employé. Les lignes s'espacent ; certaines pages ne contiennent pas plus de vingt à vingt-cinq vers. Les ratures deviennent plus épaisses et plus fermes, traversent de temps à autre la pâte du papier. L'écri-

Voici la description des manuscrits ; nous l'avons réduite au minimum.

Cromwell (1827), se présente sous la forme d'un volume grand in-4 de 224 feuillets, plus les feuillets 37bis et 197bis, quelques feuillets sont restés blanc.

La préface couvre, d'une écriture menue et très serrée, mais fort lisible, — c'est une mise au net — (34 à 54 lignes par page, 45 en moyenne), 35 feuillets pleins et quatre lignes du folio 35 (verso). C'est la main de la première manière du poète, la main économe des débuts, celle des *Orientales* et de *Notre-Dame de Paris*. Le papier est blanc (papier à chandelle), à peine jauni, solide. La marge est égale au texte. L'encre s'étale en gros caractères. Dimensions exactes du volume : 0,340 à 0,345 de hauteur sur 0,220 à 0,222 de largeur. Les feuillets sont montés sur onglet.

Marion de Lorme (1829-1831). Le manuscrit forme un cahier de 88 feuillets, dont six sont en blanc. L'écriture, assez fine, est de la première manière du poète.

Les folios 2 à 5 donnent le texte de la préface de 1831, sur papier hollande de format plus petit.

L'écriture de la préface de 1873, lors de la reprise au Théâtre-Français avec Mme Favart et M. Mounet-Sully, est toute différente ; beaucoup plus grosse, quoique cursive, la plume s'écrase, on sent l'autorité du Maître.

Hernani (1) (1829-1830). Le manuscrit d'*Hernani* se présente sous la forme d'un brouillon très net, écrit sur des feuilles d'un papier hollande, assez fort, mesurant 0,35 de haut sur 0,24 de large, identique à celui des manuscrits de *Marion de Lorme*, de *Notre-Dame de Paris* et de plusieurs autres de la même époque. La marge est partout égale au texte selon l'usage constant du poète. L'écriture, fine, menue, mais très lisible à l'ordinaire, appartient à la première manière du poète.

Le Roi s'amuse (1832), forme un cahier de 88 feuillets, trois sont en blanc. L'écriture est menue et nette, très lisible. C'est toujours la main des débuts.

Ruy-Blas (1838). Nous en avons donné la description dans un précédent no, (1902, p. 198), d'après la *Revue d'Histoire littéraire*.

Les Jumeaux (1839), drame inachevé, dont l'écriture appartient à la première manière, par son aspect extérieur et par les caractères de l'écriture. On y distingue trois mains légèrement différentes : 1° écriture lâche, fine, un peu appuyée cependant; 2° écriture lâche et microscopique; 3° écriture redressée et un peu haute, comme dans le manuscrit de *Ruy-Blas*. On peut suivre par ces variations le travail du poète et préciser à quel endroit il s'est arrêté. Cette observation est particulière à cette œuvre. Le papier est blanc, très ordinaire, de format in-8, porte, dans la pâte, la marque Bath. Les deux derniers actes paraissent avoir été recopiés fort rapidement. Dans les marges et sur les feuilles de garde aucune de ces indications hiéroglyphiques qui marquent, sur les autres manuscrits, des réserves de vers ou des inspirations de premier jet.

MM. Glachant font suivre les descriptions des manuscrits de remarques judicieuses, et de très curieuses observations littéraires qui font grand honneur à la perspicacité de ces deux chercheurs. Toute cette partie n'est pas de notre compétence et nous arrêterons là notre analyse. Avant de terminer nous croyons devoir relever une contradiction de MM. Glachant et une attaque injuste.

* * *

Dans leur introduction, MM. Glachant raillent sans pitié les graphologues ; ils ne sont pas plus tendres envers les amateurs d'autographes.

Nous n'avons pas à prendre la défense des premiers ; constatons seulement que la graphologie se défend elle-même et que, sans le vouloir, MM. Glachant deviennent ses adeptes quand ils apprécient, de la façon suivante, les manuscrits qu'ils rangent dans la troisième manière d'écrire de Hugo (*Légende des Siècles*, *Quatre-Vents*, *Torquemada*) : « Tout y respire la sérénité, la confiance en soi et en l'avenir. C'est le

psychologiques. Un éminent graphologue, M. L. Deschamps, a dit ici-même, (*Amateur d'autographes*, 1902, p. 100-101).

« Je ne parle pas, bien entendu, des graphologues de salon qui se croient très forts parce qu'ils ont un tableau ou dictionnaire des signes ; ces graphologues sont les plus nombreux et généralement dangereux ; je parle des observateurs réfléchis, doués de connaissances psychologiques suffisantes, et je dis que ceux-là, en face d'un autographe, éprouvent une double jouissance, celle de la possession du document, et celle de la clef que ce document leur donne de la nature intime du scripteur, de son action personnelle dans le milieu où il a vécu, dans l'art qu'il a exercé, et du *retentissement sur lui-même des événements auxquels il a été mêlé.* »

Quand MM. Glachant disent que la dernière manière d'écrire de V. Hugo fournit des manuscrits d'apothéose, tracés par un demi-dieu conscient de son génie, ils constatent que la haute idée que le poète avait de lui-même se faisait sentir sur son écriture. Voilà les graphologues, ridiculisés à la page 3, réhabilités à la page 29.

*
* *

« Pour qui prétend à descendre dans l'intimité des écrivains glorieux, la lecture de la page écrite est toujours préférable à celle de l'imprimé. Il n'est point d'éditions de luxe, illustrées ou non, point de chine ou de whatman, point de caractères spéciaux, elzéviriens ou gothiques, qui vaillent pour le lettré, s'il n'est délibérément bibliomane, le brouillon tracé par l'auteur lui-même ; à tel point que certains éditeurs d'œuvres contemporaines ont conçu et réalisé par exception, l'idée ingénieuse de publier des ouvrages qui, par un procédé autographique, reproduisent le manuscrit même de l'écrivain. » (*Introduction, p. 1 et 2*).

Les autographophiles, en lisant ces lignes, se sentent, tout d'abord, agréablement flattés dans leur être intime, mais

parlent MM. Glachant ne sont autre chose que des fac-similés et l'on sait avec quel dédain un amateur d'autographes prononce ce mot : fac-similé. Mais c'est une occasion de lancer un trait contre les amateurs d'autographes parce que, pour MM. Glachant, le collectionneur d'autographes, qui n'est que collectionneur, leur paraît haïssable ou négligeable. « Le plus ordinairement, il recherche et classe les signatures, quelques fragments insignifiants, les invitations à dîner, un mot de recommandation. Tout lui est bon, pourvu que cela soit paraphé par un grand homme. Il paiera fort cher, dans une vente, les pattes de mouche de Napoléon ou la griffe énorme, presque enfantine, de Louis XIV. »

MM. Glachant n'ont pas étudié l'écriture de Louis XIV ni celle de Napoléon Ier avec le soin qu'ils ont apporté à l'examen des manuscrits de Victor Hugo. S'ils avaient vu des lettres écrites réellement par Louis XIV, ils auraient constaté que ce souverain avait une écriture majestueuse révélant une grande volonté et une énergie peu commune. MM. Glachant ont basé leur opinion, très probablement, sur des signatures ou sur des lettres officielles quelconques qui ne sont pas de la main du roi.

L'écriture de Napoléon est bien loin de ressembler à des pattes de mouche. Certains paraphes dénotent une force extraordinaire ; c'est la griffe du lion (1).

Les collections d'autographes les plus modestes ont leur raison d'être. Un autographe insignifiant, mais de bon aloi, est une base de comparaison souvent précieuse pour la détermination de l'authenticité d'un document important. Une réunion de pièces insignifiantes par leur contenu peut donner d'utiles indications sur les habitudes graphiques de leur scripteur, sur son écriture à différentes époques, sur le papier qu'il employait, etc.

Le collectionneur n'est donc pas haïssable ; le dire c'est

(1). V. Michon (J.-H.), *Histoire de Napoléon Ier d'après son écriture* ; Paris, Dentu et Marpon, 1879).

répandre une hérésie et désobliger nombre de braves gens. Il faut au contraire les encourager, car c'est par eux qu'ont été sauvés nombre de documents précieux ; il n'est pas de collection, si modeste soit-elle, qui ne renferme une pièce curieuse, laquelle aurait été perdue si le collectionneur n'avait pas existé pour la recueillir.

En dehors de son utilité, le collectionneur a un autre mérite. En recueillant les lettres et manuscrits des hommes illustres, il témoigne d'une sorte de culte pour leur mémoire et, dans ce temps d'indifférence et d'oubli, c'est un sentiment noble et rare, ne prêtant pas à la raillerie.

MM. Glachant sont injustes envers les autographes. Ils leur doivent cependant de la reconnaissance, car c'est grâce à eux, uniquement à eux, qu'ils ont composé deux livres d'un vif intérêt, dont nous recommandons la lecture aux amateurs d'autographes, qui sont aussi des lettrés.

R. Bonnet.

VENTE DU 22 JANVIER 1903

Le catalogue d'une petite vente, dite *omnibus*, qui aura lieu le 22 janvier prochain, est en distribution. Quelques très bonnes pièces figurent dans cette vente : Une lettre historique de Catherine de Médicis, un ukase de Pierre *le Grand*, une lettre de Madame de Sévigné, de la princesse de Lamballe, etc... De nombreux et excellents lots de *Divers* se trouvent

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 13 DÉCEMBRE 1902

Un public nombreux d'amateurs et de libraires se pressait à la salle 8 pour assister à la dispersion d'une série incomparable de belles pièces. Nous avons remarqué : MM. Allard du Cholet, Champagne, bibliothécaire de la ville de Dreux, J. Chappée, le prince de Faucigny-Lucinge, Fromageot, H. Gallice, Leloir, de la Comédie française, Jarry, l'abbé Levesque, bibliothécaire du séminaire de Saint-Sulpice, baron de Ritcher. Les libraires Champion, Cornuau, Picard, représentaient des amateurs absents.

Les enchères ont été très disputées ; de l'aveu de tous, les autographes ne se sont jamais si bien vendus. La lettre de sainte Chantal a atteint 1225 francs ; celle de saint François de Sales, 725. C'est là, croyons-nous, les prix les plus élevés atteints par les autographes de ces pieux personnages.

Le total des enchères s'est élevé à 10.112 francs.

Nos		Prix
1	Acciajoli (Donato).....	12
2	Alphonse XII, roi d'Espagne..............	5
3	Banville (Théodore de)	6
4	Barbey d'Aurévilly (Jules).............	12
5	Beauharnais (E. de)...	26
6	Beaumarchais (Marie-Thérèse-Emilie WILLERMAWLAZ).........	10
7	Berlioz (Hector).......	235
8	d°	24
9	Bernier (Etienne)... ..	17
10	Berry (Marie-Caroline de Bourbon, duchesse de).................	18
11	Bert (Paul)...........	5
12	Berthier (Alex.).......	230
13	d°	280
14	Bisson (Hippolyte)....	15
15	Bonaparte (Joseph)....	12
16	Bonaparte (Lucien)....	19
17	Bonaparte (Jérôme)...	82
18	d° ...	59
19	d° ...	12
20	d° ...	25
21	Bonaparte (Elisa).....	31
22	d°	6
23	Bonaparte (Caroline)..	50
24	Bonaparte (Alex. de Bleschamps)........	12
25	Bonaparte (le cardinal Lucien)............	25
26	Bossuet (J.-Bénigne)...	125

Nos		Prix
27	do ...	72
28	Bourget (Paul)........	25
29	Brême (Arb.-Gattinara, marquis de).........	20
30	Bugeaud (Th.-Robert).	5
31	Cadoudal (Georges) ...	150
32	Calchi (Tristano)......	12
33	Candras (J.-Lazare Savettier, baron de)...	18
34	Casimir-Périer (Jean)..	5
35	Catherine de Ricci (Sainte).............	150
36	Catherine II, dite la Grande	30
37	Chantal (J.-Françoise Frémiot, sainte).....	1225
38	Charlet (Etienne)......	15
39	Charlotte, impératrice du Mexique.........	25
40	Chasseloup-Laubat (F., marquis de).........	17
41	Chateaubriand (F.-R., vicomte de).........	28
42	Cléry (J.-Baptiste).....	12
43	Clésinger (Jean).......	6
44	Colbert (A., comte de).	6
45	Condé (Henri II de Bourbon, prince de).	10
46	Corbineau (Constant)..	18
47	Cousin (Victor)........	25
48	Dantan jeune (J.-P.)...	6
49	Daudet (Alphonse)....	102
50	Davout (Louis-Nicolas)	8
51	Delacroix (J.-F.).......	25
52	Delmas (A.-Guil.)......	20
53	Desjardins (Jacques Jardin, dit)	5
54	Desvaux (J.-J., baron).	21
55	Doria (Andrea)........	25
56	Dorval (Marie)	33
57	Drouineau (Gustave) ..	17
58	Dugommier (J.-François Coquille).......	10
59	Dumas (Alexandre)....	15
60	do	53
61	Duprat (J.-E.-B.)......	5
62	Duroc (Michel)	10

Nos		Prix
65	Eléonore de Gonzague, impératrice d'Allemagne	20
66	Enghien (L.-A.-H. de Bourbon, duc d')....	145
67	Espagne (Jean-Louis-Brigitte, comte).....	5
68	Espinay Saint-Luc (Timoléon d')..........	25
69	Eugénie de Montijo, impératrice des Français	55
70	Fénelon (François de Salignac de la Mothe)	130
71	Feraud (Jean).........	10
72	Ferry (Jules)..........	5
73	do	35
74	Foy (Maximilien, comte)	21
75	François de Sales (saint)	725
76	Frédéric II (dit le Grand)..............	40
77	Gautier (Théophile) ...	30
78	do ...	35
79	Gensonné (Armand)...	6
80	Gérard de Nerval (Gérard Labrunie, dit)..	10
81	Gobert (J.-Nicolas)....	12
82	Gœthe (Johann-Wolgang von)...........	35
83	Goncourt (Jules de) ...	9
84	Gouvion Saint-Cyr (Laurent, comte de).	15
85	Henri II, roi de France	20
86	Henri III, roi de France	13
87	Hercule (Joseph Domingue, dit).........	38
88	Hérédia (José-Maria de)	18
89	Hoche (Lazare)........	23
90	Huard (Léopold, baron)	20
91	Hugo (Victor)	12
92	Kleber (Jean-Baptiste).	31
93	Kosciuszko (Thaddée).	30
94	Lacaille (L.-Nicolas) ..	42
95	Lamartine (Alp. de)...	34
96	do ..	105
97	Lamartine (Alph. de)..	72
98	Lanusse (François)....	16
99	La Rochejaquelein	

Nos		Prix
102	Léon X (Giovani de Medici)	510
103	Le Peletier Saint-Fargeau (Louis-Michel)	5
104	Loiseau (Jean-François)	105
105	Louis XVI	100
106	Louis XVI	60
107	Loyson (Hyacinthe)	34
108	Macdonald (Etienne)	15
109	Maintenon (Françoise d'Aubigné marquise de)	80
110	Marie-Louise	45
111	Masséna (André)	52
112	Mazas (Jacques-François-Marc)	8
113	Maupassant (Guy de)	21
114	Maximillien Ier	190
115	Mechel (Christian von)	6
116	Méhul (Etienne-Henri)	10
117	Mendès (Catulle)	5
118	Miolan-Carvalho (Caroline)	8
119	Montanelli (Giuseppe)	6
120	Montyon (Jean-Baptiste-Robert Auget, baron de)	50
121	Moreau (Victor)	50
122	Murat (Joachim)	115
123	Napoléon II	36
124	Napoléon III	40
125	Napoléon III	51
126	Naundorf (Charles-Guillaume)	20
127	Nemours (Jacques de Savoie, duc de)	51
128	Orange (Guillaume de Nassau, prince d')	65
129	Pétion (Jérôme)	120
130	Philippe II	22
131	Pie IV (Jean-Ange de Médicis)	131
132	Pie V (Michele Ghisleri, saint)	105
133	Plauzonne (Louis-Auguste Marchand, baron de)	5

Nos		Prix
139	Scheffer (Ary)	15
140	Segond-Weber (Eugénie-Caroline)	7
141	Sergent-Marceau (Antoine-François)	11
142	Sombreuil (Charles-François Virot, marquis de)	8
143	Sombreuil (Marie de)	12
144	Suchet (Louis-Gabriel)	80
145	Theroigne (Anne-Josèphe)	30
146	Tourville (Anne-Hilarion de Costentin, comte de)	12
147	Tronson du Coudray (Guil.-Alex.)	60
148	Valhubert (Jean-Marie-Melon Roger)	15
149	Varé (Louis-Prix)	8
150	Villeneuve (Pierre-Jean-Baptiste-Silvestre de)	57
151	Vincent de Paul (saint)	395
152.	Yolande de France duchesse de Savoie	20
153	Paris	61
154	Philippe-Auguste, roi de France	201
155	Canada	75
156	Marie-Antoinette	57
157	Marie-Antoinette	39
158	Liste civile de la reine Marie-Antoinette	37
159	Napoléon Ier	110
160	Impératrice Joséphine (garde-robe de l')	50
161	Second Empire	10
162	Guerre de Crimée	10
163	Guerre de 1870	370
164	Troisième République	50
165	Aisne (départ. de l')	20
166	Aérostation	22
167	Art Dramatique	22
168	Belgique	130

CHRONIQUE

— *Diderot et Naigeon.* — Depuis sa première publication en 1830 jusqu'à ce jour, le *Paradoxe sur le comédien* avait toujours passé pour une œuvre parfaitement authentique de Diderot et tous les critiques qui l'avaient analysé le considéraient comme l'un de ses écrits posthumes les mieux venus. Il y a quelques années, M. Ernest Dupuy, inspecteur général de l'enseignement secondaire, trouva dans une boîte des quais un manuscrit du *Paradoxe* transcrit de la main de Naigeon, mais présentant des variantes, des ratures et des adjonctions marginales qui semblent celles d'un auteur et non d'un copiste. Après avoir conféré ce manuscrit (aujourd'hui incomplet des derniers feuillets), dont d'anciens catalogues de ventes avaient conservé la trace, avec le texte de l'édition Assézat et celui de la copie conservée parmi les manuscrits de Saint-Pétersbourg, M. Dupuy a donné des trois versions une édition critique en tête de laquelle il se prononce sans hésiter en faveur de Naigeon qui, selon lui, serait le véritable auteur du *Paradoxe*.

M. Maurice Tourneux a combattu les arguments de M. Dupuy dans le numéro de la *Revue d'histoire littéraire de la France* de juillet-septembre 1902, où M. Dupuy, à qui le travail de M. Tourneux avait été communiqué par son auteur, a de nouveau soutenu la thèse contraire.

Les principales observations de M. Tourneux portent sur les points suivants :

A défaut de la minute autographe qu'avait conservée Mme de Vandeul, fille de Diderot, mais qui aurait disparu depuis, ainsi que tous les autres papiers de même provenance, par la négligence volontaire de ses héritiers, la présence du *Paradoxe* dans la collection des œuvres inédites de Diderot formée par Mme de Vandeul pour être offerte à Catherine II, est déjà une présomption en faveur de son authenticité. Ensuite à la liste des emprunts que Naigeon aurait faits à tout le monde et surtout à Diderot lui-même, M. Tourneux oppose une autre liste sommaire des répétitions d'idées parfois textuelles, qu'on peut recueillir dans d'autres écrits incontestés du philosophe. Quant aux ratures et aux surcharges qui ont éveillé les suspicions de M. Dupuy, M. Tourneux les explique par les procédés habituels de travail de Diderot qui, de son propre aveu « paresseux de copier », reportait sur les marges de la rédaction primitive les additions que lui suggéraient ses propres réflexions et celles de ses amis. Il est à noter d'ailleurs que, dans le manuscrit de Naigeon, celui-ci a eu soin de laisser partout le texte biffé très lisible sous les barres d'encre dont il le couvrait et que cette révision, ainsi que le trahissent la couleur de l'encre et l'alourdissement de l'écriture, est postérieure de plusieurs années à la transcription primi-

A ces objections techniques M. Tourneux n'a pas manqué de joindre d'autres preuves morales et littéraires. Quel intérêt Naigeon aurait-il eu a falsifier un texte dont il n'a tiré parti ni dans l'édition de Diderot qu'il a publiée en 1798, ni plus tard ? Pourquoi se serait-il livré à ce singulier passe-temps, lui qui a si sévèrement reproché à Grimm d'avoir modifié à l'usage des souscripteurs de sa *Correspondance littéraire* quelques passages du *Salon de 1765* de Diderot et pourquoi aurait-il attaché tant d'importance à ce dialogue, lui qui estimait avant tout dans l'œuvre de son maître ce qui avait trait à la philosophie et aux beaux-arts, puisque, s'il a reproduit, après d'autres éditeurs, *les Bijoux indiscrets*, *la Religieuse* et *Jacques le Fataliste*, il a négligé *le Neveu de Rameau*, encore inédit à cette date, dont il possédait une copie ? Enfin comment Naigeon, dont le style personnel est essentiellement lourd et pédantesque aurait-il pu depuis soixante-dix ans faire illusion à tous les lecteurs du *Paradoxe* ?

Tel est le problème dont l'origine intéresse directement, comme on voit, la science des autographes et démontre l'importance de plus en plus grande que prend leur étude dans les questions d'histoire littéraire.

— *Les manuscrits de M. Eug. Muntz.* — La Bibliothèque nationale vient d'hériter des manuscrits et de la correspondance littéraire de M. Eugène Müntz, membre de l'Institut, ancien conservateur des collections de l'Ecole des beaux-arts, récemment décédé.

A part la correspondance, les papiers manuscrits laissés par M. Müntz remplissent environ soixante-dix cartons, contenant des notes de toutes sortes.

Plusieurs parties sont presque entièrement rédigées, notamment des travaux sur : *Léonard de Vinci*, *Rubens et Rembrandt*, *Dürer et Holbein*, la *Renaissance en France*, la *Peinture sur verre*, la *Mosaïque*, l'*Histoire artistique d'Avignon sous les papes*, l'*Art industriel*, l'*Art populaire*, etc.

Quelques cartons contiennent les matériaux d'un grand ouvrage, une sorte de *Corpus des mosaïques*, dont le projet, proposé par le savant archéologue à l'assemblée internationale des Académies, en 1900, avait été adopté par cette association, et devait être mis à exécution par tous les savants de l'Europe.

Les papiers de M. Müntz sont actuellement confiés à M. Léon Dorez, qui est occupé à en faire le classement définitif, pour les envoyer à la reliure d'où ils reviendront dans six mois environ, pour être mis à la disposition du public.

— La première vente de Refuge a eu lieu les 23 et 24 décembre derniers. De très beaux prix ont été atteints. Nous les donnerons dans notre prochain numéro.

MADAME BINET DE MARCHAIS

Mme Binet de Marchais (1), née de Laborde, reçue à la cour de Louis XV, femme d'esprit, bonne musicienne et l'une des meilleures actrices du théâtre particulier de la marquise de Pompadour (1747-1753), devint comtesse d'Angiviller en 1781. Pendant une quarantaine d'années sa maison fut un rendez-vous de savants, d'artistes, de littérateurs, auxquels se joignaient des financiers et des courtisans. Par son esprit, ses grâces et sa charité, dit la *Biographie universelle*, Mme de Marchais a été dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ce que devint Mme Récamier dans la première moitié du XIXe.

Les biographies sont d'ailleurs si sobres de renseignements à son égard qu'il n'est pas superflu d'apporter notre contingent de notes pour la faire mieux connaître.

La nouvelle Biographie générale de Didot-Hoëfer, par exemple, donne simplement les initiales de ses prénoms, E. J., et indique qu'elle est née en 1735; disons tout de suite qu'Elisabeth-Josèphe de Laborde (on écrivit ensuite de La Borde), mariée en premières noces dès 1747, comme nous le verrons tout à l'heure, était née réellement en 1725. Elle était parisienne, fille d'un second mariage de sa mère, Elisabeth-Françoise Le Vasseur, avec le fermier général Jean-François de Laborde (2), et sœur aînée de Jean-Benjamin de

(1) Le fief, situé en Picardie, d'où le surnom était tiré, s'appelait en réalité *les* Marchais ; aussi trouve-t-on dans quelques actes notariés Binet *des* Marchais, mais la famille avait remplacé *des* par *de*.

(2) D'une honorable famille originaire de Bayonne, qui s'était enrichie dans le commerce avec l'Espagne et les Indes, J F. de Laborde se qualifiait, en 1747, écuyer et habitait Paris, rue Vivienne ; plus tard, il est dit seigneur d'Ibos et de Ménillon. baron de La Brosse, ancien fermier général, demeurant rue du Sentier

Laborde (1), écuyer, receveur général des finances en la généralité de Poitiers, inspecteur de la capitainerie des chasses de la Varenne du Louvre, premier valet de chambre de Louis XV, fermier général, musicien, polygraphe, dont on connaît surtout un *Choix de chansons mises en musique*, publié en 4 volumes ornés de jolis dessins de Moreau, qui font encore rechercher ce recueil.

Elisabeth-Josèphe de Laborde avait 22 ans lorsqu'elle épousa Gérard Binet, baron de Marchais, ancien major au régiment royal corse, chevalier de Saint-Louis, âgé de 33 ans, qui avait quitté l'armée pour devenir l'un des premiers valets de chambre du roi. Nous n'avons pas la date précise de leur mariage, célébré à Paris, mais nous possédons une expédition authentique du contrat qui l'a précédé évidemment de très peu de temps.

A ce contrat, dressé les 15 et 24 avril 1747, par Chomel, notaire à Paris, ont signé, outre les membres des deux familles, Louis XV, la reine, le dauphin et la dauphine, les princesses Henriette et Marie-Adelaïde, le cardinal de Tencin, le comte de Maurepas, le duc de Gesvres, le contrôleur général Machault d'Arnouville, Le Normand de Tournehem, directeur général des bâtiments, M[me] de Pompadour et son frère Abel Poisson de Vandières.

Le père du futur, veuf de Marie-Madeleine Marcou, habitait Versailles ; il est nommé et qualifié Georges-René Binet, baron de Marchais et de N.-D. de Liesse, seigneur de Sainte-Preuve de Boisgiroult, Creton et autres lieux, chevalier de

(1) Benjamin de Laborde, né en 1734, mort en 1794, avait épousé, vers 1774, Adelaïde-Suzanne de Wismes, dont le frère a été directeur de l'Opéra.

M[me] de Marchais avait un autre frère, Louis-Joseph de Laborde d'Ibos, mestre de camp de dragons, et de deux sœurs germaines :

1° Françoise-Monique de Laborde, mariée en février 1747 à François Fontaine, fermier général, né à Pontarlier le 19 décembre 1712, seigneur, puis marquis de

Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, gouverneur de la tour de Cordouan et de l'ancienne volière de Saint-Germain-en-Laye, lieutenant de roi à Châtillon-les-Dombes, premier valet de chambre du dauphin, contrôleur de la maison de la dauphine. Il donne, par ce contrat, à son fils Gérard Binet de Marchais, aussi chevalier de Saint-Louis, ancien major d'infanterie et l'un des premiers valets de chambre du roi, — tant pour sa dot et pour se libérer de ce qu'il peut lui devoir comme héritier de sa mère, que par avancement d'hoirie : les terres et seigneuries des Marchais et de N.-D. de Liesse, Sainte-Preuve et dépendances, en Picardie, acquises, le 12 avril 1738, de Mlle de La Roche-sur-Yon. Il lui fait don aussi de 100,000 livres payées à M. Bachelier pour la survivance de sa charge de premier valet de chambre de Sa Majesté, dont Binet fils ne devait jouir qu'à la mort de Bachelier.

De leur côté, les père et mère de la future la dotent de 7,000 livres de rente et s'obligent à conserver, lors de leur décès, l'égalité de partage entre leurs enfants. Les biens et revenus des nouveaux époux devaient entrer en communauté, de part et d'autre, jusqu'à concurrence de 40,000 livres seulement, le surplus restant en propre à chacun ; enfin, le mari assurait à la femme un douaire de 3,000 livres de rente.

Quatre ans plus tard, par brevet du 16 novembre 1751, le roi gratifiait Georges-René Binet, père, d'un terrain de trois arpents et trois quartiers, situé à Versailles, avenue de Paris, au lieu dit la Butte Montbauron, où le donataire fit édifier un logis à l'italienne, entouré d'un jardin. Le valet de chambre du dauphin habita cette maison jusqu'à sa mort, et en 1772 son fils la céda à Mme Du Barry ; bientôt, la construction primitive fut remplacée par les soins de l'architecte Le Doux,

mier mariage avec le fermier général Ferrand, frère utérin de Mme Poisson, mère de Mme de Pompadour c'était :

mais à peine les travaux étaient-ils achevés que la mort du roi survint, qui changea la situation de Mme Du Barry, et l'immeuble fut vendu à Monsieur (plus tard Louis XVIII), le 24 octobre 1775, moyennant 224,000 livres (1).

Mais revenons à Mme Binet de Marchais, liée avec Mme de Pompadour, née Poisson, qui se trouvait être quelque peu sa parente, puisque Mme de Laborde, la mère, avait épousé en premières noces le fermier général Ferrand, frère utérin de Mme Poisson. On prétend même que la favorite avait certaines obligations à Binet père, pour l'avoir aidée à parvenir auprès du roi. En tous cas, Mme de Marchais, aussitôt après son mariage, fit partie de la société intime de la marquise ; elle se montra une des actrices les plus habiles de son théâtre installé dès la fin de 1747 aux Tuileries, dans le cabinet des médailles, puis à Versailles dans les petits appartements, et enfin à Bellevue (1751-1753). On la vit aborder avec succès la comédie, l'opéra et le ballet ; elle a joué aussi, avec son mari, chez le comte de Clermont au château de Berny. Jules Cousin a parlé de cette troupe d'artistes grands seigneurs, d'après Marmontel, Suard et Mme Campan.

Le duc de La Vallière, directeur des spectacles des petits cabinets, avait pour sous-directeur l'académicien Moncrif ; le chef d'orchestre était Rebel, et l'un des bons musiciens tenant le clavecin d'accompagnement — Laurent-René Ferrand (2), qu'on intéressa dans la ferme des postes — se trouvait être frère de mère de Mme de Marchais.

On ne peut rien ajouter — dit Luynes en bon courtisan — à la perfection du jeu, du goût et de la voix de Mme de Pompadour ; quant à Mme de Marchais, pleine d'entrain, elle avait « une petite voix, mais jolie ; Mme Trusson en possédait une plus forte et plus agréable. »

Mme de Marchais faisait merveille dans le rôle de Colette

(1) Contrat devant Deschênes, notaire à Paris.

des *Amours de Ragonde* (de Destouches), dans la pastorale de *Sylvie*, dans l'opéra des *Fêtes de Thétis*, dans le *Devin du Village*, représenté à Bellevue, et dans beaucoup d'autres pièces; elle alla même tenir quelques rôles au château de Cramayel-en-Brie, chez sa sœur Mme Fontaine, où jouaient ordinairement des acteurs de profession.

Grâce à ses relations, à son mariage avec un chevalier de Saint-Louis bien vu à la Cour et qui réunit assez promptement à sa charge de premier valet de chambre du roi celle de gouverneur du Louvre, — Elisabeth-Josèphe de Laborde était parvenue aisément à se créer un salon très fréquenté. Elle était aussi recherchée pour son esprit que pour l'agrément de sa personne; ce ne sont pas seulement les mémoires de Luynes qui en font foi, mais c'est d'Argenson, Marmontel, Mme de Genlis et d'autres de ses contemporains qui l'attestent. De nos jours encore, M. d'Haussonville la cite dans son livre sur le *Salon de Mme Necker*, aussi bien que Mme la vicomtesse Alix de Janzé dans ses *Financiers d'autrefois*.

Marmontel entre autres a tracé un portrait extrêmement flatteur de Mme de Marchais, « la plus spirituelle et la plus aimable des femmes, la meilleure des amies; » il dit que sa société se composait « de tout ce que la Cour avait de plus agréable et de ce qu'il y avait parmi les gens de lettres de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talents. Avec les gens de Cour, elle était un modèle de la politesse la plus délicate et la plus noble; les jeunes femmes venaient chez elle en étudier l'air et le ton. Avec les gens de lettres, elle était au pair des plus ingénieux et au niveau des plus instruits. Personne ne causait avec plus d'aisance, de précision, de méthode... La variété de sa conversation en était surtout le prodige... »

Mme Campan ajoute que cette dame possédait les bonnes grâces du roi. Etonnamment petite, dit-elle, Mme de Marchais avait un pied de poupée et une tête énorme, ornée de superbes

et la marquise de Lambert, sa part de la dictature officieuse de la république des lettres, ou ce qu'on appelait la *conciergerie* de l'Académie française.

Dans *l'Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes* (1772), l'académicien Thomas ayant fréquenté la société de Mme de Marchais pendant son séjour à Versailles, l'a prise comme type de la femme sage et estimable du XVIIIe siècle (1). A la vérité, l'auteur, écrivain emphatique, mais homme modeste, d'un noble caractère et de mœurs exemplaires, ne connaissait guère les femmes, — qui le raillèrent.

Le baron de Marchais entretenait certaines liaisons coûteuses: sa femme, pour se venger, avait pris le parti « héroïque » d'en avoir une de son côté et l'on n'y trouvait rien à redire. Dans une lettre de l'abbé Galiani à d'Alembert (Naples, 25 septembre 1775), où il est question de Benjamin de Laborde, on lit ce passage : « Je le connaissais, je l'estimais, j'avais été comblé de bontés par ses aimables sœurs et surtout par « l'héroïque » Mme de Marchais, malgré qu'elle soit économiste à brûler, et moi un anti-économiste à croquer par délices. »

Galiani, pendant son séjour à Paris, comptait en effet au nombre des gens de lettres invités aux soupers d'Elisabeth de Laborde, avec Marmontel, Thomas, Suard, Chastellux, Pont-de-Veyle, le comte d'Angiviller, Mme de Deffand, etc.

On sait que Pont-de-Veyle et Mme du Deffand, d'humeur fort indifférente, furent liés intimement pendant un demi-siècle sans brouillerie, bien que se voyant presque chaque jour ; ils ne pouvaient se passer l'un de l'autre — par habitude. C'étaient deux amis très réservés, poursuivis par l'ennui. On raconte que le jour même de la mort de Pont-de-Veyle (3 septembre 1774), Mme du Deffand, vieille et aveugle,

il est mort ce soir à six heures, sans cela vous ne me verriez pas ici ».

En mai 1777 Mme de Marchais dut suspendre pour un temps ses réceptions. Sa sœur Henriette — Mme Brissart — venait de mourir en l'instituant légataire universelle, au même titre que ses deux frères et sa sœur Mme Fontaine de Cramayel. (Testament reçu par Momet, notaire, le 22 octobre 1776). La défunte n'avait pas eu à se louer de son époux (1), qui, d'après l'avocat Barbier, dissipa plus de 500,000 livres pour l'actrice Deschamps, tour à tour maîtresse de l'avocat général Séguier, du duc d'Orléans et de plusieurs autres ; aussi Mme Brissart, laissant le mari de côté, choisit-elle pour exécuteurs de son testament le comte d'Angiviller et l'avocat d'Isangramelle de Clérigny. Elle léguait au premier, comme souvenir, une boîte d'or de la valeur de 6,000 livres, ornée de son portrait qu'elle chargeait Mme de Marchais de faire peindre ; le second recevait un diamant de 2,400 livres.

Labor de demarchais

Binet demarchais

D'angiviller

Gérard Binet de Marchais mourut lui-même en 1780, à 68 ans.

années la cinquantaine, ne demeura pas inconsolable, — elle était même consolée par avance, en dépit de la naïve opinion du vertueux Thomas. On la vit sans surprise convoler en secondes noces dès le mois d'août ou de septembre de l'année suivante, avec le comte d'Angiviller, — Charles-Claude de Flahaut de la Billarderie, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, commandeur de Saint-Lazare, membre de l'Académie des sciences, pourvu, depuis 1774, de la direction générale des bâtiments du roi, jardins, manufactures, arts et académies.

Du vivant de son premier mari, a-t-on dit, cette dame toujours adulée avait été pendant quinze ans la très impérieuse maîtresse de M. d'Angiviller; elle devint sa très soumise épouse quand M. de Marchais mourut. Les méchantes langues se contentèrent de la surnommer Flore et Pomone, et son salon fut plus brillant que jamais.

A ce moment le plus jeune habitué de la maison était un neveu de la comtesse, M. de Cramayel, gentilhomme spirituel et distingué, dont on fit un introducteur des ambassadeurs à 23 ans (1).

Le directeur général des bâtiments n'aimait pas moins que Mme d'Angiviller la société des gens de lettres et des artistes; il les encourageait sans trop compter et s'est montré en réalité un de leurs protecteurs les plus éclairés. Prenant soin aussi de ses proches, il assura à son plus jeune frère — Auguste-Claude-Charles Flahaut de la Billarderie, maréchal de camp, la surveillance de la direction du Jardin des plantes, — dont celui-ci prit possession en 1788, à la mort de Buffon (2).

(1) Jean-François Fontaine, qui fut le dernier possesseur du marquisat de Cramayel-en-Brie, était né à Paris le 10 août 1758. Marié d'abord à Marie Guillot-

C'est à M. d'Angiviller que revient l'honneur d'avoir inspiré à Louis XVI l'organisation et l'enrichissement du musée du Louvre, — mesure qu'on a appelée la plus belle institution du règne et qui fut du moins la plus favorable aux arts; mais le surintendant éprouva de sérieuses difficultés pour réunir les tableaux et statues épars dans les maisons royales, — plus encore pour enlever ceux des appartements des grands officiers de la couronne, lesquels s'en considéraient comme propriétaires et paralysaient ses efforts.

La Révolution éclata, qui devait écarter ces obstacles et permettre de compléter facilement le Musée national. Par contre aussi, dès le début des événements, les nouveaux maîtres allaient reprocher à d'Angiviller jusqu'à ses bienfaits : il sacrifiait trop aux beaux-arts. On lui imputa des dépenses excessives, des prodigalités, Charles Lameth l'accusa de dilapidations, dès le 7 novembre 1790; un décret de juin 1791 ordonna la saisie de ses biens. Le directeur général des bâtiments jugea prudent de passer à l'étranger, et il y resta si bien qu'il finit ses jours dans un couvent d'Allemagne (à Altona) en 1810.

Mme d'Angiviller, au contraire, n'a pas quitté Versailles. Soit par mesure de sécurité dans un moment critique pour les ci-devant nobles, soit que la discorde fut entrée dès auparavant dans le ménage, l'épouse abandonnée fit prononcer le divorce contre l'absent.

Selon la coutume des femmes en général et des muses en particulier, remarque un écrivain de l'époque, elle ne sut pas vieillir ; on la voyait lutter contre les ravages du temps avec une énergie désespérée. Elle recevait encore de nombreuses visites dans les premières années du règne de Napoléon, mais ne sortait plus de son lit. Selon Mme Campan, elle conservait son goût pour la parure, et quoique couchée, était frisée et coiffée comme on l'était vingt ans auparavant ; une prodigieuse quantité de blanc et de rouge ne laissait voir à la faible clarté de jalousies baissées et de rideaux tirés, qu'une

espèce de poupée dont les discours étaient restés pleins de charme et d'esprit.

Elle n'avait pas délogé de l'ancien hôtel de la surintendance des bâtiments, qui est devenu depuis le petit séminaire : c'est là, au nº 9 de la rue de la Bibliothèque, que la comtesse s'éteignit le 14 mars 1808. L'acte de décès dressé à cette date donne à « Elisabeth-Josèphe Delaborde » la seule qualité de rentière; il constate qu'elle était « âgée de 82 ans, veuve en premier mariage de Binet de Marchais et divorcée en deuxième mariage de Gérard (*sic*) Claude de Flahaut de la Billarderie d'Angiviller. »

Th. Lhuillier.

LES DERNIERS MORTS

ROBERT PLANQUETTE

Compositeur de musique, auteur des *Cloches de Corneville* né à Paris, 31 juillet 1850, m. dans la même ville, 28 janvier 1903.

AUGUSTA HOLMÈS

Compositeur de musique, auteur de l'*Ode triomphale* et de la *Montagne noire*, née à Paris, de parents irlandais, 16 décembre 1847, m. à Paris, 28 janvier 1903.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 22 JANVIER 1903

De très beaux prix ont été atteints par les belles pièces de la vente du 22 janvier dernier ; la reprise commencée depuis plusieurs années se continue et s'accentue. Voici d'ailleurs la liste des prix :

Nos		Prix
1	Angoulême (L.-A. de Bourbon duc d')	19
2	Angoulême (M.-Th. de France duchesse d')	78
3	Anne d'Autriche	105
4	Anne d'Este	18
5	Augier (Emile)	10
6	Baluze (Etienne)	32
7	Banville (Théod. de)	12
8	d°	15
9	Beaumarchais	22
10	Berlioz (Hector)	20
11	Berthier (Alexandre)	31
12	Billy (Jean-Louis de)	8
13	Blanqui (Louis-Aug.)	12
14	Boieldieu (Adrien)	15
15	Bonheur (Rosa)	75
16	Boucher (François)	105
17	Bourget (Paul)	57
18	Cabris (M.-Cath.-L. de Riquetti de Mirabeau)	30
19	Catherine de Médicis	54
20	d°	200
21	d°	43
22	Cavour (Camille)	8
23	Caylus (H.-Cl.-Ph.)	13
28	Chrestienne de France	12
29	Collé (Charles)	15
30	Condé (Louis II de Bourbon)	22
31	Créquy (Charles)	10
32	Dantan jeune (J.-P.)	12
33	Danton (Georges-Jacq.)	80
34	Daudet (Alphonse)	13
35	Deschamps (Emile)	8
36	Dorval (Marie)	38
37	Dumas père (Alex.)	66
38	d°	82
39	d°	32
40	Eléonore d'Aragon	28
41	Elisabeth, reine de Roumanie	20
42	Eugénie de Montijo	78
43	Farnèse (Octave)	55
44	Florian (J.-P. Claris de)	41
45	Gambetta (Léon)	58
46	Gaston d'Orléans	10
47	Genlis (Félicité, comtesse de)	11
48	Gessner (Salomon)	15
49	Girodet-Trioson (A.-L.)	18
50	Glatigny (Albert)	22

Nos		Prix
56	Guillaume II..........	15
57	Hercule Ier............	25
58	Hugo (Victor).........	72
59	do	38
60	do	62
61	Isabelle-Claire-Eugénie	28
62	Isabey (Jean-Baptiste).	30
63	Joinville (prince de)...	18
64	Juan d'Autriche (Don).	15
65	Lacépède (Bernard)...	47
66	Lacordaire (Henri)....	21
67	La Force (duc de).....	12
68	Lamartine (Alp. de)...	98
69	Lamballe (princesse de)	82
70	Lamoignon de Basville (Nicolas de).........	26
71	Lamotte (M.-A.-N. de).	5
72	Lasalle (Charles de)...	12
73	Lascaris (Paul)........	10
74	Launey (marquis de)..	12
75	Lavallette (comte de)..	10
76	Le Bas (Ph.-Fr.-Jos.)..	8
77	Leroux (Pierre).......	48
78	Lesueur (Jean-Fr.)....	15
79	Lionne (Hugues de)...	12
80	Littré (Emile).........	15
81	Lorraine (Charles de).	18
82	do	31
83	Louis XIV............	12
84	Louis XV............	18
85	Louis XVI............	15
86	Louise de Savoie......	20
87	Maintenon (mise de)...	110
88	Maistre (comte de)....	58
89	Maquet (Auguste)......	43
90	Marguerite d'Autriche.	25
91	Marie-Antoinette......	105
92	Mazarin (cardinal).....	40
93	Méhul (Etienne-Henri).	18
94	Meissonier (Ernest)...	10
95	Mérimée (Prosper)....	22
96	do	38
97	Méry (Joseph).........	8
98	Meyerbeer (Jacques)...	15
99	Mezeray (Eudes).	10
100	Millevoye (Ch.-H.).....	8
101	Molé (Mathieu)........	12

Nos		Prix
107	Napoléon Ier..........	166
108	do	34
109	do	35
110	Napoléon II...........	78
111	Oliva (Giovanni-Paolo)	13
112	Paris (comte de)......	8
113	Pellico (Sylvio)........	36
114	Phillippe le Grand, duc de Parme...........	19
115	Pie IX................	25
115 bis	Pierre.............	174
116	Pompadour (mise de)..	130
117	Reber (Henri).........	12
118	Rémusat (comtesse de)	15
119	Rémusat (Paul de)....	8
120	Renan (Ernest)........	105
121	Reyer (Ernest)........	10
122	Richelieu.............	18
123	Romme (Gilbert)......	18
124	Saint-Just (L.-A. de)...	255
125	Saint-Pierre (Bern. de)	17
126	Saint-Saëns (Camille)..	28
127	Sand (George).........	19
128	Sandeau (Jules).......	15
129	Savoie (duchesse de)..	12
130	Saxe (Maurice de).....	10
131	Scribe (Eugène).......	57
132	Sévigné (marquise de).	495
133	Staël - Holstein (Anne Necker, barne de)....	17
134	Thémines (Mal de).....	10
135, 136, 137	Thiers (Adolphe)................	300
138	Toiras (maréchal de)..	72
139	Turenne (vicomte de).	45
140	Voltaire (Franç.-M.)...	28
141	do	92
142	Wallon (Jean)..	5
143	Brevet de vainqueur de la Bastille..........	155
144	Divers. 123 pièces.....	53
145	Divers. 60 pièces......	32
146	Divers. 33 pièces......	32
147	Divers. 51 pièces......	41
148	Divers. 85 pièces......	34
149	Divers. 65 pièces......	40
150	Divers. 71 pièces......	43

Nos		Prix
156	Coligny (Gaspard de)..	50
157	Du Barry (Jeanne).....	25
158	Du Puy du Fou (famille)	20
159	Fouquier-Tinville (A.).	3
160	Guyse (L. de Lorraine cardinal de).........	9
161	Napoléon Ier...........	40
162	Garibaldi (Giuseppe) ..	16
163	Letort (Louis-Michel) .	6
164	Mirabeau (Hon.-Gab.)..	29
165	Santerre (Ant.-Joseph).	5
166	Suchet (Louis-Gabriel).	10
167	Zola (Emile)	3
168	Paris. 11 pièces imp...	13
169	Saint-Germain-en-Laye	17
170	do	28
171	do	20
172	do	3
173	Brevets et pièces à en-têtes. 72 pièces......	50
174	Cartes de visite. 15 p.	2
175	Comité de sûreté générale................	2
176	Divers. 31 pièces......	30
177	Divers................	66
178	Littérateurs. 14 pièces.	10
179	Noblesse. 11 pièces....	22
180	Peintres. 11 pièces....	10

BIBLIOGRAPHIE

— *Le Musée de la Conversation*, répertoire de citations françaises, etc..., avec une indication précise des sources, par Roger ALEXANDRE, Paris, E. Bouillon, éditeur, 2 vol. in-8, 15 fr.

Il arrive souvent que dans la conversation se glissent des phrases déjà entendues, des mots historiques, des proverbes, que la mémoire a recueillis et que l'on répète sans trop savoir d'où ils viennent. C'est à rechercher l'extrait de naissance de ces citations et dictons que M. Roger Alexandre s'est appliqué et, si son travail a été obstiné, la récolte a été abondante, puisqu'elle forme la matière de deux forts volumes in-8.

L'ouvrage de M. R. Alexandre va de l'antiquité la plus reculée jusqu'à la plus aigue modernité; il parle de « l'*Affaire* » et définit ce que l'on entend par « *Intellectuels* ». On peut y rechercher des renseignements sur des sentences, sur des proverbes, sur des mots historiques employés couramment.. Par exemple : *Nu comme un discours d'un académicien. — Dans le doute abstiens-toi. — Où il n'y a rien le Roi perd ses droits. — Donnez-moi dix lignes de l'écriture d'un homme et je me charge de le faire pendre, etc.* C'est bien le *Musée de la Conversation*, car dans ces deux volumes sont recueillies les phrases toutes faites qui servent à corser la conversation et à la parsemer de traits d'esprit.

Les attributions sont souvent fausses, le plus souvent douteuses. Ainsi l'on attribue : *C'est nous qui sommes les ancêtres* aux maréchaux Soult et Lefebvre, à Junot. Mais Voltaire avait dit quelque chose de semblable au chevalier de Rohan, ce qui, d'ailleurs, le fit bâtonner : c'était trop tôt. Dans l'antiquité Iphicrate répondit à Harmonius qui le raillait sur sa basse extraction : « Ma race commence avec moi, la tienne finit avec toi. » Ceci prouve que l'on a toujours un devancier. On n'est pas non plus fixé sur l'authenticité du mot du chevalier d'Assas, ni sur l'origine du mot *Badinguet*, sobriquet de Napoléon III. Badinguet est peut-être le nom d'un maçon, un surnom picard, ou simplement un type de Gavarni. Les mots les plus beaux de l'Histoire : *Fils de Saint-Louis montez au*

assassinée. Le livre n'amène pas que des doutes il contient d'intéressantes dissertations. L'origine du mot *Sans-culottes* est expliquée d'une manière presque définitive. Il montre comment la belle phrase souvent citée : *Rien n'est changé en France, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus !* a été mise au monde. Elle n'a pas été prononcée par *Monsieur* lorsqu'il entra à Paris, le 12 mars 1814. *Monsieur* ne trouva que ces mots à dire : « Je vous remercie ; je suis trop heureux. Marchons, marchons, je suis trop heureux. » Ces mots, s'ils partaient du cœur, étaient insuffisants pour le compte-rendu du *Moniteur*. Les Français n'auraient pas compris que le frère de leur Roi n'ait pas trouvé quelque belle phrase à dire pour son retour en France.

Talleyrand chargea Beugnot d'écrire le compte-rendu de la journée et de faire la réponse de *Monsieur*. Après quelques tâtonnements on arriva à la phrase célèbre et, paraît-il, elle était si bien dans le sentiment de *Monsieur*, qu'il se dit d'abord qu'il aurait pu et dû la dire, puis, tout doucement, il se convainquit qu'il l'avait prononcée.

On voit avec quel intérêt le livre de M. Roger Alexandre peut être consulté ; il est fait avec grand soin et toutes ces citations ont été l'objet de recherches très sérieuses, comme s'il s'agissait d'un travail historique (1).

Le classement des phrases était malaisé. L'auteur les a mises au mot qui lui a semblé être le principal. Par exemple : *Les dieux s'en vont*, est classé à *Dieux ;* cela va de soit, mais *Nu comme un discours d'académicien* est classé à *discours* et c'est un peu arbitraire. Une table générale des noms cités et une table des matières permettent d'ailleurs de se retrouver aisément lorsqu'on n'est pas d'accord avec l'auteur sur le classement du mot cherché.

Lorsqu'on vient de parcourir le livre de M. Alexandre, on est tenté de croire que les mots historiques sont tous faux ; il est certain que si l'on veut conserver quelqu'illusion, il ne faut pas se montrer exigeant sur la vérité : c'est même indispensable. Le mot historique, s'il n'est pas toujours vrai, est souvent vraisemblable ; il répond à une nécessité puisque, quand il n'existe pas, on l'invente :

« Le fait adopté est toujours mieux composé que la vérité et n'est même adopté que parce qu'il est plus beau qu'elle, tant il est vrai que l'*humanité entière* a besoin que ses destinées soient pour elle-même une suite de leçons, que, plus indifférente qu'on ne le pense sur la *réalité des faits*, elle cherche à perfectionner l'événement pour lui donner une grande signification morale (2). »

R. B.

CHRONIQUE

— *Isographie de l'Académie française.* — Nous avons fait appel aux amateurs pour compléter notre série de fac-similés de signatures des membres de l'Académie française. Cet appel a été entendu et d'aimables correspondants nous ont permis de combler plusieurs lacunes, mais quelques-unes subsistent encore. Auger, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, avait eu la même idée que nous : voici ce que Villenave en dit à la suite de l'article consacré à Auger dans la *Bibliographie universelle, ancienne et moderne*, de Michaud (t. LVI ; supplément, t. I, p. 546) :

« Dans la dernière année de sa vie, Auger avait conçu le projet de faire lithographier les signatures des 177 membres de l'ancienne Académie française. Les registres de présence lui furent d'un grand secours pour ce travail. Mais le plus ancien de ces registres avait disparu lorsque Pellisson, premier historien et secrétaire perpétuel de l'Académie, fut mis à la Bastille. D'un autre côté, plusieurs académiciens n'avaient jamais siégé. Auger se mit donc en quête d'une cinquantaine de signatures qui lui manquaient encore ; et, peu de jours avant sa mort, il s'occupait de ce soin avec beaucoup d'activité. Il écrivit, le 11 décembre (1828), à l'auteur de cette note une longue lettre en lui envoyant la liste des signatures dont il avait besoin. Dans les entrevues qui eurent lieu à ce sujet, Auger témoigna le vif désir de publier une collection, non plus de signatures, mais de lettres autographes et de portraits de tous les membres de l'Académie française ; et, trois jours après, il s'était volontairement donné la mort ! Les signatures qu'il a fait lithographier, sans ordre alphabétique ou chronologique, mais à mesure qu'il les recueillait, forment six feuilles in-folio. » Elles auront au moins, m'écrivait-il, le mérite de la rareté ; car je n'en ai donné qu'à mes confrères et à un très petit nombre d'amis. « Il n'en avait fait tirer que soixante exemplaires. »

Nous n'avons jamais rencontré ces 6 feuilles de fac-similés. Elles nous seraient bien précieuses pour le travail que nous avons projeté. Pourrait-on nous dire où on en conserve un exemplaire ?

Nous nous permettons de rappeler à nouveau les signatures qui nous manquent encore :

Arbaud de Porchères (François), n. à Saint-Maximin (Var), vers 1580, m. à Senevoy (Champagne), 1640.

Bergeret (Jean-Louis), n. à Paris, m. à Paris, 9 octobre 1694. Commis de Colbert de Croissy, puis avocat-général au parlement de Metz, secrétaire de la chambre et du cabinet du Roi (1).

Bourzeis (Amable), abbé de Saint-Martin de Cores, conseiller du Roi, n. à Volvic (Puy-de-Dôme), 6 avril 1606, m. à Paris, 7 août 1672 (2).

Colomby (François Cauvigny, sieur de), orateur du Roi pour les discours d'Etat, n. à Caen vers 1588, m. 1648.

Du Ryer (Pierre), historiographe de France, avocat au parlement, secrétaire du duc de Vendôme, n. à Paris 1606, m. à Paris, 25 novembre 1658.

Esprit (Jacques), littérateur, possesseur d'un bénéfice en Champagne, conseiller d'Etat, conseiller du Roi, n. à Béziers, 22 octobre 1611, m. dans la même ville, 6 juillet 1678.

Habert de Montmaur (Germain), abbé de Cérisy (diocèse de Bayeux) et de N.-D. de la Roche, n. près de Port-Royal des Champs, vers 1614, m. en mai 1654, enterré dans la chapelle du couvent de Cérisy.

Habert (Philippe), commissaire de l'artillerie, n. vers 1605, m. en août 1637.

Hay (Daniel), abbé de Chambon, diocèse de Poitiers, n. à Laval, 23 octobre 1596, m. dans la même ville, 20 avril 1671.

Laugier (Honorat), sieur de Porchères, n. à Forcalquier, m. le 26 octobre 1653 (3).

Lestoille (Claude de), sieur du Saussay, n. à Paris, 13 septembre 1597, m. à Paris, 4 février 1652.

Mauléon (Auger de), sieur de Granier, n. en Bresse, m. à Paris, vers 1650.

Montigny (Jean de), chanoine de la cathédrale de Vannes, évêque de Saint-Pol-de-Léon, n. à Rennes, 1636, m. à Vitré, 28 septembre 1671.

Serizay (Jacques de), intendant de La Rochefoucauld, n. à Paris, vers 1590, m. à La Rochefoucauld (Charente), novembre 1653.

(1) Depuis nous avons trouvé une quittance signée par Bergeret, au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale.

Silhon (Jean de), secrétaire de Richelieu, puis de Mazarin, n. à Sos, près de Nérac (Lot-et-Garonne), vers 1596, m. à Paris, février 1667.

Nous avons trouvé, soit dans la collection Moulin, conservée aux archives de l'Académie française, soit dans les collections particulières, des pièces signées de quelques-uns des académiciens énumérés ci-dessus, mais ces pièces ne sont pas absolument probantes, et nous ne voulons admettre que des signatures dont l'authenticité soit établie sans contestation possible. Nous faisons appel à l'obligeance des archivistes, des bibliothécaires, des amateurs, pour qu'ils aident à combler les lacunes que nous avons encore dans notre collection de fac-similés. Nous réserverons un exemplaire du tirage à part que nous ferons faire aux personnes qui nous permettront de rendre notre travail aussi complet que possible.

— *La Graphologie*, n° 12, décembre 1902, annonce qu'une collection d'autographes est adjointe à la Bibliothèque de la Société de Graphologie pour être mise à la disposition des Sociétaires. Les pièces devront être consultées sur place; un catalogue spécial sera rédigé.

— *Correspondance d'A. Thiers.* — A l'ouverture de la séance de l'Académie française du 22 janvier dernier, le président a annoncé à ses collègues qu'il venait de recevoir de Mlle Dosne, en hommage pour l'Académie, deux volumes intitulés : *Occupation et libération du territoire (1871-1873). — Correspondance.*

Ces deux volumes, imprimés sans nom d'auteur, d'imprimeur ou d'éditeur, contiennent la correspondance de Thiers avec les représentants diplomatiques de la France, notamment M. de Gontaut-Biron, le comte de Saint-Vallier et avec le maréchal de Manteuffel, commandant en chef des troupes d'occupation dans les départements envahis.

Cet ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'est pas destiné à être vendu en librairie.

Le Temps, daté du samedi 24 janvier 1903, donne de longs et intéressants extraits.

— *Le Manuscrit de la Nouvelle Héloïse.* — Deux fragments importants d'un des manuscrits sont conservés dans la collection de M. le marquis de Flers. L'un contient la lettre 18e de Julie à son ami, composée de 24 pages in-4, écrites à mi-marges, couvertes

ceci : « On sent qu'il y a ici une lacune, et l'on en trouvera souvent dans la suite de cette correspondance. Plusieurs lettres se sont perdues, d'autres ont été supprimées, d'autres ont souffert des retranchemens; mais il ne manque rien d'essentiel qu'on ne puisse aisément suppléer à l'aide de ce qui reste. » C'est sans doute un passage supprimé ou remanié que M. de Flers possède, car aucune des lettres VIII, des diverses parties de la *Nouvelle Héloïse*, ne commencent ainsi.

— *Une écriture inconnue.* — M. Berger a annoncé à l'Académie des Inscriptions (séance du 23 janvier dernier) une intéressante découverte qui vient d'être faite par M. Jean Capart, conservateur du Musée du Cinquantenaire à Bruxelles.

Il s'agit de plusieurs fragments de papyrus ayant servi de cartonnage à une momie et qui portent des caractères d'une écriture cursive avec des ligatures entre les lettres.

Ces caractères paraissent d'origine sémitique; ils ne sont, en tous cas, ni égyptiens ni grecs.

M. Berger a demandé à M. Capart, des photographies de tous ces fragments pour pouvoir étudier le problème que soulève cette écriture jusqu'à présent inconnue.

CORRESPONDANCES D'AUTREFOIS

BUSSY-RABUTIN

LE PÈRE LA CHAIZE — L'ABBÉ DUBOIS

Arrêtons-nous un moment aujourd'hui à feuilleter quelques lettres d'autrefois et attardons-nous dans la compagnie de quelques-uns de ces « honnêtes » gens de jadis qu'il est si agréable d'entendre parler entre eux des incidents de leur vie quotidienne. « Honnêtes », ils le sont, certes, quoiqu'à divers titres, les trois personnages de caractère si varié que nous nous proposons de surprendre dans le laisser-aller de leur intimité. Bussy, malgré ses écarts de conduite et de langage, est bien au nombre des gens que son siècle eût qualifiés d'honnêtes, avec l'acception particulière qu'il donnait à ce mot. Quant à l'abbé Dubois — le futur cardinal Dubois — appliquée à lui, l'épithète prend aussitôt quelque chose de la signification qu'elle avait sous la plume de Brantôme. Seul le P. La Chaize fait un peu triste figure dans cette compagnie mêlée ; mais soyez assuré qu'il ne se plaindrait pas de se trouver enchassé de la sorte entre un ami des Petits Pères et un futur prince de l'Eglise.

Précisément la lettre de Bussy-Rabutin est adressée à une Révérence, probablement le P. Rapin, de la Compagnie de Jésus. Est-elle inédite ? Je le crois et je l'espère, mais je ne

l'affirme point. Bien entendu, j'ai cherché dans la copieuse correspondance de Bussy publiée jadis par Ludovic Lalanne si je ne trouvais pas ce petit morceau et je n'y ai rien trouvé. Mais ceci ne prouve pas grand'chose. Outre que la correspondance de Bussy est un peu touffue, il est si agréable de feuilleter un recueil de lettres qu'on se laisse aller de page en page au charme qui se dégage de chacune d'elles et qu'on finit bien vite par oublier le but précis de la recherche en cours. Et je n'ai pas songé à résister à cet attrait.

Ce qui est hors de doute, c'est que le billet qui va suivre est charmant. Il doit avoir été écrit en 1673 ou 1674. Il y est question de Boileau et de l'édition de ses poésies qu'il prépare. Or, cette édition vit le jour en 1674. Un moment, Bussy avait été en froid avec le poète par suite d'un malentendu et les biographes de Boileau, non plus que ceux de Bussy, n'ont pas masqué de rapporter cet incident qui se termina assez vite par des lettres obligeantes que les deux contradicteurs s'adressèrent l'un à l'autre. On va voir cependant par le billet qui suit qu'il en restait quelque chose et ce que Bussy pensait de Despréaux. Celui-ci, il est vrai, ne manquait pas de laisser le nom du gentilhomme dans ses vers et de parler « des saints qu'a célébrés Bussy. » Cela faillit encore les brouiller. Mais cette fois, Bussy se montra tout à fait homme d'esprit. Il n'écouta rien des commentaires malveillants suscités par les vers de Boileau et il fit bien. La paix était complète et absolue et il ne restait aucune trace du petit dissentiment dont on va trouver une écho ci-dessous.

A Chaseu ce 26 aoust.

c'est qu'il ne vient que de trop de chaleur de sang que lage tempe-rera et qu'il n'y a nul danger de sa vie.

Pour vous, mon Révérend Père, il me paraist que vous vous portés bien, et j'en suis ravy, je seray bien faché que mes affaires m'empêchent cette année de passer comme je fis l'autre une partie de lautomne avec vous, avec M. le P. Président (1) et avec Mrs ses enfants, mais je mattens à cet hyver.

J'ay bien de limpatience de voir le livre de Despréaux, et par avance je vous diray que le Roy lui ayant voulu faire une grace en luy permettant de faire imprimer tous ses ouvrages fera tort à sa réputation. Quand il les recitait par cy par la, c'étaient des fragmens qui en donnaient une belle idée, et dordinaire il ne choisissait pas les plus faibles endroits, mais aujourd'huy que lon verra le fort et le faible, que ses vers ne seront pas soutenus de la prononciation, et qu'on les verra tant qu'on voudra, je ne pense pas qu'on les estime autant qu'on faisait quand on ne les connaissait guère, quand cela n'arriverait il pas pour sa poétique, il serait au moins difficile qu'il sauvast son Lutrin qui interesse en quelque sorte la Religion.

Je vous en diray davantage quand je l'auray veu, cependant aymés moy toujours, Mon Revérend père, et me croiés à vous de tout mon cœur.

* * *

Passer sans débrider de Bussy au P. La Chaize pourrait sembler paradoxal si on n'avait vu en quelle estime le gentilhomme tenait plusieurs membres de la Compagnie de Jésus. Il ne faisait pas moins de cas du P. La Chaize et quand celui-ci fut désigné comme confesseur du Roi au commencement de 1675, Bussy s'en réjouit sans réserve, autant à cause de la personne même du nouveau confesseur que de l'ordre auquel il appartenait. « C'est un gentilhomme de mérite, de

les saints qu'a célébrés Bussy ne sont point de la même espèce que Boileau les croyait !

Dans le billet qui suit, adressé vraisemblablement par le P. La Chaize à Jean-Baptiste de Verthamon, évêque de Pamiers du 3 septembre 1693 au 20 mars 1735, on saisira une fois de plus sur le vif les occupations qui assaillaient de toutes parts le confesseur du Roi et comment il savait y faire face avec un zèle modeste et discret. Ne croirait-on pas à lire cette prose volontairement impersonnelle et froide retrouver quelque chose de Mme de Maintenon et de son souci de ne rien laisser échapper à une vigilance toujours soutenue et jamais importune ? Des deux côtés se sont les mêmes prétentions, voilées des mêmes précautions, la même observation rigide et sans faiblesse d'une prudence qui se sait épicée, mais se sent sûre de plaire à celui auquel elle s'adresse.

A Fontainebleau, le 22 septembre 1704.

Je vous suis très obligé, monseigneur, et vous rends très humbles actions de grâces des nouvelles que vous avez eu la bonté de me donner de vos Etats, et de la continuation du secours que vous y avez obtenu pour votre collège de Pamiers. Je ressens comme je dois tout ce que doit cette maison si importante pour le bien de la religion à vos bontés continuelles et à votre protection. Votre belle bibliothèque y sera un monument perpétuel de votre zèle pour l'Eglise et pour les bonnes lettres, et je compte ce bienfait pour un des plus essentiels que nos Pères pussent recevoir de vous et qui les oblige à une plus parfaite reconnaissance, aussi bien que tout ce que vous avez la bonté de faire pour la perfection et la décoration de leur église.

J'ai toujours, monseigneur, même zèle pour ce qui regarde les intérêts de M. l'abbé de Verthamon, votre digne grand vicaire, et

bien remplir tous ses devoirs et à avoir pour toutes vos volontés une soumission parfaite et une entière confiance en vos bontés. J'ose vous les demander encore pour lui s'il s'en rend digne, comme il me promet fort de le faire de tout son possible.

Je suis, monseigneur, et serai toute ma vie avec tout le respect et tout l'attachement possibles votre très hnmble et très obéissant serviteur.

De la Chaize, P. P.

* * *

S'il n'est pas question du tout dans les lignes qui précédent de celui qui les écrivit, on n'en saurait dire autant de celles qui vont suivre. C'est l'abbé Dubois qui en fait l'unique objet, sa santé, ses ambitions et ses déconvenues, et on sent qu'il porte à se mettre en évidence tout le soin que le P. La Chaize applique à se cacher. La tactique réussira, elle aussi, parce qu'elle s'adresse à un autre caractère que celui de Louis XIV, à un homme indécis et mou, ennemi de la contrainte et ami au contraire des flatteurs et des intrigants. Montesquieu dit quelque part que Dubois était « un vrai cuistre, incapable d'aucune partie du ministère ». On trouvera certainement, après avoir entendu Dubois lui-même, que le jugement de Montesquieu n'a rien d'exagéré. Ecoutons ce « cuistre » parler de lui et pour lui en des termes dignes de cet objet. La lettre est adressée à Chirac, premier médecin du duc d'Orléans.

Ce 31 d'aoust 1716.

Les fatigues et la contention d'esprit m'avoit attiré une espèce de dysenterie, c'est un dévoyement avec du sang, qui m'a extrêmement affoibli, mais qui s'est apaisé, de sorte que je ne m'en ressens

conseiller d'Estat, qui demanderoit que je vécusse honorablement dans cette compagnie et que je donnasse à manger et aux Conseillers d'Estat et aux maîtres des requêstes, mais aussi l'extérieur qui doit accompagner les emplois dont il m'honore afin d'estre plus propre à en rendre de semblables quand l'occasion s'en présentera. Le moyen le plus simple de me rendre un peu plus considérable serait d'augmenter mes facultés qui sont beaucoup au-dessous de ce qu'on croit, en me donnant une abbaye considérable, si je suis assés heureux pour lui rendre quelque service qui soit considérable et le paroisse aux yeux du public. S. A. R. s'aquiteroit par là d'une ancienne debte sur laquelle le public lui fait encore des reproches et personne ne porteroit envie à une récompense publique méritée et qui a esté donnée plusieurs fois en pareille occasion. Peut-être seroit-elle ravie de me donner cette marque de satisfaction si il s'en avisoit mais il n'y pensera pas si personne ne lui en fait venir la pensée ce qui m'a fait croire que je ne devois pas négliger de vous proposer de prier M. de Mouy sur l'amitié et sur la sagesse de qui je compte de lui en dire un mot quand il en trouvera l'occasion et de vous donner la peine de prier de ma part M. le Duc de S[t] Simon de lui faire aussi cet ouverture comme de lui mesme mais si il veut me faire une grâce de cette espèce je la demande, et pour sa gloire et pour son service, considérable et telle qu'elle me mette un peu au large et que j'aye réellement la moitié de ce qu'on lui a fait accroire que j'avois.

Si vous voulez bien entrer dans ces petits soins je vous prie d'avoir la bonté de le faire avec suite et d'une manière que S. A. R. ne puisse pas savoir que j'y ai aucune part et pour cet effet il faut qu'il ne sache pas, ni personne hors ces deux messieurs, que je vous ay escrit et si vous me faites réponse faites la donner chez moy afin qu'on me la fasse tenir à la première occasion qui se présentera et en mesme temps je vous prie de tirer de l'abbé de Tressan une liste des principales abbayes vacantes et de leur valeur sans qu'il puisse deviner que c'est pour moy et joignés là a vostre lettre. Vous voyez, mon cher docteur, la confiance que j'ai en vous, jugés par la de celle que vous devez avoir en moi.

guisee. Il est vrai que, si l'on en croit encore Montesquieu, le Régent était si las de Dubois qu'il l'aurait chassé si le cardinal avait vécu deux mois de plus. Mais pourquoi avait-il fait de ce cuistre un ministre et lui avait-il si longtemps abandonné sa confiance ? Cette question qui se pose et à laquelle il est si difficile de répondre n'est ni à l'honneur de Dubois ni à celui du duc d'Orléans.

PAUL BONNEFON.

LA NOBLESSE DE HONORÉ DE BALZAC

M. Edmond Biré (1) s'est livré à de patientes et heureuses recherches sur la prétendue noblesse de Honoré de Balzac. A ce sujet nous publions une lettre du grand romancier qu'il n'a pas connue ; elle figure dans la vente que fera M. Noël Charavay, le 20 de ce mois. Ce document montre que Balzac se consolait facilement de ne pas appartenir à la noblesse. Il en regrette cependant la disparition par une phrase empruntée au vocabulaire de Mme Du Barry.

Ecco, mon ami.

Ecartelé au 1 et 4 d'azur à trois sautoirs d'argent, 2 et 1 au chef d'or, chargé de 3 sautoir d'azur, au 2 et 3 de gueule à 3 fermeaux d'or et sur le tout d'argent à la givre d'azur à l'issant de gueule.

La couronne de marquis, n'en est pas, elle doit se supprimer. Il y a dans la science héraldique deux erreurs. Les fermeaux sont des boucles de ceinturons gaulois, les sautoirs sont des croix de la croisade, prêchée en Auvergne.

Ceci est de l'histoire. Mon père prétendait être de la souche de la maison Balzac d'où venaient collatéralement les d'Entrague, à eux la couronne, mais il sont éteints. Moi je m'en mocque. La noblesse aujourd'hui c'est 500.000 livres de rentes ou une illustration personnelle.

Addio caro ! je vous explique ceci parce que vous me le demandez. Aujourd'hui, à la honte du siècle, tout f... le camp comme le café de Louis XV.

DE BC.

(1) *Honoré de Balzac*, par Edmond Biré, un vol. in-8°., Paris, Champion, éditeur.

LES VENTES DE MARS 1903

La préparation laborieuse d'importants catalogues a pu faire croire que la saison était finie aussitôt que commencée. Il n'en est rien et nos abonnés, par les catalogues qu'ils ont reçus ce mois-ci, ont pu se rendre compte qu'elle sera très active.

La vente D. L.-C. (Duval Le-Camus), qui a eu lieu le 13 de ce mois, a amené d'excellentes petites pièces sur le marché et de copieuses réunions d'autographes parmi lesquelles il y a toujours à glaner. La vente du 20 mars contient des pièces d'une valeur et d'une rareté tout à fait exceptionnelles : ce sont, pour la plupart, des pièces de choix.

Les souverains français sont remarquablement représentés. La pièce la plus ancienne est une signature de Charles V. La collection Bovet n'en possédait pas. Il faut remonter jusqu'aux ventes Sensier et Fillon, il y a vingt-cinq ans, pour voir figurer une signature de Charles V dans une suite de souverains français. Dans cette série on remarque encore des lettres autographes signées de François Ier, Catherine de Médicis, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Une pièce tout aussi rare devrait être énumérée en tête : c'est un diplôme de Philippe *le Hardi*, muni de son grand sceau de cire verte. A cette série se rattache également quelques très belles pièces de Napoléon Ier, celle entr'autres, où il informe Cretet qu'il a décidé le blocus des Iles britanni-

presque à l'égal de ceux des rois de France. Le catalogue du 20 mars en contient une remarquable série, depuis Sixte V jusqu'à Grégoire XVI. La plupart de ces pièces datent du temps de la papauté. Quelques-unes sont fort rares, celle de Grégoire XIV, par exemple, qui ne régna qu'un an. Ces pièces peuvent servir de base pour former une série de papes.

Nous avons tenu à signaler particulièrement ces suites de pièces qui forment un ensemble, pour le reste voici une liste de noms qui en dira plus que tous les commentaires du monde. Le catalogue contient des lettres ou pièces signées par Jacques Cœur, Agnès Sorel, Ambroise Paré, Germain Pillon, Johann Kepler, Cinq-Mars, Ninon de Lanclos, Madame de Maintenon, etc. Parmi les guerriers : Gaspard de Coligny, Henri de Guise *le Balafré*, Desaix, Lannes, Masséna. Les artistes dramatiques ont des noms comme Scaramouche, Ch. de La Grange, Mlle Dumesnil, Saint-Huberty, Malibran, Talma, Rachel, etc. Parmi les écrivains : Bossuet, Boileau, Voltaire, Balzac, Alfred de Musset, un manuscrit de Lamennais, une correspondance intime de Sainte-Beuve. Quel est l'amateur qui ne sera pas stupéfait et ravi par une telle énumération !

*
* *

La collection si connue de M. Paul Dablin sera dispersée du 23 au 26 de ce mois ; le catalogue, très important, a été envoyé à tous nos abonnés.

M. Paul Dablin a un goût très prononcé pour l'histoire ; sa collection a donc un aspect documentaire, mais ce qui en est la marque particulière, c'est l'originalité. La curiosité, le piquant, l'anecdote, attirent visiblement M. Dablin autant que le pur document historique.

Deux époques ont sollicité tout particulièrement l'attention de M. Dablin ; il est vrai qu'elles sont unies si étroitement qu'il est difficile de trouver une solution de continuité dans

des principales célébrités de la Révolution, comme Barnave, Barras, Danton, Fabre d'Eglantine, Fouquier-Tinville, Hébert, Hoche, Marceau, Mirabeau, Robespierre, Vergniaud, etc., ce sont les personnages épisodiques qui l'intéressent le plus. Aussi voyons-nous des noms assez difficiles à se procurer comme : Cagliostro, Curtius, Mesmer, Olympe de Gouge, Mlle L'Ange, La Bussière, le sauveteur des Comédiens français, Jourdan *coupe-tête*, Théroigne de Méricourt, etc.

A côté de ces curiosités, M. Dablin a recueilli des dossiers comme ceux de Carteaux et de Hulin, qui pourraient être utilisés pour des travaux intéressants, ainsi que des documents historiques importants sur les principales journées de la Révolution.

Le personnage qui intéresse le plus M. Dablin, c'est Napoléon. Aussi a-t-il réuni des renseignements d'un vif intérêt concernant sa famille et particulièrement sa détention à Sainte-Hélène. Dans cette série on voit des lettres typiques des compagnons d'exil : Bertrand, Gourgaud, Las-Cases, Marchand, Montholon, Antommarchi, O'Meara, etc. Une lettre du polonais Piontkowski, un des exilés volontaires, montre que la paix ne régnait pas toujours autour de l'Empereur déchu et qu'il y en aurait long à dire sur les dissensions des habitants de Longwood. Il y a aussi des lettres de Hudson Lowe, de l'espion Lutgens, de M. de Monchenu, etc.

La succession de Napoléon donna lieu à de nombreuses négociations et même à des procès. De l'examen des dossiers réunis par M. Dablin on peut en faire remonter la faute à Montholon, dont la gestion ne fut rien moins que correcte.

*
* *

Nous n'avons pas énuméré tous les autographes et documents historiques qui figurent dans le catalogue ; nous avons voulu montrer seulement son intérêt tout spécial. Une série

BIBLIOGRAPHIE

— *Eugène Delacroix*, par Maurice Tourneux (1).

Pour écrire la remarquable biographie critique du grand peintre du XIXe siècle, que vient de publier la librairie Laurens, M. Maurice Tourneux a utilisé la correspondance de Delacroix, son *Journal intime*, édité par MM. Flat et Piot, le catalogue dressé par M. Robaut et les notes réunies par Burty, passées depuis entre les mains de M. Tourneux.

Les sources les plus sûres ont donc été mises à contribution et l'on a, grâce à M. Tourneux, une biographie définitive de Delacroix, qui synthétise, d'une part, ce que l'on a publié, d'autre part les notes réunies par des chercheurs comme MM. Burty et Tourneux.

Quelques notes sur la famille de Delacroix, sur son père le conventionnel, sur sa mère, fille de l'ébéniste Œben et belle-fille de J.-H. Riesener, sur ses frères dont l'un fut fait prisonnier à Vilna et l'autre tué à Friedland, précèdent le récit de la carrière artistique de Delacroix.

M. Tourneux nous montre comment le goût de l'artiste se forma : tout jeune, à Marseille, où son père était préfet, il s'intéressait aux travaux de Chinard. Plus tard, il fréquenta l'atelier de Guérin, mais sa vocation lui vint surtout des visites répétées qu'il fit au musée du Louvre, tel que l'avaient constitué les victoires de la République et de l'Empire.

On sait combien le peintre, mis aujourd'hui au rang des grands hommes du dernier siècle, eut de peine à se faire supporter par les jurys. Tous ses déboires, les injures qu'on lui prodigua sont

ques tableaux à Delacroix : *Dante et Virgile* en 1822, les *Massacres de Scio* en 1824. Ce n'était qu'une espérance ; Delacroix ne put s'entendre avec le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld : les commandes officielles lui furent retirées.

La monarchie de juillet, au contraire, fut favorable à l'artiste ; les fils du roi appréciaient, peut-être plus que leur père, le talent si vivant de Delacroix. Au début de 1831, le peintre se lamentait de n'avoir pas devant soi huit jours de nourriture, mais la fin de sa misère approchait.

Cette même année, la fortune lui sourit après le Salon, où il exposa neuf tableaux, deux aquarelles et une sépia. L'un d'eux, *Le 28 juillet ou la Liberté guidant le peuple*, fut acheté par la liste civile et valut à son auteur la croix de la Légion d'honneur et, sans doute aussi, la faveur d'être attaché, on ne sait à quel titre, à la mission du comte de Mornay au Maroc. Ce voyage fut singulièrement fructueux pour l'artiste. Il rapporta de nombreuses notes qui lui permirent, jusqu'à la fin de sa vie, de peindre ces merveilleuses toiles, pleines de couleur et de lumière.

A son retour, il fut chargé des peintures murales des salons du Roi, de la bibliothèque de la Chambre des députés (1833-1847), de l'hémicycle de la Chambre des Pairs (1845-1847), de l'achèvement du plafond de la galerie d'Apollon au Louvre (1851), etc. C'était la gloire, mais il manquait à Delacroix la consécration de l'Institut. Il s'y présenta vainement cinq fois. Il se vit préférer : Schnetz (1837), Thévenin (1838), Léon Cogniet (1849), Jean Alaux (1851), H. Flandrin (1853). Enfin, le 10 janvier 1857, Delacroix remporta une double victoire : il fut élu et remplaça Paul Delaroche, l'artiste le plus antipathique à son talent.

Plus tard, à l'inauguration du monument de Dalou, élevé au Luxembourg à la mémoire de Delacroix, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, M. le comte Delaborde, reconnut que sa gloire n'avait plus besoin d'être défendue. C'était la consécration officielle.

La biographie si exacte et si attachante qu'a écrite M. Tourneux

de ne pas faire œuvre d'érudit, l'auteur n'a pu se détacher de son goût pour le détail précis, qui partout apparaît. Les dates sont dissimulées, mais elles y sont, les musées ou galeries qui conservent les œuvres du maître sont indiqués et malgré l'avis que l'auteur a placé en tête, cette biographie est bien l'œuvre d'un érudit, mais elle est aussi le tribut d'admiration d'un homme passionné pour la gloire du grand coloriste.

— *Versaillais d'autrefois*, par P. Fromageot (1).

Sous ce titre M. Fromageot a réuni diverses études sur Dorvigny, le fruit de la première infidélité conjugale de Louis XV, sur le jardin du marquis de Cubières à Versailles, sur l'enfance, la mort et les obsèques de Mme de Pompadour.

C'est pour nous un devoir de signaler les ouvrages de M. Fromageot parce qu'il les compose avec des pièces originales qu'il recherche avec patience et sagacité; nous allons voir quel excellent parti il sait en tirer.

Des documents venant de la succession du marquis de Marigny lui ont permis d'écrire deux chapitres bien intéressants sur Mme de Pompadour.

Quelques lettres de la supérieure du couvent des Ursulines de Poissy, où la jeune Antoinette Poisson séjourna en 1729, adressées à son père François Poisson montrent combien ce père prenait soin de l'éducation de son enfant, avec quelle tendresse il s'informait de sa santé et du développement de son intelligence. Ces lettres prouvent que Poisson fut un bon père, tendre et affectionné, et qu'il ne laissa pas à l'amant de sa femme le soin d'élever sa petite Reinette; au contraire, il la traita toujours comme une enfant chérie. D'ailleurs, Mme de Pompadour, en toute occasion, témoigna de la bonté de son père.

Les documents venus entre les mains de M. Fromageot concernent l'enfance et la mort de Mme de Pompadour. Nous venons de

différent de celui qui nous est montré par les historiens les plus sérieux.

On lisait partout que le corps de Mme de Pompadour fut emporté du château dès sa mort et conduit furtivement à Paris. C'est à ce moment que l'on place le mot cruel de Louis XV : *Madame la marquise aura aujourd'hui un mauvais temps pour son voyage.*

Les *Mémoires* de Cheverny, publiés en 1886, contredisent ce récit. Ils disent que le corps de la maîtresse du Roi fut conduit, dès son décès, à son hôtel de la rue des Réservoirs et qu'un convoi eut lieu à Versailles le surlendemain. Le Roi aurait assisté, sur un balcon, faisant face à l'avenue de la Cour, aux obsèques de la marquise et aurait dit, avec des larmes aux yeux, à Champlost, son premier valet de chambre : *Voilà les seuls devoirs que j'aie pu lui rendre.*

Le récit de Cheverny diffère totalement de ce qu'on connaissai jusqu'ici. Les comptes des obsèques de Mme de Pompadour tombés entre les mains de M. Fromageot confirment de point en point les *Mémoires* de Cheverny. Le corps de Mme de Pompadour ne fut point transporté nuitamment à Paris le jour de son décès, arrivé le 15 avril 1764. Le 17, il y eut à Versailles un convoi extraordinaire. Cent prêtres, vingt-quatre enfants de chœur, des chantres, des bedeaux vinrent chercher le corps à l'hôtel de la rue des Réservoirs et le portèrent à l'église Notre-Dame ; quarante-deux domestiques, soixante-douze pauvres, portant des cierges, suivaient.

Après le service le cortège se mit en marche pour Paris à la lueur des cierges, qu'on remplaça, deux fois en cours de route, à Sèvres et en arrivant à Paris, à la grille de Chaillot. Le cortège fut reçu en grande pompe au couvent des Capucines de la place Vendôme où Mme de Pompadour avait acheté le caveau des La Trémoïlle, dont les grands os dûrent être étonnés, selon le mot de la princesse de Talmond, de sentir si près d'eux les arêtes des Poisson.

On voit avec quelle pompe furent célébrées les obsèques de

on peut supposer que les paroles du Roi le sont aussi. M. Fromageot a tiré un merveilleux parti de documents qui ne pouvaient tomber entre meilleures mains. Ils lui ont servi à réfuter deux légendes. On sait maintenant, grâce à lui, que François Poisson fut un bon père et que la marquise de Pompadour ne fut pas abandonnée comme une pestiférée, mais qu'elle eut des obsèques en rapport avec le haut rang qu'elle occupa. De nombreuses lettres de condoléances adressées au marquis de Marigny disent qu'elle fut unanimement regrettée. A son sujet Voltaire écrivait, le 9 mai 1764, à Madame du Deffand :

« Vous avez fait une très grande perte, car elle aimait à rendre service. Je crois qu'elle sera regrettée, excepté de ceux à qui elle a été obligée de faire du mal, parce qu'ils voulaient lui en faire ; elle était philosophe. » R. B.

CHRONIQUE

— *Diderot et Naigeon*. — Nous avons résumé pour nos lecteurs, dans le nº du 15 janvier dernier, les incidents de la campagne menée par M. Dupuy à propos de la paternité du *Paradoxe sur le comédien*, qu'il retranche des œuvres de Diderot pour en augmenter le bagage littéraire de Naigeon.

M. Noël Charavay offrira dans son prochain bulletin à prix marqués (nº 324) une lettre de la fille de Diderot, Madame de Vandeul, adressée à Pougens, à propos d'un manuscrit que Pougens attribuait à Diderot et dont Madame de Vandeul ignorait l'existence. Cette lettre contient une phrase qui est à retenir : « *Il est possible que ayant écrit diverses choses sur cette matière que le titre soit dénaturé, qu'il y ait des choses de lui, mêlées avec d'autres.* » Elle prouve qu'il existait des recueils où les œuvres de Diderot étaient mélangées avec des travaux d'une autre provenance.

Mille pardons, Monsieur, si je n'ai pu hier vous répondre sur-le-champ. Je ne connois point d'ouvrages de mon père portant le titre que vous m'annoncez, mais je reconnoitrai parfaitement son caractère d'écriture. Il est possible que ayant écrit diverses choses sur cette matière que le titre soit dénaturé, qu'il y ait des choses de lui, mêlées avec d'autres. Je ne pourrois rien vous écrire de bien exact, ni de bien positif sur cela, mais si vos affaires, où votre santé vous permettaient de vous déplacer, je serois fort aise d'avoir l'honneur de vous voir; non assurément je n'ai point oublié nos soirées chez M. d'Alembert, ni l'estime personnelle qu'il avoit pour vous. Je n'ai perdu la mémoire ni des tems, ni des hommes avec lesquels j'ai passé trente années de ma vie et les événements ne détruisent pas du moins le bonheur des souvenirs. Si vous n'êtes pas, Monsieur, effrayé de la corvée de faire une longue course, veuillez me dire, le jour, l'heure, qui vous sera commode, qui s'arrangera le mieux avec vos affaires; je n'en aurai point d'autre que d'avoir le plaisir de vous recevoir et de vous renouveller tous les sentimens de l'estime distinguée avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble servante,

DIDEROT, E. VANDEUL.

10 pluviôse ou samedi matin.

— *Signature de Jeanne d'Arc*. — La cause de la béatification est poursuivie avec ardeur et cette longue procédure sera bientôt terminée.

Dans ce procès, le promoteur de la foi, vulgairement appelé l' « avocat du diable », a à exercer sa critique. Or, pour Jeanne d'Arc, l'argumentation de part et d'autre se base sur des documents historiques, car on ne peut plus avoir recours aux témoins pour interpréter à leur juste valeur les actes

C'était un acte signé de la main de Jeanne rétractant sa mission divine et s'accusant pour ainsi dire de faux.

Au premier abord le cas semblait embarrassant; la cause eût pu être abandonnée pour toujours. Heureusement, le postulateur a pour aides des historiens et des érudits de premier ordre; ils ont mis à néant les *animadversiones* de l'avocat du diable en établissant avec précision que Jeanne d'Arc, molestée en prison, signa une formule d'*engagement* et non une *rétractation*. Les juges substituèrent une autre formule qu'ils forcèrent la prisonnière à signer en la trompant. A cet effet, les aides du postulateur ont pu citer les témoignages contemporains de Jeanne et les dépositions mêmes des témoins.

Le principal obstacle opposé par l'avocat du diable n'existant plus, le procès va de nouveau suivre son cours. (*Extrait du* Petit Temps, *daté du mercredi 18 février 1903.*)

— *Le manuscrit du Luthier de Crémone.* — On sait que M. François Coppée se refusait à payer l'impôt et qu'il était résolu à se laisser vendre plutôt que d'acquitter ses contributions de lui-même. Il avait résolu de jeter en pâture au fisc le manuscrit autographe du *Luthier de Crémone*. Les amis de M. Zola payèrent les réclamations des experts diffamés avec les enchères qu'ils mirent sur une table. Les choses ne se sont pas passées tout à fait de même chez M. Coppée. L'huissier y pénétra, saisit tout et le maître n'avait momentanément plus la libre disposition des sièges qu'il offrait à ses conviés, car on ne pénétrait qu'avec des invitations.

Le 23 février, à 4 heures après midi, le poète réunit quelques invités dans son logis de la rue Oudinot. Il leur dit, avec discrétion, la valeur de son œuvre et fit savoir qu'une collecte faite entre plusieurs dames, en vue de l'achat du manuscrit, avait réuni la somme de 4.400 francs. Le manuscrit du *Luthier* était donc mis à prix à 4.400 francs. Il ne se trouva pas de surenchérisseur et le précieux autographe fut adjugé au syndicat formé pour son acquisition. Un tirage au sort l'a attribué à Mme Bazy, veuve du chirurgien. Le produit de la vente a été attribué à des œuvres charitables. Le fisc sera payé par M. Coppée.

Nous avons donc assisté à une vente de charité, plus qu'à une vente judiciaire. L'idée était cependant originale.

— *Découverte de deux lettres de La Bruyère.* — Le concours organisé par l'*Eclair* a amené la découverte de documents historiques importants. Une trouvaille nous intéresse spécialement, c'est la découverte de deux lettres de La Bruyère qu'a faite M. l'abbé Lavaquery, au château de la Davière, par Bonnétable (Sarthe).

Les deux lettres sont adressées à Le Vayer, intendant de Moulins. L'une est probablement de 1694; La Bruyère recommande une petite ville dont un aumônier de la duchesse de Bourbon était seigneur pour une part. La seconde est écrite en janvier 1695, pour faire activer des travaux urgents à Bourbon-l'Archambault.

— *Les Mémoires de Mademoiselle George.* — Le 31 janvier dernier on vendu à l'Hôtel Drouot des autographes, des livres, des dessins, des curiosités provenant de Mademoiselle George Wagner. Le morceau capital était l manuscrit des *Mémoires*, encore inédits, de la célèbre tragédienne.

Mademoiselle George les a écrits vers 1850, de sa dernière écriture, tremblé et peu lisible. Elle a relaté les incidents de sa carrière depuis ses début jusqu'en 1808, époque où elle quitta le Théâtre-Français, puis passa e Russie. Le manuscrit devait être arrangé par Madame Desbordes-Valmore son mari Hippolyte Valmore en avait commencé la copie; des coupures on été faites aux endroits les plus intéressants, c'est-à-dire qu'on a enlevé de pages qui contenaient les récits, trop précis, des amours de George et d Napoléon Ier. C'est dommage, ils auraient pu nous ménager quelques révélations piquantes sur les ébats amoureux du conquérant. Un fragment a ét publié, par M. Jules Claretie, dans le *Journal*. La Revue biblio-iconographique l'a reproduit dans son numéro 2 de 1903 (février). M. Chéramy s'est rendu acquéreur du manuscrit principal et de quelques pages qui, sans raison, avaient été séparées, pour la somme de 2.360 francs.

Quelques autographes ont été vendus à des prix plutôt élevés.

R. B.

SAINTE-BEUVE
ET
PROSPER ENFANTIN

Dans les *différents temps* qui constituent la biographie de Sainte-Beuve, il faut noter le temps des Saint-Simoniens.

Les *différents temps*, expression employée par le critique lui-même, forment le cycle des modifications subies par l'Intelligence au contact des faits ou des hommes.

Dans une lettre à Zola, du 10 février 1867, Sainte-Beuve écrivait : « Quant à ce qui m'arriva, après juillet 1830, de croisements en tous sens et de conflits intérieurs (Saint-Simonisme, Lamennais, *National*,...) je défie personne, excepté moi, de s'en tirer et d'avoir la clef... »

Mais on peut lui appliquer les termes par lesquels il avait caractérisé, en 1863, l'influence du Saint-Simonisme sur l'éducation intellectuelle d'Adolphe Guéroult : « Aucun de ceux qui ont passé par le Saint-Simonisme, ou qui y ont touché d'un peu près, n'y a passé impunément; » et ce qu'il disait des effets de son « association temporaire, mais étroite et intime au groupe Saint-Simonien ».

Pierre Leroux et le Père Enfantin sont ceux qui, dans cette période, ont le plus directement agi sur Sainte-Beuve; il les connut tous deux au *Globe*.

C'est tout d'abord avec P. Leroux qu'il fut en relation. En 1829, Sainte-Beuve lui dédiait une poésie : *A mon ami Leroux* parue dans *les Consolations;* long chant d'admiration et de gratitude, qui dût réjouir le cœur aimant de Leroux :

Je leur dis : « Prenez moi dans vos bras, je veux voir ».
J'ai vu, Seigneur, j'ai cru : j'adore tes merveilles,
J'en éblouis mes yeux, j'en emplis mes oreilles.

En 1831, il rédigea la *Profession de foi* publiée en tête du *Globe* devenue l'organe du Saint-Simonisme.

Enfantin fut aussi l'un des initiateurs intellectuels de Sainte-Beuve ; mais, dans toute l'œuvre du critique, nous ne trouvons qu'un seul hommage public rendu au Père, c'est dans l'Avant-Propos de son livre sur Proudhon :

« J'ai eu deux fois le regret, à quelques mois de distance, de ne pouvoir rendre en personne les devoirs funèbres à deux hommes à qui je portais haute estime et grand respect. L'un d'eux, Enfantin, que j'avais connu aux jours de ma jeunesse et dont j'avais apprécié la largeur de cœur, les belles facultés affectives et généreuses ; l'autre Proudhon... Je souffris beaucoup de ne pouvoir rendre à ces deux honnêtes gens, de nature extraordinaire...., ce suprême témoignage d'estime. »

Nous connaissons trois lettres de Sainte-Beuve adressées à son « cher Maitre » :

L'une, datée de 1847, a été publiée dans le tome XII des *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin ;* les deux autres, encore inédites, sont de 1852 et de 1859. Cette derniere est des plus caractéristiques, car elle montre ce que Sainte-Beuve devait, intellectuellement parlant, à Enfantin.

Après avoir détaillé, point par point, tout ce qu'il est arrivé à comprendre, grâce à lui, il s'écrie : « Pourquoi ne m'avez-vous pas appris à aimer la vie ? »

Répondre à cette question c'était lui dire, qu'aimer la vie ne s'apprend pas ; qu'il y faut apporter une qualité de sentiment qu'il ne possédait point. Joseph Delorme avait cessé « de crier son mal par dessus les toits, comme un enfant » ; mais il chérissait toujours la « passion douloureuse et funeste, la

passion individuelle ». — Et, cela ne le rendit pas heureux; car c'était borner son horizon sentimental, son Moi, à ses seules joies et à ses seules douleurs.

E. SAKELLARIDÈS.

Le 9 Janvier 1859.

Cher Maître,

J'ai reçu avec une vive reconnaissance le beau volume et la lettre dont vous l'avez accompagné. Cette marque de souvenir, de votre part, m'est précieuse, elle répond en moi à un souvenir bien profond et que rien ne saurait effacer ni affaiblir. J'ai toujours présentes les années où je vous ai vu à l'œuvre, et où il m'a été donné par vous, de comprendre tant de choses que les vieilles Écoles n'enseignaient pas. Je vous ai dû de comprendre l'importance de ce principe d'autorité si méconnu par le libéralisme courant et vulgaire; de comprendre le principe religieux autre part que dans les formes consacrées et amorties; et, dût-il ne pas sortir tout son effet et ne pas s'épanouir dans une floraison nouvelle, de concevoir du moins, par une savante expérience, comment il avait dû et pu opérer dans le passé.

Vous m'avez ouvert des jours dans l'histoire, vous m'avez appris à honorer et à respecter cette Industrie qui est la gloire du présent, et vers laquelle mes études et mes goûts ne me portaient pas. Grâce à vous, bien qu'homme du *cerveau* et disposé à n'estimer la pensée que sous sa forme spirituelle, je me suis gardé d'une injustice trop fréquente chez les littérateurs de ma génération et je n'ai pas tourné le dos à la civilisation qui nous offre un renouvellement de merveilles à peine commencées. Voilà des obligations, cher Maître, et j'aurais même voulu vous en avoir davantage.

Pourquoi, en m'aidant à *comprendre* tant de choses, ne m'avez-vous pas appris *à aimer la vie?* Malade de la fin du vieux monde et du commencement de celui-ci, malade vous m'avez trouvé, malade vous m'avez laissé. La seule différence, c'est que Joseph Delorme, comme un enfant, criait son mal par-dessus les toits, et moi je le cache, mais la passion douloureuse et funeste, la passion individuelle n'en est pas moins chérie. Je ne suis donc et ne serai jamais qu'un errant qui, tout en aimant beaucoup vos personnes, la vôtre, celle de Duveyrier, de Laurent, de Michel et des autres que je ne rencontre jamais sans plaisir, reste en chemin, doute

4.

beaucoup, ne passe pas une limite indécise, et en souhaitant que de plus hardis arrivent, ne désire pas lui-même arriver· C'est là une forme singulière du mal individuel, mais elle est mienne. Aussi (et c'est un mot de votre lettre que je me permets de relever) ne vous ai-je jamais *jugé*, ni vous, cher Maître, ni Saint-Simon ; juger, c'est appliquer un *criterium* et je n'en ai pas pour la Science sociale.

Je me dis que d'autres combinaisons sociales sont possibles que celles que nous avons sous les yeux ; j'honore tous ceux qui se consacrent à trouver des combinaisons *meilleures pour le grand nombre de nos semblables*, et quand je rencontre des railleurs routiniers comme notre pays en fourmille, je me borne à leur dire, après quelque exposé du système qui les scandalise : *Et pourquoi pas ?*

Il est donc bien difficile que je me risque à un jugement dans le *Moniteur*, même quand ce journal officiel, où l'on est si peu chez soi, ne s'y opposerait point. C'est le journal des Préfets, des Maires, des Evêques, etc. Oh ! s'il n'y avait que l'Empereur, je ne dis pas.

Mais, cher Maître, tandis que je vous lis, que je m'efforce de bien m'assimiler vos idées et celles de Saint-Simon, je me reprochais de ne vous avoir pas déjà accusé *réception et reconnaissance* de votre beau présent, de votre affectueux souvenir, et je ne veux en ce moment que cela. C'est le seul objet de cette lettre.

Agréez mon fidèle respect et attachement.

Ste-Beuve.



LISTE DES CATALOGUES

DE LA

Maison Gabriel Charavay

Nous avons publié l'an passé la liste des catalogues de ventes de la maison J. Charavay aîné. Ce travail bibliographique a été accueilli avec assez de faveur pour nous encourager à le compléter par la publication de la liste des catalogues de la maison Gabriel Charavay.

Gabriel Charavay (1), à deux reprises différentes, vint s'initier auprès de son frère Jacques au commerce des autographes. En 1865, le fonds de Laverdet étant devenu vacant, Gabriel Charavay l'acheta et se sépara de son frère. Il mourut le 23 mai 1879. Son fils Eugène prit la direction de la maison; une mort prématurée l'enleva à l'affection des siens le 26 mai 1892 (2). Gabriel et Eugène Charavay ont rédigé 138 catalogues de ventes; nous en donnons la liste avec les noms des propriétaires ainsi que l'analyse des principales pièces: les catalogues ne contiennent pas de fac-similés.

Nous n'avons pu mener notre travail à bonne fin que grâce à l'obligeance de Mme Vve Gabriel Charavay et de MM. Tourneux, Monval, Jouin, Noël Charavay, Coüet et R. Bonnet à qui nous adressons ici nos bien sincères remerciements.

EDMOND BRÉBION.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES VENTES

1865 : 16 novembre, M. Alexandre Vattemare [no 1] — **1866** : 24 mars, M. Auguste Laverdet [no 2] — 23 avril [no 3] — 30 mai, vente Campana [no 3 bis] — 26-28 novembre, M. le docteur Coralli [no 4] — 16 avril [no 4 bis] — **1867** : 5-6 décembre, M. de La Roche; correspondance de Quérard [no 5] — 18 décembre [no 6] — **1868** : 3 février,

M. de La Roche [nº 7] — 28 mars, M. Durand [nº 8] — 16 maï, M. de Saint-Martin [nº 9] — 30 mai, M. Louis de Keller; Correspondance de Gabriel Peignot [nº 10] — 30 novembre et 1er décembre, M. Henri Dervieux [nº 11] — **1869** : 8-10 mars, M. le docteur Morelli [nº 12] — 9 avril, M. Gegner [nº 13] — 21-22 mai, M. le docteur Égide] Succi, de Bologne [nº 14] — 13-14 décembre, M. Ant. Nelli [nº 15] — **1870** : 29 mars, M. Joseph Ajazzi [nº 16] — 9 juin, M. Ad. Lemonnier [nº 17] — **1872** : 9 avril, M. J.-P. Desforges [nº 18] — 23 novembre, M. V. Delorme [nº 19] — **1873** : 15-16 mai, M. P. de Saint-Romain [nº 20] — **1874** : 7 février, M. W. Smith [nº 21] — 28 mars, M. Labouisse-Rochefort [nº 22]. — 18 mai, M. de Saint-Germain [nº 23] — **1875** : 30 janvier, M. Dumont [nº 24] — 16 mars, M. Molini [nº 25] — 18 mai, M. Ripas [nº 26] — 18 décembre, M. Eug. Renduel [nº 27] — **1876** : 17-18 novembre [nº 28] — Dr J., 20 novembre [nº 29] — **1877** : 10 février [nº 30] — 3 avril, M. Alf. de Beauchesne [nº 31] — 25 mai, M. Eugène Despois [nº 32] — 26 mai [nº 33] — **1878** : 11 février [nº 34] — 30 mars [nº 35] — 24 avril, M. G. Taupier [nº 36] — 21 juin [nº 37] — 28 juin, M. Philarète Chasles [nº 38] — 27 juillet [nº 39] 7 décembre, M. Truenthal [nº 40] — **1879** : 25 mars, M. de Saint-Aubin [nº 41] — 3 mai [nº 42] — 15 mai, M. Cailleau [nº 43] — **1880** : 1er mars [nº 44] — 7-8 mai, M. Émile Michelot [nº 45] — **1881** : 5 février [nº 46] — 14 mai, M. Johann Kafka [nº 47] — 21 mai [nº 48] — 25 mai [nº 49] — 22 novembre [nº 50] — 10 décembre [nº 51] — **1882** : 6 février [nº 52] — 28 mars [nº 53] — 12 mai [nº 54] — 31 mai [nº 55] — 18 novembre [nº 56] — 4 décembre [nº 57] — 16 décembre [nº 58] — **1883** : 24 février [nº 59] — 2 mars [nº 60] — 2 avril [nº 61] — 28 avril [nº 62] — 19 mai [nº 63] — 26 novembre [nº 64] — 17 décembre [nº 65] — **1884** : 31 janvier [nº 66] — 8 mars [nº 67] — 7 avril [nº 68] — 30 avril, M. Monmerqué [nº 69] — 19 mai [nº 70] — 31 mai [nº 71] — **1885** : 26 janvier [nº 72] — 18 mars [nº 73] — 23 mars, M. le baron Taylor [nº 74] — 1er mai [nº 75] — 23 mai [nº 76] — 27 mai [nº 77] — 25 novembre [nº 78] — 11 décembre [nº 79] — **1886** : 14 avril [nº 80] — 3 mai [nº 81] — 10 mai [nº 82] — 29 mai [nº 83] — **1887** : 19 janvier [nº 84] — 14 février [nº 85] — 26 février [nº 86] — 7 mars [nº 87] — 30 mars [nº 88] — 18 avril [nº 89] — 16 mai [nº 90] — 28 mai [nº 91] — 12 novembre [nº 92] — 3 décembre [nº 93] — 16 décembre [nº 94] — **1888** : 26 janvier [nº 95] — 6 février [nº 96] — 12 mars [nº 97] — 27 mars [nº 98] — 14 avril [nº 99] — 28 avril [nº 100] — 26 novembre, M. Dimba [nº 101] — 8 décembre, M. G. Leyste [nº 102] — **1889** : 26 janvier, M. Ar. Dreppe [nº 103] — 8 février, M. Dailmé [nº 104] — 23 février, M. Fréd. Marferre [nº 105] — 12 mars, M. Ch. Kesmeir [nº 106] — 4 avril, M. Leydontes

[nº 107] — 25 avril, M. Vincent Lodepont [nº 108] — 9 mai, M. le comte de G. [nº 109] — 24 mai, M. Arm. Losseroux [nº 110] — 8 juin [nº 111] — 25 juin [nº 112] — 5 décembre [nº 113] — 27 décembre [nº 114] — **1890** : 18 janvier [nº 115] — 5 février [nº 116] — 20 février [nº 117] — 5 mars [nº 118] -- 20 mars [nº 119] — 3 avril [nº 120] — 26 avril [nº 121] — 5-7 mai [nº 122] — 22 mai [nº 123] — 13 juin [nº 124] — 6 décembre [nº 125] — 12 décembre [nº 126] — **1891** : 21 février [nº 127] — 17 mars [nº 128] — 18 avril [nº 129] — 13 mai [nº 130] — 6 juin [nº 131] — 13 juin [nº 132] — 11 décembre [nº 133] **1892** : 24 février [nº 134] — 10 mars [nº 135] — 23 avril M. le comte d'Hérisson [nº 136] — 9 mai [nº 137] — 21 mai [nº 138].

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE COLLECTIONNEURS (1)

TABLE DES PRINCIPALES PIÈCES ET DES CATALOGUES SPÉCIAUX(1)

(1) Cette table est très sommaire ; elle est surtout faite pour montrer ce

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 20 MARS 1903

La vente du 20 mars a produit près de 10.000 francs.

Les prix sont en général très beaux, cependant des pièces comme Jacques Cœur, Agnès Sorel, et quelques autres encore n'ont pas atteint les prix qui méritait leur rareté. Voici la liste de tous les prix.

Nos		Prix
1	Adam (Paul)	9
	Arnauld de Pomponne (Simon)	3
3	...noux (Jean)	15
4	B...lzac (Honoré de)	135
5	B...oit XIV (Prosper Lambertini)	51
6	Bernadotte (Jean-Baptiste)	10
7	Bernhardt (Sarah)	13
8	Berthier (Alexandre)	28
9	d°	25
10	Berwick (Jacques Fitz-James, duc de)	20
11	Beurnonville (Pierre Riel, marquis de)	10
12	Biron (Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis duc de)	13
13	Boileau Despréaux (Nicolas)	260
14	Bonaparte (Pauline)	15
15	d° (Jérôme)	35
16	d° (P.-N.	255
17	Bonaparte (famille)	20
18	Bonheur (Rosa)	8
19	Bossuet (Jacques Bénigne)	100
20	Boulanger (Georges)	50

Nos		Prix
24	Canada	10
25	Carnot (Lazare)	50
26	Catherine de Médicis	153
27	Champfeury (Jules)	22
28	Chappe d'Auteroche (l'abbé Jean)	22
29	Charles V	515
30	Charles XII	130
31	Chastellux (François-Jean de Beauvoir, marquis de)	30
32	Chaulnes (Honoré d'Albert. duc de)	10
33	Cinq-Mars (Henri-Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de)	22
34	Cladel (Léon)	11
35	Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini)	59
36	Clément XII (Laurent-Corsini)	34
37	Cœur (Jacques)	285
38	Coligny (Gaspard de)	145
39	Conscience (Henri)	22
40	Curiosités	17
41	Daudet (Alphonse)	21
42	Decrès (Denis, duc)	10
43	Desaix (Louis-Charles-Antoine)	68
44	Divers	6

Nos		Prix
48	Dumas père (Alex.)...	30
49	d° fils d° ..	32
50	Dumesnil (Marie-Françoise Marchand, dite)	35
51	Duroc (Michel).......	80
52	Ferdinand III........	12
53	d° V	82
54	François Ier..........	395
55	Gassion (Jean, cte de).	10
56	Goncourt (Edmond de)	17
57	Gouvion Saint-Cyr (Laurent, comte de).	18
58	Grégoire XIII (Ugo Buoncompagni).....	42
59	Grégoire XIV (Nicolas Sfondrate)..........	70
60	Grégoire XV (Alexan-Ludovisio)..........	30
61	Grégoire XVI (Mauro Capellari)...........	20
62	Guise (Henri de Lorraine, duc de).......	230
63	Guyot (Claude-Étienne baron)..............	8
64	Hardouin-Mansart (J.).	16
65	Henri II............	38
66	Henri III.............	51
67	Henri IV.............	165
68	Herold (Ferdinand)...	72
69	Hugo (Victor)........	20
70	Iffland (Aug.-Wilhelm).	18
71	Janin (Jules).........	5
72	Joséphine............	205
73	Joyeuse (Anne, duc de)	142
74	Junot (Andoche).....	29
75	Karamzin (Nisolac-Michailowitsch).......	95
76	Kepler (Johann)......	200
77	Kleber (Jean-Baptiste)	15
78	Labiche (Eugène).....	60
79	Lafon (Pierre)........	25
80	La Grange (Charles Varlet, sieur de).....	30
81	Lally-Tolendal (Thomas-Arthur, comte de)..................	6
82	Lamennais (Hugues-Félicité de)............	62
83	Lamennais (Félicité de).	42
84	Lanclos (Anne, dite Ninon de).............	125
85	Lannes (Jean), duc de Montebello...........	42
86	Lavoisier (Antoine-Laurent)..	10
87	Le Brun (Charles-François), duc de Plaisance	52
88	Liszt (Frantz)..........	20
89	Littérateurs............	12
90	Littré (Emile)..........	30
91	Lombard (Jean)........	3
92	Louis XII, roi de France	20
93	Louis XIII, roi de France	95
94	Louis XIV, roi de France	145
95	Louis XV, roi de France	27
96	Louis XVI, roi de France	80
97	Louverture (Toussaint).	10
98	Loyson (Hyacinthe)....	25
99	Mac-Mahon (Edme-Patrice-Maurice de), duc de Magenta..........	17
100	Magon (Charles-René).	10
101	Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de).................	130
102	Malibran (Maria)......	30
103	Maréchaux et généraux	40
104	Marie-Antoinette, reine de France..........	142
105	Marie Leczinska, reine de France..........	8
106	Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France..............	8
107	Masséna (André), duc de Rivoli...........	82
108	Masséna (André)......	125
109	Maupassant (Guy de)..	15
110	Monnier (Marie-Thérèse Richard de Ruffey, marquise de)....	82
111	Montalivet (Jean-Pierre Bachasson, comte de)	30
112	Mürger (Henri).......	20
113	Musset (Alfred de).....	62
114	Napoléon Ier, empereur des Français........	115
115	d° ...	40
116	d° ...	52
117	d° ..	155
118	d° ...	38
119	d° ...	115

Nos		Prix
120	Necker (Jacques)	165
121	Noailles (Louis-Antoine, cardinal de)	12
122	Paré (Ambroise)	111
123	Paul V (Camille Borghèse de)	42
124	Pétion (Jérôme), maire de Paris	8
125	Philippe III, dit le Hardi	230
126	Philippe IV, roi d'Espagne	80
127	Pie VII (Gregorio-Barnaba-Luigi Chiaramonti)	39
128	Pillon (Germain)	115
129	Pyat (Félix)	28
130	Rachel (Elisa-Rachel-Félix, dite)	20
131	Raspail (François-Vincent)	30
132	Reboul (Jean)	5
133	Reille (Honoré-Charles-Michel, comte)	52
134	Renan (Ernest)	15
135	Richepin (Jean)	15
136	Romme (Gilbert)	18
137	Ruhl (Philippe)	5
138	Saint-André (Jacques d'Albon de)	29
139	Saint-Huberty (Antoinette Clavel, dite)	20
140	Sainte-Beuve (Charles-Augustin)	185
141	Scaramouche (Tiberio-Fiorilli, dit)	25
142	Scherer (Barthélemy-Louis-Joseph)	10
143	Scherer (Barthélemy-Louis-Joseph)	57
144	Scholl (Aurélien)	20
145	Schopenhauer (Arthur)	30
146	Scribe (Eugène)	6
147	Sixte V (Félix Peretti)	50
148	Sobieski (Jean III), roi de Pologne	12
149	Sorel (Agnès)	345
150	Sully (Maximilien de Béthune, duc de)	10
151	Sully-Prudhomme (Armand)	160
152	Talleyrand (Charles-Maurice, prince de)	100
153	Talma (François-Joseph)	90
154	Thiers (Adolphe)	8
155	Urbain VIII (Maffeo-Barberini)	42
156	Vallès (Jules)	40
157	Vallès (Jules)	25
158	Verlaine (Paul)	13
159	Versailles	30
160	Verteuil	30
161	Voltaire (François-Marie Arouet de)	62
162	Zola (Emile)	28

LA VENTE DU 27 AVRIL 1903

Le catalogue de la vente du 27 avril est distribué en même temps que ce numéro. Il pourrait donc paraître superflu d'en parler particulièrement à nos abonnés, si l'on ne savait combien la poste est infidèle et avec quelle facilité les amateurs oublient les catalogues qu'ils reçoivent de tous côtés.

La vente du 27 avril mérite, à tous égards, leur attention, car elle renferme une quantité de pièces curieuses en tous les genres; la diversité d'origine est la raison de la variété de leur intérêt. Nous ne pouvons signaler que quelques pièces :

Parmi les souverains : Catherine de Médicis, l. a. s.; Henri III, document sur sa maison; Henri IV, l. a. s. à Henri III pour lui signaler le pillage de la ville de Langon et l'inobservation d'une trêve; Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint, l. a. s.; Renée de France, l. a. s.; Louis XIV, l. a. s.; Louis XVI, document sur sa chapelle de Versailles et sur son argenterie. Le Roi, consulté, décide de tout envoyer à la Monnaie. Le plus précieux document historique concerne Marie-Antoinette. C'est l'ordre d'écrouer à la Conciergerie l'infortunée princesse; son jugement allait commencer devant le Tribunal révolutionnaire; elle ne sortit de sa nouvelle prison que pour aller à l'échafaud. Il est inutile de s'appesantir sur la valeur d'un pareil souvenir.

Les documents de cette vente sont d'ailleurs, très intéressants. Un dossier contient une révélation piquante sur la vie privée de Desaix. Deux autres concernent l'Italie à la fin du XVIIIe siècle, au moment de la conquête française. Une petite série est consacrée à l'éphémère royaume de Westphalie. Une de ces pièces, signée par Napoléon Ier, établit les bases, la constitution, l'organisation, en un mot du royaume que l'Empereur créa pour son plus jeune frère Jérôme.

Voilà une brève nomenclature des pièces les plus saillantes. D'autres sont encore très belles : Mlle de La Fayette, l'aimée de Louis XIII; une lettre aut. sig. de Mme Roland, vraie rareté. Les artistes dramatiques sont remarquablement représentés par des noms illustres : Biancolelli, Lekain, Dugazon, Talma, Duchesnois, Mlle George, Mars, Marie Dorval, etc.

Les littérateurs ne le sont pas moins bien par : Madeleine de Scudéry, Colletet, Voltaire, J.-J. Rousseau, Hugo à Lamartine, Alfred de Musset, Baudelaire, J. Vallès. Le fougueux publiciste se prépare à écrire dans un journal bourgeois. Il n'espère pas convertir ses lecteurs, mais il les aura prévenus et, devant le mur, aux

BIBLIOGRAPHIE

— *Virginie Déjazet, l'Artiste, la Femme*, par L.-Henry Lecomte (1). Nous sommes bien en retard pour signaler les recherches de M. L.-Henry Lecomte sur Virginie Déjazet, mais ce livre méritait mieux qu'une annonce banale et il a fallu attendre pour lui donner la place qu'il mérite.

L'ouvrage de M. L.-Henry Lecomte est composé avec des souvenirs personnels et les nombreux documents autographes qu'il a eus à sa disposition. C'est un travail entièrement nouveau.

M. L.-Henry Lecomte nous montre en Déjazet l'artiste et la femme ; ce sont les deux principales divisions de son ouvrage. Dans la seconde, il étudie Déjazet et ses contemporains; puis l'incorrigible amoureuse qu'elle fut.

Déjazet, d'après son nouveau biographe, est une grande artiste qui donna aux bagatelles vaudevillesques une apparence de haute comédie. Sa carrière est rapportée minutieusement à l'aide de sa correspondance, des traités qu'elle passa avec les auteurs et directeurs, etc... A l'aide de ces précieux autographes on suit Déjazet depuis ses débuts, à cinq ans, au Théâtre des Jeunes-Artistes, jusqu'à la triste fin d'une carrière peut-être unique par la longueur et la continuité du succès.

Les représentations de Déjazet aux théâtres du Vaudeville, du Palais-Royal, des Variétés, sont rapportées avec une infinité de détails précis et intéressants. Déjazet n'eut jamais de chance, dès ses débuts on éleva contre elle des « barricades » et ses bonnes actions se retournèrent contre elle. En voici un exemple :

On sait combien Dumas fils eut de peine à faire accepter la *Dame aux Camélias* par un directeur de théâtre. Il a lui-même raconté ses tribulations dans les préfaces de son *Théâtre*. Il soumit sa pièce à Déjazet.

« Je la lus à Déjazet, écrivait Dumas à M. Roussel (2), qui m'avoua avec toute la sincérité d'une grande artiste qu'elle n'était ni assez jeune, ni assez sentimentale pour jouer le rôle. » Mais Déjazet s'entremit pour la faire accepter au Vaudeville où elle était engagée. Dumas écrivit, en 1850, au fils de Déjazet (3) pour tenter des démarches officielles auprès du directeur Paul-Ernest, afin qu'il acceptât sa pièce, formalité nécessaire pour la soumettre à la censure. Paul-Ernest fit faillite, mais ses successeurs, Lecourt et Bouffé, jouèrent enfin la pièce, le 2 février 1852, on sait avec quel succès. Ils le crurent inépuisable et taquinèrent Déjazet pour la faire partir, puisqu'elle n'était plus nécessaire à l'exploitation fructueuse du théâtre.

En 1859, Déjazet achète, au prix de 120,000 francs, le théâtre des Folies-Nouvelles situé boulevard du Temple; malgré quelques succès sa direction fut malheureuse. Déjazet fut contrainte de recommencer ses tournées de province afin de parfaire les insuffisances de recettes. Toutefois, elle eut le bonheur de distinguer M. Sardou et ce serait, selon M. L.-Henry Lécomte, pour représenter les œuvres du jeune auteur que Déjazet voulut devenir propriétaire d'un théâtre. C'est là qu'elle créa les *Premières*

(1) Un volume in-18, illustré de plusieurs portraits. J. Tallandier, éditeur, 8, rue

armes de Figaro, *Monsieur Garat*, les *Prés-Saint-Gervais*, pièces qui eurent un grand succès et fondèrent la réputation de M. Sardou. Après, ce fut la fin lamentable; les tournées en province qui produisaient à peine de quoi couvrir les frais. Un bénéfice, une rente de l'État, plusieurs pensions faites par le *Figaro*, M. Sardou et l'Association des Artistes dramatiques, lui permirent d'être à l'abri du besoin dans ses vieux jours; le repos lui était assuré si elle n'avait eu à sa charge une famille sans pitié pour ses 77 ans. Elle prit froid à une représentation à bénéfice, sentit la gravité de l'atteinte : « J'aurai, dit-elle, gagné la mort sur le champ de bataille. » Elle mourut le 1er décembre 1875.

Déjazet, durant ses soixante-douze ans de vie théâtrale joua 251 rôles, dont 235 créations. La liste en est donnée à la fin de l'ouvrage.

*
* *

Déjazet aima avec facilité; on pourrait, à l'aide des catalogues d'autographes, faire le dénombrement des destinataires de ses épîtres amoureuses; le chiffre en serait coquet. Elle eut deux grandes passions : son amour pour Charles Fechter et une inlassable affection pour ses enfants.

Elle connut Fechter au printemps de 1850; leurs bouches se rencontrèrent en cueillant une marguerite et ce baiser les dispensa d'aveux. Déjazet avait 52 ans et Fechter 25. Ce dernier était marié et résolu à ne pas sacrifier son intérieur à son caprice. On comprend aisément les tourments qu'endura Déjazet. Elle eut, dans son amour, une fraîcheur de sentiment qu'on ne rencontre que dans la jeunesse; « le soleil qui se couche a parfois les teintes de l'aurore. » Pour lui elle quitta son prénom de Virginie, que d'autres bouches avaient prononcées, et se fit appeler Pauline, son second prénom. Leur liaison dura cinq ans au cours desquels une nombreuse correspondance fut échangée. Les lettres écrites par Déjazet à son amant sont publiées par M. Henry Lecomte et l'on peut y voir de quelle délicatesse l'amour profond Déjazet était empreint. Enfin, après de nombreuses infidélités, Fechter quitta Déjazet pour Mlle Page, dans tout l'éclat de sa beauté et de son talent. Déjazet avait trop l'expérience de la vie pour n'avoir pas prévu un pareil dénouement; son chagrin fut encore aggravé par la crainte que sa brillante rivale fît oublier à son Charles les devoirs qu'elle lui avait toujours fait observer.

*
* *

Déjazet ne souffrit pas seulement dans ses amours. Ses enfants, lui causèrent les plus grands ennuis. C'est le lieu de citer cette lettre à son ami Cuchetet, que M. Lecomte n'a pas connue; elle figurait dans le catalogue de la vente du 29 mai 1902, elle est conservée maintenant dans la collection de M. Sardou. Déjazet demande un conseil avant d'accomplir l'acte le plus important de la vie. « Je veux me marier, voilà qui va d'abord vous effrayer et surtout vous étonner, moi qui toujours ai dit que je resterai libre! » Elle énumère les raisons qui la poussent. « Il n'y a pas d'amour dans mon projet; l'individu a quarante ans et une belle position. La mienne n'entre donc pour rien dans ses intentions et la preuve c'est que son plus cher désir serait de me voir quitter le théâtre. C'est une de ces vieilles passions dégénérée en affection solide et toute dévouée! de l'affection, du dévouement, c'est ce qui me manque chaque jour de plus en plus ». Elle se plaint de la conduite de ses enfants qui ne s'occupent d'elle

que comme d'une ressource. Son fils refuse de venir la chercher au théâtre afin de la défendre contre les attaques des passants entreprenants. Elle est fatiguée, son corps a besoin de repos et son cœur d'un ami. Malgré sa vie très réglée, elle n'a pu obtenir l'estime de son fils. « Je suis lasse, dégoûtée, honteuse de ma position, qui, si grande au théâtre, est peu comprise chez moi. Reine devant le public, je deviens grisette au milieu de ma famille. On me délaisse et l'on n'aime pas plus la mère qu'on ne respecte l'artiste! » Elle est donc dans les meilleures dispositions pour écouter un honnête homme qui souhaite s'occuper de son avenir.

Ce projet ne s'exécuta pas; les enfants s'y opposèrent très probablement car c'était, pour eux, la perte de la poule aux œufs d'or. En 1873, Déjazet, âgée de 75 ans, leur fit accroire qu'elle allait se marier et son fils Eugène prit la chose au sérieux, s'inquiéta ; sa mère dut le rassurer.

Déjazet ne fut pas seulement une artiste de premier ordre, femme de cœur à l'amitié sûre, elle avait encore l'esprit cultivé; ses lettres sont d'une tournure charmante, pleines de bons ens et d'esprit. Elle annotait ses livres, correspondait avec George Sand, enfin elle collectionnait les autographes.

Elle aida deux grands auteurs dramatiques, Dumas fils et V. Sardou, à se faire connaître. Ce fut mieux qu'une grisette, ainsi qu'on le croit communément. Après avoir lu le livre si documenté de M. L.-Henry Lecomte on devient de son avis ; Déjazet fut une grande artiste.

— *Alexandre Dumas* (1802-1870), sa vie intime, ses œuvres, par L.-Henry Lecomte.

Nous venons de signaler la biographie de Déjazet, écrite par M. Lecomte sur des documents originaux, voici maintenant un excellent travail sur le grand romancier.

L'auteur n'a pas eu la bonne fortune de rencontrer des pièces originales en aussi grand nombre, mais il s'est livré à de consciencieuses recherches qui lui ont permis de donner une biographie de Dumas, réunissant à peu près tout ce que l'on connaît.

L'ouvrage est divisé en deux parties : 1° L'Homme; 2° les Œuvres. Dans la première, M. Lecomte nous retrace les débuts de Dumas, son arrivée à Paris, ses premiers succès, ses triomphes et sa fin plutôt triste. A cette partie pourrait se rattacher le chapitre sur Dumas et les femmes que M. Lecomte a inséré dans la seconde partie. On connaît, grâce aux indiscrétions de Dumas, le nom des premières femmes qui ont fait battre son cœur. M. Lecomte ajoute quelques renseignements curieux : l'acte de naissance de Dumas fils, celui de Marie Dumas. Il nous donne de nouveau la correspondance amoureuse de l'auteur d'*Antony* avec Mélanie Waldor, et de curieux détails sur les femmes qui ont charmé les dernières années du fécond écrivain. Il en résulte qu'il aima plutôt les amours faciles et sa liaison littéraire avec Mélanie Waldor fut une exception.

Les chapitres sur les œuvres sont également intéressants. L'un d'eux contient la liste complète des œuvres dramatiques de Dumas; elle est formidable. M. Lecomte reconnaît que Dumas eut des collaborateurs. Ils apportaient un projet; Dumas le rendait viable. Sans lui ses collaborateurs

Dumas fut un travailleur infatigable; il écrivit lui-même, cela est certain, une œuvre considérable, qui subsistera.

M. Lecomte, sans doute pour plus de clarté, divise ses livres en chapitres bien tranchés, où il étudie la vie, les œuvres, les côtés anecdotiques des personnages qui l'intéressent. Cette méthode a du bon, mais elle amène des répétitions et enlève de l'unité. Il omet aussi de citer les sources où il puise ses documents. Ainsi, la lettre de Dumas fils, sur les derniers jours de son père, faisait partie de la collection de Refuge, vendue en décembre 1902. La lettre de Dumas père à Béranger, où il l'assure, avec effronterie, qu'il n'a pas de collaborateurs, fait, croyons-nous, partie de la collection de M. Jules Claretie. M. Lecomte se borne à dire qu'il transcrit les documents qu'il publie, on aimerait à savoir sur quoi il les transcrit.

L'*Alexandre Dumas* de M. Lecomte est un livre très intéressant, sérieusement documenté et d'une grande utilité pour qui veut connaître exactement le mérite littéraire de ce grand écrivain, la bonté de son cœur et les faiblesses de sa vie intime.

R. B.

CHRONIQUE

— *Académie Goncourt.* — Le dernier numéro de la *Revue universelle* (n° 81, 1er mars 1903) contient une notice sur l'Académie Goncourt et sur les écrivains qui la composent. Elle est accompagnée de fac-similés de la signature de MM. Hennique, Rosny frères, Huysmans, Léon Daudet, Lucien Descaves, E. Bourges, Octave Mirbeau, Paul Marguerite et Gustave Geffroy. Cette réunion est intéressante, de plus elle permet de distinguer les signatures de MM. Rosny frères, qui, tous deux, signent : *J.-H. Rosny* et de fixer l'écriture de M. Paul Marguerite.

— *Prix des autographes de Washington.* — Une lettre de Washington vendue à Boston, le 5 décembre dernier, a atteint le prix de 580 dollars. Ce n'est pas le plus haut prix atteint par les autographes du fondateur de la République des États-Unis. Voici une liste des lettres de Washington qui ont atteint ou dépassé ce chiffre d'autant plus extraordinaire que les lettres de Washington ne sont pas rares.

1° L. a. s. à la corporation de New-York ; 2 mai 1785, 2 p. in-folio. (Vente de John Allen, chez Bangs, mai 1864. — 2.050 dollars.)

Lettre en réponse à l'adresse de la corporation conférant à Washington le droit de Cité. — La ville de New-York est rentrée en possession de cette lettre importante grâce à l'acheteur qui a refusé de la payer.

2° *a* L. a. s., 2 p. in-folio. — *b* P. a., 6 p. 1/2 in-folio. — *c* Un arbre généalogique aut., le tout formant 14 p. in-folio, adressé à sir Isaac Heard, garter King-at-Arms. (Vente Clark, chez Libbie, janvier 1901. — 1.750 dollars,)

Ces pièces ont rapport à la généalogie de Washington.

3° L. a. s. à James Madison, 20 mai 1792, 6 p. in-4. (Vente Mc Guire, chez Henkel, décembre 1892. — 1.325 dollars.)

Il le prie de lui rédiger un discours d'adieu destiné au public et lui donne le canevas de ce qu'il désire exprimer.

4° L. a. s. à Bénédict Arnold ; 14 septembre 1775, 3 p. in-folio. (Vente Rogers, chez Henkel, mai 1895. — 1.000 dollars.)

5° L. a. s. à J. Anderson ; 13 décembre 1799, 1 p. in-4. (Vente Dubbs, chez Henkel, mars 1893. — 850 dollars.)

C'est la dernière lettre écrite par Washington.

6° L. a. s. à Morris Robert de Morristown ; 2 mars 1777, 6 p. in-folio. (Chez Henkel, décembre 1891. — 655 dollars.)

C'est la fameuse lettre citée *in-extenso* par Sparks, volume IV.

7° L. a. s. à Patrick Henry ; 29 octobre 1785, 3 p. in-folio. (Vente Alexandre, chez Libbie, décembre 1902. — 580 dollars.)

Il décline l'offre d'un don national.

8° L. a. s. à Edward Newenham ; 29 août 1788, 5 p. 1/4 in-4. (Vente Dillon, chez Sotheby, Londres, juin 1869. — 102 livres sterl.)

Une des lettres les plus intéressantes que l'on connaisse de Washington.

9° Correspondance de 54 lettres originales, dont 47 seulement aut., adressées à Reed. (Chez Menzie, 1876. — 2.250 dollars. — Vente Cook, 1883, 2.900 dollars.) (*N.-Y. Times*).

— *La vente Paul Dablin.* — Nous donnerons dans notre prochain numéro la liste des prix de la vente Paul Dablin. Les enchères, soutenues avec entrain par le propriétaire, ont été très belles.

— 3me *Table* de la Révolution française. La *Société de l'Histoire de la Révolution française* vient de publier la troisième table de sa Revue. Ce travail analyse les travaux publiés dans les volumes XXIX à XLIII (1895-1902). Il comprend : 1° Une table méthodique des articles; 2° la table des articles par noms d'auteur ; 3° la table des comptes-rendus par noms d'auteurs critiqués; 4° la table analytique des matières. — Le prix est de 3 fr. Nous pouvons l'adresser franco à nos abonnés.

— *Nécrologie.* — L'un de nos collaborateurs les plus distingués, M. Léonce de Brotonne est mort à Paris, à l'âge de 48 ans, le 3 avril 1903. M. de Brotonne avait publié sur la généalogie de la famille Bonaparte un ouvrage qui dénotait de longues et patientes recherches. Il avait donné à notre recueil un article sur les *Sources de la correspondance de Napoléon Ier;* il avait publié des lettres inédites de Napoléon 1er. C'était un travailleur acharné et la mort de M. de Brotonne est une perte très sensible pour tous ceux qui s'occupent d'histoire et de recherches historiques.

R. B.

UN MARIAGE PRINCIER

AU XVIII[e] SIÈCLE

LES PRINCESSES DE LA MAISON DE SAXE

Le Dauphin, fils de Louis XV, était veuf à 17 ans, de Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, infante d'Espagne, décédée à Versailles le 22 juillet 1746; il épousait, dès le 9 février 1747, Marie-Josèphe de Saxe, née à Dresde le 4 novembre 1731, et qui devait être la mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

Quinze ans après ce second mariage, — à la fin de la guerre de sept ans, il fut question à la Cour de France d'un projet d'union entre une des sœurs de la Dauphine, — Christine de Saxe, — et Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV. C'était au mois de mai 1762. La princesse Christine, alors âgée de 27 ans (1), était venue en France pour voir Marie-Josèphe; elle s'arrêta à Plombières, où elle fut présentée à Stanislas, qui la trouva fort laide — elle l'était en effet, — mais se montra émerveillé de son esprit et de la vivacité de son intelligence. C'est la reine Marie Leczinska elle-même qui, en riant, avait parlé de ce mariage à son père, beau vieillard plein de santé, mais plus qu'octogénaire; celui-ci tourna lui-même l'idée en plaisanterie d'abord, puis se fit à la laideur de la jeune saxonne et sembla à certain moment

pris quelque consistance, dût être promptement abandonné. La princesse Christine s'enferma dans un couvent et, dès 1764, elle devenait abbesse de Remiremont. Le vieux roi de Pologne qui avait abdiqué depuis longtemps en conservant son titre, et était fixé à Lunéville, où on l'appelait *le Bienfaisant*, devait bientôt périr d'horrible façon; le 5 février 1766, en s'approchant d'une cheminée, sa robe de chambre prit feu, le vieillard tomba, et il succombait le 23 février des suites de cet accident.

Évidemment, c'est le projet d'union dont on s'était préoccupé un instant qui motiva l'échange des deux dépêches confidentielles que nous allons reproduire, lesquelles font partie d'une collection privée. La première, adressée par le ministre des affaires étrangères César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, à Hubert de Folard, diplomate employé en Bavière, est une dépêche chiffrée, datée de Versailles le 15 mai 1762 et signée. Elle est traduite sur la pièce même et ligne par ligne, de la main de Folard. La seconde est la minute de la réponse que fit celui-ci au ministre; ici c'est l'écriture bien connue de Fischer, secrétaire de Folard.

Ces lettres devaient rester secrètes, comme tant d'autres; mais à 140 ans de distance, nous ne saurions avoir les mêmes raisons que les diplomates du XVIIIe siècle pour les tenir cachées et nous priver de renseignements pouvant servir à éclairer quelques petits points d'histoire. Ne regrettons pas que Folard lui-même, si plein de prudence, et quoi qu'il en dise dans sa réponse à Choiseul, n'ait pas anéanti les deux pièces que nous publions aujourd'hui.

I

(TRADUCTION)

Pour vous seul.

A Versailles, le 15 may 1762.

(Chiffre du chiffre de la réserve)

m'informer de quelques détails intérieurs et secrets de la famille de Saxe. J'ay des raisons particulières pour souhaiter de savoir positivement si les Princesses, sœurs de Mme la Dauphine, n'ont eu aucune aventure de galanterie pendant leur séjour à Munich ou même antérieurement à cette époque. S'il n'y a eu sur leur compte que des propos destitués de vérité, je ne vous serai pas moins obligé de m'en instruire, ainsi que des particularités qui auront pu y donner lieu. Vous sentez, Monsieur, que ces recherches exigent la plus scrupuleuse circonspection de yotre part, et vous devez être assuré du secret où resteront enveloppées les découvertes que vous me communiquerez à ce sujet. Vous voudrez bien m'adresser séparément la réponse que vous ferez à cette lettre, en vous servant de la même table dont vous trouverez celle-ci chiffrée.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHOISEUL.

II

(MINUTE DESTINÉE A ÊTRE REPRODUITE AU MOYEN DE LA TABLE CHIFFRÉE)

Particulière.

A Munich, le 26 mai 1762.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre particulière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois. Il ne faut pas moins que mon entière confiance dans votre probité et mon aveugle obéissance à vos ordres, pour répondre sur une matière aussi délicate, connaissant très bien tout le danger de confier au papier ce que l'on sait ou ce que l'on a entendu dire des personnes d'un si haut rang. Je vous supplie, Monseigneur, de brûler cette lettre après l'avoir lue pour qu'il n'en reste aucune trace dans vos papiers ; j'en ferai autant de la vôtre.

Il est vrai qu'on a tenu de mauvais propos sur le compte de

de Bavière, en qui elle a, on ne peut en disconvenir, beaucoup de confiance ; mais qui est-ce qui peut assurer qu'un sentiment si naturel d'un malade pour son médecin, soit un sentiment de galanterie ? C'est ce que je ne saurois croire, d'autant plus que le S[r] Wolter n'est plus ni de figure ni d'âge à inspirer une telle passion, qui au reste est la seule dont j'aye entendu parler à la charge de cette respectable Princesse.

Le public malin a été encore moins indulgent pour la P[sse] Elisabeth (1). On a prétendu que feu la reine de Pologne, sa mère (2), est morte de chagrin d'avoir découvert une intrigue amoureuse de cette Princesse, sa fille, avec un homme de basse extraction, comme si cette malheureuse reine n'avoit pas eu d'autres sujets d'affliction, bien plus grands que celui auquel on attribue la cause de sa mort. Pendant le séjour de cette jeune Princesse à Munich, on a empoisonné la préférence qu'elle paraissoit donner, il y a deux ans, au C[te] de Walh sur les autres cavaliers de la Cour ; mais je suis très persuadé qu'en tout cas il n'y a rien eu de criminel. En général, je ne vois guères ces choses-là et je suis fort en garde contre les mauvais propos que les femmes tiennent très légèrement l'une contre l'autre, surtout dans un pays comme celui-ci où l'on médit volontiers.

Pour ce qui est de la P[sse] Cunégonde (1), elle a eu jusqu'à présent le bonheur d'être respectée par le public, et en effet sa conduite paroit irréprochable.

Je suis &[a].

Notons en terminant qu'en 1766 il fut question aussi à Versailles d'un projet de mariage de la plus jeune sœur de la Dauphine, — cette princesse Cunégonde, — avec un prince français. Le duc d'Orléans voulait demander sa main pour le duc de Chartres, — celui qu'on a appelé à la Révolution Philippe-Égalité.

Le duc de Chartres avait sept ans de moins que Cunégonde de Saxe, mais ce n'est pas là que fut l'obstacle. La Dauphine, a-t-on dit, n'oubliait pas que sa sœur aînée avait été

(1) Marie-Elisabeth-Appoline-Casimire-Françoise-Xavière, née le 9 février 1736, resta célibataire et vécut à la Cour de Saxe.

(2) Marie-Josèphe-Benedicte, archiduchesse d'Autriche, mariée en 1719 à

reine d'Espagne, qu'une autre (Sophie) était Électrice de Bavière et qu'elle-même pouvait être un jour reine de France; elle jugea que la maison de Saxe dérogerait en acceptant ce mariage avec un prince qui ne pouvait aspirer au trône. Bien qu'elle fut sans grand crédit, la Dauphine était aimée pour ses qualités, et ses vertus l'avaient toujours fait respecter; elle était alors veuve depuis un an et languissante, atteinte d'une affection de poitrine qui devait avoir bientôt une issue fatale (2). Dans la circonstance, l'avis qu'elle émit à propos du duc de Chartres fit échouer les pourparlers : celui-ci se tourna d'un autre côté et épousa à 20 ans (5 avril 1769) Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre. Quant à la princesse Cunégonde, elle suivit l'exemple de sa sœur Christine, devint chanoinesse de Thoren et abbesse d'Eisen (3).

Th. L

(2) Elle mourut à Versailles le 13 mars 1767.

(3) Outre les sœurs de la Dauphine, mentionnées dans la note qui precède, elle avait plusieurs frères : Frédéric-Christian-Léopold, Xavier, Charles, Albert et Clément.

L'un d'eux, Xavier, né en 1730, qui administra la régence du royaume de Saxe pendant la minorité de Frédéric-Auguste, son neveu (1763-1768), vint plus tard résider en France, tour à tour aux châteaux de Chaumot près Sens et de Pont-sur-Seine, puis à Paris. Lors de la Révolution il retourna dans son pays, et mourut au château de Zabelitz le 21 juin 1806. Les biens qu'il possédait en France avaient été sequestrés; ses titres et ses papiers qui se trouvaient au château de Pont-sur-Seine, sont maintenant aux archives du département de l'Aube, où ils constituent un fonds important classé méthodiquement depuis quelques années.

GERMAIN HABERT

UN DES FONDATEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Au cours de nos recherches en vue de la publication d'une *Isographie de l'Académie française*, nous avons trouvé quelques renseignements qui ne pourront pas prendre place dans notre travail, mais comme ils peuvent avoir quelque utilité pour d'autres chercheurs nous les imprimerons. Nous donnons aujourd'hui quelques notes sur Germain Habert, abbé de Cerisy (1) et de Notre-Dame de la Roche (2).



Germain Habert, issu d'une très bonne famille parisienne, originaire d'Artois, est né à Paris vers 1614. Il était le troisième des cinq frères Habert. Un de ses aînés Pierre (3), fut abbé de Cerisy, un autre frère, Philippe, ainsi que lui membre de l'Académie dès la fondation, était employé dans l'administration de l'armée. C'est probablement lui qui fut commissionné, le 25 juin 1634, pour faire la vérification des débets des rentes. Il mourut commissaire de l'artillerie; nous n'avons pas encore pu trouver sa signature.

(1) L'abbaye de Saint-Vigor de Cerisy — *Cerisiacum, Cerasium, Sanctus Vigor Cerasiensis* — était située dans la paroisse de ce nom, à 4 lieues 1/2 au couchant de Bayeux. Depuis la Révolution, cette commune, faisant partie du canton de Saint-Clair et de l'arrondissement de Saint-Lô (Manche), a été réunie à l'évêché de Coutances, mais, avant cette époque, elle dépendait de celui de Bayeux, et du doyenné de Couvains. (Ces renseignements ainsi que la plupart de ceux qui concernent Cerisy et les Habert sont extraits de l'ouvrage de M. Paul de Farcy : *Abbayes de l'evêché de Bayeux*; 1er fascicule, Cerisy. Laval, 1887, in-4).

(2) L'église de Notre-Dame de la Roche existe encore près la petite commune de Mesnil Saint-Denis (Seine-et-Oise). Elle est occupée par un orphelinat. A peu de distance, « une portée de mousquet », on voit le château des Habert, entouré de

Un autre Habert fut de l'Académie francaise ; c'est Henry-Louis Habert de Montmor (1) bien connu des bibliophiles. Licencié en droit, H.-L. Habert fut conseiller au Parlement de Paris pendant sept ans, maître des requêtes (1632), abbé commendataire de Saint-Vigor de Cerisy (4 février 1631). Il succéda, dans la possession de cette abbaye, à son cousin Pierre Habert, conseiller-clerc au Parlement de Paris, mort en 1630, inhumé dans l'église de Cerisy. Henry-Louis Habert se démit de son abbaye, en 1637, en faveur de Germain Habert, frère cadet de Pierre.

Germain Habert était conseiller et aumônier du Roi, abbé de Notre-Dame de la Roche. Il fut le successeur immédiat de Henry-Louis Habert à l'abbaye de Cerisy et non de Renaud Habert, comme le dit la *Gallia Christiania*.

Germain Habert, malgré de fréquents séjours à Paris, où il était le commensal du chancelier Seguier, paraît s'être complu dans son abbaye de Cerisy ; il s'efforça d'en rétablir la discipline, passablement relâchée, dit son historien M. Paul de Farcy. Il orna l'église, fit établir le maître-autel à ses frais. Il mourut le 11 mai 1654 et fut inhumé le lendemain dans le chœur de son église.

Les trois Habert : Philippe, son frère Germain et leur cousin Henry-Louis, étaient des poëtes estimés, tous trois furent de l'Académie française. Germain et Philippe étaient liés avec Conrart et firent partie avec Godeau, Gombauld, Chapelain, Giry, Serizay et Malleville de ce groupement de beaux esprits d'où sortit l'Académie française ; H.-L. Habert de Montmor fut admis dans leur compagnie le 2 janvier 1635.

Le 21 janvier 1636 Germain Habert fit à ses collègues une lecture intitulée : *Contre la pluralité des langues*. Il prononça, devant l'Académie, l'oraison funèbre de Richelieu. C'est lui qui fit l'éloge de son confrère Pierre Bardin, le premier académicien décédé depuis la fondation de l'Académie française. C'est par lui que le chancelier Séguier exprima le désir d'être académicien. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages: *Métamorphoses des yeux de Philis changés en astre ;*

Pierre Habert fut évêque de Cahors (1627 — 17 février 1636). M. de Farcy, dans le livre cité plus haut, indique que Pierre Habert, frère de Germain, fut enterré à Cerisy en 1630.

Paris, in-8, 1639. — *Vie de Bérulle*, Paris, in-4, 1646. — *Poésies* éparses dans divers recueils. On sait qu'il s'occupait à traduire *Aristote*, mais son travail n'a pas été imprimé.

On ne connaît pas de lettres de Germain Habert. Quelques signatures de lui se trouvent sur des pièces des archives de l'abbaye de Cerisy, conservées aux archivesde la Manche (série H). Nous n'avons pu en obtenir communication, mais une bonne fortune nous a permis de rencontrer M. Paul de Farcy, l'érudit auteur de savants travaux sur la Normandie ; il a bien voulu mettre à notre disposition, ce dont nous ne pouvons trop le remercier, la signature ci-dessous, qui appartient à un document daté du 18 décembre 1645 (1). Le cachet, reproduit en tête de cette notice, accompagne la signature ; il donne les armes de Germain Habert : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois annilles d'argent*. L'écu est surmonté d'une couronne de comte avec la mitre et la crosse.

On peut voir par la gracieuse écriture de Germain Habert, dont le fac-similé n'a pu rendre l'élégance, que son graphisme est bien en rapport avec l'idée que l'on se fait de l'auteur des *Métamorphoses des yeux de Philis* (2) *changés en astre*. Au dire de Ménage, Germain Habert était un des plus beaux esprits de son temps.

R. B.

Habert abbé de Cerisy

Sur Germain Habert, voyez : L'ABBÉ GOUJET : *Bibliothèque françoise ou Histoire de la Littérature françoise*, t. XVI, page 215. — TITON DE TILLET : Le *Parnasse françois*. — PELLISSON ET D'OLIVET, éd. Livet, *Histoire de l'Académie française*, notice au t. I, p. 269, et à la table à la fin du t. II. — PAUL DE FARCY: Les *Abbayes du diocèse de Bayeux*, cité plus haut. — Sur les Habert et sur le fief de Montmor, on peut voir aussi : LEBŒUF : *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, t. III. — Les *Mémoires de la Société historique de Rambouillet*, t. IX (article de M. Lorin) et t. XIV (article de M. Husson). — *Habert de Montmor*, étude de M. René Kerviler, dans le *Bibliophile français*, 1872.

(1) La collection de M. de Farcy sera dispersée dans le courant du mois de mai

LA VENTE DU 25 MAI 1903

La saison s'avance et les ventes se succèdent avec des pièces d'un intérêt inégal, mais toujours très réel.

Voici quelques pièces remarquables de la vente du 25 de ce mois : *Catherine de Médicis*, *Napoléon Ier*, vigoureuse épître où il enjoint au représentant de l'Autriche d'avoir à quitter Gênes ; on y sent une menace non déguisée à l'adresse de l'Autriche ; *Napoléon III*, lettre à Madame Walewska ; *l'Impératrice Eugénie*, lettre écrite d'exil, relative à la candidature du colonel Stoffel ; la souveraine déchue apprécie en termes cruels la conduite de M. Thiers. La *Duchesse de Berry* recommande un fils naturel du duc de Berry, M. de Laroche. Les journaux auraient été enchantés d'avoir ce document lorsqu'ils parlèrent de la descendance illégitime du fils de Charles X.

Les guerriers sont particulièrement bien représentés : *J.-J. de Trivulze*, *Oudart du Biez*, maréchal de France, compagnon de Bayard, *don Juan d'Autriche*, *Coligny*, *Turenne*, *Catinat*, *Maurice de Saxe*, *Pichegru*, *Joubert*, *Maréchal Lefebvre* ; cette dernière lettre est adressée à Napoléon Ier.

Les Hommes d'État ont le *duc de Sully*, *Mazarin*, lettre sur la conduite de ses nièces ; *Foucquet*. La Révolution française ; *Mirabeau*, *Fouquier-Tinville*, lettre relative à la conspiration de la Rouerie, *Collot d'Herbois*, *Carrier*, etc...

Parmi les littérateurs : *Boileau*, *Bossuet*, *Baudelaire*, manuscrit inédit, *Duruy*, très belle lettre sur la liberté de l'enseignement et les droits du père de famille ; *Hyacinthe Loyson*, lettre à Mgr Dupanloup où il s'enorgueillit d'avoir quitté le froc des Carmes.

Voici encore quelques beaux noms : *Lagrange*, *Lavoisier*, *Berzelius*, *Jacquard* — *Beethoven*, *Mozart*, *Grétry*, *Weber*, *Rossini* — *Wille*, *Ingres*, *Rosa Bonheur*, lettre intime, *Jundt*, lettre avec croquis, etc.

Entre ces belles pièces on vendra une quantité de pièces en lots, de manuscrits, de documents de toutes sortes. C'est une bonne

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 27 AVRIL 1903

Les belles pièces étaient en petit nombre dans cette vente, mais elles ont atteint de jolis prix. Les documents se vendent de mieux en mieux et sont de plus en plus appréciés. La vente a fait plus de 8.000 francs.

Nos		Prix
1	Alexandre Ier	125
2	Armagnac (Georges)	25
3	Arnault (Antoine)	26
4	Baciocchi (Félix)	10
5	Barbier (Auguste)	8
6	Barrière (Théodore)	5
7	Baudelaire (Charles)	62
8	Beauharnais (Eugène de)	22
9	Beauharnais (Eugène de)	18
10	Beauharnais (Hortense de)	32
11	Béranger (Pierre-Jean de)	41
12	Bernadotte Jean-Baptiste)	24
13	Bernadotte (Désiré-Clary)	26
14	Bernhardt (Sarah)	26
15	Biancolelli (Joseph-Domique)	10
16	Biancolelli (Pietro-Francesco)	27
17	Bonaparte (Joseph)	31
18	Bonaparte (Julie Clary)	42
19	Bonaparte (Jérôme)	37
20	Bonaparte (Pauline)	37

Nos		Prix
28	Christine de Suède	40
29	Christine de Salm	46
30	Clairault (Alexis-Claude)	12
31	Cochin (Charles-Nicolas	10
32	Coligny (Gaspard) de	61
33	Collé (Charles)	15
34	Colletet (Guillaume)	62
35	Condé (Louis II de Bourbon)	25
36	Coppée (Francois)	6
37	Corot (Camille)	26
38	Damas (Auguste)	10
39	Daumesnil (Pierre)	32
40	Desaix (Louis-Charles)	495
41	Desclée (Aimée)	15
42	Destouches (Philippe)	20
43	Dorval (Marie-Amélie)	20
44	Duchesnois (Joséphine)	21
45	Ducis (Jean-François)	26
46	Dugazon (Louise)	30
47	Dumas (Alexandre)	12
48	Dumas (Alexandre)	37
49	Dumas (Alexandre)	31
50	Dumesnil (Marie)	24
51	Duroc (Michel)	16

Nos		Prix
58	Gounod (Charles)....	41
59	Gounod (Charles)....	205
60	Grimod de la Reynière (Alexandre)........	12
61	Guise (Charles).......	49
62	Halévy (Ludovic)....	35
63	Henri III............	200
64	Henri IV............	180
65	Hugo (Victor)........	52
66	Hugo (Victor)........	15
67	Joanny (Jean-Baptiste Brisebarre dit).....	23
68	Joséphine	36
69	Junot (Andoche).....	10
70	Kellermann (François-Christophe)	35
71	La Chaize (François d'Aix, dit le P.)	23
72	La Fayette (Louise de)	105
73	Lafon (Pierre)........	30
74	La Harpe (Jean-François de)...........	18
75	Lamartine (Alphonse de)................	26
76	Lamballe (Louis).....	25
77	Lange (Anne)........	12
78	Larive (Jean Mauduit, de)	14
79	Larive (Jean Mauduit, dit)	17
80	Leconte de Lisle (Charles-Marie).....	31
81	Lekain (Henri-Louis).	18
82	Lemot (François-Frédéric).............	18
83	Léopold Ier	10
84	Liszt (Franz).........	18
85	Louis XIV............	105
86	Louis XVI...........	15
87	Louis XVI...........	105
88	Louis XVI...........	31
89	Louis XVI...........	20
90	Louis de France	30
91	Madrazo (don Féderico de)	10
92	Malibran (Marie).....	33
93	Marbot (Marcelin, baron)	15
96	Minette (Marie Menestrier, dite).........	55
97	Moncey (Bon-Adrien Jeannot de)........	26
98	Montès (Lola)........	54
99	Montespan (Françoise)................	82
100	Montpensier (Anne)..	28
101	Monvel (Jacques-Marie Boutet de)......	10
102	Morghen (Raphaël)...	10
103	Musset (Alfred de) ...	92
104	Napoléon Ier	45
105	Napoléon Ier	105
106	Ney (Michel).........	32
107	Overbeck (Friedrich).	5
108	Pasta (Giuditta)......	5
109	Paul Ier.............	48
110	Perraud (Adolphe-Louis, cardinal)....	21
111	Philippe V.	91
112	Pons (Antoine de)....	10
113	Raucourt (Françoise).	30
114	Renée de France	15
115	Ricci (le père Lorenzo)	11
116	Ristori (Adelaïde)	18
117	Rivière (Henri).......	5
118	Rohan (Anne de).....	15
119	Roland (Marie-Jeanne Phlipon, Mme)......	85
120	Rousseau (Jean-Jacques).............	85
121	Sainte-Beuve (Charles-Augustin)..........	25
122	Saint-Huberty (Antoinette Clavel, dite)..	12
123	Saint-Huberty (Antoinette Clavel, dite)..	5
124	Sand (George)........	21
125	Sand (George)........	36
126	Sardou (Victorien) ...	5
127	Scherer (Barthélemy-Louis-Joseph)......	80
128	Scherer (Barthélemy-Louis-Joseph)......	185
129	Scribe (Eugène)......	15
130	Scribe (Eugène)......	10
131	Scudéry (Madeleine de)	40

Nos		Prix
134	Simon (Jules)........	7
135	Sobieski (Jean).......	36
136	Talma (François-Joseph)	71
137	Vallès (Jules).........	31
138	Valmore (Marceline Desbordes, Mme)....	16
139	Vestris (Françoise-Rosette Gourgaud)....	45
140	Veuillot (Louis)......	16
141	Vigny (Alfred de).....	15
142	Volney (Constantin-François Chasse-bœuf, comte de)....	10
143	Voltaire (François-Marie Arouet de)......	76
144	Wagner (Richard)....	52
145	Zola (Emile)..........	25
146	Argenterie de Louis XVI...............	121
147	Garde du Temple....	15
148	Jugement de Marie-Antoinette.........	410
149	Expédition d'Irlande.	54
150	Campagne d'Italie (1796)..............	205
151	Italie..................	310
152	Napoléon Ier.........	505
153	Napoléon Ier.........	310
154	Bonaparte (Louis)....	35
155	Frédéric Ier, roi de Wurtemberg.......	52
156	Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse...	31
157	Maximilien-Joseph, roi de Bavière......	41
158	Maximilien-Joseph, roi de Bavière......	46
159	Campagne de Russie..	22
160	Marly-le-Roi.........	61
161	Versailles............	19

Les dépêches de Napoléon III se sont vendues entre 1 fr. 50 et 2 francs chaque ; elles valaient mieux que cela.

BIBLIOGRAPHIE

Claude Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse; *Lettres de Madame Roland*, tome II, 1788-1793. (Paris, Imprimerie Nationale, in-4 (1).

Le tome II de la *Correspondance de Madame Roland* comprend les dernières années de la vie, de 1788 à la fin; c'est l'époque la plus intéressante de l'existence de Madame Roland.

Dès les premières lettres on voit apparaître ses préoccupations politiques. Tout l'y avait préparée: son éducation philosophique, les relations de son mari, ses lectures (2), ainsi que son cœur, rempli de pitié pour les déshérités de la vie. Au mois de mai 1788, elle se trouverait parfaitement heureuse, si elle avait une once de dureté de cœur et autant d'insouciance » (3). Malheureusement cette drogue ne se trouve pas dans le commerce; au surplus, de tels sentiments lui répugnent. C'est quelques semaines plus tard qu'elle écrit à Lavater (4). « Quant on vit dans nos campagnes, dans nos vignobles surtout, où le peuple est si pauvre et si misérable, on se trouve trop d'aisance et point assez de moyens parmi des gens qui ont tant de besoins. Mais, quand on a une âme, on reconnaît aussi que l'argent est le moindre des secours à donner à l'humanité affligée et souffrante. » Aussi, au moment de la *Grande Peur*, en août 1789, Madame Roland va s'enfermer au Clos pour le défendre contre les attaques de la nouvelle Jacquerie. La crainte ne vient pas la visiter. Elle n'a chagriné personne ; elle n'a ni terrier, ni titre et n'a fait que du bien à ses voisins. « S'ils devenaient ingrats, tant pis. Je paierais l'impôt des avantages que ma situation m'a donnée sur eux » (5). Madame Roland, toute philosophe qu'elle fut, connaissait bien mal le cœur humain.

Dès ce moment elle s'occupe activement de politique. Au début d'octobre 1789 (6), ignorante du coup de main des Parisiens sur

(1) En vente chez Leroux, 28, rue Bonaparte, à Paris.

Versailles, elle conseille l'opération. Elle veut qu'on transfère l'Assemblée nationale à Paris, pour la soustraire à l'influence de l'armée et la placer sous la protection du peuple parisien. Elle tiendra, plus tard, un langage différent.

En 1790, les Roland entrent complètement dans la politique, Roland est élu, en qualité de notable, membre du conseil général de la commune de Lyon, puis officier municipal (15 et 1er octobre 1790). C'est à ce moment que les deux époux projettent d'acheter des biens ecclésiastiques pour fonder une grande exploitation agricole, destinée à remplacer le traitement d'inspecteur des manufactures, dont on pouvait prévoir la suppression, dans un délai plus ou moins rapproché.

A ce moment, Madame Roland est toute à la « chose publique ». Elle veut qu'on y sacrifie tout : la science et l'amour. C'est ainsi qu'elle écrit au fidèle Bosc : « Je ne sais si vous êtes amoureux; mais je sais bien que dans les circonstances où nous sommes, si un honnête homme peut suivre le flambeau de l'amour, ce n'est qu'après l'avoir allumé au feu sacré de celui de la Patrie (1) ».

A Bancal des Issarts, qui lui avait déclaré son amour et fait l'offre d'une liaison intime, elle répond que ce sentiment les rendrait meilleurs et exalterait leur désir d'être utiles à leurs semblables. Toutefois, elle lui interdit d'espérer (2) et raisonne longuement sur les sentiments qu'elle inspire à Bancal.

Au même Bancal, elle donne l'exemple du sacrifice « Je ne vais à aucun spectacle, quoique avec l'idée de les revoir tous. Le charme des beaux arts et de tout ce qui y tient était autrefois le plus grand de la capitale, du moins à mon gré, mais, en acquérant une Patrie, nous prenons nécessairement une autre manière de voir, et les sollicitudes des patriotes laissent à peine quelque place au souvenir des choses de goût (3) ».

En 1791, les Roland viennent habiter Paris. Roland est délégué par la ville de Lyon, pour négocier la mise à la charge de l'État de la dette de la ville de Lyon. Le couple, logé rue Guénégaud, à l'Hôtel britannique, reçoit, deux fois par semaine, ses amis politiques : Brissot, Pétion, Buzot, Robespierre, Bosc et Lanthenas.

Sa mission heureusement remplie, Roland, après un retour à Lyon, vient de nouveau à Paris. Madame Roland prend une grande

bert (1). Elle collabore au *Patriote français*, de Brissot. Celui-ci insère ses communications ; en présentant une lettre de Madame Roland, datée du 28 avril 1791, dans laquelle elle conseillait l'action contre le parti des *Noirs* de l'Assemblée, Brissot dit aux lecteurs : *Voici la lettre qu'une Romaine nous écrit :* Les lettres de Madame Roland sont énergiques : « Adieu, battons aux champs ou en retraite ! Il n'y a pas de milieu ! » Voilà le ton de ses épîtres (2).

Après la fuite du Roi elle est d'avis que son maintien sur le trône est une ineptie ; la mise en jugement du souverain est la plus juste des mesures (3).

Le 23 mars 1792, Roland, grâce à ses amis politiques, Brissot entre autres, qui, étant députés, ne pouvaient être ministres, est nommé Ministre de l'intérieur. Ses collègues sont Dumouriez, de Grave, Lacoste, Clavière. Mme Roland essaie alors de ramener au parti girondin l'aile gauche de l'Assemblée, très peu satisfaite de la distribution des portefeuilles. Elle tente d'amadouer Robespierre (lettres 472, 479). Elle ne peut réussir ; la rupture est prononcée (l. 480). La guerre est déclarée : Mme Roland la paiera de sa tête.

C'est elle qui écrivit la lettre au Roi, qui fit congédier brutalement Roland (12 juin 1792). Après le 10 août, Roland reprit le ministère, mais les circonstances étaient bien changées. Les ministres n'étaient plus que des commis aux ordres de l'Assemblée ; il n'y avait plus de gouvernement au sens propre du mot.

La Révolution prenait une autre allure. L'Assemblée, qu'en 1789 Mme Roland voulait soustraire à l'influence militaire, était passée sous la domination de la populace parisienne, menée par quelques agitateurs. Mme Roland demanda alors que le Gouvernement fut placé loin de ces insurrections. « Adieu, écrit-elle à Bancal, peu de jours encore jetteront de grandes lumières sur le sort de la capitale, d'où la sagesse voudrait peut-être qu'en sortît le gouvernement ; mais il est déjà trop tard pour cela même. Washington fit bien déplacer le Congrès et ce n'est pas par peur (4) ».

Le 5 septembre 1792, au moment des massacres, elle écrit au même (5) pour le conjurer d'envoyer une armée départementale au secours de l'Assemblée et du Gouvernement, menacés par les menées de Robespierre et de Marat. Elle dit, et elle était bien placée

pour voir : Danton conduit tout, Robespierre est son mannequin, Marat tient sa torche et son poignard. Mme Roland prévoit qu'elle tombera en victime. « Si vous connaissiez les affreux détails des expéditions ! Les femmes brutalement violées avant d'être déchirées par ces tigres, les boyaux coupés, portés en rubans, les chairs humaines mangées sanglantes ! Vous connaissez mon enthousiasme pour la Révolution, eh bien, j'en ai honte ! Elle est ternie par ces scélérats, elle est devenue hideuse ! »

Mme Roland sentit alors combien est dangereux un gouvernement placé sous l'influence du peuple, dont les faveurs et les haines sont inspirées, le plus souvent, par quelques enfileurs de phrases en quête d'une situation. Mme Roland s'en rend bien compte : « Nous périssons victimes de la faiblesse des honnêtes gens; ils ont cru qu'il suffisait pour le triomphe de la vertu de la mettre en parallèle avec le crime : il fallait étouffer celui-ci (1) ». Voilà ce que l'expérience lui suggère; elle est devenue femme de gouvernement.

Les malheurs de Mme Roland sont commencés. Son âme de républicaine et de patriote souffre en voyant l'anéantissement de ses beaux rêves. Puis un trouble nouveau pour elle vient de l'envahir; l'affection qu'elle portait à son mari est singulièrement menacée.

Jusque-là elle avait pu résister aux tentatives faites sur son cœur par Bosc, Bancal, Lanthenas, qui, tour à tour, furent épris de ses charmes, de son esprit et de son cœur; elle venait de trouver son vainqueur. Elle ne résista pas, elle aima Buzot avec ardeur tout en conservant la fidélité qu'elle devait au pauvre Roland. D'ailleurs, Mme Roland trouva une sorte de joie à sacrifier son amour à ses devoirs. Plus ce sacrifice lui coûte plus elle en est fière. Ce sentiment est poussé à un point qu'on se demande si l'amour de Mme Roland n'est pas plutôt dans sa tête que dans son cœur. C'est un amour d'héroïne de roman; elle avait la tête pleine des récits de la *Nouvelle Héloïse*.

Roland quitta le Ministère le 22 janvier 1793; il fut proscrit avec ses amis de la Gironde et réussit à s'enfuir. Mme Roland, sur le point de partir au Clos, fut moins heureuse. Arrêtée dans la nuit du 31 mai au 1er juin, elle fut incarcérée à l'Abbaye, puis à Sainte-Pélagie.

En prison, sa correspondance fut active. Elle écrit à son mari, à Buzot et à ses autres amis. Le 3 juillet 1793, elle demande à Buzot : « Dis-moi, connais-tu des moments plus doux que ceux passés dans l'innocence et le charme d'une affection que la nature avoue et que règle la délicatesse, qui fait hommage au devoir des privations

(1) Lettre 552, p. 531.

qu'il lui impose, et se nourrit de la force même de les supporter ? » (1)

Quand Buzot lui offre de s'enfuir de Sainte-Pélagie elle raisonne encore ; elle partira si le danger devient pressant. « Il s'agit seulement de calculer avec calme, pour ne point donner à l'impétuosité du sentiment ce qu'il appartient de déterminer à la prudence. » Une femme prise aux entrailles par une passion coupable aurait trouvé d'autres accents. Mme Roland se souvenait de ses lectures ; elle trouvait très beau d'immoler sa passion à ses devoirs. C'était une raisonneuse ou une âme sublime.

C'est de prison qu'elle écrivit ses belles et fières lettres à Robespierre et à Garat. Son courage ne l'abandonna pas. Jusqu'au bout elle tint tête à ses ennemis, leur cria sa haine et son mépris. Bosc nous apprend qu'elle eut le dessein de s'empoisonner, non par désespoir, mais pour disposer librement de sa personne quand toute chance de fuir serait perdue ; Bosc l'en détourna et lui conseilla, dans le but d'être utile à la Liberté et pour sa gloire future, de mourir sur l'échafaud.

Mme Roland suivit l'avis de l'ami fidèle et mourut bravement.

Toute sa vie se passa en sacrifices. Elle immola son amour à son devoir ; son repos à la chose publique et mourut pour la défense de ses opinions.

La dernière lettre du recueil est datée 7 novembre 1793, veille de l'exécution de Mme Roland. Elle recommande sa fille à une amie.

« Qu'elle conserve son innocence, et qu'elle parvienne à remplir un jour, dans la paix et l'obscurité, le devoir d'épouse et de mère. »

C'est un conseil dont Mme Roland put mesurer la sagesse et la vérité !

***

Nous arrêterons là nos citations. Nous espérons qu'elles suffiront à montrer le grand intérêt de cette correspondance, éditée avec un soin extrême.

Les notes abondent pour accompagner le texte, pour fixer la biographie des personnages cités ou quelques points d'histoire. De précieux appendices sur les amis de Mme Roland : Bosc, Lanthenas, Brissot, Buzot, Bancal des Issarts, etc., terminent le volume. Ils éclairent, dans leurs moindres détails, toutes les circonstances de la vie des Roland. Les recherches [illegible] faites avec un soin

CHRONIQUE

— *Dépenses de la maison de Napoléon Ier à Ste-Hélène.* — A propos du cahier manuscrit relatif à ces dépenses, du mois de mars 1818 au 30 avril 1821, qui faisait partie de la collection Paul Dablin (n° 70 du catalogue) et qui a été adjugé le 23 mars dernier, nous lisons dans *l'Éclair :*

Les chiffres (du carnet de Pierron, maître d'hôtel de Napoléon) sont contrôlés par Montholon et vérifiés par l'Empereur ; celui-ci de son écriture nerveuse et fine, transcrit en francs et en centimes l'addition des shellings.

Le maître d'hôtel, qui a gardé ce carnet comme une relique, atteste l'authenticité de l'écriture impériale : « Ces mots et ces chiffres, note-t-il, sont de la main de l'Empereur. »

Il n'y a pas de grosses dépenses. Les menus ne sont point compliqués : œufs, pigeons, poulets ; des œufs surtout. L'Empereur, malade, ne supportait que des aliments simples et légers. Le 15 août, on célébrait l'anniversaire de sa naissance, mais sans faste :

En 1819, sur la page du livre de Pierron, Montholon écrit dans l'angle : « Fête de l'Empereur. » Est-ce pour cette raison qu'on trouve inscrit : Fleurs artificielles 5 l. ; dépenses extraordinaires, 1 l. 15 sh.

La constitution du prisonnier, que l'inaction ronge, exige qu'il fasse de l'exercice. Sous un chapeau à larges bords, en veste blanche, chaussé de gros souliers, il cultivera son jardin. Il lui faut des outils : ce sera la principale dépense du mois de décembre 1819. On achète : 4 arrosoirs, 1 l. 8 sh. ; 1 paire de cisailles, 3 l. ; 2 hachettes, 4 l. 10 sh.

A la fin de sa vie, tourmenté par la souffrance et la nostalgie, l'Empereur avait de terribles colères. Une fois — Las Cases le raconte — il cassa son lit. On trouve sur le carnet de Pierron cette ligne : « Raccommodage du lit de l'Empereur... 2 livres ». Et puis, dans les derniers mois, il n'est plus guère question que de médicaments : dix bouteilles de sirop... 5 l. 8 sh., etc.

On connaissait le rôle et la fidélité du maître d'hôtel Pierron.

Ce qu'on sait moins, c'est que ce modeste personnage qui avait accompagné Napoléon pendant 14 ans, qui l'avait suivi à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène, a fait partie, en 1840 de la commission chargée, sous les ordres du prince de Joinville, de rapporter en France la dépouille mortelle de l'Empereur ; enfin qu'il s'est retiré à Fontainebleau, où il habitait une petite maison de la rue du Chemin de fer, dans laquelle il est mort quelques années après 1870.

Pierron avait recueilli divers souvenirs de Sainte-Hélène. Dès 1847, il

procès-verbal fut dressé, lors de la remise qu'il en fit, le 5 mai 1847, pour constater l'authenticité de ces souvenirs.

Cette sorte de reliquaire est conservé ; on y a même ajouté, un peu plus tard, un des chapeaux légendaires du vainqueur d'Austerlitz, offert à la bibliothèque par le baron de Saint-Léger, ancien officier supérieur, retiré également à Fontainebleau, où il finit ses jours en 1857.

— *Ventes à Berlin et à Vienne.* — Notre confrère, M. Stargardt, a fait, les 30 et 31 mars 1903, une vente à Berlin. Voici les principaux prix, d'après le *Berliner Börsen-Kurier :* Érasme, 1250 mark ; Calvin, 600 m. ; Freiligrath, une correspondance de 105 lettres, 331 m. ; T. Kœrner, un manuscrit original, der *Vetter von Bremen,* 310 m. ; Schiller, 261 m. ; d'autres lettres du poète ont atteint : 113, 161, 170 et 171 m. ; Gœthe, une lettre à Charlotte de Stern, 250 m. ; une poésie de 19 lignes, 200 m. ; Lessing, 3 lignes, 250 m.

A Vienne, nos confrères MM. Gilhofer et Ranschburg ont continué la série de leurs ventes (30 mars et jours suivants) ; les prix sont un peu plus pondérés que ceux de leurs ventes précédentes.

Mme Du Barry, 75 kronen ; Napoléon Ier, 65 kr., 130 et 70 ; Impératrice Marie-Louise, lettre parlant de son projet de mariage avec Napoléon, 410 kr. ; Pierre *le Grand*, 162 kr. ; Reine Victoria d'Angleterre, 250 kr. ; les signatures de Papes se sont vendues entre 40 et 100 kr. ; Saint Alphonse de Liguori, 200 kr. ; Saint Philippe de Néri, 153 et 102 kr. ; Bismark, 84 kr. Disraeli, 45 kr. ; Haspinger, 60 kr. ; Andreas Hofer, 90 kr. ; Wallenstein, 272 kr. ; Honoré de Balzac, 122 et 114 kr. ; Beethoven, une lettre à Bettina d'Arnim, 1250 kr. L'authenticité de cette lettre avait été contestée quand on ne connaissait que son contenu ; la production de l'original met fin à la discussion. Elle a été achetée, dit l'*Antiquitäten Zeitung,* par un amateur berlinois ; John Constable, le célèbre peintre anglais, 18 lettres, 670 kr.

— *Les droits de l'État et la Curiosité.* — En 1901, au mois de mai, à la veille de la discussion de la loi sur les associations, M. Leclerc, libraire à Paris, apprenant que les Pères jésuites, de Lyon, allaient vendre leur bibliothèque, se rendit dans cette ville et fit l'acquisition d'un précieux recueil de manuscrits du dixième, onzième et douzième siècles.

Il le montra à M. Léopold Delisle, administrateur-général de la Bibliothèque nationale, qui lui en confirma la haute valeur.

Quelque temps après, M. Leclerc fit figurer ce manuscrit dans un catalogue comprenant divers ouvrages mis en vente.

Mais alors l'État, représenté par le ministre de l'Instruction publique, intervint. Défense fut faite à M. Leclerc de continuer à faire figurer dans le catalogue le manuscrit sur lequel l'État entendait faire valoir ses droits.

Se fondant, en effet, sur ce fait que le recueil de manuscrits avait fait partie de la bibliothèque de l'abbaye de Cluny, attribuée, après la Révolution, à la Bibliothèque nationale, le ministre de l'instruction publique le revendique.

Suivant sa thèse, en effet, le recueil faisait, de par cette attribution, par-

En fait, les Pères jésuites ont déclaré que le Recueil figurait dans leur bibliothèque depuis environ 1830. Ils l'auraient acquis d'un abbé, dont l'*ex-libris* est mentionné sur la feuille de garde.

M. Leclerc sollicite la main-levée de l'opposition à la vente et l'allocation de dommages-intérêts, soutenant que les prétentions de l'État ne sont pas justifiées.

D'après lui, ce n'est qu'en 1881 qu'est intervenu un décret livrant à la Bibliothèque nationale la bibliothèque de Cluny.

L'attribution précédente, faite, en termes généraux, « à la nation » n'impliquait pas l'inaliénabilité des ouvrages faisant partie de cette bibliothèque.

C'est là-dessus qu'on discute, devant la 1re chambre du tribunal, présidée par M. Béhenne.

Il y a encore, croyons-nous, un point à examiner. Le manuscrit se trouvait-il à Cluny au moment de la Révolution, et a-t-il été compris dans ce qui a été attribué à la Bibliothèque nationale? Est-il entré à la Bibliothèque nationale? Il peut se faire que le manuscrit de Cluny soit sorti du monastère avant la Révolution, où qu'il ait fait l'objet d'une transaction particulière. L'État peut-il revendiquer maintenant un bien dont il n'aurait jamais été mis en possession? Si le tribunal jugeait ainsi, les établissements publics pourraient revendiquar tout ce qui aurait *dû* leur arriver. Ce serait une jurisprudence aussi dangereuse pour les possesseurs que pour l'existence même des manuscrits ou documents, parce qu'il est bien certain que les possesseurs d'objets précieux, qui les ont acquis au grand jour, en toute bonne foi, souvent en ventes publiques, préféreront recourir à tous les moyens plutôt que de se laisser dépouiller, même juridiquement.

Cela est tellement vrai que des autographes qui ont pu faire partie de certains fonds de la Bibliothèque nationale ou de l'Institut, circulent à l'Étranger et qu'il est impossible de les rapatrier à prix d'argent sans courir le risque de se les voir confisqués.

R. B.

UNE LETTRE INÉDITE DE NAPOLÉON IER

La lettre que nous publions ne se trouve pas dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, pas plus que dans le recueil publié par M. Lecestre. M. de Brotonne ne l'a pas connue. Elle est comprise sous le nº 105 de la vente du 15 de ce mois. La pièce était enfouie avec d'autres lettres au même destinataire. Les possesseurs ignoraient l'importance de son contenu, c'est une raison de plus pour croire qu'on ne s'est pas préoccupé de la mettre au jour.

La lettre, seulement signée, bien entendu, est adressée à Cretet, ministre de l'Intérieur, en remplacement de M. de Champagny, depuis le 9 août 1807. Cette pièce montre les préoccupations sociales de l'Empereur, sa hâte de voir ses grands projets mis à exécution, sa crainte de ne pas vivre assez pour voir leur accomplissement, et son souci de laisser une trace glorieuse de son passage. Pour toutes ces raisons, elle est typique, et nous ne croyons pas que l'on ait vu, dans la circulation, de lettre d'un intérêt plus puissant.

Monsieur Cretet, vous aurez reçu le décret par lequel j'ai autorisé la caisse d'amortissement à prêter huit millions à la ville de Paris.

Je suppose que vous vous occupez de prendre des mesures pour que les travaux soient rapidement terminés et augmentent les revenus de la ville. Dans ces travaux il y en a qui ne rendront pas grand chose et qui ne sont que d'embellissement ; mais il y en a d'autres, tels que les galeries à établir sur les marchés, les tueries etc., qui seront d'un grand produit. Mais pour cela il faut agir. Les

la commune de Paris pour augmenter ses branches de revenus, a aussi le but de concourir à son embellissement, mon intention est de l'étendre à d'autres départements. J'ai beaucoup de canaux à faire, celui de Dijon à Paris, celui du Rhin à la Saône, et celui du Rhin à l'Escaut. Ces trois canaux peuvent être poussés aussi vivement que l'on voudra. Mon intention est, indépendamment des fonds qui sont accordés sur les revenus de l'État, de chercher des fonds extraordinaires pour ces trois canaux. Pour cela, je voudrais vendre le canal de Saint-Quentin dont le produit serait versé pour accélérer les travaux du canal de l'Escaut. Je voudrais vendre le canal d'Orléans dont le produit me servirait à accélérer les travaux du canal de Bourgogne. Enfin je voudrais vendre même le canal du Languedoc, pour le produit en être affecté à la construction du canal du Rhin à la Saône. Je suppose que le canal de Saint-Quentin pourrait être vendu huit millions, celui du Loing autant, et le canal du Languedoc, autant et plus ; ce serait donc une trentaine de millions que je me procurerais sur le champ et que j'employerais à à accélérer ces trois grands canaux avec toute la rapidité possible. L'argent, je l'ai, l'État n'y perdra rien, il y gagnera, au contraire, immensément, puisque s'il perd les revenus des canaux du Loing, de Saint-Quentin et du Midi, il gagnera le produit des canaux de l'Escaut, de Napoléon et de Bourgogne ; et quand ces canaux seront finis, si les circonstances le permettent, je les vendrai encore pour en faire d'autres. Ainsi mon but est de faire les choses en sens inverse de l'Angleterre ou de ce que l'on propose de faire. En Angleterre on aurait accordé un octroi pour le canal de Saint-Quentin, et le gouvernement l'aurait allodié à des capitalistes, ici au contraire, j'ai commencé par construire le canal de Saint-Quentin, il m'a couté, je crois, huit millions ; il me rendra 500.000 fr. Je ne perdrai donc rien en le vendant à une compagnie ce qu'il m'a couté, et puisqu'avec cet argent je ferai d'autres canaux. Faites-moi je vous prie un rapport là-dessus ; car sans cela, nous mourrons avant d'avoir vu naviguer ces trois grands canaux. En effet, voilà six ans que le canal de Saint-Quentin est commencé, et il n'est pas encore fini ; or ces canaux là sont d'une bien autre importance, on évalue la dépense de celui de Bourgogne à 30 millions. Certainement, ce qu'on peut y dépenser par an sur les fonds généraux de l'État ne va pas à plus d'un million ; les départements ne rendent pas 500.000 fr., il faudra donc 20 ans pour finir ce canal. Que ne se passera-t-il pas pendant ce temps ? des guerres et des hommes ineptes arriveront et les canaux resteront sans être achevés. Le canal du Rhin à l'Escaut est aussi d'une grande dépense. Les fonds généraux de l'État ne suffisent pas pour les conduire aussi vite que l'on vou-

drait. Le canal Napoléon est dans le même cas, faites-moi connaître dans votre rapport combien il serait possible de dépenser par an à chacun de ces canaux. Je suppose que, sans nuire aux autres travaux on pourrait dépenser à chacun trois ou quatre millions par an ; et qu'ainsi dans cinq ou six ans, nous pourrions les voir naviguer tous les trois. Vous me ferez connaître combien les impositions établies me fournissent de ressources pour ces trois canaux, combien j'ai accordé pour 1808 et les fonds supplémentaires que j'ai accordés en 1806 pour pousser les travaux avec la plus grande activité. Vous me proposerez de vendre les trois canaux déjà faits, et à quel prix il faudrait les vendre. Je me charge de trouver des acquéreurs. Alors l'argent sera en abondance. Il faut me dire dans votre rapport combien sont évalués les trois canaux que je veux promptement achever, et comparer cela avec les sommes qu'ont couté les trois canaux que je veux vendre. Vous comprenez ce que je veux dire. Sur votre rapport, mon intention est de passer outre, peut être cela conduira-t-il à établir une caisse des travaux publics où les fonds spéciaux des routes, de la navigation, etc..., seraient versés directement. On pourrait aussi accorder à cette administration les fonds provenant de la vente des trois anciens canaux et d'autres encore, s'il en existe qu'on puisse vendre. Les fonds en seraient versés, selon les conditions de vente dans la caisse des travaux publics ; et avec cette institution, nous changerions la face du territoire. Pour des affaires de cette nature, aucune circonstance n'est plus favorable que celle-ci. Puisque j'ai des fonds destinés à récompenser les généraux et officiers de la grande armée. Ces fonds peuvent leur être donnés tout aussi bien en actions de ces canaux, qu'en rentes sur l'État ou en argent. Je serais obligé de leur donner de l'argent, si quelque chose comme cela n'était promptement établi, mais il faudrait que la chose fut tellement bonne que des particuliers s'y associassent, et que la caisse d'amortissement put vendre ses actions au pair, s'il y en avait plus que je ne veux donner aux officiers.

J'attendrai votre rapport avec intérêt.

Je suis fâché que le canal de Charlemont ne soit pas déjà fait, si vous établissez la Compagnie, je vous ferai prendre autant d'actions que vous voudrez. Tout est possible en France, dans ce moment où l'on a plutôt besoin de chercher des placements d'argent que de

de gloire à détruire la mendicité. Les fonds ne manquent pas, mais il me semble que tout marche lentement; et cependant les années se passent. Il ne faut point passer sur cette terre sans y laisser des traces qui recommandent notre mémoire à la postérité. Je vais faire une absence d'un mois. Faites en sorte qu'au 15 décembre, vous soyez prêt sur toutes ces questions, que vous les ayez examinées en détail, afin que je puisse par un décret général porter le dernier coup à la mendicité; il faut qu'avant le 15 décembre vous ayez trouvé sur le quart de réserve et sur les fonds des communes les fonds nécessaires à l'entretien de soixante ou cent maisons pour l'extirpation de la mendicité, que les lieux où elles seront placées soient désignés et le règlement général envoyé. N'allez pas me demander encore des trois ou quatre mois pour obtenir des renseignements. Vous avez de jeunes auditeurs, des préfets intelligents, des ingénieurs des ponts et chaussées instruits. Faites courir tout cela et ne vous endormez point dans le travail ordinaire des bureaux. Il faut également qu'à la même époque tout ce qui est relatif à l'administration de la caisse des travaux publics soit mûri et prévu, afin que l'on puisse préparer tout de manière qu'au commencement de la belle saison, la France présente le spectacle d'un pays sans mendiants et où toute la population est en mouvement pour embellir et rendre productif notre immense territoire. Il faut aussi que vous me prépariez tout ce qui est nécessaire sur les mesures à prendre pour tirer du desséchement des marais du Cotentin et de Rochefort des sommes pour alimenter la caisse des travaux publics et pour achever ces desséchements ou en opérer d'autres.

Les soirées d'hiver sont longues. Remplissez vos portefeuilles, afin que nous puissions pendant les soirées de ces trois mois discuter les moyens d'arriver à ces grands résultats. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa grande garde.

A Fontainebleau, ce 14 novembre 1807.

NAPOLÉON.

LES OBSÈQUES DE DAUNOU

Daunou, naquit à Boulogne-sur-Mer, le 18 août 1761. Son père, chirurgien de la marine, lui fit faire ses études chez les Cordeliers. Il entra ensuite dans l'ordre de l'Oratoire et professa dans plusieurs collèges de province.

Quand la Révolution arriva il en adopta les principes avec enthousiasme; il adhéra à la Constitution civile du clergé et sa réputation de savoir était déjà si grande que plusieurs prélats constitutionnels voulurent se l'adjoindre; il accepta, en 1791, de l'évêque de Paris, Gobel, la charge de vicaire métropolitain.

Nous n'avons pas à le suivre dans les diverses fonctions où il s'attira toujours l'estime de tous les gouvernements qui l'employèrent. Lorsqu'il mourut, le 20 juin 1840, il était pair de France et garde-général des Archives du royaume. Cet honnête homme, estimé de tout le monde par sa science et son amabilité, n'avait pas rétracté le serment qu'il avait prêté en 1791. Prévoyant que l'Église ne pourrait bénir sa dépouille mortelle, il demanda des obsèques non religieuses. C'est à ce propos que Mgr Affre, archevêque de Paris, écrivit au Préfet de la Seine, le jour même de la mort de Daunou, la lettre suivante, n° 1 de la vente du 15 juin, dirigée par M. Noël Charavay.

Paris, le 20 juin 1840.

Monsieur le Préfet, (1)

soit par son serment et par toute sa conduite au schisme de la constitution civile du clergé.

Il nous aurait été impossible de lui accorder la sépulture ecclésiastique, si elle eut été réclamée, parce qu'il a refusé sa rétractation, même la plus générale. Or sans cette rétractation je ne pouvais le traiter en catholique. Il aurait fallu violer les décrets du Saint-Siège et les règles générales de l'Église.

Quelque douloureux que soit pour nous le refus de Monsieur Daunou, je lui sais quelque gré de n'avoir pas voulu que sa mort fut l'occasion d'une scène de désordre. Il a demandé par son testament a être porté directement au cimetière. — Cette disposition est connue de tous les employés des Archives et de plusieurs membres de l'Institut. Il est donc peu probable que quelques perturbateurs cherchent à contrarier la volonté du défunt. Cependant comme il nous est impossible d'avoir une parfaite sécurité, j'ai cru devoir vous prévenir de l'une des dernières volontés de M. Daunou et de l'impossibilité où nous serions de céder à la violence si on y avait recours.

Je remets avec une entière confiance cette affaire aux mains d'un magistrat aussi sage que vous et je le prie de recevoir l'expression de ma très haute considération.

DENIS, Ev. [êque] de Pomp. [eiopolis]
Arch. [evêque] nom. [mé] de Paris.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTAIRES DU THÉATRE-FRANÇAIS

(2e *SUPPLÉMENT*)

---

353. **DEHELLY** (Émile-Léon-Auguste).
Né à Fresnoy-le-Grand (Aisne), le 7 août 1871.
1er prix du Conservatoire (classe Delaunay), en 1890.
Engagé le 1er septembre 1890.
Débute le 5 décembre suivant.
Sociétaire le 1er janvier 1903.

E. Dehelly

354. **LECONTE** (Marie).
Née à Paris, le 16 décembre 1874.
Théâtres de la Porte-Saint-Martin et du Gymnase (1895).
Engagée le 1er avril 1897.
Débute le 9 septembre suivant.
Sociétaire le 1er janvier 1903.

Marie Leconte

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 27 AVRIL 1903

Comme toujours, les belles pièces ont atteint de beaux prix. Le total de cette petite vente a atteint le chiffre coquet de 5.718 fr.

Nos		Prix
1	Artistes dramatiques.	40
2	Artistes dramatiques.	25
3	Baerle (Gaspard van).	16
4	Barbès (Armand).....	12
5	Baudelaire (Charles)..	96
6	Beethoven (Ludwig van)...............	160
7	Bernadotte (Jean-Baptiste)...............	35
8	Berry (duchesse de)..	26
9	Berzelius (Jacques)...	10
10	Biez (Oudart du).....	56
11	Bilderdijk (Wilhem)..	5
12	Boileau - Despréaux (Nicolas)...........	42
13	Boissieu (Jean).......	10
14	Bonheur (Rosa)......	10
15	Bossuet (Jacques).....	125
16	Carrel (Armand).....	5
17	Carrier (Jean-Baptiste)	8
18	Castiglione (Balthasar)	45
19	Castries (marquis de)	10
20	Catinat (Nicolas de)..	10
21	Catherine de Médicis.	70
22	Cats (Jacob)..........	32
23	Chambord (comte de)	26
24	Chatillon (cardinal de)	76
25	Clergé...............	42
26	Clève (Corneille van).	13
27	Coligny (Gaspard) ...	127
28	Collot d'Herbois (Jean)	67
29	Compositeurs de musique..............	31
30	Correspondances originales............	78

Nos		Prix
31	Dejean (Jean, comte).	75
32	Divers...............	30
33	Divers...............	29
34	Divers...............	12
35	Divers...............	15
36	Doré (Gustave).......	25
37	Drouineau (Gustave).	4
38	Duruy (Victor).......	36
39	Eugénie de Montijo...	126
40	Eugénie de Montijo...	82
41	Fabre d'Eglantine (Philippe).............	87
42	Femmes célèbres.....	10
43	Foucquet (Nicolas)...	20
44	Fouquier-Tinville (Antoine).............	71
45	Freycinet (Charles de)	10
46	Gall (Franz)..........	15
47	Gallass (Matthias).....	6
48	Gaulle (Edme).........	5
49	Girodet-Trioson (Anne).................	10
50	Girodet-Trioson (Anne).................	5
51	Grétry (André).......	16
52	Guizot (François)....	41
53	Hyacinthe (le Père)..	6
54	Ingres (Jean).........	8
55	Jacquard (Joseph)....	10
56	Jeannin (Pierre)......	12
57	Joubert (Barthélemy-Catherine).........	25
58	Juan d'Autriche (don)	25
59	Jundt (Gustave)......	25

Nos		Prix
60	La Ferté Senectère (Henri, duc de)....	25
61	Lagrange (Joseph)....	40
62	Lavoisier (Antoine)..	51
63	Lefebvre (le maréchal)	22
64	Lemot (François).....	15
65	Le Sueur (Jean)......	5
66	Littérateurs..........	47
67	Littérature contemporaine	45
68	Marat (Jean-Paul)....	52
69	Mazarin..............	71
70	Mirabeau.............	42
71	Mouton-Duvernet (Régis-Barthélemy)....	18
72	Mozart	326
73	Muller (Johann)......	5
74	Napoléon Ier.........	85
75	Napoléon III.........	76
76	Neuville (Alphonse de)	7
77	Oosterwick (Maria van)	15
78	Peintres, sculpteurs, graveurs...........	40
79	Pélissier (maréchal)..	16
80	Pichegru (Charles)...	51
81	Polignac (famille de).	20
82	Pradier (James)......	5
83	Révolution française.	18
84	Rossini (Gioacchino).	13
85	Rouget de Lisle.....	30
86	Savants...	45
87	Saxe (Maurice de)....	15
88	Schwanthaler (Ludwig-Michael........	5
88	Souverains et princes	40
90	Spallanzani (Lazaro).	7
91	Sully (Maximilien de Béthune, duc de)...	43
92	Topino-Lebrun (François)...............	12
93	Trivulce (Jean).......	20
94	Turenne...............	30
95	Voltaire	46
96	Weber (Carl).........	111
97	Wille (Johann).......	15
98	Tribunal révolutionnaire	35
99	Procès de Louis XVI.	35

Nos		Prix
103	Armée des Vosges....	21
104	Napoléon Ier.........	45
105	Premier Empire	50
106	Guerre de Crimée....	15
107	Affiches historiques (1870-1871)	28
108	Auvergne............	15
109	Chartes..............	42
110	Chartes et documents divers	47
111	Parchemins..........	12
112	Paris	31
113	Seine................	16
114	Seine-et-Marne	12
115	Alembert (d')	15
116	Alembert (d')	10
117	Ampère..............	10
118	Barère (Bertrand)....	96
119	Beurnonville (Pierre).	40
120	Dumas (Alexandre)...	155
121	Godard (Jacques)....	5
122	Macé (Jean)..........	52
123	Mesme (Henry de)...	21
124	Missa (Edmond)......	10
125	Paris (François de)...	11
126	Scherer (Barthélemy).	78
127	Scherer (Barthélemy).	150
128	Sedaine (Michel).....	20
129	Talma (Francois).....	91
130	Thibaudeau (Antoine)	76
131	Manuscrits divers....	30
132	Manuscrits divers....	33
133	Artistes dramatiques.	21
134	Artistes dramatiques.	31
135	Compositeurs de musique	24
136	Compositeurs de musique	25
137	Cuvillier-Fleury (Alfred)...............	20
138	Divers...............	14
139	Divers...............	11
140	Divers...............	29
141	Divers...............	7
142	Divers...............	23
143	Divers...............	9
144	Dumas père (Alexandre)	15

Nos		Prix	Nos		Prix
149	Littérateurs..........	40	156	Maupassant (Guy de).	10
150	Louis-Philippe Ier....	20	157	Mounet-Sully (Jean)..	10
151	Molé (Mathieu).......	3	158	Album d'autographes.	14
152	Orléans (famille d')...	22	159	Album d'autographes.	6
153	Orléans (duchess de).	3	160	Divers...............	6
154	Barbey d'Aurévilly	10	161	Littérateurs.........	12
155	Daudet (Alphonse)...	10	162	Littérateurs..........	13

BIBLIOGRAPHIE

Les Indiscrétions de l'Histoire, par le Dr Cabanès (1).

On reproche aux Français d'apprendre l'histoire de leur pays dans les romans historiques; le blâme est quelquefois fondé, mais combien de personnes ignoreraient l'histoire de Louis XIII sans les *Trois Mousquetaires*. Vaut-il mieux ignorer complètement que d'être inexactement renseigné? Le roman historique contient toujours une parcelle d'histoire, il fixe des dates importantes que beaucoup ne connaîtraient jamais, et, pour ces raisons, il n'est pas tant à mépriser. D'ailleurs, un livre d'histoire ne contient-il que des vérités? Quelques écrivains, et non des moindres, prétendent qu'une histoire exacte est impossible à écrire.

Le Dr Cabanès nous présente l'histoire par ses petits côtés, et souvent les faits privés, les menus détails de l'existence nous font connaître la vie de nos ancêtres plus complètement que de graves récits. « C'est, a dit Joubert, la monnaie de l'histoire qui rend celle-ci plus accessible à tous et lui permet de circuler plus librement. »

Voici un chapitre du nouveau livre de notre collaborateur : *De quand date la chemise de nuit*, qui, envisagé sous toutes faces qu'il présente, est plein de révélation sur les mœurs d'autrefois. Au point de vue médical, il montre que les malades étaient couchés côte à côte, complètement nus, dans les lits des hôpitaux. Deux gravures, extraites d'anciens psautiers, montrent l'intérieur d'un hôpital et saint Louis sur son lit de mort : on voit clairement que les patients sont couchés nus. Mais le Dr Cabanès aime à fouiller un sujet et il ne manque pas l'occasion d'inventorier les armoires à linge d'autrefois. En vérité, elles étaient mal garnies. L'Estoile

(1) 1 vol. in-12 carré avec dix illustrations. Paris, Albin Michel, éditeur.

nous apprend que Henri IV, lorsqu'il était roi de Navarre, ne possédait, en tout, que 11 chemises, presque toutes déchirées.

La Grande Mademoiselle, la plus riche héritière de la chrétienté, portait une chemise le jour et une chemise la nuit. On blanchissait sa chemise de jour pendant la nuit et sa chemise de nuit pendant le jour. Elle déclarait, d'ailleurs, que c'était très incommode. Marie Leczinska était d'avis que l'abondance de linge trahissait la parvenue. « Nous autres femmes de la cour, disait-elle, nous n'avions que deux chemises, on les renouvelait quand elles étaient usées. »

Si d'aussi grands personnages n'avaient pas de linge, on comprend aisément pourquoi l'habitude, chez les petites gens, était de coucher nu. C'est, apparemment, qu'ils ne pouvaient faire autrement.

Le chapitre sur la flagellation contient aussi une infinité de traits de mœurs des plus curieux. Les fils de nos rois n'étaient pas, dans leur enfance, traités comme de futures Majestés. Ils étaient élevés avec rudesse et sévérité. Henri IV faisait fouetter, à tour de bras, son fils, plus tard Louis XIII : « Vous ne traiteriez pas ainsi vos bâtards ! » s'écriait sa mère irritée. — Pour mes bâtards, il pourra les fouetter s'ils font les sots, mais lui n'aura personne qui le fouette. »

Le Dauphin, le grand Dauphin, fils de Louis XIV, recevait, au dire de Fléchier, les verges des mains de son royal père. Le plus souvent, c'était son gouverneur Montausier qui s'acquittait de ce soin avec une rigueur qu'un bourgeois n'aurait pas supporté pour ses enfants.

On a, d'ailleurs, beaucoup d'idées inexactes sur la vie de nos rois. On voit, par ce chapitre du livre du Dr Cabanès, avec quelle rudesse ils élevaient leurs enfants. Ils prenaient les devoirs de leur charge avec un sérieux qu'on s'imagine malaisément. On a vu, par les lettres de Louis XIII à Richelieu, publiées dans notre recueil, quelle part ce roi prenait dans la direction des affaires. Louis XIV, qui avait un secrétaire de la main pour écrire ses lettres, même celles où se trouve : « écrit de ma propre main », rédigeait lui-même de longues notes à ses ministres, fixait l'emplacement des troupes, les garnisons, etc... Louis XV était également laborieux. Les nombreuses lettres qui lui sont adressées, et qu'il annotait d'une très belle calligraphie montrent bien qu'il ne songeait pas qu'au Parc-aux-Cerfs.

C'est avec tous ces petits détails qu'on se fera une idée plus juste

Le Dr Cabanès excelle à trouver ces traits typiques qui peignent une époque ou un personnage. Son livre, bien documenté, rempli de trouvailles curieuses, est assuré de trouver un succès comparable au *Cabinet secret*, dont les séries successives sont épuisées et font prime depuis longtemps.

* * *

Notes sur Prosper Mérimée (1), par Félix Chambon.

Sous ce titre modeste, notre collaborateur présente au public lettré un gros volume de près de 500 pages in-8°, dans lequel il a réuni tout ce qu'il a recueilli au cours de ses recherches sur Mérimée.

Les *Notes* de M. Chambon sont divisées en 6 chapitres : la Jeunesse, les Tournées d'inspection, l'Institut, les Désillusions, la Fortune, la Fin.

C'est presque uniquement à l'aide des lettres de Mérimée, dont, grâce à M. Chambon, le chiffre connu augmente de jour en jour, que les différentes phases de la vie de Mérimée nous sont présentées avec preuves à l'appui. Si M. Chambon n'était pas aussi méticuleux sur le choix de ses documents, il aurait pu corser certains chapitres, comme, par exemple, l'histoire des origines de la faveur de Mérimée sous le second Empire, mais l'unique raison pour laquelle M. Chambon parle peu de cela et d'autres choses, c'est qu'il n'a pas trouvé de documents sur cet épisode de la vie intime de l'auteur de *Colomba*.

Les travaux de Mérimée, ses goûts, sa bibliothèque, sa santé, ses amitiés, ses relations académiques et littéraires, tout est fouillé avec un soin extraordinaire, indice d'un labeur aussi long qu'obstiné (1) qui fait le plus grand honneur à notre collaborateur. Dès maintenant, on ne pourra plus s'occuper de Mérimée sans avoir recours à son travail.

Par coquetterie, M. Chambon n'a mis dans le commerce que 120 exemplaires de ses *Notes sur Mérimée*; c'est donc un livre appelé à devenir rare avant peu.

R. B.

(1) *Notes sur Prosper Mérimée*, par Félix Chambon; Paris, Dorbon aîné, 1902, in-8°, 150 ex. sur papier vélin, dont 100 mis dans le commerce; 15 ex. sur Japon et 5 sur Chine, dont 2 mis dans le commerce.

(1) M. Chambon parle d'une lettre d'Alfred de Musset à laquelle Mérimée fait

CHRONIQUE

— *Fac-similé de Ronsard.* — Le catalogue de la vente du 15 juin renvoie au présent numéro de l'*Amateur* pour consulter le fac-similé de la pièce de Ronsard. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ne pas donner cette reproduction ; le cliché est prêt, mais M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, qui a bien voulu écrire quelques notes pour présenter et commenter le document, n'a pu terminer ses recherches en temps voulu. C'est par un scrupule d'exactitude que la publication est ajournée au mois prochain.

— *Un musée Berlioz.* — La mode est aux petits musées consacrés à la mémoire des grands hommes.

L'Angleterre a la maison de Shakespeare ; l'Autriche, celle de Mozart ; l'Allemagne, celles de Beethoven, de Gœthe, de Schiller, de Wagner, etc. ; la France a celle de Victor Hugo ; elle aura bientôt celle de Berlioz.

La petite ville de la Côte-Saint-André, où naquit l'illustre compositeur vient de décider la création d'un musée spécial où seront centralisés tous les souvenirs glorieux ou intimes de la vie du maître. Dans ce but, elle fait appel au public et, par l'organe de son comité spécial, nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Souvenirs personnels et intimes, lettres et autographes de toute nature, manuscrits de livres, de partitions, de livrets, d'articles de journaux ou de revues ; dédicaces, ouvrages divers sur l'artiste ou sur l'homme ; éditions anciennes ou modernes de ses œuvres ; portraits, gravures, lithographies, photographies, caricatures ; affiches de concours, programmes, instruments de musique, bâtons de chefs d'orchestre, médailles, couronnes et trophées, etc., etc., le comité Berlioz (secrétaire : M. Jean Celle, à la Côte-Saint-André, Isère) recevra avec reconnaissance tous les dons qu'on voudra bien lui adresser, trop heureux s'il peut réunir une collection digne de celui que Reyer a proclamé « l'un des plus grands compositeurs de tous les temps, le plus extraordinaire peut-être qui ait jamais existé ».

— *Les prix de la collection Paul Dablin* sont imprimés à part, dans le format de nos catalogues, afin que la liste des prix puissent s'y joindre. Nous en enverrons un exemplaire aux abonnés qui nous en feront la demande.

On trouve également des exemplaires de la liste chez M. Voisin, libraire-expert et chez MM. Geoffroy frères.

— *Famille Habert.* — M. Husson, membre de la *Commission des Arts et Antiquités de Seine-et-Oise* et de la *Société archéologique de Rambouillet*,

1736, était fils de Louis Habert, seigneur du Mesnil-Saint-Denis, mort en 1621, laissant deux héritiers : Pierre Ier Habert et Jean Habert, seigneur du Mesnil-Saint-Denis, époux de Anne Hue.

Jean Habert eut à son tour deux garçons : Henry-Louis Habert, l'académicien, et Pierre II Habert, abbé de Cérisy. Pierre II Habert, né au Mesnil-Saint-Denis, baptisé le 14 avril 1602, n'était pas le frère de Philippe et de Germain Habert, mais le frère de Henry-Louis. Voilà une erreur de rectifiée grâce à la communication de M. Husson.

On n'a que des probabilités sur les parents de Germain et de Philippe Habert. Un Philippe Habert, propriétaire au Mesnil-Saint-Denis, vendit sa part à son frère Louis vers 1570 ; il avait épousé Élisabeth Mahéas.

Louis Habert, mort en 1621, parle dans un acte connu par M. Husson, de son *neveu* Philippe, probablement un des fils de son frère Philippe. Les fils de Jean Habert (Pierre et Henri-Louis) seraient, d'après ces conjectures, les petits-cousins des académiciens Germain et Philippe Habert.

Le *Cabinet des titres* de la Bibliothèque nationale, conserve, dans les registres 1640 et 1641, de nombreuses pièces originales concernant les différentes branches de la famille Habert. — Le tome II du *Répertoire de la Gazette de France*, qui vient de paraître chez H. Leclerc, contient des notes (promotions, décès, etc.), intéressantes à consulter sur plusieurs Habert.

— *Le record de l'autographe*. — Sous ce titre, le *Journal* a publié la note suivante :

On peut affirmer sans témérité, je crois, que le record de l'autographe est détenu depuis hier soir par M. Anatole France, lequel a été la victime — victime heureuse, assure-t-on du reste — de la petite conspiration suivante :

Invité par M. le comte de Gubernatis, littérateur et francophile italien, à passer la soirée chez lui, M. Bergeret père se rendit sans défiance à cette invitation et il arriva tranquillement chez son hôte après dîner. Il eut la surprise d'y trouver une extraordinaire quantité de littérateurs des deux sexes, — du sexe faible en majorité, — que M. de Gubernatis, après l'avoir installé à ses côtés, lui présenta successivement, sans en épargner le moindre. Ce défilé dura vingt-cinq minutes, au dire d'un témoin digne de foi. Quand il eut pris fin, Anatole France fut soumis *subito* et sans transition à la « question » de l'autographe. Elle se prolongea *une heure et demie*, montre en main. Toutes les dames présentes s'étaient munies, en venant, de l'album de rigueur, multiplié dans les mains de la plupart d'entre elles par trois, quatre, six et jusqu'à dix albums d'amies, qui n'avaient pu venir en personne (authentique). Et, pendant une heure et demie, Anatole France, assis dans un fauteuil, la plume à la main, pondit, pondit, pondit sans relâche des sentences, des pensées, des formules et des phrases historiques, paraphées de sa signature.

Combien en commit-il ainsi ? Je n'ai pu le savoir de façon précise. Mais on m'assure qu'il a fort approché le chiffre de 400. Ce qui nous donnerait du 260 à l'heure, à peu près, pour le record mondial de l'autographe.

Nous avons communiqué les lignes ci-dessus au délicat écrivain, qui est aussi le plus ancien collaborateur de l'*Amateur d'autographes*. Il nous a répondu par la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef et cher ami,

L'auteur de l'article que vous me mettez sous les yeux me semble avoir le goût des dénombrements pantagruéliques. Les quatre cents autographes, sentences, formules, pensées, phrases historiques que, selon lui, j'aurais signés en une heure e demie dans un salon de Rome, me font songer aux habitants de Lerné, que frère Jean déconfit dans le clos de Seuillé « jusques au nombre de treize mille six cent

vingt et deux, sans les femmes et petits enfants ». En ce qui me regarde la vérité est moins horrible.

Voici ce qui s'est passé : La société romaine est d'une grâce exquise ; elle accueille les Français avec une faveur que j'ai éprouvée et dont je lui suis profondément reconnaissant. Un soir, chez le très savant et très vénéré comte de Gubernatis, l'assemblée fut nombreuse, et deux ou trois dames me donnèrent leur album à signer.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef et cher ami, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

Anatole France.

Rome, 21 mai 1903.

— *L'écriture de Jeanne d'Arc.* — Dans notre numéro du 15 mars 1903, nous avons signalé, d'après le *Petit Temps*, une signature de Jeanne d'Arc. Nous détachons aujourd'hui de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (n° 1003, 10 mai 1903), l'importante communication suivante, dont la place est marquée dans notre recueil :

Monsieur,

La question faite dans l'*Intermédiaire* du 20 mars « Jeanne d'Arc savait-elle écrire ou signer » paraît s'adresser particulièrement à ceux qui possèdent les lettres de la Pucelle ; et puisque votre correspondant veut bien citer notre nom, je tiens à répondre à cette invitation d'une manière aussi complète que possible.

Les doutes, les hésitations de votre correspondant tomberaient immédiatement s'il voulait bien faire un petit voyage avec moi, et venir aux environs de Chartres, au château d'Houville, chez mon neveu.

Il verrait les lettres, examinerait la signature et en même temps s'intéresserait à tous les documents réunis par Charles du Lys. — Je faisais ce voyage, il y a quelques jours, avec M. Baguenault de Puchesse, le si distingué président de la Société historique d'Orléans. Lui aussi avait des doutes et ces doutes ont été remplacés par une certitude. N'importe qui rapporterait la même impression.

Le papier, l'écriture, les fragments de sceaux, tout atteste que l'on est bien en présence de lettres de Jeanne d'Arc.

Voilà pour l'érudit qui peut apprécier ces détails, et il ne fera que suivre Quicherat.

Dans les trois lettres de Jeanne d'Arc que nous possédons, *deux* sont signées, *une* ne l'est pas. — Le corps des trois lettres est du même secrétaire et pour les deux lettres signées *(Jehanne)* l'œil le moins expérimenté reconnaîtra une *main* peu habile et qui n'a rien de commun avec celle qui a écrit le corps de la lettre. Dans les deux lettres, il ne peut y avoir de doute, c'est bien la même main qui a tracé le nom de *Jehanne*.

Si nous possédons trois lettres de la Pucelle, il en existe une quatrième que, depuis le jour où Jeanne d'Arc la lui envoyait, la ville de Riom a précieusement conservée dans ses archives. Une comparaison avec nos lettres s'imposait ; aussi ai-je tenu avant de vous répondre à m'en procurer le fac-similé.

La lettre aux habitants de Riom est signée ; un enfant n'hésiterait pas à reconnaître la même signature que sur nos deux lettres. — Il y a *identité complète*.

Les mêmes formes de jambages, les mêmes tremblements, et la même hésitation qui, sur deux lettres (une des nôtres et celle de Riom) donne cinq jambages pour les deux *n*, puis tâche d'en rattraper *un*. Chaque jambage est séparé et l'on reconnaît une main incapable de le lier avec celui qui suit.

Il ne peut donc y avoir de doute : Jeanne d'Arc *pouvait* signer, mais cela ne veut pas dire qu'elle *savait*.

Si sa main hésitait pour écrire *(Jehanne)* au temps de ses triomphes, serez-vous étonné que pendant son procès et pour signer une cédule d'abjuration elle se rendit compte que l'émotion ne permettrait à sa main que de tracer

La première explication suffit, car l'existence d'une lettre non signée établit que cela devait être pour la Pucelle une chose très étudiée et difficile que de tracer *Jehanne.*

Elle ne devait le faire que lorsqu'elle attachait à sa missive une plus grande importance.

Dans la lettre de Riom, elle réclame des subsides, poudre, salpêtre, arbalestes, vivres et habillements. — A Clermont, les registres du temps attestent que la ville avait reçu une lettre de *Jehanne la Pucelle et messaige* de Dieu faisant les mêmes demandes.

Des nombreuses lettres que Jeanne d'Arc a envoyées, s'il n'en restent que quatre, leur histoire est aussi claire, aussi nette que possible et peu de documents peuvent être suivis d'une manière aussi précise.

La lettre de Riom se trouve dans les archives de la ville depuis novembre 1429. Je n'ai pas à rappeler comment les trois autres sont venues en notre possession. Toutes trois ont été adressées à la ville de Reims, toutes trois sont restées dans les archives de Reims — jusque vers 1630. — Elles sont indiquées dans un inventaire des archives fait en 1625 par l'un des échevins — Jehan Rogier ; ou en faisant son inventaire Jehan Rogier parafait toutes les pièces. — Quicherat a reconnu sur nos lettres la signature de Jehan Rogier ; pour Quicherat, il ne peut y avoir d'hésitation, nos lettres sont celles qui étaient à Reims en 1625.

Comment ont-elles quitté Reims ? Charles du Lys avait un culte profond et éclairé pour sa grand'tante. Il était avocat général en la cour des aydes et avait par conséquent une assez grande situation dont il profitait pour réunir tous les souvenirs qui se rattachaient à la mémoire de sa grand'tante.

Il est donc évident que Charles du Lys obtint que la ville de Reims se désaisit en sa faveur des lettres de la Pucelle ; et la preuve est faite par une lettre de Peiresc qui établit qu'en 1630 les lettres de Jeanne d'Arc étaient en la possession de Charles du Lys ; il lui demande d'en prendre copie. Nous possédons cette lettre de Peiresc.

Charles du Lys fut le dernier descendant mâle de la famille de Jeanne d'Arc, ses deux fils moururent avant lui, et il n'eut qu'une petite fille ayant laissé postérité, Anne de Barentin, qui épousa, en 1684, le marquis de Maleissye.

En terminant je ne peux que répéter : si l'autorité de Quicherat ne vous suffit pas, venez, examinez par vous-même et vous ne douterez plus. — Jeanne d'Arc ne savait ni lire, ni écrire, mais elle pouvait apposer sa signature.

Je veux espérer ne pas avoir trop abusé de l'intérêt de vos lecteurs et vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

COMTE C. DE MALEISSYE.

— *Les droits de l'État et la curiosité.* — La première chambre du tribunal civil a rendu son jugement dans le procès intenté par M. Leclerc à la Bibliothèque nationale (V. l'*Amateur*, p. 99). Le tribunal, conformément aux conclusions de M. le substitut Guillemin, a donné gain de cause à M. Leclerc, parce que l'identité du recueil revendiqué et celle du manuscrit mentionné au catalogue de l'abbaye de Cluny, dressé en 1787, ne lui a pas paru suffisamment établie.

L'organe du ministère public estime que l'État serait en droit de formuler cette revendication aux termes de la loi de l'an II, qui déclarait notamment tombées dans le domaine public les bibliothèques des anciens monastères. M. Leclerc gagne son procès grâce à une différence de description, mais le principe de la revendication est admis.

— **Nécrologie.** — Un amateur d'autographes, M. Jean-Antoine-Alphonse Parran, ingénieur en chef des mines, en retraite, officier de la Légion d'honneur, est décédé, à Paris, le 1er avril 1903, dans sa 76me année.

R. B.



LA PLÉIADE

AU COLLÈGE DE FRANCE

En 1567

D'APRÈS UN DOCUMENT INÉDIT

Le Collège de France vient d'acquérir (1) un document singulièrement précieux, et jusqu'à présent unique, sur le premier siècle de sa vieille et glorieuse histoire. Cette pièce, qui mesure 375 millimètres de hauteur sur 327 de largeur, est de papier; elle est en très bon état de conservation et d'une authenticité indiscutable. En voici le texte :

Nos subsignati certificamus Magistrum Nicolaum Goulu Carnotensem, nobis cognitum, Parisiensis Academiæ Alumnum, in ea literas Græcas et Latinas in superioribus ordinibus duodecim annis professum, Academiæ magistratibus perfunctum, in omni vita sua honestè et integrè ac sine ulla reprehensione versatum, a nobis in regia cathedra perorantem et Græce interpretantem per sex dies auditum et probatum, auditoribus gratum, ac proinde suggestu et stipendiis regiis dignum judicatum, in cujus rei testimonium et fidem nostrum chirographum subscripsimus, anno domini 1567 die 15ª mensis Septembris.

Audivi de lingua græca dicentem Gulonium ejusque orationem probavi, ac de literis græcis cum eodem privatim communicavi dignumque hac professione judicavi.

LUDOVICUS DURETUS
regius medicinæ professor.

literarum cum magna omnium approbatione mihi notus est et moribus integris jampridem perspectus. Quibus nominibus regis beneficio dignissimus esse videtur.

Jacobus Carpentarius *philosophiæ et mathematicarum artium regius professor.*

Ego Petrus Ronsardus affirmo me audisse publicè legentem grecè Nicolaum Gulonium et dignissimum regia legendi facultate existimare :

Ronsard

Ego Johannes Auratus literarum Græcarum professor Regius, cum ante xij annos literas latinas et græcas publicè profitentem D. Nicolaum Gulonium cum summa eruditionis fama cognovissem; et postea et privatis colloquiis, et nuper publicis e Regio suggestu prælectionibus auditum ac penitus perspectum approbassem : dignum putavi, hodieque puto, qui pro me meum Regium munus legendi græcè obeat, meusque et successor et gener fiat.

Io. Auratus

Ego Remigius Bellaqueus testificor me audisse publice legentem Nicolaum Gulonium in grecis litteris et regia cathedra dignum judico.

R. Bellaqueus.

Facit eruditio singularis Nicolai Gulonii mihi cognita ut eum dignum judicem qui in collegium regiorum professorum cooptetur.

Leodegarius a Quercu *latinarum literarum professor regius. (Monogramma)*

Ego J. Antonius Baifius omnium litteratorum de N. Gullonii doctrina judicio libentissime subscripsi.

J. A. B.

meis, et ceteris doctis viris dignus videatur, qui in nostrum collegium cooptetur, ego eis libenter assentiar.

D. Lambinus *litterarum Græcarum professor regius.*

Il s'agit donc d'un certificat collectif décerné par les huit membres du jury spécial qui fut appelé, au mois de septembre 1567, à examiner Nicolas Goulu, Chartrain, candidat à l'une des deux chaires de langue grecque du collège royal, sur le point de devenir vacante par la démission de Jean Dorat. Ce savant helléniste qui fut le maître de Ronsard et de la Pléiade se retirait pour laisser la place libre à Nicolas Goulu, son gendre. Mais au moment où fut délivrée la pièce, il faisait encore partie du corps professoral de l'établissement. Le jury comprenait, outre Dorat, quatre autres membres du collège royal : Louis Duret, professeur de médecine, Jacques Charpentier, le fameux adversaire de Ramus, professeur de mathématiques, Leger Duchesne, professeur de langue latine et Denis Lambin, titulaire de l'autre chaire de langue grecque. A ces cinq maîtres avaient été adjoints trois hellénistes réputés, tous trois poètes et membres, avec Dorat, de la Pléiade : en première ligne, le plus illustre des lettrés du temps, Pierre de Ronsard, et avec lui Rémy Belleau *(Bellaqueus)* (1) et Jean-Antoine de Baïf.

L'attestation collective donnée par ces huit examinateurs, sous la date du 15 septembre 1567, porte que le candidat, élève de l'Université de Paris, a professé depuis douze ans des cours supérieurs de langue grecque et de langue latine, qu'il a rempli plusieurs charges dans cette Université, que sa vie est digne d'estime et qu'elle n'a jamais donné lieu au moindre reproche, et qu'après l'avoir entendu discourir et expliquer des textes grecs dans la chaire royale, pendant six jours consécutifs d'épreuves variées, ses juges ont constaté

est suivi de huit mentions autographes spéciales, toutes signées, délivrées par chacun des membres de jury. Ces mentions, dont le texte est différent, spécifient pour le compte personnel de chaque examinateur, que les résultats de l'épreuve ont été très favorables à Nicolas Goulu, qu'il a déjà une réputation bien établie de professeur dans le domaine des langues grecque et latine, qu'il est de mœurs excellentes et que la fonction qu'il sollicite ne saurait être confiée à un homme plus expert. Dorat fait, avec une insistance marquée, l'éloge de son érudition et formule des vœux ardents pour qu'il devienne à la fois son successeur et son gendre.

Cette belle pièce nous fournit donc des autographes de huit personnages, tous célèbres à des titres divers dans l'histoire littéraire du XVIe siècle. La différence des encres est nettement perceptible sur l'original. Il est à remarquer que Dorat, Ronsard, Baïf, Belleau et Duret ont adopté l'écriture italienne. C'est là, en général, une caractéristique propre à tous les adeptes fervents des conceptions de la Renaissance. Rabelais usait du même genre d'écriture, et l'on sait que ses autographes se rapprochent beaucoup de ceux de Raphaël. La signature de Leger Duchesne, resté fidèle à l'ancienne écriture aussi bien qu'aux anciennes méthodes, est accompagnée d'un monogramme également d'allure archaïque. Baïf se contente de signer avec ses initiales. Le certificat de Ronsard est particulièrement remarquable. On ne saurait souhaiter un autographe plus réussi ni plus caractérisé. C'est un spécimen admirable qui ajoute une valeur toute spéciale à cette pièce, où se trouvent ainsi groupés quatre représentants de la Pléiade sur sept.

Notre document est, croyons-nous, le premier de ce genre qui ait été signalé. Nous pouvons déterminer sans peine dans quelles circonstances il a été rédigé. Les épreuves dont il nous fournit en quelque sorte le procès-verbal, avaient été insti-

quelques années seulement. Nous saisissons là les origines historiques de la présentation actuelle des candidats par le corps professoral, lors de chaque vacance de chaire.

Nicolas Goulu fut nommé par brevet du Roi du 8 novembre 1567 et donna son enseignement avec un zèle irréprochable pendant de longues années (1). Il mourut professeur en 1601, à l'âge de 71 ans. Son fils Jérôme lui succéda. On trouve quelques détails précis sur sa biographie dans une collection d'*Eloges* composés par son petit-fils Nicolas Goulu et imprimés en 1650 (in-4°). Nous savons, par exemple, que sa femme Madeleine, fille du poète Dorat, que Goulu avait remplacé et auquel il servit une pension jusqu'à sa mort, avait acquis une remarquable culture dans les langues grecque, latine, espagnole et italienne.

Le précieux texte que nous venons de signaler aux lecteurs de l'*Amateur d'autographes* mérite un commentaire plus détaillé ; nous comptons y revenir au cours d'une étude qui doit paraître dans le 3e *Annuaire du Collège de France.*

ABEL LEFRANC.

la fin du premier Empire (Paris, Hachette, 1893, 8°) pp. 217 et suiv.

(1) On peut consulter sur Nicolas Goulu la notice de Lucien Merlet dans la *Bibliothèque chartraine antérieure au XIXe siècle.* Orléans, Herluison, 1882, 8°.

VICTOR HUGO

A LA PLACE ROYALE

Le 30 juin dernier, on a inauguré, place des Vosges, le Musée Victor Hugo, installé dans la maison que le poète habita autrefois. Le hasard nous a apporté tout récemment une lettre d'un obscur écrivain, Gustave Masson, qui rend compte de la visite qu'il fit au poète précisément dans le logis transformé aujourd'hui en Musée.

Ce document contient quelques détails sur l'ameublement de l'appartement de Victor Hugo, sur la vie de famille entrevue au cours de deux visites. Cette pièce, venant à son heure, sera lue, sans doute, avec quelqu'intérêt.

Paris, 1er juillet 1839.

Mon cher ami,

Je ne veux pas attendre plus longtemps ta réponse à la lettre que je t'ai écrite avant de te donner un peu des nouvelles de ce que je fais ici. Je t'avais dit, tu sais, que je commençais à désespérer de notre avenir littéraire et que l'horizon de la poésie devenait de plus en plus brumeux pour moi. Eh bien ! changement subit ! transformation complète ! Le drame est remis sur le métier ; le roman se poursuit, et une *Ode au Comte de Paris*, suivie d'une *Ode à M. Victor Hugo*, laquelle est suivie de *Stances à Mademoiselle A. Hugo* est SOUS PRESSE !!! Qu'en dis-tu ? Voici maintenant l'explication de tout ceci.

Un beau matin, en me réveillant, je me dis : Si j'adressais quelque épistole à quelque grand homme. Qui sait ce qui en adviendrait ? Aussitôt dit, aussitôt fait ; je bâcle cent vers, mais pour la dédicace, je ne m'arrête pas au milieu du Parnasse, soit à Alphonse Karr, soit à Frédéric Soulié, je ne stationne même ni chez Alfred de Vigny, ni chez Charles Nodier. Ah bien oui ! Je monte au fin haut et un beau [jour je me dirige (1)] vers la Place Royale. Je frappe à une porte : toc ! toc ! M. Victor Hugo est-ce ici ? [(1)] au numéro 5, 2eme porte : toc ! toc ! M. Victor Hugo...? Voyez au

(1) Quelques mots sont arrachés par suite de la rupture du cachet.

numéro 6... Toc! Toc! Toc! M. Vict..., or Hugo, interrompt le concierge. — Je remets un petit paquet et je disparais.

Un mois après, je commençais à désespérer; je ne recevais aucune réponse. Enfin, un soir Eugène arrive, une lettre. J'ouvre. Je vois la griffe du grand homme. C'est une lettre qui a manqué me rendre fou pendant huit jours. Il y a à peine quinze jours que je l'ai et elle est déjà toute usée à force d'être lue; tout le monde a voulu la voir. Voici comment il finit : « *Souffrez, Monsieur, que je sois fier d'avoir d'avoir un écho dans des âmes comme la vôtre.* » J'espère que c'est flatteur. Je garderai l'autographe bien longtemps, tu peux le croire. Huit jours après avoir reçu la réponse de M. Victor Hugo, je me rendis un soir chez lui : c'était un dimanche. Tu dois comprendre combien je tremblais en posant la main sur le cordon de la sonnette. Une petite bonne vint m'ouvrir. — De la part de qui, me demanda-t-elle? Je lui donnai ma carte. Une minute après : Faites entrer! Voici la description du salon. Une très belle et grande pièce, deux fenêtres avec balcon donnant sur la place Royale. Au milieu, un lustre, meubles de la Renaissance. Très beau buste de M. Hugo sur une console. Un dressoir en bois sculpté couvert de curiosités. Entre les deux fenêtres, autre console sur laquelle deux statuettes représentant Ruy Blas et la reine d'Espagne. De vieilles tapisseries servant de tentures. Lorsque j'entrai, auprès d'une fenêtre ouverte et assis à une table, un des fils de M. Hugo, le plus jeune, achevait un thème pour sa pension tout en mangeant des pruneaux. Son père lui indiquait des tournures concurremment avec un jeune homme à moustaches noires, ami de la maison à ce qu'il paraitrait, qui feuilletait le dictionnaire.

Madame Hugo était assise sur un canapé, tenant sur ses genoux une charmante petite fille de huit à neuf ans, tandis qu'une autre, de treize à quatorze, aussi jolie, était pendue à son cou. Un autre garçon de 14 ans peut-être complétait le personnel. Victor Hugo a, je suppose, 45 ans. Petite taille, cheveux très longs, rejetés en arrière. Mme Hugo est une belle espagnole, c'est assez dire. Dès que je fus entré, j'allai à lui et je le remerciai de sa lettre. — Pas du tout, me dit-il, c'est moi qui vous remercie beaucoup. Tenez, venez donc. Nous sommes trois à faire un thème et nous ne pouvons en venir à bout. La conversation s'engagea et je me trouvai bientôt aussi à mon aise avec V. Hugo que je l'eus été avec toi. C'est l'homme du monde le plus aimable. Je suis encore allé le voir il y a trois jours; il m'a dit de revenir. Je profiterai de la permission et quand

une voie gratuite, si cela est possible, toutes tes pièces, soit de vers, soit de prose, imprimables avec les changemens, additions et corrections qui sont ou devront être faites. Surtout une réponse immédiate, j'attends ta lettre dans trois jours au plus tard et notre correspondance, j'espère, va être plus active que jamais.

Mon envoi contiendra :

1o Une lettre de quatre grandes pages donnant le détail de tout ce que je te raconte ici en sommaire.

2o La brochure en question qui portera, si tu m'y autorises, sur la couverture ces mots :

Sous presse

Echos, poésies par MM. H. Vermot et G. Masson.

3o La lettre de V. Hugo si on veut bien me la laisser et à condition que tu me la renverras immédiatement.

Adieu, mon cher ami, ton paquet sera attendu très vivement ; relançons-nous dans la littérature, car je veux, pour l'hiver prochain, que nous figurions en grandes lettres *super portam sancti Martini.*

THÉATRE DE LA PORTE St MARTIN

1re Représentation de

JEAN MAILLARD

Drame en un acte et en vers

Entrées de faveur suspendues !!

Ainsi soit-il.

Tout à toi.

GUSTAVE MASSON

P. S. — Ton paquet au plus vite ; tu vas aller chez Victor Hugo dans la personne de tes vers. Adresse tes lettres toujours rue Saint-Dominique Saint-Germain, 24ter.[1]

Adresse :

Monsieur Henri Vermot, homme de lettres

Hôtel du Croissant

Château-du-Loir

(Sarthe)

Le nom de Gustave Masson ne se trouve pas dans les biographies. Voici ce que nous avons pu recueillir sur lui. Il serait né à Paris en 1818 et mort en Angleterre, dans la maison de sir Henry Doulton, le 29 août 1888. Il publia, en 1839, la

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 15 JUIN 1903

Cette dernière vente de la saison a eu un succès complet. Les amateurs étaient nombreux et les enchères ont été chaudement disputées. La moitié des pièces est restée dans la salle ; c'est un résultat de bon augure, mais assez rare puisque les ventes se font ordinairement par commissions. Les prix ont été très beaux. La liste ci-dessous en est le meilleur témoignage. Le total a dépassé 6.400 francs.

Nos		Prix
1	Affre (Denis).........	15
2	Alexandre Ier.........	92
3	Artistes dramatiques.	15
4	Barbès (Armand).....	8
5	Barbey d'Aurévilly (Jules).............	21
6	Barbier (Auguste)....	28
7	Baudelaire (Charles).	40
8	Beauharnais (Eugène de)................	41
9	Béranger (Pierre de).	10
10	Berlioz (Hector)......	152
11	Berthelemy (Claude).	20
12	Berthier (Alexandre).	8
13	Billaud-Varenne (Jacques)..............	255
14	Bode (Johann).......	3
15	Boerhaave (Hermann).	18
16	Boissy d'Anglas (François)...............	10
17	Bonaparte (Elisa).....	37
18	Bonaparte (Louis)....	42
19	Bonaparte (Jérôme)..	45
20	Breton (Jules)........	8
21	Brueys d'Aigalliers (François).........	38
22	Buffon (Jean)..........	12
23	Candolle (Augustin)..	14
24	Capello (Bianca).....	50
25	Carpeaux (Jean)......	30
26	Champfleury (Jules)..	25
27	Charles IX...........	42
28	Charles X............	19
29	Clermont - Tonnerre (Aimé)..............	10
30	Compositeurs de musique..............	76
31	Compositeurs de musique..............	81
32	Compositeurs de musique..............	89
33	Conscience (Henri)...	21
34	Daumesnil (Pierre)...	31
35	David (Jacques)......	8

mourut bibliothécaire du célèbre établissement de Harrow-School (Angleterre, Middlesex), et son dernier ouvrage est le catalogue de la bibliothèque. (Catalogue of the Harrow School library) V. *L'Intermédiaire des chercheurs* (du 10 octobre 1888, col. 581. — La *Littérature française contemporaine* (1827-1849) de Bourquelot et Alfred Maury. — Le *Livre*, 1888, p. 552, col. 2, annonce la mort de M. Gustave Masson. — G. Masson était un collaborateur assidu du *Bulletin du bouquiniste*.

Nos		Prix
36	Delacroix (Eugène)...	30
37	Delacroix (Eugène)...	25
38	Diebitsch (Jean)......	12
39	Divers...............	15
40	Divers...............	16
41	Divers...............	21
42	Divers...............	91
43	Dorval (Marie).......	11
44	Doyen (Gabriel).....	6
45	Drouineau (Gustave).	47
46	Dubois (Jean)........	20
47	Dumas	32
48	Dumas	12
49	Dunker	9
50	Dupleix	15
51	Duval d'Eprémesnil	8
52	Elisabeth-Marie	165
53	Elisabeth	30
54	Eugénie de Montijo ..	35
55	Fénelon (François de).	110
56	Flandrin (Hippolyte).	5
57	Flourens (Marie).....	6
58	Fontenelle (Bernard Le Bouyer de).....	10
59	Gambetta (Léon).....	16
60	Garat (Jean)..........	16
61	Garnier (Etienne)....	26
62	Gaucher (Charles)....	21
63	Gautier (Théophile)..	16
64	Gautier (Théophile)..	21
65	Gérard de Nerval	41
66	Gigoux (Jean)........	17
67	Glatigny (Albert).....	11
68	Glatigny (Albert).....	60
69	Gosset (François)....	27
70	Gounod (Charles)....	15
71	Gros (Antoine).......	16
72	Hénault (Charles)....	5
73	Henri III.............	68
74	Houssaye (Arsène)...	5
75	Hugo (Victor)........	10
76	Ingres (Jean).........	37
77	Jean Sobieski........	65
78	Joanny (Jean)........	10
79	Kock (Paul de)......	13
80	Lamartine (Alphonse de)...............	32
81	Lauzun (Antoine)....	45
86	Lockroy (Joseph)....	13
87	Louis................	15
88	Maistre (Joseph)......	31
89	Malibran (Maria).....	48
90	Marie de Médicis.....	42
91	Marragon (Jean)......	150
92	Masséna (André).....	57
93	Masséna (André).....	78
94	Maupassant (Guy de).	78
95	Méry (Joseph)........	15
96	Méryon (Charles).....	26
97	Meyerber (Jacques)...	85
98	Mezeray (Joséphine).	8
99	Michelet (Jules)......	5
100	Monnier (Henry).....	15
101	Murat (Joachim)......	10
102	Murger (Henry)......	28
103	Murger (Henry)......	11
104	Napoléon Ier.........	100
105	Napoléon Ier.........	315
106	Napoléon Ier.........	155
107	Napoléon III.........	72
108	Necker (Jacques).....	10
109	Nesselrode (Charles).	20
110	Noël (Alexandre).....	8
111	Nourrit (Adolphe)....	39
112	Orléans (Phil. duc d')	52
113	Patkul (Jean).........	15
114	Peintres	146
115	Peintres	60
116	Peintres	70
117	Piccinni (Nicolo).....	14
118	Piron (Alexis)........	30
119	Poggio Bracciolini (Gianfrancesco)...	46
120	Ponsard (François)...	18
121	Rachel (Elisa)........	80
122	Rachel (Elisa)........	95
123	Réaumur (René)......	41
124	Rigoley de Juvigny (Jean)............	32
125	Ristori (Adélaïde)....	10
126	Roger (Gustave)......	50
127	Ronsard (Pierre de)..	520
128	Rossini (Gioacchino).	16
129	Rostopchine (Théodore, comte).........	56
130	Rousseau (Jean)......	15

Nos		Prix
135	Samson (Joseph).....	11
136	Sand (George)........	48
137	Sand (George)........	105
138	Santerre (Claude)....	16
139	Sardou (Victorien) ...	11
140	Sass (Marie)..........	9
141	Scacciati (André).....	8
142	Schnetz (Victor)......	130
143	Sedaine (Michel)	15
144	Sixte V (Félix)	32
145	Spontini (Gaspard)...	9
146	Thomas (Antoine)....	5
147	Tournefort (Joseph)..	12
148	Vallès (Jules).........	6
149	Varignon (Pierre)	5
150	Verdi (Guiseppe).....	15
151	Verwer (Adrien van).	8
152	Winckelmann (Johann).............	24

Nos		Prix
153	Bourgogne (duchsse de)	5
154	Canrobert (François).	12
155	Cavaignac (Eugène)..	5
156	Conventionnels	19
157	Molé (Mathieu).......	10
158	Paris	12
159	Théâtre à l'armée....	40
160	Documents divers....	20
161	Napoléon III	9
162	Napoléon III.........	15
163	Napoléon III.........	9
164	Napoléon III.........	17
165	Napoléon III.........	11
166	Napoléon III.........	25
167	Napoléon III.........	12
168	Napoléon III.........	30
169	Napoléon III.........	8
170	Napoléon III	10
171	Napoléon III.........	8

LES NOUVEAUX ACADÉMICIENS

Les amis des études historiques, c'est-à-dire tous les amateurs d'autographes, se sont réjouis de l'élection de M. Frédéric Masson, l'historien de Napoléon Ier et de son temps. Le nouvel académicien se reconnaît des nôtres et nous sommes heureux de pouvoir reproduire son témoignage, extrait d'une lettre qu'il adressa, le jour même de son élection, à notre directeur.

C'est l'autographe qui triomphe; la doctrine de l'histoire cherchée dans l'intimité de la vie — donc vous triomphez avec moi

Mille remerciements affec.

[illegible]

18 Juin

Frédéric Masson

Frédéric Masson
Né à Paris, 18, quai des Orfèvres, le 8 mars 1847 (1)
Élu à l'Académie française
le 18 juin 1903
En remplacement de M. Gaston Paris

(1) Renseignement donné par M. F. Masson.

BIBLIOGRAPHIE

Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, depuis l'origine jusqu'à la Révolution (1631-1790). (1) Le tome II de ce précieux travail de M. le marquis de Granges de Surgères vient de paraître. Nous avons dit lors, de l'apparition du tome 1er, tout le bien que nous pensions de cet excellent *Répertoire*. C'est un instrument de travail indispensable aux chercheurs.

M. de Granges de Surgères n'a pas eu le bonheur de voir l'achèvement de l'impression de l'œuvre capitale de sa vie, mais Mme la marquise de Surgères, à qui l'ouvrage est dédié, a assumé la tâche de le terminer. C'est grâce à ses soins que le tome II du Répertoire, qui va de *Clamousse* à *Kromls*, a vu le jour et ce doit être pour l'auteur une joie singulièrement douce de voir parfaire son œuvre de prédilection par « la compagne douce et fidèle de sa vie », la mère des enfants de sa chair, devenue la tutrice de ses enfants spirituels.

Journal intime de l'abbé Mulot (2), (1777-1782), publié par Maurice Tourneux. — L'abbé Mulot avait conçu, comme tant d'autres, le projet de tenir un journal de sa vie, où il relaterait ce qu'il apprendrait d'intéressant. Mais la persévérance lui a manqué et il n'a transcrit ses impressions et les nouvelles venues à sa connaissance que pour le mois de janvier 1778, et le premier trimestre 1782 ; l'année 1777 ne contient que quelques notes au sujet des visites qu'il reçut à l'abbaye de Saint-Victor.

Il est bien regrettable que l'abbé Mulot n'ait pas écrit ses mémoires avec plus de suite, car il savait voir et entendre ; le peu qu'il nous a laissé est bien piquant. Le *Journal* contient, par exemple, des détails que l'on ne retrouve pas ailleurs sur la visite de Marie-Antoinette à Paris, après la naissance du premier dauphin. Cette visite donna lieu à toutes sortes de pamphlets et de chansons. Quelques satires avaient des titres conçus en des termes qui sont des prédictions. En voici un par exemple, publié à l'occasion de cette visite à Paris, du *21 janvier* 1782 :

Arrêt des juges de la ville et du prévôt des marchands qui condamne

(1) Un volume in-4 : Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue St-Honoré.

la Reine a être bien escortée jusqu'à l'église Notre Dame, où, à genoux devant la principale porte, elle fera amende honorable, puis de là sera traînée à Sainte-Geneviève, où elle fera de nouveau amende honorable, et de là sera menée, avec les plus grandes précautions, à la Grève, jusqu'à l'échafaud qui pour cet effet sera dressé ». Mulot trouve déplacées ces attaques contre la Reine. A ce propos il dit (p. 76) : « que ce n'est pas à nous Français de nous déshonorer en la déshonorant, ce n'est pas à des hommes qui se piquent d'humanité à traiter si inhumainement leur souveraine. »

Cette réflexion est d'autant plus méritoire sous la plume de Mulot qu'il ne ménage par les remarques acérées sur les grands. Il cite un trait de grossièreté de langage du Roi (1), qui usait volontiers du langage du Père Duchesne, et parle avec une belle indépendance du discours prononcé, le 18 février 1782 (2), par M. Poissonnier, doyen des professeurs du Collége Royal, à propos de la naissance du dauphin (3). Il trouve le discours lâchement fait malgré ses beautés. « mais aussi quelle folie de vouloir parler d'un marmot de deux jours et pourquoi ne pas attendre qu'il donne par ses actions matière à des discours ? » Le Dauphin un marmot, la Révolution est en germe dans cette irrévérence.

Le *Journal* de Mulot est rempli de réflexions de cette nature. Le texte est annoté comme sait le faire M. Tourneux, c'est-à-dire avec un grand soin et des ressources étonnantes (4)

Le *Journal* est précédé d'une notice substantielle sur la vie et la carrière de Mulot ; pour l'écrire M. Tourneux a mis à contribution toutes les sources connues, manuscrites et imprimées (5).

La publication de M. Tourneux se termine par la reproduction de couplets graveleux sur la Reine ; la Société de l'Histoire de Paris n'avait pas cru devoir les insérer dans ses *Mémoires*. Ce scrupule est exagéré ; l'abbé Mulot avait transcrit les couplets, il était indispensable de les reproduire puisqu'on éditait son *Journal*.

— *Paris sous le Consulat*, recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris, par A. Aulard, professeur à l'Université de Paris, t. I (18 brumaire an VIII — 30 brumaire an IX) (6). Ce volume fait suite à la série publiée sous le titre de *Paris pendant la réaction*

(1) P. 81,
(2) P. 88.
(3) Né le 22 octobre 1781.
(4) P. 34, note 3, une faute d'impression donne Chappe d'*Autroche* pour d'Aute-

thermidorienne et sous le Directoire, il est composé dans le même dessein, sur le même plan et avec la même méthode.

L'auteur a voulu faire pour la période du Consulat ce qu'il a fait pour l'époque de la réaction thermidorienne et pour celle du Directoire : produire des documents contemporains propres à faire connaître au jour le jour les vicissitudes de l'esprit public à Paris.

Ces documents sont de deux sortes : 1° rapports administratifs émanés du bureau central du canton de Paris, de la préfecture de police, du ministère de la police générale ; 2° les articles de journaux.

On imagine aisément à quel point un pareil recueil est utile pour qui veut se rendre compte de l'esprit public ; c'est une mine inépuisable de renseignements mise à la disposition des chercheurs et commentés par le savant auteur de *l'Histoire politique de la Révolution française* (2).

R. B.

(2) Une légère faute d'impression, p. 161. Boileau-Despreaux y est appelé François.

CHRONIQUE

— *Erratum.* — Le numéro du 15 juin, p. 108, donne une liste de prix comme étant le compte rendu de la vente du 27 avril 1903, c'est la vente du 25 mai qu'il faut lire.

— Le bulletin 325 de M. Noël Charavay vient de paraître. On y remarque quelques pièces d'actualité : Georges Karageorgewitch, Michel Obrenowitch, des noms comme Bossuet, Cinq-Mars, Garnerin, Gœthe, Ingres, prince de Lamballe, Maupassant, Hégésippe Moreau, Henry Murger, un fragment de journal de Philippe-Égalité (11-18 juillet 1790), Catherine de Parthenay, Philippe V, etc.

— *Signature de Jeanne d'Arc.* — Un de nos lecteurs nous signale que le *Nouveau Larousse*, t. I, p. 411, donne le fac-similé d'une signature de Jeanne d'Arc. Malheureusement, on ne dit pas à quel document cette signature a été empruntée.

— *Modestie du président Roosevelt.* — Le président Roosevelt vient de fournir à la cohorte des collectionneurs d'autographes un nouveau sujet d'expériences. Ceux qui se plaisent à démêler l'embrouillement de la chirographie des grands hommes du temps (lisez : les graphologues) trouvent habituellement que la majorité de leurs soit-disant victimes sont seulement trop portées à occuper le centre de la scène. Mais tel n'est pas le cas du Président. L'un des brillants et jeunes attachés de la Cour suprême alla à la Maison-Blanche avec quelques papiers du tribunal.

Tous les papiers de la Cour suprême doivent être donnés au Président en personne, et, après avoir présenté les papiers, le jeune homme du palais de justice tira modestement de sa poche un album d'autographes, tourna ce qu'on peut appeler une page d'honneur et demanda au Président son autographe. Il ajoute qu'il le désire au milieu de la page. Le Président prit sa plume et écrivit son nom dans sa caractéristique, d'une main négligente, dans un coin. « Et quoi ! j'avais besoin de votre signature au milieu », protesta le jeune homme. « Oui, mon ami, répliqua le Président avec un sourire rassurant au jeune homme, mais je veux laisser cette chance à quelques autres. » Et l'album garde encore le nom de Roosevelt dans un coin. (Extrait du *Collector*, numéro de juin 1903.)

— *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français.* — Nous prévenons les souscripteurs à l'ouvrage de M. Monval que nous tenons à leur disposition les deux suppléments publiés depuis l'apparition du volume.

R. B.

LE TESTAMENT

DE

L'ACADÉMICIEN JACQUES DE SERIZAY

Jacques de Serizay, poëte et bel esprit, l'un des premiers membres de l'Académie française, a passé doucement sa vie sans tribulation et sans secousse, selon l'expression de Porée-Louisy (Biogr. Didot); aussi est-on fort peu renseigné pour sa biographie; les dates de sa naissance et de sa mort elles-mêmes sont restées incertaines. Vainement espérerait-on trouver à glaner quelques détails dans sa correspondance : on ne connaît pas de lettres de lui.

Les historiens de l'Académie, qui le disent né à Paris vers 1590, sans préciser davantage, s'accordent pour mentionner son décès à La Rochefoucauld (Charente) en novembre 1653. Nous allons voir que ce dernier renseignement n'est pas tout à fait exact.

Pour sa naissance, — qui nous fixera de façon précise sur le lieu et la date? Jal n'a pas rencontré trace de son baptême en dépouillant les registres des paroisses de la capitale. Serizay serait-il né protestant, comme l'étaient plusieurs membres de la famille de La Rochefoucauld, ses protecteurs, comme l'étaient ses amis Conrart et Gombauld?

D'une famille de petite noblesse, il vécut dès sa jeunesse dans la société des gens de cour et s'attacha aux La Rochefoucauld, chez lesquels il remplit jusqu'à la fin de sa carrière la charge d'intendant. Aimant et cultivant les lettres, on le vit rechercher les beaux esprits et rimer pour son plaisir; ses vers n'ont jamais été réunis, ils se trouvent dispersés notamment dans les Recueils poétiques édités par Sercy et par Cramoisy. On en connaît d'ailleurs fort peu, — stances, odes, madrigaux, sonnets, il est question aussi de fragments de tragi-comédies, — et tous ne sont pas signés. Son nom figure pour la première fois dans le *Temple d'honneur*, recueil de stances françaises et de vers latins, italiens, espagnols, sur la mort de Florimond d'Ardres, baron de Frican (Paris, Daufresne, 1622, in-8°, *et se vendent sur le Pont-Neuf, devant la Samaritaine*). Il y a là une poésie signée de J. de Serizay, au milieu de 17 pièces

En 1629, il était avec Godeau, Gombauld, Chapelain, les deux Habert et Malleville, du petit nombre de lettrés qui se réunissaient toutes les semaines chez Conrart. Quand Richelieu résolut de constituer ce cénacle en corps académique, Serizay ne pouvait manquer d'y figurer, bien qu'il appréhendât, avec plusieurs de ses amis, l'honneur qu'on leur voulait faire, craignant de voir troubler la douceur et la familiarité de leurs conférences. Tous se soumirent cependant.

L'habitude de la belle société donnait à Serizay un langage raffiné, il savait parler d'abondance et merveilleusement tourner une harangue; c'est lui qu'on choisit, dès 1635, comme directeur de la Compagnie, et ses confrères le maintinrent dans ces délicates fonctions pendant quatre années consécutives; il y montrait, paraît-il, une prudence pleine de tact à laquelle tous rendaient hommage. Saint-Evremond l'a mis en scène dans sa *Comédie des Académistes,* satire où les caractères sont assez exactement dépeints.

Comme notre académicien allait passer une partie de l'année dans l'Angoumois avec la famille La Rochefoucauld, c'est au château de La Rochefoucauld, à cinq lieues d'Angoulême, qu'il tomba gravement malade en 1653; il y devait finir ses jours.

On le dit mort dans ce château, au mois de novembre 1653. Mais voici que, grâce à la découverte par M. Machet de La Martinière, archiviste de la Charente, du testament authentique de Jacques de Serizay, — grâce surtout à l'extrême obligeance qu'à mise M. de La Martinière à nous en faire la communication, nous savons maintenant que l'académicien vivait encore en janvier 1654.

Nous allons reproduire cet intéressant document, d'autant plus précieux qu'il est revêtu de la signature de Serizay, dont les autographes, — les simples signatures même, sont de la plus grande rareté, pour ne pas dire introuvables.

Jusqu'ici l'on n'a pas l'acte d'inhumation, qui permettrait de fixer le jour du décès de ce personnage. Du moins, est-il bien établi désormais qu'il n'est pas mort en novembre 1653, comme on l'a toujours cru. Il est permis de supposer qu'il succomba réellement au château La Rochefoucauld et peu de temps après la date de son testament.

Le défunt fut, en effet, remplacé à l'Académie en 1654, — non pas par Pellisson, ainsi que l'indiquent la plupart des listes publiées de nos jours, mais par l'abbé Paul-Philippe de Chaumont, futur

en décembre 1652, mais à titre de surnuméraire en attendant une vacance, et qui fut reçu définitivement à la séance du 17 novembre 1653, — c'est-à-dire avant le décès de Serizay.

Th. L.

« Au nom du Père, du filz et du Sainct Esprit, amen. Je Jacques de Serizay intendant de la maison de très illustre monseigneur le duc de la Rochefoucauld sachant qu'il faut mourir et que toutefois l'heure est incertaine, malade de corps, sain toutefois d'esprit et entendement j'ai fait et dicté cettui testament, premièrement après avoir réclamé de tout mon cœur la miséricorde divine, je prie sa bonté de colloquer mon âme en son saint paradis après qu'elle sera séparée de mon corps par le mérite et passion de notre Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ et prière de tous les saints du Paradis. Au regard de mon corps j'en remets les obsèques, funérailles, cérémonies, aumônes, services et prières à ce qu'il plaira à très pieuse et très illustre dame Madame Andrée de Vivonne, épouse de très haut et très excellent Monseigneur le duc de La Rochefoucauld en ordonner, laquelle je supplie très humblement d'agréer d'en prendre le soin et commander d'être fait en cette occurence tout ce qu'elle jugera à propos m'en remetant à sa prudente discrétion et aux fins de subvenir tant au paiement des médecins, chirurgiens et apoticaires qui m'auront traité jusques à mon décès que aux frais de mon enterrement et cérémonies qui pourront être faites, aumônes et service et pareillement pour accomplir autres œuvres pies pour le repos de mon âme que je confierai en secret à ma dite dame et qu'elle m'a promis de faire exécuter incontinent après mon décès. Je mis cejourd'hui entre ses mains tout l'or et l'argent monnayé que j'avais y compris la somme de 1.000 livres que ma dite dame m'avait fait la grâce de m'avancer en conséquence de la cession que je lui ai faite sur Monsieur l'abbé

pétition, ni demande soit à ma dite dame ou à toute autre personne ni de demander aucune reddition de compte de l'emploi des dits deniers et par ces mêmes présentes ai donné et légué, donne et lègue à Antoinette Dubois, veuve de feu Jean Sabatier, pour les bons et agréables services qu'elle m'a rendus de la preuve des quels je l'ai relevée et relève, tous mes habits, robes et vêtement et tout mon linge et hardes servant à l'usage de ma personne que je presentement en ma chambre au château de la Rochefoucauld à la réserve de mon juste au corps de velours noir fourré de chapt d'Espagne duquel je fais don à Paul Besnard, intendant des affaires de mon dit seigneur le duc de la Rochefoucauld, que je supplie de vouloir accepter pour l'amour de moi, priant ma ditte dame la duchesse de leur faire délivrer le tout après mon décès et quant à mes autres biens de quelque nature qu'ils puissent être j'institue mes héritiers ceux qui par droit ou coutume le peuvent ou doivent être et aux fins (?) qu'ils s'en puissent prévaloir, je leur déclare que les principaux titres, contrats et pièces concernant mon dit bien sont dans une malle que j'ai laissé en garde et dépôt ès mains du dit sieur Bernard à Paris, de laquelle la clef se trouvera dans la malle que j'ai au présent lieu le suppliant de les vouloir rendre et restituer à mes dits héritiers après mon décès, cassant, annulant et révoquant tous autres testaments, donations et codicilles ci devant par moi fait nonobstant toutes les clauses, dérogations qu'ils puissent contenir et d'autant que par un de mes dits testaments ci devant fait et lequel spécialement et particulièrement je révoque, casse et annulle par celui-ci je déclarais devoir des sommes de deniers à plusieurs personnes, je déclare les avoir acquittées et ne leur devoir rien et que la déclaration que j'en avais faite ne me pourra nuire ni à mes dits héritiers fors et excepté la somme de 1.000 livres laquelle je reconnais devoir à Madame de la Basinière la jeune, obligation, contrat ni promesse laquelle dite somme je charge mes héritiers de lui payer tout ainsi que mes autres dettes que je peux devoir par promesse ou obligations non acquittées par moi ou autre

à ma décharge déclarant aussi que étant à Paris logé chez Madame de Nœufvy l'on m'avait fourni cinq pièces de tapisserie pour la garniture de la chambre où je logeais, la dite tapisserie appartenant à Monseigneur le duc de la Rochefoucauld la quelle je veux et entend lui être rendue si fait n'a été et le restant de mes meubles et ustensiles et habits qui sont en la possession de la dite demoiselle de Nœufvy je veux qu'ils soient rendus à mes dits héritiers et pour ce que telle est ma volonté laquelle je désire [ ], (1) j'ai envoyé quérir le notaire royal soussigné pour icelle rédiger par écrit et à l'entretenent m'en vouloir juger et condamner sous l'obligation et hypothèque de tous mes biens présents et futurs quelconque, ce que moi, dit notaire soussigné, lui ai accordé et après que le dit testateur m'a eut dicté et nommé sa dite volonte cidessus et lui avoir lue et relue et qu'il a persisté en icelle à sa requête et de son consentement et volonté à l'entretien d'icelle je l'ai jugé et condamné sous l'obligation et hypothèque de tous et chacun ses biens.

« Fait et passé au château de la Rochefoucauld en la chambre où le dit sieur testateur fait sa demeure le seizième de janvier 1654 après midi en présence de Pierre Briand, écuyer, sieur de la Chaussée, demeurant en la ville d'Angoulême étant de présent au dit château, et Mr. Claude de Boiscunier, avocat au siège présidial d'Évreux demeurant au dit château, tesmoins connus et à ce requis et appelés qui ont signé avec le dit sieur testateur et moi dit notaire. »

Deserizay

P. Briand. Boiscunier.

Desaunières, not.

(1) Ici quelques mots illisibles.

UNE PIÈCE DE VERS DE BÉRANGER

Je ne m'attendais guère en fouillant les dossiers de police militaire du coup d'État à trouver une pièce de vers inédite du grand chansonnier patriote. Et cependant je tombai un jour sur une chemise au nom de Lachambaudie, et en ouvrant la chemise je trouvai en grosses lettres le placet suivant.

AU PRINCE LOUIS NAPOLÉON

AU NOM DE QUELQUES ARTISANS DU FAUBOURG S[t]-GERMAIN

Prince, Lachambaudie est un pauvre rêveur
Que l'on veut éloigner pour le frapper au cœur.
Oh ! ne permettez pas si froide politique,
Et cette tache au front de votre république.
Songez, prince, songez que même en ce moment
Il faut bien quelquefois pour nous être clément ?
Savoir fermer les yeux ou détourner la tête
Devant le grand artiste et le simple poëte.
Prince, il faut l'oublier, qu'il soit coupable ou non,
Et donner aux puissants cette belle leçon....
Croyez ma voix, on juge assez bien de ma place.
Usez en ma faveur de votre droit de grâce.

BÉRANGER.

février 1852.

Épinglée à ce placet une petite feuille de papier avec en-tête du ministère de la guerre sur laquelle on lisait, d'une écriture élégante de grande dame ou de dandy accompli, ces mots : « Pierre Lachambaudie est détenu à bord du *Duguesclin* ; condamné à la déportation, sera seulement éloigné de France.

A. DE St-ARNAUD.

14 février 1852.

et au bas de la page : « M. Béranger,

avenue de Châteaubriand, 5 ».

Je ne crois pas qu'il y ait lieu de faire de longs commentaires à cette pièce, il suffira de dire que la déportation de Lachambeaudie fut commuée en exil, grâce au placet de Béranger et au bon souvenir de M. de Persigny, qui avait été son collaborateur à la revue poétique *les Échos de la Loire*. Lachambeaudie vécut péniblement à Bruxelles du produit des romances qu'il composait ; il mourut à Brunoy, le 6 juillet 1872.

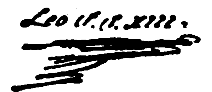
GERMAIN BAPST.

LA MORT DU PAPE LÉON XIII

Nous avons cru intéresser nos lecteurs en donnant le fac-similé de la signature de l'illustre pontife. Ses autographes de l'époque papale sont, jusqu'à présent, d'une excessive rareté. Nous pouvons joindre à cette signature, grâce à l'obligeance de notre collaborateur, M. le Dr Cabanès, les fac-similés de l'écriture des deux praticiens qui ont disputé Léon XIII à la mort.

Effigiem subiectam aridis quis dicere falsum
audeat? huic similem vix jam pinxisset Apelles.

Leo PP. XIII.



JOACHIM VINCENT PECCI
S.S. LE PAPE LÉON XIII
Né à Carpineto, (diocèse d'Anagni), 2 mars 1810
Mort à Rome, le 20 juillet 1903.

Che il momento sono lieto di poter
dare ottime nuove della salute fisic
e della freschezza intellettuale dell'a
gusto vegliardo, al quale si potrebbe g
di senza temerità pronosticare la lo
gevità di un secolo.

Lapponi

Roma, 8-2-03

S. S. Leone XIII nella
lucidezza della sua mente
e nella padronanza della
sua memoria felicissima
dimostra un organismo fisi-
camente perfetto, a cui
nulla tolsero i 76 anni
di mai interrotto lavoro

Prof. G. Mazzoni

Dr Gaetano Mazzoni chirurgien de Léon XIII
Né à Ascoli-Piceno (Italie), vers 1850. (1)

(1) La *Chronique médicale*, (dirigée par le Dr Cabanès, contient, numéros des 1er et 15 mars 1903), des notices et des portraits des docteurs Lapponi et Mazzoni.

BIBLIOGRAPHIE

— *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle*, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, par Paul Lacombe; Paris, Imprimerie nationale, in-8, 1902. — A l'occasion du cinquantenaire de l'entrée de M. Léopold Delisle, à la Bibliothèque nationale, en qualité d'attaché, le bureau du Congrès international des bibliothécaires a eu la délicate pensée d'offrir au maître un volume contenant la *Bibliographie* de ses innombrables travaux. La tâche fut confiée à M. Paul Lacombe, bibliophile parisien.

Les recherches étaient immenses, parce que l'illustre savant à collaboré à de nombreuses publications françaises et étrangères, parmi lesquelles figure l'*Amateur d'autographes*. On s'en rendra compte aisément si l'on songe que la *Bibliographie* de M. Léopold Delisle a donné lieu à 1889 numéros; on est stupéfié par un tel labeur. Toutes les branches de l'érudition ont été explorées, par M. Léopold Delisle. A plusieurs reprises il s'est occupé d'autographes à propos des restitutions faites aux bibliothèques et lors de l'apparition des catalogues Morisson et Dreer.

La table alphabétique des noms de personnes, de lieux et de matières, dressée par M. P. Lacombe est merveilleusement claire et substantielle; M. Lacombe sait ce que l'on cherche dans les ouvrages d'érudition et jamais, croyons-nous, on n'a mis à la portée des travailleurs une table mieux conçue, ni mieux exécutée.

— *Le jubilé bibliographique de M. Léopold Delisle*, par Maurice Tourneux. — La remise du premier exemplaire de la *Bibliographie* des œuvres de M. Delisle a donné lieu à une cérémonie tout intime qui a réuni les souscripteurs à la Bibliothèque Mazarine, le 31 mars 1903. M. Maurice Tourneux en a donné un récit très fidèle dans le *Bulletin du Bibliophile*. Un tirage à part à 100 exemplaires, soigneusement imprimé, conservera le souvenir de cette touchante manifestation de gratitude envers le vénéré conservateur de la Bibliothèque nationale.

— *Un mot célèbre qui n'a jamais été prononcé*, par Maurice Tourneux. — Quand nous avons signalé à nos lecteurs (1) le travail de

(1) N° du 15 mars 1903, p. 55.

M. Fromageot sur la mort de Madame de Pompadour, nous avons attiré leur attention sur la fausseté du mot cruel et ingrat que Louis XV aurait proféré en voyant passer le convoi funèbre de Madame de Pompadour. M. Maurice Tourneux s'en était déjà préoccupé et il a fait, à ce propos, une communication au Congrès des sociétés savantes de Seine-et-Oise, le 14 juin 1902, qui montre l'inanité du propos attribué à Louis XV. M. Maurice Tourneux s'appuie sur le témoignage de personnes ayant *vu* le Roi à sa fenêtre malgré le temps affreux qu'il faisait. Durfort de Cheverny, dans ses *Mémoires*, rapporte que le Roi, lorsqu'il vit passer le convoi de son amie de vingt ans aurait dit : « Voilà les seuls honneurs que je puis lui rendre. » Benjamin de La Borde, premier valet de chambre du Roi, de service ce jour-là, *vit* Louis XV dans son cabinet « regardant, avec une douleur prouvée par ses larmes, le triste spectacle qui s'offrait à ses yeux, en disant le dernier adieu à celle qu'il ne devait jamais revoir ». Ce récit se trouve dans une brochure rarissime conservée au British Museum (1), imprimée pour répondre à un virulent portrait de Louis XV, tracé par La Harpe, dans le *Mercure français*, à propos d'une publication de Soulavie : *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon, pour servir à à l'histoire du règne de Louis XVI*. Louis XV, par le témoignage de deux témoins oculaires est définitivement lavé de cette accusation, qui le faisait paraître non seulement comme un ingrat, mais aussi comme un homme aimant les propos d'un goût douteux. R. B.

(1) *A Monsieur de La Harpe*, Imp. J.-J. Rainville, s. d., in-8°, 8 p. (*British Museum*, Meth. VIII, 34).

CHRONIQUE

— *Légion d'honneur.* — Par décret du 17 juillet dernier le ministre du Commerce a nommé chevalier de la Légion d'honneur notre directeur M. Noël Charavay, expert en autographes. — La même promotion (ministère de l'Intérieur) comprenait un nom sympathique à tous, celui de M. Herbet, avocat à la cour d'appel, maire du VIe arrondissement, fondateur de la *Société historique du VIe arrondissement*, auteur de savantes recherches sur la partie de Paris qu'il administre, ainsi que sur les artistes de Fontainebleau. M. Herbet est abonné de fondation à l'*Amateur d'autographes*.

— *Fac-similé de l'écriture de la Reine Draga.* — La *Graphologie*, 33e année, n° 7, juillet 1903, publie un fac-similé d'une lettre de la feue reine Draga. C'est une écriture banale, qui ne reflète que la sensualité.

— *L'écriture de Jeanne d'Arc.* — Le bulletin de la Société archéologique et artistique le « Vieux papier » publie dans son numéro de juillet 1903, fasc. 19, un fac-similé de la lettre de Jeanne d'Arc aux habitants de Riom.

— *Gustave Masson.* — A propos de la lettre publiée dans notre numéro de juillet un de nos aimables correspondants, M. René de Kerallain, nous communique que Gustave Masson fut, pendant de longues années, le courriériste anglais de la *Revue des questions historiques*; son nom se trouve souvent cité dans les tables générales de ce recueil.

— Nous recevons la note suivante de la *Société des Bibliophiles françois :*

Paris, le 1er juin 1903.

M

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-dessous une circulaire

Vous voudrez bien adresser vos communications à notre collègue, M. Georges Vicaire, 51, rue Scheffer, *qui veut bien se charger de centraliser les renseignements.*

Veuillez agréer, M , l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire,

COMTE A. DE LABORDE,

5, avenue du Trocadéro.

CIRCULAIRE

relative à la préparation d'un Dictionnaire bio-bibliographique des anciens membres de la Société des Bibliophiles françois

---

La Société des Bibliophiles François a, dans sa séance du 29 avril 1903, décidé qu'elle publierait à une date indéterminée un ouvrage, sorte de Dictionnaire ou Répertoire bio-bibliographique des Anciens Membres démissionnaires ou décédés depuis sa fondation (1820).

Elle a jugé que pour un travail de ce genre il était nécessaire de réunir *dès maintenant* une grande quantité de matériaux et de faire appel à tous ceux qui pourraient apporter des renseignements de tout genre au but proposé.

A cet effet, il a été nommé une commission composée de :

M. le baron Roger Portalis,

M. le marquis de Clapiers,

M. Georges Vicaire, auteur de la proposition, auxquels pourraient se joindre le trésorier et le secrétaire de la société.

La présente circulaire a pour but de faire connaître la nature des renseignements qu'on voudrait réunir ainsi que la liste des noms des membres qu'ils concernent. Il n'y a pas lieu de croire qu'on soit obligé de répondre à ce questionnaire par un travail d'ensemble

Chacune de ces réponses sera classée dans un dossier préparé à cet effet et c'est à l'aide de ces notes recueillies de toutes parts que se fera la rédaction du futur article sur chaque membre.

QUESTIONNAIRE

1° **Notice sur la vie publique et privée du personnage.** — (*Indiquer si une notice imprimée ou un article de Revue a déjà paru sur lui. Les fournir, si c'est possible.*)

2° **Anecdotes propres à faire ressortir son caractère et spécialement ses goûts sur les livres.**

3° **Bibliographie de ses œuvres, s'il a écrit.** (*Indiquer si elle a paru antérieurement dans une publication. La fournir, si c'est possible.*)

4° **Nature de sa bibliothèque et catalogue de ses collections s'il en a été dressé.** (*Indiquer si cette bibliothèque a été dispersée ou en quelles mains elle a passé.*)

5° **Ses armes et spécialement celles dont il décorait ses reliures quand il en a fait faire pour lui-même.**

6° **Sa devise.**

7° **Son ou ses Ex-Libris.**

8° **Son portrait.** (*Indiquer s'il s'agit d'une peinture, sculpture, miniature, gravure, etc., etc., et s'il est possible d'en faire un cliché photographique par le prêt momentané de l'objet. — Signaler les portraits qui auraient déjà paru dans une publication.*)

LISTE

des

ANCIENS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Artaud de Montor (le chevalier), 1821-1843. — Aumale (S. A. R. Mgr le duc d'), 1872-1897.

BLANCHEMAIN (Prosper), 1856-1879. — * BOSSUET (l'abbé), 1872-1888. — BOTFIELD (Beriah), 1855-1863. — BRAY (de), 1864-1886.

CARAMAN (le duc de), 1840-1843. — CHABROL (le comte Édouard de), 1820-1883. — CHAPONAY (le comte Henry de), 1851-1878. — CHARPIN-FOUGEROLLES (le comte de), 1816-1854. — * CHATEAUGIRON (le marquis de), 1820-1846. — CHAULNES (le duc de), 1876-1881. — CHOISEUL D'AILLECOURT (le marquis de), 1840-1844. — CICONGNE (Armand), 1843-1859. — CLAYE (le baron Anatole de), 1896-1903. — CLÉMENT DE RIS (le comte), 1861-1882. — COISLIN (le marquis de), 1846-1853. — CORBIÈRE (le comte de), 1824-1843. — COSTE, 1837-1851. COULON (de Lyon), 1820-1830. — CREUZÉ DE LESSER (le baron), 1836-1839. — CRUSSOL (le duc de), 1820-1837.

DELESSERT (Benjamin), 1846-1861. — DELESSERT (Mme Gabriel), 1846-1862. — DIBDIN (le révérend Frognal), 1821-1843. — DU NOYER DE NOIRMONT (le baron), 1845-1896. — DURAND DE LANÇON, 1820-1844. — DURIEZ DE LILLE, 1820-1825. — DURIEZ DE VERNINAC, 1852-1892. — DU ROURE (le marquis), 1820-1848.

ERNOUF (le baron), 1847-1861.

* FEUILLET DE CONCHES, 1833-1862. — FIRMIN-DIDOT (Ambroise), 1858-1876. — FITZ-JAMES (le duc de), 1865-1900. — FORTIA D'URBAN (le marquis de), 1821-1843. — FOY (le comte), 1849-1871. — FRESNE (le comte de), 1861-1891.

GALITZIN (le prince Augustin), 1862-1875. — GARNIER (le marquis), 1820-1821. — GAZZERA (l'abbé Costanzo), 1827-1852. — * GRANGIER DE LA MARINIÈRE, 1849-1864. — GUILLAUME (de Besançon), 1821-1843. — HAUTERIVE (le comte d'), 1837-1844. — HÉLY D'OISSEL, 1820-1833. — JANIN (Jules), 1840-1843. — JANZÉ (le vicomte de), 1852-1900.

— LABANOFF (le prince Alex.), 1821-1867. — LA BÉDOYÈRE (le comte de), 1829-1861. — LA BÉRAUDIÈRE (le comte de), 1875-1885. — LABORDE (le comte Léon de), 1847-1859. — LA BOUDERIE (l'abbé de), 1821-1840. — LANGLÈS (le chevalier), 1820-1824. — LANJUINAIS (le comte), 1846-1872. — LA PORTE (Hippolyte de), 1820-1852. — LASSUS (le baron Marc de), 1879-1897. — LE PRÉVOST (Auguste), 1847-1855. — LE ROUX DE LINCY, 1846-1869. — L'ESCALOPIER (le comte Charles de), 1843-1846. — LIGNEROLLES (de), 1851-1893. — LONGPÉRIER-GRIMOARD (le comte de), 1878-1890.

MALARTIC (de), 1820-1844. — MÉRIMÉE (Prosper), 1847-1870. — METTERNICH (le prince de), 1884-1895. — * MONMERQUÉ (de), 1820-1843. — * MOREL-VINDÉ (le vicomte de), 1820-1842. — MOSBOURG (le comte de), 1883-1892. — MOUCHY (Mme la duchesse de), 1852-1858.

NOAILLES (Mme la vicomtesse de), 1846-1851. — NODIER (Charles), 1826-1829.

ORLOFF (le comte), 1824-1826. — OURCHES (le comte Léon d'), 1820-1843.

PARIS (Paulin), 1856-1881. — * PICHON (le baron Jérôme), 1843-1896. — * PIXÉRÉCOURT (de), 1820-1838. — POIX (le comte Juste de Noailles, duc de), 1820-1846.

RAGUSE (Mme la maréchale, duchesse de), 1820-1843. — REIFFENBERG (le baron de), 1827-1850. — RUBLE (le baron de), 1891-1898.

SAHRER DE SAHR, 1870-1874. — SAINT-GENIÈS (le baron de), 1881-1885. — SAINT-MAURIS (le comte de), 1830-1848. — SCHEFER (Charles), 1858-1898. — SENSIER, 1820-1837. — SERMIZELLES (Ernest de), 1846-1884. — SOULTRAIT (le comte Georges de), 1852-1888. — SPENCER (lord), 1821-1843. — STANDISH (Mme), 1852-1870.

TRIPIER (Léon), 1846-1855.

USSY (le comte d'), 1844-1845.

VILLENEUVE (Gustave de), 1868-1898.

WALCKENAER (le baron), 1820-1836.

* YÉMENIZ, 1844-1868.

Les noms précédés d'une astérique indiquent les Bibliophiles collectionneurs d'autographes, et en répondant au présent appel c'est jeter les bases d'une *Biographie des amateurs d'autographes*.

R. B.

LETTRES INEDITES DE LEIBNIZ

(1678-1711)

La correspondance de Leibniz est très considérable, et s'occupe des sujets les plus variés. Un certain nombre de ses lettres sont déjà connues, mais ce n'est qu'une minime partie. Heureusement il se prépare une édition complète des œuvres de Leibniz (1), et nous pouvons espérer avoir un jour toute la correspondance du savant allemand.

En attendant, nous apportons une faible contribution à cette entreprise en publiant quelques lettres curieuses dont les originaux font partie de la collection d'autographes laissée par Victor Cousin (2).

I

A L'ABBÉ DE LA ROQUE (3)
rédacteur du *Journal des Savants*

à Hanover, ce 9 de || décembre 1678.

Monsieur,

J'ay eu l'honneur de présenter vostre lette à S. A. S. mon maistre. Il l'a receue le plus obligeamment du monde et m'a chargé de vous répondre et de vous témoigner qu'il fait très grand cas de vostre

(1) Sous les auspices des Académies des Sciences, et des Sciences morales et politiques, de France, et de l'Académie royale des sciences de Berlin. cf. E. Boutroux, dans *Journal des Savants*, mars 1903.

(2) Les autographes de Leibniz sont au nombre de 16; quelques-uns sont déjà connus. Sa lettre du 17 janvier 1700, provenant de la collection Châteaugiron, figure dans l'*Isographie*. Dans la correspondance de Cousin, quelques lettres sont relatives à Leibniz: Bertereau (5 déc. 1835), Bouillet (3 déc. 1835, 1er sept. 1836), Foucher de Careil (9 fév. 1854, 31 janv. 1857. 10 mai 1859), Nourrisson (s. d.).

A signaler une lettre de Foucher de Careil, du 15 mai 1860, extr. d'une lettre de Leibniz au landgrave, concernant le prince de Condé à Senef. — Enfin, le 26 mai 1856, M. Carmichaerl, directeur de l'*Encyclopedia britannica*.

mérite et qu'il vous est obligé des bons sentimens que vous avés pour luy.

Je vous asseure, Monsieur, qu'il y aura des occasions ou sa bonne volonté pour vous viendra jusqu'aux effets, et je profiteray de ces occasions, nonobstant toutes vos protestations qui ne sont pas recevables, d'autant que vous allégués vous même des exemples qui y sont contraires, quoyque je ne les aye pas rapportés à S. A. S. (1) qui n'en a pas besoin, et qui fait elle-même un exemple de générosité.

Vous mandés à S. A. S. que vous aviez attendu ma réponse touchant le recueil de vos journaux que vous luy voulés faire présenter. Cependant c'estoit moy, il me semble, qui attendois vostre réponse à une lettre que je vous avois écrite il y a longtemps. (2) Il faut qu'il y ait eu du mésentendu. Néantmoins, S. A. S. vous aura de l'obligation de tout ce que vous voudrés luy offrir : et elle seroit bien aise d'avoir encor par vos soins toutes ces petites pièces curieuses qu'on a imprimées chez M. Cusson depuis le premier commencement du *Journal*, et qui sont pourtant hors d'œuvre. Nous avons bien tous les journaux, mais ces petites pièces mentionnées dans le Journal nous manquent la pluspart.

Vostre silence, Monsieur, n'a pas besoin d'excuse car je n'ignore pas, Monsieur, que vous deuvés (*sic*) estre occupé. Mon absence ne m'empèche pas de recevoir des lettres qu'on ne manque pas de m'envoyer à quelque lieu que je puisse estre. Je seray assés heureux si je reçois de vos lettres de deux mois en deux mois comme vous me faites espérer. Et puisque vous sçavés bien des choses nouvelles en matière de lettres que vous ne mettés pas dans vostre journal, sous plusieurs raisons, j'espère d'en apprendre quelques unes de temps en temps par vostre faveur.

J'ay veu ce que vous dites des microscopes globulaires (3). Monsieur Kerkring (auteur du livre des œufs des femmes) me parla à Hambourg de l'expérience des vers qui se trouvent dans la semence des animaux. J'ay veu la pluspart des autres expériences venant de France et passant par la Hollande. Et meme j'ay fait icy de ces microscopes et j'en ay montré l'utilité. Cependant je m'étonne qu'il semble qu'on ignore en France que l'invention de ces microscopes se trouve déjà dans un livre imprimé en France il y a plus de dix ans.

(1) *La moitié d'une ligne est biffée. Leibniz avait d'abord écrit :* qui elle même est toute générosité.

Monsieur Hansen m'a fait espérer de vostre part un catalogue des inventions des François. Je serais bien aise de le voir et peut être le pourrois j'augmenter *(sic)*. — Vous m'avés parlé un jour d'une dame qui a une bibliothèquc composée des livres des femmes doctes. Je désire d'en sçavoir le nom.

Je vous supplie de faire tenir à Monsieur l'Abbé Gallois la lettre cy-jointe.

Vous aurés veu déjà peut estre Stephanum de Arbiby, cum comment. Thomae Pinedo. Sandii Historiam Arianorum, Cæsarinum Furstenerium de jure suprematus (souveraineté) principum Germaniae : et le projet qu'on a publié en Hollande de faire imprimer ensemble toutes les œuvres de feu M. Saumaise.

Il faut adjouter quelq[ue] chose, qui servira à vous divertir. C'est que ma démonstration de géomètrie (1) imprimée dans vostre 18e journal de cette année peut passer pour un (*sic*) énigme. Car de la manière que l'imprimeur en a rangé les mots tout autrement je ne les avois écrits, il faut estre habile homme pour l'entendre et déchiffrer. Si vous en voulés avoir le plaisir, proposés à M. de la Hire (qui a travaillé sur la cycloide) de tirer la démonstration de ce qui est imprimé, sans luy montrer pourtant mon billet, et nous verrons s'il en viendra à bout, pour luy pourtant je n'en doute point : mais un autre y trouveroit de la peine. J'avais rangé cette démonstration d'une manière si courte, et néantmoins si intelligible que j'y prenois plaisir moy même et croyois qu'elie pourroit servir d'exemple; mais l'imprimeur s'y est opposé, et l'arrangement qu'il en a fait, m'a bien fait rire (2). Aussi n'est ce que pour rire que je dis cecy. Une autre fois il faut que je me précautionne mieux contre ses entreprises. Suffit que le théorème y est avec la figure et les suppositions fondamentales. Cela est assés pour les habiles géomètres. — Je vous en suis obligé et je suis avec passion, Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur

LEIBNIZ.

(1) Extrait d'une lettre de M. Leibniz écrite d'Hanovre à l'auteur du Journal *touchant la quadrature d'une portion de la roulette*, dans *Journal des Scavans* du 23 mai 1678, p. 211-2 [numérotées par erreur, 110-111]

(2) Ce passage a été publié par Faller dans son *Otium Hannoverum*. Il est d'ailleurs daté, par erreur, du 6 au lieu du 9.

II

[A Brosseau]. (1)

à Zollerfeld, au Harz, ce 17 de février 1686.

Monsieur,

Puisque le R. P. Mabillon (2) est en Italie personne au monde est plus propre que luy de nous éclaircir. Il règne dans cette sorte d'estude, il est sur les lieux, il a des connoissances et des amis, il est obligeant. Il est de l'ordre de S. Benoist, et c'est principalement des monumens des Eglises de cet ordre qu'on doit attendre ce qu'on cherche. Asseurément, Monsieur, si vous le pouvez disposer à prendre cette recherche à cœur vous rendrés un service à S. A. S. qui en désire la poursuite, et le R. P. Mabillon, en nous faisant cette grâce n'obligera pas des ingrats.

N. B. Je joins icy un mémoire qu'on pourroit envoyer à ce Pêre. Peut estre que pour moy en mon particulier, je lui pourray suppéditer quelques autres choses servans à ses autres recherches car j'ay en main quantité de titre de ces quartiers.

Comme il ne pourra point voir tousjours lui-même les lieux qu'il trouvera à propos de consulter il pourra employer ses amis, et il sçaura discerner ceux qui sont exacts et entendus, des autres qui donnent dans la bagatelle.

M. du Cange est persuadé (comme vous avez veu par sa lettre) qu'avec quelques applications on pouvoit venir à bout de ce que nous désirons, si on est sur les lieux. Voici ma réponse à M. du Cange que je vous supplie de luy faire tenir. Ce n'est pas que je le veuille toujours importuner sur ce sujet; et il dépend de luy de finir quand il le jugera à propos.

J'espère que M. Foucher nous découvrira nostre M. du Fautray. Mais je commence à douter du succès de la promesse dudit M. du Fautray et vous connoistrés ma raison parce que j'ay mis dans la lettre pour M. du Cange.

Je finis en vous remerciant beaucoup de ce que vous m'avez indiqué du voyage du R. P. dom Mabillon, et d'autres faveurs, et je suis avec zèle, Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Leibniz

III

AU P. LELONG

Mon très Révérend Père,

Estant allé dernièrement à Wolfenbutel à l'occasion de la foire de Bronsvic, j'en ay tiré moy même du Catalogue de la Bibliotheque ducale l'Extrait ci-joint des éditions des Bibles, ayant écrit inutilement plus d'une fois pour l'avoir (1).

Je suis un peu surpris de ne rien apprendre sur ce que j'avois écrit à nos Messieurs touchant l'estrange manière d'objecter de M. Rolle. Je n'espère pas qu'on la voudra soutenir et même excuser, ce seroit donner d'étranges pensées. — Cependant depuis qu'on a refusé de mettre dans le Journal des Savans un mémoire où je répondois au P. Lami, sur un prétexte dont on ne m'a point voulu donner le sens, il semble qu'on m'a voulu préparer à des procédés que je n'avois pas encor éprouvés. Je ne say pas ou j'ay mérité cette espèce de disgrâce, et vous m'obligeriés, mon Révérend Père, si vous me pouviés obtenir quelques lumières là-dessus. Mons. de Fontenelle me répondit qu'on estoit résolu de ne mettre rien de polémique dans leur journal. On ne m'expliqua pas ce que cela vouloit dire. Car ma réponse n'est que philosophique, et le journal n'abstient point des matières de controverse, même de théologie. Et pour comble de surprise mon mémoire ne m'a pas esté rendu.

J'espère, mon Révérend Père, que vous aurés eu des nouvelles de Mons. Mayer depuis longtemps, puisqu'il y a longtemps qu'il a vostre livre. Au reste, je suis avec zèle, mon très révérend père,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

LEIBNIZ.

Hanover, le 19 feurier 1706.

P.-S. — Quelqu'un m'a dit que le Journal de Trévoux avoit cessé. Je vous supplie de me dire ce qui en est.

Puisq[ue] on ne peut rien apprendre d'Ansileubus (2) évêque des Gots dont le livre estoit en France il y a 50 ans, oserois je vous supplier, mon très Révérend Père, de vous informer chez les RR. PP. DD. Mabillon et Monfaucon des glossaires teutoniques qui

(1) On trouve des renseignements complémentaires sur ces extraits dans la lettre du 23 avril 1706, pp. Durand de Lançon.

se trouvent en France dans la Bibliothèque de S. Germain les Prés, ou ailleurs car on les cite. Mais à moins d'entendre l'allemand à fonds, vieux et moderne, il est difficile de s'en servir. Feu M. Schilten à Strasbourg avoit des bons desseins sur ce sujet mais il est mort.

IV

Au Père Lelong. (1)

Mon Révérend Père,

Je vous suis bien obligé du soin que vous avés pris de m'acheter des livres qui sont à mon gré, et la plus part pour un prix raisonnable. Je ne say comment les faire venir pendant cette guerre. Peut-être qu'il s'en trouvera quelq[ue] occasion, que M. Martini, qui prend soin maintenant de nos affaires, pourra fournir. Je n'ay pas encor l'honneur de sa connoissance, mais je le crois honneste homme et obligeant. M. Brosseau l'estoit aussi, et je suis faché du changement arrivé à cet égard.

On ne pense plus aux instrumens mathématiques. Cependant je ne serois point fâché d'avoir pour moy, la machine des éclipses de M. de la Hire (2), en carton.

Vostre derniere (3) m'a donné occasion de vous faire une prière. Vous dites que le R. P. Dom Mabillon vous a presté des Catalogues des ms. pour voir s'il y en avoit parmy quelques Teutoniques. Si vous me pouviés procurer, mon R. P., les copies de ces catalogues et même de tous les autres catalogues de Manuscrits que ce Père ou d'autres vous pourroient fournir je ferois volontiers la dépense nécessaire pour cela et ne manquerois pas même à quelq[ue] reconnoissance. Je vous laisse penser mon R. P. s'il sera nécessaire de dire cela à ceux qui vous les communiquent, et je laisse le tout à vostre prudence et bonté, que je tacheray de mériter un peu mieux que je n'ay pu faire jusqu'icy.

(1) Sur la correspondance avec le P. Lelong (1704-1716), cf. Bodemann, n° 549. —

Je ne manqueray pas de m'informer du livre de Craft et de le conférer avec celui de M. Mayer qui n'a pas encore satisfait à sa promesse.

Je feray bientost un tour à Berlin, s'il plaist à Dieu, et ne manqueroy pas de vous satisfaire. Messieurs de Leipzic sont dérangés, cependant je ne laisseray pas de presser ce que vous en demandés aussitost qu'ils auront respiré, et je suis avec zèle,

Mon R. P.,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

L.

Hanover ce 24 sept. 1706.

V

Un Prisonnier de la Bastille

M. Thomas Burnet (1)

Un des correspondants de Leibniz, Thomas Burnet de Kemney, après un voyage en Italie et en Suisse était venu en France. Le 27 février 1702, Leibniz lui écrivait une longue lettre (2) et il lui indiquait les personnes qu'il pourrait voir à Paris. « Je n'ay point l'honneur de connoître M. Boileau, ny M. et Mme Dacier, mais ayant eu quelque commerce avec M. Bossuet (3), évesque de Maux, et M. Huet (4) évêque d'Avranches, je prends la liberté de vous envoyer ces mots de lettres pour eux. » (5)

Ces deux lettres, que je n'ai vu signalées nulle part, devinrent la possession de Victor Cousin. Le début dans les deux lettres est identique : elles ne diffèrent que par la seconde

(1) Sur les lettres de Leibniz à Thomas Burnet (1695-1714), cf. Bodemann, n° 132.

page. Tandis que dans la lettre à Bossuet il est question d'une discussion théologique, dans la lettre à Huet Leibniz ne parle que de sujets littéraires.

Voici la lettre adressée à Bossuet. Elle porte une ancienne cote : *dix huitiesme.*

Hanover, 27 feurier 1702.

Monseigneur,

J'espère que vous ne trouverés point mauvais que j'envoye cette lettre pour vous à Monsieur Burnet gentilhomme écossois pour luy donner l'occasion qu'il souhaite de vous faire la reverence. Il est parent de deux auteurs illustres du même nom, qui sont M. l'évêque de Salisbury (1), et M. Thomas Burnet, auteur du livre intitulé *Theoria telluris sacra*, et il a luy même du savoir outre qu'il a déjà voyagé en Allemagne et en Italie. Il vous pourra dire bien des choses qui regardent les lettres et les savans d'Angleterre, si vous estes curieux de vous en informer. Il comptera pour beaucoup l'honneur de vostre connoissance et protection. Pour moy je vous auray obligation en mon propre et privé nom des bontés que vous pourrés luy témoigner.

Pour adjouter un mot touchant les nouvelles de la République des Lettres, je vous diray] qu'il y a maintenant une dispute assez échauffée entre quelques-uns de nos théologiens de la Confession d'Augsbourg, de *Termino pœnitentiae peremtorio*, les uns croyant qu'on en peut assigner un, et d'autres le considérant comme une espèce de Novatianisme et quelque chose de pis. C'est surtout à Leipzig ou la querelle a esté émue, mais d'autres y ont pris part depuis. Messieurs Spener (2) et Rechenberg (3) sont pour ce terme et M. Ittigius (4) théologien de Leipzig fort versé dans l'histoire ecclésiastique le combat. Cette contestation est digne de vostre curiosité, d'autant qu'elle ne regarde pas un seul parti (5).

(1) Gilbert Burnet. évêque de Salisbury, autre correspondant de Leibniz (1695-1706). Bodemann, n° 131.

(2) « Célèbre théologien demeurant maintenant à Berlin » (Leibniz, à Burnet, 27 février 1702),

(3) « Gendre de Spener ».

(4) Sur Ittig, cf. lettre de Leibniz à Thomas Burnet, du 2 août 1704, dans Gerhardt, III, 227.

(5) En mettant Burnet au courant de [illegible]

Au reste ayant voulu menager encore cette occasion pour me conserver l'honneur de vos bonnes grâce, je suis avec zèle,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur

LEIBNIZ.

A Monseigneur
Monseigneur l'Évêque
de Meaux

Ces lettres ne parvinrent probablement pas à Thomas Burnet, qui était alors à la Bastille, dans la 4e chambre de la Tour du Coin (1). Dès qu'il apprit cette nouvelle, Leibniz écrivit à son oncle, l'évêque de Salisbury :

« N'apprenant rien de nostre ami, je priay dernièrement ce Résident de s'informer s'il avoit receu ma lettre, et s'il estoit encor en France. Là-dessus Mons. Brosseau vient de me répondre que ce gentilhomme avoit été mis à la bastille, mais qu'il croyoit pourtant que ma lettre luy avoit esté rendue auparavant. A ce compte, il faut qu'il ait esté déjà plus d'un mois en prison, ce qui me surprend d'autant plus que des evenemens de cette nature ont coustume d'estre mis dans la gazette, et faire du bruit, quand ce ne seroit qu'à cause du nom célèbre qu'il porte. Outre que cela intéresse le public et a coustume de donner lieu à des ressentimens et représailles. Je ne say si ce bruit n'est point venu jusqu'à vous, ou si la vie retirée de M. Burnet, qui ne se porte pas trop bien, est cause que l'affaire a esté peu connue. M. Brosseau ne paroit pas

sentiment de M. Ittigius, mais il excuse les autres et n'approuve pas qu'on se déchaine tant contre eux. » — *Ce dernier § de la lettre à Bossuet est remplacé par celui-ci dans la lettre à Huet :* « Pour adjouter un mot..... je vous diray que M. Begeny que vous connoissés (je crois) par les ouvrages qu'il a faits sur les médailles de l'électeur palatin et puis sur celles du Roy de Prusse, s'est proposé maintenant de publier quelques anciens auteurs *in usum principis regii Brandeburgici* avec des remarques qui seront enrichies de temps en temps de figures prises des médailles et autres antiquités. Deux ministres français qui sont à Berlin travaillent à une version françoise du nouveau Testament, et ils ont coustume d'envoyer leurs cahiers à Mons. de Spanhem pour estre revus. L'ouvrage sera bientost achevé. Une des meilleures nouvelles que M. Burnet me pourra apprendre de Paris sera celle de vostre bonne santé, et les particularités de vos

savoir au vray la cause de l'emprisonnement, puisqu'il dit seulement qu'il faut que ce gentilhomme Ecossois se soit mêlé d'autres choses que de sciences. Il se peut qu'il ait lâché quelque mot, ou écrit quelque chose qui aura donné sujet à quelque espion de le déférer. Dans un temps et dans un lieu où l'on est aussi jaloux qu'on l'est maintenant en France, il se peut même que le nom illustre qui luy devoit faire honneur luy aura nui et l'aura fait observer davantage... Mad. l'Electrice de Brunsvic (1), auprès de laquelle j'ay l'honneur d'estre icy à la maison de plaisance de la Reine de Prusse, près de Berlin, ayant appris de moy la disgrâce d'une personne pour laquelle elle a de la bonté, s'intéressera et priera Mme la duchesse d'Orléans, sa nièce, d'intercéder pour obtenir la liberté d'un prisonnier à qui, selon toutes les apparences, on aura fait du tort... (2). »

Leibniz s'employa activement en faveur de son correspondant. Il rédigea, pour le ministre de Danemark à Paris; un mémoire justificatif !

« ... Il m'a souvent écrit d'Angleterre des lettres assez longues qui rouloient ordinairement sur les nouveaux livres anglais. Et il s'attachoit prrticulièrement à ceux qui estoient faits pour la vérité de la religion et contre la corruption des mœurs, en quoy il marquoit tousjours un grand zèle ; pour les affaires d'Estat, il ne les touchoit que rarement et sobrement, et je n'ay jamais reconnu que son caractère estoit de s'en mêler beaucoup.

« Le plus souvent il se plaignoit de ses incommodités et maladies, aussi paroissoit il naturellement un peu particulier et disposé à la mélancolie ; il consulta non seulement les médecins d'Angleterre, mais encore ceux d'Allemagne, et enfin il paroist que dans l'espérance de recouvrer sa santé, il a fait un tour en France un peu avant le commencement de la présente guerre... Peut-être son nom lui a-t-il fait du tort.... Quoyqu'il en soit, j'oserois presque asseurer qu'il n'a pas eu la moindre pensée de cabaler ou espionner, et qu'on le reconnoîtra aisément, pourveu qu'on charge quel-

De son côté, l'Electrice agissait aussi (1). Leibniz écrivait avec raison quelques mois plus tard : « J'ay fait jouer toutes les machines imaginables en faveur de M. Burnet... estant autorisé de la Reine de Prussse et de Mme l'Electrice, estant persuadées qu'on luy a fait tort. On nous a donné espérance qu'il sortirait, mais depuis quelque tems le commerce estant interrompu, on apprend tard les nouvelles de France (2). » Le chevallier Burnet était, en effet, sorti de la Bastille le 22 juin 1703 (3). Aussitôt qu'il fut informé de sa mise en liberté. Leibniz lui écrivit :

Hanover, 3 décembre 1703.

... Je vous avois écrit une longue lettre, que je ne say point si vous l'avés receue. Il n'y avoit pourtant rien qui vous pût faire du tort, quand elle auroit été interceptée. Or ne recevant point de réponse durant quelques mois, je priay M. Brosseau, nostre Résident dans la Cour de France, de s'informer si vous estiés peut être repassé en Angleterre. Il s'informa et me répondit que vous estiés à la Bastille, sans qu'on sceut pourquoy. Je ne tarday pas d'en donner avis à Mad. l'Electrice et encor à la Reine, les priant de s'intéresser pour vous ; mais elles n'avoient point besoin d'en estre priées. J'en écrivis même à M. l'évêque de Salisbury, qui me répondit qu'il tacheroit de porter la Reine à vous eschanger contre quelqu'un. Cependant quelques tentatives n'ayant point réussi, car on fit écrire une dame de Berlin connue à la Cour de France qui ne reçut point de réponse, je priay M. d'Alefeld, ministre de Dannemarc à Berlin (où je me trouvay moy même alors) d'en écrire à Monsieur Meiercron, ministre du Roy son maître à la cour de France, pour en parler à M. le Mis de Torcy, et la reine en parla aussi à M. d'Alefeld en ma présence. Cet envoyé s'en acquitta avec zèle, et M. de Meiercron, de son costé, en parla au marquis de Torcy, qui répondit qu'il s'en informerait. On informa donc ce secrétaire d'Estat qu'on avoit sceu que vous aviés des mauvais desseins et vous vous estiés mêlé des choses

(1) Cf. lettres de l'électrice Sophie à Leibniz, des 20 octobre, 27 novembre et 2 décembre 1702 (*loc. cit.*, 380-403), et de Leibniz à l'électrice, du 21 novembre (*id.*,

suspectes, estant meme venu en France sans passeport, et que le Lieutenant de police l'ayant sçeu, on vous avoit mis en lieu de sûreté : en un mot, que vos affaires n'estoient point nettes. J'estois encor à la Cour de Berlin quand ce rapport arriva. Je ne manquay point de dresser un petit mémoire pour y répondre, où je disois qu'une partie de ce rapport estant abusive, il y avoit bien de l'apparence que le reste l'estoit aussi. Or que je savois moy de certaine science, que vous estiés venu en France avant la rupture pour vostre santé, dans un temps où on ne se servoit point de passeports ; et qu'on connaissoit trop vostre caractère dans nos cours, pour se pouvoir persuader que vous aviés eu des desseins contre le gouvernement ou contre l'Estat. On avoit aussi engagé M. l'abbé Polignac et M. de la Rosière, qui vous ont connu à Berlin (ou le dernier au moins) de rendre bon témoignage. Et Mad. l'Electrice a écrit aussi à Madame... M. de Torcy ayant receu mon mémoire, avoit fait approfondir l'affaire et il ne s'est rien trouvé contre vous. On a sceu seulement que quelques espions, qui courent les hauberges de Paris, avaient cru se faire un mérite en vous dénonçant, et que le Lieutenant de police les avoit cru trop facilement (1)... »

VI

Leibniz a . . . . .

Monsieur,

Votre jugement me tiendra toujours lieu de celuy de tout un pays et vous trouvés quelque chose de bon dans mes essais, et qui puisse servir à éclaircir la vérité, j'en seray content. Mais de vous contenter, Monsieur, en tout, et même de contenter tous dans une matière qui a tant partagé les esprits ; c'est ce que je n'espère point. Les personnes équitables, à votre exemple, Monsieur, rendront justice au moins, à ma bonne volonté : et ceux qui marqueront trop de passion, me permettront de me garder autant qu'il me sera possible de les imiter.

J'ay voulu m'opposer à des raisonnemeuts profanes : des personnes distinguées de plus d'un parti et de plus d'un pays m'ont felicités sur quelque succès. Mais j'avoue qu'il est plus aisé

de repousser les ennemis, que de satisfaire à des amis qui sont en opposition entre eux.

Cependant il y a des endroits qui ne vous parroissent point excusables, vous exercerés une charité, monsieur, en me les faisant indiquer : et vous verrés que je sauray profiter des lumières d'un juge aussi supérieur que vous l'étes! Encor d'autres me trouvent dociles, et j'ay marqué même dans l'ouvrage que rien n'est plus instructif que les objections des personnes éclairées et modérées, quand il y a de la sincérité.

C'est de cette dernière qualité dont je m'ose vanter et je vous supplie de croire que je n'ay rien dit icy, que je ne pense, mais surtout d'être persuadé que je suis avec beaucoup de zèle et d'attachement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

LEIBNIZ

Hanover, ce 7 de décembre 1711.

P. S. Un habile médecin du voisinage, nommé M. Kemper, qui a été dix ans en Asie et deux ans particulièrement dans le Japon a mis sous la presse un partie de ses observations géographiques et physiques, où il y aura quantité de belles curiosités. J'espère que cet ouvrage paroîtra bientôt.

M. Dulsecker libraire de Strasbourg a écrit à celuy d'Hanover du 1 d'octobre que le paquet pour vous, monsieur, qu'il avait receu à la foire de printemps de Francfort avoit été bien rendu : ainsi j'espère que vous l'aurés receu. Il y avoit là dedans le premier et le second tome *Scriptorum Brunsvicensia illustrantium*, qui vous estoient destinés. Mais il manquoit encor la préface du second tome, que vous recevrés Monsieur, avec le tome 3e.

P. S. J'ai vu par le rapport qu'on a fait d'une espèce de *Nouveau Journal du Palais*, sous votre direction, que vos soins merveilleux s'étendent a tout. La jurisprudence ne les mérite pas moins que les sciences et les belles lettres. Oserois-je vous demander à cette occasion, monsieur, des notices qu'il vous est aisé d'avoir de ceux qui ont éclairci un parti des digestes, en rapportant ensemble les lois tirées d'un ouvrage d'un même auteur et l'expliquant dans cet ordre à l'exemple de Cujacius, et s'il y a maintenant des personnes de votre connoissance qui s'attachent à cette étude et cultivent

depuis peu à Notre Dame de Paris, j'ay fait quelques petites remarques là dessus qui ont été envoyées à S. A. Royale, et j'espère d'avoir expliqué ce que c'étoit que le dieu *Cernunnos* qui y est nommé (1). »

L'on voit par ces quelques lettres de quel intérêt sera pour l'histoire cette Correspondance de Leibniz. Il ne reste qu'à désirer que la publication se fasse assez rapidement.

Félix Chambon.

(1). Cf. Lettre de Leibniz à la princesse Sophie, du 20 septembre 1711, dans Klopp, IX, 346-49.

UNE LETTRE INÉDITE DE RENAN

La lettre suivante a été adressée, en 1851, par Ernest Renan, alors âgé de 28 ans, à Prosper Enfantin qui lui avait fait parvenir sa *Correspondance philosophique et religieuse*, parue en 1847, et sa *Correspondance politique*, publiée en 1849, recueil de lettres qu'on avait pu lire dans *le Crédit*, journal quotidien, dirigé par Enfantin de 1848 à 1850.

En résumant les impressions et les réflexions qui lui ont été suggérées par la lecture de ces deux ouvrages, Renan nous fournit de précieux renseignements pour l'histoire de ses idées à une époque de transition. Ce n'est plus le Renan de l'*Avenir de la Science* (1848-49), ce livre « âpre, dogmatique, sectaire et dur » ; ce n'est pas encore le Renan de la *Revue des Deux Mondes* et du *Journal des Débats*, faisant beaucoup de sacrifices à ce qu'on appelle en France, le goût. Il ne croit pas à la possibilité de l'accord, rêvé par Enfantin, entre l'Eglise et l'Esprit moderne et il précise les bonnes raisons qu'il a d'être incrédule. Il avoue, en outre, être à peu près réconcilié avec de Maistre que les Saint-Simoniens commentaient avec sympathie pour avoir annoncé une transformation progressive de la religion chrétienne dans un passage (1) de ses *Considérations sur la France* (1797).

Dans cette même lettre, Renan témoigne son admiration

(1) « ..... Lorsque je considère l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des opinions, l'ébranlement des souverainetés qui manquent de base, l'immensité de nos besoins et l'inanité de nos moyens, il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera

pour le bel article d'Enfantin : *Gouvernement, Pouvoir, Autorité*, paru dans la *Politique nouvelle.* Cette revue, dirigée par le fils d'Enfantin, eut une durée assez éphémère, de mars à novembre 1851 ; mais elle renferme beaucoup d'articles du plus grand intérêt. Renan lui-même y donna une étude intitulée : *Du mouvement intellectuel dans l'Italie contemporaine, Dom Luigi Tosti, ou le Parti Guelfe* (2), dans laquelle nous retrouvons la pensée exprimée dans sa lettre à Enfantin : « L'esprit moderne, je veux dire la raison, la modération, la réflexion positive feront seules vaincre désormais. »

Pensée qui revient, sous des formes diverses, comme un *leit motiv*, dans l'œuvre du Philosophe.

E. Sakellaridès.

Paris, 3 septembre 1851.

Monsieur, que je vous remercie de m'avoir fait étudier à loisir vos deux belles *Correspondances !* Je ne les avais lues jusqu'ici que partiellement et avec aussi peu de suite qu'en permet la publication par la presse quotidienne. Si je vous disais, Monsieur, que j'y ai admiré l'élévation de la pensée, la vivacité de la forme, ce ton si pénétrant, si animé, si naturel qui d'un bout à l'autre tient l'esprit sous le charme, je ne ferais qu'ajouter un suffrage de peu de valeur à celui du public.

J'aime mieux vous dire que ces deux beaux livres m'ont infiniment appris et que depuis plusieurs jours, l'une ou l'autre de ces lettres si pleines de pensée est le thème habituel de mes réflexions. Vous me réconciliez presque avec de Maistre, que j'ai aussi beaucoup pratiqué autrefois, et avec lequel j'avais rompu depuis que je l'ai vu devenir le drapeau de l'école la plus hostile à l'esprit moderne. Que cette pacifique entente avec l'Église serait bien de mon goût, si l'Église voulait s'y prêter ! Mais elle ne le voudra pas. Disons même entre nous qu'elle serait hérétique si elle le voulait. Certes, je crois, comme vous, qu'il n'y a qu'un pouvoir dans l'humanité et que la distinction des deux puissances

une époque de transition. J'admire la grande constitution de la Société du moyen âge, et j'aime l'Église alors qu'elle représentait l'esprit contre la force, le droit contre la brutalité. Mais les rôles sont intervertis depuis l'apparition de l'esprit moderne. Le monde laïque est, depuis le XVe siècle, le vrai représentant de l'esprit. Dès lors l'existence de l'Église n'est plus motivée, et il y a en face deux compétiteurs nécessairement irréconciliables. Quoiqu'il en soit, il sera beau d'avoir offert la paix, et votre livre répondra victorieusement, Monsieur, à ceux qui pourraient un jour reprocher à l'esprit moderne d'avoir traité avec trop de dédain sa vieille maîtresse.

Permettez-moi d'ajouter à mes remerciements l'expression de la plus sincère admiration pour le bel article *Gouvernement, Pouvoir, Autorité*, de la Revue. J'ai beaucoup joui de voir réduits à leur juste valeur avec tant d'autorité des paradoxes dont le vague et le faux air de libéralisme m'avaient fort agacé.

Agréez, Monsieur, l'assurance du profond respect et de la haute considération avec laquelle je suis,

Votre tout dévoué serviteur,

E. Renan.

Angers, 6 Juillet 1903

Monsieur,

Je suis né à Angers, le 26 Décembre 1853.

C'est, je crois, tout ce que vous me demandez.

Je n'ai donc plus qu'à signer :

René Bazin

M. RENÉ BAZIN

Élu membre de l'Académie française, le 18 juin 1903, en remplacement d'Ernest Legouvé

BIBLIOGRAPHIE

— *État militaire de France pour l'année 1793,* nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par Léon Hennet ([1]). Les bibliophiles qui collectionnent les annuaires savent combien est rare l'état militaire de 1793; la Bibliothèque nationale ne le possède pas.

Les renseignements contenus dans l'*Annuaire militaire de France* sont précieux puisqu'il présente l'armée républicaine à ses débuts. M. Hennet ne s'est pas contenté de reproduire l'édition de 1793, il l'a complétée en poussant toutes les listes jusqu'au 1er décembre 1792. Dans cette liste on retrouve tous les noms, modestes alors, qui devinrent fameux quelques années plus tard. Ce livre est donc une source précieuse de renseignements et il faut savoir gré à la Société de l'Histoire de la Révolution d'avoir mis au jour cet utile instrument de travail.

— *Poisons et sortilèges,* par les docteurs Cabanès et L. Nass (2). L'homme s'accoutume tellement à l'existence qu'il ne peut croire qu'elle lui soit ravie brusquement sans qu'une cause mystérieuse intervienne; il ne comprend et n'admet la mort que lorsqu'elle est précédée d'une longue agonie. C'est pourquoi, dans l'antiquité, au moyen-âge, et même jusqu'au XVIIIe siècle, la rumeur populaire attribua au poison les morts foudroyantes d'un grand nombre de personnages historiques lesquelles n'avaient peut-être d'autre cause qu'un défaut d'hygiène. Que de mémoires, injustement, sont chargées du crime d'empoisonnement!

Les docteurs Cabanès et L. Nass ont entrepris la révision des procès qui ont rendu odieux les noms des Césars, de Louis XI, des Borgia, de Catherine de Médicis, etc.. Ce livre est d'un intérêt très grand et particulièrement original.

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à signaler ce travail vraiment neuf, nous promettant d'y revenir au mois d'octobre, lors de l'apparition du tome II. R. B.

CHRONIQUE

— *Écriture de Pie X.* — Le *Français*, n° daté du 9 août 1903, contient le fac-similé d'une lettre du Saint-Père, datée de Venise, 1er juin 1901. Dès que nous le pourrons, nous donnerons un fac-similé de sa signature papale.

— *Manuscrit de Victor Hugo à retrouver.* — La *Dépêche* de Toulouse, donnait au printemps de 1902, la description du manuscrit autographe du *Feu du ciel*, la première des *Orientales*. Il se composait de 13 feuillets de 0m25 de hauteur sur 0m20 de largeur ; les feuillets 3, 4, 5, 6, 9, 10 et 12 étaient écrits au recto et au verso. Depuis ce moment le premier s'est égaré. Le poète, pour écrire ses premières strophes, avait utilisé le verso d'un faire part de la naissance de son fils François-Victor, ainsi conçu :

M.

Madame la baronne Victor Hugo est heureusement accouchée d'un garçon.
Monsieur le baron Victor Hugo a l'honneur de vous en faire part.
La mère et l'enfant se portent bien.
Paris, 21 octobre 1828.

Si quelqu'amateur connaissait l'existence de ce feuillet il nous obligerait en nous en faisant part.

— *Correspondance de Chateaubriand.* — M. Louis Thomas entreprend une édition de la correspondance du grand écrivain. Les personnes possédant des lettres inédites ou publiées fragmentairement rendraient un grand service en les communiquant à M. L. Thomas, 26, rue Vital, à Paris.

— *Manuscrits d'Edgar Poë.* — Les manuscrits laissés par Edgar Poë viennent d'être vendus aux enchères, à Philadelphie. La vente a produit 25.000 fr. Le manuscrit de la poésie : *Les Cloches* a été payé 10.500 francs (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, XLVIII, col. 194).

— *Guillaume II autographophile.* — Une jeune dame, habitant Constance, fait une collection d'autographes. Elle eut l'idée de s'adresser à tous les souverains de l'Europe pour leur demander quelques lignes de leur écriture. Un seul répondit ; ce fut l'empereur d'Allemagne. Dans sa lettre de remerciements, la collectionneuse mentionna à Guillaume II qu'elle ne possédait pas d'autres autographes souverains que le sien. Aussitôt le

« LA RELIGIEUSE »

APPRÉCIÉE PAR DIDEROT

Diderot, qui a si volontiers parlé de lui-même, ne nous a cependant donné que fort peu de détails sur l'origine ou la date de ses écrits. Aussi faut-il considérer comme un document précieux et une véritable curiosité un billet inédit qui a trait tout entier à *la Religieuse*, au moment où l'auteur, reprenant une esquisse vieille de vingt ans, se décidait non à la publier, mais à la revoir et à la communiquer au continuateur de Grimm. Adressé par fragments successifs aux souscripteurs que Meister avait charge de défrayer depuis le mois de mars 1773, ce roman, de même que *Jacques le fataliste*, transcrit à plusieurs exemplaires dans des conditions toutes semblables, ne fut imprimé pour la première fois qu'en 1796 (an V) et l'on peut s'étonner à bon droit que les copies répandues en Allemagne en soient demeurées si longtemps secrètes; mais, comme la plupart des œuvres posthumes de Diderot ont eu les destinées les plus bizarres, Grimm avait, dès 1770, communiqué à ces mêmes souscripteurs la correspondance échangée dix ans auparavant entre le marquis de Croismare et Diderot, jouant tour à tour le rôle de la sœur Sainte-Suzanne et celui de Madame Madin qui l'aurait recueillie après son évasion du couvent.

Il ne s'agissait, en effet, au début, que d'une mystification destinée, dans la pensée de ses auteurs, à hâter le retour à Paris du marquis de Croismare qui s'était réellement intéressé au sort d'une religieuse persécutée par sa famille et ses supérieures, mais que ses affaires avaient appelé en Normandie, où son séjour s'était prolongé, bien au-delà des promesses

faites à ses amis. Cette mystification faillit même trop bien réussir, car M. de Croismare voulait absolument placer l'ex-religieuse auprès de la fille d'une de ses amies. C'est alors que Diderot et ses complices fabriquèrent les lettres de la lingère de Versailles qui était censée avoir recueilli les derniers soupirs de la malheureuse.

Rentré plus tard à Paris et mis au courant par ses amis, M. de Croismare ne leur en garda pas rancune, et les uns ni les autres n'y pensaient sans doute plus, lorsqu'en 1770, La Harpe fit jouer sa tragédie de *Mélanie*, dont la donnée n'était pas sans analogie avec l'aventure véritable qui avait ému la compassion du marquis. Grimm mit alors ses lecteurs au courant du « forfait » qu'il avait contribué à perpétrer, en ajoutant que l'affabulation inspirée à Diderot par cette même aventure « n'avait jamais existé que par lambeaux et en était restée là ».

La lettre qu'on va lire n'est point complètement datée, mais cette mention : « mercredi 27 sept. » se rapporte évidemment à 1780, car c'est au début de l'année suivante que Meister fit copier pour ses souscripteurs les premiers chapîtres de *la Religieuse*. Ce long récit fut-il vraiment écrit, comme le prétend ici Diderot, « au courant de la plume » ? C'est ce qu'en l'absence de la minute autographe, il sera toujours impossible de décider, mais Grimm nous apprend encore que Diderot fut surpris un jour par d'Alainville, le visage couvert de larmes, et que le philosophe répondit ingénuement à ses questions : « Je me désole d'un conte que je fais » et l'on sait aussi que ce fut Madame d'Holbach qui leur suggéra l'exclamation de la supérieure torturée par ses remords, disant *ex-abrupto* à son confesseur : « Mon père, je suis damnée ! » Quand Diderot songea sérieusement à recueillir ses œuvres

Néron (paru pour la première fois en 1778 et réimprimé en 1782) n'a pas, semble-t-il, le moindre rapport avec les angoisses, les souffrances et les épreuves infligées à la Sœur Sainte-Suzanne. Mais peut-être aussi Diderot (sur lequel il faut désespérer de jamais tout savoir) avait-il relu à ce moment, la plume à la main, quelque mémoire judiciaire relatif à une vocation arbitrairement imposée et ainsi s'expliquerait une allusion dont j'avoue n'avoir pas la clé.

Je demeurerai à Paris depuis aujourdhuy mercredi, jusqu'à mercredi de la semaine prochaine. Si Monsieur Meyster veut se donner la peine de venir chez moi, un de ces jours, le matin, je lui fournirai pour sa correspondance trente à quarante feuilles bien conditionnées ; c'est un ouvrage que j'ai fait au courant de la plume, et sur lequel j'ai été rappelé par mon travail actuel. C'est la contre-partie de *Jacques le fataliste*. Il est rempli de tableaux pathétiques. Il est très intéressant, et tout l'intérêt est rassemblé sur le personnage qui parle. Je suis bien sûr qu'il affligera plus vos lecteurs que *Jacques* ne les a fait rire, d'où il pourroit arriver qu'ils en désireront plutôt la fin. Il est intitulé *la Religieuse* et je ne crois pas qu'on ait jamais écrit une plus effrayante satyre des couvents. C'est un ouvrage à feuilleter sans cesse par les peintres ; et si la vanité ne s'y opposait, sa véritable épigraphe seroit *son pittor anch'io.*

Ce mercredi, 27 sept.

L'adresse de ce billet est ainsi libellée : (1)

A Monsieur
Monsieur Meyster
chez Madame de Vermenou
dans la grande maison de Monsieur Belle,
à Sèvres
à Sèvres

La belle Mme Anne - Germaine Girardot de Vermenou,

don modela son buste, dont le plâtre a passé en 1829 dans la vente posthume de l'artiste. Marmontel a parlé dans ses *Mémoires* de cette maison de campagne de Sèvres, où elle l'accueillait volontiers ainsi que sa femme, et où Diderot passa lui-même la majeure partie de ses dernières années. Cette maison et ses dépendances appartenant à Etienne-Benjamin Belle, ami du philosophe « depuis quarante ans » (écrivait Mme de Vandeul en 1785) et qui lui survécut jusqu'en 1795, furent vendues presque aussitôt après sa mort par ses héritiers et elles ont été morcelées de nos jours en plusieurs propriétés particulières.

MAURICE TOURNEUX.

---

nard Marchand Bourgeois de
nt rue Bourg l'abbé Parroisse
St Gilles

:out ce que l'Eglise Ca-
ıe-Romaine croit & pro-
& rejette tres-sincere-
:sies & opinions erronées
a condamnées & rejet-
à mon aide, & ses saints
ıels je jure de vivre &
sion de cette mesme Foy,
s de Mre Guillaume Parra Prestre Curé
e de St Denis enfrance Diocese de Paris
ns soussignez. Mre abel Gougeon Prestre
ueurant en la dte Ville de St Denis
— ce Vintseptième jour du
mil Six Cents quatre vingt cinq

7

J Bernard

Brumeau

…ume Parra

L'ABJURATION

DE

SAMUEL BERNARD

Le célèbre financier, l'adversaire de Law, le banquier de la cour de Louis XV n'était pas juif, il était né protestant. Son acte de baptême fut retrouvé au temple de Charenton ; il est daté du 3 décembre 1651.

En 1685 il fit partie des soixante trois notables parisiens qui abjurèrent le protestantisme.

A ce ce moment Samuel Bernard était marchand bourgeois de Paris et maître de la corporation des marchands de drap d'or et de joaillerie.

Malgré son abjuration sa maison de Chennevières-sur-Marne fut pillée par les dragons. C'est à partir de ce moment qu'il s'occupa de banque et qu'il fit la fortune que l'on sait.

Son abjuration marque une date importante dans sa vie et ce document, qui sera compris dans une des ventes de la prochaine saison, nous a paru mériter une reproduction destinée à en conserver le souvenir.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

(*Lettre de V. Duruy*)

Duruy fut le grand ministre de l'Instruction publique du second Empire. On se souvient des précieux services qu'il rendit à l'enseignement secondaire et quelle part il prit au développement de l'instruction primaire, qu'il aurait voulu obligatoire, sans pour cela se priver des secours que pouvaient apporter les initiatives particulières.

A une époque où la question de l'instruction est si controversée, il n'est pas sans intérêt de savoir comment le grand-maître de l'Université impériale comprenait l'obligation de l'instruction et à quel usage il comptait faire servir la concurrence des congréganistes. C'est pourquoi nous croyons le moment opportun de publier cette lettre que Duruy écrivait en 1882 à l'occasion, sans aucun doute, de l'application de la loi Ferry du 28 mars précédent, qui établissait l'obligation et la gratuité : deux réformes que, dès 1865, Duruy essaya d'arracher à Napoléon III.

Duruy ne voulait pas du monopole, au contraire. Il tenait à la concurrence ; elle devait être dans son esprit l'aiguillon qui forcerait l'enseignement officiel à marcher toujours en avant, afin de conserver à ses membres, de haute lutte, la réputation d'être les meilleurs instructeurs du pays (1). R. B.

15 décembre 1882

Cher monsieur,

Je vous remercie du bon souvenir que vous voulez bien me garder et de votre excellent livre. Nous sommes à peu près d'accord

sur tous les points; j'ai voulu comme vous que l'École allât chercher l'élève, en mettant les écoles de hameau dans la loi et autant que je l'ai pu dans les habitudes de l'Administration. J'ai repris en sous œuvre dans une seule année, jusqu'à 900.000 adultes, pour les cours du soir, où ils apprenaient de nouveau, ce qu'ils avaient oublié depuis leur sortie de l'école, et je n'ai jamais demandé la gratuité absolue, c'est-à-dire l'abandon d'un revenu de 18 millions qui profitait à l'État et ne gênait personne. Mais quoique je porte très haut et très loin les droits du père de famille, je crois que l'État, la société, a le devoir de se garantir d'un mal futur en empêchant la plus abominable des exploitations, celle de l'enfant par le père.

Le corollaire de l'obligation scolaire était la gratuité et la caisse des écoles. Si j'en avais eu le temps, il y aurait eu de ces caisses dans toutes les communes.

Que de choses nous aurions à dire ensemble à ce sujet.

Merci encore une fois.

Votre tout dévoué.

V. Duruy.

Un jour que je recevais le Pére de Damas, provincial des Jésuites de France et de Belgique,. je lui dis « je vous jure que je vous battrai.... en faisant mieux que vous » c'est vous dire que la concurrence que vous aimez ne me déplaît pas.

En ce moment même, au Conseil, je défends une autre cause qui vous est chère: multiplier pour les femmes les fonctions scolaires.

Notre vieille mère, l'Université, avait donné un esprit libéral à tous ses enfants et ils le gardent même à un âge où l'on abandonne beaucoup de choses.

UNE

LETTRE DU GÉNÉRAL RANSONNET

Le nom du général Ransonnet ne figure pas parmi les grands généraux de la Révolution. Sa carrière fut assez courte, mais la lettre qu'il écrivit pour demander de l'activité est d'une tournure si typique qu'il nous a paru intéressant de la signaler à nos lecteurs.

Jean-Pierre Ransonnet, né à Liège en 1744, servit en Belgique jusqu'en 1792, chef de brigade des tirailleurs de la Meuse en 1792, commandant de l'arrondissement de Marchiennes et d'Orchies le 10 avril 1793, il fut nommé général de brigade provisoire le 15 avril 1793, et confirmé dans ce grade le 18 pluviôse an II (6 février 1794). C'est à ce moment qu'il demanda à servir activement dans une lettre destinée à être mise sous les yeux de Robespierre. Elle fait partie du cabinet de M. Noël Charavay.

Armée du Nord

Avant-garde du camp sous Maubeuge,
Rémy mal bâti, le 28 germinal an II (17 avril 1794).

Le bal est enfin ouvert et la *Carmagnole* va de tous les côtés. L'ennemi se resserre ; il a reculé son quartier général qui était près de Landrecies à Langlais-Fontaine près du Quesnoy. Il a fait le même mouvement sur toute sa ligne en ramassant soigneusement ses postes, distribués sur la Sambre pour s'acculer à la forêt de

à Aumont le 9e bataillon du Nord le général autrichien nous a fait l'honneur d'assister à cet exercice. Il n'y avait que la Sambre qui nous séparait.

S'il n'a pas été content, il faut qu'il soit difficile, car ils ont très bien fait. Peut-être se sont-ils aussi surpassés pour montrer à l'excellence germanique qu'ils étaient des carmagnoles libres, car nous ne pouvons pas nous battre sans nous invectiver de part et d'autre. C'est trop fort que de ne pas se dire le petit mot pour rire. Le canon a ronflé toute l'après-midi d'hier sur ma droite. On nous dit que l'armée de la Moselle a déjà remporté quelques avantages du côté d'Arlon, que d'autre part on est à l'ouvrage du côté de Lille. Il n'y aurait donc que moi qui soit les bras croisés. Dites-moi si on sollicite et s'il y a apparence que j'obtienne de passer à la colonne qui se porte sur Liège.

Le fils de l'homme, ci-devant fils de Dieu, ce qui je crois est bien synonime, étendu sur le signe de la rédemption des sots, s'écriait dans sa détresse Ali ! Ali ! mon père, pourquoi m'as-tu abandonné ? (1) Crésus sur le bûcher invoquait Solon et moi en ce moment Robespierre. Qu'a-t-il besoin de mon épée si elle reste dans le fourreau. Encore donc un effort vis-à-vis le Comité pour me faire obtenir mes conclusions de passer du côté de Givet.

Malgré la Sambre et les inondations occasionnées par les écluses il nous arrive fréquemment des désertenrs à cheval, qui passent à la nage, leurs rapports sont un. Ils redoutent l'attaque générale et le moindre succès amènera, à ce qu'ils disent, et à ce que je crois et désire, une désertion incroyable, ce qui est assez le style chez les Germains dans une déroute.

Je crois, comme Jean Sobieski, que nous en aurons à bon compte.

Adieu ! Salut et fraternité.

(1) *Eli, Eli, lama sabachtani.*

P. S. — Dites à votre sœur que mon palefrenier a reçu le paquet de ses linges, qu'elle lui avait envoyé à l'adresse du représentant Laurent.

Robespierre, je te recommande avec instance mon mari. C'est une mère, victime des tyrans, ce sont quatre enfants, victimes comme elle qui te parlent ! Pour une âme comme la tienne rien n'est plus sacré. Sauve la République, sauve mon pays, notre espoir est dans toi et tu sens combien il importe que mon mari soit à la première colonne qui va sur Liège. Ses connaissances des localités, ses sentiments pour nos monstres, ses frères à délivrer et venger. Que de motifs. Nous nous en remettons à toi.

Salut, fraternité.

L'épouse Ransonnet, née Maquée

Paris, le 5 floréal

ADRESSE

au citoyen Maquée
réfugié liégeois, présentement au grand
logement des étrangers, chez Robino, rue Vivienne,
vis-à-vis la Caisse d'Escompte.

PARIS

La chute de Robespierre fut probablement la cause de la suspension de Ransonnet (27 thermidor an II — 14 août 1794) ; réintégré le 23 pluviôse an III (11 février 1795), il fut remis en activité le 7 thermidor an III (25 juillet 1795) et mourut à Tarentaise le 13 ventôse an IV (3 mars 1796).

Il n'avait pas le temps de service suffisant pour laisser une retraite à ses enfants, mais sa femme obtint de Carnot, alors directeur, un secours important et ses fils furent placés dans des écoles militaires (1).

ÉTAT DE LA FRANCE EN 1831

D'après l'abbé de Pradt (1)

Le document que nous publions ci-dessous, nous a paru d'un vif intérêt. C'est une critique très sévère du gouvernement de Juillet et des mœurs politiques d'alors. Beaucoup de ces lignes pourraient, d'ailleurs, être écrites aujourd'hui.

L'abbé de Pradt se plaint que les livres sont abandonnés pour les journaux, que la politique se fait au café, que les corps de garde ne rêvent que de conquêtes, etc. Il est très dur pour le gouvernement trop bourgeois de Louis-Philippe, et, se souvenant qu'il avait été aumônier du « dieu Mars », cite, à diverses reprises, l'exemple de Napoléon Ier. Rien dans la lettrene désigne son destinataire (2). Peut-être est-ce le duc Decazes ?

Monsieur le Duc,

Vous avez bien voulu m'inviter à continuer de vous écrire : je profite de cet encouragement : j'ai cru devoir attendre le résultat des élections, les premières délibérations, la conclusion de l'affaire belge, et celle de la Pologne. Cet ensemble me paraissait indispensable pour un point de vue nette sur la position et ses suites.

Les élections ont donné ce que j'annonçais ; des médiocrités et quelque chose de pire, il ne s'élèvera aucun talent de cette tourbe, mais en revanche force passions et ambitions ; l'arbre a porté son fruit ! Cette nation ne vaut pas mieux que cela. — Plus vous élargirez le cercle électoral, plus vous puiserez *bas et puant :* Vous le voyez, ils n'ont pas su nommer, Louis, Rigny, Martignac, Augustin Périer. Colbert ne serait pas nommé dans nos départements, le plaisir de nommer son cousin, son compère de coterie, de club, de café, d'expulser tel compétiteur est tout pour ces hommes. Pendant tout l'Empire et toute la Restauration, leurs voix ont appartenu à tout pouvoir, à tout ministre et à sa parenté, aujourd'hui elles sont au parti et aux influences perturbatrices, aux agitations venues de Paris ; ces hommes ne pensent plus ; ils ne font que répéter ce qu'ils lisent dans les journaux : un bon

journal ne serait pas lu par eux : malheureusement c'est un parti pris par eux et dont il sera bien difficile de les faire revenir.

Il n'y a plus de lecture de livres, plus d'instruction, tout est dans, par, et pour les journaux ? Voyez quelle basse éducation ont fait ! On ne peut compter sur cette Chambre. Vous la verrez dans la question de la Pairie, de quelle misérable étoffe elle est : dans les questions du dehors, elle sera rogue, insultante; elle vient de se vouer au ridicule avec ses certitudes sur la *Pologne*, au moment où elle expire, elle n'a pas la moindre idée du *Droit*, et M. Bignon et consorts sont des guides bien peu sûrs. Certes, si à Pétersbourg et partout ailleurs on faisait et disait la moitié de ce qui se fait et se dit à Paris, et dans la Chambre, on verrait un beau bruit. Rien que la mort ne serait capable d'expier ce forfait. La France sous l'inspiration de la Révolution, de ses écrivains, de ses députés redouble cet empire que Napoléon et son moniteur ont exercé sur l'Europe : c'est le spectacle et le sentiment de la force qui créent cette arrogance, je ne sais comment les étrangers supportent cette domination ni comment ils se soustrairont à ses effets prolongés quand la lassitude les portera à agir, ils trouveront du temps perdu. Je plains nos ministres d'être en position de ne pouvoir se refuser à une partie de ces pratiques, comme de parler sans cesse de la force, de l'attitude, de l'honneur, de la prépondérance de la France, de ses droits, de ses sympathies avec la Pologne, l'héroïque, l'impérissable Pologne, de leurs éloges redoublés aux glorieuses journées, de leur protection à la révolution belge, tout cela est précisément leur mal, la cause de leur malaise, ils ont besoin de la fin de tout cela. Vous voyez bien que c'est là ce qui fournit aux attaques contre eux, ils ont besoin de la défaite de la Pologne. Ils participeront aux fruits de la leçon qu'ont reçu les Belges. Ce qui vient de se passer là, ce qui s'était passé en Italie apprend à ne pas avoir peur de tous ces révolutionnaires : que la foudre frappe Varsovie, et l'on aura la paix en Europe. Toutes les reculades, toutes les concessions ne sont bonnes qu'à multiplier les troubles dans l'État du monde, le génie est dans la vigueur, Bonaparte l'a bien prouvé, et, tout bêtes qu'ils sont, Ferdinand et Don Miguel, avec de sales instruments comme les moines, règnent et n'ont pas à se débattre contre des Chambres — le gouvernement loquace, bavard est impraticable, ainsi que la liberté de la presse, il réduit tous les pouvoirs à un seul, celui des communes, c'est-à-dire au despotisme de quelques factions — en France jamais assemblée n'a pu faire du bien : le pays ne peut avoir qu'une assemblée rivale de la royauté, l'absorbant en cas de résistanee, comme on l'a vu en 1792, et aboutissant inévitablement à une Convention. Nous sommes au bord de cet abîme et vous pouvez être sûr que la France le laisserait faire. Qui a réclamé contre Barthélemy et le *Constitutionnel* nous annonçant des juges sur les *pavés* et sur les barricades.

Monsieur le Duc, les dangers de l'ordre social en Europe vont en augmentant, le principe d'autorité se détériore tous les jours. D'où espère-t-on commander avec efficacité si ce n'est pas de haut, la royauté s'abandonne elle-même. Je n'en aperçois plus de traces qu'en Russie, chez nous, elle s'évapore, elle se perd dans la foule, elle se plébéienne, on n'est pas roi de France au Palais-Royal, mais aux Tuileries, en vivant obscurément, mais avec une forte cour. Napoléon ne s'y méprit pas. On veut du commerce, il faut des consommateurs et des exemples de luxe ; les capucins ne font pas aller le commerce. Tout ce qu'on dit sur cela n'est que bêtise toute pure.

Votre position, Monsieur le Duc, vous met à portée de voir les dépositaires du pouvoir : au nom du Ciel, de la Société, de la France, de nous tous, recommandez leur la dignité du trône, la leur propre : les ministres

du Roi de France doivent en avoir une fort grande : recommandez leur l'autorité de la royauté; non pas pour elle, mais pour nous, qu'on nous sauve de ces millions de rats qui sortent de toutes leurs tannières.

Ils ne sont bons qu'à nous manger. Vous ne vous faites pas idée de la tristesse de la vie des provinces, ce sont des thébaïdes sociales : il n'y a de vie qu'au café et au corps de garde, ceux-ci ont généralisé le mauvais esprit militaire, au point de faire désirer la guerre ; on a tressailli quand on a vu entrer les troupes en Belgique, comment croire réunir cinq cent mille hommes pour n'en rien faire, parler toujours de guerre, de force, et rester en paix.

Nous roulons dans un cercle de contradictions, tout porte à faux chez nous, aussi rien ne tient-il.

La France a conservé un grand appétit pour la Belgique et la rive gauche du Rhin : en consolidant la Belgique, nous nous sommes interdit tout espoir de retour, et dorénavant, il est bien clair que la France ne pouvant empiéter que sur l'Allemagne ne sera pas admise à le faire.

Notre diplomatie a posé, sans s'en apercevoir, la barrière définitive de la France; c'est un état fixé, comme une île. Monsieur le Duc, dites aux ministres d'en finir avec cette sotte colonisation d'Alger, nous achetons chaque livre de pain de ce pays 6 francs, cela est absurde. C'est une concession faite à quelque système, à quelques hommes, à quelque vanité soi-disant nationale, que l'on n'ose attaquer : mais des ministres sont les hommes, des généralités et non des personnalités, des intérêts réels, positifs, et non des fantasmagories; celle d'Alger coûte horriblement, pour finir par travailler pour les Anglais, mais voilà comme on est toujours en France; l'utile *rien*, les déceptions jactantieuses, *tout*. Naguère on voulait bouleverser tout le sol de Paris au Havre, pour faire de Paris un port de mer; on trouvait cela superbe; on a couvert la France de croquis de canaux; on dépense des millions en attendant qu'il y ait de l'eau pour les canaux imaginaires. Pendant ce temps et en vertu de ces belles conceptions nous sommes écrasés d'impôts, voilà la quatrième année de mauvaise récolte; celle-ci qui promettait démesurément, ne vaut rien; le pain est à quatre sous et demi la livre; la vigne, avec une apparence admirable, ne murira pas; adieu les impôts de boissons; le commerce est haletant de détresse; nous courons vers des abîmes; il serait injuste d'inculper un ministère harcelé, occupé de repousser tout ce que l'envie de nuire peut créer d'obstacles, qui n'a pas le temps de dormir; je suis à concevoir comment il fournit à une pareille carrière.

Vous me demandez, Monsieur le Duc, pourquoi je ne suis pas à Paris. Hélas, ce n'est pas faute de volonté, assurément j'y travaillerais dans le sens de l'ordre, mais je suis commandé par ma position; la Belgique tient en suspens la moitié de ma fortune qui, d'ailleurs, n'est pas grande. J'ai à surveiller un grand établissement de culture. A Paris je n'ai qu'une chambre, et en Auvergne un beau château.

Dès longtemps j'avais conçu l'idée d'une publication libre, c'est-à-dire non périodique comme les journaux, dans laquelle j'aurais fait la contrepartie de presque tout ce qui s'imprime en raffermissant autant que possible l'ordre social et ses vrais principes. J'en parlai au Roi en janvier, il me dit qu'il en parlerait à ses ministres ; en avril je lui en reparlai, je crois possible d'élever une barrière en appelant tout ce qu'il y a de religion, de

charger de l'impression d'un écrit dont le sujet est fort intéressant. Il reste dans mon portefeuille. Quelle misère ! Je suis réduit à insérer quelques articles dans un journal de Clermont pour remettre un peu de raison dans nos têtes d'Auvergne, car c'est ici comme partout : Clermont a deux journaux, bien ennemis, comme vous pensez et tous deux à peu près également dépourvus de raison. Avant mon départ de Paris, ne voulant pas me souiller par le contact du *Temps* ou du *Courier*, je m'adressai à la *Gazette de France ;* je n'ai pu aller avec elle au troisième article ; elle est dans le délire le plus complet, et de son côté, elle fait autant de mal que les journaux jacobins ; elle affirme et étend l'éloignement des classes et des hommes séparés de l'ordre actuel, seulement elle a beau jeu à lui trouver des principes faux et de mauvais côtés : mais ce n'est pas de cette démonstration que nous avons besoin, mais de la correction réfléchie et de la consolidation de cet ordre. La *Gazette* crée d'immenses dangers pour toute classe présumée hostile à l'ordre actuel. Si le parti exalté se révélait, elle l'indique à l'avance à ses coups, le besoin est de consolider ce qui existe et de le corriger graduellement ; hors de là, tout est danger ; je crois que ce langage trouverait de l'écho en France et donnerait bien de la force au pouvoir en inculquant profondément la sécurité de ce pouvoir et en relevant le piédestal bien rabaissé de la royauté : elle est à terre si ceci continue, elle n'a de force qu'en abondant dans le sens qui lui est commandé, qui lui est montré ; elle n'en trouve plus pour agir par elle-même, c'est ce qui arriva à Louis XVI quand il eut assez obéi ; le jour où il cessa de le faire, on s'en défit comme d'un inconvénient ; nous y sommes si l'on n'y prend garde. Ah ! si le Ciel inspirait quelque virilité à la Royauté européenne, si elle faisait cesser tous les outrages, toutes les dépréciations qui l'amincissent et qui finiront par la réduire à rien ; si l'on s'occupait de rétablir quelque hiérarchie dans la société, on pourrait concevoir quelque espoir pour l'avenir, mais où sont les hommes pour concevoir cette pensée et pour l'exécuter. Chacun se bastingue dans son coin et croit se sauver à force d'effarement et d'isolement ; c'est le plus sûr chemin de la ruine : on avait fait ainsi à la première révolution. Voyez où en était l'Europe et ce qu'elle serait restée si Napoléon à force de *folies et de coups de pieds dans le ventre* ne lui eut rendu quelque courage, car elle n'a pas eu celui d'aller jusqu'au bout.

J'abuse de votre bonté, Monsieur le Duc, elle excuse et justifie en quelque sorte mon indiscrétion. Pour me délasser de ce triste tableau, je reporte ma vue sur des objets qui ont toujours été pour moi la source des plus douces jouissances, les sentiments que Madame la Duchesse et vous, Monsieur le Duc, avez bien voulu m'accorder, et auxquels je réponds par les hommages de mon respect et de mon attachement.

L'An[cien] Arch. de Malines.

Au Breuil, 20 août 1831

P.-S. — D'après les journaux que je reçois, voilà les Russes devant Varsovie, il était temps ; la prolongation de la défense a fait un mal affreux à l'ordre social et beaucoup aminci la considération de la Russie. Pendant

CHRONIQUE

— *La photographie des manuscrits.* — Nos grandes bibliothèques renferment, parmi tant de richesses, quelques joyaux d'un prix inestimable. Je veux parler de certains manuscrits qui ont pour eux non pas l'ancienneté, non pas la rareté, non pas les mérites dont les archéologues et les érudits font le plus grand cas, mais cette incomparable gloire d'avoir été rédigés de la main d'un écrivain cher aux intelligences les plus cultivées. Ainsi, la Bibliothèque Nationale possède le manuscrit des *Pensées* de Pascal, et la Bibliothèque de Bordeaux, un manuscrit des *Essais* de Montaigne.

Le même mot de la langue sert à désigner l'œuvre du scribe inconnu qui nous a conservé le texte d'un auteur grec ou latin, et ces feuillets où s'est formulée, toute vive, après s'être cherchée dans les à peu près et les ratures, la pensée de ces maîtres modernes. Il y a pourtant une sensible distance de l'une à l'autre catégorie de manuscrits. Qu'un palimpseste vienne à disparaître, c'est un dommage pour la critique des textes. Mais si l'original des *Pensées* ou celui des *Essais* nous était ravi, l'humanité tout entière y perdrait quelque chose. Le lien qui rattache à nous et Montaigne et Pascal se trouverait subitement distendu. Ils nous deviendraient, l'un et l'autre, moins directement présents. Ces bouts de papiers, couverts de leur écriture, que nous pouvons toucher, manier, leur assure à tous deux, parmi les générations successives, une sorte de survie physique. Et l'on ne peut s'empêcher de frémir, en songeant qu'un incendie va, d'une heure à l'autre, anéantir de telles reliques. Mais pourquoi parler d'un incendie ? Même s'il ne se produit pas de sinistre, les manuscrits s'usent à la longue. Le papier n'a pas la pérennité du parchemin. Un temps viendra où l'âge, à lui seul, aura raison des gros cahiers de Pascal et de Montaigne, comme il a raison de toutes choses vivantes.

Pourquoi, tandis qu'ils durent encore, et s'offrent à nos yeux dans l'intégrité de leur forme première, ne pas photographier ces manuscrits ? L'opération est, sans doute, un peu compliquée et coûteuse. Mais elle est possible. Si nous en avions de bonnes photographies, l'usure et les chances de destruction seraient moins effrayantes. A défaut des lignes mêmes tracées par Pascal ou Montaigne, nous aurions l'image de ces lignes, l'image fidèle. Et nous savons bien qu'il nous faut souvent nous contenter de l'image des êtres que nous avons le plus aimés. A-t-on songé à cette précaution ? Et si ce n'est fait, qu'est-ce donc qui empêcherait de le faire, sur l'heure ?

Il y a plus. Si l'on photographie jamais ces manuscrits, pourquoi ne pas

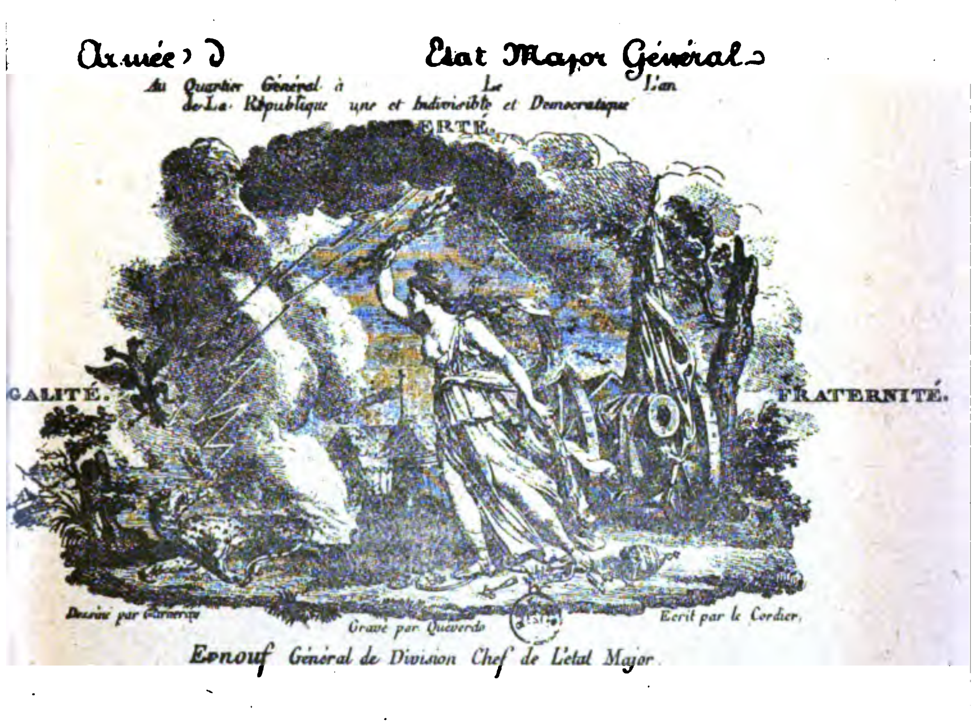
graphie d'un tableau de Rembrandt ou de Vélasquez, de Raphaël ou de Van Dyck. Pourquoi n'aurions-nous pas, dans notre bibliothèque, un coin privilégié, où déposer la photographie du manuscrit de notre auteur préféré ?

Bien mieux que l'estampe où nous retrouvons les traits de leur visage, la photographie de leur écriture, avec ses indécisions et ses incorrections, avec les passages supprimés et ajoutés, avec la trace toute fraîche et visible des incertitudes et du labeur de la plume, nous rendraient l'homme, et, si j'ose dire, l'âme même. Il m'est arrivé, autrefois, de travailler sur le manuscrit original des *Pensées* de Pascal. En dépit des années écoulées, j'ai gardé très présente, très palpitante en moi l'émotion de ce contact. Il me semble qu'elle renaîtrait, en partie, devant une photographie.

Dira-t-on que ce sont là des raffinements singuliers, une pâture pour les seuls délicats ? Cela n'est pas bien certain. Mais surtout, il n'est nullement interdit d'espérer que le goût des très belles choses — musique, peinture, littérature — ira se développant, dans les milieux qui y sont restés trop longtemps étrangers ou indifférents. Les impressions qui passent, à présent, pour rares et aristocratiques deviendront celles de toute personne instruite et affinée, et le nombre de ces personnes grandira. Si l'on considère les plaisirs de l'esprit, les joies d'ordre esthétique, il n'est pas excessif de dire que l'humanité en est encore à l'*a b c*. Il lui reste, de ce côté, d'amples conquêtes à faire... Mais, sans essayer, de deviner ce qui arrivera, d'ici à beaucoup d'années, ou à quelques siècles, et en restant dans le temps présent qui a bien le droit de pourvoir à ses propres jouissances, je reviens à mon propos, et je demande que l'on multiplie — à moins d'obstacles que l'inexpérience de la photographie ne me permet pas d'entrevoir — les reproductions de manuscrits originaux.

(*Le Temps*, 28 août 1903).

— *Papiers de Buchez*. — M. Auguste Ott, en mourant, a légué à la ville de Paris sa bibliothèque, les papiers et les manuscrits de Buchez, député de la Seine à l'Assemblée constituante de 1848, qu'il présidait lors de l'envahissement du Palais-Bourbon, le 15 mai 1848.



LETTRES D'UN VOLONTAIRE DE 1792

On recherche, avec raison, les lettres des soldats, les relations écrites au jour le jour par d'humbles combattants, parce qu'elles contiennent des récits de faits vus de très près, rapportés sans autre intention que d'informer leurs amis, privés des nouvelles des gazettes.

Le volontaire dont nous publions aujourd'hui les lettres

Reims. Son bataillon était un de ceux qui furent formés par le département de la Côte-d'Or.

Ces lettres émanent d'un homme modéré en politique, sensé dans ses jugements, mais animé d'un ardent patriotisme. C'est un admirateur de La Fayette et un adversaire des Jacobins, qui cherchaient, d'après lui, à détruire l'armée en y introduisant l'esprit de parti. Jeter la défiance dans l'armée, dit-il, c'est vouloir réduire notre royaume à une anarchie épouvantable.

Ces lettres, par le patriotisme pur et éclairé qui s'en dégage, expliquent les victoires des volontaires de 1792. Que pouvaient, selon l'expression de notre soldat, les aveugles instruments du despotisme contre un peuple qui a brisé ses chaînes et qui a juré de mourir plutôt que de les reprendre ? La suite des événements a prouvé que notre volontaire voyait juste, et ce n'est pas la seule vérité contenue dans ses lettres.

R. B.

I

Reims, ce 27 février 1792, l'an 4 de la liberté.

Mon cher oncle

Nous allons enfin changer de garnison et quitter cette ville où j'avais bien peur de rester trop longtemps ; les ordres sont que le bataillon du dép^t de la Charente doit arriver ici le 20 du mois prochain pour remplacer nos deux bataillons (1), qui doivent être rendus le 15 du même mois tant à Mézières que Charleville, leur nouvelle destination où nous serons casernés, et où nous serons obligés de suivre les règles de la discipline la plus exacte ; je doute que nous y soyons aussi bien que dans la ville que nous quittons,

de peine que nous ferons les derniers adieux à nos hôtes ; la municipalité a écrit au Ministre de la Guerre pour empêcher notre départ, en le priant de donner des ordres contraires ; mais je doute qu'on y ait égard ; d'ailleurs, tous, tant que nous sommes, nous ne le désirons aucunement.

Nous sommes les seuls des bataillons destinés pour la réserve qui aient eu l'avantage d'aller opposer une barrière formidable à nos ennemis et de pouvoir les premiers les faire repentir d'avoir formé des projets hostiles contre notre Constitution, en leur faisant perdre à jamais l'envie d'y porter aucune atteinte et de nous faire porter des chaînes que nous avons brisées et qui ne sont réservées que pour les traîtres, qui voudraient entraîner leur patrie dans le précipice où ils tomberont seuls.

C'est dans cette ville frontière où nous allons, que nous achèverons de nous instruire dans l'art militaire, en nous efforçant de suivre les traces de ces braves régiments de ligne qui y sont en garnison avec lesquels nous tâcherons d'entretenir la fraternité et la cordialité qui doivent régner sans cesse entre nous, que nos ennemis cherchent à troubler et dont ils ne viendront jamais à bout.

Nous sommes, je crois, dans l'instant de crise ; je ne doute pas que nous n'entrions en campagne sur la fin d'avril. Tout dénote que la ligue est nombreuse et que les puissances réunies menacent notre liberté, les aristocrates lèvent la tête et s'imaginent que le temps est proche où ils rentreront dans tous leurs droits, et nous remettront sous le joug que nous avons secoué ; ils commencent à faire des châteaux en Espagne, qui sont les seuls châteaux, je crois, qu'ils posséderont jamais et qui s'évanouiront bientôt. L'on trace un camp près de Sedan et, d'ici à Pâques, il doit passer par cette ville 60.000 hommes, tant gardes nationales que troupes de ligne, pour camper et pour garnir les frontières de ce côté, qui sont les plus menacées.

Léopold (1) enfin se découvre. Il est prouvé qu'il protège nos rebelles, mais, quoique appuyé de ses nombreux esclaves et ligué avec tous les despotes de la terre, s'il veut lancer contre nous les aveugles instruments de sa rage et de ses caprices, il apprendra bientôt ce dont est capable maintenant le peuple français libre, ce que peut un peuple qui a brisé ses chaînes et qui a juré de plutôt périr que d'en être jamais chargé.

Adieu, mon cher oncle, c'est la dernière lettre, je crois, datée de

ce pays-cy que vous recevrez de moi à moins qu'avant mon départ il n'arrive quelqu'événement assez intéressant pour vous être raconté. Je finis en vous priant d'être persuadé de mon attachement respectueux, de me continuer votre amitié et de ne jamais oublier un neveu qui vous aimera toujours et qui est

Votre très humble et très obéissant serviteur et neveu

BICHOT
Ger 1er Bon

P. S. N'oubliez pas de me rappeller au souvenir de ma tante que j'embrasse et de dire bien des choses à tous ceux que j'ai eu le plaisir de connaitre dans le pays

Mon frére le caporal vous embrasse.

Le fils Petit, camarade de lit de mon frère, que vous avez sûrement connu, vient de mourir attaqué d'une fluxion de poitrine. C'était le plus aimable garçon du monde, et il est regretté généralement de tous ceux qui l'ont connu

Adresse :

Mr Larché homme de loi, à Poinson les Fays (Hte Marne)

II

Du corps de garde de Maubeuge,
ce 12 juin 1792, l'an 4e de la liberté,

Quand donc pourrai-je, mon cher oncle, vous apprendre des nouvelles agréables et satisfaisantes ; ce n'est pas encore arrivé. J'aurais cependant double plaisir à vous écrire si j'avais d'heureuses nouvelles et des victoires à vous annoncer.

Nous n'avons pas encore eu la gloire d'attaquer nos ennemis, mais eux, plus hardis, mais non plus braves, l'ont osé. Notre avant garde a été attaquée hier matin pour la 2e fois par 7000 hommes d'infrie et 8000 de cavalerie, non compris une nombreuse artillerie ; notre camp surpris se défend, cependant, pendant 2 heures de temps avec la plus grande valeur ; mais que peuvent 4000 hommes contre un nombre aussi considérable. Entourés de toutes parts, foudroyés par une artillerie nombreuse, ils commencent à se replier et à battre en retraite. Notre 2e bataillon seul ne peut se résoudre à reculer, l'adjudant général les engage à s'emparer des haies où, étant embusqués, ils pourront battre plus facilement leur ennemi.



L'on saisit aussitôt cette occasion, le bataillon s'avance. Mr Fondard, lieutenant colonel se trompe, leur fait prendre un chemin plus long et n'arrive que lorsque les hulans se sont emparés de toutes les avenues. Bientôt ils se voyent pris de toutes parts, accablés par la cavalerie et l'artillerie ; ils tâchent cependant de se tirer de ce mauvais pas, mais malheureusement il était trop tard ; Mr de Gouvion (1), général, cherchant à les rallier est frappé d'un boulet de canon qui l'emporte, lui et son cheval. M. Cazotte, lieutenant-colonel en chef et Mr Fondard, lieutenant-colonel en 2e, sont massacrés par les hulans. Se voyant sans aucun chef chacun cherche à se sauver comme il le peut, et tout en fuyant ils font mordre la poussière à une foule innombrable de leurs ennemis ; mais ce n'est pas sans perdre beaucoup de monde. Mr Sirugue, officier, et son fils, sergt major, sont tués du même coup de canon, 2 capitaines, 2 lieutenants, 2 sergents, 5 caporaux et 52 volontaires, restent sur le champ de bataille, non compris 21 blessés. Notre bataillon seul a été la victime de sa bravoure. L'armée ayant battu en retraite à propos, a perdu 80 hommes tant tués que blessés ; le vent était contraire, nous n'avions pu entendre les coups de canon qu'ils avaient tirés pour nous demander du secours. Lafayette cependant était instruit, depuis les 4 hres du matin qu'ils étaient attaqués et ne nous a fait partir qu'à 7 heures ; mais nous n'avons plus trouvé que la campagne couverte de morts et de mourants que nos ennemis avaient dépouillés. Le brave Gouvion, étendu dans la boue, presque nu, attirait les braves de toute l'armée qui juraient de le venger, et qui voulaient marcher droit à Mons, sous le canon de laquelle ville nos ennemis s'étaient réfugiés, mais Lafayette a contenu leur imprudente ardeur, et nous a fait retourner au camp ; où nous attendons le moment favorable de prendre notre revanche.

Parmi le nombre des morts est un nommé Chapuis, sergt major des grenadiers de Dijon, Dubord d'Istretillo, Bouchu, et plusieurs autres que vous pouvez connaitre ; la compie de grenadiers a perdu 17 hommes et entre autres plusieurs de mes amis.

Notre perte étant un peu considérable ne l'est cependant pas autant que celle de nos ennemis, qui ont perdu plus de 400 hommes ; il est vrai qu'ils ont à se glorifier de nous avoir tué notre général et plusieurs de nos officiers supérieurs, ce qui augmente le

aucune preuve certaine je ne puis vous l'assurer ; à voir cependant la joie qui brille sur tous les visage je commence à le croire.

J'espère, mon cher oncle, à ma première, vous donner des nouvelles moins tristes. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie d'être persuadé de l'attachement respectueux avec lequel je serai toute la vie

V. T. h et Ob. S. et Neveu
BICHOT
Gr Volontaire

P. S. Lafayette pleure la mort de son ami Gouvion à l'enterrement duquel un détachement de chaque bon assiste ce soir.

Je crains bien que des têtes aristocratiques ne pâtissent de cette mort là. Les Parisiens l'aimaient tant qu'ils pourraient bien se porter à des extrémités (1).

Embrassez je vous prie pour moi la chère tante et n'oubliez personne.

Je n'ai pas besoin mon cher oncle de vous répéter ce que mon frère vous dit. Notre courage est changé en rage ; chacun brûle de venger sa patrie et demande qu'on les mène à l'ennemi. Adieu, mon cher oncle, le temps ne me permet pas de vous en dire davantage. Nous avons perdu un brave général ; un coquin de prêtre est venu se faire tuer sous Maubeuge ; il était déguisé en hulan.

BICHOT

A Mr Larché, homme de loi, à Poinson les Fays (Hte Marne).

III

Armée du Centre
du Camp de Maubeuge, ce 29 juin 1792, l'an 4e de la liberté.

Mon cher oncle

Comme j'ai promis de vous écrire jusqu'au moindre détail de la campagne, je le ferai toujours avec le plus grand plaisir quand je pourrai vous en donner d'intéressants et pour nous et pour la patrie. Celui que j'ai à vous faire pour le moment, quoique n'étant qu'une affaire très légère, ne vous contentera pas moins en vous

démontrant jusqu'à quel point l'on doit compter sur nos troupes légères qui, dans toutes les occasions, ont donné les preuves de la plus grande valeur et du plus grand attachement à la Constitution. Mais venons au fait.

La nuit dernière Mr de la Fayette, mandé à l'Assemblée nationale, est parti pour confondre ses ennemis et se disculper, s'il le faut, des fausses inculpations à lui faites par des têtes échauffées qui voudraient ternir sa gloire et lui faire perdre la confiance de ses troupes. Avant son départ, il a donné des ordres pour faire retirer sous les murs de Maubeuge, notre avant-garde, qui était campée sur les terres de l'ennemi. Ses ordres ont été ponctuellement exécutés et il ne restait plus que l'arrière-garde chargée d'enlever les tentes et les bagages, lorsque, sur les 2 heures après midi, les hulans qui croyaient faire une prise sûre et sans danger, fondent avec assurance sur notre camp qu'ils se partageaient déjà mutuellement; mais 2 escadrons de hussards et de chasseurs, instruits de leur marche et qui étaient embusqués dans le bois, vinrent tout à coup fondre sur eux avec la plus grande impétuosité et diminuer leur joie; bientôt ils se trouvent enceintrés de toutes parts, ne pouvant trouver leur salut que dans la fuite; mais nos hussards ne voulant pas qu'il en échappe un seul, sans s'amuser à faire le coup de pistolet, tombent aussitôt sur eux à l'arme blanche et en ont bientôt envoyé 50 à 60 dans le royaume des taupes. Se voyant poursuivis si chaudement et n'envisageant que la mort qui leur paraissaient inévitable, ils ne voyent d'autre parti à prendre que de rendre les armes à leurs ennemis moins cruels qu'eux et contents de leur victoire en font prisonniers 73, qu'ils conduisent en triomphe à Maubeuge, où on les a promenés par toute la ville, pour les faire voir aux habitants; peu de temps après on en ramène encore 32, mais tous blessés à la tête, qui était la partie qu'attaquaient le plus MM. nos hussards. C'était un spectacle d'horreur que de voir ces hommes, pour la plus part mortellement blessés, et dégoutants de sang, honteux de leur défaite, baisser les yeux, et conduits par un de nos chasseurs qui les tenaient sur leurs chevaux; parmi les prisonniers j'ai vu un colonel, superbe homme, le regard fier, qui, malgré une large blessure à la tête, conservait encore cet air de supériorité qu'il avait sur ses soldats; 2 capitaines sont aussi compris dans le nombre; mais je doute qu'ils en reviennent, car voulant vendre chèrement leur vie, ils sont mortel-

affaire. Son procès sera, je crois, bientôt fait. Plusieurs autres émigrés ont été reconnus de même, soit sur le champ de bataille, soit parmi les prisonniers, et il faut vous dire qu'il n'y en a point qui se battent avec plus d'acharnement et de fureur que ces f. g. là ; mais on les traitera comme ils le méritent. Quant aux prisonniers on en a le plus grand soin : la perte qu'ils ont faite dans cette affaire est de 73 prisonniers, 32 blessés et 40 et quelques restés sur le champ de bataille. On évalue le nombre tant tués que blessés à 150. Quant à nous la perte est on ne peut pas plus légère; nous n'avons qu'un chasseur de tué d'un coup de lance, et 3 blessés. On a pris 50 chevaux qui sont en vente aujourd'hui.

Nous attendons après demain notre général, qui nous a promis de rester le moins de temps possible, en nous disant qu'il voudrait ne jamais quitter une armée qui lui témoigne tant d'attachement. Cependant, avant son départ, il nous a engagés, par un petit discours, à ne pas lui donner tant de preuves de notre amitié pour lui, et cela je crois par ce qu'il pense que ses ennemis pourraient en profiter pour dire qu'il fait son possible pour captiver le suffrage de ses troupes et se faire un parti assuré dans l'occasion; mais notre général est digne de la confiance aveugle, qu'a en lui son armée. En vain la secte jacobine cherche-t-elle à jeter un louche sur sa conduite et à ternir sa réputation elle n'en viendra jamais à bout. Lafayette est vraiment digne de l'estime générale et il ne faut pas croire qu'à cause qu'il n'a pas adopté les principes des têtes échauffées, il ne soit pas pour cela digne de l'attachement des vrais citoyens et le premier auteur de notre révolution. Si jamais ses ennemis parvenaient, par leurs intrigues et leurs méchancetés, à lui faire donner sa démission, et de faire perdre à l'armée le meilleur de ses chefs, j'aurais bientôt regagné mes foyers en plaignant le sort de la France, qui a pu écouter les faux principes d'une secte qui, dans le principe de la révolution, nous a fait du bien, mais dont je crains actuellement la trop grande puissance.

Nous ne sommes pas restés longtemps au camp de Bavay; nous en avons décampé il y a 5 jours à 11 heures 1/2 du soir avec le moins de bruit possible et avons poursuivi les ennemis jusqu'à Mons. Mr de Narbonne, accompagné de 50 mineurs et de cavalerie, a fait sauter le même jour un pont de communication de l'Empire

Je vous embrasse de tout mon cœur et suis pour la vie votre respectueux serviteur et neveu

BICHOT

à Mr Larché, homme de loi, à Poinson-les Fays (Hte Marne)

IV

Armée du Centre, du camp *du tambour* près *Aubenton* en Thièrache, ce 12 juillet 1792, l'an 4 de la liberté.

Mon cher oncle

Je viens d'apprendre avec bien du chagrin que vous veniez de perdre la chère tante, et que la mort l'avoit délivrée des maux qu'elle souffrait depuis si longtemps. Je prends autant de part que je le puis à cette perte et j'en suis d'autant plus fâché que Mr Brillat était auprès de vous. C'est pourquoi je vous prierai de l'assurer de mon respect.

Quant à nous, comme vous le devez savoir, nous n'avançons pas beaucoup en besogne, notre armée ne se complète toujours pas, et le Pouvoir exécutif apporte sans cesse de nouvelles entraves à toutes les opération militaires; d'un côté le Mal Luckner se trouve forcé de se replier sous les murs des places frontières, de l'autre La Fayette, abandonnant le camp retranché de Maubeuge, dirige ses pas du côté de Montmédy, en regagnant, dit-on, sa position centrale, mais tout cela avec la plus grande lenteur.

Depuis dix jours que nous sommes partis de Maubeuge nous n'en sommes encore éloignés que de 12 lieues, attendant avec patience le résultat d'une marche aussi lente. Ce n'est pas que je veuille jeter les moindres doutes sur la conduite de notre général, ses vues, d'ailleurs, doivent être un secret pour moi, c'est pourquoi je me garderai bien de le soupçonner.

Malgré Carra (1) et ses écrits incendiaires, j'aurai toujours la plus

(1) CARRA (Jean-Louis), né à Pont-de-Veyle (Ain), 11 mars 1742, décapité

grande confiance en lui, ne pensant pas qu'un homme, qui s'est couvert de gloire en Amérique et qui a été l'un des premiers défenseurs de notre liberté, puisse porter atteinte à notre constitution.

Cependant un factieux, ignorant sans doute les malheurs où peuvent nous conduire ses écrits incendiaires, ne craint pas de le traiter de traître à sa patrie et pourquoi, parce qu'il a dit sa façon de penser, avec cette franchise qu'on lui connait et qui est celle d'un honnête homme. Que pensez-vous en effet d'un journaliste, qui dans le moment où des armées, portées sur les frontières, sont prêtes à combattre les ennemis extérieurs, fait tous ses efforts pour y semer la division, porter la défiance dans les esprits, montrer le général sous les couleurs les plus noires, le déclarer traître et nous, oubliant nos serments, passer avec lui au service de nos plus grands ennemis, et tourner nos armes contre notre patrie. Le malheureux n'a que trop bien réussi ; notre armée, où l'on respirait l'air pur de la liberté, d'où la discorde paraissait s'être éloignée pour toujours, et qui était invincible par la confiance qu'elle avait en son chef. Eh bien ! le poison de la défiance commence à s'y glisser, l'esprit de parti y règne, et s'y propage de plus en plus ; et la paix semble s'en être éloignée pour toujours. Voilà cependant la situation où nous réduit MM. Carra et Jacobins. Peut-être croirez-vous que je suis devenu royaliste. Non, mon cher oncle, j'en suis bien éloigné, je reconnais assez l'abus qu'a fait et fera toujours le malheureux Louis seize du veto et du trop grand pouvoir que lui accorde la loi ; mais vouloir porter atteinte à la constitution, jeter la défiance dans l'armée, c'est vouloir réduire notre royaume dans une anarchie épouvantable.

L'esprit de parti règne si bien ici et surtout dans notre bataillon que je crains bien que les suites n'en deviennent terribles. Hier, Coillot l'aîné, dont vous connaissez comme moi le patriotisme, mais dont la tête est un peu échauffée, pour ne pas dire beaucoup, vient d'être insulté grièvement et par qui, par des camarades, des amis qui ont osé lui dire qu'il n'était qu'un espion envoyé par les jacobins, pour épier nos démarches et les informer de la façon de penser de l'armée. Vous ne pouvez vous imaginer combien ça m'a

Je viens encore de le rencontrer ; il est inconsolable et il a pleuré comme un nigaud toute la journée et part demain pour Dijon.

Adieu, mon cher oncle, excusez mon griffonage, et soyez persuadé de l'attachement respectueux avec lequel je suis et serai toute la vie, en vous embrassant,

V. T. h. & T. Obt serviteur et neveu
BICHOT
Ger du 1er Bon

P. S. Nous ne présumons pas partir de ce camp ci avant la fédération de Paris ; notre avant-garde est à Rimogne près Mézières, avec le parc d'artillerie et la 4e division de l'armée est encore à la Capelle d'où nous avons décampé dernièrement.

Si vous allez à Dijon embrassez je vous prie toute la famille pour moi.

Bien des choses à Mr et Mlle Renaud.

A Mr Larché, homme de loi, à Poinson les Fays (Hte Marne)

V

Du Camp de Maulde, ce 1er 7bre 1792, l'an 4e de la liberté.

Mon cher oncle

L'ennemi depuis quelques jours parait avoir envie de s'ouvrir un passage au milieu de nous. Plusieurs petites attaques qu'ils nous ont livrés dernièrement nous procuraient le plaisir de les voir toujours repoussés. Nos bataillons de flanqueurs, cantonnés dans les villages voisins, déjouent sans cesse leurs projets et nous avertissent assez à temps pour parer à leurs mauvais desseins ; mais hier, environ sur les 2 heures aprés midi, nous avons aperçu dans le lointain ces messieurs sur 3 colonnes, soutenus d'une cavalerie assez nombreuse, s'avançant assez rapidement sur la 1re redoute de Maulde. Aussitôt la générale se fait entendre par toute l'armée qui ayant pris les armes se porte du côté de l'attaque. Pendant ce temps

sur notre redoute qui, n'en étant point encore munie, ne pouvait leur riposter; mais un moment après deux pièces de douze que l'on y venait de conduire, leurs envoie des pruneaux de calibre, et ralentit un peu leur marche. Cependant le feu continue toujours avec la même chaleur pendant près de 3 heures de temps, plusieurs boulets se font jour au milieu des ennemis qui, désespérant de réussir de ce côté, défilent devant nous et regagnent honteusement leurs camps. Nous nous disposions alors de faire de même, et nous avions déjà fait demi tour à droite, lorsque plusieurs coups de canons redoublés nous annoncent que nous étions pris en flanc. Nous nous portons promptement de ce côté où étant restés une heure nous avons encore le plaisir de voir l'ennemi repoussé, se retirant dans leurs retranchements où ils se glorifient sûrement de leurs belles journées. Nous n'avons perdu à cette affaire que 2 grenadiers et 1 canonnier et avons eu 7 à 8 blessés. Quant à eux je ne sais pas au juste quelle est leur perte mais elle peut bien aller à plus de 30 hommes. Notre bataillon est de piquet aujourd'hui; nous sommes encore menacés, plusieurs tirailleurs paraissent dans la plaine et nous pronostiquent une attaque où nous devons être les premiers.

Vous devez savoir la prise de Longwy (1), livrée sans avoir soutenu de siège. Je crains bien que notre malheureux 2e bon ne soit compromis dans cette affaire et j'ai bien de la peine à croire qu'il se soit rendu sans résistance. Pour moi je ne vois là dedans qu'une suite des trahisons de La Fayette et je redoute encore bien plus les événements qui en vont résulter (2).

Le Général Luckner est dit-on suspendu. Ce général a la confiance entière de son armée, et dans la circonstance actuelle je crains la désunion. Cependant, à ce qu'il parait, Luckner n'a pas assez de fermeté et se laisse mener par ceux qui l'entourent; c'est pourquoi sa perte me fait moins de peine. Quant à moi, j'attends avec impatience, mais non pas sans crainte, les événements et si les Français veulent se réunir, ne s'occuper qu'à repousser l'ennemi et chasser les factieux qui divisent le royaume, je ne doute pas du succès le plus heureux, qui ne peut que couronner nos travaux.

(1) Les Prussiens s'emparèreut de Longwy le 23 août 1792.

Adieu, mon cher oncle, je ne puis vous en dire davantage ; c'est à la hâte que je vous écris ; à chaque instant nous prenons les armes, c'est pourquoi je finis en vous embrassant et vous priant d'être persuadé de l'attachement respectueux avec lequel je suis pour la vie

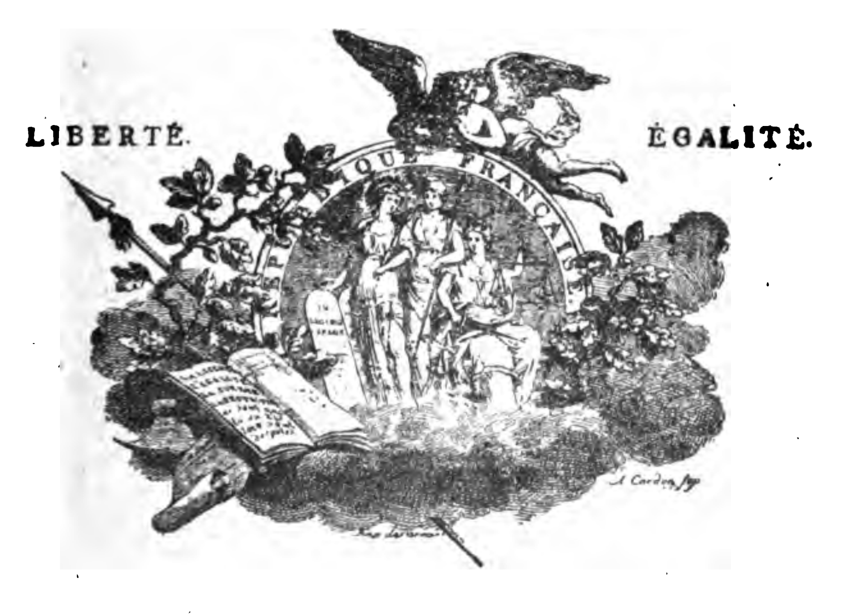
V. T. h. et T. obt serviteur et neveu
Bichot
Ger Vre 1er Bon

P. S. Embrassez je vous prie pour moi toute la famille.

Mes frères vous embrassent. Brillat est flanqueur; le sort l'y a fait tomber pour 8 jours. On est très content de lui et cela ne m'étonne pas, car il est assez brave.

Il y a longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles.

Mr Larché, homme de loi à Poinson-les-Fays (Hte Marne)



LA VENTE DU 25 NOVEMBRE 1903

La saison promet d'être très belle ; elle apportera aux collectionneurs des pièces en tous genres. Sans parler de la seconde vente de Refuge qui comprendra des savants, des philosophes, des historiens et des artistes, nous aurons des catalogues offrant les pièces les plus variées, capables de satisfaire tous les goûts.

La deuxième vente aura lieu le 25 novembre. Elle est, dans son ensemble, consacrée à la Révolution française, et il a fallu de la persévérance pour réunir des noms comme *d'André*, *Antonelle*, *Babeuf*, *Barnave*, *Boyer-Fonfrède*, *Chalier*, *Couthon*, *Danton*, *C. Desmoulins*, *Esnüe de Lavallée*, *Fouquier-Tinville*, *Gensonné*, *Hébert*, *Herman*, *Lasource*, *Le Bas*, *Marat*, *Robespierre*, *Romme*, etc... — Voilà pour les hommes politiques, mais les guerriers de la Révolution et de l'Empire sont non moins bien représentés par : *Berthier*, *Bessières*, *Blanquet du Chayla*, *Brueys*, *Brune*, *Casabianca*, le héros d'Aboukir, *Desaix*, *Dugommier*, (lettre sur les négociations de sa trahison), *Hoche*, *Joubert*, *Kleber*, *La Tour d'Auvergne*, *Lefebvre*; *Magon*, *Masséna*, *Ney*, *Poniatowski*, *Rochambeau*, etc... Toutes ces pièces sont très belles, et faire remarquer l'intérêt particulier de chacune d'elles nous entraînerait trop loin.

Les littérateurs n'ont que quelques pièces, mais les noms sont de premier ordre : *Voltaire*, *Honoré de Balzac*, *Chateaubriand*, *Victor Hugo*, *Gautier*, etc... Voltaire écrit d'Étioles une épître dédiée à Mme de Pompadour, faite marquise depuis deux jours par Louis XV. Nul mieux que ce grand écrivain ne savait manier la flatterie, et l'épître à Mme de Pom-

lettre de *Napoléon Ier* à Barras, datée du 22 thermidor an IV (9 août 1796), est bien la lettre la plus incroyable que l'on puisse rêver. Bonaparte se défend d'avoir de l'ambition ; il est jeune et vif, mais il ne veut que le bonheur de sa patrie et parle de rentrer sous sa tente si les attaques des journalistes continuent à pleuvoir sur lui. L'impératrice Joséphine, alors veuve Beauharnois, écrit à Barras pour lui reprocher d'oublier les amis. Elle lui donne sa nouvelle adresse, rue de l'Université, 371. La lettre de sa fille, la reine Hortense, est d'une femme à l'intelligence large, d'une princesse à l'esprit moderne, qui pense que les peuples ne sont pas faits pour les souverains, mais, qu'au contraire, ceux-ci doivent tout leur temps, toutes leurs peines à ceux qu'ils ont la charge de gouverner. Ses idées sur la religion sont d'un esprit élevé. Voici ce qu'elle en dit : « Quant à la religion, qu'elle ne se fasse la bannière d'aucun parti ; elle est nécessaire au cœur de l'homme. Ce sentiment d'amour et de consolation est inné en nous. On en peut changer les formes, on n'en détruira jamais le fond. »

Une série de documents historiques terminent cet intéressant catalogue, et ce n'en est pas la partie la moins précieuse. Ils concernent la fuite de Louis XVI à Varennes, l'insurrection du 10 août 1792, le jugement et l'exécution de Louis XVI, les journées du 9 thermidor, du 12 germinal, du 1er prairial, la condamnation et la mort des derniers montagnards. Cet ensemble de souvenirs des grandes journées révolutionnaires est bien fait pour tenter les amateurs de pièces documentaires.

CHRONIQUE

— *Reliques de Napoléon.* — Sous ce titre *(Napoleon reliquien)*, notre confrère l'*Antiquitaten-Zeitung*, dans un de ses numéros de septembre, p. 299, rappelle quels sont les principaux souvenirs de Napoléon Ier qui nous ont été conservés. Le correspondant parisien de notre confrère dit que l'Empereur Napoléon a laissé plus de 10.000 lettres et que leur prix en est très minime. Une lettre autographe signée de Napoléon vaudrait, selon lui, de 10 à 20 francs et une lettre seulement signée 5 francs. Notre confrère n'est pas bien renseigné. Qu'il consulte les listes de prix que nous publions et il verra que les autographes de l'Empereur des soldats, comme il dit, *(Soldatenkaiser)* sont prisées beaucoup plus qu'il ne le croit, car la moindre lettre signée se paie une cinquantaine de francs. Quant aux lettres autographes signées, il y a des années que nous n'avons pas vues et le prix qu'elles atteindront, lorsqu'il en viendra dans les ventes, sera coquet.

— *Signature du roi Victor-Emmanuel III.* — La *Vie illustrée*, n° 262, 23 octobre 1903, reproduit les signatures que le roi et la reine ont apposées sur le Livre d'or de la ville de Paris, lors de leur visite à l'Hôtel de Ville, le 16 octobre 1903.

— *Robespierre et Franklin.* — De New-York au *Rappel :* La bibliothèque de l'Université de Pensylvanie vient d'acquérir une collection de cinq cents manuscrits provenant de la succession de Benjamin Franklin.

Entre autres pièces très précieuses pour l'historien, se trouve une lettre autographe de Maximilien Robespierre, écrite à Arras en 1781. Robespierre, qui était alors avocat dans sa ville natale, annonce à Franklin l'envoi du dossier d'un procès dans lequel il a défendu devant le tribunal d'Artois l'usage du paratonnerre. La partie adverse avait obtenu un jugement de première instance qui interdisait la pose d'un paratonnerre. Par sa plaidoirie, Robespierre a fait connaître en France l'utilité de l'invention de Franklin.

— *La vente Pontoi-Pontcarré.* — La vente des archives du château de Villebon (Eure-et-Loir), dépendant de la succession de M. le marquis de Pontoi-Pontcarré, a lieu au moment où ce numéro arrivera à nos abonnés. Le catalogue est divisé en deux parties. La première est consacrée aux archives de Villebon, qui passèrent de main en main aux possesseurs successifs du château. Elles sont riches en documents du XVIe siècle et pour l'histoire diplomatique des règnes des derniers Valois elle offre une source de renseignements de tout premier ordre. La seconde partie du catalogue est consacrée aux autographes divers, formant la collection de M. le marquis de Pontoi-Pontcarré. Nos abonnés ont pu apprécier l'importance et la variété de cette belle collection. R. B.

BÉRANGER ET CHINTREUIL

C'est un fait bien connu que Béranger fut le protecteur de Chintreuil et si la lettre, publiée plus loin, que le chansonnier adressa au baron Taylor, ne contenait pas d'autres révélations, nous n'aurions pas songé à la mettre au jour. Les détails qu'elle contient sur la vie de misère menée par Chintreuil, sur son obstination à devenir un artiste, la rendent digne d'être publiée ; elle honore celui qui l'écrivit et celui qui en est l'objet.

Chintreuil habitait à ce moment un grenier au n° 18 de la rue de Seine. Il était dans la gêne profonde qu'ont connue tous les novateurs avant de s'imposer. Il avait grand besoin d'être soutenu et de posséder un peu d'argent pour explorer les environs de Paris, dont les paysages inspirèrent ses plus belles œuvres. C'est afin d'obtenir une commande que Béranger écrivit la lettre suivante au baron Taylor, qui avait reçu, à cause de ses nombreuses fondations en faveur des artistes, le surnom de *Père des artistes.*

Monsieur,

Je m'intéresse vivement et depuis plusieurs années à un jeune paysagiste nommé Chintreuil. C'est moins en connaisseur sans doute que par l'admiration que m'inspire l'amour qu'il a pour son art. Jamais je n'ai vu plus honorable opiniâtreté à suivre une route qu'il croit nouvelle dans le genre de peinture qu'il a adopté. Les

Jamais créature plus honnête, plus douce, plus remplie de toutes les délicatesses, n'a tenu un pinceau.

J'espérais qu'à ce titre, sinon par la supériorité de ses essais, où pourtant son excellent maître, M. Corot, reconnaît le germe de qualités rares, j'espérais, dis-je, Monsieur, que cette année, mon naïf Chintreuil obtiendrait quelques faveurs nouvelles et plus marquées de la Société que vous présidez et dont je crois même, vous êtes le fondateur.

Le succès n'a pas répondu à mon attente, et comme il en est résulté pour lui un surcroît de découragement et de misère, je viens vous importuner pour le recommander à votre bienveillance si connue, comme je vous recommandai, à une autre époque, mon pauvre Escousse (1), à qui vous vous empressâtes d'accorder l'appui dont il avait besoin.

Je ne pense pas que le bruit de l'arrestation de Chintreuil ait pu lui nuire auprès de MM. vos collègues. Dans tous les cas je veux vous éclairer sur cet incident de sa vie si studieuse et si calme.

Il revenait un soir de faire une course pour me rendre service, lorsqu'il tomba au milieu d'une foule de curieux qui stationnait à la porte Saint-Denis. La force armée y pêchait au hasard quelques badauds. Chintreuil fut pris dans un coup de filet. Cela devait être.

Je lui fis rendre la liberté au bout de vingt-quatre heures. Voici à peu près ce que j'écrivais à M. Carlier (3) : « Hier, Chintreuil me disait : « J'ai entendu dire qu'il y avait eu une révolution il y a soixante ans. Prêtez-moi dons un livre qui m'apprenne cet événement »

Vous voyez, Monsieur, que voilà des dispositions politiques dont la tendance ne peut effrayer personne. Si Chintreuil arrivait un jour à une grande réputation, il serait possible qu'on en fît la base d'une grande calomnie. Aidez-le, je vous en supplie, à courir ce danger, en tâchant d'obtenir de l'utile et honorable société, dont vous êtes le digne président, appui et secours pour Chintreuil, qui fera son possible pour mériter cet encouragement nouveau.

Si j'avais de la fortune, soyez sûr que je ne viendrais pas, Monsieur, vous importuner pour ce brave Chintreuil. Malheureusement, je suis loin de pouvoir suffire seul à un artiste aussi peu dispendieux.

(1) Escousse (Victor), poète et auteur dramatique, né à Paris, 1313, mort par suicide, avec son ami et collaborateur Auguste Lebras, le 18 février 1833. Il avait fait

Croyez-donc que je vous serai personnellement obligé de ce que la *Société des artistes* voudra bien faire en faveur de mon pauvre jeune ami et je prie d'en assurer, d'avance, Messieurs vos collègues.

Je saisis cette occasion, Monsieur, de vous renouveler l'assurance de mes sentiments de considération distinguée.

Votre très humble serviteur.

Béranger (1).

Passy, 28 juillet 1849.

Chintreuil lutta contre la misère pendant plusieurs années encore, mais toujours la protection de Béranger l'accompagna. Voici le texte d'une lettre qu'il écrivait, quelques années plus tard, à M. de Mercey, chef de la section des Beaux-Arts au ministère d'État.

A Monsieur de Mercey

Monsieur,

Je suis tellement désireux et si pressé par la saison hâtive d'aller étudier, à la campagne, des pommiers en fleurs qui me serviront pour le Salon prochain, que je viens instamment vous prier de ne pas oublier la commande que vous avez bien voulu promettre à Béranger pour moi.

Sans cette commande je ne saurais travailler, je suis condamné à une oisiveté cruelle : avec elle je pars et j'espère.

S'il faut que Béranger fasse une démarche nouvelle ; je vous prierai de m'accorder une audience pour que j'apprenne de vous ce qu'il doit faire.

Excusez moi bien je vous prie et suis votre très humble serviteur.

Chintreuil (2)

rue de Seine, 18.

Cette lettre n'est pas datée, elle ne peut être antérieure à 1852 ; Béranger mourut en 1857. C'est entre ces deux dates

qu'il faut la placer. Chintreuil allait chaque année, au printemps, faire des études dans la jolie vallée de la Bièvre, à Igny ; il logeait à l'auberge du père Decourt. Après 1855 il prit à bail, avec Jean Desbrosses, une petite maison avec un jardin. Plus tard, la gloire aidant, il acheta un lopin de terre près Septeuil, dans la minuscule mais ravissante vallée de la Vaucouleurs. Ce minuscule ruisseau se trace, à l'écart des routes fréquentées des excursionnistes, un vallon délicieux, qui conduit ses eaux àla Seine, près Mantes-la-Jolie. C'est là où le peintre voulut mourir (10 août 1873).

La persévérance et un travail obstiné permirent à Chintreuil de quitter sa mansarde de la rue de Seine et ses œuvres figurent aujourd'hui, en bonne place, au Louvre. La lettre de Béranger nous montre, comme un enseignement, la méthode suivie par l'artiste.

R. Bonnet.

SIGNATURE DE PORTHOS

Depuis les recherches de Jal, dans les archives notariales et dans les registres des paroisses, on sait que les héros les plus populaires d'Alexandre Dumas, d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis ne sont pas des êtres imaginaires et qu'ils ont existé sous des noms à peine déformés (1). Ils étaient tous béarnais. Athos, c'est Armand de Sillègue, seigneur d'Athos, petit village situé sur la rive droite du cours d'Oloron ; Aramis s'appelait Henry d'Aramitz, du nom d'un bourg, aujourd'hui chef-lieu de canton des Basses-Pyrénées. La généalogie de Charles de Baatz d'Artagnan, accompagnée de sa signature, est donnée copieusement dans le *Dictionnaire critique* de Jal, Porthos, le personnage sacrifié des *Trois mousquetaires*, c'est Jean de Portau, fils aîné de noble Isaac de Portau, secrétaire du Roi, contrôleur provincial des guerres et artillerie de Navarre et Béarn, conseiller au parlement de Navarre, secrétaire des Etats de Béarn. Porthos ne resta pas longtemps au service. Il rentra de bonne heure dans sa province, s'y maria et succéda à son père dans la charge de secrétaire des Etats de Béarn.

C'est en cette qualité qu'il donna la signature reproduite ci-dessous (2). M. de Loye, archiviste du département des Basses-

(1) V. aussi : 1° *Le capitaine de Troisvilles, d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis*, par J.-B.-E. de Jaurgain (dans la *Revue de Béarn et Navarre*, t. I). — 2° *Armand-Jean de Peyré, premier comte de Trois-villes et capitaine des mousquetaires des rois Louis XIII et XIV, connue sous le nom de Trois-villes ou de Tréville (1599-1672)*, par l'abbé Haristoy (dans les *Recherches historiques sur le pays basque*), t. II, Paris, Champion ; Bayonne, Lasserre.

(2) Pièce signée le 9 septembre 1649. Archives des Basses-Pyrénées, C. 690, f° 69.

Pyrénées, a bien voulû se charger de prendre un calque de cette signature. Il nous a permis, et nous l'en remercions vivement, de donner à nos lecteurs la signature d'un homme mis au rang des héros légendaires, grâce à l'imagination d'Alexandre Dumas.

Portau
Campagne secre.re des
Estats de Bearn

LE SEXE DANS L'ÉCRITURE

A qui n'est-il pas arrivé de dire, d'instinct et sans examen, en dépouillant un courrier un peu varié : ceci est l'écriture d'un homme; cela est l'écriture d'une femme. Parfois, l'écrivain ne trahit son sexe ni par l'écriture, ni par l'accord des participes et des adjectifs, ni par la formule terminale, et l'on se demande, lorsqu'il faut répondre, si l'on doit dire : Monsieur ou Madame. Il existe donc des écritures masculines ou féminines et d'autres qui semblent n'avoir pas de sexe.

M. Binet, chef du laboratoire psycho-physiologique de la Sorbonne, s'est intéressé à la détermination des sexes dans l'écriture et il a voulu expliquer scientifiquement pourquoi, à première vue, on sent qu'une écriture est masculine ou féminine. Il a ouvert une enquête aussi impartiale que possible et il en a fait connaître les résultats dans la *Revue* (1).

Notre confrère *Le Temps* (2) a donné un résumé de l'étude de M. Binet. Nous sommes persuadés que nos lecteurs liront avec plaisir cet article qui a sa place toute marquée à l'*Amateur d'autographes*.

« Nos écritures ont-elles un sexe? L'homme trace-t-il ses lettres comme la femme, ou bien peut-on reconnaître une main féminine d'une main masculine? Les doctes se prononcent pour l'affirmative. Non pas les experts en écriture, race suspecte et dont les travaux n'offrent aucun caractère scientifique, mais les graphologues. Le graphologue, comme

sont, ou du moins se jugent des savants. Quand ils ont prononcé, la cause est entendue.

« M. Alfred Binet, qui dirige avec autorité le laboratoire psycho-physiologique de la Sorbonne, a institué une série d'expériences pour vérifier les prétentions de la graphologie. Il a commencé par cette question du sexe des écritures, et il nous rend compte de ses recherches dans un récent article de la *Revue*. Attachant, comme il sied, une grande importance à la nature des documents sur lesquels il opérait, M. Alfred Binet a écarté tous les corps d'écriture qui, par leur contenu, pouvaient guider les conjectures : par exemple, des lettres entières ou des fragments de lettres. Il a choisi de simples adresses, contenant de huit à vingt mots. Il a pris, en outre, toutes sortes de précautions pour éviter que ces adresses, par un en-tête, un cachet, le parfum, révélassent leur origine. Il a eu soin de doser la proportion des adresses de femme à femme, de femme à homme, d'homme à femme et d'homme à homme, dans la crainte que le sexe du destinataire n'influât sur la réponse par voie de suggestion. En un mot, il a préparé l'expérience dans les conditions les plus sagaces. Et il a livré ses cent quatre-vingts enveloppes à des graphologues, puis à des personnes ignorant tout de la graphologie.

« Il faut noter, d'abord, que le choix à faire n'ayant lieu qu'entre deux solutions, le hasard, à lui tout seul, pourrait amener 50 °/₀ d'attributions exactes. Pour qu'il soit permis de parler d'un sexe de l'écriture, il est donc nécessaire que les réponses justes dépassent sensiblement cette proportion. Un graphologue bien connu a porté 46 diagnostics sur lesquels 41 étaient bons, ce qui donne un pourcentage de 89 °/₀. Il est curieux de remarquer que l'une de ses attributions ayant été déclarée erronée par M. Binet, le graphologue maintint énergiquement son dire. Vérification faite, c'était lui qui avait raison. M. Binet avait été trompé. Un autre graphologue, qui, du reste, n'opérait pas sur la série entière des enveloppes, a donné 75 °/₀ de réponses exactes. Quant aux ignorants en graphologie, ils atteignent un pourcentage qui va de 65,9 à 73.

L'habitude de manier les écritures supplée, en quelque mesure, aux notions graphologiques. Ce sont des institutrices qui ont trouvé 73 °/₀ d'attributions justes — presque autant que le second graphologue. Le hasard ne suffit pas à expliquer ces chiffres. Conclusion : il y a un sexe des écritures.

« M. Binet se hâte, d'ailleurs, de reconnaître qu'il existe entre l'écriture féminine et l'écriture masculine des variétés intermédiaires, où les caractères différentiels s'atténuent au point de disparaître à peu près complètement, et de causer une réelle perplexité au graphologue ou de l'induire en erreur. M. Binet reproduit une écriture que quinze personnes — y compris le graphologue le plus connu — ont prise pour celle d'une femme, et où *une seule* des personnes participant à l'enquête a reconnu un homme. C'est l'écriture d'un ancien cocher de maison bourgeoise, âgé de soixante-dix-ans, gros, fort, robuste, sans culture ! Il paraît, au surplus, que l'écriture des vieillards est pleine de pièges.

« Je veux bien, pour ma part, que les écritures soient sexuées, et, tout le premier, je me persuade qu'il m'arriverait, dans plus de la moitié des cas, de faire des attributions exactes. Mais ce qui serait intéressant, ce serait de savoir si la méthode des graphologues est beaucoup plus certaine que l'intuition des ignorants.

« L'écart très faible des réussites ne semble pas permettre de l'affirmer (73 °/₀, ne l'oubliez pas, pour une institutrice non versée dans la graphologie, et seulement 75 °/₀ pour un professionnel). Alors, il serait téméraire d'affirmer, sur cette seule série d'expériences, que la graphologie est une science. Elle est, à tout le moins, un art qui, cultivé par des esprits justes et fins, donne des résultats non négligeables. Et c'est déjà quelque chose. Du reste, M. Alfred Binet se propose de faire porter son enquête sur d'autres points, et il a l'esprit beaucoup trop scientifique pour tirer lui-même, de prémisses,

LA VENTE DU 19 DÉCEMBRE 1903

Le catalogue de cette vente sera, croyons-nous, consulté avec intérêt par les nombreux amateurs qui s'intéressent à la littérature et aux beaux-arts. Il renferme une suite de pièces littéraires d'une importance vraiment exceptionnelle. Il nous a été rarement permis de présenter une série de pièces aussi belles, signées par des écrivains comme : le cardinal de Retz, Bossuet, Montesquieu, Chateaubriand, Stendhal, Honoré de Balzac, Hégésippe Moreau, les deux Dumas, Théophile Gautier, Brizeux, Flaubert, etc.

Les peintres et sculpteurs ont des représentants dont les autographes sont d'une grande rareté : Mignard, dont les lettres sont introuvables, Coyzevox, Largillière, Ch.-N. Cochin, Choffard, Demarne, Daubigny, Ingres, Corot, Courbet, sont les principaux noms de cette série. Les artistes dramatiques sont non moins bien représentés par la Clairon, Sophie Arnould, Mars, Malibran et Rachel. Cette dernière n'était pas seulement une grande tragédienne, c'était aussi une passionnée amoureuse et le dossier analysé dans le catalogue montre avec quelle ardeur, non dénuée de précaution et de prudence, elle cherchait un cœur qui répondît à son besoin d'affection.

Cette vente du 19 décembre contient une jolie série de morceaux de musique ; ils se sont singulièrement raréfiées aujourd'hui. Nous sommes persuadés que les amateurs de pièces d'album saisiront cette occasion de se procurer des autographes musicaux de Cherubini, Auber, Félicien David, Gounod, Ambroise Thomas, Léon Delibes, etc.

la seconde pour annoncer qu'il était ce successeur. Puis les lettres du P. Lacordaire qui montrent les hésitations qu'il avait à se séparer de Lamennais, et les raisons de cette séparation. La magnifique lettre de D. Guéranger nous renseigne sur le rôle des Bénédictins dans la vie religieuse. Enfin la lettre de Montalembert à Mgr Gerbet où l'éminent chef du parti libéral rappelle au nouvel évêque de Perpignan ses anciennes relations libérales, et lui dit avec une grande hauteur de vue, mais non sans vigueur, qu'on peut accepter des emplois du pouvoir mais qu'il n'est pas utile, ni digne, de renier les amis restés fidèles aux principes de l'*Ami de la Religion*. Ces dernières lettres, qui font revivre les luttes soutenues par les Montalembert, les Lamennais, les Lacordaire pour établir le catholicisme libéral en France, seront certainement appréciées, comme elles le méritent, car elles viennent à un moment qui les rend d'actualité.

Le catalogue se termine par une série sur la famille Bonaparte. Il faut signaler deux pièces. La première est une lettre de Napoléon Ier à sa mère ; il la prie de conseiller au roi de Hollande de rentrer dans l'obscurité dont il n'aurait jamais dû sortir. La seconde est une lettre de Lucien Bonaparte à Pie VII, écrite le jour de l'abdication de Napoléon Ier. Cette lettre est un monument d'ingratitude envers la mémoire de l'Empereur, qui, somme toute, avait essayé de faire le bonheur de tous les siens.

COMPTES RENDUS DES VENTES

La vente des Archives de Villebon (14 novembre 1903) a produit un total inattendu. Ce résultat est dû à ce qu'un des héritiers de M. le marquis de Pontoi-Pontcarré a voulu racheter ce qui constituait les « Archives de Villebon ». Les assistants se sont piqués au jeu et les enchères ont monté, monté, si bien que l'on a atteint 25.564 francs alors que l'on ne prévoyait qu'une quinzaine de mille francs. Quelques prix sont extraordinaires : Marie Stuart, l. s., 3.500 francs ; Catherine de Médicis, 2 l. s., 280 francs ; Elisabeth d'Angleterre, l. s., 905 francs ; Henri IV, l. a. s., 690 francs ; Diane de Poitiers, l. s., 805 francs, etc... Ces prix tout à fait exagérés ; on ne pourrait les revoir qu'en employant le moyen cité ci-dessus. Voici le détail des prix :

Nos		Prix
1	Antoine de Bourbon, roi de Navarre.....	105
2	Aubespine (famille de l')..................	95
3	Biron (Armand de Gontaut, baron de).....	155
4	Bourbon (Charles de).	95
5	Catherine de Médicis.	57
6	Catherine de Médicis.	1300
7	Catherine de Médicis.	920
8	Catherine de Médicis.	280
9	Charles Quint........	190
10	Charles IX...........	185
11	Charles IX...........	520
12	Chestienne de Danemark	305
13	Claude de France....	705
14	Coligny (Gaspard de Chatillon, seigneur de	501
16	Condé (Louis Ier de	125
17	Condé (Léonore de Roye, princesse de)	125
18	Elisabeth d'Angleterre	905
19	Elizabeth de France..	155
20	François Ier..........	260
21	François Ier..........	250
22	François II...........	320
23	François II...........	325
24	Granvelle (Antoine Perrenot, cardinal de)...............	85
25	Guise (François de Lorraine, duc de)..	75
26	Henri II.............	150
27	Henri II.............	505
28	Henri IV.............	690
29	Jeanne d'Albret......	305
30	Limeuil (Ysabeau de	

Nos		Prix
32	Lorraine (Charles, cardinal de)	150
33	Lorraine (Charles, cardinal de)	405
34	Lorraine (Charles, cardinal de)	100
35	Marie Stuart	3500
36	Montmorency (Anne, duc)	140
37	Montmorency (Anne, duc de	405
38	Montmorency (François, duc de)	100
39	Nemours (Jacques de Savoie, duc de)	75
40	Neufville (Nicolas de)	705
41	Orange (famille d')	35
42	Philippe II	205
43	Poitiers (Diane de)	805
44	Schonberg (Henri, comte de)	65
45	Sully (Maximilien de Béthune, duc de)	135
46	Sully (Rachel de Cochefilet, duchesse de)	100
47	Thou (Christophe de)	205
48	Urfé (Claude d')	40
49	Documents de 1343 à 1514	125
50	Traité de Cambrai	405
51	Règne de François Ier	300
52	Henri II	310
53	François II	250
54	Charles IX	255
55	Henri III	95
56	XVIe siècle	1250
57	Règne de Louis XIII	90
58	Louis XIII	200
59	Louis XIV	125
60	Anne d'Autriche	24
61	Anne d'Autriche	16
62	Alembert (Jean Le Rond d')	20
63	Arnaud (Antoine)	15
65	Bayle (Pierre)	16
66	Beaufort (François de Vendôme, duc de)	14
67	Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de)	50
68	Beaumont (Christophe de	50
69	Bernadotte (Jean-Baptiste)	15
70	Boerhaave (Hermann)	8
71	Bossuet (Jacques-Bénigne.)	150
72	Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de)	50
73	Calvin (Jean)	200
74	Cassart (Jacques)	35
75	Cassini (Jean-Dominique)	35
76	Charles II	140
77	Clairon (Claire-Josèphe-Hippolyte Leris de Latude, dite)	21
78	Colbert (Jean-Baptiste)	45
79	Condé (Louis II de Bourbon, prince de)	20
80	Corneille (Thomas)	225
81	Daguesseau (Henri-François)	12
82	Destouches (Philippe-Néricault)	22
83	Diderot (Denis)	95
84	Divers	110
85	Divers	65
86	Du Chastellet (Emilie de Breteuil, marquise de)	30
87	Ducis (Jean-François)	25
88	[1]	
89	[1]	
90	Edgeworth de Firmont (Henri, abbé)	35
91	Éon (Charles-Geneviève-Louise-Auguste-Timothée, chevalier d')	35
92	Épée (Charles-Michel, abbé de l')	25
93	Estrées (Jean d')	13
94	Euler (Léonard)	19

(1) Les nos 88 et 89 ainsi que le 64 ont été demandés par les Archives nationales, parce que ces pièces auraient *dû* être conservées dans les archives du Ministère de la Marine. Nous croyons savoir que ces pièces seront remises en vente très prochainement.

Nos		Prix
95	Fabre d'Eglantine (Philippe-François-Nazaire)	35
96	Favart (Charles-Simon)	8
97	Feuillée (Louis)	11
98	Folard (Jean-Charles, chevalier de)	15
99	Forbin (Claude, comte de)	17
100	Frédéric II	35
101	Fréron (Elie-Catherine)	9
102	Gessner (Salomon)	25
103	Godeau (Antoine)	25
104	Henri de Prusse	18
105	Jacques II	140
106	Jefferson (Thomas)	18
107	La Galissonière (Roland-Michel Barrin, marquis de)	9
108	Lapérouse (Jean-François Galaup de)	60
109	Lauzun (Antoine Nompar de Caumont, duc de)	20
110	Lavoisier (Antoine-Laurent)	15
111	Le Peletier Saint-Fargeau (Michel)	6
112	Lespinasse (Julie-Jeanne-Eléonore de)	16
113	Linnée (Charles de)	20
114	Louis XIII	14
115	Louis XIII	8
116	Louis XIV	16
117	Louis XV	20
118	Louis XVI	30
119	Lowendal (Ulrich-Frédéric-Waldemar, comte de)	12
120	Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de)	110
121	Manfredi (Eustachio)	4
122	Marat (Jean-Paul)	165
123	Marie-Josèphe de Saxe	51
124	Marie-Thérèse, dite la *Grande*	14
125	Moncey (Bon-Adrien-Jeannot de)	5
126	Moncrif (François-Auguste Paradis de)	15
127	Montesquieu (Charles de Secondat, baron de)	55
128	Moreau (Victor)	7
129	Murat (Joachim)	75
130	Napoléon Ier	75
131	Nelson (Horatio, vicomte)	205
132	Noailles (Anne-Jules, comte d'Ayen, puis duc de)	25
133	Paul Ier	20
134	Piron (Alexis)	50
135	Pompadour (Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de)	155
136	Priestley (Joseph)	19
137	Regnard (Jean-François)	3
138	Richelieu (Armand du Plessis, cardinal de)	40
139	Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc de)	9
140	Rousseau (Jean-Jacques)	105
141	Rousseau (Jean-Baptiste)	7
142	Saint-Pierre (Bernardin de)	11
143	Saxe (Maurice, comte de)	18
144	Soubise (Charles de Rohan, prince de)	10
145	Stanislas-Leczinski	12
146	Tourville (Anne-Hilarion de Costentin, comte de)	23
147	Tourville (Anne-Hilarion de Costentin, comte de)	25
148	Tressan (Louis-Elisabeth de la Vergne, comte de)	8
149	Vendôme (César, duc de)	26
150	Vincent de Paul (Saint)	260
151	Vincent de Paul (Saint)	60

Nos		Prix
152	Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart et de)	35
153	Voiture (Vincent)	45
154	Voltaire (François-Marie Arouet de)	100
155	Voltaire (François-Marie Arouet de)	25
156	Washington (George).	135
157	Wellington (Arthur Wellesley, duc de).	11
158	Wieland (Christophe-Martin)	9
159	Académie Française	70
160	Artistes dramatiques	22
161	Guerriers	30
162	Etrangers	80
163	Hommes d'état	65
164	Littérateurs	35
165	Marins	38
166	Prélats	16
167	Princes	75
168	Savants	14

A la vente du 25 novembre les documents historiques ont atteint de très jolis prix.

La vente a produit 7.587 francs. Les 37 numéros de documents ont fait à eux seuls plus de 2.500 francs. C'est dire qu'ils ont été vivement disputés.

Nos		Prix
1	André (Antoine-Balthazar-Joseph d')	5
2	Antonelle (Pierre-Antoine, marquis d')	8
3	Babeuf (François-Noël) dit *Graccus*	72
4	Balzac (Honoré de)	76
5	Balzac (Honoré de)	51
6	Balzac (Honoré de)	41
7	Barbès (Armand)	101
8	Barère (Bertrand)	35
9	Barnave (Antoine-Pierre-Joseph-Marie	10
10	Barras (document sur Paul)	8
11	Beauharnais (Horten-	[illegible]
15	Beurnonville (Pierre Riel, marquis de)	45
16	Blanquet du Chayla (Armand-Simon-Ma de)	10
17	Bonaparte (Joseph)	12
18	Bonaparte (Jérôme)	8
19	Bonaparte (Jérôme)	43
20	Boyer-Fonfrède (Jean-Baptiste)	51
21	Brueys (Paul)	36
22	Brune (Guillaume-Marie-Anne)	8
23	Caffarelli (Auguste, eomte)	26
24	Cambacérès (Jean-Jac-	18

Nos		Prix
28	Chabran (Joseph, comte)	41
29	Chalier (Joseph)	10
30	Chateaubriand (François-René, vicomte de)	25
31	Chintreuil (Antoine)	22
32	Conscience (Henri)	10
33	Coppée (François)	12
34	Couthon (Georges)	25
35	Dampierre (Henri Picot, comte de)	10
36	Danton (Georges)	50
37	Daumesnil (Pierre, baron)	20
38	David (Jacques-Louis)	12
39	Desaix (Louis-Charles-Antoine)	24
40	Desmoulins (Camille)	126
41	Dobsent (Claude-Emmanuel)	30
42	Dugommier (Jean-François Coquille)	8
43	Dugua (Charles-François-Joseph)	18
44	Dulaure (Jacques-Antoine)	8
45	Dumas (Alexandre)	15
46	Dumas père (Alexandre)	18
47	Dumouriez (Charles-François Dupérier)	91
48	Esnüe de Lavallée (François-Joachim)	130
49	Fabre d'Eglantine (Philippe-François-Nazaire)	20
50	Fauchet (Claude)	81
51	Fouché (Joseph)	25
52	Fouquier-Tinville (Antoine-Quentin)	34
53	Gautier (Théophile)	61
54	Gautier (Théophile)	112
55	Gensonné (Armand)	51
56	Gouvion Saint-Cyr (Laurent, marquis)	10
60	Hugo (Victor)	22
61	Joséphine	80
62	Joubert (Barthélemy-Catherine)	32
63	Kleber (Jean-Baptiste)	12
64	Lacordaire (Henri-Dominique	41
65	Lamarck (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet, chevalier)	8
66	Lasource (Marie-David-Albin)	55
67	La Tour d'Auvergne-Corret (Théophile-Malo de)	40
68	Laval (André de), sire de Lohéac	62
69	Le Bas (Philippe-François-Joseph)	130
70	Lefebvre (François-Joseph), duc de Dantzig	41
71	Lefebvre-Desnöettes (Charles, comte)	18
72	Lofficial (Louis-Prosper)	35
73	Louis XVII	42
74	Magon (Charles)	8
75	Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de)	50
76	Marat (Jean-Paul)	152
77	Marie-Antoinette	85
78	Masséna (André), duc de Rivoli	82
79	Masséna (André)	102
80	Maubreuil (Armand de Guerry, comte de) marquis d'Orvault	15
81	Maure aîné (Nicolas)	21
82	Mérimée (Prosper)	25
83	Merlin, de Douai, (Philippe-Antoine)	122
84	Milhaud (Jean-Baptiste, comte)	61

Nos		Prix
88	Moulin (Jean-François-Auguste)	46
89	Murat (Joachim)	18
90	Napoléon Ier	420
91	Ney (Michel), duc d'Elchingen	20
92	Pichegru (Charles)...	10
93	Polignac (Yolande-Gabrielle-Martine de Polastron, duchesse de)	26
94	Poniatowski (Joseph, prince)	51
95	Quinet (Edgar)........	22
96	Rachel (Elisa Félix, dite)...............	15
97	Rattazzi (Marie-Studolmine-Lœtitia Bonaparte-Wyse, dame de Solms, puis)....	30
98	Reille (Honoré-Charles-Michel-Joseph, comte)............	35
99	Robespierre (Maximilien de)............	81
100	Rochambeau (Donatien de Vimeur, comte de)..........	85
101	Roland (Philippe-Laurent)...............	8
102	Romme (Gilbert).....	10
103	Saint-Pol (Loys de Luxembourg, connétable de)..........	82
104	Salle (Jean-Baptiste)..	78
105	Sand (George)........	152
106	Tallien (Thérésia de Cabarrus, Madame).	24
107	Talma (Julie Carreau, Mme)...............	8
108	Thiers (Adolphe).....	46
109	Vadier (Marie-Guillaume-Albert)......	8
110	Vallès (Jules).........	51
111	Voltaire (François-Marie Arouet de)......	52
115	Vainqueurs de la Bastille................	45
116	Journées d'octobre 1789	22
117	Départ du roi pour Paris	35
118	Fédération...........	10
119	Fuite de Louis XVI ..	116
120	Fuite de Louis XVI ..	30
121	Fuite de Louis XVI ..	30
122	Fuite de Louis XVI ..	55
123	Retour de Louis XVI.	29
124	Garde du roi et du dauphin	175
125	Armement des Marseillais (août 1792) .	52
126	Veille du 10 août 1792.	33
127	Journée du 10 août 1792	185
128	Destruction des statues royales........	28
129	Abolition de la royauté	56
130	Réunion des pays rhénans à la France	15
131	Jugement de Louis XVI................	100
132	Jugement de Louis XVI................	52
133	Exécution de Louis XVI................	112
134	Destruction de Lyon.	35
135	Préparatifs du 9 thermidor an II........	25
136	Journée du 9 thermidor an II...........	41
137	Journée du 9 thermidor an II...........	255
138	Journée du 9 thermidor an II...........	93
139	Journée du 9 thermidor an II...........	78
140	Complices de Robespierre.............	35
141	Journée du 12 germinal an III	92
142	Journée du Ier prairial	

Nos		Prix
145	Arrestation des derniers montagnards.	76
146	Jugement des derniers montagnards.	46
147	Journées de vendémiaire an IV.......	14
148	Journée du 13 vendémiaire an IV.......	121
149	Entrée des Français à Moscou............	56
150	Cent-Jours...........	28

Nos		Prix
151	Gouvernement provisoire de 1815.......	36
152	Cham (Amédée de Noé, dit)................	6
153	Cham (Amédée de Noé, dit)................	15
154	Deveria (Achille).....	12
155	Géricault (Théodore).	12
156	Gavarni (Sulpice-Paul)	41
157	Johannot (Tony).....	8
158	Traviès (C.-J)........	26

BIBLIOGRAPHIE

— PAUL et VICTOR GLACHANT : *Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo — Les drames en prose ; les drames épiques ; les comédies lyriques* (1822-1886). Paris, Hachette et Cº, in-18.

MM. Glachant ont poursuivi avec patience l'examen des manuscrits autographes de Victor Hugo. L'*Amateur d'autographes* a signalé (1) leurs remarques sur les drames en vers de l'époque et de la formule romantique. Leur nouvel ouvrage comprend les drames en prose, les drames épiques, les comédies lyriques. Nous avons relevé les descriptions qu'ils donnent des manuscrits; elles font suite à celles qui sont imprimées dans le numéro du 15 janvier 1903 de l'*Amateur d'autographes*. Rappelons, pour mémoire, que les manuscrits de Victor Hugo se divisent en trois époques : 1º Manuscrits de combat, écrits sur du papier de rencontre, sans recherche ni ostentation, cette manière comprend les œuvres parues entre 1827-1839; 2º Le format des manuscrits est plus grand et l'écriture plus soignée : *Ruy-Blas* et les *Burgraves* (1838 et 1842-1843); 3º Papier de grand format, écriture haute et droite, manuscrits très soignés, conservés comme des documents pour la postérité : *Torquemada* (1869), le *Théâtre en liberté*.

— *Marie Tudor*. — Le manuscrit de *Marie Tudor* se présente sous un aspect légèrement négligé. Extérieurement peu soigné, il n'est pas, non plus, des plus remaniés. C'est une copie exécutée pour l'imprimerie. Par ces différents caractères il se rapporte aux manuscrits de la première manière. L'écriture menue confirme cette impression. Fine, petite, elle s'allonge comme il arrive dans les brouillons des œuvres en prose, où l'auteur n'a pas besoin de songer à faire entrer un vers entier dans une seule ligne. Le for-

petit croquis de décor au début de la deuxième partie de la IIIe journée. Le cahier n'est point relié.

Le manuscrit, tel que nous l'avons sous les yeux, ne contient que la préface, les trois *journées*, et la note sur les acteurs, la seule qui figure dans la première édition. La feuille de garde, très ordinaire, sans croquis, est froissée. On y lit les indications suivantes : *Marie Tudor*, 7 août-1er septembre 1833. Jouée le 7 novembre 1833. Ça et là, dans le cours de la pièce, on constate que quelques mots ont été ajoutés d'une main qui n'est pas celle de Victor Hugo ; l'écriture en est grande et féminine. Un des textes de la chanson de Fabiano, au début de la scène V de la 1re journée, est de cette même écriture.

— *Lucrèce Borgia*, drame (Théâtre de la Porte Saint-Martin, 2 février 1883). — Mss. no 17 ; volume de 94 feuillets (les feuillets 21, 43, 64, 65 sont blancs). Sur le feuillet de titre, ces dates *9-20 juillet 1832. Joué le 2 février 1833.* Au feuillet 2, ce titre : « *Un souper à Ferrare, drame en trois actes.* »

— *Angelo, tyran de Padoue* (1835). — (Mss. no 18). Très petite écriture cursive, analogue à celle de Lucrèce Borgia. Lignes assez serrées, rapprochées ; marge égale au texte.

Les Burgraves (1842-1843). Le manuscrit des *Burgraves* donne lieu à des observations analogues à celles déduites de l'étude du manuscrit de *Ruy-Blas*. L'écriture y est sensiblement la même : droite déjà, quand l'auteur recopia ses vers sur le papier plié en deux dans le sens de la longueur ; large et naturelle dans les rares essais qu'il nous a conservés. Les caractères, toutefois, sont notablement plus petits. Logiquement les *Burgraves*, qui sont de 1842, devraient être écrits plus gros que *Ruy-Blas*, qui date de 1838. Il n'en est rien.

Le cahier est de 68 feuillets, dont deux sans texte (nos 22 et 49) ; le papier est légèrement bleuté, du même format que le brouillon du *Ruy-Blas*. Les feuillets 17 et 18 sont d'une teinte différente, un peu rosée ; les feuillets 2, 49, 66, plutôt blancs.

La feuille de titre, sorte de vélin écru, constitue un de ces rébus où se complaisait l'imagination du poète et de l'artiste. Au-dessous du titre, tracé en caractères gras, avec un bouchon de papier, un dessin occupe diagonalement le milieu de la page. C'est une vue

se prend à songer à la célèbre vague des *Travailleurs de la mer*, où le poète prétendait distinguer « l'image de sa destinée ». Au bas du feuillet, à gauche, deux personnages grotesques.

—— *Torquemada* (1869-1882). — Le manuscrit de *Torquemada* est un immense et magnifique cahier de papier Hollande, portant en filigrane la marque : *Sainte-Marie*. Il n'est pas encore relié. L'écriture, droite, énorme, est de la troisième manière ; l'encre noire. Le papier, plié en deux, n'est rempli que du côté du recto, sauf dans le cas d'addition marginale. Les ratures sont, en effet, tellement épaisses que la pâte du papier, malgré sa qualité est presque partout traversée. La même remarque est applicable aux manuscrits contemporains de *Margarita* et d'*Esca*. Les blancs sont nombreux ; très peu de vers par pages.

—— *Le Théâtre en liberté*. — Ce volume, qui ne fut imprimé qu'un an, environ, après la mort de Victor Hugo, est classé sous le nº 33 de la collection conservée à la Bibliothèque nationale. Dimensions 0m41 de hauteur, 0m315 de largeur, 0m04 d'épaisseur, 253 feuillets (les pages 59 et 95 n'ont pas été employées). Papier bleu, fort, tranche dorée. — L'ouvrage renferme outre un prologue, sept pièces de sujets et de proportions très variées, composées entre les dates de 1854 et 1874. Les six premiers feuillets sont écrits sur papier Hollande blanc, ainsi que les folios 31 et 32, et 208-213, et les feuilles de titre. Le reste est sur papier teinté bleu. La marge est égale au texte. Les vers sont très espacés (sauf dans la *Forêt mouillée*), 15 à 20 seulement par page, parfois moins, 10 ou 12. Il y a des lettres initiales minuscules au début des vers, sauf à ceux, bien entendu, qui sont précédés d'un point et commencent une nouvelle phrase. Cette disposition graphique mérite d'être signalée aux poètes symbolistes de nos jours, qui pensent, peut-être, l'avoir inaugurée (1).

La minutieuse comparaison des autographes, avec les éditions dites *ne varietur* ou *définitive*, à laquelle MM. Glachant se sont livrés leur a fait constater quantité de fautes d'impression, de lecture, etc... Ils font remarquer, avec raison, que si l'on veut don-

(1) MM. Glachant relèvent, p. 73, des notes de Victor Hugo sur le blason, et ils se demandent si Victor Hugo fut, lui-même, authentiquement baron ; puis vicomte. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la naissance de son fils, François-Victor (8 octobre 1828), il prenait le titre de baron et que plus tard il signa : *Vicomte Victor Hugo* surtout quand il écrivait en qualité de pair de France. Il usa aussi d'un cachet armorié. Les lettres de Mme Hugo sont très souvent signées *la Vicomtesse V. Hugo*.

ner une édition vraiment définitive des œuvres du grand poète il faudra prendre la peine de collationner le texte imprimé avec les manuscrits autographes. Les autographes deviennent la base indispensable de tout travail historique et littéraire.

— *Poisons et Sortilèges*, par les Drs Cabanès et L. Nass, 2e série (Les Médicis. — Les Bourbons. — La Science au XXe siècle). Le premier volume des Docteurs Cabanès et L. Náss était consacré à l'antiquité et au moyen âge, aux Césars et aux Borgia ; la seconde série qu'ils viennent de publier concerne des temps plus rapprochés de nous et des personnages sur lesquels il est plus facile de porter scientifiquement un témoignage.

Le populaire croit toujours que les puissants de la terre ont des moyens peuple pour échapper aux dangers qui le frappent sans recours. Le passage brusque d'une situation brillante au néant frappe tellement l'imagination, qu'au moyen âge, on ne lui trouvait qu'une explication surnaturelle. Ces superstitions ont-elles beaucoup changé ? A propos de morts récentes, qui étaient une surprise pour tous, n'a-t-on pas donné les explications les plus saugrenues alors que la vérité était plus simple?

Il n'est donc pas étonnant, qu'en des temps moins éclairés, on donna presque toujours des raisons mystérieuses à des morts, qui n'avaient d'autres mystères que d'arriver à l'improviste. Le plus souvent c'était aux poisons qu'on les attribuait.

Les docteurs Cabanès et Nass ont relevé toutes les accusations de poisons portées contre des personnages historiques : Catherine de Médicis, Racine, Madame de Montespan, le Régent, Louis XVI, etc., et ils ont cherché ce qu'elles contenaient de vérité.

Il nous font comprendre pourquoi Catherine de Médicis a été si souvent souvent accusé. Les compatriotes qu'elle avait amenés à sa suite ont pu, sans trop d'invraisemblance, être accusés du crime d'empoisonnement. Les Italiens de la Renaissance avaient la fâcheuse réputation d'être empoisonneurs émérites. Leurs méfaits, de toutes sortes, avaient ameuté contre eux le peuple qui souffrait de leurs exactions et de leurs pratiques. On cachait les enfants de vingt lieues à la ronde d'où se trouvait la Cour, de crainte de les

ennemis l'arquebuse et le poignard avaient des effets autrement certains que les gants parfumés de René.

Voilà pour les preuves morales. Les auteurs de *Poisons et Sortilèges*, examinent d'aprèsles autopsies et les récits contemporains les mieux renseignés, les circonstances qui ont précédé la mort des soi-disant victimes de Catherine de Médicis et des autres accusés; ils concluent presque toujours à des morts naturelles, pleurésie, tuberculose, abcès de l'estomac, etc., maladies peu connues des médecins des siècles précédents, plus portés à voir dans un « pertuis » de l'estomac l'effet d'un poison violent que le terme d'une lente maladie, comme si un poison, capable de percer subitement l'estomac, pouvait être avalé comme du vin nouveau. C'est par des investigations scientifiques que les docteurs Cabanès et Nass expliquent la mort de Charles IX. D'ailleurs un contemporain avait mis les auteurs sur la voie en composant cette épitaphe :

« Pour aimer trop Diane et Cytherée aussi,
« L'une et l'autre l'ont mis en ce tombeau icy.

La mort précoce de Charles IX était le résultat d'abus de toutes sortes qui avaient rapidement désorganisé un organisme déjà très mal en point. Le poison était bien superflu.

Les autres victimes de Catherine de Médicis ont eu des morts aussi naturelles. Le cardinal de Guise mourut d'une pleurésie, contractée en suivant, pieds nus, une procession de flagellants. Jeanne d'Albret succomba à la tuberculose et non à l'emploi de gants parfumés. D'ailleurs ces gants n'auraient-ils pas donné la mort à ceux qui les préparaient, ainsi qu'à ceux qui les vendaient. Pourquoi leur effet funeste était-il réservé à une seule personne? On voit avec quelle méthode les docteurs Cabanès et Nass ont étudié toutes ces morts mystérieuses, et leur livre décharge des mémoires historiques de méfaits, dont le besoin de surnaturel, qui est dans tous les esprits, les avait chargées.

Une index alphabétique des noms cités (1) dans les deux volumes permet de consulter aisément cet ouvrage qui, scientifiquement, explique l'histoire et détruit les légendes romanesques.

R. B.

(1) Pourquoi les auteurs écrivent-ils en un seul mot : DANDELOT, le nom de François de Coligny, seigneur d'Andelot. Cette erreur leur fait écrire Dandelot de Coligny et placer au D leur personnage alors que l'on doit écrire François de Coligny, seigneur d'Andelot et le classer à l'A. Ils classent aussi Félix Faure à Félix ; beaucoup de personnes n'iront pas le chercher à cet endroit et ce classement irrationnel peut enlever à une table l'utilité qu'on en attend.

CHRONIQUE

— *Lettre de Rabelais.* — La *Revue des études rabelaisiennes* (1re année, 2e fascicule, 1903) donne le fac-similé d'une lettre de Rabelais, conservée actuellement dans la collection Morisson. Cette lettre fit partie, jadis, de la collection Fillon ; elle figurait dans le catalogue sous le n° 867 et était décrite de la manière suivante :

L. s. à Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais ; Rome, 28 janvier 1536, 4 p. 1/2 in-folio, trace de cachet.

L'authenticité de cette pièce est mise en doute par les savants rédacteurs de la *Revue des études rabelaisiennes ;* leur conclusion n'est pas catégorique. D'après eux l'écriture de la pièce diffère sensiblement de la graphie ordinaire de Rabelais ; le rédacteur du catalogue Fillon l'avait déjà signalé. D'autre part, le texte ne peut être l'ouvrage d'un faussaire et semble avoir été écrit au XVIe siècle. C'est donc un problème ; nous proposons une solution.

Nous admettrons tout d'abord que la lettre n'est pas originale à cause de la différence que l'on remarque entre l'écriture et la signature de cette pièce avec l'écriture et la signature des pièces que l'on reconnaît comme authentiques et nous chercherons si c'est un faux ou une copie.

En examinant attentivement l'écriture de la cote placée en tête de la pièce, qui est ainsi conçue : *L. de Rabelais Original a l'evesque de Maillezais à Rome. Elle est imprimée,* on peut remarquer qu'elle est écrite par plusieurs mains, au moins deux. *L. de Rabelais Original* n'est pas de la main qui a écrit : *a l'evesque de Maillezais. Elle est imprimée.* Cette dernière écriture est bien connue ; elle figure sur nombre de pièces, originales ou copies, conservées à la Bibliothèque nationale. Elle est du XVIIe siècle bien plutôt que du XVIIIe, ainsi que le croit le rédacteur de la *Revue des études rabelaisiennes.* Quelqu'un, plus récemment, a donc ajouté *L. de Rabelais Original* et le mot *Original* diffère sensiblement des mots précédents qui, eux-mêmes, ne paraissent pas être la même main qui a écrit : *a l'evesque de Maillezais. Elle a été imprimée. — Original* remplit un blanc. On peut dire, sans trop s'avancer, que si le même scripteur avait écrit l'annotation entière il l'eut libellée autrement et pour le moins aurait écrit : *L. de Rabelais, original*[e] *a l'evesque de Maillezais. Elle a été imprimée.*

Puisqu'il fait accorder *imprimée,* il aurait observé la même règle pour *original.*

Ces observations peuvent s'ajouter aux remarques de la *Revue des études rabelaisiennes* sans les contredire, et, à notre avis, on en peut déduire qu'on se trouve en face d'une copie, faite au XVIe siècle, recueillie et anno-

tée dès le XVIIe. Un truqueur est survenu ; il a rempli l'intervalle vide en ajoutant *Original*, puis il a séparé les feuillets, numérotés 44, du recueil qui les contenait et les a mis dans la circulation. C'est un mode de truquage assez répandu, en Italie surtout.

A l'époque où la pseudo-lettre de Rabelais passa en vente, l'écriture de l'auteur de *Gargantua* était très controversée. Les érudits les plus qualifiés hésitaient. Nous en donnerons comme preuve qu'ils tenaient pour douteuse la belle lettre à Budé (no 866) du catalogue Fillon, qu'Étienne Charavay regardait comme une des perles de la collection. Aujourd'hui la *Revue des études rabelaisiennes* reconnaît cette même pièce comme très authentique et la donne pour un des points de comparaison les plus sûrs que l'on puisse avoir. Il y a vingt-cinq ans on croyait que l'écriture de Rabelais avait varié avec l'âge. Aujourd'hui les documents que l'on possède permettent de la mieux connaître et de savoir qu'il n'abandonna jamais l'écriture latine, écriture des novateurs, pour l'ancienne écriture dite « gothique » (1).

— *Les collectionneurs d'autographes* : Le baron de Trémont. — M. Jean Chantavoine a consacré plusieurs chroniques du *Temps* (2) à ce grand collectionneur d'autographes. M. le baron de Trémont, en dehors des pièces qui furent vendues en décembre 1852 et en avril 1853, possédait quelques pièces qu'il a léguées à la Bibliothèque nationale. Il les a accompagnées de notices plus ou moins étendues, qui résument les impressions personnelles de M. de Trémont et composent une série de *Souvenirs*. Silvio Pellico avait fait quelque chose dans ce genre pour Mme la marquise de Barol ; cependant les notes de Silvio Pellico composaient plutôt des appréciations très concises que proprement des souvenirs. Les documents publiés par M. Chantavoine sont précédés d'une courte biographie de M. de Trémont.

— *Vente d'un manuscrit de Ruskin.* — Nous lisons dans le *Collector*, no de novembre 1903, que M. Pierpont Morgan a acheté, pour 25.000 dollars, le manuscrit des *Sept lampes de l'architecture*. *Interesting, if true*, ajoute prudemment notre confrère en reproduisant cette nouvelle.

— *Correspondance de Corot.* — M. Moreau-Nélaton prépare un ouvrage reproduisant l'œuvre et la correspondance de Corot. Il sollicite des amateurs toutes les communications qu'ils voudront bien lui faire concernant les recherches qu'il poursuit. Nous prions les amateurs qui possèdent des lettres du grand paysagiste de vouloir bien les communiquer à M. Moreau-Nélaton, 73 *bis* rue du faubourg Saint-Honoré, à Paris.

— *Le secret des lettres*, leur propriété, leur publication, leur production en justice, par Albert Paris, docteur en droit. Nous croyons devoir signaler

(1) La *Revue des études rabelaisiennes* s'étonne avec insistance que l'on n'ait pas

l'apparition de ce livre à nos lecteurs. Nous ne le connaissons que par l'annonce parue au *Journal de la Librairie*, mais il semble, d'après son titre, qu'il peut être consulté utilement sur la question de la propriété des lettres, sur leur publication. Deux points de droit qui intéressent vivement les amateurs et les travailleurs.

— *Mommsen et les amateurs d'autographes.* — L'illustre érudit allemand n'aimait pas les amateurs d'autographes ; la *Gazette de Francfort* a publié un document qui nous fait connaître ses sentiments à leur égard. Nous en trouvons la traduction dans le *Journal des Débats* du 30 novembre dernier.

« Honoré Monsieur, si j'ai repoussé la demande de M. votre fils ainsi que plusieurs autres, ce n'est point mauvaise grâce ; c'est que, par principe ou par manie, comme vous voudrez, je suis hostile aux collections d'autographes qui sont si fort à la mode, particulièrement auprès de la jeunesse. C'est un des signes de la décadence que nous constatons et déplorons dans la formatiou des jeunes intelligences, à qui l'on apprend l'histoire de la littérature au lieu de la littérature, et autres choses semblables. Cette décadence, tranchons le mot, cet abrutissement explique seul comment on peut s'amuser à rassembler entre deux couvertures de papier des professeurs, des danseuses, des généraux, des charlatans, etc. Cette promiscuité me serait fort désagréable ; aussi je ne réponds jamais à une demande d'autographe. Cependant, comme je désire beaucoup, honoré Monsieur, que vous ne preniez pas mon refus pour une impolitesse, j'ai tenu à vous dire pourquoi je n'ai pas exaucé la prière de M. votre fils.

» Votre tout dévoué

» Mommsen.

» Charlottenberg, 25 sept. 1882 ».

Cette lettre nous rappelle la réponse qu'adressa nous ne savons plus quel écrivain du siècle dernier à un enragé quémandeur d'autographes. Elle était plus courte et ainsi conçue : « *Monsieur, je ne réponds jamais aux demandes d'autographes.* » Il est clair que cette lettre et celle de Mommsen ont fait le bonheur des collectionneurs qui les ont reçues ; ils n'auront pas manqué de souligner l'inconséquence de leur scripteur. Qu'aurait dit Mommsen si un collectionneur lui avait communiqué un dossier de lettres d'épigraphistes lui apportant des renseignements nouveaux. Il aurait changé d'opinion, sans doute, et cela n'aurait pas été la première fois.

R. B.

TABLE DES MATIÈRES

* *L'astérique indique un compte-rendu bibliographique.*

ERRATUM

P. 108 lire compte-rendu de la vente du 25 *mai* 1903, au lieu de 27 *avril*.

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

Fondée en 1862

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

NOËL CHARAVAY

EXPERT EN AUTOGRAPHES

37e ANNÉE — SÉRIE NOUVELLE

1904



L'AMATEUR
D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

Fondée en 1862

NOUVELLE SÉRIE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

NOËL CHARAVAY

EXPERT EN AUTOGRAPHES

36e ANNÉE. — SÉRIE NOUVELLE

1904



Minot fund

UN TESTAMENT INÉDIT

DE

M.-Q. DE LA TOUR

En publiant, il y a dix-huit ans, dans la *Gazette des Beaux-Arts* un brouillon de testament de La Tour, rédigé de 1783 à 1784, j'écrivais : « Préoccupé, comme il le fut durant toute sa vieillesse, de donations et de fondations charitables, il dut rédiger, puis détruire, un grand nombre d'actes de même nature ». Une communication singulièrement précieuse vient confirmer aujourd'hui la supposition que j'émettais jadis. M. Elie Fleury, directeur du *Journal de Saint-Quentin*, a récemment acquis un lot de papiers provenant des derniers alliés du peintre, et il y a retrouvé la pièce qu'avec une bonne grâce et une générosité dont je ne saurais trop le remercier, il m'a permis de publier. Ce document, antérieur de seize ans à celui de 1784, présente avec lui de notables différences : c'est à peine même si, sauf sur quelques points indiqués plus bas en note, les volontés du testateur à cette date sont conformes à celles qu'il exprimait en 1784. Les noms des exécuteurs testamentaires et des légataires ne sont pas non plus les mêmes, soit que les motifs qui les désignaient à la confiance et à la sollicitude de La Tour n'aient plus subsisté, soit que la mort eut rendu caduques les dispositions prises en leur faveur. Les legs à la ville natale du peintre n'ont pas davantage l'importance des fondations faites de son vivant quelques années plus

(1) L'article intitulé *La Tour chez ses notaires* (*Gazette des beaux-arts*,

tard. Par contre La Tour y ébauche la condition exigée pour l'obtention du prix dit de la « demi-figure peinte » qui a survécu aux révolutions et qui a continué de porter son nom.

Après avoir réparti ses bienfaits et ses souvenirs, La Tour donne deux fois l'énumération de ses ressources pécuniaires et celle de son argenterie. On remarquera aussi que la majeure partie de sa fortune consistait en rentes viagères et que si ses volontés avaient dû être exécutées à cette époque, il eut été difficile de parfaire les sommes nécessaires à leur accomplissement. L'intérêt de ce document est moins d'ailleurs dans des dispositions qui furent pour la plupart abrogées que dans la mention des noms d'amis et de modèles dont il avait, soit à titre gracieux, soit contre espèces sonnantes, fixé les traits. Par malheur on ne peut désigner aujourd'hui avec certitude qu'un très petit nombre de ces effigies et pour d'autres noms allégués ici, j'avoue qu'il m'a été impossible de les identifier. Je recevrais avec reconnaissance toutes rectifications qui viendraient suppléer aux lacunes de la glose dont il m'a paru nécessaire d'encadrer un document par lui-même éminemment suggestif : les deux lignes du début ne suffiraient-elles pas à nous rappeler que nous sommes en présence d'un ami de Jean-Jacques Rousseau et cette invocation à l'Être suprême n'est-elle pas une réminiscence de la lecture toute récente du *Vicaire savoyard* ?

L'original de trois pages un quart petit in-4°, porte trois dates différentes (1er août, 20 octobre et 20 novembre 1768) et quatre signatures. Ainsi qu'on en peut juger par le fac-simile ci-joint, les trois premières de ces dates et signatures sont apposées au pied de chaque folio, comme si La Tour les eût tracées d'avance et avant d'avoir rempli la page, puisqu'elles interrompent la phrase commencée ; mais, pour la clarté de la lecture, je n'ai pas cru devoir conserver cette disposition dans le texte imprimé.

Le paragraphe ajouté, d'une écriture beaucoup plus lourde et plus appuyée, après la date et la signature finales, est certainement postérieur à la rédaction primitive.

Au nom de l'Être suprême, dont la bonté et la toutte puissance embrassent l'infinité des globes et l'immensité de l'espace, je déclare cet Écrit mon testament qui institue mon frère du second lit, Jean-François de La Tour (1), lieutenant de cavalerie gendarmes-Bourguignon, mon légataire universel et Monsieur Gillard, procureur au Châtelet, près St Merri, mon Exécuteur testamentaire.

Mes effets vendus, il fera prélevé dix mille livres pour mon frère et quatre mille livres pour sa mère, veuve de mon père de la Tour (2) — En argent ou un diamant, douze cent livres à Mr Gillard, trois mille livres à mon cousin Jorest (3), marchand tailleur a Beaune en Bourgogne — A Mrs de Ledguive (4) notaire, Geulette (5), conseiller de Pondichery, hôtel de Conti, rue des Poulies, à Mrs les abbez Raynal (6) et Reigley (7), de Bar-sur-Seine, chez Mr l'abbé de Crillon (8), place Royalle, à chacun des quatre, un diamant ou en argent cent pistoles.

A mon cousin Deschamps, chanoine de Laon, à la fille de son frère, à ses sœurs Masse et Mauclair, mes cousines, à chacun cent

(1) Jean-François de La Tour, né le 27 mars 1726 à Saint-Quentin, où il est mort le 16 mars 1807, issu du second mariage contracté en 1725 par son père avec Marie-Françoise Duliège. L'insuccès de la vente tentée à Paris des pastels que lui avait légués son frère est la véritable origine du musée formé de nos jours par cet ensemble.

(2) D'après un tableau généalogique dressé par M. Jules Hachet, architecte à Saint-Quentin, la belle-mère du peintre mourut à Montmartre, le 17 octobre 1775, à quatre-vingt-quatre ans.

(3) Le cousin Joret (et non Jovet comme je l'ai imprimé par erreur en 1885), est également nommé dans le testament de 1783-1784 : La Tour lui attribuait alors cinq parts de la succession.

(4) Pierre-Louis Laideguive a exercé du 29 août 1731 au 4 janvier 1776. Son successeur actuel est Me Legay, rue Saint-Lazare, 82. La Tour a peint d'après Laideguive un admirable portrait admirablement gravé par M. Ch. Waltner pour le journal *L'Art*. Le compte rendu du Salon de 1761 par Diderot nous apprend que le pastel de La Tour y a figuré, bien qu'il ne soit pas mentionné au livret.

(5) M. Geulette m'est tout à fait inconnu. Il ne faut pas le confondre avec Thomas Gueulette, mort en 1766, et qui n'a d'ailleurs jamais porté le titre attribué par La Tour à son ami.

(6) L'abbé Raynal est trop célèbre pour qu'il soit nécessaire de rappeler ses titres à l'attention de la postérité. Il importe seulement ici de dire que La Tour avait laissé de lui une « préparation » gravée à l'eau-forte par Jules de Goncourt d'après l'original appartenant à la collection Eudoxe Marcille (aujourd'hui collection Jahan).

(7) L'abbé Régley, dont les dates exactes de naissance et de mort ne sont pas connues, était originaire des Riceys (Aube).

On trouvera dans la *France littéraire* de Quérard la liste de ses publications ; l'une d'elles y est indiquée d'une façon insuffisante : c'est le texte qu'il avait fourni

pistoles (1) ; deux mille livres à mes arrièrès petittes cousines Beaudemont qu'elles partageront, et [à] sa sœur Joseph, rue du petit pont, à St Quentin, et à leurs cousins Dominique et Jean-Baptiste Devrin, à chacun cinq cent livres ; à Mad^e Rouillé (2), les tablettes garnies en or dont elle m'a fait présent et à M^delle sa fille ma petite lorgnette en or à ressort, à M^r des Robinières (3) mon couteau à lame d'or, à Mad^e Piscatory (4) son portrait, à M^rs ses frères les essays de portraits faits d'après eux, avec les migniatures qui ont été copiées d'après mes ouvrages ou d'après d'autres. Mrs Restout (5), Monjoye (6), Ensiaume (7) partageront mes crayons de pastels et couleurs et toutes mes études qui ne seront pas sous verre ou glace et qui ne sont pas collez sur des cartons ou des toilles. A l'Académie Royalle de peinture le portrait de M. Parocel (8) et, si elle me fait l'honneur d'accepter ma tête que M. Schmith a gravé à

grand chambellan de S. M. l'Impératrice-Reine (Vienne et Paris, 1777, 2 vol. in-8, ornés d'un frontispice et de sept figures gravés au lavis d'après Binet). C'est une réfutation des doctrines du parti encyclopédique.

(1) Le musée de Saint-Quentin possède la « préparation » de Mme Masse qui, d'après un renseignement recueilli par Champfleury, vivait encore à Ham en 1793.

(2) Sans doute Mme Rouillé de l'Etang dont le très beau portrait peint par La Tour en 1738 a figuré en 1897 dans la vente après décès de la marquise du Plessis-Bellière, née de Pastoret. Il appartient actuellement à M. S. Bardach. En 1783, La Tour léguait à Mme de Charière les tablettes garnies d'or dont il est ici question, ainsi que la petite lorgnette dont, en 1768, la fille de Mme Rouillé devait hériter.

(3) M. des Robinières m'est tout à fait inconnu.

(4) Mme Piscatory était certainement la mère de la future marquise de Pastoret (née en 1765). J'ignore si le portrait de Mme Piscatory, et ceux de ses frères existent encore.

(5) Jean-Bernard Restout (1732-1797) fils de Jean II Restout. Prix de Rome en 1765, agréé par l'Académie Royale en 1765, académicien en 1769, il se sépara de ses collègues parce qu'il ne voulut pas se plier au règlement qui imposait aux membres de l'Académie de se soumettre réciproquement les envois qu'ils destinaient au salon. Conservateur du garde-meuble sous le Ministère Roland, il fut dénoncé et emprisonné jusqu'au 9 thermidor.

Son père était mort le 1er janvier 1768. Le portrait que La Tour avait fait de lui pour sa réception à l'Académie et qu'il avait depuis, selon sa propre expression, « culbuté plus de mille fois » sans en être satisfait, appartient au Louvre qui l'a longtemps relégué dans ses magasins ; on peut le voir en ce moment dans la salle où sont exposés les autres pastels du maître.

(6) Le peintre Montjoye, sur lequel je n'ai pu trouver aucun renseignement positif, figure au testament de 1783-1784 parmi les amis auxquels La Tour léguait leurs « portraits et miniatures ».

(7) M. Jules Guiffrey a résumé dans les *Scellés et Inventaires d'artistes* (*Nouvelles Archives de l'art français*, tome XII (2e série, tome VI). pp. 187-109, l'état de la succession de Nicolas Ansiaume, mort le 7 septembre 1786 et qui prenait le titre de peintre de l'Académie Royale ; il n'en fit en réalité jamais partie et sa spécialité paraît avoir été la fabrication des mannequins articulés et d'autres accessoires au nombre duquel il faut sans doute compter la confection des crayons de pastel. Ansiaume laissait à ses héritiers une somme assez ronde pour le temps (5680 livres en espèces) et même une petite bibliothèque dont le libraire Née de la Rochelle fut chargé de faire la prisée et l'inventaire.

(8) Le portrait de Charles Parrocel, que La Tour destinait encore dans le testament de 1783-1784 à l'Académie Royale, appartient aujourd'hui au Musée de Saint-Quentin.

Paris (1), je lègue trois mille livres pour distribuer aux élèves un prix d'anatomie et un de perspective, alternativement tous les deux ans pour que le prix soit plus fort.

Les tableaux étant supposés des fenêtres et placés à trois ou quatre pieds du plancher, je demande que la ligne orizontale soit basse et le point de distance au moins de trente pieds ; j'en excepte les veues comme celles de Mr Vernet dont l'orizon est plus élevé et la distance infiniment plus grande. La moindre faute excluera du prix, qui sera remis à l'année suivante.

Je lègue à ma patrie, St Quentin, deux mille livres pour une ou plusieurs pompes à feu de Hollande, à Mr Hubert (2), de Genève, qui a tant de talens différens, le portrait de Mr son oncle, l'abbé Hubert, à Mdelle Clairon (3), sa tête ; les quatre de Mesdames de France à Monsieur le Marquis de Marigny (4).

J'ai douze mille six cents livres de rente viagère sur Mgr le Prince de Condé, onze actions de tontines de 1734 chez Mr Lepot d'Auteuil (5) un contrat de cinq cent livres de rente viagère de M. l'abbé Hubert, douze cent cinquante livres à la Compagnie des Indes, à la Ville douze cent livres, chez Mr Laidguive, quatorze cent chez M. Fortier (6), rue Richelieu, une pension du Roi de mille livres, dix huit mille livres en contrat sur les cuirs qui font neuf cent livres par an (900 £) un billet de dix mille livres sur la Ville qui échéera le 30 avril 1769.

Je demande l'enterrement le plus simple et lègue à Mr le curé de

(1) Cette « tête » est très probablement celle qu'il donna en 1770 à son ami Neilson, entrepreneur de la manufacture des Gobelins, et qui a été conservée jusqu'à ce jour par ses héritiers. Elle a été en effet gravée en 1742 par Georges-Frédéric Schmidt, à Paris, et à Londres en 1751 par le graveur anglais Smith, avec un détail grivois qui n'existe ni dans le tableau original, ni dans la planche de Schmidt.

(2) Jean Huber (1722-1790) dont la *Correspondance littéraire* de Grimm a rendu fameux les portraits et découpures qu'il exécutait d'après Voltaire, était en effet le neveu de Jean-Jacques Huber, né à Genève en 1699, qui se convertit au catholicisme, fut chargé d'affaires de France à Turin et il mourut très probablement à Paris, avant 1768, d'après ce témoignage même de La Tour. Le portrait dans lequel celui-ci l'a représenté lisant à la lumière d'un double flambeau est l'un de ses chefs d'œuvre. En 1783, La Tour l'avait légué à M. Hogguer d'Amsterdam, mais il a fait retour au Musée de Saint-Quentin.

(3) Un portrait de Mlle Clairon, provenant de La Rive, appartenait il y a quelques années à M. Thubert à Poitiers : est-ce à celui-là que La Tour assignait encore la même destination en 1784, ou plutôt ne serait-ce pas une « préparation » aujourd'hui inconnue ?

(4) Les portraits de Mesdames, filles de Louis XV, étaient en 1788 entre les mains de Jean-François de La Tour et l'abbé du Plaquet semblait les avoir sous les yeux en prononçant la même année l'*Eloge* du peintre, mais ils ne sont pas en-

S[t] Germain six cent livres pour les pauvres honnêtes, à mes domestiques deux années de leur gages, à Chaumont deux mille livres.

Ce jourd'hui 20 octobre 1768. de la Tour.

J'exclus de leur legs ceux qui voudront chicanner et leur part sera délivrée aux Enfants-Trouvés a qui je légue deux mille livres.

Les susdits nommés et les suivans partageront également ce qui proviendra de la vente et des arrérages de mes rentes et pension.

J'ay : 45 cuillères, 57 fourchettes, 7 plats, 4 caffetières, chocolatières, 7 grandes et une à sucre, une casserolle et 2 pistolets à secret, le tout en argent, une cuillére, fourchette et couteaux de vermeille.

6 cuillères à caffée d'argent et 14 couteaux à manches d'ar-d'argent, un maillet d'argent, un grand oval, 2 petits ovales, quatre ronds, ce qui fait sept plats d'arg[ent].

4 douzaines de couteaux.

Une belle écuelle et sous coupe de Saxe avec des sujets en peinture émaillée.

2 tabattières d'or (1), l'une émaillés de fleurs et d'oyseaux et l'autre de six tenières (*sic*), un service de porcelaine de Saxe, une lorgnette et un couteau à lame d'or,

des tablettes garnies d'or.

2 bourses de cent jettons d'arg[ent] chacune à l'Académie française.

6 flambeaux d'arg[ent] avec le Port et sa mouchette.

	J'ay trois contrats de tontine faisant environ par an	400 l.
	De feu mon ami l'abbé Hubert, sur ma tête	500
M[r] Thérèse	3 sur la Compagnie des Indes, Le Pot d'Auteuil	1.250
M[r] Doyen,	1 a mon frère	225
rue du Roule	1 de M. de Laidguive	1.200
	1 de M. Fortier	1.400

au nom de l'etre supreme, dont la bonté et la toutte puissance

~~[illegible]~~

partageront mes crayons de pastels et couleurs. et touttes mes Etudes

qui ne seront pas sous verre ou glace et qui ne sont pas collés sur

des cartons ou des toilles. a L'academie Royalle de peinture le portrait

de Mr. parocel et si elle me fait l'honneur d'accepter ma tete que

Mr. schmith a gravé a paris je Legue trois mille Livres pour distribuer aux

Ce jourd'huy 1er aoust 1768 aux galeries du Louvre. Delatour

Si par malheur il n'y avoit pas de quoy fournir à tout, les legs seront diminués dans la juste proportion ; ceux de mon frère, de sa mère et celui de Mons. Gillard seront exceptés de la diminution.

De la Tour.

Ce 20 octobre 1768.

Ce qui restera sera employé à marier de pauvres filles honnêtes à S[t] Quentin, ma patrie, à trois cent livres chacune.

1800 livres) à M. Rigaud pour le remercier de la part qu'il avait prise à l'organisation de ses établissements de Saint-Quentin et il destinait la seconde, ornée de six tableaux en émail d'après Teniers (qu'il tenait de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe et qui avait coûté mille écus) à M. Le Roy, choisi par lui à cette date comme exécuteur testamentaire, au lieu et place de l'abbé Pommyer, précédemment désigné dans uu testament antérieur dont le texte n'est pas connu. Je n'ai aucun renseignement sur ce M. Le Roy, sinon son adresse : rue de Grenelle [Saint-Honoré : aujourd'hui rue Jean-Jacques Rousseau], au coin de la rue du Pélican.

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANCAISE

(1634-1904)

Souvent nous avons entendu exprimer le regret que la liste alphabétique des membres de l'Académie française, publiée par MM. Bance et Etienne Charavay, dans l'*Amateur d'autographes* (1867), ne soit pas complétée et mise à jour ; de l'avis des érudits les plus compétents, c'est la plus exacte de toutes celles qu'on a imprimées jusqu'ici. L'élaboration du catalogue de la collection de Refuge (1re série, Académie française) nous a fait éprouver l'utilité de ce travail et juger de quel secours il serait s'il était poursuivi jusqu'à l'heure actuelle, en y joignant des fac-similés. Les renseignements que nous possédions et ceux qui nous sont arrivés depuis un an, qui rectifient très fréquemment les publications antérieures, nous ont donné la conviction qu'une nouvelle liste de l'Académie française ne serait pas une œuvre inutile. Voilà les motifs qui nous ont amené à entreprendre le travail dont nous commençons aujourd'hui la publication.

La liste comprend tous les académiciens nommés ou élus depuis la fondation de l'Académie (1634) jusqu'à sa dissolution en 1793, les membres de la seconde classe (Langue et Littérature françaises) de l'Institut réorganisé en 1803, enfin les membres de l'Académie française nommés ou élus de 1816 à nos jours. C'est à dessein que nous n'avons pas admis les membres de la troisième classe, dite classe de Littérature et

qu'il est expliqué dans les notes du catalogue de Refuge, p. 97 et 98. Nous considérons que la fondation de 1634-1635 a cessé d'exister entre le 8 août 1793 et la réorganisation de l'Institut du 23 janvier 1803. Au contraire, pour la deuxième classe de l'Institut de 1803, qui portait officiellement le titre de classe de *Langue et Littérature françaises,* son organisation l'assimilait complètement à l'ancienne Académie qu'elle faisait revivre. D'ailleurs, les candidats eux-mêmes demandaient une place à l'Académie française (1).

L'ordre alphabétique nous a paru le plus pratique et, sans hésiter, nous avons rejeté les énumérations par fauteuil.

Au XVIIIe siècle la salle des réunions ne pouvait pas contenir quarante fauteuils et quand les académiciens venaient aux séances en trop grand nombre plusieurs n'avaient pas de siége (2). Le fait s'est produit à la réception de l'évêque de Bayeux (Paul d'Albert de Luynes), le 16 mai 1743.

On doit remarquer d'autre part, que lorsque l'Institut fut organisé le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), puis réorganisé, le 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803) et le 21 mars 1816, les membres nommés ou élus ne remplacèrent pas nominativement les académiciens décédés ou exclus.

Il est facile de donner une liste nominative, par ordre de succession, depuis la fondation jusqu'à la suppression du 8 août 1793, mais il est impossible de dire, par quel nouveau titulaire, tel membre de l'ancienne académie fut remplacé, en 1803, pas plus qu'on ne peut savoir à qui succédèrent, pris isolément, les onze académiciens nommés ou élus en 1816 pour tenir la place d'un même nombre de membres de la deuxième classe de l'Institut, exclus par l'ordonnance du 21 mars de la même année.

Il est donc matériellement impossible d'établir de façon

que celle de donner un travail utile et facile à consulter, nous avons dû nous en tenir à l'ordre alphabétique, si peu scientifique qu'il paraisse (1). Nous n'avons pas l'ambition d'écrire une nouvelle histoire de l'Académie française. Notre désir, plus modeste, est de donner un spécimen authentique de la signature de ses membres, en l'accompagnant d'un très sommaire *curriculum vitæ*, constitué de dates aussi exactes que possible.

Les dates d'élection et de réception sont prises dans les *Registres de l'Académie française*. On sait comment l'illustre compagnie procédait autrefois pour combler les vacances. Un mois environ après le décès d'un académicien, il était pourvu à la pluralité des voix, au choix d'un candidat. C'était le *scrutin de proposition*. Le candidat ainsi choisi était soumis à l'agrément du Roi qui, la plupart du temps, ratifiait la proposition de l'Académie. C'est après la notification de l'assentiment du souverain que celle-ci procédait au scrutin d'*élection* ; Ce second scrutin constituait réellement l'admission définitive. Plusieurs auteurs n'ont pas fait de différence entre les deux scrutins et, indifféremment, ils ont pris pour la date d'élection tantôt celle du scrutin de proposition, tantôt celle du scrutin d'élection. La dernière seule est la bonne. Le nom qu'on donnait au scrutin l'indique assez, mais deux exemples, pris entre plusieurs autres, le prouveront. L'abbé de la Bletterie (2), choisi par l'Académie, au scrutin de proposition, le 26 janvier 1743, pour remplacer le marquis de Sainte-Aulaire, ne fut pas agréé par le Roi ; l'Académie dut faire un autre choix, c'est Dortous de Mairan qui fut élu (16 février 1743). L'abbé Delille et Suard, proposés le 7 mai 1772 pour

tanément écartées par Louis XV ; l'Académie choisit alors, le 23 mai, Bréquigny et Beauzée. Delille attendit jusqu'au 17 mars 1774 pour obtenir un autre fauteuil, et Suard jusqu'au 26 mai de la même année. On pourrait, à l'aide des *Registres de l'Académie française*, multiplier les exemples. Nous voulons montrer seulement que les candidats désignés par l'Académie au vote de proposition n'étaient pas encore nommés : la date d'admission est celle du scrutin d'élection. M. Rouxel, qui n'avait pu consulter, et pour cause, les *Registres de l'Académie française*, a puisé ses dates dans les journaux et dans les Mémoires ; aussi, en ce qui concerne la partie antérieure à la Révolution, presque toutes sont fautives.

La publication des *Registres* s'arrêtant à 1793, les renseignements étaient plus difficiles à obtenir pour la période postérieure. Nous les avons relevés dans les Annuaires de l'Institut et sur les discours de réception.

Les dates de naissance et de mort ont été établies avec le plus grand soin. Les documents officiels (1) et particuliers ont été mis à contribution et, chaque fois qu'il nous a été possible de le faire, nous avons donné une date précise ; sachant, par expérience, que dans les travaux biographiques, une indication vague recèle presque toujours une erreur.

Ce fut une grosse difficulté que de réunir un aussi grand nombre de signatures, dont beaucoup vont être reproduites pour la première fois.

La bienveillance des amateurs, des archivistes et des bibliothécaires nous a permis de combler beaucoup de lacunes, mais il nous manque encore les signatures d'Auger de Mauléon, de Ph. Habert et de Bardin. Nous n'avons pas pu découvrir la trace d'un autographe quelconque d'Auger de Mauléon, ni de Philippe Habert. Il n'en est pas de même pour Bardin, dont une lettre a passé en vente il y a dix-huit ans, mais la sympathie que nous avons rencontrée en faveur de

l'œuvre que nous avons entreprise, nous a fait défaut pour obtenir communication d'un calque de la signature de P. Bardin. Ces lignes tomberont peut-être sous les yeux du possesseur actuel de ce rarissime autographe ; quand il connaîtra le service qu'il peut nous rendre, nous ne doutons pas qu'il ne le fasse avec plaisir.

Nous aurons l'occasion, au cours de la publication, d'exprimer toute notre gratitude aux personnes qui nous ont permis de donner un ensemble de renseignements aussi complet qu'on pouvait le désirer ; elles ont compris que nous travaillons pour tous plus que pour nous-mêmes : on ne saurait trop les remercier. Du reste, un travail comme celui-ci est surtout la coordination du résultat de recherches multiples et d'efforts désintéressés.

Ayant eu à relever un grand nombre d'erreurs, ce grand nombre même nous fait craindre de ne les avoir pas connues toutes ; c'est dire que nous recevrons avec reconnaissance toutes les rectifications qu'on voudra bien nous adresser.

TH. LHUILLIER et R. BONNET.

BIBLIOGRAPHIE

AUCOC (Léon) : *Les statuts et règlements concernant les anciennes Académies et l'Institut*, de 1635 à 1889, tableau des fondations ; collection publiée sous la direction de la Commission administrative centrale, par M. Léon Aucoc. (Paris, 1889, in-8).

FRANQUEVILLE (le comte de) : *Le premier siècle de l'Institut de France* (25 octobre 1795 — 25 octobre 1895). (Paris, 1895, 2 vol.

1795 — 19 novembre 1869), par Alfred Potiquet. (Paris, Librairie académique, 1871, in-8).

Pellisson et Olivet (l'abbé d') : *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, avec une introduction et des notes par Ch.-L. Livet, pl. (Paris, 1858, 2 vol. in-8).

Anonyme : *Les Registres de l'Académie française*, 1672-1793. (Paris, Librairie Firmin Didot, 1895, 3 vol. in-8).

Kerviler (René) : *Essai d'une bibliographie raisonnée de l'Académie française*, par René Kerviler. (Paris, librairie de la Société bibliographique, 1877, In-8). (Extrait, tiré à 110 exemplaires, du *Polybiblion*).

Rouxel : *Chronique des élections à l'Académie française* (1634-1870), par Albert Rouxel, 2e édition. (Paris, Firmin-Didot, 1888, un vol. in-8).

A. Bance et E. Charavay : *Liste par ordre alphabétique des membres de l'Académie française depuis sa fondation jusqu'à nos jours, dressée par Albert Bance et Etienne Charavay*, dans l'*Amateur d'autographes*, 1867, nos 121 à 144 (1).

Il a fallu consulter en outre un grand nombre de publications concernant l'histoire de l'Académie française ou la biographie de ses membres, les précieuses recherches de M. R. Kerviler entre autres ; nous nous bornons à signaler les ouvrages essentiels pour un travail d'ensemble.

On peut ajouter à cette liste plusieurs catalogues d'autographes qui contiennent l'analyse de beaucoup de lettres écrites par des académiciens.

1o *Catalogue d'une belle et intéressante collection de lettres autographes renfermant des documents intéressants sur la Révolution française et une belle suite d'académiciens, de rois et reines de France provenant d'un des plus précieux cabinets de Paris* (collection Gilbert ?) (Vente 7 décembre 1865. — J. Charavay aîné, expert).

2o *Catalogue d'une intéressante collection de lettres autographes comprenant une importante série de membres de l'Académie française.* — (Vente du 10 juin 1887. — Étienne Charavay, expert).

3o *Catalogue des autographes composant la collection de M. E. Gourio de Refuge* (première série, Académie française, nombreux fac-similés). (Vente des 23 et 24 décembre 1902. — Noël Charavay, expert).

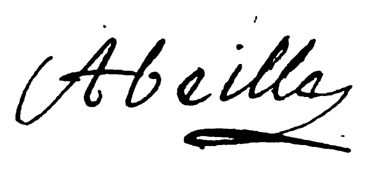
Une suite très importante, réunie par M. A. Badin, a été dispersée, sous des noms divers, par M. Eugène Charavay, en 1889 et 1890. (V. Brébion : *Liste des catalogues de la maison Gabriel Charavay* (extrait de l'*Amateur d'autographes* du 15 avril 1903), p. 8, note. On trouvera dans les catalogues signalés par M. Brébion l'indication d'un grand nombre de lettres d'académiciens, d'un contenu intéressant.

En terminant, nous croyons devoir noter les principales collections d'autographes qui ont été formées spécialement sur l'Académie française :

1o Collections dispersées : d'Auffay, Gilbert, Badin. Celle qu'avait constituée M. Moulin a été léguée par son auteur aux archives de l'Académie française ; nous doutons qu'elle y soit arrivée intacte : de plus, les pièces contenues dans les dossiers ne sont pas d'une attribution toujours certaine.

2o Collections existant encore : L. Dériard, Marquis de Flers (la plus importante), R. de Rothschild, René Kerviler, Georges de Salverte, Th. Lhuillier.

Abeille (Gaspard), abbé, prieur de Notre-Dame de la Merci, poète et auteur dramatique, secrétaire du maréchal de Luxembourg. Elu, 26 juin 1704, en remplacement de l'abbé Charles Boileau (1); reçu le 11 août suivant. Remplacé par Montgault. — Né à Riez (Basses-Alpes), 1648, mort à Paris, 22 avril 1718 (2).



Les autographes d'Abeille sont très rares. On ne connait que deux lettres de lui et quelques signatures comme secrétaire du maréchal de Luxembourg. Une lettre d'Abeille, datée de Courtray, 7 octobre, fut achetée par M. Moulin, à la vente du 7 décembre 1865.

(1) L'Académie avait désigné, le 9 juin 1704, M. de Troisville ou Tréville, en remplacement de l'abbé Boileau. Le Roi ne ratifia pas ce choix et l'Académie choisit

About (Edmond-François-Valentin), littérateur, publiciste et romancier. Elu, 24 janvier 1884, en remplacement de Jules Sandeau. Remplacé par Léon Say. — Né à Dieuze (Meurthe), 14 février 1828, mort à Paris, 16 janvier 1885. (1)

Adam (Jacques), érudit, traducteur, secrétaire des commandements, du prince François-Louis de Conti. Elu, 21 octobre 1723, en remplacement de l'abbé Fleury ; reçu le 2 décembre 1723. Remplacé par l'abbé Séguy. — Né 1653 (2), mort à Paris, 11 novembre 1735. (3)

On ne connait que deux lettres de Jacques Adam. L'une, non datée et relative à un texte grec d'Athénée, a été achetée par M. Moulin, le 7 décembre 1865. L'autre pièce, sans analyse, doit se trouver dans la collection laissée par M. G. de Salverte. On trouve des signatures comme secrétaire du prince de Conti.

Aguesseau de Fresnes (Henri-Cardin-Jean-Baptiste d'), comte de l'Empire, (24 avril 1808), marquis le 31 août 1817 ; orateur, petit-fils du chancelier d'Aguesseau, il était, avant 1789, possesseur du marquisat de Fresnes-en-Brie, conseiller d'Etat, avocat général au parlement, et grand prévot maître des cérémonies des ordres du roi. Il a été successivement député aux Etats généraux pour la noblesse du bailliage de Meaux, président du tribunal d'appel de

(1) Edmond About mourut avant d'avoir prononcé son discours de réception.

(2) V. *Biographie vendomoise*, par le marquis de Rochambeau, (t. I. Paris, 1884. H. Champion). M. de Rochambeau croit que Jacques Adam est né aux environs de Vendôme, plutôt que dans la ville même, car son nom ne se trouve pas dans les registres de baptêmes des différentes églises de Vendôme. Sa notice est précédée du

Paris (1800), sénateur de l'Empire, diplomate et pair de France. Elu, 13 décembre 1787, en remplacement de Paulmy d'Argenson ; reçu le 13 mars 1788. Il fut compris dans la réorganisation du 28 janvier 1803. Remplacé par Brifaut. — Né à Paris, rue du Grand-Chantier, 23 août 1752, mort à Paris, 22 janvier 1826.

Aignan (Etienne), littérateur, poète et auteur dramatique, aide des cérémonies à l'introduction des ambassadeurs sous l'Empire. Élu, 3 mars 1814, en remplacement de Bernardin de Saint-Pierre; reçu le 18 mai 1815 ; maintenu lors de la réorganisation de 1816. Remplacé par Soumet. — Né à Beaugency (Loiret), 9 avril 1773; mort à Paris, 21 juin 1824.

Alary (Pierre-Joseph), prêtre, prieur commmendataire de Gournay-sur-Marne (1721), ancien sous-précepteur de Louis XV. Elu, 20 décembre 1723, en remplacement du comte d'Avaux (Jean-Antoine de Mesmes) ; reçu le 30 décembre. Remplacé par l'abbé Gaillard. — Né à Paris, 19 mars 1689; mort dans la même ville, 15 décembre 1770.

On ne trouve, dans les catalogues d'autographes, que deux lettres d'Alary.

Alembert (Jean Le Rond d'), littérateur, physicien, mathématicien et philosophe. Elu, 28 novembre 1754, en remplacement de Surian, évêque de Vence; reçu le 19 décembre suivant. Secrétaire perpétuel le 9 avril 1772, Remplacé par le comte de Choiseul-Gouffier. D'Alembert était également

membre de l'Académie des Sciences (1741). — Né à Paris, 16 novembre 1717 ; mort à Paris, au Louvre, 29 octobre 1783. (1)

Votre très humble et très obéissant serviteur d'alembert

Les lettres de d'Alembert se rencontrent très fréquemment.

Amelot de Chaillou (Jean-Jacques), marquis de Combroud, baron de Châtillon-sur-Indre, diplomate, ministre. Elu, 28 juillet 1727, en remplacement de Henri de Nesmond, archevêque d'Albi et de Toulouse ; reçu le 25 août suivant. Remplacé par le maréchal de Belleisle. — Né à Paris, 30 avril 1689 ; mort dans la même ville, 7 mai 1749.

Douze lettres, environ, d'Amelot de Chaillou sont passées dans les catalogues.

Ampère (Jean-Jacques-Antoine), littérateur et érudit, professeur au Collège de France. Elu, 22 avril 1847, en remplacement de Guiraud ; reçu le 18 mai 1848. Remplacé par Prévost-Paradol. J.-J. Ampère était membre de l'Académie des Inscriptions depuis le 23 décembre 1842. — Né à Lyon, 12 août 1800, mort à Pau, 27 mars 1864.

J.-J. Ampère

Ancelot (Jean-François-Polycarpe-Arsène), poète et auteur dramatique. Elu, 25 février 1841, en remplacement du vicomte de Bonald ; reçu le 15 juillet suivant. — Né au Hâvre, 9 janvier 1794, mort à Paris, 7 septembre 1854 (1). Remplacé par Ernest Legouvé.

Andrieux (François-Guillaume-Jean-Stanislas), poète dramatique, professeur au Collège de France, nommé membre de la 3e classe de l'Institut, le 6 décembre 1795, — de la 2e classe le 28 janvier 1803 ; secrétaire perpétuel de l'Académie française le 22 janvier 1829 (2). Remplacé par A. Thiers. — Né à Strasbourg (Bas-Rhin), 6 mai 1759, mort à Paris, 10 mai 1833 ; enterré au cimetière du Père La Chaize.

Arbaud (François d'), sieur de Porchères, poète, ami de Malherbe, organisateur des soirées et divertissements de la cour sous la régence de Marie de Médicis ; un des membres fondateurs de l'Académie. Remplacé par O. Patru. — Né à Brignoles (Var), 20 décembre 1590 (3), mort, 5 mai 1640, à

(1) Potiquet et Franqueville donnent le 7 septembre, d'autres auteurs le 11 août. Ancelot fut inhumé le 9 septembre 1854.

(2) Le prédécesseur d'Andrieux, Auger, dont on retrouva le corps dans la Seine,

Sennevoy-le-Bas (Yonne), ancien comté de Tonnerre (Champagne), village dont Arbaud de Porchères était seigneur (1).

On ne connait pas de lettres d'Arbaud de Porchères. La signature est donnée pour la première fois.

Argenson (Marc-René de VOYER DE PAULMY, marquis d'), lieutenant de police de la prévôté de Paris (29 juin 1697), président du Conseil des finances et garde des sceaux (28 janvier 1718). Elu, 4 avril 1718, en remplacement de l'abbé Jean d'Estrées. Le 23 juillet suivant, le marquis d'Argenson est venu prendre sa place sans être attendu (2); il n'y eut pas de réception publique. Remplacé par Languet de Gergy. — Membre de l'Académie des sciences, (1716). — Né à Venise, 4 novembre 1652, mort à Paris, 8 mai 1721.

Argenson (Marc-Antoine-René de PAULMY, marquis d'), connu sous le nom de MARQUIS DE PAULMY, érudit, fondateur de la

(1) D'après les extraits d'actes d'état-civil insérés dans l'inventaire départemental de l'Yonne, série E supplément. (Note communiquée par M. Doré, archiviste départemental, à Auxerre.) Le calque de la signature d'Arbaud de Porchères a été pris sur les registres de l'état-civil de Sennevoy-le-Bas, par M. Millon, instituteur. On a publié en fac-similé, deux sonnets autographes d'Arbaud, dans les *Rimes d'Arbaud de Porchères.* Paris, Téchener, 1855.

(2) Registres de l'Académie française, II, p. 59.

bibliothèque de l'Arsenal, diplomate, ministre de la guerre, (1er février 1757), chancelier de la reine. Elu, 28 mars 1748, en remplacement de l'abbé Girard; reçu le 4 avril suivant. Remplacé par le marquis d'Aguesseau. Membre honoraire de l'Académie des sciences et de l'Académie des Inscriptions. — Né à Valenciennes, 22 novembre 1722, mort à Paris, 13 août 1787.

Arnaud (François), abbé de Grandchamp, littérateur, publiciste, lecteur et bibliothécaire de Monsieur, historiographe de l'Ordre de Saint-Lazare. Élu, 11 avril 1771, en remplacement de Dortous de Mairan; reçu le 13 mai. Remplacé par Target. Membre de l'Académie des Inscriptions (1762). — Né à Aubignon (Aude), 27 juillet 1721; mort à Paris, 2 décembre 1784.

Les autographes de l'abbé Arnaud sont très rares. En dehors de la pièce de la collection de Refuge, nous n'avons rencontré qu'une lettre de lui, datée de Carpentras, 20 mai 1749.

Arnault (Vincent-Antoine), poète dramatique et publiciste, membre de la 3e classe de l'Institut, 27 septembre 1799, passé dans la seconde classe à l'organisation de 1803, exclu en 1816, réélu le 5 février 1829; en remplacement de Picard; recu le 24 décembre 1829, nommé secrétaire perpétuel le 23 mai 1833. Remplacé par Scribe. — Né à Paris, 1er janvier 1766; mort à Goderville (Seine-Inférieure), 16 septembre 1834.

remplacement de l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup ; reçu le 19 février 1880. — Né à Paris, 20 octobre 1823.

Auger (Louis-Simon), littérateur et critique, employé au ministère de l'intérieur sous l'Empire, journaliste. Élu, 11 avril 1816, en remplacement d'un des 11 membres exclus par l'ordonnance du 21 mars 1816, secrétaire perpétuel le 20 juillet 1826. Remplacé par Étienne. — Né à Paris, 29 juillet 1772, mort en 1829 (son corps a été retiré de la Seine, à Meulan, 15 février). Il avait disparu de son domicile dans la nuit du 2 au 3 février.

AUGER DE MAULÉON, V. MAULÉON.

Augier (Guillaume-Victor-Émile), poète, auteur dramatique. Élu, 31 mars 1857, en remplacement de Salvandy ; reçu le 28 janvier 1858. Remplacé par M. de Freycinet. — Né à Valence (Drôme), 17 septembre 1820 ; mort à Croissy (Seine-et-Oise), 25 octobre 1889.

Aumale (Henri-Eugène-Philippe-Louis d'ORLÉANS, duc d'), historien, général, fils du roi Louis-Philippe. Élu, 30 décembre 1871, en remplacement du comte de Montalembert ; reçu le 3 avril 1873. Remplacé par M. Guillaume. Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, (30 mai 1889), membre libre de

l'Académie des Beaux-Arts, (1880). — Né à Paris, 16 janvier 1822; mort au cours d'un voyage dans ses propriétés de Sicile, à Zucco, 7 mai 1897.

Le Colonel du 17 Léger,
Henri d'Orléans

Autran (Joseph-Antoine), poète. Élu, 7 mai 1868, en remplacement de Ponsard ; reçu le 8 avril 1869. Remplacé par M. V. Sardou. — Né à Marseille, 9 juin 1813; mort dans la même ville, 6 mars 1877.

Autran

AVAUX, V. MESMES.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 19 DÉCEMBRE 1903

Comme toujours les belles pièces se sont bien vendues. La liste suivante en est la preuve. Le total a été de 6,424 francs.

Nos		Prix
1	Ampère (André)......	14
2	Arnould (Sophie)....	44
3	Auber (Daniel-François-Esprit)........	8
4	Auger (Paul).........	5
5	Balzac (Honoré de)...	76
6	Beauvillier (Marie de Saint-Aignan de)...	5
7	Béranger (Pierre-Jean)	55
8	Bernard (Samuel)....	39
9	Beyle (Henri)........	83
10	Bichat (Xavier).......	72
11	Bismarck (Otto, prince de)..............	25
12	Bizet (Georges).......	33
13	Boieldieu (Adrien)...	26
14	Borel (Petrus)........	10
15	Bossuet (Jacques-Bénigme)............	105
16	Brizeux (Auguste)....	10
17	Buloz (François).....	71
18	Catherine II (la Grande)	47
19	Chambord (Henri, comte de)..........	28
20	Champfleury (Jules)..	20
21	Chateaubriand (François-René, vicomte de)	15
22	Chateaubriand (Fran-	

Nos		Prix
25	Clairon (Claire-Joseph Hippolyte Leris de Latude, dite Mlle)..	52
26	Cochin (Charles-Nicolas)................	60
27	Colonna (Marie Mancini, connétable).....	52
28	Coppée (François)....	23
29	Corot (Camille)......	15
30	Courbet (Gustave)...	60
31	Coyzevox (Antoine)..	41
32	Daubigny (Charles-François)..........	60
33	Daumesnil (Pierre, baron)...............	32
34	David (Jacques-Louis)	31
35	David (Félicien).....	15
36	Decazes (Elie, duc)...	46
37	Delavigne (Casimir)..	13
38	Delibes (Léo)........	46
39	Delibes (Léo).........	33
40	Demarne (Jean-Louis)	15
41	Deschamps (Emile)...	10
42	Detaille (Edouard)....	19
43	Du Barry (Jeanne Béqus, comtesse).....	18
44	Dumas père (Alexandre	16
45	Dumas père (Alexan-	

Nos		Prix
49	Duthé (Rosalie Gérard, dite)	10
50	Favre (Jules)	100
51	Flaubert (Gustave)	42
52	Florian (Jean-Pierre Claris de)	40
53	Flotow (Frédéric, comte de)	18
54	Gambetta (Léon)	16
55	Gautier (Théophile)	62
56	Gautier (Théophile)	52
57	Gautier (Théophile)	42
58	Girard (Philippe, chevalier d')	22
59	Gounod (Charles)	35
60	Gounod (Charles)	105
61	Grandville (Jean-Ignace)	25
62	Grégoire XVI	12
63	Guéranger (dom Prosper)	51
64	Guiraud (Ernest)	10
65	Halévy (Fromental)	12
66	Henri IV	82
67	Hugo (Victor)	25
68	Hugo (Victor)	51
69	Ingres (Jean)	12
70	Ingres (Jean)	10
71	Kalkbrenner (Frédéric)	12
72	Lacordaire (Henri-Dominique)	128
73	Lacordaire (Henri-Dominique)	78
74	Lamartine (Alphonse de)	35
75	Lamartine (Alphonse)	30
76	Largillière (Nicolas de)	51
77	Lavoisier (Antoine-Laurent)	76
78	Le Brun (Elisabeth-Louise Vigée, Madame)	14
79	Lecocq (Charles)	12
80	Lemaitre (Frédérick)	12
81	Léon XIII (Joacchino Pecci)	152
82	Mailly (Louise-Julie de Mailly-Nesles, comtesse de)	14
83	Maine (Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du)	22
84	Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de)	30
85	Malibran (Marie-Félicité Garcia, Mme)	10
86	Marcenay de Ghuy (Antoine de)	18
87	Mars (Hippolyte Boutet, dite Mademoiselle)	21
88	Masquelier (Louis-Joseph)	10
89	Maupassant (Guy de)	38
90	Mazarin (Jules, cardinal)	66
91	Méhul (Etienne-Henri)	31
92	Mérimée (Prosper)	21
93	Mesmer (Frédéric)	10
94	Mignard (Pierre)	75
95	Montalembert (Charles-Forbes de Tryon comte de.)	127
96	Montesquieu (Charles de Secondat, baron de)	250
97	Montgolfier (Jacques-Etienne)	15
98	Moreau (Hégésippe)	12
99	Morghen (Raffaelle)	10
100	Nicolas Ier	12
101	Offenbach (Jacques)	18
102	Palmerston (Henry-John Temple, vicomte)	12
103	Parny (Evariste-Désiré de Forges, chevalier, puis vicomte de)	15
104	Pasdeloup (Jules)	14
105	Piron (Alexis)	47
106	Proudhon (Pierre-Joseph)	51
107	Pyat (Félix)	20
108	Racine (Louis)	41
109	Rachel (Elisabeth-Rachel Félix, dite)	300
110	Ravina (Henri)	5
111	Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de)	25
112	Rossini (Gioacchino)	11
113	Royer-Collard (Pierre-Paul)	35

Nos		Prix
114	Saint-Aubin (Augustin)	12
115	Saint-Pierre (Bernardin de)	36
116	Sand (George)	15
117	Sand (George)	25
118	Sarcey (Francisque)	28
119	Scribe (Eugène)	31
120	Simon (Jules)	12
121	Thiers (Adolphe)	15
122	Thomas (Ambroise)	10
123	Verdi (Giuseppe)	8
124	Verlaine (Paul)	15
125	Vernet (Carle)	21
126	Vernet (Horace)	26
127	Veuillot (Louis)	10
128	Victor-Emmanuel II	12
129	Vigny (Alfred de)	15
130	Voltaire (François-Marie Arouet de)	46
131	Voltaire (François-Marie Arouet de)	25
132	Wille (Jean-Georges)	25
133	Zimmermann (Pierre-Joseph-Guillaume)	10
134	Bonaparte (Letitia)	71
135	Napoléon Ier	40
136	Napoléon Ier	242
137	Napoléon Ier	25

Nos		Prix
138	Joséphine	141
139	Joseph	48
140	Joseph	21
141	Joseph	15
142	Joseph	18
143	Julie Clary	15
144	Lucien	178
145	Lucien	15
146	Alexandrine de Bleschamp	12
147	Louis	15
148	Louis	30
149	Louis	12
150	Hortense de Beauharnais	27
151	Napoléon III	20
152	Jérôme	20
153	Jérôme	20
154	Elisa	45
155	Camerata (Napoleone, comtesse)	8
156	Murat (Joachim)	32
157	Caroline	30
158	Pauline	15
159	Pauline	25
160	Fesch (Joseph, cardinal)	22

BIBLIOGRAPHIE

— *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles françois.* — La célèbre société, en dehors d'ouvrages de grand luxe, publie, de temps à autre, des volumes de *Mélanges*, formés, ainsi que le titre l'indique, d'œuvres diverses dûes à des sociétaires et à des érudits.

Le volume de 1903 est composé, en grande partie, à l'aide d'autographes conservés dans les collections publiques ou particulières. M. le duc de Chartres publie la correspondance échangée entre Louis XIV et le duc d'Orléans pendant la campagne de 1707. Mme la vicomtesse de Galard donne une série de lettres adressées par Louis XIII à Richelieu. M. Royer-Collard des lettres et billets de Talleyrand et de Royer-Collard. M. le duc de Broglie une curieuse relation sur le voyage de deux français en Amérique. M. Maurice Tourneux une lettre de P.-J. Mariette à Gérard Meerman. Le tome II se termine par une jolie correspondance de Florian avec Mme de La Briche. Les autographes font donc tous les frais de ces deux beaux livres. Nous devons ajouter que les documents sont commentés et éclairés avec beaucoup de soin et que ces deux volumes sont dignes de la réputation de l'illustre société.

— *La princesse Louise-Adélaïde de Condé en exil et dans le cloître,* d'après une correspondance inédite (1791-1823). La fille de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, est une figure intéressante sur laquelle on a déjà publié plusieurs ouvrages : sa correspondance avec M. de la Gervaisais, roman de jeunesse ébauché, en 1786, aux eaux de Bourbon, puis les livres de Dom Rabory et de M. Pierre de Ségur. M. Henri Chérot a eu la bonne fortune de rencontrer une correspondance inédite adressée à Mme de Vibraye et il vient de la publier dans les *Études* (1).

Ces lettres, que l'on ne connaissait pas encore, permettent de suivre Mme de Condé sur les routes de l'exil, s'acheminant peu à peu vers le cloître, non sans crise et sans retour en arrière, enfin errante de couvent en couvent sous le nom de Mère Marie-Joseph de la Miséricorde, jusqu'à son retour en France, où elle trouve enfin le repos au couvent des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle, qu'elle fonda sous les ruines du Temple.

Les lettres sont commentées avec le soin qu'apporte M. H. Chérot dans toutes ses publications. Un appendice très soigneusement

CHRONIQUE

— *La vente du 20 janvier 1904.* — Nos abonnés ont reçu depuis quelques jours le catalogue d'une intéressante collection provenant, en grande partie du cabinet de M. Richard Jaques, un amateur anglais bien connu à Londres. Les pièces dont M. Jaques se défait sont surtout des doubles, mais ces pièces feront encore le bonheur d'amateurs qui n'ont pas le désir de n'avoir que des pièces d'un intérêt extraordinaire. Une nombreuse suite de pièces en lot figure aussi dans cette vente ; ces occasions deviennent de plus en plus rares, nos clients feront bien d'en profiter.

— *Les Archives de l'assistance publique.* — Au mois de juin dernier, M. Quentin-Bauchart déposait sur le bureau du Conseil municipal une motion « invitant l'administration de l'Assistance publique à déposer aux archives de la Seine la portion de ses archives antérieure au dix-neuvième siècle. »

Les archives de l'Assistance étaient en effet dans un état d'abandon déplorable, On y compte plus de 4.000 volumes, des titres rares et anciens, des manuscrits, cartulaires, plumitifs, minutes et extraits, en tout plus de 50,000 pièces que la mauvaise disposition des locaux, leur éclairage insuffisant et le défaut absolu de classement ne permettaient pas de consulter.

Tout en reconnaissant le bien fondé des critiques formulées, M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, s'est opposé au transfert d'une partie quelconque des archives dans un local étranger à son administration. Il a proposé un classement méthodique et diverses améliorations d'installation qui permettront d'utiliser désormais les ressources précieuses des archives de l'Assistance. M. Quentin-Bauchart s'est rallié à ce projet. Et M. Ranson, rapporteur de la question au Conseil, vient de déposer un rapport qui conclut dans le même sens.

Les documents seraient classés suivant les catégories suivantes : 1° archives anciennes, 2° bibliothèque hospitalière et administrative, 3° salle des plans, 4° conseil général des hospices, 5° domaine, 6° dons et legs, fondations, 7° archives modernes, 8° dépôts et périodiques, 9° papiers provenant des successions hospitalières, 10° dépôts divers.

Ce plan de réorganisation générale nécessiterait certaines dépenses d'aménagement que le rapporteur évalue à 15,000 francs.

est soumise à une taxe de 5 % tant que la valeur de l'objet est inférieure à 5.000 lires ; pour chaque fois 5.000 lires en plus, la taxe augmente de 2 %, jusqu'à un maximum de 20 %. — Les objets qui se trouvent dans la possession des églises ou dans des collections publiques sont considérés une fois pour toutes comme inaliénables. — On doit faire l'inventaire de tous les objets contenus dans les collections publiques ou privées et marquer comme inaliénables ceux de ces objets qui seraient reconnus d'une valeur exceptionnelle. Si l'on met quelque part un objet en vente, le gouvernement a le droit de l'acheter aux mêmes conditions qui seraient offertes par un amateur quelconque. Le prix d'exportation d'un objet sera fixé par le propriétaire, contrôlé par un employé du gouvernement et en cas de divergence d'opinion, définitivement établi par des arbitres. Le gouvernement a le droit de vendre ou d'échanger des doubles. Des corporations ou des personnes étrangères peuvent maintenant être autorisées à entreprendre des fouilles à la condition de se soumettre aux règlements semblables à ceux existant dans les autres pays. Si cette loi nouvelle présente encore des points faibles, elle marque, en général, un progrès considérable sur l'arbitraire et la chicane qui existaient jusqu'ici, en admettant naturellement qu'à l'exportation, on ne cherche pas à ramener les anciens abus en tournant la loi.

— *Correspondance de Suard.* — M. Philippe Godet, professeur à la faculté des lettres de Neuchâtel, prépare une étude sur Mme de Charrière, qui, pendant son séjour à Paris, en 1786 et 1787, fut très liée avec M. et Mme Suard et demeura en correspondance suivie avec eux, après son retour en Suisse. Les lettres écrites par Mme de Charrière à Suard contiennent certainement des renseignements précieux et M. Philippe Godet est très désireux de les retrouver. Les papiers de Suard après avoir appartenu au marquis de La Rochefoucauld furent légués par lui au docteur Heurteloup. Depuis la trace en est perdue ; un de nos correspondants pourrait-il nous dire s'ils existent encore et dans quel endroit ?

R. B.

UNE LETTRE

DE

Mme DORVAL A BOCAGE

Madame Dorval et Bocage, tout le romantisme tient dans ces deux noms. Mais il importe avant tout, nous semble-t-il, de bien préciser quelle était la situation réciproque de ces deux artistes à l'époque où cette lettre fut écrite, le 20 juin 1833.

Marie-Thomase-Amélie Delaunay, née le lundi 8 janvier 1798 à Lorient, fille reconnue de Joseph-Charles Delaunay et de Marie Bourdais, tous deux artistes dramatiques, a donc à cette époque trente-cinq ans. Orpheline à quinze ans, actrice de campagne, elle a épousé un pauvre maître de ballets nommé Allan-Dorval, mort à Smolensk en 1819. Restée veuve avec deux enfants, elle s'est remariée le 17 octobre 1829 à Merle, un homme d'esprit, auteur dramatique qui devait tomber en paralysie peu de temps après son mariage et lui survivre jusqu'au 27 février 1852.

Passons à sa carrière artistique : découverte en province par Potier, l'acteur qui fit le plus rire le public de son temps devait aussi produire l'actrice qui fit verser le plus de larmes. De 1818 à 1833, chacune de ses créations dans le mélodrame fut autant de succès. C'est *Trente ans ou la Vie d'un joueur* aux côtés de Frédérick (rôle d'Amélie, 1827), c'est encore *Antony* aux côtés de Bocage (rôle d'Adèle, 3 mai 1831).

« Quoiqu'elle ne fut pas réellement belle, a écrit plus tard Th. Gautier, elle possédait le charme suprême, un charme irrésistible et avec sa voix émue qui semblait vibrer dans les larmes, elle s'insinuait doucement au cœur... »

En 1833, elle appartient à la troupe de la Porte Saint-Martin, direction Harel. L'Odéon a sombré, et les portes de la Comédie française ne lui ont pas encore été ouvertes. — Elle vient de jouer dans une représentation extraordinaire, sur la scène de l'Opéra, le 30 mai, *Quitte pour la peur*, d'Alfred de Vigny, son adorateur, et la pièce dont elle souhaite la chute, *Bergami*, est un drame de Dupeuty, Fontan et Maurice Alhoy, que l'on va représenter le 27 juin.

Bocage (Touzé dit), le destinataire de la lettre, né à Rouen, le 11 novembre 1799, n'a pas encore 34 ans. Après des débuts difficiles en province et à l'Odéon, et une tentative à la Comédie française, il s'est fait connaître à la Gaîté et à la Porte Saint-Martin.

« C'est le plus intrépide brûleur de planches de la capitale », disent les uns. « Bocage, beau comme Apollon », s'écrie Henri Heine. Bocage, c'est Antony, c'est Buridan de *La Tour de Nesles*. En ce moment il court la province, et la lettre que nous avons sous les yeux, lui est adressée à Dijon où il donne des représentations.

Vous êtes bien bon, bien bon d'avoir pensé à moi. Je serai très heureuse si nous pouvons nous trouver quelque part ensemble. Tâchez d'arranger quelque affaire dans de grandes ou du moins dans de bonnes villes. Je vous tiendrai au courant de ce que je ferai, si vous m'indiquez le moyen de vous écrire. On traite pour moi à Dijon : est-ce une bonne ville? Je voudrais bien aller à Lyon, une fois dans le quartier... Oui, je suis libre ! enfin je suis délivrée ! il n'y a pas de femme plus heureuse que moi à cette idée-là. Dumas a de grands projets sur la Porte Saint-Martin, que vous savez. Tout le monde est en prière pour la chute de *Bergamis*. Il y a un concert de malédictions sur ce bon Harel. Mon cher Antony, je vous aurais écrit une petite lettre bien gentille, si la vôtre ne m'avait trouvée dans un grand chagrin. Ma pauvre bonne

je vous embrasse sans façons et de tout mon cœur. Je ne finis à cet infâme théâtre que le premier du mois. Je n'ai encore rien de terminé pour mes voyages.

Écrivez-moi.

Adieu.

Marie Dorval

Ce 20 juin (1833).

Monsieur Bocage, hôtel du Parc, Dijon (ou faire suivre à Lyon).

Nous voici donc en pays de connaissance : Harel à la Porte-Saint-Martin, obéit aveuglément à Mlle George ; ce théâtre paraît « infâme » à une rivale comme Mme Dorval, et Vigny, qui a déjà la préséance sur Merle, médite peut-être *Chatterton*, pour y donner à son amante le beau rôle de Kitty-Bell. Mme Dorval mourut le 20 mai 1849, et Bocage le 30 août 1862.

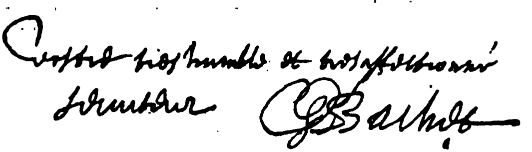
Henry Lyonnet.

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1904)

(*Suite*)

Bachet (Claude-Gaspard), sieur de Méziriac, poète, grammairien, helléniste, traducteur, mathématicien. Un des membres fondateurs de l'Académie française. — Né à Bourg, 9 octobre 1581, baptisé le 22; mort dans la même ville, 26 février 1638 (1). Remplacé par La Mothe Le Vayer.



On ne connait que trois lettres de Bachet de Méziriac; l'une d'elles se trouve dans la collection de M. le marquis de Flers. La collection de Refuge (n° 13) contenait le manuscrit autographe d'un discours sur la Traduction, *prononcé devant l'Académie française. Un fac-similé a été donné dans l'*Amateur d'autographes, *1900, pp. 192 et 193.*

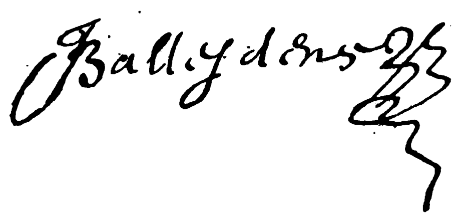
Bailly (Jean-Sylvain), écrivain, astronome et homme politique; député aux États-Généraux de 1789, premier maire de Paris. Élu, 11 décembre 1783, en remplacement du comte de Tressan, reçu le 26 février 1784. Membre de l'Académie des Sciences, associé libre de celle des Inscriptions. — Né à Paris, 15 septembre 1737, arrêté à Melun, 8 septembre 1793, et décapité à Paris le 12 novembre suivant.



(1) Pellisson, I, p. 178. — Bachet entré dans la Compagnie de Jésus, professa la rhétorique à Milan, à vingt ans, mais il dut quitter l'ordre à cause de

Ballanche (Simon-Pierre), écrivain et philosophe, ami de Madame Récamier. Élu, 17 février 1842, en remplacement d'Alex. Duval; reçu, 28 avril 1842. Remplacé par Jean Vatout. — Né à Lyon, 4 août 1776; mort à Paris, 12 juin 1847.

Ballesdens (Jean), littérateur, traducteur, bibliophile, censeur royal, conseiller, aumônier du roi, prieur de Saint-Germain d'Alluyes (1), chapelain du château de Brie Comte-Robert commensal et secrétaire particulier du président Séguier ancien précepteur de MM. de Coislin, ses petits-fils. Élu, 1647, en remplacement de Malleville. Remplacé par Géraud de Cordemoy. — Né à Paris vers 1595, mort à Paris, 27 octobre 1675, inhumé le 30 à Saint-Étienne-du-Mont.



Une seule lettre de Ballesdens figure dans les catalogues ; elle est passée dans la vente faite par M. J. Charavay, les 26 et 27 novembre 1857 ; elle est adressée à D. Ruinard et datée de l'hôtel Séguier, 9 mars, 1 p. pleine in-4. Le fac-similé que nous donnons est pris sur une pièce collective, signée par plusieurs académiciens, n° 666 du catalogue Alfred Bovet. Le catalogue Parison (25 mars 1856) contenait une pièce (Traité de Campanella), annoncé comme aut. de Bellesdens, mais une note de M. Jacques Charavay, en marge de son catalogue, indique que ce n'était qu'une copie. Plusieurs lettres de Ballesdens adressées à Séguier sont conservées à la Bibliothèque nationale (F. fr. 17398, 17400, 17401). — On trouve dans les collections publiques et particulières quelques livres avec la signature aut. de Ballesdens sur le titre.

Balzac (Jean-Louis Guez, sieur de), littérateur, célèbre épistolier, agent d'affaires du cardinal de La Vallette à Rome (1621-1622), historiographe de France (1629). Associé aux membres fondateurs sur la demande de Boisrobert, en mars 1634. Remplacé par Hardouin de Péréfixe. — Né à Angoulême, 31 mai 1597; mort

(1) Saint-Germain d'Alluyes, prieuré de l'ordre de Saint-Benoit, réuni à Bonneval (Eure-et-Loir) ; collateur, l'abbé de Bonneval; revenu 350 livres (Pouillé du diocése de Chartres, 1738). Communication de M. l'abbé M. Langlois, bibliothécaire de la ville de Chartres. — Cet académicien a signé : Balesdens et Ballesdens.

dans la même ville, 8 février 1654 (1), inhumé dans la chapelle de l'hôpital d'Angoulême.

Il n'y a que quatre lettres de Balzac dans les catalogues d'autographes et quelques pièces de vers autographes, encore faudrait-il les examiner de près car l'écriture de Balzac paraît avoir varié considérablement.

*L'*Isographie des Hommes célèbres *donne un fac-similé qui diffère complètement du nôtre. Le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale conserve aussi plusieurs lettres attribuées à Guez de Balzac qui sont de la même écriture que la reproduction de l'*Isographie; *aux lettres de cette graphie anguleuse il faut évidemment en ajouter une autre au cardinal de La Valette, de 6 p. in-4, n° 481 du catalogue Sensier. Nous devons observer que ces lettres ne sont signées que d'un monogramme.*

Nous n'avons pas pris cette écriture comme type mais plutôt celle d'une lettre adressée à Madeleine de Scudéry, n° 23 du catalogue de Refuge, dont le caractère est plus en rapport avec ce que l'on connaît de Balzac; de plus elle est identique à l'écriture d'une dédicace autographe reproduite dans le catalogue Alfred Bovet, p. 236.

Baour-Lormian (Pierre-Marie-François-Louis), poète et traducteur. Élu, 29 mars 1815, en remplacement de Boufflers (2). Remplacé par Ponsard. — Né à Toulouse, 24 mars 1770, mort aux Batignolles près Paris, 18 décembre 1854.

Barante (Amable-Guillaume-Prosper Brugière de) baron (14 février 1810), historien des ducs de Bourgogne, diplomate, sous-préfet de Bressuire (8 juillet 1807), préfet de la Vendée (1er fé-

(1) *Gazette* du 16 mai. Balzac serait mort chez sa sœur Mme de Campaignolles (Pellisson, II, p. 62). V. aussi Castaigne : *Recherches sur la maison où naquit J.-L. Guez de Balzac*. Angoulême, Defraisse, 1846, in-8 (Tirage à part à 100 ex. des *Annales de la Société archéologique de la Charente*).

(2) Baour-Lormian n'a pas prononcé de discours de réception (V. Rouxel, p. 436).

vrier 1809), de la Loire-Inférieure (12 mars 1813), conseiller d'État et secrétaire général du ministère de l'Intérieur (1815), ambassadeur à Turin (1830) et à Saint-Pétersbourg (1835). Élu, 19 juin 1828, en remplacement du comte Desèze; reçu le 20 novembre 1828. — Né à Riom, 10 juin 1782, mort au château de Barante, commune de Dorat (Puy-de-Dôme), 22 novembre 1866.

Barbier d'Aucour (Jean), avocat, littérateur, critique. Élu, 23 août 1683, en remplacement de Mézeray; reçu le 29 novembre suivant. Remplacé par Fr. de Clermont-Tonnerre. — Né à Langres (paroisse Saint-Amatre), 1er novembre 1635; mort à Paris, 13 septembre 1694.

On ne trouve dans les catalogues qu'une pièce signée par J. Barbier d'Aucour, n° 85 du catalogne de Refuge.

Barbier (Henri-Auguste), poète, auteur des *Iambes*. Élu, 29 avril 1869, en remplacement d'Empis; reçu le 17 mai 1870. Remplacé par Mgr Perraud. — Né à Paris, 28 avril 1805; mort à Nice, 14 février 1882.

Bardin (Pierre), moraliste, associé aux fondateurs le 27 mars 1634. Remplacé par Nicolas Bourbon. — Né à Rouen en 1590, mort accidentellement en 1637; il se noya en voulant sauver d'Humières, son élève et son bienfaiteur, (frère du futur maréchal ?).

Une lettre de Pierre Bardin a été vendue par M. Eugène Charavay le 14 avril 1886; les successeurs de M. Eugène Charavay n'ont pu nous dire quel est le détenteur actuel de cette pièce et nous ont ainsi privés du fac-similé de la signature P. Bardin. On trouverait peut-être d'autres lettres de cet académicien dans la correspondance du duc de Chaulnes, à qui cette pièce était adressée. La collection Moulin, aux archives de l'Académie française, contient deux pièces signées

M. le Baron J. Pichon cite à plusieurs reprises le nom de Bardin dans son ouvrage : Analyse d'une correspondance des d'Humières provenant du château de Monchy, près Compiègne. *Compiègne, Imprimerie Lefebvre, 1883, in-8. (Extrait du Bulletin de la Société historique de Compiègne). Bardin, d'après les notes de M. le baron Pichon, aurait été intendant de M. de Brigueil, correspondant de M. de la Vrillière et aurait assisté au siège de La Rochelle.*

Baro (Balthasar), poète dramatique et jurisconsulte, continuateur de *l'Astrée*, secrétaire d'Honoré de d'Urfé, puis gentilhomme de Mlle de Montpensier, procureur du roi au présidial de Valence, trésorier de France à Montpellier. Élu, 1636, (?) en remplacement de Granier de Mauléon (1); remplacé par Doujat. — Né à Valence (Drôme), vers 1600, mort en 1650.

Quittance de la somme de huict vingts quinze livres

Baro

Une quittance de Baro est passée en vente (Coll. Boilly, 7 décembre 1874). Elle fut payée 45 francs par M. le marquis de Flers; M. Boilly l'avait achetée à une vente précédente (1852) pour 1 fr. 50. C'est la seule pièce connue.

Barthélemy (Jean-Jacques, abbé), écrivain, érudit, archéologue, garde du cabinet de médailles du roi, trésorier du chapitre de Saint Martin de Tours. Élu, 5 mars 1789, en remplacement de Beauzée ; reçu le 25 août suivant (2). — Né à Cassis, près Aubagne (Bouches-du-Rhône), 20 janvier 1716, mort à Paris, 30 avril 1795.

votre très humble et très obéissant serviteur

Barthélemy

(1) Ces deux renseignements ne sont que des inductions. Pellisson annonce que Granier de Mauléon fut exclu le 14 mai 1636, et on ne mentionne pas le nom de

Batteux (Charles, abbé), littérateur et humaniste, professeur de philosophie grecque et latine au Collège de France, chanoine honoraire de Reims, abbé de Bois-Aubry (diocèse de Tours, 21 juin 1776), membre de l'Académie des inscriptions. Élu, 14 février 1761, en remplacement de l'abbé Giry de Saint-Cyr; reçu le 9 avril. Remplacé par Lemierre. — Né à Alland'huy, près Vouziers (Ardennes), 6 mai 1713, mort à Paris, 14 juillet 1780 (1).

Baudoin (Jean), littérateur et traducteur, lecteur de la reine Marguerite, attaché au maréchal de Marillac, Un des membres fondateurs de l'Académie française. Remplacé par Charpentier. — Né à Pradelle (Haute-Loire) vers 1584, mort en 1650 (2).

On ne connaît, ayant passé en vente, qu'une dédicace autographe signée de 3 lignes sur la garde d'un livre.

Bausset (Louis-François, cardinal de), biographe de Fénelon et de Bossuet, ancien grand vicaire de Digne, évêque d'Alais, (18 juillet 1784), puis ministre d'État (1817); a reçu le titre de duc le 31 août 1817. Nommé, 21 mars 1816 par ordonnance royale). Remplacé par Mgr. de Quelen. Né à Pondichéry, 14 décembre 1748, mort à Paris 21 juin 1824.

(1) Son mausolée se trouvait dans l'église Saint-André des Arcs (Émile Raunié, *Épitaphier du Vieux Paris.* t. I, p. 82). La *Gazette* du 21 juillet donne comme date de mort le 14 mai; c'est évidemment une faute d'impression (V. Grange de Surgères).

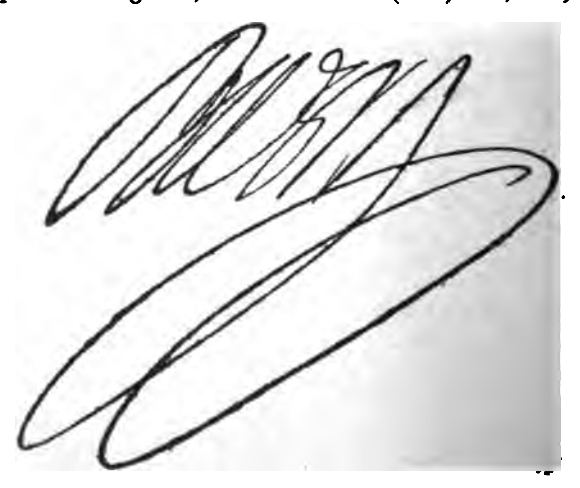
(2) La signature reproduite est prise sur une dédicace à H. du Bouchet (Coll. de Flers). M. Georges Monval, archiviste du Théâtre-Français, nous a communiqué la copie d'un accord intervenu le 31 juillet 1630, entre Baudoin et Isaac Briot pour l'illustration des Fables d'Ésope, traduites par Baudoin. Le fac-similé de la signature de Baudoin apposée sur ce document, dont un calque a été pris par M. Monval, ressemble complètement au fac-similé que nous donnons.

Bautru (Guillaume), comte de Serrant, écrivain et bel esprit, interprète des ambassadeurs, conseiller d'État. Un des fondateurs de l'Académie française. Remplacé par Jacques Testu. — Né à Angers, 1588, mort à Paris, 7 mars 1665.

Vostre tres humble tres
obeissant tres obligé et
tres fidelle serviteur
Bautru

On trouve dans les catalogues un certain nombre de lettres de Bautru adressées au cardinal de Richelieu, au duc de Brézé, etc., de sorte que les autographes de cet académicien ne peuvent pas être considérés comme très rares.

Bazin (Claude), seigneur de Bezons et de Champigny, auteur d'un Traité de la paix de Prague ; auditeur des comptes, avocat général au grand conseil (1639), intendant du Soissonnais, puis du Languedoc, pendant vingt ans, conseiller d'État (1673). Élu, 1643,



en remplacement du chancelier Séguier, devenu protecteur; reçu le 3 février. Remplacé par Boileau-Despréaux. — Né à Paris vers 1617, mort à Paris, 20 mars 1684.

On ne trouve dans les catalogues d'autographes que la pièce signée, n° 31 du catalogue de Refuge. Dans cette pièce officielle, dont la signature est ci-dessus, l'académicien est ainsi dénommé « Claude Bazin, chevalier, seigneur de Bezons (1), *conseiller du Roy ordinaire en tous ses conseils, intendant de justice, police et finances en la province de Languedoc », Béziers, 7 décembre 1669.*

M. Noël Charavay possède dans son cabinet deux contrats signés le même jour, par Claude Bazin de Bezons, qui est ainsi désigné « Claude Bazin, chevalier, seigneur de Bezons, conseiller du Roy ordinaire en son conseil, intendant de justice, police et finances en Languedoc », Paris, 4 août 1670. Nous reproduisons également cette signature. Elle diffère complètement de la précédente et pourtant il y a identité de personnage. Le contrat de Paris n'a pu être signé que par Bazin de Bezons en personne ; la pièce datée de Béziers serait-elle due à un « secrétaire de la main » ?

Bazin de Bezons

Bazin (René), écrivain et romancier. Élu, 18 juin 1903, en remplacement d'E. Legouvé. — Né à Angers, 26 décembre 1853 (2).

René Bazin

(1) La terre de Bezons lui avait été apportée par sa femme, Marie Chantarel. (Hurtaut et Magny, *Dictionnaire de Paris*, I, 594).
(2) Communication de M. René Bazin.

(*A suivre*) TH. LHUILLIER ET R. BONNET

LA VENTE DU 25 FÉVRIER 1904

Le catalogue de cette vente renferme une quantité de pièces curieuses : note de Barras sur l'impudicité de Caroline Murat, lettre de Bazaine dans laquelle il se compare à Bélisaire, du maréchal de Castries préconisant l'alliance franco-russe, dès l'année 1791. Il est vrai qu'à ce moment elle aurait eu pour principal objectif lé rétablissement de l'ancien ordre de choses en France. Un peu plus loin Godefroy Cavaignac, explique son amour pour la France. L'idée abstraite de Patrie, prise en soi, ne fait pas battre son cœur. Il aime la France, « à cause de ce qu'on peut attendre d'elle tôt ou tard dans cette carrière des grandes choses où elle rentrera certainement et où le reste la suivra, comme d'habitude. On crie beaucoup contre elle à l'étranger mais cela ne leur va guère, et je désire de tout mon cœur, qu'ils fassent mieux qu'elle, mais je ne le croirai qu'en le voyant de mes yeux. » Chaque homme est persuadé que sa Patrie est supérieure aux autres ; c'est une des raisons de l'amour qu'il lui porte. Godefroy Cavaignac, sans le vouloir, justifie le sentiment que, quelques lignes plus haut, il considère comme une faiblesse de collégien. Il croit le devoir à sa raison, alors qu'il est inné.

On peut signaler aussi une magnifique lettre de Chateaubriand où il parle de son voyage en Palestine. Le numéro 82 est une lettre de la comtesse de La Motte. La fameuse héroïne de l'*Affaire du Collier de la Reine*, se plaint d'avoir été plus maltraitée que le cardinal de Rohan, sa victime. Cette lettre est peut être unique. D'autres pièces sont encore très belles et très curieuses, mais nous nous bornons, car nous voulons attirer particulièrement l'attention de nos abonnés, sur les documents qui donnent un attrait spécial à cette vente.

Depuis de longues années on n'a pas vu un pareil ensemble

de pièces aussi remarquables sur la Vendée : d'*Autichamp*, *Bernier*, *Bulkeley*, *Cadoudal*, *Canclaux*, *Carrier*, *Carteaux*, *Cormatin-Dezoteux*, *Haxo*, *Jagault*, *Joly*, *La Rochejaquelein*, *Puisaye*, *Stofflet*, *prince de Talmond*, tous, Bleus et Blancs, sont représentés par des pièces d'un grand intérêt et pour la plupart d'une singulière rareté. Deux pièces capitales se rattachent à cette série : le numéro 146, un traité de pacification avec les chouans, signé par Hoche, général en chef de l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg et par les principaux chefs des chouans : Cormatin, Béjarry, Robinault de Saint-Réjant, l'auteur, avec Limoëan, du fameux attentat contre le premier Consul dans la rue Saint-Nicaise, le 24 décembre 1800. C'est une pièce qui réunit l'intérêt historique à la curiosité autographique. L'autre pièce est une annexe au traité de la Mabilais ; elle est signée par les principaux chefs chouans ; c'est leur acte de soumission.

D'autres pièces importantes concernent la Révolution française, mais nous en avons assez dit pour montrer l'importance exceptionnelle de cette belle vente. Plusieurs reproductions serviront d'utiles points de comparaison ; les signatures appartenant aux numéros 146 et 147 sont toutes très rares.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 20 JANVIER 1904

Un nombreux public assistait à cette vente. La plupart des pièces se sont bien vendues; les lots ont été très disputés. Le total s'est élevé à près de 4.000 francs.

Nos		Prix
1	Alembert (Jean Le Rond d')	3
2	Ambassadeurs du consulat	4
3	Ambassadeurs du consulat	15
4	Angoulême (Marie-Thérèse de France, duchesse d')	25
5	Autriche	15
6	Bailly (Jean-Sylvain)	3
7	Barère (Bertrand)	6
8	Beauharnais (Eugène de)	15
9	Bernadotte (Jean-Baptiste)	18
10	Berthier (Alexandre)	3
11	Beurnonville (Pierre Riel, marquis de)	5
12	Biron (Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis duc de)	3
13	Bonaparte (Charles de)	180
14	Bonaparte (Joseph)	28
15	Bonaparte (Joseph)	20
16	Bonaparte (Julie Clary)	20
17	Bonaparte (Julie Clary)	18
18	Bonaparte (Lucien)	15
21	Borghèse (Camille)	3
22	Bourmont (Louis-Auguste-Victor, comte de)	21
23	Brueys (François-Paul, comte)	40
24	Brune (Guillaume-Marie-Anne)	5
25	Buttafuoco (Matteo, comte)	20
26	Buttafuoco (Matteo)	3
27	Caffarelli (Maximilien)	3
28	Calonne (Charles-Alexandre)	3
29	Campan (Jeanne-Louise-Henriette Genet, Mme)	5
30	Carnot (Lazare)	8
31	Caroline d'Autriche	3
32	Caroline d'Autriche	22
33	Charles XII	10
34	Cloots (Anacharsis)	8
35	Comité de salut public	15
36	Condé (Louis-Joseph de Bourbon, prince de)	46
37	Condé (Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de)	10
38	Condorcet (Jean-An-	

Nos		Prix
	pe, comte de)	8
40	Cuvier (Georges, baron)	2
41	Dalberg (Emeric-Joseph-Wolfgang-Heribert, duc de)	30
42	Danton (Georges).....	25
43	Directoire exécutif ...	6
44	Divers	12
45	Doppet (François-Amédée)............	3
46	Drouot (Antoine, comte)................	3
47	Dumouriez (Charles-François)	4
48	Dumouriez (Charles-François)	4
49	Égypte (Campagne d').	8
50	Emigration..........	12
51	Espagne et Portugal..	12
52	Estaing (Charles-Hector, comte d')	11
53	Fabre d'Eglantine (Philippe-François-Nazaire).............	7
54	Généraux	23
55	Généraux	22
56	Gobel (Jean-Baptiste-	18
57	Hommes politiques...	6
58	Hommes d'Etat.......	6
59	Houchard (Jean-Nicolas)..............	3
60	Italie.................	16
61	Jeanbon Saint-André (André)...	3
62	Junot (Laure Permon, Mme)	10
63	Kellermann (François-Christophe)	6
64	Lacoste (Elie)........	5
65	Lally-Tolendal (Trophime-Gérard, marquis de)...........	2
66	Lameth (Charles, comte de).............	4
67	La Revellière-Lépeaux (Louis-Marie)	4
68	La Rochefoucauld (Alexandre, duc de) ..	3
69	Latouche-Tréville (Louis-René-Madeleine Le Vassor, comte de)...............	9
70	Lavoisier (Antoine-Laurent)...........	4
71	Le Brun (Charles-François)..............	4
72	Lefebvre (François-Joseph).............	2
73	Legendre (Louis).....	4
74	Littérateurs..........	21
75	Louis XVI............	2
76	Louis XVI............	58
77	Ministres de Louis XVI	3
78	Louis XVIII..........	25
79	Louis-Philippe Ier....	6
80	Macdonald (Etienne)..	2
81	Marceau (François-Séverin Desgraviers) .	22
82	Marins...............	7
83	Menou (Jacques, baron de)	4
84	Mirabeau (Gabriel, comte de)..........	20
85	Ministres	6
86	Mollien (Nicolas-François, comte)........	2
87	Moncey (Bon-Adrien-Jeannot de).........	3
88	Montchenu (Claude, comte, dit le marquis de)...........	30
89	Moreau (Victor)......	15
90	Napoléon Ier	130
91	Napoléon Ier	40
92	Napoléon Ier	48
93	Napoléon III.........	20
94	Napoléon III	15
95	Napoléon (Louis).....	68
96	Necker (Jacques).....	7
97	Occupation de Paris par les alliés.......	7
98	Occupation de la France............	16
99	Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc de)...............	6
100	Oudinot (Charles-Nicolas).............	7
101	Pérignon (Dominique-Catherine)	2
102	Pétion (Jérôme)......	5
103	Petit (Jean-Marie, baron)	2

Nos.		Prix
104	Prusse	5
105	Rabaut Saint-Etienne (Jean-Paul)	4
106	Robespierre jeune (Augustin-Bon de)	32
107	Rochambeau (Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de)	10
108	Rochambeau (Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de)	20
109	Rouget de l'Isle (Joseph)	25
110	Savary (Antoine-Jean-Marie-René)	2
111	Sérurier (Jean-Mathieu-Philibert, comte)	8
112	Tallien (Jean-Lambert)	6
113	Tallien (Teresia Cabarrus, Mme)	20
114	Truguet (Laurent-Jean-François, comte)	4
115	Winter (Jean-Guillaume de)	5
116	Armées d'Italie	22
117	Armées des Alpes et d'Italie	26
118	Armées de Sambre-et-Meuse	58
119	Bataille d'Essling	52
120	Gouvernement provisoire de 1814	10
121	Paris	52
122	Paris	55
123	Tapisserie	52
124	Artistes dramatiques	32
125	Bennigsen (Auguste-Théophile Lévin, comte de)	30
126	Bennigsen (Auguste-Théophile Lévin, comte de)	25
127	Berthier (Alexandre)	21
128	Clergé	35
129	Clergé	28
130	Collé (Charles)	30
131	Condorcet (Jean-Antoine-Nicolas de Caritat)	37
132	Compositeurs de musique	31
133	Davout (Louis)	11
134	Davout (Louis)	15
135	Divers	16
136	Divers	49
137	Généraux	32
138	Hommes politiques	32
139	Hugo (Victor)	19
140	Leclerc (Charles-Victor-Emmanuel)	21
141	Littérateurs	40
142	Littérateurs	52
143	Littérateurs	30
144	Louis XI	36
145	Marins	36
146	Napoléon Ier	705
148	Napoléon Ier	27
149	Meissonier (Ernest)	8
150	Peintres, graveurs, sculpteurs	22
151	Révolution française	38
152	Révolution française	45
153	Révolution française	16
154	Savants	8
155	Souverains	17
156	Thiers (Adolphe)	18
157	Wagner (Richard)	162
158	Guerre de 1870 et Commune de 1871	16
159	Noblesse	15
160	Vignettes républicaines	14
161	Vignettes républicaines	16

BIBLIOGRAPHIE

— *Procès-verbaux de la commission des monuments* (1790-1794), publiés et annotés par L. Tuetey (1).

— Les collections nationales, formées en grande partie par la Révolution, eurent, en dehors des monuments précieux qui garnissaient les maisons royales, deux sources principales : les biens du clergé, les biens des émigrés.

Avant de constituer le Muséum ou Musée du Louvre on entreposa les dépouilles des maisons religieuses aux Petits-Augustins, sous la surveillance de Lenoir; l'historique se trouve dans les *Archives du Musée des monuments français*.

Mais tout ne vint pas au dépôt des Petits-Augustins. Les biens d'émigrés, notamment, allèrent à l'hôtel de Nesles, rue de Beaune. Là furent recueillis tous les biens d'émigrés jugés dignes d'être conservés par la *Commission des monuments*, instituée par l'Assemblée législative. Les procès-verbaux de cette commission sont conservés aux Archives nationales et ce sont eux que vient de publier M. L. Tuetey, dans la série des ouvrages édités par la Société de l'Histoire de l'art français.

M. Tuetey ne s'est pas borné à reproduire purement et simplement les procès-verbaux de la commission des monuments; il les a fait suivre de pièces annexes donnant les renseignements les plus précieux sur le contenu artistique des maisons seigneuriales de Paris et de ses environs. La commission des monuments se déplaça quelquefois. Elle fit des voyages à Lyon, à Chartres, à Louveciennes, Rambouillet, Versailles, Saint-Germain, etc., et les inventaires qu'elle dressa sont reproduits dans l'ouvrage de M. Tuetey. Les *Procès-verbaux* sont annotés avec beaucoup de soin; une table copieuse des noms propres, de lieux, d'artistes, d'œuvres d'art, etc., permet de consulter ces deux volumes d'un grand intérêt. Ils constituent une sorte d'inventaire partielle des richesses artistiques de la France à la fin de l'ancien régime.

La Révolution les a fait sortir des édifices religieux, des châteaux qui les recélaient; elles les a *nationalisées*, puis exposées en des musées ouverts à tous. C'est une solution qui oëre des avantages aux habitants des grandes villes, mais quand on peut juger des pertes irréparables causées par l'esprit révolutionnaire, inspiré quelquefois par les Assemblées qui gouvernaient notre pays, on se demande, au point de vue spécial qui nous occupe, si l'œuvre de la Révolution n'a pas été plus nuisible qu'utile. Sans la Révolution on retrouverait aujourd'hui, sur tous les points du territoire, tant de

nombre pourrait se former et se répandre. On pourrait, aussi, apprécier, dans leurs cadres et intégralement, les œuvres d'art rappellant des siècles d'histoire, que des destructions à jamais regrettables ont voulu, sans succès, anéantir. R. B.

CHRONIQUE

— *Découverte d'une signature de Molière.* — Dans une des dernières réunions de la Société d'histoire du théâtre, M. Monval, archiviste de la Comédie-Française, a fait part d'une intéressante découverte que l'archiviste du département de l'Isère, M. Prudhomme, venait de faire d'un acte relatant la présence de Molière à Grenoble en 1652.

Le *Temps* a demandé à un de ses correspondants de lui envoyer des renseignements complémentaires sur cette découverte. Voici ce qu'il lui reçu :

Les Moliéristes savaient que le grand comédien, un peu avant de faire ses débuts au Louvre devant toute la cour, le 24 octobre 1658, avait donné des représentations à Grenoble quelques mois auparavant. La petite troupe en avait même pris très à son aise avec les autorités locales. Le conseil de ville, « touchant l'incivilité des comédiens qui ont affiché sans avoir un décret d'approbation », dut décider, le 2 février de cette année, de faire enlever les affiches et d'interdire toute comédie, tant que les acteurs n'auraient pas fait amende honorable.

Le document, découvert par M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, dans les registres de baptême de la paroisse Saint-Hugues et Saint-Jean de Grenoble, permet d'affirmer que Molière était venu dans cette ville six ans auparavant.

En voici le texte :

« Le 12 d'oust 1652, j'ay baptisé Jean-Baptiste Villiquin, fils de sieur Eminé, commédien, et honneste Catherine Le Clerc, mariés, âgé de trois jours. A eut pour parrain sieur Jean-Baptiste Poqueclim, valet de chambre du Roy, et pour marraine damoiselle Magdelainne Bejarre, fille de noble Joseph Bejar, bourgeois de Paris.

Signé : Edme Villequin, J.-B. Poquelin, M. Bejart, De Monery, Pierre de La Porte, vicaire» .

D'après ce texte, Molière a donc fait une première apparition à Grenoble, au mois d'août 1652 ; cette heureuse trouvaille fixe un point inconnu de l'itinéraire de sa troupe ; depuis le mois de janvier 1652, date où elle avait quitté Carcassonne, jusqu'au 19 décembre suivant, où son passage est constaté à Lyon, on ignorait ses étapes.

Le séjour de Molière dans la capitale du Dauphiné en 1652 n'a rien qui puisse surprendre. L'année précédente, les Dauphinois de Vienne, notamment Boissat, avaient fait à l'illustre comédien un accueil très flatteur, donnant en son honneur de somptueux repas. La société, à Grenoble, était non moins cultivée. « Quoique l'on soit ici loin de Paris, nous apprend un bel esprit du temps, l'humeur de Paris ne laisse pas d'y régner. On y aime la propreté, l'éclat et la magnificence. La galanterie et l'esprit y paraissent plus qu'en lieu du monde ; on dit même que, parmi les hommes, il s'en trouve beaucoup qui écrivent admirablement bien en prose et en vers, et

parmi les dames, quelques-unes qui s'en mêlent et plusieurs qui en connaissent la beauté et la délicatesse ».

Il se pourrait bien que Molière ait pu dans ce milieu de « pecques provinciales », sous les ombrages de l'hôtel de Lesdiguières, trouver les originaux des *Précieuses ridicules*, bien que l'on pense jusqu'à présent qu'il ait pris ses modèles dans les salons de Montpellier.

— *Le manuscrit du « Paradis perdu »*. — On a mis récemment en vente, à Londres, un manuscrit que l'on croyait être celui que Milton aurait dicté à sa fille. Le possesseur en demandait 125.000 francs, mais les enchères n'ont atteint que 118.000 francs et le propriétaire a conservé son manuscrit. Le peu d'empressement des gros collectionneurs a sans doute eu pour cause les observations présentées par certains érudits qui faisaient remarquer que Milton, aveugle, avait dicté son œuvre et que rien ne prouvait que le manuscrit présenté fut le premier en date.

— *Manuscrits de Brantôme*. — M. Omont a donné connaissance à l'Académie des Inscriptions et belles lettres que Mme la baronne James de Rothschild a offert à la Bibliothèque nationale, treize volumes originaux, et en partie autographes, contenant l'ensemble à peu près complet des œuvres de Brantôme. Cette précieuse série, dont l'existence seule était connue sous le nom de Manuscrits de Bourdeilles, offre la première rédaction du célèbre écrivain.

— *Manuscrits de Beethoven*. — La maison de Beethovenn, à Bonn, a vu, ces jours derniers, son musée s'enrichir d'un grand nombre de manuscrits et autres reliques de Beethoven, à savoir du contenu des : *Beethoveniana*, de la célèbre collection de Posonyi à Vienne. Entre autres choses se trouvent : le 1er plan d'une sonate en C mol (ut mineur) opéra 111, avec beaucoup de corrections postérieures, la dernière sonate pour piano du maître ; de nombreuses variations pour la chanson : *Enfant ne veux-tu pas dormir*, d'un opéra de Winter, la *Fête de Pâques interrompue* ; une série d'études intéressantes avec quelques passages autographes tirés d'un trio de Mozart ; la partition entière pour le Terzett (trio-opéra 1116), copie de mains étrangères avec beaucoup d'additions et de remaniements de la main de Beethoven. D'autre part toute une série de lettres qui ont trait soit au maître lui-même, soit à ses œuvres, soit à ses relations.

Il y a également une collection entière de compositions littéraires de cette époque qui traitent des relations personnelles et artistiques ; enfin une série de lettres écrites par des parents ou des amis de Beethoven ou à leur sujet. En tout cas, cette acquisition dont la valeur pouvait être contestable, vu les acquisitions courantes, accuse une augmentation précieuse des trésors de la maison de Beethoven. (Extrait de l'*Antiquitaten Zeitung*).

— *L'encrier de Jean-Jacques Rousseau*. — Le *Socialiste de l'Ouest*, dirigée par M. Henri de la Porte, annonce que Mme Amédée de la Porte, veuve de l'ancien sous-secrétaire d'Etat et fille d'Allain-Targé, le ministre des finances du ministère Gambetta, vient de faire don au musée Carnavalet de l'encrier authentique de Jean-Jacques Rousseau.

Cet objet historique fut successivement la propriété de Grétry, de Bouilly, puis de Dupaty, qui le légua à Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, lequel à son tour le laissa à son gendre Henri Allain-Targé.

Au nombre des pièces remises par Mme Amédée de la Porte à M. Paul

Robiquet, qui a reçu l'encrier au nom du musée Carnavalet, figure un extrait des dispositions testamentaires de Dupaty, de l'Académie française contenant la description suivante de l'écritoire de J.-J. Rousseau :

Un plateau en cuivre enchâssé d'ébène contenant une éponge ronde et au milieu du plateau, un petit tonneau en ébène avec un couvercle en cuivre avec un anneau tout uni. Sur un des côtés du plateau une inscription ainsi conçue :

Ecritoire de J.-J. Rousseau
Légué par Grétry à son ami Bouilly
En septembre 1813

NÉCROLOGIE. — La mort vient de frapper avec rigueur sur les amateurs d'autographes. M. Alfred Bégis, dont tout le monde a pu apprécier la compétence en tout ce qui touche la Révolution française, a été enlevé subitement par une angine de poitrine, le 25 janvier 1904, à l'âge de 75 ans. Quelques jours avant de mourir il venait à notre cabinet nous entretenir de la vente de sa collection et rien ne nous faisait prévoir un dénouement aussi brusque. M. Bégis, qui communiquait avec une bienveillance dont nous avons ressenti les effets les précieuses notes qu'il avait accumulées, sera regretté de tous les travailleurs, qui ne frappaient jamais en vain à son cabinet (1).

M. le comte Lavedan, directeur du *Correspondant*, décédé à Paris le 2 janvier, pouvait être compté aussi parmi les curieux d'autographes. Sa conversation, nourrie de souvenirs intéressants sur les hommes politiques qu'il avait vus de très près; était charmante et d'un vif intérêt. M. le comte Lavedan laisse de précieux dossiers sur Mgr Dupanloup et Berryer qu'il avait beaucoup connus.

On nous annonce aussi la mort de M. de Naurois, descendant de Jean Racine. M. de Naurois recueillait les souvenirs de son illustre aïeul. Il y a peu de semaines il nous apporta un portrait du poète, gravé par Jacquet. Nous avions promis à M. de Naurois de lui montrer, dans un cadre digne de cette magnifique gravure, le portrait de son ancêtre. Nous ne doutions pas que nous ne verrions plus cet aimable homme, dont le langage choisi et la politesse exquise étaient d'une autre époque.

(1) M. Maurice Tourneux se propose d'écrire une notice sur les travaux de M. Bégis.

SOUVENIRS INÉDITS

SUR

JACQUES DELILLE

par sa Veuve

AVANT-PROPOS

Si l'existence de ces souvenirs est bien connue, c'est que Sainte-Beuve les a signalés, et il n'en a pas fallu davantage pour mettre en éveil la curiosité des amateurs d'histoire littéraire. On n'ignore pas que Sainte-Beuve a consacré à Delille une étude, qui a paru pour la première fois dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1837 et qui est, à coup sûr, le morceau de critique le plus pénétrant dont le poète des *Jardins* ait été l'objet jusqu'à ce jour. Recueillie, deux ans plus tard, au tome V (1839), p. 67, des *Critiques et portraits littéraires*, cette étude fait partie maintenant des *Portraits littéraires*, parmi lesquels elle figure depuis longtemps déjà (t. II, p. 64).

L'opinion de Sainte-Beuve ne passa certes pas inaperçue, lorsqu'elle se produisit ainsi dans *la Revue des Deux-Mondes*, et, bien que le critique se fût efforcé de demeurer impartial, on lui reprocha de s'être montré sévère pour Delille. C'était le temps où la gloire de celui-ci n'était pas encore éclipsée : on la discutait et la nouvelle école poétique la combattait avec vigueur, mais il lui demeurait des admirateurs opiniatres et, le cas échéant, des défenseurs convaincus. C'est ainsi, qu'un

certain Auguste Sauvage (1) s'empressa d'écrire à Sainte-Beuve pour lui reprocher sa dureté à l'égard de Delille et tenter de modifier un pareil jugement. « Je viens, monsieur, lui disait-on, de lire votre article sur Delille; je n'appellerai pas de votre arrêt, quoique bien rigoureux : mais sur la foi de qui imprimez-vous que pour dix louis il récitait des vers au Lycée ? Ah ! monsieur !... Je n'aurais rien dit de quelques injurieuses allégations contre sa veuve. C'est chose convenue d'en faire une seconde Thérèse Levasseur... Je l'ai bien connue et jusqu'à sa mort, moi qui vous parle ici, monsieur, et dans ma vie entière déjà longue, je n'ai jamais rencontré son égale, cœur et âme ; ses dernières années se sont éteintes dans les plus amères épreuves, sans qu'un seul jour elle ait démenti le noble nom confié à son honneur ; mais, je l'avoue, elle avait les inconvénients de ses qualités, une franchise indomptable surtout, qui lui a valu la plupart de ses ennemis : l'ingratitude a fait les autres. — Je n'ai nul intérêt, monsieur, dans cette protestation posthume ; mais vous me paraissez digne de la vérité et je viens de la dire. — Au reste, si vous teniez aux détails réels de la vie de Delille, je vous offre le manuscrit laissé par sa veuve... »

C'était parler fort dignement. Sainte-Beuve voyageait alors en Suisse, visitant le pays, le parcourant, avant de venir se fixer à Lausanne, où il devait peu après professer son fameux cours sur Port-Royal. La lettre de son contradicteur ne le toucha qu'à Genève, et vite il s'empressa de provoquer davantage les renseignements et les rectifications. « Je serais très reconnaissant, répondit-il, dès le 15 août à Auguste Sauvage, de tout ce qu'il vous plairait, monsieur, de me dire ou de me confier sur l'intéressant sujet pour lequel ma curiosité et mon besoin de vérité ne sont pas épuisés... Tout ce que vous voudriez réformer, monsieur, de mes jugements serait bien accueilli. » La lettre a été publiée en entier (*Correspondance*, t. I, p. 33),

et elle montre que Sainte-Beuve parlait le même langage que son correspondant. Moins de deux mois après, Sainte-Beuve recevait de celui-ci une seconde lettre que nous publions ci-dessous, d'abord parce qu'elle n'est pas connue et ensuite parce qu'elle sert à poser nettement la question.

L'espoir de votre retour, monsieur, a différé seul mes remerciements de votre bienveillant accueil à ma réclamation. Il ne m'a pas surpris : un homme comme vous aime naturellement la vérité, surtout celle qui doit l'aider à réparer une injustice. Au reste, le tort dans l'espèce appartient à ceux sous la dictée desquels vous avez nécessairement écrit, trop jeune vous, monsieur, pour des *impressions* personnelles. Voilà dans mon *for intérieur* l'unique sens (c'était le seul possible) de ce mot, mésinterprété.

Je m'en prends donc, monsieur, à vos autorités, et vous n'êtes en cause que comme éditeur un peu responsable; je l'avouerai, quelques portions tout à vous de votre article m'ont paru influencées contre Delille par des dissidences politiques autant que littéraires. Ne parlons plus de dix louis par soirée (un comte reçoit davantage); mais un mot du dithyrambe Robespierre. Pourquoi ce soin à en dégrader l'inspiration? Les contemporains s'accordèrent à y admirer un acte de courage. A qui cette opinion, fût-elle une erreur, porte-t-elle préjudice? Qui gagne, monsieur, à vos dénigrantes conjectures? Où serait l'inconvénient de laisser croire que, parmi la terreur universelle, un poète a eu du cœur, et, parce que ce poète était royaliste, faut-il ternir son écusson? Et, monsieur, qui vous dit que vous ne l'auriez pas été, né comme Delille en 1738? Vous êtes déjà assez haut placé pour vous allier à toutes les gloires du génie; défendez-les donc par cette magnifique solidarité qui dans votre sphère confie à tous l'honneur de chacun. Vous ne connaissez par vous-même de Delille que le versificateur qui ne contente pas vos exigences novatrices. C'est votre droit, mais, daignez me croire, si vous eussiez connu l'homme, vous chéririez, vous vénéreriez sa mémoire, car nul ne surpassa et fort peu égalèrent sa loyale pureté *intrà muros et extrà*. Son esprit, malgré son éclat, n'était que la seconde de ses qualités.

Pour sa femme, elle s'est peint (à son insu) dans ses souvenirs où elle ne songe qu'à s'effacer. Ils vous prouveront en conscience ce que furent celui qui les inspira et celle qui les écrivit. Elle avait au cœur la poésie qu'il avait, lui, dans son talent. Vous restez, dit-on, tout l'hiver en Suisse. Cette circonstance retardera forcément la communication que vous avez agréée. Cependant, comme

je veux (pardonnez ce style, monsieur) que vous vous formiez quelque idée d'après nature de cette veuve tant calomniée d'un homme illustre, qui, ses preuves faites, l'avait jugée, et bien jugée, digne de son nom, voici une lettre qui la reflète un peu. La ville de Paris avait prescrit de vérifier les titres des détenteurs de terrains au Père-Lachaise, afin de faire cesser les occupations irrégulières ou d'en percevoir les droits. Mme Delille reçut sa circulaire. *Indè iræ.* M. de Chabrol lui fit une réponse honorable pour le poète, pour elle et pour lui-même, et le congé n'eut pas de suite. Ou je me trompe fort, ou vous goûterez ce spécimen. Soyez assez bon, monsieur, pour me le renvoyer à votre loisir. Je le conserve comme relique d'une femme qui passa sa vie à bien faire, quand même! Ses sœurs avaient hérité de ses exemples, seule fortune transmise. L'aînée vient de succomber aux peines accumulées de l'indigence et de la vieillesse. Celle qui survit continue la ligne tracée et les mêmes misères. Convenez-en, monsieur, si Delille eut tant ramassé de ces dix louis que vous savez, sa seconde Antigone, comme on disait dans son temps, ne manquerait pas de pain aujourd'hui. Je me sers de l'expression strictement exacte.

Je n'avais pas signé ma première lettre, monsieur, de peur d'un grand ridicule. Absent à toutes sortes de titres, je crains tout ce qui peut ressembler à la prétention de se raccrocher à une célébrité. La bienveillance de votre réponse m'a rassuré, monsieur, et elle me permet de vous offrir sans embarras ma reconnaissance et mon estime la plus distinguée.

AUGUSTE SAUVAGE,

14, rue Sainte-Catherine au Marais, Paris.

10 octobre 1837.

L'envoi du manuscrit de Mme Delille se produisit après cette lettre. Sainte-Beuve en prit connaissance, le fit même transcrire, mais il ne changea pas les conclusions de son article, qui était, dans sa pensée, et qui resta l'acte de décès de Delille, comme poète, et l'analyse des raisons qui rendaient cette mort définitive. La communication des souvenirs de Mme Delille n'avait servi qu'à modifier quelques détails sans importance et à apprendre aux curieux d'histoire littéraire que ces souvenirs existaient. Le public va maintenant les avoir sous les yeux et c'est d'après la copie même faite par Sainte-Beuve que nous

les imprimons ici. Retrouvée dans les papiers du critique par son dernier secrétaire, M. Jules Troubat, elle a été donnée récemment par celui-ci au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, où elle figure sous le numéro 10,175 du fonds des Nouvelles Acquisitions Françaises.

De la sorte, on pourra juger en parfaite connaissance de cause si Sainte-Beuve eut tort ou raison de n'avoir pas tenu plus de compte qu'il ne le fit de l'opinion de Mme Delille. Par une discrétion très louable, celle-ci s'est abstenue de tout détail trop intime, de toute révélation trop particulière. A coup sûr, ce n'est pas là ce que le critique eut souhaité et le moindre renseignement caractéristique eut bien mieux fait l'affaire de sa curiosité, et de la nôtre, par dessus le marché. Sur ce point nous sommes toujours de l'école de Sainte-Beuve et le principal attrait des souvenirs, des mémoires, reste pour nous dans leur intimité et dans leur abandon. La femme de Delille ne pensait pas de même, évidemment, et, autant par réserve naturelle que par sentiment littéraire, elle évite le trait expressif comme le mot précis. Delille a été de la sorte la victime de ses propres théories d'écrivain : sa femme a appliqué à sa biographie le même procédé de description vague, le même goût de la périphrase qu'il mettait dans ses vers. Elle a écrit ses souvenirs comme il composait ses poèmes, à l'aide d'épisodes successifs, mal rattachés les uns aux autres et dont la chronologie n'est pas plus sévère que le jugement. Mais il est facile de remédier à cela et c'est à quoi serviront les notes mises au bas du texte : elles rectifieront, elles mettront au point ce récit parfois un peu puéril, souvent long et maladroit, mais d'où l'on peut tirer d'utiles renseignements en les contrôlant.

Pourtant il se pose au préalable une double question qu'il convient d'examiner et d'essayer de résoudre. Ces mémoires sont-ils authentiques et nous sont-ils parvenus sous une forme qui doive inspirer confiance ? Nous venons de dire dans quelles circonstances le manuscrit fut confié à Sainte-Beuve et comment il put le faire transcrire. Il est certain, après cela, que la copie dut être effectuée avec soin et qu'elle présente des

garanties suffisantes d'exactitude. Les défauts qu'on y remarquera — erreurs ou incohérences — devaient se trouver dans l'original, et ces négligences sont une preuve du respect qu'on a gardé à l'œuvre de Mme Delille. C'est bien elle, en effet, qui a composé cette biographie, et la façon dont elle l'a faite est un gage de plus qu'une pareille affirmation est fondée. Ce n'était pas une illettrée que la femme que Delille épousa et, en vivant dans son intimité, elle prit, sinon le bon ton et le bon goût, du moins une certaine compréhension des choses littéraires. On a vu comment Auguste Sauvage parlait d'elle ; il faut faire une large part à l'exagération sympathique dans ce langage d'un ami ; mais il ne faut pas davantage prendre au pied de la lettre ce qu'en ont écrit les ennemis de Delille. Nous ne connaissons pas d'autographe de Mme Delille ; la lettre à M. de Chabrol dont il a été question ci-dessus n'est pas parvenue jusqu'à nous et un autre billet d'elle, qui était conservé en tête d'un petit volume de la bibliothèque de la Société philomatique de Saint-Dié et dont le texte a été publié (1), a été égaré depuis lors. C'est regrettable, car, à l'aide de l'aspect matériel de l'écriture de Mme Delille, nous aurions pu nous former une idée de certaines de ses aptitudes intellectuelles. Faute de cela, il faut nous en tenir, pour parler d'elle, à ce que nous en savons par ailleurs.

Elle se nommait Marie-Louise Vaudechamp et naquit en 1772, à Mandray, au Val-de-Galilée ou de Saint-Dié, dans les Vosges. Son père était le maître d'école du village et avait une nombreuse famille. On prétend que la jeune fille, alors qu'elle était encore presque une enfant, quitta les siens, à la suite d'une algarade, pour venir prendre du service dans une au-

(1) Dans les *Miscellanées* de M. Henri Bardy (1902-1903). Cet opuscule contient une intéressante notice sur Mme Delille (pp. 55-86). Nous n'avons

berge de Metz. Cette situation ne s'explique-t-elle pas mieux par la pauvreté du maître d'école, dont les charges étaient lourdes et les enfants obligés de travailler ? Quoi qu'il en soit c'est à Metz, à ce que l'on assure, que Delille rencontra celle qui devait être la compagne de sa vie et que tout d'abord il fit passer pour sa nièce. Mais cette rencontre ne put pas avoir lieu lorsque le poète revenait de Constantinople, car il ne rentra pas, comme on l'a dit, par l'Allemagne et par terre, mais bien par mer et par Marseille. C'est seulement l'année suivante, en 1786, que Delille voyagea en Lorraine et en Alsace, et on verra par ces souvenirs dans quelles conditions. C'est alors seulement qu'il put voir à Metz la jeune fille qui n'avait pas encore quinze ans tandis que le poète frisait la cinquantaine. Malgré cette énorme différence d'âge, il s'en éprit et ne tarda pas à la garder avec lui. Il est vrai que les ennemis de Delille ont prétendu qu'il avait pris plus bas encore sa nièce — ou, pour parler franchement, sa concubine. — Dans un libelle anonyme et diffamatoire, intitulé : *Examen du poème « de la Pitié » de Jacques Delille, précédé d'une notice sur les faits et gestes de l'auteur et de son Antigone* (Paris, an XI-1803), un pamphlétaire, qui ne serait autre que le chevalier Du Puy des Islets, avance que Mlle Vaudechamp était une saltimbanque de la place publique, chanteuse de café-concert et que c'est dans un de ces établissements, le café Yon, que le poète la trouva. Mais ceci paraît être une simple calomnie à laquelle on ne saurait s'arrêter.

Malgré sa jeunesse, Mlle Vaudechamp prit bien vite une influence prépondérants sur la vie de Delille. Il était faible et irrésolu, elle était forte et agissante : c'était plus qu'il n'en fallait pour devenir rapidement indispensable au poète. D'ailleurs, les événements, en s'aggravant, le rendirent bientôt plus timoré encore et le confinèrent chez lui plus étroitement. On disait que sa compagne l'y retenait et le reproche n'était pas sans fondement. Elle le chambrait, le tracassait, le maltraitait même, assure-t-on, et les témoignages sur ce point semblent être probants. Delille laissait faire, par non-

chalance d'abord et aussi parce qu'il ne lui déplaisait pas de sentir sa faiblesse soutenue et protégée par cette rudesse excessive, mais néanmoins bienfaisante. Les anecdotes, les traits plus ou moins authentiques commencèrent alors à se répandre sur le compte de Delille et de la compagne qu'il s'était donnée. On en ferait aisément tout un recueil, s'ils n'étaient rapportés déjà dans presque toutes les biographies du poète. Et lui, à chaque avanie, se sentait pris davantage de sympathie pour cette bonté fruste et campagnarde, dont le fonds était sincère, mais manquait tout à fait de délicatesse et d'indulgence.

Mlle Vaudechamp suivit Delille à l'étranger et lorsque celui-ci rentra en France, elle devint sa femme. Le poète alors était vieux et décrépit ; sa cécité était presque complète. Il ne pouvait guère lire ou écrire et c'est à sa femme qu'il dictait ses vers, c'est elle qui lui donnait lecture des ouvrages des autres. C'est alors que le peintre Danloux exécuta la toile bien connue qui se trouve maitenant au musée de Versailles et qui représente Delille debout déclamant des vers à sa femme qui les transcrit. Assurément l'artiste n'aurait pas osé donner une pareille posture à Mme Delille, si elle avait été aussi ignorante, aussi peu recommandable que ses ennemis l'ont prétendu. Il n'aurait pas commis une invraisemblance que tous les contemporains auraient relevée. Mais on savait que, si les dehors de la femme étaient restés sans distinction, si elle se montrait parcimonieuse et autoritaire, elle se montrait digne aussi sous d'autres rapports, par son dévouement et par son respect de la gloire du poète, de porter le nom que celui-ci lui avait donné et dont elle s'enorgueillissait.

Les événements révolutionnaires modifièrent à coup sûr complètement les conditions d'existence de Delille. Sous l'ancien régime, il avait acquis une réelle aisance, grâce à ses émoluments du Collège de France et aux jetons académiques, grâce à une pension, aux revenus de l'abbaye qui lui avait été octroyée et aussi au produit de ses poèmes. Il vivait alors en écrivain peu soucieux du gain, allait beaucoup dans le monde,

travaillait à ses heures et se contentait de lire quelques fragments de ses œuvres en cours de composition, soit dans les séances publiques de l'Académie, soit dans les salons, devant un auditoire choisi. Cette aisance fut atteinte par la fameuse faillite du prince de Rohan-Guéménée, en 1782, et elle disparut quelques années après, à la Terreur, lorsque le poète, ayant perdu déjà pension et abbaye, vit décapiter ses débiteurs, le duc d'Orléans et le banquier La Borde. Ce fut la ruine pour lui, en attendant la misère, et s'il put vivre alors, il le dut sans doute à l'esprit d'ordre, à la parcimonie de celle qui se trouvait près de lui. Elle ne le quitta pas lorsque Delille, l'esprit hanté de tout ce qu'il avait vu, voulut laisser, après thermidor, Paris et la France. Elle le suivit, pauvre et découragé, à l'étranger, et là encore, ses qualités prosaïques ne trouvèrent que trop d'occasions de s'exercer.

Delille fit alors en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, un long séjour dont on trouvera le détail dans les souvenirs de sa compagne. Ce furent là pour lui des années de labeur acharné que lui commandait la précarité de sa santé et de ses ressources, mais dont il se fut sans doute dispensé s'il avait été livré à lui-même, abandonné à ses propres inclinations. C'est alors qu'il acheva les nombreux poèmes qu'il avait depuis longtemps sur le chantier et qui virent le jour aussitôt qu'il fut rentré en France. Pressé par le besoin, il en entreprit même d'autres qu'il sut également mener à bien. L'influence de sa femme se fit grandement sentir sur l'activité du poète et, pour l'en remercier, celui-ci lui dédiait son long ouvrage sur l'*Imagination*, par une épître flatteuse et tendre, qui témoignait de sa part autant de tendresse que de gratitude. C'est alors aussi que Delille donna son nom à Mlle Vaudechamp et nul ne s'en fut étonné, si les journaux, mal informés sur ce point, n'avaient pas parlé de cette union avec malveillance. Ils disaient que, pour la contracter, Delille avait dû se faire relever au préalable de ses vœux ecclésiastiques ; ce qui était manifestement inexact, car Delille, simple clerc tonsuré et abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Séverin, n'eut jamais à prononcer

de vœux pour cela. Mais cet incident, ainsi présenté, pouvait servir à appuyer d'un exemple notoire une autre union plus scandaleuse, celle que préparait l'ancien évêque d'Autun, et Delille eut à souffrir des calomnies lancées par les libellistes à la solde de Talleyrand.

Rentré à Paris sous le Consulat, Delille essaya de mener la vie intime et retirée après laquelle il soupirait. Partagé entre ses devoirs académiques et ceux de son professorat, il vit bientôt la renommée et le succès lui revenir, soit par son enseignement, soit par les livres qu'il publiait maintenant avec régularité. Il lui fallut de nouveau se montrer dans le monde, en dépit de sa femme qui eut voulu le retenir au logis pour le surveiller et le faire travailler. Mais la quasi-cécité du poète ne lui permettait pas de sortir seul, et quand il allait au dehors sa femme l'accompagnait. Après l'audition des vers de Delille, on devait, dans les salons, subir les ariettes de Mme Delille, et si on tenait à posséder l'un, il fallait auparavant se montrer aimable avec l'autre. Elle abusait évidemment d'une autorité que la vieillesse de ce grand enfant rendait presque absolue. La malveillance s'en vengeait en débitant sur cette femme aux manières inélégantes et rustiques toutes sortes de racontars plus ou moins exacts. Le mot raisonnable et juste sur ce couple qu'elle avait connu, nous semble avoir été dit par Mme de Chastenay (*Mémoires*, t. I, p. 457), lorsqu'elle assure qu'il était facile de verser le ridicule sur la femme de Delille, qui se montrait trop souvent prétentieuse et ridicule, mais qui était dévouée à Delille, quoique sévère et despotique, et le soigna toujours d'une manière touchante.

Mme Delille veilla donc avec une attention un peu trop étroite sur la vieillesse de son mari pour lui ménager le repos et l'aisance, en attendant le repos éternel. Lorsqu'il mourut et que ses contemporains lui eurent fait des funérailles triomphales, sa veuve s'employa à édifier un tombeau digne de ces cendres illustres. C'est à elle qu'on doit le monument de Delille au Père-Lachaise. Les amis du poète la pressaient également de lui consacrer un autre monument, de composer une biogra-

phie de lui qui l'aurait fait revivre sous un jour intime et familier. « Est-ce à moi, disait avec emphase Cousin d'Avallon dans le *Delilliana*, de vouloir essayer un tableau dont je ne pourrais offrir qu'une esquisse si imparfaite? C'est à vous, généreuse et respectable moitié de cet immortel écrivain, c'est à vous seule qu'il appartient de nous retracer une peinture, dont le souvenir, en faisant couler vos larmes, adoucira peut être un moment l'amertume de vos regrets. » C'est évidemment pour répondre à ce désir que Mme Delille prit la plume. Bien que son mari ne fut plus, elle était toujours recherchée dans le monde. Elle avait appris de lui à dire les vers avec agrément et on lui demandait volontiers de débiter quelques morceaux connus ou inconnus des œuvres de Delille. Miss Cornélia Knight, une des correspondantes anglaises de la comtesse d'Albany, lui transmettait de Paris, le 30 janvier 1822, la nouvelle suivante qui mérite d'être rapportée ici. « J'ai entendu réciter de mémoire des vers inédits de Delille par sa veuve. On va faire une nouvelle édition de ses œuvres et elle sera complète. Elle a récité un morceau sur l'*Ignorance* qui m'a beaucoup plu ; c'est une critique très ingénieuse de la science, lorsqu'elle refroidit le cœur et l'imagination, et elle finit par ce vers :

« Il est beau de savoir, il est bon d'ignorer. »

Elle a aussi répété des vers sur la reconnaissance et sur le néant (1) ». Il est probable que, pour expliquer les morceaux qu'elle détachait ainsi, Mme Delille les encadrait des détails qui les avait provoqués et les replaçait dans les circonstances diverses de la vie du poète. Certaines phrases des souvenirs qu'on va lire pourraient faire croire qu'ils servirent ainsi à commenter oralement des fragments poétiques. Mais c'est assez dire ce que fut Mme Delille. Laissons-lui la parole à elle-

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

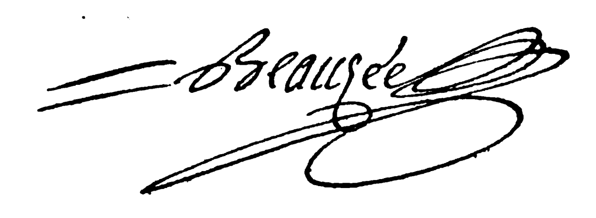
(1634-1904)

(*Suite*)

Beauvau-Craon (Charles-Juste, prince de), colonel des gardes du roi Stanislas à vingt ans, défenseur de Prague, maréchal de camp (10 mai 1748), lieutenant-général (28 décembre 1758), gouverneur de Languedoc (1763), de Provence (1782), maréchal de France (13 juin 1783), membre du conseil du Roi (4 août 1789), grand d'Espagne. Élu, 7 février 1771, en remplacement du président Hénault; reçu le 21 mars. Membre honoraire de l'Académie des Inscriptions en 1782. — Né à Lunéville, 10 septembre 1720, mort au château du Val, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 21 mai 1793.

BEAUVILLIER, V. SAINT-AIGNAN.

mort à Paris, 25 janvier 1789 (1), inhumé, le 26, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas.



Les lettres de Beauzée sont très rares, quelques-unes seulement ont passé dans les catalogues.

Belleisle (Charles-Louis-Auguste FOUCQUET, comte, puis duc de), duc de Gisors, vicomte de Melun, petit-fils du surintendant Foucquet, maréchal de camp (8 mars 1718), lieutenant-général (22 décembre 1731), maréchal de France (11 février 1741), duc et pair de France (1748), ministre de la guerre (3 mars 1758) jusqu'à sa mort, grand d'Espagne. Élu, 14 juin 1749, en remplacement d'Amelot de Chaillou; reçu le 30 juin. Remplacé par l'abbé Trublet. — Né à Villefranche (Aveyron), 22 septembre 1684, mort à Versailles, 26 janvier 1761, inhumé à Vernon.

Belloy (Pierre-Laurent BUIRETTE, dit de), poète dramatique, avocat au Parlement. Élu, 23 novembre 1771, en remplacement du comte de Clermont; reçu le 9 janvier 1772. Remplacé par le maréchal de Duras. — Né à Saint-Flour (Cantal), 17 novembre 1727, ondoyé le jour même et baptisé seulement le 6 jan-

Benserade (1) (Isaac de), poète et bel esprit, conseiller du roi. Élu, 5 avril 1674, en remplacement de Chapelain; reçu le 17 mai. Remplacé par Pavillon. — Né à Paris, d'une famille issue de Lyons-la-forêt (Eure), a été baptisé à l'église Saint-Médéric le 5 novembre 1613, mort à Gentilly (Seine), 20 octobre 1691, enterré le lendemain à l'église Saint-Eustache de Paris (2).

Une seule lettre de Benserade est passée en vente; elle est adressée à Huet (n° 76 du catalogue de Refuge). Une quittance et quelques signatures sur des contrats sont les seuls autographes de Benserade existant dans le commerce.

Bergeret (Jean-Louis), commis de Colbert de Croissy, puis avocat général au parlement de Metz, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi. Élu, 11 décembre 1684, en remplacement de Cordemoy; reçu le 2 janvier 1685. Remplacé par l'abbé de Saint-Pierre. — Né à Paris, mort à Paris, 9 octobre 1694 (3).

Les catalogues ne contiennent aucune lettre de Bergeret; c'est la première fois que le fac-similé de sa signature est donné.

Bernard (Claude), docteur en médecine (1843), docteur ès-sciences (1853), professeur de physiologie générale à la Sorbonne (1854), professeur de médecine expérimentale au Collège de France (1855), professeur de physiologie au Muséum, sénateur (6 mai 1869). Élu, 7 mai 1868, en remplacement de Flourens; reçu le

(1) Sur l'orthographe du nom de Benserade, V. la *Revue des Documents historiques*, II, p. 83.

(2) Acte d'inhumation dans Jal, p. 194. Dans Pellisson (II, p. 83), on dit que Benserade fut inhumé à Saint-Etienne-du-Mont. Nous n'en avons trouvé aucune trace dans l'*Epitaphier du vieux Paris*.

(3) Signature d'une lettre adressée à Colbert, 10 août 1672, pour lui demander sa protection afin d'obtenir de la charge d'avocat général de Metz (Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, 161, folio 70). D'autres lettres à Colbert se trouvent dans les volumes 102, 104, 163, etc. (Communication de M. Coudere, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale). Une quittance, sur vélin, est également aux pièces originales du cabinet des titres.

27 mai 1869. Remplacé par Renan. Membre de l'Académie des sciences (1854), membre de l'Académie de médecine (1861). — Né à Saint-Julien, près Villefranche (Rhône), 12 juillet 1813, mort à Paris, rue des Écoles, 40, 10 février 1878, inhumé le 16.

Votre bien dévoué

Claude Bernard.

Bernis (François-Joachim de Pierres, cardinal de), fait ses études à Louis-le-Grand et au séminaire de Saint-Sulpice dont il sort, en 1734, abbé à petit collet; chanoine de Brioude (1739), puis du chapître de Lyon, ambassadeur à Venise (octobre 1751), conseiller d'État d'Église (1755), sous-diacre pendant son séjour à Venise, ambassadeur à Vienne (septembre 1756), ministre d'État (2 janvier 1757), ministre des Affaires étrangères (27 juin 1757-9 novembre 1758), cardinal (30 novembre 1758) archevêque d'Albi (1er juin 1764), ambassadeur près du Saint-Siège (1769). Poète et bel esprit. Élu, 26 novembre 1744, en remplacement de l'abbé Gédoyn; reçu le 29 décembre. Membre honor. de l'Académie des Inscriptions (1771). — Né au château de Saint-Marcel (Ardèche), 22 mai 1715, mort à Rome, 2 novembre 1794, enterré dans la chapelle Saint-Sébastien de Saint-Louis des Français. En 1803 son corps fut rapporté dans la cathédrale de Nîmes.

Le Cardinal de Bernis

Berryer (Pierre-Antoine), avocat et éloquent orateur parlementaire; député de 1830 à 1840, de 1863 à 1868. Élu

Berthelot (Pierre-Eugène-Marcelin), docteur ès-sciences (avril 1854) préparateur de chimie au collège de France (janvier 1851), professeur de chimie organique à l'École supérieure de pharmacie (2 décembre 1859), professeur de chimie organique au collège de France (8 août 1865), sénateur inamovible (juillet 1881), ministre de l'Instruction publique (11 décembre 1886-30 mai 1887), ministre des Affaires étrangères (1er novembre 1895-28 mars 1896), illustre chimiste et philosophe. Élu à l'Académie française, 28 juin 1900, en remplacement de Joseph Bertrand; reçu le 2 mai 1901. Membre de l'Académie des Sciences (3 mars 1873), secrétaire perpétuel (25 février 1889). Membre de l'Académie de médecine (février 1863). — Né à Paris (1), 25 octobre 1827.

Bertrand (Joseph-Louis-François), suppléant au Collège de France professeur titulaire (1862), mathématicien et écrivain. Élu, 4 décembre 1884, en remplacement de J.-B. Dumas ; reçu le 10 octobre 1885. Remplacé par Berthelot. Membre de l'Académie des Sciences (28 avril 1856), secrétaire perpétuel (23 novembre 1874). — Né à Paris, 11 mars 1822, mort à Paris, 3 avril 1900.

BEZONS, V. BAZIN DE BEZONS.

Bignon (Jean-Paul), abbé de Saint-Quentin-en-l'Ile, diocèse de Noyon, (février 1693), prieur de Longpont, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, érudit, prédicateur du roi, bibliothécaire du roi (novembre 1718) doyen des conseillers d'État. Élu, 28 mai 1693

l'Académie des sciences (1691), membre honoraire de l'Académie des Inscriptions (1701). Conseiller honoraire de l'Académie royale de peinture. — Né à Paris, 19 septembre 1662, mort au château de l'Isle-Belle, près Meulan (Seine-et-Oise), 14 mars 1743 (1).

Bignon (Jérôme-Armand), érudit, bibliothécaire du roi, intendant de Soissons, conseiller d'État, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi, prévôt des marchands de Paris. Élu, 4 mai 1743, en remplacement de son oncle l'abbé J.-P. Bignon; reçu le 27 juin. Remplacé par Bréquigny. Membre honoraire de l'Académie des Inscriptions (1709). — Né à Paris, 27 octobre 1711, mort le 8 mars 1772 (2), inhumé à Saint-Nicolas du Chardonnnet.

Bignon

Bigot de Préameneu (Félix-Julien-Jean), comte de l'Empire, 24 avril 1808, jurisconsulte et écrivain; avocat au Parlement de Paris avant la Révolution, juge, député de Paris à l'Assemblée législative (6 septembre 1791), conseiller d'État après le 18 brumaire, ministre des Cultes (4 janvier 1808 au 1er avril 1814), pair de France (2 juin 1815). Élu membre de la 2e classe de l'Institut, 26 décembre 1799 et maintenu le 28 janvier 1803. Remplacé par Mathieu de Montmorency. — Né à Rennes, 26 mars 1747, mort à Paris, 31 juillet 1825.

Le ministre des Cultes Comte de l'empire
Bigot de préameneu

vais, professeur de physique-mathématique au Collège de France (1800), mathématicien, physicien, astronome et écrivain. Élu, 10 avril 1856, en remplacement de Lacretelle jeune ; reçu le 5 février 1857. Remplacé par le comte de Carné. Membre de l'Académie des Sciences (11 avril 1803), membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (19 février 1841). — Né à Paris, 21 avril 1774, mort à Paris, au Collège de France, 3 février 1862.

Bissy (Claude de THIARD, comtede), écrivain, traducteur des *Nuits* d'Young, lieutenant-général aux armées (25 juillet 1762), gouverneur d'Auxonne, lieutenant-général du bas Languedoc (1771). Élu, 28 novembre 1750, en remplacement de l'abbé Terrasson ; reçu le 29 décembre 1750, maintenu dans la 2e classe de l'Institut le 28 janvier 1803. Remplacé par Esménard. — Né à Paris, 13 octobre 1721, mort à Pierre (Saône-et-Loire), 26 septembre 1810.

Blanc (Auguste-Alexandre-Philippe-Charles), graveur, puis écrivain et critique d'art, directeur des Beaux-Arts (1848), fondateur de la *Gazette des Beaux-Arts* (1859). Élu, 8 juin 1876, en remplacement du comte de Carné ; reçu le 30 novembre suivant. Remplacé par Ed. Pailleron. Membre libre de l'Académie des Beaux-Arts (25 novembre 1868). — Né à Castres (Tarn), le 15 novembre 1813 (1), mort à Paris, le 17 janvier 1882.

(*A suivre*) TH. LHUILLIER ET R. BONNET

(1) Potiquet et M. de Franquevillent donnent le 17 novembre 1813 comme date de naissance. Voici l'acte de naissance qui nous a été obligeamment communiqué par M. le Secrétaire de la mairie de Castres. BLANC (Auguste-Alexandre-Philippe-Charles), fils légitime de M. Jean-Charles Blanc, employé au service de S. M. le

LE GÉNÉRAL DUCROT & LA LÉGION D'HONNEUR

Une lettre dans laquelle un général refuse à la fois le grand cordon de la Légion d'Honneur et la médaille militaire doit être chose peu commune.

Cependant, voici une dépêche chiffrée du général Ducrot au général du Barail dans laquelle l'ancien commandant de l'armée à Champigny refuse le Grand Cordon et fait savoir qu'il l'a déjà refusé ainsi que la médaille militaire.

Qu'on lise du reste.

GERMAIN BAPST

26 mars [1874]

Général Ducrot au général du Barail.

Je suis bien reconnaissant à M. le Maréchal de Mac-Mahon et à vous de ce témoignage d'estime et de bienveillance. J'en suis profondément touché et mes remerciements sont bien sincères, mais je me suis fait une règle absolue de n'accepter nulles distinctions honorifiques tant que je sentirai peser sur moi la double capitulation de Sedan et de Paris. J'ai fait donner quelques grand-croix à mes lieutenants, je l'ai toujours refusée pour moi. J'ai également refusé la médaille militaire donnée par M. Thiers qui m'avait compris sur un même décret avec Chanzy. Je tiens absolument à me maintenir dans cette situation.

DUCROT

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 25 FÉVRIER 1904

Nos		Prix
1	Alençon (René, duc d')	8
2	Alexandre IV (Reinald)	36
3	Autichamp (Charles, comte d')	20
4	Balzac (Honoré de)	305
5	Barbier (Auguste)	25
6	Barras (Paul)	27
7	Bayard (Emile)	6
8	Bazaine (François-Achille)	8
9	Beaumont (Simon van)	5
10	Bellecour (Jean-Claude-Gille Colson dit)	18
11	Bernier (Etienne-Alexandre-Jean)	15
12	Berry (Marie-Caroline, duchesse de)	10
13	Bert (Paul)	3
14	Bessières (Jean-Bapt.)	26
15	Bizet (Georges)	7
16	Bonheur (Rosa)	5
17	Bouguer (Pierre)	5
18	Boulliau (Ismaël)	10
19	Brazza (Pierre-Savorgnan de)	3
20	Brizeux (Auguste)	10
21	Brune (Guillaume-Marie-Anne)	10
22	Bulkeley (William de)	20
23	Cadoudal (Georges)	31
24	Cameron (Vernet-Lovett)	5
25	Canclaux (Jean-Baptiste-Camille, comte)	5
26	Carrier (Jean-Bapt.)	12
27	Carteaux (Jean-Franç.)	5

Nos		Prix
28	Castries (Charles-Eugène de la Croix, marquis de)	[illegible]
29	Catherine de Médicis	[illegible]
30	Cavaignac (Godefroy)	[illegible]
31	Chalcondyle (Démétrius)	[illegible]
32	Chevalier (Michel)	[illegible]
33	Champfleury (Jules-François-Félix Husson-Fleury dit)	[illegible]
34	Charles IX	[illegible]
35	Chaptal (Jean-Antoine, comte)	[illegible]
36	Chateaubriand (François-René, vicomte de)	[illegible]
37	Cherubini (Louis)	[illegible]
38	Clerselier (Claude)	[illegible]
39	Cochin (Charles-Nicolas)	[illegible]
40	Cosmao-Kerjulien (Julien-Marie, baron)	[illegible]
41	Danton (Georges-Jacques)	[illegible]
42	Daubigny (Charles)	[illegible]
43	Daumesnil (Pierre, baron)	[illegible]
44	Delibes (Léo)	[illegible]
45	Dezoteux-Cormatin (Pierre-Marie-Félicité)	[illegible]
46	Dubois-Crancé (Edmond-Louis-Alexis)	[illegible]
47	Du Chastel (Tanneguy)	[illegible]

Nos		Prix
48	Dumas père (Alexandre)	31
49	Dumas fils (Alexandre)	5
50	Dumas fils (Alexandre)	5
51	Dumas fils (Alexandre)	32
52	Dumas fils (Alexandre)	32
53	Dupleix (Joseph)	42
54	Du Tillet (Jean)	42
55	Ernouf (Jean-Augustin, baron)	5
56	Faure (Félix)	10
57	Febvre (Frédéric)	3
58	Feuillet (Octave)	8
59	Franklin (Benjamin)	122
60	Friant (Louis, comte)	3
61	Garnerin (Jean-Baptiste-Olivier)	8
62	Gié (Pierre de Rohan, seigneur de)	10
63	Gill (André)	16
64	Gounod (Charles)	21
65	Gouvion Saint-Cyr (Laurent, comte de)	20
66	Haxo (Nicolas)	10
67	Huet (Paul)	10
68	Hugo (Victor)	13
69	Jagault (Pierre)	10
70	Jenner (Edward)	20
71	Joly (Jean-Baptiste-Joseph)	10
72	Jourdan (Jean-Baptiste)	30
73	Kleber (Jean-Baptiste)	12
74	Lacépède (Bernard-Germain-Etienne de La Ville, comte de)	5
75	La Crosse (Jean-Baptiste-Raymond, baron de)	5
76	La Fayette (Gilbert Motier, marquis de)	7
77	La Galissonière (Roland-Michel Barrin, marquis de)	10
78	Lalanne (Maxime)	5
79	Lally (Thomas-Arthur, comte de)	20
80	Lamartine (Alphonse de)	28
81	Lamennais (Félicité de)	10
82	Lamotte (Jeanne de Saint-Rémy de Valois, comtesse de)	225
83	Lapérouse (Jean-François Galaup de)	10
84	Laplace (Pierre-Simon de)	10
85	La Rochejaquelein (Henri du Vergier, comte de)	182
86	La Touche-Tréville (Louis-René-Madeleine Le Vassor, comte de)	5
87	La Tour d'Auvergne (Théophile Malo Corret de)	15
88	Lebon (Joseph)	5
89	Léon XIII	12
90	Le Verrier (Urbain)	3
91	Linois (Charles-Alex. Léon Durand, comte de)	5
92	Loizerolles (François-Simon Aved, chevalier de)	6
93	Louis XI	25
94	Louis XII	15
95	Louis XVIII	5
96	Louise de Savoie	12
97	Louverture (Toussaint)	26
98	Luc (Jean-André de)	10
99	Lully (Jean-Baptiste)	20
100	Mars (Hippolyte Boutet, dite Mlle)	8
101	Masquelier (Louis-Joseph)	7 50
102	Meyerbeer (Jacques)	9
103	Monge (Gaspard)	9
104	Monvel (Jacques-Marie Boutet de)	3
105	Morse (Samuel)	15
106	Napoléon Ier	30
107	Paer (Ferdinand)	5
108	Palissot de Montenoy (Charles)	15
109	Pallas (Pierre-Simon)	13
110	Philippe III	131
111	Philippe V	30

Nos		Prix
112	Préville (Pierre-Louis Du Bus, dit)........	8
113	Puisaye (Joseph-Geneviève, comte de) ...	5
114	Rabaut Saint-Etienne (Jean-Paul).........	6
115	Rachel (Elisa Félix, dite)	12
116	Rampon (Antoine-Guillaume, comte)..	15
117	Rapp (Jean, comte)...	18
118	Richelieu (Armand Du Plessis, cardinal de).	146
119	Rochambeau (Donatien de Vimeur, comte de)	5
120	Rochefort (Henri)....	6
121	Rouget de Lisle (Joseph)	78
122	Ruyter (Michel-Adrianszoon de)........	20
123	Sarrazin (Jean).......	15
124	Saxe (Maurice, comte de)................	5
125	Sillery (Charles-Alexis-Pierre Brulart de Genlis, marquis de).	29
126	Spontini (Gaspard)...	11
127	Stofflet (Nicolas).....	51
128	Talmond (Antoine-Philippe de La Trémoïlle, prince de) ..	76
129	Thomas (Ambroise) ..	10
130	Thomas (Ambroise)..	8
131	Tromp (Martin Harpertzoon)...	20
132	Tromp (Corneille)....	20
133	Valmore (Marceline Desbordes, Madame)	31
134	Varignon (Pierre)....	5

Nos		Prix
135	Veuillot (Louis)......	3
136	Voltaire (François-Marie Arouet de)......	52
137	Westermann (François-Joseph)........	25
138	Lettres de Noblesse..	30
139	Organisation de l'Armée (1790)..........	10
140	Cocarde Nationale....	130
141	Incendie des Tuileries	25
142	Création d'un Camp sous Paris.........	20
143	Journée du 2 septembre 1792............	35
144	Passe-Port vendéen..	31
145	Guerres de Vendée...	51
146 et 147	Traité de Pacification avec les Chouans. — Traité de la Mabilais...........	505
148	Proclamation de L. de Frotté..............	12
149	Journées de Prairial an III	72
150	Traité de Bâle.......	5
151	Comité de Salut Public	51
152	Le Comité de salut public et les armées	10
153	Armée d'Italie.......	56
154	Armée d'Italie	85
155	Formation du corps législatif...........	3
156	Veille de la bataille d'Iéna..............	61
157	Napoléon Ier.........	12
158	Journées de février 1848...............	42
159	Journées de juin 1848.	40
160	Commune de 1871....	25

BIBLIOGRAPHIE

— *Correspondance intime et inédite de Louis XVII, Charles-Louis, duc de Normandie « Naundorff » avec sa famille (1834-1835)*, avec introduction, notes et éclaircissements historiques en partie tirés des Archives secrètes de Berlin, par Otto Friedrichs, T. I (1834), Paris, B. Daragon, 1904, in-8.

M. Otto Friedrichs, le champion le mieux informé de la « question Louis XVII » vient de publier la correspondance échangée entre Naundorff et sa famille pendant les années 1834-1835. Les lettres sont précédées d'une savoureuse notice sur Naundorff, où M. Friedrichs rappelle tous les faits moraux qui militent en faveur de la cause pour laquelle il combat avec tant d'ardeur.

Dès la première page de l'Introduction le défenseur de Naundorff pose en principe, que le dauphin fils de Louis XVI et Naundorff ne sont qu'un seul et même personnage. « En effet, dit-il, Louis XVII et ceci est un dogme historique qui de nos jours ne trouve plus que de très rares contradicteurs — n'est pas mort au Temple le 8 juin 1795, date que l'histoire officieuse assigne à cet événement. » Et nous voyons bien que c'est un dogme car M. Friedrichs ne cherche pas à prouver que le Dauphin est mort au Temple. Par contre il attaque fougueusement les historiens qui, sans aller vérifier aux états civils, ont fait naître Naundorff soit à Potsdam, soit à Weimar où ailleurs. La naissance de Naundorff est un mystère. C'est un fait qu'il faut accorder à M. Friedrichs ; il en tire un parti merveilleux par la suite.

On connait la thèse de M. Friedrichs : évasion du Temple et substitution d'enfant, puis emprisonnement du prince royal qu'on venait de faire évader, ensuite la nuit la plus complète jusqu'en 1810, époque à laquelle Naundorff arrive à Berlin, âgé de 25 ans, avec un passe-port qui lui en donne 45. De 1795 à 1810 le mystère le plus absolu règne encore sur la vie de Naundorff et la question est toujours au même point.

Naundorff arrive à Berlin avec un passe-port qui ne pouvait lui appartenir et ici les points d'interrogation commencent à se poser sans réponse. D'où venait-il ? c'est ce qui lui demanda un fonctionnaire de la police de Berlin, M. Le Coq, qui s'était aperçu que le passe-port ne s'appliquait pas au porteur. Immédiatement Naun-

dorff fit le récit de ses malheurs et montra à Le Coq des papiers scellés du sceau dont Louis XVI se servait pendant sa captivité au Temple (1); ils prouvaient son identité; Louis XVI, avant d'être séparé de son fils, l'avait muni de ce viatique. C'est bien la première fois, croyons-nous, que l'on parle du sceau dont Louis XVI usait au Temple. On peut marquer quelque étonnement quand on sait avec quelle peine les prisonniers du Temple communiquaient avec le dehors ; nous ne voyons pas Louis XVI, certain de l'évasion de son fils, lui remettant des documents scellés pour le faire reconnaître plus tard. En tout cas, ceux qui ont détenu l'évadé du Temple de 1795 à 1806 (2), ne lui voulaient aucun mal puisqu'ils lui ont conservé les moyens de prouver son identité.

Malheureusement pour le prétendant, le policier Le Coq garda vers lui les documents dont l'existence ne nous est connue que par les réclamations subséquentes de Naundorff. Après un séjour à Berlin, celui-ci quitte la capitale prussienne avec un certificat de bonne conduite pour aller exercer à Spandau son métier d'horloger. Là, sans papiers d'identité, il fut admis bourgeois de la ville. Les registres disent « après avoir justifié des qualités requises », mais M. Friedrichs sait que Naundorff n'avait pas les documents requis et cette phrase, extraite d'un registre authentique, n'est pour lui, « qu'un délicieux euphémisme » prouvant la connivence des autorités municipales de Spandau avec les autorités berlinoises pour protéger le mystérieux Naundorff. Plus tard celui-ci quitte Spandau, où il s'était acquis de la réputation et marié, s'établit à Crossen, et ses malheurs commencent. Il est poursuivi, à tort, semble-t-il, comme fauxmonnayeur et incendiaire, mais les accusations ne sont pas sérieuses et c'est un nouvel argument en faveur de la thèse de M. Friedrichs. La protection accordée à Naundorff par la police de Berlin et les autorités de Spandau prouve qu'on veillait sur le malheureux fils de Louis XVI; les persécutions des magistrats de Crossen étaient un avertissement au prétendant. Tout, comme on le voit, vient appuyer le roman, plein de réticences, que le prétendu fils de Louis XVI commençait à échafauder.

On connait la suite, la venue de Naundorff en France ; l'insuccès de sa tentative pour voir la duchesse d'Angoulême, sa reconnaissance par Mme de Rambaud, gouvernante du duc de Normandie, etc..

Il nous est impossible de suivre Naundorff dans tous ses avatars

et de relever la faiblesse de ses preuves. Il avait une excellente mémoire, se rappelait de détails extrêmement précis sur ce qui s'était passé à Versailles et aux Tuileries avant son emprisonnement au Temple. Pourquoi cette faculté qu'il possédait, dit-on, à un degré remarquable, lui fait-elle complètement défaut pour dire ce qu'il avait fait de 1795 à 1810. Où et par qui avait-il été détenu, qui lui avait enseigné l'allemand aux dépens de sa langue maternelle, qu'il avait oubliée malgré sa mémoire, qui lui avait appris son métier d'horloger? Ce sont autant de questions que Naundorff n'a jamais songé à éclaircir. Au vrai, Naundorff arrive à Berlin en 1810, comme un diable sort d'une boîte. Voilà pour les faits.

M. Friedrichs veut laver son héros de l'épithète d'imposteur, qu'on lui accolle le plus souvent. Il veut établir que Naundorff est de bonne foi, car si Naundorff ne ment pas il n'est pas un imposteur, et s'il n'est pas un imposteur il est le fils de Louis XVI. Aussi, dans la longue préface qui précède la *Correspondance*, M. Friedrichs recherche-t-il toutes les preuves morales qui pourraient faire croire à la bonne foi de Naundorff. Ses lettres sont pleines de sages conseils, est-ce le fait d'un imposteur? Il méprise le trône; est-ce le fait d'un imposteur? Naundorff en écrivant à sa femme emprunte le langage des prophètes. On croirait lire un passage de l'Ancien Testament : « Dans le courant de cette nouvelle année tu verras « l'épée au-dessus de ma tête; mais ne crains rien, elle ne tombera « pas sur moi. Le Dieu Tout-Puissant a envoyé son ange et celui-ci « m'accompagne en toutes mes voies. Tu ne me comprendras pas « et cependant il en est ainsi. C'est pourquoi sois rassurée. Tu « éprouveras beaucoup de joie, mais auparavant tu auras beaucoup « de chagrin; tu me reverras aussi, et même, aux yeux du monde, « tu me reverras très heureux. » M. Friedrichs se demande si l'auteur de telles lignes est un imposteur? Les avis seront partagés mais quelques uns penseront quelles sont d'un voyant, d'un medium, d'un halluciné et peut-être pis!

M. Friedrichs entasse les unes sur les autres les preuves psychologiques, l'ingénieux historien de Louis XVII fait ressortir que le dauphin aimait sa mère, qu'il aimait sa sœur, qu'il aimait la musique, qu'il était de caractère enjoué; or Naundorff inculque à ses enfants l'amour de leur mère, il chérit sa sœur malgré ses rebuffades, il donne des conseils sensés à ses enfants pour l'étude de la musique, et, malgré ses malheurs, il fut toujours gai. Si l'on ajoute à cela, une ressemblance, très contestée, entre Naundorff et le type bourbonien on ajoute aux preuves psychologiques la certitude physiognomonique et de cet ensemble il résulte que Naundorff et le fils de Louis XVI ne sont qu'une même personne.

Les objections de M. Friedrichs sont quelquefois troublantes, la reconnaissance de Mme de Rambaud est un argument de poids, mais les inductions les plus ingénieuses ne peuvent anéantir le procès-verbal d'autopsie, et l'acte de décès, si irrégulier soit-il, est d'une autre valeur qu'une déduction même d'apparence logique. L'histoire n'est pas de la psychologie, elle se nourrit de documents et de faits. Tant que Naundorff ne nous révèlera pas où il a passé ses années de prison de 1795 à 1806 et ses années de liberté de 1806 à 1810, nous dirons que son silence était voulu parce qu'il était la base essentielle de son roman. D'autre part, comment a-t-il pu connaître tant de détails sur l'enfance du dauphin et inspirer confiance à des personnes honorables? C'est un point intéressant; aux adversaires de M. Friedrichs d'y répondre, mais nous craignons bien que le ton de polémique adopté par M. Friedrichs ne leur en retire le désir ou l'envie. La survivance de Louis XVII est un dogme et il ne fait pas bon en douter.

R. B.

— *4.000 Jahre Pionier-Arbeit in den exakten Wissenschaften*, par L. Darmstaedter et R. Dubois-Reymond (1).

M. le docteur Léon Darmstaedter, qui possède certainement une des plus précieuses collections d'autographes de Berlin, vient de publier, en collaboration avec R. Dubois-Reymond, un volume d'un grand intérêt dont nous donnons le titre ci-dessus et qu'on pourrait traduire : *Les travaux des initiateurs dans les sciences exactes depuis quatre mille ans*. L'ouvrage se compose d'une liste chronologique des découvertes faites par des astronomes, des géomètres, des chimistes, des physiciens, des voyageurs et même des industriels depuis 2650 avant Jésus-Christ jusqu'en 1903. Deux tables alphabétiques donnent, l'une les noms des savants dont les découvertes sont rangées par ordre chronologique, l'autre une liste de ces découvertes. A l'aide de ce précieux ouvrage on pourra donc connaître rapidement l'auteur d'une découverte et le nom de ceux qui la perfectionnèrent. Souhaitons que M. le docteur Darmstaedter mette à exécution son projet d'utiliser sa belle collection d'autographes, unique en son genre, et qu'il nous donne une Isographie de tous les savants dont on connaît des autographes.

R. B.

(1) Berlin, J.-A. Stargardt, éditeur, 1904.

CHRONIQUE

— Vente de Refuge (*Académie des Inscriptions, Académie des Sciences*). La deuxième et la troisième série de la collection de M. de Refuge sont spersés le 12 mars 1904. La difficulté de trouver une salle disponible à Hôtel des Ventes pour la fin de ce mois nous a obligés d'avancer la date la vente et nous a privés de donner la publicité que méritait un si bel isemble.

Ces deux séries étaient celles que M. de Refuge chérissait le plus. C'est rtout pour l'Académie des Sciences qu'il fit de grands sacrifices. On se ppelle que c'est en ayant pour concurrent le prince Buoncompagni que de Refuge forma sa belle collection de mathématiciens. Hélas, ces deux ands collectionneurs sont disparus et les pièces si âprement disputées nt sans doute être victimes de l'indifférence, car les amateurs d'aujourmui ne s'intéressent qu'aux documents historiques et littéraires. C'est urtant une occasion qu'on ne retrouvera plus et les réunions de pièces i se trouvent à la suite des pièces cataloguées séparément sont d'une alité dont on se fait difficilement une idée. Il est bien regrettable que l'on it pu, pour de multiples raisons, dresser un inventaire détaillé de toutes pièces choisies avec un goût éclairé. Cet inventaire aurait fait l'éloge de mateur qui avait su choisir et apprécier l'intérêt de tous ces documents ientifiques.

— *Autographes de musiciens.* — L'*Argus des Revues* (nº 32, 1903, p. 540), nale un article de M. Roberti sur les autographes des grands musiciens ru dans la *Rivista Musicale Italiana*, du 4 novembre 1903.

— *Les 10 0/0 des commissaires-priseurs parisiens.* — Un acheteur de uvais caractère s'est insurgé contre la décision des commissaires-priseurs, i fait payer aux acquéreurs 10 0/0 en sus du prix d'adjudication. Mᵉ Menisson, avocat du commissaire, Mᵉ Chevallier, a donné, en substance, ant la première chambre du tribunal civil, l'explication suivante :

Les 10 0/0 perçus en sus du prix principal de l'enchère sont perçus pour compte des vendeurs ; ils ne constituent nullement l'honoraire du comssaire-priseur. Ce qui le prouve nettement, c'est que si l'honoraire de ficier vendeur et les frais ne montent pas à 10 0/0, le reliquat des 10 0/0 versé au vendeur en même temps que le montant principal de l'enchère. commissaire-priseur ne touche toujours, pour son émolument, que les 6 0/0 i accordés sur le produit de la vente par la loi du 18 juin 1843. Dès que

principal de l'enchère et 10 0/0 dans les départements, dans la banlieue, et même à Paris, pour certaines catégories de vente.

« Cette manière de faire peut se réclamer d'un arrêt de Lyon en date du 21 novembre 1832, d'un arrêt de Rouen en date du 8 juillet 1853 et d'un ordre de référé rendu à Paris le 23 juin 1903.

« Elle vient en aide et agrée au vendeur qui, calculant essentiellement sur le montant principal des adjudications sent moins le poids des frais à supporter, et est ainsi moins tenté d'aller faire procéder à la vente qui l'intéresse là où l'on stipule les 10 0/0, c'est-à-dire soit en province, soit même à l'étranger. Elle est ainsi à la fois conforme aux principes du droit et favorable aux intérêts du marché de Paris. »

Une des conclusions de Me Mennesson est pour le moins contestable. Il est certain que les 10 0/0 payés en sus par l'acquéreur font hésiter celui-ci à mettre des enchères. Le premier à s'en ressentir est le vendeur, et, en connaissance de cause, nous pouvons dire que le marché de Paris se passerait bien de cette protection et verrait avec plaisir les commissaires-priseurs revenir à leur ancien règlement. Les vendeurs sont intéressants, sans doute, mais les acheteurs qui font vivre et prospérer le marché, y compris les commissaires-priseurs, sont encore plus à ménager. Au surplus, c'est au vendeur à supporter les frais des opérations qu'il fait faire. Ajoutons que la crainte de voir les vendeurs émigrer en province, pour toucher des acheteurs un tantième plus élevé, est une éventualité bien improbable.

R. B.

SOUVENIRS INÉDITS

SUR

JACQUES DELILLE

Par sa veuve

(Suite)

Le 22 juin 1738, Mme Marie Hiéronyme Bérard de Chazelle lui donna le jour en la terre de Tournebize située entre le Puy-de-Dôme et Pont-Gibeau. Il fut baptisé à l'église du Port, à Clermont-Ferrand, par M. de Chevelanges, vertueux curé de cette paroisse (1).

(1) Voici l'acte de naissance de Jacques Delille, tel qu'il a été publié par M. A. Vernière, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1883, col. 730 et 753) :

« Le vingt-deuxième jour du mois de juin mil sept cent trente-huit, a été baptisé dans cette église (Notre-Dame du Port, à Clermont) Jacques, fils naturel à Antoine Montanier, avocat au parlement, fils majeur de M. François Montanier, conseiller de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, avocat et procureur général au bailliage, duché et pairie de Montpensier, et de dame Quentienne Bernard, habitant la ville d'Aigueperse, comme il paraît par l'aveu qu'il m'a fait lui-même dans sa déclaration du vingt-sept mai de ladite année, laquelle déclaration est entre les mains de M. le curé ; et à Marie Hiéronyme Bérard, fille majeure de M. Gilbert Bérard, écuyer, sieur de Chazelles, et de dame Eleuconore (*sic*) Vachier, né le dit jour à six heures du soir. Le parrain a été Jacques Usclade, et Madeleine Monatte a été marraine, soussignés tous deux, domestiques de M. le curé. — Signé : Usclade ; Madeleine Monatte ; Raboisson vicaire. »

L'enfant était venu au monde rue de l'Écu, à Clermont, chez l'accoucheur Blancheton. On se demande pourquoi il fut baptisé aussi vite et presque

Après avoir été béni, son modeste berceau fut placé sous un toit protecteur, d'où sa nourrice le sortit pour le conduire à l'âge de quatre ans à la pension de Chanonat. Cette nouvelle demeure qui lui plaira tant fit son premier chagrin. Lorsqu'il ne vit plus sa *mame*, que sa voix ne répondit plus à ses cris, une fièvre ardente et de fortes convulsions le saisirent, sans lui laisser oublier celle qui les causait. Ce chagrin l'ayant épuisé, on l'exposa, comme un petit vieillard, à la chaleur du soleil, et, à la longue, il se joignit aux autres enfants et partagea leurs jeux.

Mlle Bonnet, gouvernante des élèves, remplissait sa tâche aussi bien qu'une mère et le moins heureux l'intéressa le plus. « Viens, lui dit-elle un jour, viens chez moi. » « Je vais avoir une pomme, pensait-il. » C'était autre chose. A peine entré, une inconnue s'empare de lui, l'assied sur ses genoux, le couvre de larmes, puis lui donne un rouleau d'images qu'il aimait à la folie et un petit sac de bonbons que les enfants ne haïssent jamais. Cette généreuse en promit d'autres, mais elle ne revint jamais.

Sa mémoire, nourrie de ses premières impressions, était moins fidèle sur le cours de sa vie qu'en retournant vers son enfance. A l'âge de sept ans, il avait remarqué deux arbres de même taille, de même fraîcheur, dont les racines et les branches s'entrelaçaient. Ces deux jumeaux ne se nuisant pas lui parurent de bons frères et il trouvait un grand plaisir à partager ses moments de récréation entre ses arbres et ses jeux. Un jour, s'y rendant comme de coutume, il vit un sacrificateur séparer à grands coups de hache ce que la nature avait uni. Il en gémit : du moins si la sève de celui qu'il regrettait eut pénétré l'arbrisseau que sa main planta pour réparer le vide !

Élevé dans un pensionnat justement sévère, sa propre déli-

catesse lui fit une amertume d'une action de son enfance. La bonne gouvernante, obligée de s'absenter de sa chambre où elle symétrisait un dessert, laissa le petit écolier auprès du danger ; il eut pû se garantir si une pomme de reinette bien ridée ne l'eût trop séduit. Dès ce mal fait, la honte et le remords se dépêchent de lui montrer pendant la nuit une foule de bêtes noires et de grosses flammes sortant d'une épaisse fumée. Sa frayeur l'avise de se rendre sur une marche sacrée afin d'y obtenir le signe consolant qui ramène le repos du cœur et le doux sommeil. L'âge du coupable ne méritait pas la faveur d'une absolution, mais le curé vénéré de tout Chanonat voulut calmer la tête du souffrant.

L'effet de cette faute assez grave pour celui que le sort destinait à être l'exemple de la jeunesse lui inspira longtemps après le plus beau de ses épisodes ; mais il fallut dans un poème faire pardonner un crime au lieu d'un larcin.

Son départ de Chanonat lui fut douloureux : « Quitter le pensionnat, Mlle Bonnet, mes camarades, la bonne meunière, mon ruisseau et mon arbre ! » Les élèves touchés de ses regrets les partagèrent. Tandis qu'on pétrissait un gâteau pour abréger sa route, Mlle Bonnet a soin, en formant son petit sac, d'y placer six grosses pommes. Il s'éloigna les yeux pleins de larmes et l'estomac gonflé d'une jatte de lait, accompagnement des adieux de l'excellente meunière. Arrivé sur le coteau d'où l'on découvre Clermont et Chanonat, il prie son guide de faire une pause afin d'apercevoir encore un lieu qui réunit tous ses amis. Ce voyage eut pu égayer d'autres enfants de son âge (il avait neuf ans et demi) : « Où vais-je, se dit-il à Clermont, en montant dans la voiture de Paris ? Chez un frère, chez une sœur ? Connaîtrai-je des parents ? »

La lettre d'avis adressée à M. Bouteix, frère du procureur des Chartreux, eut un retard quasi funeste. Nul ne venant le réclamer où le conducteur de la diligence le déposa, l'ennui et le chagrin lui font hasarder une sortie qui l'égare. Il ne sait le nom ni de son hôte ni de son enseigne. D'inutiles recherches dans les quartiers Saint-Paul et Saint-Bernard le déses-

pèrent ; sa tête ne peut encore que la force de son âge et son cœur lui est si gros ! « On veut se défaire de moi, je n'intéresse personne. » Ses touchants sanglots attirent un homme occupé sur le port : « Je me suis perdu, lui dit-il, et j'ai beau chercher ici où toutes les maisons se ressemblent... » Le bienfaisant ouvrier devine, sur de légers indices, l'endroit d'où il s'est évadé et le reconduit. La joie d'avoir recouvré son gîte fait naître un nouveau chagrin ; il sentait déjà le prix d'une bonne action, et le regret de ne pouvoir marquer sa reconnaissance à l'homme généreux auquel il doit le repos (peut-être la vie) afflige sa délicatesse : « Je me perdrai souvent, se dit-il, si cela m'amène à le retrouver. »

Le sixième jour termina enfin sa triste situation. M. Bouteix, ayant reçu l'avis, se presse de le voir et de le conduire au collège de Lisieux, où il se recommande lui-même par son amour pour le travail et son respect pour ses maîtres.

La mort de son père qu'il ne vit jamais et qu'il regretta toujours fît naître des difficultés pour lui ; sa pension se versait inexactement au collège. Le tuteur des autres enfants voulait savoir où gîtait leur aîné. Dans cet intervalle, M. Massillon, parent du célèbre, se laissa persuader de lui offrir le choix d'un métier ; le jeune Delille, en refusant ses propositions, fut généreusement secondé par ses chefs, MM. Leseigneur et Bertinot, qui voulurent le conserver.

Un jour, excédé de travail, son appétit le précipita des premiers sur la corbeille du déjeûner ; le terrible Antoine, l'effroi du collège, eut ordre de le conduire au lieu des punitions. Tandis qu'il prépare ses armes humiliantes, le patient projette de le fléchir : « Cher Antoine, feriez-vous du mal à votre petit compatriote ? — Tu serais auvergnat ? — Je le suis. — Peut-être sommes-nous du même village ?... » Et l'écolier s'aperçoit que le titre de compatriote a humecté les yeux d'Antoine... Dès lors il se persuada pour toute sa vie que les montagnards, en se rencontrant loin du sol chéri, s'aiment plus encore. Il appuyait ce sentiment de plusieurs traits des Suisses.

Le croquet fut sa grande passion ; mais n'ayant reçu en



l'espace de sept ans qu'une pièce de vingt-quatre sols, il ne put se permettre ce luxe, l'impossibilité d'en rendre l'empêchant d'en accepter.

Il dut à la mère d'un camarade la seule récréation dont il ait joui durant ses études. Mme Cosson le voulut pendant une vacance. L'envie de connaître les entours de Paris dépêchait de bon matin les deux écoliers, à pied, car le pauvre fier ne consentait pas qu'on payât pour lui. Le château de Saint-Germain lui plut par sa position et sa vétusté. Mme Cosson ne sachant qu'imaginer d'agréable pour deux enfants qu'elle aimait presque également, les conduisit à l'Opéra ; elle s'attendait à de grandes surprises : le montagnard, qui n'avait encore ouï que les concerts de son bien-aimé village, fut le moins étonné. Ses impressions champêtres l'emportèrent sur les merveilles de Paris.

Dès son âge le plus tendre, il faisait prévoir le traducteur des *Géorgiques*. Élevé dans un lieu très pittoresque, traversé par un canal, entouré de belles collines et de monts superbes, les sensations de son enfance lui restèrent toujours présentes et Paris l'attrista de ses magnificences. La blancheur des murailles affligeait ses yeux qui jusqu'alors avaient glissé doucement sur des tapis de verdure. Les arches majestueuses des ponts ne lui firent point oublier la planche du ruisseau soutenu par de simples perches ; les rouages savants de la bruyante machine de Marly n'effacèrent point de son souvenir l'unique roue du petit moulin dont le bruit monotone l'endormait souvent. Cette police admirable qui assure à une immense population la sécurité du jour et le repos de la nuit ne put que lui rappeler la douce surveillance du berger, les allées et venues de son fidèle, poursuivant sa ronde vigilante et marquant d'une dent sévère les maraudeurs et les vagabonds.

« Laisse-là, lui disait alors son ami Théresse, tes prés, tes montagnes, tes rochers et tes eaux ; la tragédie t'offre les trésors de l'histoire, la comédie les ridicules de la société. — Laisse-moi plutôt, lui répondit l'enthousiaste des champs,

parler de ce que j'aime. » Aussi la traduction de l'*Énéide* eût-elle pour lui un attrait invincible.

Les trois grands prix que lui décerna l'Université lui valurent de la gloire, une famille et l'intérêt de plusieurs personnes remarquables. Le comte d'Hérouville, le Premier Président et le maréchal de Brissac se firent précéder, à la distribution de ses prix, d'une grande quantité de volumes qui, joints à ceux que l'Université et le collège lui destinaient, formèrent une pyramide très élevée. Chacun s'écriait : « Lequel est-ce? » « Montrez-le moi », dit une personne à une autre qui le lui indique. « Bah! je vous demande un in-quarto et vous m'offrez un in-douze. » Sa petite taille semblait encore plus menue sous tant de lauriers et sa chétive santé put à peine soutenir le poids de sa gloire; la timidité, l'amour-propre, ses livres, ses couronnes, les compliments, les embrassades, la fatigue, la sensibilité, c'en était trop! Pour faire mieux concevoir le mélange de tant de sentiments, il faudrait que notre célèbre Villemain fît un aveu aussi public que ses succès de ce qu'il a ressenti dans la même position, couronné par l'ancien vainqueur, moins heureux que le moderne et qui ne possédait pas, hélas! la modique somme réclamée pour transporter ses trophées à son collège. Le jour même d'un si grand triomphe vit détacher une pièce de son orgueilleuse pyramide pour salarier un porte faix.

L'envie de savoir et la pauvreté sont pressantes; ne pouvant se procurer une quantité de livres coûteux que par l'échange des siens, tout fut sacrifié. L'immolation à peine consommée, un libraire se présenta de la part du prince Belozinski, père du prince sénateur, pour lui demander tous ses prix.

La voix des journaux lui fut gracieuse. « Amenez-le moi, écrivait le duc de Bouillon au maréchal de Brissac; je veux le

ce jour-là, il ne remarqua pas les bords de cette route. Le monde qu'il connut tant depuis ne lui montra personne aussi familiarisé avec Horace et Virgile et, s'il parlait de l'art militaire, tout son visage rayonnait d'héroïsme. Le duc de Bouillon, pressé de revoir son ami, se trouva dans l'avenue où le vaillant lui présenta un héros de collège : « Quoi ! vous seriez le jeune homme dont il est tant parlé? Vous n'êtes qu'un enfant ! C'est pour cela que vous faites tant de bruit. » La place où cet hôte illustre le voulut à sa table, laissa penser à l'*enfant* qu'il était déjà bien élevé. Le duc de Bouillon aimant les braves et les généreuses actions, lui parut un digne chef de chevalerie. « Je veux, dit-il, que vous fassiez ample connaissance avec ma bibliothèque et que vous choisissiez parmi les auteurs classiques ceux qui vous plaisent le mieux... » Sa délicatesse refusa une offre d'une si grande étendue; mais pendant qu'il s'égarait dans les bois où plusieurs gardes furent envoyés à sa recherche, le duc ordonna de moissonner pour lui.

Le maréchal de Brissac se devant à Versailles voulut s'y rendre le quatrième jour et son carrosse furtivement jonché de livres, n'avait plus de place pour ses jambes. Ce véritable grand, au lieu d'exprimer sa gêne, partagea l'agréable surprise d'un jeune homme dont les bonnes manières, présent de la nature, avaient conquis l'estime des plus nobles chevaliers du royaume.

Mme Geoffrin, si encourageante pour les talents naissants, se le fit présenter; l'air sérieux de la personne la plus imposante l'intimida. « Vous faites bien du tapage, Monsieur. » Il ne répondit rien. « Nous savons que vous ne pouvez justifier un si grand scandale. — En quoi, madame, ai-je eu le malheur de vous déplaire? ».... Pour expliquer la nature de son déplaisir, Mme Geoffrin se fit apporter plusieurs corbeilles où elle prit des sucreries et une quantité de tablettes de chocolat que les poches de l'écolier ne purent contenir; puis, elle dit : « Il faut

(dont Mme Hyéronime descendait aussi bien que de Pascal) souhaita de connaître et de recevoir ce nouveau parent. (Nous avons dit ce que ses beaux succès lui valurent.) Il fallut attendre les vacances ; l'intervalle que laisse le temps fait conjecturer ; l'espoir que Mlle de l'Hôpital est sa toute proche lui allonge les jours, les nuits et les heures. Il part enfin pour sa chère Auvergne où les soixante-dix-sept ans empreints sur le visage de son hôtesse sont le rabat-joie d'une longue espérance. En cette demeure où il vit encore quelques traces du grand homme d'État, tout était d'un âge avancé ; de vieux serviteurs le menèrent dans une chambre très vaste tapissée d'une tenture gothique représentant d'anciens guerriers dont le costume, les armes, la figure et le geste menaçant l'effrayaient quasi.... puis les rêveries, qui ne sont pas des songes, écartèrent le repos.

La vénérable chatelaine entra de bon matin chez lui, tenant un travail (c'était l'usage). « Cher enfant, avez-vous bien reposé? — Mon Dieu, non ; je me suis tenu contre vos terribles héros. — Sachez que cette tenture vient de l'héritage du Chancelier... » Puis, tout en tricotant, l'intéressante parleuse lui dit tout ce qu'il était pressé de connaître ; son cœur s'allège et veut s'envoler : « Attendez encore ; ma nièce n'arrive que ce soir à la ville... Voyez les étourderies de la vieillesse ; relevez, je vous prie, ces mailles avec vos jeunes yeux. » Celui dont le front venait d'être paré de vraies couronnes (celle du mérite) fut incapable de relever une maille dans un tricot ; il ne put concevoir après d'assez bonnes études le talent de replacer une aiguille ; plus il cherche à réparer, plus il brouille. Son embarras, ses efforts faisaient rire Mlle de l'Hôpital qui, de but en blanc, raconta un mystère sur lui-même : « Cette chambre que vous n'aimez pas, est pourtant préférée par ma nièce, chaque fois qu'elle vient ici. Ce n'est pas elle qui vous dira l'intérêt que vous devez à ce lieu ; rien n'a été changé, rien ajouté, mêmes sièges, même couche.... je veux que mon bien soit votre héritage, que cette terre vous appartienne. — Ah ! parlez plutôt d'infortune à celui qui n'a pas encore trouvé sa mère ! »

On annonça le déjeûner ; elle avait si bien nourri ses pensées que la tarte aux prunes, le laitage, les œufs frais ne purent le séduire ; il n'avait faim que d'arriver à Clermont. « Je vois, dit-elle, que, malgré mon âge, il faut courir avec un jeune homme.... » Lorsqu'elle ordonna ses chevaux, il s'évanouit, mais il retrouva ses forces dans les bras maternels. S'il n'avait reconnu dans Mme Marie Hiéronime la même qu'il vit une seule fois à Chanonat, il l'eut bien devinée à la chaleur de ses larmes, dont quelques unes avaient mouillé *ses images*, seul reproche qu'il se permit de faire à celle que le sort avait placée sous la dépendance du droit d'aînesse. Que d'excuses pour le cœur de son fils ! que de peines souffertes !

Lorsque Mme Hiéronime eut repris le chemin de Tournebise, l'écolier ne fit qu'un bond sur les quatre lieues qui séparent Clermont de Chanonat. Le plaisir de retrouver Mlle Bonnet fut troublé par le chagrin de voir la dissolution presque totale du pensionnat : un seul des trois ecclésiastiques y était demeuré (M. Martin Lelong). Mlle Bonnet, déjà courbée par les fatigues, exprima son contentement à celui qu'elle imaginait lui appartenir par les soins qu'il en reçut.

Le curé le retint pour le lendemain. Cet hôte respectable fut ingénieux en faisant servir huit corbeilles de pommes ; ce nombre rappelait l'âge d'un coupable qui n'oubliait que ses bonnes actions : « Voyez la belle récolte, dit le pasteur ! — Cette pomme isolée ne serait-elle pas le reproche d'une bienfaisante absolution, demanda le jeune convive ? » L'excellent curé fut satisfait d'une mémoire si consciencieuse. L'intér ssant élève de Chanonat ne le revit plus ; un trop grand laps de temps sépara cette apparition de celle qu'il devait y faire encore. Alors il ne reviendra pas seul ; il pourra montrer ses sites préférés et reconnaitre dans la foule des arbres le petit tremble qu'il arrosait de sa timballe ; il fera voir comment son enfance formait de belles vagues par les jeux du ricochet, et Virgile lui-même n'avait pas éclipsé les cailloux d'un ruisseau.

Il rejoignit Mlle de l'Hôpital qui l'attendait à Clermont pour

retourner dans sa terre près d'Aigueperse, où il connut son oncle paternel qui voulait, lui dit-il, réparer à son égard l'injustice de sa famille et ses propres torts. « Quand je vous fis proposer un état, j'ignorais vos grands moyens ; mais je savais votre peu de fortune et je veux l'améliorer. Voici deux petits volumes que la main de votre père a souvent tenus ; recevez-les de la mienne. » Ces livres qui ne quittèrent jamais ses poches, le touchaient bien plus qu'une bourse qu'il ne remarqua pas et que Mlle de l'Hôpital acheva de remplir. Dès son retour à Paris, il l'échangea pour des livres anglais et un beau Virgile qu'il émargea et qu'il nommait gaiement sa fortune patrimoniale. Cet oncle survécut peu. Le neveu apprit que sa veuve s'était opposée à de généreuses dispositions ; mais le déshérité ne regretta que la perte de la personne, et les petits volumes acquirent un double profit.

Ce premier voyage tant souhaité influa sur presque tout le cours de sa vie et inspira un beau roman où son sexe fut déguisé.

Ce fut au collège de Lisieux qu'il essaya le noble état de professeur ; puis, on le fit entrer à Sainte-Barbe, où il faillit périr ainsi que M. Bessin, son collège et son ami. Un feu considérable éclata dans la partie des bâtiments qu'ils habitaient : ces hommes, pieusement voués aux dangers des autres, franchirent pour eux des issues déjà embrasées et les sauvèrent. M. Bessin fit de beaux vers sur cet événement.

On s'occupait alors d'un choix de professeurs pour le collège d'Amiens. « Des imberbes, s'écria-t-il en recevant sa nomination, siéger sur le terrain des vétérans ! » Les jeunes élus avaient à se faire bien venir des habitants d'une ville fort attachée aux Jésuites. Ils furent, toutefois, favorablement accueillis, même des autorités ; mais il restait une puissance à fléchir, Gresset devenu dévot en expiation de quelques propos d'un perroquet trop parleur. M. Delille fut invité par ses confrères à se présenter afin d'obtenir permission pour tous : « Vous êtes le plus séduisant ; si votre façon de dire ne réussit pas, que pourrait la nôtre ? » Gresset fit bonne récep-

tion et le garda longtemps. « Vous êtes bien jeune encore ; mais si vos confrères ont une partie de vos heureux moyens, vous obtiendrez de beaux suffrages ».

Lors de son départ pour Amiens, il n'avait traduit qu'une faible partie des *Géorgiques* ; mais ayant anatomisé la langue de son auteur favori, il s'occupa sérieusement de son travail, pendant son professorat au collège des jésuites. Lorsqu'il le crut à peu près terminé, il le communiqua à ses amis de Paris et marqua les éloges et les critiques. Le fils du grand Racine adopta tous les vers attaqués et blâma presque tous les autres. Malgré les éloges de ses camarades, l'auteur plus sévère pour lui-même, se fit son propre juge et retoucha plusieurs passages.

Tant de personnes pressèrent son retour à Paris qu'il fallut céder. Il quitta tristement Amiens où il laissait de bons amis. Ce changement le sépara aussi de M. Bessin, curé de Plainville, chez qui il allait de temps en temps se récréer des entretiens de l'amitié, parler des bons écrits et recevoir d'utiles conseils. La chaire de rhétorique au collège de la Marche lui fut offerte. Ses succès dans cette maison valurent au Collège de France la chaire de poésie latine instituée pour lui : « C'est là, nous a dit récemment un de ses anciens élèves, que notre illustre maître fut prodigieux. Ses moyens d'exprimer Virgile attiraient les hommes de tous les âges ; de vieux amateurs, de célèbres magistrats, l'honneur de leur ordre, pour l'entendre, venaient grossir la foule des jeunes disciples. » (1)

(A suivre).

(1) L'auteur de ces souvenirs ne dit rien des difficultés que Delille éprouva pour entrer à l'Académie. La chose cependant en eût valu la peine. Le récit le plus complet et le plus judicieux de cet incident se trouve dans le livre de M. Lucien Brunel sur *les Philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle*, p. 244.

L'ÉCRITURE DE BOURDALOUE

À l'occasion du bi-centenaire de sa mort

(13 mai 1704 — 13 mai 1904)

Les lettres de Bourdaloue sont d'une grande rareté. Les recherches les plus sérieuses ont permis d'en retrouver quatorze, dont quelques unes seulement sont dans les collections privées. On juge, par ce détail, combien il en existe peu dans la circulation. Si l'on ajoute à ces lettres une signature donnée comme parrain, en 1642, l'autographe de sa profession (2 février 1666), un reçu de 1682, un hommage à l'assistant de France (1684) et des corrections en marge de l'oraison funèbre du grand Condé ; voilà tout ce que l'on connaît de l'éloquent jésuite.

Tous les autographes que l'on peut atteindre ont été reproduits et commentés d'une manière définitive par M. l'abbé H. Chérot dans *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants* ou dans divers numéros de la *Revue Bourdaloue*. Ce n'est donc pas une étude sur la correspondance que nous présentons mais quelques types de son écriture, ainsi que nous l'avons fait à l'occasion du centenaire de Victor Hugo

---

Quand on parle de Bourdaloue on ne peut s'empêcher de le

Bourdaloue au contraire s'insinuait dans les esprits par le raisonnement et la méthode. Son grand objet était de convaincre et non d'étonner, d'amener la foi dans les âmes

sensibles et ardentes. Bourdaloue, confesseur subtil autant qu'éloquent prédicateur, savait trouver le chemin de l'esprit et du cœur. Le talent de ces deux grands hommes s'est reflété dans leur écriture comme dans un miroir. L'écriture de

Bossuet est impétueuse comme son talent, ses lettres sont peu lisibles, chargées de corrections, improvisées en quelque sorte. Bourdaloue est tout le contraire, son talent lui venait de l'étude et de la méditation. Pendant vingt et un ans il s'exerça, avant de commencer ses prédications, et la nature de son esprit, mûri dans le recueillement, se retrouve dans son écriture. Elle n'est pas toujours uniforme, mais elle est analogue à son talent. Elle semble varier selon qu'elle est plus ou moins cursive, mais elle reste toujours parfaitement claire ou lisible, remarquablement déductive.

Ce Mardy 9 de Mars
21.

Dans L'accablement du travail
u ie suis, il ne me reste pas

Vostre Altesse serenissime me fais
l'honeur de m'ecrire; mais il me 27
reste au moins assés de coeur, pour
penser ceque ie dois, et pour estre
dans les dispositions qu'elle souhaitte
moy, sur le suiet dont il s'agit.
ne seront donc ni mes occupations,
ma santé, qui m'empeschent
executer ses ordres. ie me ferai
un plaisir, aussi bien qu'un devoir,
à sacrifier tout, pour lui marquer
mon obeissance; ie la supplie
tement de vouloir bien, qu'immediatement
les Pasques, i'aille la consulter
mêmes, et lui dire aux cette

conforme

ce que moy dernier meme n'allegue a l'is'

apres quoy Vostre Altesse Serenissime peut

s'asseurer, qu'elle sera ponctuellement obeye en

me rendant tres seuvere, de lui monstrer

cette sceance, avec combien de reconnoissance,

respect, et si j'ose le dire d'attachement pour

sa personne, je suis Monseigneur

Son tres humble
obeissant servit
Baudal

Les premières lignes des lettres de Bourdaloue sont très caractéristiques ; elles sont toujours d'une écriture beaucoup plus grosse et plus soignée que ce qui suit. On semble voir l'orateur dans sa chaire, exposant son exorde avec le sentiment intime de la grandeur de sa mission, puis, entré dans son sujet, il va, rapide, sans erreur, sans reprise, disant exactement et uniquement ce qu'il avait à dire, car les corrections sont rares. Il s'efforce d'être solide et sensé, selon son goût.

Le premier spécimen que nous présentons est une signature donnée par Bourdaloue le 6 mai 1642 ; il avait neuf ans. L'écriture est déjà remarquable par sa netteté. C'est la seule pièce connue, en dehors des lettres latines, où Bourdaloue ait signé *Louys*. Toutes les autres pièces sont signées : Bourdaloue S.-J.

Le spécimen le plus ancien de l'écriture de Bourdaloue est la profession qu'il écrivit, le 2 février 1666, lorsqu'il fut admis dans la Compagnie de Jésus. L'écriture en est menue, rapide. Nous croyons qu'elle a été réduite et pour plusieurs raisons nous ne la donnons pas (1). D'ailleurs on trouvera plus loin une lettre au P. Bouhours dont l'écriture a beaucoup d'analogie avec celle de la profession.

La deuxième reproduction est une lettre à Condé, du 9 mars 1683. L'écriture en est très cursive avec un grossissement remarquable dans les premières lignes. Les pages ont une disposition particulière. La première est sur le premier recto, la deuxième sur le second recto, la troisième est un verso du premier recto, mais pour cette 3me page l'écriture est disposée dans le sens de la largeur, afin sans doute, que le destinataire comprenne, avant de lire, que ce verso n'est pas la suite du recto précédent.

Nous croyons utile, pour de futures comparaisons, de placer à côté de cette écriture rapide celle d'une lettre au P. Bouhours. La date en est incertaine. D'après M. H. Chérot la plus probable est 1697. L'écriture est appuyée, lente et d'une tout autre allure que la lettre à Condé.

Le 30 Dec.

ie vous honore trop, Mon Reuerend Pe
pour n'auoir pas eû du chagrin de la mani
dont vous receûstes dernierement ceque ie
vous dire sur le restablissement de vostre san
et sans les sermons de l'auent, ie n'aurois pas
si long temps, sans vous le témoigner. ie puis
tort en quelque chose. mais au moins du costé du
n'ai ie rien à me reprocher sur le suiet de vostre
personne; et iose vous dire, que pour peu que vo
m'eussiés fait de iustice, vous auriés pû excuser
par l'autre. mais sans entreprendre de me iusti
il me suffit, Mon Reuerend Pere, de vous auoüer,
mon peu d'attention à mes deuoirs, m'a fait souffrir
sentir dans cette occasion, ceque ie n'aurois ni senti, ni
si i'auois eû pour vous moins d'estime, et moins d'attachement
que ie n'en ai. Car quoi qu'il arriue iamais ie serai toujours
constamment et inuiolablement vostre tres humble et
obeissant seruiteur Bourdaloue

Ce Mecredy 27 de janvier 1719

Tous les Prédicateurs, Mon Reverend Pere, vous sont infiniment obligés, de ce soin que vous avés pris de leur marquer dans les Peres de l'église, tout ce qu'il y a de plus propre à enrichir leurs sermons, et quoyque ie sois au bout de ma course ie ne laisse pas de prendre part à la reconnoissance qu'ils vous doivent. Mais ie suis en meme temps sensiblement touché de l'honneur que vous m'avés fait, et de la bonté que vous avés eue de vous souvenir de moy, en m'envoiant votre ouvrage, dont ie fais présentement ma lecture, et mon estude. Agréés donc, Mon tres cher et tres Reverend Pere, qu'en attendant que i'aye l'honneur de vous voir, ie vous en fasse icy par avance mes tres humbles remerciements, et que ie profite de cette occasion, pour vous renouveller les asseurances de mon respect, de mon zele, et de l'attachement inviolable avec lequel ie serai toute ma vie

Vostre tres humble et tres
obéissant serviteur Bourdaloüe.

La dernière reproduction est encore une lettre au P. Bouhours ; l'allure générale en est encore très particulière. L'original est conservé à la Bibliothèque de Nantes ; M. Chérot la date de l'année 1700. L'écriture en est menue et c'est de toutes les reproductions que nous avons vues celle qui se rapproche de plus de l'écriture de la profession. Il est infiniment probable d'ailleurs que ces deux pièces ont eu leurs dimensions réduites par la reproduction photographique.

Grâce à l'obligeance de M. l'abbé H. Chérot nous avons pu donner à nos lecteurs d'intéressants spécimens de l'écriture de Bourdaloue. Les variations qu'on peut y remarquer ne sont qu'apparentes. Les qualités dominantes sont toujours les mêmes ; clarté, souplesse d'esprit et absence de ratures. L'écriture est plus ou moins légère ou cursive selon les préoccupations du moment. On ne peut pas dire que le graphisme de Bourdaloue marque les étapes de la vie de l'illustre prédicateur. Au contraire, il en confirme l'unité.

R. B

BIBLIOGRAPHIE. — *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants*, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Retaux, 1899, in-8 (1). — *Lettre inédite de Bourdaloue au cardinal [de Bouillon], suivie de quatre lettres extraites des* Pensées, avec fac-similé d'autographes, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Retaux, 1899, in-8. — *Lettre inédite de Bourdaloue à François Bochart de Saron, évêque de Clermont* (5 septembre 1701), publiée et annotée par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Retaux, 1899, in-8. — Il faut consulter aussi la *Revue Bourdaloue* aux dates suivantes : **1902,** 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre ; **1903,** 1er janvier, 1er avril, 1er juillet ; **1904,** 1er janvier.

(1) Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans l'*Amateur d'autographes*, 1898, n° 11, p. 14.

THÉOPHILE LHUILLIER

Un deuil bien inattendu vient de frapper la rédaction de l'*Amateur d'autographes.* Notre excellent et dévoué collaborateur M. Th. Lhuillier est mort subitement à Melun, le 16 mars dernier, dans sa soixante-douzième année. C'est une grande perte pour notre journal et nulle part ailleurs elle ne sera ressentie plus profondément.

M. Lhuillier était né à Crécy-en-Brie le 5 janvier 1833. Son père, officier supérieur, avait fait les guerres de l'Empire. Il mourut peu d'années après la naissance de son fils, auquel il ne laissa aucune fortune. Dès que M. Th. Lhuillier fut en âge de travailler il entra dans une étude d'huissier, puis de notaire. C'est là, sans doute, où il gagna le goût des documents et des recherches. La conscription le prit, il ne put se racheter et fut incorporé dans un régiment de dragons, en garnison à Moulins; il devint bientôt brigadier-fourrier. A Moulins il fréquenta la bibliothèque de la ville et, dès ce moment, il projeta d'écrire une *Bibliographie de Seine-et-Marne.* C'est assurément peu commun de voir un jeune fourrier de dragons se livrer à la bibliographie et le fait valait la peine d'être signalé.

Après dix-huit mois de service Th. Lhuillier put quitter le régiment, revint à Crécy et travailla de nouveau chez un notaire du pays. Il poursuivit ses études, guidé par M. Carro, bibliothécaire de la ville de Meaux et fit paraître un *Essai de bibliographie de Seine-et-Marne* (1). Œuvre junévile que son auteur, tout le premier, regarda bientôt comme incomplète. Th. Lhuillier se préoccupa toujours de la compléter.

En 1860 il entra dans les bureaux de la préfecture de Seine-et-Marne. Rapidement il devint chef de bureau, puis chef de la division des travaux publics. Il joignait à cet important emploi les laborieuses fonctions de secrétaire du Conseil général, qui lui attirèrent une estime particulière.

(1) Meaux, 1857, in-8 de IV-117 p.

Ce labeur quotidien ne suffisait pas à absorber l'activité de notre collaborateur. Tous ses loisirs étaient consacrés aux recherches historiques et biographiques ; ses publications concernant les hommes et l'histoire de la Brie sont aussi nombreuses qu'appréciées ; leur liste fournirait une importante contribution à l'histoire du département de Seine-et-Marne, car Th. Lhuillier était un chercheur aussi consciencieux qu'averti. On trouvera la liste de ses travaux dans le *Bulletin* de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, dont il fut le secrétaire général, puis le président, dans les publications du Comité des travaux historiques, du Comité des Beaux-Arts, dont il présida plusieurs des réunions à Paris, dans la *Révolution française*, l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* et l'*Amateur d'autographes*. En 1881, il publia *Hégésippe Moreau et son Diogène*.

Th. Lhuillier laisse des collections de documents et de portraits, résultat de plus de quarante années de recherches, qui contiennent, à défaut de pièces précieuses, d'importants renseignements pour l'histoire du département de Seine-et-Marne. Il les utilisait dans les monographies qu'il publiait chaque année dans l'*Almanach historique de Seine-et-Marne*, sur les communes de son département.

M. Lhuillier s'intéressait surtout à l'Académie française et nous avions commencé ensemble la publication d'une nouvelle liste, où chaque nom sera accompagné du fac-similé de la signature. On peut dire qu'il est mort en corrigeant les épreuves des notes parues en mars ; son dernier envoi nous est arrivé le jour de sa mort. Jamais mauvaise nouvelle n'arriva d'une manière plus soudaine et plus cruelle. La mort de cet excellent homme me laisse désemparé et m'enlève un guide très sûr, aussi bienveillant que dévoué ; c'est le cœur rempli de tristesse que je lui dis adieu.

R. B.

MM. G. Leroy, bibliothécaire de la ville de Melun, et Maurice Lecomte, ont bien voulu nous communiquer la plupart des renseignements contenus dans cette notice. Nous leur exprimons ici notre sincère reconnaissance.

BIBLIOGRAPHIE

— *Extraits d'actes et de notes concernant les artistes de Fontainebleau, deuxième série, un dessin et trente-trois fac-similés, par Félix Herbet.* Fontainebleau, Imprimerie Maurice Bourges, 1904, in-8.

Nous avons eu l'occasion de signaler (1) la première série des notes publiées par M. Herbet sur les artistes de Fontainebleau et c'est pour nous un devoir de prévenir nos lecteurs de l'apparition de ce supplément. Les notes publiées par M. Herbet sont des extraits d'actes notariés ou d'état civil concernant des artistes sur la vie desquels on a peu de renseignements certains. Voici les noms des principaux artistes sur lesquels M. Herbet a retrouvé des détails nouveaux : Claude Bertélémy, Cl. de Hoey, Louis II Dubois, Claude et Jean de Fontenay, Mathurin Testu, les Vernansal, etc... Chaque notice est accompagnée du fac-similé de la signature. M. Herbet nous donne donc, en même temps que des éléments nouveaux sur la vie des artistes de Fontainebleau, une Isographie très spéciale mais qui n'en est pas moins précieuse.

— *Les Cent Jours et la Terreur blanche en Dordogne*, d'après des documents inédits, par Jean Lhomer. Paris, Paul Cornuau, libraire, in-16, 40 p.

L'ouvrage de M. Lhomer est basé sur la correspondance des préfets de la Restauration avec le ministre de la police conservée aux Archives nationales. Ces documents montrent l'attachement des habitants de la Dordogne aux souvenirs napoléoniens. Les variations du préfet Rivet, tour à tour royaliste et bonapartiste, sont exposées par des documents topiques. Sa souplesse ne lui servit de rien, car il fut remplacé à la seconde restauration. Ses successeurs usèrent de tous les stratagèmes pour ramener aux Bourbons la sympathie de leurs administrés. Rien n'y fit ; M. de Montureux, préfet en 1816, fit établir une nouvelle loi des suspects ; un ouvrier cordonnier fut incarcéré parce qu'il avait une mauvaise réputation sous le rapport des principes politiques. Il alla même jusqu'à établir une cour prévôtale, mais tout cela fut sans succès. En 1830, les habitants de la Dordogne saluèrent avec

CHRONIQUE

— *La vente du 29 avril 1904.* — Une intéressante série d'autographes et de documents sera dispersée le 29 de ce mois. Quelques noms rares du XVe siècle sont à signaler : *Jean d'Orléans* et *Marguerite de Rohan,* comte et comtesse d'Angoulême, grand-père et grand'mère de François Ier, *Charles d'Angoulême* et *Louise de Savoie,* père et mère du même roi, *Charles de France, duc de Berry,* le frère de Louis XI, *Charles d'Artois,* comte d'Eu, *Gilbert de Bourbon,* comte de Montpensier, etc... Toujours parmi les raretés, on peut ranger des actes signés par : *Jean Pocquelin,* père de Molière, *Théophraste Renaudot,* le fondateur de la *Gazette de France,* les savants *Baumé* et *Coulomb,* le grand romancier russe *Léon Tolstoy.* C'est la première fois que la plupart de ces noms figurent dans un catalogue d'autographes. Nous pourrions citer encore de nombreuses pièces ou lettres de : *François II, Charles IX,* des ducs *François* et *Henri de Guise, Coligny, Condé, Henriette de France* et *Henriette d'Angleterre, Turenne, Madeleine de Scudéry, Voltaire, Lamartine, Balzac, Alfred de Musset, Flaubert,* etc... Des lettres et des correspondances entières sont adressées à Mme Hortense Cornu, l'amie de Napoléon III, par *Flaubert, Duruy, George Sand,* la reine *Sophie des Pays-Bas.* Ces pièces, d'un très vif intérêt, font de ce catalogue un document utile à consulter pour l'histoire contemporaine ; la correspondance de *Duruy,* relative à l'Instruction publique, est pleine de révélations.

De nombreuses réunions de pièces en lots donneront aux personnes qui aiment à chercher, l'occasion de faire des découvertes. Nous croyons que cette vente est appelée à un grand succès.

— *Autographe de Pie X.* — *L'Illustration* du 23 janvier 1904 contient le fac-similé du manuscrit autographe de l'allocution latine prononcée par le pape Pie X à la cérémonie de la proclamation de l'héroïcité de Jeanne d'Arc, avec la signature du Pontife.

— *Les papiers de Charles Delescluze.* — On a vendu à la salle Sylvestre, le 19 mars dernier, des papiers et documents provenant de la succession de Charles Delescluze, publiciste, député de Paris en 1871 et membre de la Commune de 1871. Ces dossiers étaient vraiment curieux et ils seront indispensables à consulter lorsqu'on voudra écrire la vie accidentée de Delescluze. A leur défaut, le catalogue dressé par MM. Paul et Guillemin peut fournir d'utiles indications.

R. B.



LA FUITE DE VARENNES

(Lettres inédites du chevalier de Boufflers)

Certes, Paris fut profondément étonné lorsqu'il apprit, au matin du 21 juin 1791, que le Roi était parti, clandestinement, avec sa famille, pour une destination qu'on ignorait. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre à travers la ville, et ce fut un moment d'incertitude et de suspicion. Chacun ne savait que penser de cette fuite imprévue et s'il ne fallait pas en chercher les complices parmi ceux qui étaient demeurés. Le doute fut angoissant : on épiait, on se défiait et tous sentaient que ce départ inattendu ouvrait le champ aux pires appréhensions.

Voilà qu'on vient d'essayer de porter au théâtre l'émotion de ces heures tragiques et de chercher à nous faire éprouver, à nous, hommes du vingtième siècle, l'agitation et les pensées des contemporains de la fuite du roi Louis XVI. D'ordinaire, l'histoire se prête mal, en sa netteté connue, à la reconstitution scénique de pareils événements, et, s'il est aisé de traduire aux yeux du spectateur le pittoresque apparent de ces épisodes fameux, il est fort malaisé, au contraire, de faire surgir dans son esprit le sentiment que leur nom suffit à évoquer. Cette fois-ci, on dit que les auteurs de la pièce ont réussi à cela ; mais ce n'est pas ici le lieu de rechercher pourquoi et de l'expliquer. Il nous suffit d'enregistrer le succès et d'y applaudir, pour nous en tenir ensuite exclusivement au récit historique d'un fait qui fut si gros de conséquences.

Donc, au matin du mardi 21 juin 1791, le valet de chambre du roi avait constaté avec stupéfaction que le lit de Louis XVI était vide. Vides aussi les lits de la reine, des enfants de

France et de Mme Élisabeth. Toute la famille royale avait disparu des Tuileries, dont toutes les issues étaient pourtant gardées, sans que personne eut rien remarqué d'un pareil départ dont les préparatifs avaient été menés dans le plus grand secret. On juge de l'étonnement des gens de service, d'abord, puis de tout le château, et enfin de tout Paris, à la nouvelle d'un pareil événement : le Roi est parti, et, avec lui, la famille royale ! Il sembla que le cœur de la cité cessait de battre pour un instant, sous le coup d'une émotion trop vive, et que les fonctions de cet organisme énervé allaient s'accomplir désormais sous les impulsions de la fièvre.

On trouvera ci-dessous, retracées par la plume du chevalier de Boufflers, quelques-unes des angoisses de ces jours incertains. Ce que Boufflers ne dit pas, c'est, après la stupéfaction des premiers instants, que la présence d'esprit de La Fayette avait réussi à rassurer Paris par des ordres rapides et précis. Il avait pris la responsabilité de faire arrêter le roi dans sa fuite et la promptitude de cette décision, remise aux mains d'officiers jeunes et déterminés, fut la cause que Louis XVI n'eut pas le temps de franchir la frontière avant d'avoir été rejoint. Un des aides de camp de La Fayette, Romeuf, celui-là même à qui le général venait de dicter son ordre, apprit, en passant à la barrière Saint-Denis pour essayer de poursuivre le roi, qu'une berline à six chevaux avec un cabriolet à trois avait été rencontrée, la nuit précédente, sur la route de Claye, se dirigeant sans doute vers Meaux et La Ferté. Romeuf crut reconnaître à ce vague signalement la berline qui emportait le roi de France, et il n'hésita pas à se jeter à franc étrier sur la route qu'il jugeait la bonne, celle qu'avait suivie, onze heures auparavant, la mystérieuse voiture.

Puis, ce fut une course éperdue sur ce chemin qui était, en effet, le vrai et sur lequel l'officier relevait aisément les traces de ses devanciers, quelque chose comme la quête ardente d'un limier qui sent la bonne piste et qui gagne de vitesse sur le cerf qui le précède. Est-il besoin de dénombrer les étapes de cette

Sainte-Menehould, pour aboutir à la rencontre à Varennes, un bourg de l'Argonne, dans la boutique de l'épicier Sauce ? Boufflers n'a pas cru devoir parler de cette chasse à l'homme, dont il connut toutes les péripéties comme la France entière, et qui l'émut à coup sûr comme elle émut tout le pays. Lorsqu'il reprend la plume, trois jours après le début de sa lettre, le roi est revenu à Paris, ramené par la force publique, comme un coupable qui a failli à ses devoirs et voulu fuir les responsabilités de la situation. L'heure est grave maintenant ; l'équivoque est dissipée et on ne saurait plus douter de tout ce qui sépare les aspirations de la France des résistances de la royauté. L'esprit de Boufflers est rempli de ces appréhensions, et il essaie de les envisager avec tout le calme dont il est capable.

Mais à qui Boufflers fait-il part ainsi de ses sentiments, et à quelle occasion ? Au retour d'un double séjour au Sénégal en qualité de gouverneur des établissements français de l'Afrique occidentale, Boufflers avait été choisi comme député aux États-Généraux par la noblesse du bailliage de Nancy. Le faiseur de petits vers de jadis avait tenté de devenir un administrateur sérieux et, après y avoir réussi, il s'employait maintenant de son mieux à faire triompher au sein de l'Assemblée constituante les idées libérales et modérées. Mais il n'y parvenait guère, car, outre qu'il n'avait pas le tempérament d'un homme politique, l'heure n'était pas très favorable à tout ce que Boufflers aurait voulu préconiser.

Le libertin d'autrefois s'était aussi assagi, sous la double influence de l'âge et d'une passion sincère. Depuis près de vingt ans, Boufflers aimait une femme charmante, veuve d'un vieux marin, la comtesse de Sabran, à laquelle l'unissait, en plus d'une sympathie très vive et d'une communauté d'idées, un mariage secret que sa qualité de chevalier de Malte ne lui avait pas permis d'avouer pour ne pas perdre ses bénéfices ecclésiastiques. Très dévouée à la monarchie traditionnelle, fort peu indulgente pour les nouveautés politiques du moment, Mme de Sabran avait quitté la France aussitôt que ces nouveautés lui avaient paru dangereuses et elle était allée à Reinsberg, en Prusse, auprès

du prince Henri, le frère cadet du grand Frédéric. Il était résulté de cet éloignement un échange de lettres charmantes entre Boufflers et sa femme, car l'idylle cotoie souvent la tragédie, dans la réalité, et la tristesse des événements publics n'éteint pas toujours la douceur des sentiments particuliers. L'émotion de Boufflers ne le prive donc ni de son esprit, ni de sa sensibilité. Égoïste un peu, sous son apparence de sagesse détachée, les troubles publics sont ramenés par lui à la mesure de ses intérêts personnels. Évidemment, il considère trop les déboires de la royauté et les agitations du pays au point de vue de ses propres commodités et de ses projets dérangés. Mais n'est-ce pas sous ce jour étroit qu'on est tenté d'envisager d'abord les grands changements politiques, ce qui, en agissant sur l'ordre général, se fait sentir sur nous-mêmes et modifie notre existence ? Le témoignage de Boufflers est instructif à ce titre. C'est le sentiment tout net, exprimé sans réserve, sinon sans ménagement, d'un de ces nobles à l'esprit ouvert, que les débuts de la Révolution n'avaient point effrayés et qui se prêtaient sans récriminer outre mesure, aux combinaisons nouvelles et à l'action des forces insolites qui se faisaient jour de toutes parts. A entendre les gens parler ainsi des événements notables, on saisit mieux leur façon de penser et ce qu'ils éprouvèrent à ces moments précis. Aussi laissons la parole à Boufflers.

Ce 21 (juin 1791).

Je ne puis jamais que te louer et te blâmer tout à la fois, très chère femme, de ce que tu ne suis jamais d'autres guides que ton cœur qui ne connaît point de dangers, et ton imagination qui ne connaît point d'obstacles. Tu m'effrayes comme si je te voyais partir dans un ballon dont tes sentiments seraient l'air inflammable et tes fantaisies les souffles conducteurs, et moi, lourde masse, de la

que chez M. de La Fayette on dit que le Roi est parti. J'y renvoie, la chose se confirme. M. de La Fayette est monté à cheval ; mais où ira-t-il ? La Reine et M. le Dauphin partis de même... La nuit sans doute... On ne sait comment... On croit que c'est dans un fiacre... On ne peut se le persuader ; on cherche partout dans le château... Toutes les issues étaient gardées... Il semble qu'il en soit sorti comme Jésus-Christ du sépulcre ; mais est-ce pour une résurrection glorieuse ? Je vais à l'Assemblée nationale, qui certainement n'a jamais eu tant de besoin de bonnes têtes.

. . . .

Aucune nouvelle, aucun renseignement qui donne la moindre idée de la manière dont la chose a pu se passer. Les ministres ont été mandés ; le peuple retenait la marche de M. de Montmorin ; un ordre du président, M. de Beauharnais, l'a remis en liberté. Le pouvoir exécutif, soit pour le courant de l'administration, soit pour l'exécution des décrets faits et non encore sanctionnés, soit de ceux à faire pendant l'absence, est remis entre les mains des ministres chargés d'en rendre un compte exact et qui vont se rassembler à la chancellerie pour prendre les mesures relatives au nouvel ordre de choses. M. Reubell a voulu faire demander compte à M. de La Fayette de différents faits qui semblaient, dit-il, ouvrir la porte à quelque défiance ; mais ses amis l'ont forcé de descendre de la tribune. M. de la Fayette lui-même était arrêté, disait-on, à la Grève et même exposé à quelques insultes. Le récit était exagéré ; il est venu avec M. Bailly, il a pris les ordres de l'Assemblée qui a fort applaudi à son zèle, il a demandé que M. de Gouvion fut entendu sur les détails, en ajoutant que si l'Assemblée jugeait que M. de Gouvion pût être soupçonné, il se portait pour sa caution, qu'il prenait toute la conduite de son lieutenant sous sa propre responsabilité et qu'il ne pouvait pas avoir moins de confiance dans le patriotisme de M. de Gouvion que dans le sien propre.

Le Roi avait écrit en partant à M. de La Porte, non pas qu'il partait, mais qu'il lui laissait un ordre pour dire de sa part à ses ministres de ne point faire usage de son sceau sans un commandement exprès.

On mande M. de La Porte avec le mot de la main du Roi qu'on veut faire lire à l'Assemblée. Il n'était pas encore venu quand je suis parti. Les ordres sont donnés et publiés dans tous les quartiers à son de trompe pour que tous les citoyens soient armés et

tous les départements et districts enjoignant aux troupes et gardes nationales d'être prêtes à marcher.

M. d'Affry est venu sur les ordres de l'Assemblée comme commandant des troupes dans le département de Paris et il a protesté, comme commandant et comme Suisse, qu'il regardait la France comme sa patrie et qu'il la servirait avec tout le zèle d'un Français.

24.

Ma lettre a été interrompue par trois horribles jours de trouble et qui malheureusement nous paraîtront peut être des jours de paix et de bonheur en comparaison de ceux qui pourront suivre. Le Roi arrêté, reconduit lentement par plus de vingt mille gardes nationales des provinces circonvoisines, des recherches, des poursuites, des arrestations multipliées contre tout ce qui peut avoir concouru à son dessein, une fièvre convulsive de tout Paris et de toute la France, un nouveau serment imposé à tout citoyen, des enrôlements universels dans chaque partie du royaume, des préparatifs contre les étrangers qui nous entourent et qui vont peut être nous attaquer, l'Assemblée ne désemparant point, Paris toujours fermé, toute industrie, tout commerce, toute circulation suspendue, l'embarras des mesures à prendre pour ménager et pour contenir en même temps la fureur du peuple, voilà où nous en sommes. Hier, entre neuf heures du soir et minuit, plus de vingt-cinq mille enrôlés ont défilé dans la salle de l'Assemblée nationale pour y prêter leur serment. Tout est en combustion dans l'intérieur des maisons, chacun frissonne ou frémit ; ta pauvre fille m'a écrit pour me marquer son inquiétude, non pour elle, car la pauvre femme n'y pense point, mais pour ses chers enfants dans lesquels elle vit toute entière. Je l'ai rassurée de mon mieux et, en effet, je suis sûr que les personnes tranquilles et discrètes en seront quittes pour la peur.

La veille du triste jour, Mme d'Andlau avait fait demander à la poste des chevaux pour aller le lendemain avec son mari et sa fille à Verdronne. On en a conçu de l'ombrage, on a envoyé garnison chez elle et ce n'est qu'en qualité de député que j'ai pu y pénétrer. Je l'ai trouvée consignée, entourée de soldats, avec trois ou quatre hommes, le chapeau sur la tête et l'arme au bras, dans sa chambre,

Je te quitte, chère femme, pour aller à notre Assemblée où il va être question d'un grand jury pour les hautes procédures qui ne tarderont pas à être commencées. Tu connais ma bonhomie et ma philosophie et tu imagines aisément combien l'une et l'autre sont déplacées dans de pareilles circonstances; cependant ni l'une ni l'autre ne m'abandonneront jamais.

Charge-toi de mes respects pour ton hôte chéri, pour cet homme dont le ciel aurait dû faire présent à la France pour substituer l'empire de la raison à celui du préjugé et pour offrir un autre objet qu'un fétiche au culte monarchique.

Adieu encore, ma femme, adieu; le moment de notre liberté personnelle que je croyais, il y a quelques jours, beaucoup plus rapproché, s'éloigne indéfiniment et je ne sais plus quand nous nous reverrons.

Écris-moi souvent, et pour ainsi dire toujours, et des détails sans nombre sur ce lieu si intéressant pour moi où ma femme est à côté de l'homme que dans mon orgueil philosophique j'ose appeler mon ami et descends, si tu le peux, dans la description des moindres choses de la maison, des jardins, des lieux circonvoisins, de la compagnie, du train de vie, de ta chambre, de tes lectures, de tes amusements, de ta Mlle Stéphane dont tu fais un si aimable portrait et enfin n'omets rien de ce qui peut éloigner ma pensée des lieux où je suis et la porter aux lieux où tu es. Adieu.

Il est inutile de rappeler que « l'hôte chéri » dont il est question ici est le prince Henri de Prusse, une de ces altesses démocrates qui affectaient la sympathie pour les principes nouveaux et le dédain de leur propre grandeur, jusqu'à ce que les événements vinssent changer leurs idées sur ce point. Mme de Sabran l'avait rencontré lors de ses deux séjours à Paris, d'abord en 1784, puis en 1788. Le prince Henri s'était pris de sympathie pour cette aimable femme, ainsi que pour Boufflers, et il l'avait conviée à venir, le cas échéant. le trouver à Reinsberg. Aussi est-ce là que Mme de Sabran avait cherché un asile, aussitôt que les temps lui avaient paru menaçants. Si on voulait connaître ce que l'existence pouvait être dans ce domaine princier et comment le propriétaire entendait et pratiquait les devoirs de l'hospitalité, il faudrait recourir aux lettres que Mme de Sabran écrivait alors à Boufflers et qui ont été publiées par M. le comte

Pierre de Croze-Lemercier dans son intéressant volume sur *Le chevalier de Boufflers et Mme de Sabran* (1788-1792). On y trouvera l'exposé des sentiments de Mme de Sabran, mais, par exception, rien qui touche à la fuite du roi de France, et c'est le sujet qui nous intéresse ici. On y lira seulement, non sans étonnement, une lettre inattendue de Mme de Marsan, déjà émigrée à Bruxelles, qui se demande s'il ne faut pas « bénir la Providence d'avoir fait échouer un projet aussi mal conçu qu'exécuté ». On voit par cela que tous les royalistes n'étaient pas d'accord sur l'opportunité de la tentative de Louis XVI.

Mais c'était là l'opinion d'une femme qui, toute dévouée qu'elle fût à la famille royale, se trouvant elle-même en sûreté et éloignée du lieu des événements, les jugeait avec une évidente incompétence. Les personnes qui étaient demeurées à Paris ne pensaient pas ainsi. La fille de Mme de Sabran, Delphine de Custine, son amie Mme d'Andlau, et Boufflers lui-même étaient inquiets de l'allure précipitée que prenaient les choses. Pour parer à l'éventualité de semblables aventures, l'Assemblée avait aussitôt préparé et discuté un projet d'acte constitutionnel qui, voté par elle et accepté par le roi, devait servir de base à la royauté constitutionnelle. Elle avait examiné tout cela avec sagesse et bon sens, avec un visible souci d'accommoder une situation assez délicate et de régler logiquement l'action de chaque pouvoir. Mais les esprits timorés craignaient que cette sagesse ne fut pas écoutée et ils redoutaient la pression extérieure des impatients et des factieux. Boufflers est tout désorienté dans cette situation qui lui est nouvelle et de laquelle il ne comprend pas tout. Sa clairvoyance est en défaut, sa philosophie désespère et il ne sait plus de quel côté le salut pourra venir. Écoutons encore les confidences qu'il fait à Mme de Sabran un mois et demi après l'événement de Varennes.

Ce 11 août (1791).

Tous les biens me sont arrivés à la fois, ma bonne femme, et après un jeûne de plusieurs semaines dont je n'osais plus prévoir la fin, je reçois ensemble des lettres écrites à dix jours d'inter-

valle, parmi lesquelles se trouvent une aimable réponse et le magnifique et touchant discours de ce prince inimitable, qui semble vouloir partager sa gloire comme ses richesses entre ses compagnons d'armes et qui se plaît à exercer sa bienfaisance jusque sur les morts. Je ne serais pas étonné qu'ils l'eussent entendu du fond de la tombe, car il y a plus que la vie dans l'homme; sans cela on ne chercherait point la gloire. Mais surtout quelle douceur, quelle consolation pour des amis qui voient revivre un moment ceux qu'ils ont pleurés! Ils ont cru assister à ces grandes évocations décrites par les poètes anciens, où les ombres arrivèrent en foule à la voix d'un demi-dieu pour s'abreuver des libations qu'elles aimaient le mieux et retourner ensuite plus contentes aux demeures souterraines.

Que nous sommes loin de Reinsberg, chère femme, et combien de libations il nous faudrait pour éteindre des feux qui dévorent les âmes, en attendant une action encore plus physique. Nous en sommes toujours comme je te le disais, à l'examen de notre Constitution et, pendant que nous travaillons à une *monarchie libre*, le roi ne peut pas sortir de son château et les Français ne peuvent point sortir de France. Et Dieu sait par où l'on en sortira! Je suis quelquefois tenté de mettre ma philosophie de côté et de prendre ouvertement non point le parti le plus politique, mais le plus juste; mais quand on n'est point au courant des affaires, quand on ne saurait percer le centuple voile qui couvre les vrais ressorts, quand on ne sait des choses que ce que les gens qui les font vous en disent, on craint de nuire en voulant servir et l'on est comme un passager dans la tempête qui tremble de mettre la main au gouvernail, parce qu'un faux mouvement peut décider le naufrage.

Tes lettres sont courtes, et rares et froides; il ne leur manque que d'être bêtes, mais ton changement n'ira jamais jusque là. Au reste, il faut te pardonner, puisque tu es heureuse. Je t'avais demandé de longues descriptions de tout et des moindres choses; je voulais un portrait ressemblant, un tableau détaillé et mouvant de tout ce qui est autour de toi, depuis la dernière colline, le dernier bois qui bordent l'horizon, jusqu'au moindre meuble de ta chambre. Je voulais savoir la vie que tu mènes, les heures de ton lever, de ton coucher, de tes repas, de tes promenades. Je sais que tout cela t'embarrasserait fort à raconter dans ton train de vie ordinaire, car tu en abandonnes volontiers la distribution au hasard, qui préside à tout et qui semble être le caprice du monde, ou à ton caprice, qui est ton hasard intérieur. Mais, à Reinsberg, je suppose qu'il y a un peu plus d'ordre que dans le monde et même que dans ta tête, je suppose qu'il y a là une règle établie, à laquelle il faut bien plier sa petite indépendance, et ce ne sera

pas la moindre gloire du plus grand général prussien que d'être parvenu à te discipliner.

Il y a longtemps que je n'ai trouvé ta bonne grosse fille ; elle a eu de vraies inquiétudes pour Gaston, et, pendant sa maladie, elle s'est dévouée à le garder et à le soigner jour et nuit d'une manière vraiment exemplaire, qui me rappelait une excellente mère de ma connaissance, à la tête près, que ta fille ne perd jamais. Son mari est arrivé ; il est venu chez nous, j'ai été chez lui, mais sans nous voir. Je ne crois pas qu'il reste longtemps entre les bons gros bras de sa femme et je pense que son vieux général, qui va, dit-on, se transporter du côté de l'Alsace, le rappellera bientôt pour l'aider dans les occasions embarrassantes de sa tête et de son bras, dont j'ai une égale idée.

Adieu, ma femme ; encore une fois écris-moi beaucoup et tâche de faire mettre tes paquets dans ceux du ministre de France. Adieu, bon amour ; je t'aime plus que mon âge ne semble me le permettre. Notre bonne princesse est vraiment fâchée de ton silence.

Il n'est pas besoin de souligner la désillusion de ce langage. Pendant qu'on préparait à ses côtés la Constitution de 1791, Boufflers donnait ses soins à un projet de loi sur les brevets d'invention. C'était tromper utilement ses inquiétudes. La Constitution fut votée et le roi l'accepta par une lettre datée du 13 septembre ; le lendemain il se rendait à l'Assemblée pour signer la Constitution et jurer de la maintenir. On pouvait juger désormais la question des rapports des pouvoirs exécutif et législatif définitivement tranchée, à la satisfaction de chacun. Sans doute l'eût-elle été, si, au dehors, les émigrés n'avaient pas incriminé la conduite de Louis XVI, et si, au dedans, les violents avaient pu être contenus. Il n'en fut pas ainsi et, victime d'une fatalité inéluctable, la royauté remplit jusqu'au bout son destin ; elle subit jusqu'à la fin son agonie dont la tentative avortée à Varennes avait marqué le début. Mais alors Boufflers n'était plus en France. Aussitôt les travaux de l'Assemblée constituante terminés, il avait couru rejoindre Mme de Sabran à Reinsberg, et, comme tant d'autres, c'est de l'étranger et d'un lieu sûr qu'il vit se dérouler la tragédie qui ensanglanta notre pays.

P. B.

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634 - 1904)

(Suite)

Boileau (Gilles), poète et traducteur; avocat au parlement, payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, puis contrôleur de l'argenterie du roi, trésorier de la Sainte-Chapelle, frère de Boileau-Despréaux. Elu, mars 1659, en remplacement de Colletet. Remplacé par Jean de Montigny. — Né à Paris, 22 octobre 1631, mort dans la même ville, 10 mars 1669, inhumé dans la chapelle du cimetière de la Sainte-Chapelle.

On ne connaît qu'une pièce signée de Gilles Boileau, n° 46 du catalogue de Refuge.

Boileau-Despréaux (Nicolas), le célèbre poète satirique, historiographe de France. Elu, 24 avril 1684, en remplacement de Bazin de Bezons; reçu le 1er juillet. Remplaçé par l'abbé Jean d'Estrées. Membre de l'Académie des Inscriptions, 1685. — Né à Paris, 1er novembre 1636, mort dans la même ville, 13 mars 1711, inhumé dans la chapelle basse de la Sainte-Chapelle.

Les lettres de Boileau-Despréaux figuraient assez fréquemment dans les cata-

---

La mort de M. Lhuillier me prive de sa précieuse collaboration. Sur le coup de la douleur et de la soudaineté de l'attaque, j'ai cru que j'abandonnerais la publication de l'*Isographie de l'Académie française*. Mais à la réflexion, j'ai pensé que le travail apportait des renseignements nouveaux et qu'il pourrait être consulté avec utilité. C'est ce qui, autant que l'éloignement que je ressens pour l'inachevé, m'encourage à publier la suite. Je continuerai donc seul un travail que je n'aurais pas entrepris livré à mes propres forces. Plus que jamais j'ai besoin d'indulgence et je me recommande à la bienveillance des lecteurs et à celle de mes amis pour relever les erreurs que j'aurai pu commettre.

logues il y a 25 ou 30 ans, mais, peu à peu, elles se sont dispersées et à l'heure actuelle, elles peuvent être considérées comme rares. La plupart provenaient de la dispersion des recueils formés par Brossette. V. le catalogue Laverdet du 20 avril 1855. M. Dubrunfaut essaya de reconstituer ce fonds Brossette en réunissant nombre de lettres de N. Boileau provenant de cette source. La collection a été cédée depuis au Musée Carnavalet. Cette cession est une des causes de la rareté présente des autographes de Boileau, autrefois bien plus répandus. Un certain nombre de pièces de vers ont également circulé autrefois, beaucoup ont été reconnues comme apocryphes.

Boileau (Charles), abbé de Beaulieu, prédicateur du Roi, auteur de panégyriques. Elu, au mois d'août 1694 (1), en remplacement de Goibaud-Dubois; reçu le 19 août. Remplacé par Abeille. — Né à Beauvais, 1648 (2), mort à Paris, à l'abbaye Saint-Victor, 4 mai 1704 (3).

Les catalogues ne contiennent qu'une lettre de Charles Boileau, n° 102 du catalogue de Refuge et une pièce signée, n° 23 du catalogue de la vente Étienne Charavay, du 13 décembre 1884.

Boisgelin (Jean-de-Dieu-Raymond de Cucé de, grand vicaire à Poitiers, nommé évêque de Lavaur, 26 décembre 1764, sacré le 28 avril 1765, archevêque d'Aix, 4 novembre 1770, de Tours, 1802, cardinal en 1803. Député du clergé d'Aix aux États-Généraux de 1789. Elu, 15 janvier 1776, en remplacement de l'abbé de Voisenon; reçu le 29 février; compris dans la deuxième classe de l'Institut le 28 janvier 1803. Remplacé par Dureau de la Malle. — Né à Rennes, 27 février 1732, mort à Angervilliers (Seine-et-Oise), 4 fructidor an XII (22 août 1804) (4).

Boismont (Nicolas Thyrel, abbé de), d'abord chanoine à Rouen,

puis abbé de Grestain, (diocèse de Lisieux) et ensuite prieur de Lihons-en-Sangterre (Somme), orateur, prédicateur du roi. Elu, 22 septembre 1755, en remplacement de Boyer, ancien évêque de Mirepoix ; reçu le 25 octobre. Remplacé par Rulhière. — Né à Bos-Bénard-Commin, (aujourd'hui arrondissement de Pont-Audemer. — Eure), 1715, mort à Paris, 20 décembre 1786.

On trouve quelques lettres de l'abbé de Boismont à Mme de Baude, à l'abbé Alary, à Mme Necker, au marquis de Bièvre, etc...

Boisrobert (François Le Métel de), abbé de Châtillon-sur-Seine, prieur de La Ferté-sur-Aube, chanoine de Rouen, littérateur, poète et bel esprit, favori de Richelieu ; d'abord avocat, il devint aumônier du roi, et conseiller d'État. C'est lui qui donna à Richelieu l'idée première de l'Académie française, dont il fut un des fondateurs. Remplacé par Segrais. — Né à Caen, sur la paroisse Notre-Dame de Froiderue, 1592, mort à Paris, 30 mars 1662.

Il existe des pièces et lettres de Boisrobert dans le manuscrit 1231 du fonds Sorbonne à la Bibliothèque nationale et une dans le portefeuille 217 du fonds Godefroy à la Bibliothèque de l'Institut. Dix lettres environ ont passé dans les ventes ainsi que quelques pièces de vers.

Boissat (Pierre de), sieur de Licieu et d'Avernay, littérateur et poète latin, gentilhomme

A. Furetière. — Né à Vienne (Isère), en 1603, mort au même lieu, 28 mars 1662.

Aucune lettre de Boissat n'est signalée dans les catalogues d'autographes.

Les archives de l'hôpital de Vienne (Isère), renferment une grande quantité de pièces signées par P. de Boissat ; qui signa tantôt *Boissat*, tantôt *Boissac*. M. Latreille, docteur ès-lettres, professeur au lycée Ampère, à Lyon, a bien voulu prendre pour nous le calque de la signature reproduite ci-dessus. Elle figure sur un document intitulé *Donation à causede mort* (Archives des hospices de Vienne Isère, B. 12). C'est la première fois que la signature de Boissat est reproduite. Nous venons de découvrir une lettre de Boissat à Ménage.

Boissier (Marie-Louis-Antoine-Gaston), professeur et écrivain, professeur au Collège de France. Elu, 8 juin 1876, en remplacement de Patin ; reçu le 21 décembre suivant, secrétaire perpétuel, 2 mai 1895, en remplacement de C. Doucet. Membre de l'Académie des Inscriptions 22 janvier 1886. — Né à Nîmes, 15 août 1823.

Boissy (Louis de), d'abord ecclésiastique, il quitta l'Église pour la littérature, poète, auteur dramatique, chargé de rédiger la *Gazette*, puis le *Mercure de France*. Elu, 12 août 1754, en remplacement de Destouches; reçu le 25 août suivant. Il fit son discours ou compliment en vers, et c'est Gresset qui lui répondit. Remplacé par Lacurne de Sainte-Palaye. — Né à Vic-sur-Cère (Cantal), 26 novembre 1694, mort à Paris, 19 avril 1758.

Le catalogue J. Charavay, du 10 décembre 1855, n° 114, contenait une comédie autographe de L. de Boissy intitulé la Ruse favorable. *On ne signale pas d'autres autographes de L. de Boissy.*

Boivin (Jean), dit de *Villeneuve*, érudit, helléniste, traducteur, bibliothécaire du roi, professeur de grec au Collège de France. Elu, 27 février 1721, en remplacement de Huet, évêque d'Avranches, reçu le 29 mars. Remplacé par P.-H. duc de Saint-Aignan. Membre de l'Académie des Inscriptions, 1705.

— Né à Montreuil l'Argillé (Eure), 1656, mort à Paris, 20 octobre 1726. (1)

On ne connaît que quelques lettres de Jean Boivin dont une adressée à N. Thoynard et cinq au président Bouhier.

Bonald (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de), philosophe et orateur, publiciste, maire de Millau en 1785, président du département de l'Aveyron, 1790, conseiller de l'Université, 1810, député de l'Aveyron, 1815-1823, pair de France, 23 décembre 1823, ministre d'État, 1822 et membre du conseil privé. Nommé par l'ordonnance du 21 mars 1816. Remplacé par Ancelot. — Né au château du Monna, commune de Millau (Aveyron), 2 octobre 1754, mort au même endroit, 23 novembre 1840.

Bonaparte (Lucien), frère de Napoléon Ier, garde magasin, 1793, inspecteur des charrois, avril 1795, commissaire des guerres, à l'armée du Rhin, 8 novembre 1795, en Corse, 1796, député du Liamone aux Cinq Cents, 10 avril 1798, ministre de l'Intérieur, 25 décembre 1799-6 novembre 1800, ambassadeur en Espagne, sénateur du 4 août 1802 au 27 septembre 1810, fait prince de Canino et de Musignano par le pape Pie VII à son retour à Rome, 18 août 1814, prince français, 22 mars 1815, chargé d'une mission diplomatique en Suisse, mai 1815, comte de Casali en 1815. Membre de la deuxième classe de l'Institut, lors de la réorganisation du 28 janvier 1803; exclu par l'ordonnance royale du 21 mars 1816. — Né à Ajaccio, 21 mai 1775 (2), mort à Viterbe (États Romains), 29 juin 1840.

Bornier (Étienne-Charles-Henri, vicomte de), poète et auteur dra-

(1) *Gazette* du 2 novembre. Les Registres de l'Académie, II, 220, signalent sa mort dès le 24 octobre. Voici son acte de baptême que veut bien me communiquer M. L. Gueurel, secrétaire de la mairie de Montreuil-l'Argillé, depuis 1858. « Du premier jour de septembre 1656 a été baptisé un fils pour maistre Louys Boyvin, chirurgien, et Marie Vattier, sa famme et a été nomé Jean par Jean Morain, fils de maistre Louys Morain, advocat et Anne Boyvin, famme de Françoys Gaultier, parin et marinne »,

(2) Brotonne : *Les Bonaparte et leurs alliances.*

matique, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Élu, 2 février 1893, en remplacement de Xavier Marmier; reçu le 24 mai 1893, par M. d'Haussonville. Remplacé par M. Edmond Rostand. — Né à Lunel (Hérault), 25 décembre 1825, mort à Paris, 28 janvier 1901.

Bossuet (Jacques-Bénigne), illustre orateur et écrivain, prêtre le 16 mars 1652, archidiacre de Sarrebourg, juin 1652; nommé par le roi évêque de Condom, 8 septembre 1669, sacré à Pontoise, 21 septembre 1670, précepteur du Dauphin, 5 septembre 1670, démissionnaire de l'évêché de Condom, 31 octobre 1671, il reçoit en échange le prieuré du Plessis-Grimoult, diocèse de Caen, puis abbé de Saint-Lucien de Beauvais, premier aumônier de la Dauphine, 8 janvier 1680, nommé par le roi évêque de Meaux, 2 mai 1681, préconisé à Rome, 17 novembre suivant. Élu, 25 mai 1671, en remplacement de Daniel Hay, abbé de Chambon; reçu le 8 juin (1). Remplacé par l'abbé, plus tard cardinal de Polignac. — Né à Dijon, 27 septembre 1627, mort à Paris, 12 avril 1704, inhumé dans la cathédrale de Meaux, le 17 avril.

Les autographes de Bossuet se rencontrent assez communément. M. le baron H. de Rothschild en possède un grand nombre. De nombreux manuscrits des sermons de Bossuet sont conservés à la bibliothèque du grand séminaire de Meaux et à la Bibliothèque nationale. (Département des Mss. nos 12811 à 12844).

Boufflers (Stanislas-Jean, chevalier, puis marquis de), poète et littérateur, élève du séminaire de Saint-Sulpice, puis officier de hussards, gouverneur du Sénégal, 1785, puis député aux États-

(1) V. au sujet de son élection la *Revue Bossuet*, n° 17, 25 janvier 1904. (Communication de M. l'abbé Levesque).

Généraux de 1789 par la noblesse du bailliage de Nancy, maré-

Le Ch. De Boufflers

chal des camps et armées honoraire, 26 novembre 1803. Membre de l'Académie de Berlin pendant l'émigration. Élu, 12 juin 1788, en remplacement de Mgr Malvin de Montazet; reçu le 29 décembre, membre de la 2e classe de l'Institut à la réorganisation du 28 janvier 1803. Remplacé par Baour-Lormian. — Né à Nancy, 31 mars 1738 (1), baptisé, à Lunéville, le 21 juin suivant, mort à Paris, rue du faubourg Saint-Honoré, 18 janvier 1815.

(1) V. l'acte de naissance dans l'*Amateur d'autographes*, 1er mai 1870, p. 138.

(*A suivre*) R. BONNET

LA VENTE DU 28 MAI 1904

Rarement, dans un aussi petit nombre de numéros, on a réuni un pareil choix de lettres intéressantes. En grande majorité, les pièces ne sont pas seulement des autographes, ce sont des documents historiques ou littéraires d'une haute portée.

L'ensemble est consacré à la Révolution française. La Convention est remarquablement représentée et cette série pourrait, à elle seule, constituer le fonds d'une collection puisqu'elle contient la plupart des noms rares dont quelques-uns manquent aux collections les plus précieuses. Nous énumérerons seulement les principales pièces, en considérant la rareté ou la notoriété : *Armonville*, *Barbaroux*, *Basire*, *Battelier*, *Bonnier d'Alco*, *Boyer-Fonfrède*, *Buzot*, *Carrier*, *A. Cloots*, *Dufriche-Valazé*, *Duprat*, *Du Roy*, *Fabre d'Églantine*, *Gensonné*, *Grangeneuve*, *Guadet*, *Kersaint*, *Lasource*, *Lauze de Perret*, *Lehardy*, *Lesterpt-Beauvais*, *Maure*, *Philippe-Égalité*, *Robespierre*, *Salle*, *Sillery*, etc.

Quoique la place nous soit mesurée, il faut cependant faire ressortir l'intérêt de quelques unes de ces pièces : *Carrier* rend compte d'une victoire républicaine et manifeste la joie qu'il ressent. Cependant il signale, comme une ombre sur un riant tableau, l'arrivée à Nantes, de cinquante-huit prêtres réfractaires et leur engloutissement dans la Loire la nuit suivante. « Quel torrent révolutionnaire que la Loire », ajoute-t-il. Et l'on se demande, à la manière dont il annonce cette nouvelle, s'il n'est pas l'agent d'exécution de ces odieux massacres plutôt que l'instigateur. Un document, passé dans une précédente vente, où il demandait des instructions à la Convention, tendrait à confirmer cette hypothèse. Le conventionnel *Kersaint* envoie une explication de son vote sur la condamnation de Louis XVI ; la signature *Robespierre* est précédée de la particule ; c'est une curiosité. *Philippe-Égalité* demande à prêter serment de la charge d'amiral des armées navales de la République française, et cela, quelques

de *Saint-Huruge*, du bourreau *Sanson*, seront saisies au passage car presque toutes sont rares. A cette série, on peut rattacher, dans un autre ordre d'idées, les lettres de la *princesse de Lamballe* et de *Mlle de Sombreuil.*

Quelques pièces militaires sont également à signaler: *Desaix, Lannes, Lasalle, Moreau* à Kléber lui reprochant sa modestie, précieuse lettre de *Ney* contenant son rapport sur la bataille des Quatre-Bras, deux jours avant Waterloo.

Finissons par deux pièces capitales. Une lettre de *Coligny* à Catherine de Médicis est d'un intérêt poignant; elle est sûrement de 1562. L'amiral déclare nettement à la Reine-Mère que les Protestants ne désarmeront pas (ils venaient d'être échaudés à Vassy et à Sens), parce que l'on profiterait de leur confiance pour les égorger, et, qu'au surplus, il ne commettra rien que la conscience repousse, car il doit compte à Dieu de ses actions, et de son honneur aux hommes. C'est la plus belle lettre que l'on connaisse de Coligny.

L'autre lettre est de *Hoche*. Elle n'est pas à l'honneur de l'illustre général républicain, car la pièce ne nous montre pas sous un beau jour sa conduite envers Charette; on dirait un chat jouant avec une souris. Hoche prit Charette, le relâcha, en lui donnant sa parole, sous certaines conditions, de ne le point poursuivre. Puis, sur de nouveaux ordres, il se remet en chasse. Il demande que le gouvernement lui sauve la face et que l'on s'arrange de façon à ce qu'il n'ait eu qu'une parole. A notre sens, voilà les perles de la vente du 28 mai, et nous n'avons pas parlé des pièces littéraires, lettre de treize pages d'Alfred de Vigny, lettre de Baudelaire recommandant Albert Glatigny qui désirait servir dans les lanciers, etc... Le catalogue est à conserver.

TROISIÈME VENTE GOURIO DE REFUGE

La troisième vente de la collection Gourio de Refuge aura lieu le 3 juin prochain. Elle comprend l'Académie des Beaux-Arts et l'Académie des Sciences morales. Tous les grands noms, depuis le début du XIXe siècle, de la peinture, de la sculpture et de la musique sont représentés, et par de très beaux spécimens. Quelques belles lettres de philosophes et d'historiens terminent le catalogue. Avec les deux précédents fascicules on aura l'inventaire d'une des plus importantes collections de ce temps. Ce choix de pièces remarquables en tous les genres fait grand honneur à l'homme de goût qui l'a formé.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 29 AVRIL 1904

Nos		Prix
1	Académie Française..	91
2	Alexandre Ier........	8
3	Angoulême (Jean d'Orléans, comte d')....	42
4	Angoulême (Marguerite de Rohan, comtesse d')...........	35
5	Angoulême (Charles d'Orléans, comte d').	30
6	Angoulême (Louise de Savoie, comtesse d').	45
7	Artistes dramatiques.	16
8	Aumale (Henri d'Orléans, duc d')......	12
9	Balzac (Honoré de)...	22
10	Baudelaire (Charles)..	30
11	Baumé (Antoine).....	47
12	Belges et Hollandais..	25
13	Berry (Charles de France, duc de)....	50
14	Berthelot (Marcelin)..	12
15	Bertrand (Henri-Gratien, comte)........	90
16	Bonaparte (Joseph)...	22
17	Bonaparte (Napoléon-Jérôme)...........	47
18	Bouet-Willaumez (Edouard, comte)...	5
19	Bourbon (Jean II, duc de)................	20
20	Bugeaud (Thomas-Robert)...............	8
21	Canrobert (François-Certain)...........	47
22	Caraccioli (Jean).....	21
23	Caron (François).....	88
24	Cazotte (Jacques).....	35
25	Chappe (Claude).....	32
26	Charles IX...........	100
27	Charles XII..........	22
28	Charles.............	30
29	Chaulnes (Honoré d'Albert, duc de).......	15
30	Chevert (François de).	[illegible]
31	Clergé...............	[illegible]
32	Coligny (Gaspard de Chatillon, seig. de..	[illegible]
33	Comp. de musique..	[illegible]
34	Condé (Louis II de Bourbon).........	[illegible]
35	Coulomb (Charles-Augustin)............	[illegible]
36	Detaille (Edouard)...	[illegible]
37	Divers...............	[illegible]
38	Divers...............	[illegible]
39	Divers...............	[illegible]
40	Divers...............	[illegible]
41	Divers...............	[illegible]
42	Dorval (Marie-Amélie-Thomas Delaunay, Mme)...............	[illegible]
43	Du Camp (Maxime)...	[illegible]
44	Du Chastellet (Emilie de Breteuil, marquise de).............	[illegible]
45	Dumas père (Alexand.)	[illegible]
46	Dumas fils (Alexand.).	[illegible]
47	Dumas fils (Alexand.).	[illegible]
48	Dumerbion (Pierre Jadart)...............	[illegible]
49	Duruy (Victor).......	[illegible]
50	Elisabeth	[illegible]
51	Eu (Charles d'Artois. comte d').........	[illegible]
52	Flaubert (Gustave)...	[illegible]
53	Flaubert (Gustave)...	[illegible]
54	François II..........	[illegible]
55	Généraux	[illegible]
56	Gioberti (Vincenzo)...	[illegible]
57	Gounod (Charles)....	[illegible]
58	Guise (Louis de Lorraine, cardinal de).	[illegible]
59	Guise (Henri de Lorraine, duc de)......	[illegible]
60	Guise (François de Lorraine, duc de)......	[illegible]

Nos		Prix
61	Henriette - Marie de France.	145
62	Hercule II.	51
63	Humières (Louis de Crevant, duc d').	10
64	Ingres (Jean).	25
65	Jourdan (Jean-Baptiste, comte).	8
66	Kosciuszko (Thaddée)	30
67	Lamartine (Alphonse de).	15
68	Lamartine (Alphonse de).	52
69	Lamoignon (Guillaume de).	15
70	Largillière (Nicolas de)	32
71	La Trémoille (Louis, seigneur de).	20
72	Littérateurs.	64
73	Lorraire (Claude de Lorraine, dit le cardinal de).	80
74	Louis XII.	31
75	Louise de France.	32
76	Louvois (François-Michel Le Tellier, marquis de).	20
77	Loyson (Hyacinthe).	8
78	Maintenon (Françoise d'Aubigné, marq. de.	45
79	Maréchaux de France.	45
80	Marillac (Michel de).	15
81	Masséna (André).	81
82	Masséna (André).	78
83	Maupassant (Guy de).	15
84	Mayenne (Charles de Lorraine, duc de).	46
85	Mello (Francesco de).	8
86	Mérimée (Prosper).	30
87	Mérimée (Prosper).	31
88	Mignard (Pierre).	22
89	Montmorency (Anne de).	20
90	Montpensier (Gilbert de Bourbon, cte de).	37
91	Musset (Alfred de).	196
92	Napoléon Ier.	80
93	Napoléon Ier.	40

Nos		Prix
96	Orange (Frédéric-Henri de Nassau, prince d').	47
97	Orange (Maurice de Nassau, prince d').	22
98	Orléans (Marie de Clèves, duchesse d').	29
99	Ossat (Arnaud, cardinal d').	13
100	Peintres, sculpteurs et graveurs.	31
101	Pocquelin (Jean).	78
102	Proudhon (Pierre-Joseph).	25
103	Raffet (Denis-Auguste-Marie).	16
104	Régnier - Destourbet (Hippolyte-François)	22
105	Renaudot (Théophr.).	112
106	René II.	25
107	Renou (Antoine).	5
108	Requesens (don Louis de Zuniga de).	10
109	Révolution Française.	48
110	Richepin (Jean).	8
111	Rigault (Raoul).	11
112	Robespierre (famille de).	115
113	Rossini (Gioacchino).	10
114	Rupès (Georges).	5
115	Sand (Georges).	105
116	Schonberg (Charles de)	15
117	Scribe (Eugène).	15
118	Scribe (Eugène).	51
119	Scudéry (Madel. de).	21
120	Sophie de Wurtemberg	290
121	Souverains et princes.	31
122	Tachard (Gui).	10
123	Tallien (Jean-Lambert).	8
124	Tolstoy (Léon).	70
125	Tournon (François, cardinal de).	45
126	Traviès (Charles-Joseph).	5
127	Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de).	25

Nos		Prix
131	Veuillot (Louis)	10
132	Villaret - Joyeuse (Louis-Thomas de)	8
133	Villeroy (François de Neufville, duc de)	10
134	Voltaire (François-Marie Arouet de)	36
135	Woronzow (Michel, comte de)	12
136	Paris	21
137	Paris	8
138	Bordeaux pendant la Révolution	105
139	Fédération de 1790	12
140	Journée du 9 thermidor an II	142
141	Instruction publique	15
142	Répression des massacres de septembre 1792	[illegible]
143	Traité de Lunéville	[illegible]
144	Italie	[illegible]
145	Commune de 1871	[illegible]
146	Commune de 1871	[illegible]
147	Commune de 1871	[illegible]
148	Album	[illegible]
149	Caricatures	[illegible]
150	Curiosités	[illegible]
151	Divers	[illegible]
152	Divers	[illegible]
153	Divers	[illegible]
154	Divers	[illegible]
155	Étrangers	[illegible]
156	Lettres avec en-têtes	[illegible]
157	Pièces anciennes et noblesse	[illegible]

CHRONIQUE

— *Le Livre d'or de Renan*, publié à l'occasion de l'inauguration de sa statue, offre cet intérêt particulier aux amateurs d'autographes qu'il reproduit en fac-similé un très grand nombre d'écritures contemporaines. On a eu l'idée, en effet, de faire photographier les lettres d'adhésion parvenues au comité et ces documents peuvent devenir, à l'occasion, d'utiles moyens de comparaison. Parmi les noms les plus notoires nous avons remarqué ceux de MM. Aulard, Barthou, Philippe Berger, Berthelot, Bjornsen-Bjornson, Bouchor, Brandès, Bréal, Brieux, Eug. Carrière, Charpentier, Couyba, Debussy d'Esparbès, Anatole France, Haraucourt, Hermant, Hervieu, Ibsen, Jaurès, Leygues, Loti, P. et V. Margueritte, Mommsen, Monod, Poincaré, Ranc, Ribot, J.-H. Rosny, Rostand, Waldeck-Rousseau, etc.

Un pareil volume, ainsi que les albums ornés d'autographes de personnages contemporains publiés périodiquement par Angelo Mariani, ne peuvent qu'être utiles à consulter par tous ceux qui s'intéressent à la graphologie des hommes en vue à présent et on trouvera de plus en plus, avec le temps, des renseignements à recueillir dans de pareilles collections qui contribuent ainsi à former les éléments d'une *Isographie* du XIXe et du XXe siècles.

Tout récemment encore un pharmacien du département du Rhône a imaginé, afin que l'on conserve son prospectus, de l'illustrer avec des signatures d'hommes célèbres. Le goût des autographes est donc loin de diminuer, il pénètre de plus en plus dans le public. La meilleure preuve c'est que d'habiles commerçants espérent retenir l'attention en publiant des fac-similés qui passeront de mains en mains.

— *Les manuscrits de Cuvier.* — Les manuscrits de Cuvier, conservés à la bibliothèque de l'Institut, étaient restés jusqu'à présent, faute d'un catalogue détaillé, peu accessibles aux érudits. MM. Dehérain et Rébelliau viennent d'en faire un inventaire dont voici le résumé, d'après le *Journal des savants*. Les manuscrits de Cuvier se répartissent en trois groupes : *Traités et mémoires — Cours — Rapports et éloges lus à l'Institut.*

Cuvier, de 1784 à 1788, fut élève de l'Académie Caroline de Stuttgart. Dès cette époque, il se livrait à son goût pour l'histoire naturelle, étudiait les animaux et les plantes et consignait ses observations dans des *Journaux (Diaria)* qu'il continua plus tard, pendant son séjour en Normandie, où il fut précepteur chez le comte d'Héricy. Ces journaux, à l'exception d'un seul, sont rédigés en latin, et illustrés de dessins coloriés. Ils constitue-

contient une quantité considérable des solides matériaux qui servire
substructum à cet enseignement public : notes de tous genres, car
cours, plans de leçons, discours d'ouverture, le tout illustré de temps
autre de dessins esquissés en marge. Au Collège de France, Cuvier trait
de préférence l'histoire des sciences ; on est émerveillé de l'abondance d
notions recueillies par lui sur tous les savants depuis l'antiquité jusqu'
dix-neuvième siècle. Deux mois après la fondation de l'Institut, Cuvier
faisait déjà partie. D'abord secrétaire de la classe de mathématiques
physiques, il devint secrétaire perpétuel. Chargé, en cette qualité,
tous les rapports de sa classe et de tous les éloges historiques, il dut
outre, rédiger pour l'empereur, en 1808, un rapport des plus considérable
sur les progrès des sciences naturelles depuis 1789. La plupart de ces tr
vaux académiques ont été publiés. Il reste néanmoins, même dans ce tr
sième groupe, plus d'une chose inédite et digne d'attention.

— *Publications d'autographes.* — Notre revue n'est pas la seule q
recueille et publie des autographes. Une grande publication artistiq
l'*Art*, ne se fait pas faute de puiser aux mêmes sources que nous pour sat
faire la curiosité de ses lecteurs. Voici en quels termes elle annonce
projets :

« Que tous les amateurs s'unissent pour demander à l'*Art* de persi
« dans la voie qu'il s'est tracée de faire parler les autographes. Les imp
« més ont tout dit, on n'attend plus rien d'eux sur le dix-huitième siècl
« il reste cette mine, épuisable comme toutes les mines, mais riche
« neuve, du petit billet galant ou de la missive politique, la comman
« décorative, le livre de raison du seigneur et de l'artiste, le cri de dé
« de la tragédienne et la protestation de fidélité de la danseuse. »

— *Le legs de Naurois.* — M. de Naurois, mort récemment, a disposé p
testament en faveur de la Bibliothèque nationale les objets suivants :

Le portrait de Jean Racine, par J.-B. Santerre.

Tous ses manuscrits, livres sur vélin et manuscrits avec miniatur
livres annotés par Jean Racine, Louis Racine et André Chénier.

Les lettres autographes de Jean Racine, Nicole, Daguesseau, J.-B. Raci
Louis Racine, Voltaire, etc., qui se trouvaient dans un carton avec l
désignation.

Trois lettres autographes de Jean Racine et des autographes de Boil
qui se trouvent en tête du premier volume des œuvres de Jean Racine.

Tous les manuscrits de Louis Racine, commentaires sur les évangil
odes et psaumes traduits en vers, recueils, études, projets de div
ouvrages réunis en liasse.

Le legs de tous ces objets, soumis à l'usufruit de Mme de Naurois,
notifié à la Bibliothèque nationale.

Les lettres de Jean Racine, déjà si rares, vont devenir introuvables p
suite du legs de M. de Naurois. Il est juste d'ajouter que deux lettres s
très douteuses. Nous ne parlons pas de celles contenues dans le prem
volume des œuvres de Racine, qui ne nous ont pas été soumises.

R. B.

UN DISCOURS QUI N'A PAS ÉTÉ PRONONCÉ

Le 12 août 1754, l'Académie française se réunit pour donner un successeur à Néricault Destouches, décédé le 4 juillet précédent. Les candidats étaient le poète dramatique Louis de Boissy et l'abbé Trublet. Louis de Boissy fut élu.

Son concurrent malheureux était déjà et devait rester jusqu'en 1761 le type du candidat perpétuel. Archidiacre de Saint-Malo, protégé du cardinal de Tencin, ami et grand admirateur de Fontenelle, Trublet, pendant 25 ans, fut hanté par le véhément désir d'un fauteuil à la docte assemblée.

Dès 1736, il avait été candidat aux places laissées vacantes par Mallet et Portail. En 1749, Voltaire qui l'avait si fort ridiculisé comme devait plus tard le ridiculiser Ecouchard Lebrun, promettait en sa faveur sa voix à la comtesse de Verteillac.

Le 27 avril 1754, les philosophes, ne pouvant encore faire triompher d'Alembert avaient vu, avec un malicieux plaisir, sa candidature surgir à nouveau contre celle de Bougainville et, douce ironie, l'avaient soutenue au détriment de cette dernière. Piron raconte plaisamment la déconvenue de l'archidiacre de Saint-Malo. « Je viens d'être interrompu par la visite du pauvre abbé Trublet qui avait l'air plus mort que vif. Il m'a crié en montant et presque du bas du degré : « Bougainville est élu ! » Il est tombé hors de lui dans le premier fauteuil qui s'est trouvé devant ses yeux en s'écriant, la mort dans l'âme : « O tempora, o mores ! ».

Quatre mois plus tard avait lieu l'élection de Boissy en remplacement de Destouches. Dans une lettre qui fit partie de la collection de Refuge, datée du 15 août 1754 et adressée à un membre de l'Académie de Berlin, Trublet narre ainsi

ses mécomptes : « Les nouvelles publiques vous ont déjà appris l'élection de M. de Bougainville à la place de feu M. de la Chaussée. Je m'étais présenté mais mon concurrent avait trop de protections pour ne pas l'emporter. Quelque temps après, il vaqua une place par la mort de M. Néricault Destouches et je m'étais flatté d'être plus heureux : cependant, M. de Boissy a été élu le 12 de ce mois. Il avait la protection de Mme de Pompadour. Je l'aurais néanmoins emporté sans l'absence de quatre académiciens qui étaient certainement. pour moi, je veux dire MM. Hénault, Dupré de Saint-Maur, Alary et de Foncemagne. Je ne parle point des absents éloignés, par exemple MM. de Montesquieu et de Maupertuis. Au reste, le choix de M. de Boissy est très bon et convenait d'autant mieux que l'Académie venait de perdre tout de suite deux poètes comiques (1). »

Ce que Trublet ne dit pas dans cette lettre, c'est qu'il s'était cru si sûr du succès, si certain de remplacer Destouches, qu'il avait composé, avant le vote, son discours de réception !

Un hasard heureux nous a fait découvrir ce document que le scrutin décevant rendit inutile et qui présente par suite un cas curieux de la maladie académique.

Voici ce discours, écrit sur 7 pages 1/2 de papier in-4, de la main de son secrétaire avec corrections et additions de l'écriture même de Trublet, lesquelles corrections et additions nous avons indiquées en italiques :

Messieurs, vous *avez perdu presqu'a la fois deux confrères* distingués par les mêmes talents. Une seconde perte renouvelle toujours la douleur de la première ; une perte du même genre la renouvelle plus vivement encore.

quoique diférent; les vües de votre fondateur n'en eussent été que mieux remplies. L'Académie possède encore d'excellens *poetes* comiques et plus elle rassemblera de diférentes sortes de mérite, mieux elle sera composée dans l'esprit de son établissement (1).

Mais le dirai-je, Messieurs, aussi loin d'égaler mon prédécesseur que de lui ressembler, aussi inférieur que diférent, frappé de la convenance d'un autre choix, j'ai hésité à demander vos suffrages; j'ai eu besoin d'être encouragé par ceux d'entre vous qui m'honorent d'une amitié particulière; je rougis presque d'avoir été préféré.

Mais cette préférence fut-elle fondée, je n'en sentirais pas moins mon impuissance à vous *remercier* d'une manière digne de vous, du bienfait et de la reconnaissance qu'il m'inspire.

Vous ne m'en désavouerez point, Messieurs; il n'est aucun de vous, par quelques chefs-d'œuvre qu'il eut mérité l'honneur que je reçois aujourd'hui, qui n'ait craint pour sa gloire, lorsqu'il a fallu vous rendre grâce de ce qui y mettait le comble. Depuis plus d'un siècle qu'un homme célèbre par son éloquence, commença si heureusement l'usage des remerciemens académiques, qu'il l'établit (2), ils sont devenus de jour en jour plus dificiles; et si quelque chose pouvait modérer l'ambition de vous être associé, ambition si vive, si générale, dès lors si honorable à l'Académie, c'est le discours à prononcer, devant vous et après vous, sur une matière que vous avez épuisée.

Mais il y a plus encore. Quelque persuadé que paraisse le public de l'extrême dificulté des remerciemens académiques et jusqu'à en faire une espèce d'impossibilité, il les juge néanmoins avec la dernière rigueur. Vous n'en usez pas ainsi, Messieurs. De tous ceux qui m'écoutent vous serez les plus indulgens. Vous avez eu à remplir le même devoir et si vous avez vaincu la dificulté, vous l'avez sentie.

Qu'elle est grande surtout pour un auteur qui, connaissant sa portée, a moins recherché le nouveau dans ses écrits, que cette sorte de vrai qui, assez généralement entrevu n'est pourtant développé que dans les esprits qui ont voulu y réfléchir. Enfin, pour répondre à la solennité d'une assemblée publique, il faudrait peut-être de l'éclat, des ornemens, des figures, en un mot de l'éloquence; combien de fois ceux qui m'ont précédé n'en ont-ils pas étalé *ici* toutes les richesses! Mais rien de plus simple et de plus uni que *ces Essais de littérature et de morale qui sont presque mon seul titre à la place que vous m'avez accordée.*

(1) Tout ce passage depuis *les vues de votre fondateur* est barré, mais on lit en marge ces mots de la main même de Trublet : *Ce qui est barré peut subsister.*

(2) Patru, reçu le 3 septembre 1640.

Au reste, l'éloge de mon prédécesseur, malgré la beauté du sujet, ne demanderait point un stile plus élevé. Si M. D. a excellé dans le genre dramatique, c'est dans l'espèce qu'on ne regarde pas comme la plus noble, quoiqu'elle soit peut-être la plus dificile et la plus utile, et qu'en matière d'ouvrages d'esprit, ce soient là les meilleurs titres de noblesse. Mais quelque estime que j'aye pour ses talens, et surtout pour la décence avec laquelle il en a usé, je n'ose toucher à son éloge, après la main habile qui l'a fait avant moi.

Ce grand homme (1) dont la célébrité dans les sciences et dans les lettres a devancé la naissance de la plupart de ceux qui y occupent aujourd'hui les premiers rangs ; que nous possédons néanmoins encore ; sur lequel dans ce moment tous les regards se tournent avec tant de complaisance et dont la saine vieillesse nous promet encore de longs jours ; cet homme si exercé dans l'art de louer mais qui loua toujours avec autant de vérité que d'esprit, l'illustre doyen de l'Académie françoise, y reçut M. Destouches, fit son éloge et l'aurait épuisé si le nouvel académicien excité par des louanges d'un si grand poids, peut-être même éclairé par des louanges si instructives, n'en avait mérité de plus grandes encore par les ouvrages qu'il publia dans la suite. Vous le savez, Messieurs, le *Philosophe marié*, le *Glorieux*, sont les chefs-d'œuvre de M. Destouches ; et il ne les donna que longtemps après être devenu votre confrère. Epoque remarquable ! M. D. était sorti de la carrière du Théâtre pour des occupations très honorables mais très diférentes ; et dans les travaux de l'esprit les longues interruptions sont toujours dangereuses. Les années les plus précieuses du génie s'étaient écoulées pour lui ; mais il en avait passé plusieurs avec vos prédécesseurs et avec vous. Quelle preuve plus marquée de l'utilité des Académies pour le perfectionnement des talens, et des talens même déjà les plus parfaits !

Votre fondateur l'avait prévue cette utilité. Je ne lui en ferai point un mérite ; elle était trop facile à prévoir. Je ne le louerai point d'avoir pensé, mais d'avoir agi, d'avoir cru que l'Académie françoise serait très utile mais de l'avoir établie et de s'être occupé d'un objet dont tant d'autres auraient dû le distraire, si son vaste génie n'avait point sufi à tout. Je louerai le chef de la magistrature d'avoir recueilli et par là maintenu cette Compagnie prête à se dissiper et à s'éteindre après la mort du premier ministre ; ou plutôt je féliciterai Séguier de la circonstance heureuse qui l'a immortalisé en le plaçant entre Richelieu et Louis XIV. Je louerai Louis XV d'avoir continué à l'Académie, aux Belles Lettres, aux

(1) Fontenelle qui reçut Destouches le 25 août 1723.

Sciences, aux Beaux-Arts, à toute espèce de talent estimable une protection plus glorieuse encore à la bienfaisance éclairée qui l'accorde qu'au mérite modeste qui l'obtient. Elle honore les sujets mais elle illustre le souverain.

Ainsi l'a pensé votre auguste confrère (1). Il a senti qu'en désirant une place parmi vous, il faisait encore plus pour sa gloire que pour la vôtre. Quelle gloire néanmoins pour l'Académie qu'un prince simple académicien! et si la noble fierté des Muses en avait formé le désir, en avait-elle conçu l'espérance? Quoiqu'il en soit, Messieurs, vous avez envisagé ce grand événement plutôt comme citoyens du monde littéraire, que comme membres d'une société particulière; et vous en avez été moins flattés pour l'honneur particulier de cette compagnie que *touchés* pour l'avantage général des Lettres. A mesure qu'elles seront plus honorées, elles seront plus cultivées. Mais un honneur bien plus précieux encore pour les Lettres, ce serait que les mœurs et la vertu leur fussent toujours unies. Seul il leur tiendrait lieu de tous les autres et lui attirerait plus de considération que toute la faveur des Princes.

Près de finir, Messieurs, je crains de n'avoir pas satisfait à tout ce que vous exigiez de moi. Au lieu du tribut de louanges qu'on doit aux Rois, vos protecteurs, en prenant possession du rang académique, je n'ai presque fait que les nommer. Mais pouvais-je davantage? Ce tribut, imposé par la reconnaissance et par l'amour, si constamment payé par ces deux sentiments soutenus de l'art et du génie, ne doit pas l'être par ces sentiments seuls *dans le sein de l'Académie française et votre zèle pour la gloire du Bisaïeul et du petit-fils vous rend plus dificiles encore sur la manière de l'en celebrer que la délicatesse de votre goût et l'eloquence avec laquelle vous les avez célébrés vous-mêmes.*

Je m'arrête donc, Messieurs, lorsqu'il me serait plus facile et plus doux de poursuivre si le cœur pouvait acquitter l'esprit. Je me tais lorsque je serais assez éloquent si le sentiment sufisait pour l'être. D'ailleurs je partage l'impatience où vous êtes d'entendre un confrère trop longtemps séparé de vous (2). C'est de lui bien plus que de moi que vous avez attendu l'éloge de mon prédécesseur. Je ne puis avoir que des connaissances imparfaites sur l'art du Théâtre. La plus heureuse pratique en a revélé tous les secrets à l'académicien

aussi équitable qu'éclairé, une occasion bien sûre de faire admirer à la fois son esprit et son cœur.

Le pauvre Trublet en composant ce discours avait au moins dû avoir pendant quelques heures la douce illusion de croire son rêve réalisé. Peut-être aussi n'avait-il pas voulu être pris de court car les réceptions n'étaient pas alors séparées des élections par la longue attente que l'usage à institué aujourd'hui et il n'était pas rare de voir le récipiendaire prononcer son discours de remerciement huit jours après le scrutin définitif.

Dans sa lettre à un membre de l'Académie de Berlin dont nous avons déjà cité un extrait, Trublet ajoute : « Il vaque encore une place par la mort de M. Surian, évêque de Vence, mais je crains que quelque évêque ne se mette sur les rangs. »

D'Alembert succéda à Surian et l'abbé Trublet, si tenace dans son ambition académique, ne recueillit la récompense de sa constance qu'en 1761 à la mort du maréchal de Belleisle.

JEAN HANOTEAU.

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1904)

(Suite)

Bougainville (Jean-Pierre de), littérateur, traducteur de l'*Anti-Lucrèce*, antiquaire et garde des antiques du cabinet du roi, secrétaire des commandements du duc d'Orléans, censeur royal, membre de l'Académie des Inscriptions et secrétaire perpétuel (1749). Élu, 27 avril 1754, en remplacement de La Chaussée; reçu le 30 mai 1754. Remplacé par Marmontel. — Né à Paris, 1er décembre 1722, mort à Loches, 22 juin 1763 (1).

Les lettres de J.-P. de Bougainville sont peu communes.

Bouhier (Jean), conseiller au Parlement de Dijon (1692), érudit, jurisconsulte, poète, président à mortier (mars 1704-1727), puis président honoraire. Sa bibliothèque était célèbre dans la première moitié du XVIIIe siècle. Élu, 26 juin 1727, en remplace-

(1) Son père était notaire et échevin à Paris. L'illustre navigateur L.-A. de Bougainville était son frère aîné.

ment de Malézieu ; reçu le 30 juin. Remplacé par Voltaire. — Né à Dijon, 16 mars 1673, mort dans la même ville, 17 mars 1746 (1).

Bourbon (Nicolas) dit *le jeune*, poète latin et érudit, professeur chez les Oratoriens, professeur d'éloquence grecque au Collège royal (1611-1619), chanoine d'Orléans (1615), chanoine de Langres (1623), oratorien. Élu, 23 septembre 1637, en remplacement de Bardin. Remplacé par Salomon de Virelade. — Né à Bar-sur-Aube (Aube), 1574, mort à Paris, à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, 7 août 1644 (2).

On ne connaît, dans le commerce, que deux lettres latines de N. Bourbon, adressées au P. Petau.

BOURBON. V. CLERMONT.

Bourget (Paul-Charles-Joseph), poète et romancier. Élu, 31 mai 1894, en remplacement de Maxime Du Camp ; reçu le 13 juin 1895. — Né à Amiens, 2 septembre 1852.

Bourzeis (Amable de), abbé de St-Martin-de-Cores (diocèse d'Autun), conseiller du Roi en ses conseils, prédicateur, controversiste, érudit, chargé, en 1666, d'une mission diplomatique en Portugal. Un des membres fondateurs de l'Académie française. Remplacé par l'abbé Galloys. Il fut aussi un des quatre membres fondateurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Né à Volvic (Puy-de-

Dôme), 5 avril 1606 (1), mort à Paris, rue Neuve des Bons-Enfants, 2 août 1672 (2), inhumé le 3 à Saint-Eustache.

Il n'existe pas, dans le commerce, de lettres d'Amable de Bourzeis. M. Couderc, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a bien voulu nous signaler l'existence de plusieurs lettres de Bourzeis dans les Mélanges Colbert *(102. 104, 436 et dans huit autres volumes). C'est la première fois que la signature est donnée; elle fixe l'orthographe, qui, par ses variantes, indique que l'on devait prononcer* Bourzè.

Boyer (l'abbé Claude), prédicateur, poète, auteur dramatique. Élu, 1666 (3), en remplacement de L. Giry. Remplacé par l'abbé Genest. — Né à Albi, 1618 (4), mort à Paris, 22 juillet 1698.

Boyer

Les autographes de Cl. Boyer sont très rares. On ne connaît qu'une lettre de lui, adressée à Mlle de Scudéry et conservée actuellement dans la collection de M. Dériard à Lyon; elle est reproduite dans le Supplément à l'Isographie des Hommes célèbres, *publié par Étienne Charavay. M. le marquis de Flers possède une quittance signée, dans laquelle Boyer prend le titre d'un des quarante de l'Académie française.*

Boyer (Jean-François), élève des Jésuites, il entra chez les Théatins en 1690, supérieur de 1716 à 1729, prédicateur, évêque de Mirepoix (8 janvier 1730), sacré aux Minimes de la place Royale à Paris, 6 janvier 1731, nommé précepteur du Dauphin père de Louis XVI (décembre 1735), il se démit de son évêché et reçut

(1) D'après M. Honoré de Bourzeïs (*Un académicien oublié*, publié dans l'*Artiste*, janvier 1877. Cet article a été tiré à part et précédé d'une notice sur les ancêtres de M. Honoré de Bourzeïs; Paris, 1879, in-8 carré).

(2) Jal donne, d'après le registre de Saint-Eustache, le 2 août 1671 comme date de mort, mais tous les anciens biographes indiquent 1672. Il n'est plus possible de vérifier si Jal n'a pas été la victime d'une faute d'impression. Voici les raisons qui m'ont fait adopter 1672, malgré l'acte d'inhumation publié par Jal. Le 14 novembre 1672, (Registres, I, 46), l'Académie trouve qu'il est temps de travailler à remplir les trois places vacantes. (La Mothe Le Vayer, Godeau et Bourzeis), La Mothe était mort le 9 mai 1672, Godeau le 21 avril. Il n'était pas alors dans les usages de l'Académie d'attendre plusieurs mois pour combler les vacances. Il est donc très douteux qu'elle eût attendu plus d'un an pour songer à remplacer Bourzeis. Le dernier académicien décédé en 1671 est Jean de Montigny, évêque de Léon, mort à Vitré le 28 septembre 1671; il fut remplacé par Ch. Perrault, qui prononça son discours de réception le 23 novembre 1671. Il est clair que si Bourzeis était mort au mois d'août 1671 on aurait pourvu à son remplacement avant de procéder à celui de Jean de Montigny. Au surplus, M. de Refuge (Cf. l'*Amateur d'autographes*, octobre-novembre 1891), signale que Chapelain, ami de Bourzeis, parle de la mort de ce dernier, dans une lettre du 31 août 1672, comme d'un événement arrivé quelques semaines auparavant. Je crois donc qu'il faut adopter 1672 malgré Jal.

(3) Pellisson II, 324.

(4) V. J. Rolland : Histoire littéraire de la ville d'Albi, Toulouse, Privat, 1879. De Combettes-Labourelié : *Essai d'une bibliothèque albigeoise.*

l'abbaye de Saint-Mansuit (près Toul), le 17 juin 1736. A la mort du cardinal de Fleury, le roi lui confia la direction des bénéfices (29 janvier 1743), nommé abbé de Corbie, le 23 février

suivant il se démit de l'abbaye de Saint-Mansuit, premier aumônier de la Dauphine (24 avril 1744); il se démit de cette fonction en 1746. Élu, 9 juin 1736, en remplacement de Malet; reçu le 25 juin. Remplacé par l'abbé de Boismont. Membre honoraire de l'Académie des Sciences (1738), membre honoraire de l'Académie des Inscriptions (1741). — Né à Paris, 12 mars 1675, mort à Versailles, 20 août 1755.

Les lettres de J.-F. Boyer sont relativement communes.

Boze (Claude Gros de), trésorier de France au bureau de la généralité de Lyon, savant numismate et archéologue, garde des médailles du cabinet du roi (décembre 1719), censeur, inspecteur, par intérim, de la librairie en 1745. Élu, 28 février 1715,

en remplacement de Fénelon; reçu le 30 mars. Remplacé par le comte de Clermont. Membre de l'Académie des Inscriptions (17 février 1705), secrétaire perpétuel le 24 juin 1706, membre honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture (4 octobre (1727). — Né à Lyon, 28 janvier 1680, mort à Paris, 10 septembre 1753.

Les lettres de Gros de Boze ne sont généralement que signées. Les lettres aut. sig. sont rares.

Bréquigny (Louis-Georges Oudard-Feudrix de), historien et antiquaire, censeur royal. Élu, 23 mai 1772, en remplacement de J.-A. Bignon; reçu le 6 juillet. Membre de l'Académie des Inscriptions (1759). — Né à Montivilliers-en-Caux, 22 janvier 1714, mort à Paris, 3 juillet 1795.

Les lettres de Bréquigny sont rares.

BRIENNE. V. Loménie.

Brifaut (Charles), littérateur, poète. Élu, 13 avril 1826, en remplacement du marquis d'Aguesseau de Fresnes; reçu le 18 juillet suivant. Remplacé par J. Sandeau. — Né à Dijon, 15 février 1781, mort à Paris, 5 juin 1857, inhumé le 8.

Broglie (Charles-Achille-Léonce-Victor, duc de), écrivain, homme politique, gendre de Mme de Staël, pair de France (4 juin 1814), secrétaire provisoire chargé du portefeuille de l'Intérieur (30 juillet 1830), ministre de l'Instruction publique et des Cultes, président du Conseil d'État (11 août-2 novembre 1830), ministre des Affaires étrangères (11 octobre 1832-3 avril 1834) ministre des Affaires étrangères et président du Conseil (12 mars 1835-6 février 1836), député de l'Eure (13 mai 1849). Élu, 1er mars 1855, en remplacement du comte de Sainte-Aulaire; reçu le 3 avril 1856. Remplacé par Duvergier de Hauranne. Membre libre de l'Académie des Sciences Morales (20 avril 1833), démissionnaire le 31 mai 1866, membre titulaire le 23 juin suivant. — Né à Paris, 28 novembre 1785, mort à Paris, 25 janvier 1870.

Broglie (Jacques-Victor-Albert, duc de), fils aîné du précédent, secrétaire d'ambassade à Madrid et à Rome sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, député de l'Eure à l'Assemblée nationale (8 février 1871), ambassadeur à Londres (19 février 1871), démissionnaire le 1er mai 1872, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (25 mai 1873), puis ministre de l'Intérieur, démissionnaire (16 mai 1874), sénateur, ministre de la Justice et président du Conseil

(17 mai-20 septembre 1877), historien du XVIIIe siècle. Élu, 20 février 1862, en remplacement du P. Lacordaire; reçu le 26 février 1863. Remplacé par le marquis de Vogüé. — Né à Paris, 13 juin 1821, mort en la même ville, 19 janvier 1901.

Brunetière (Marie-Ferdinand), écrivain et critique, professeur à l'École normale supérieure. Élu, 8 juin 1893, en remplacement de John Lemoinne; reçu le 15 février 1894. — Né à Toulon, 19 juillet 1849.

Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de) célèbre naturaliste et écrivain, intendant du jardin du Roi pen- 49 ans, membre de l'Académie des Sciences (1733). Élu, 23 juin 1753, en remplacement de Languet de Gergy; reçu le 25 août. Remplacé par Vicq d'Azyr. — Né à Montbard (Côte-d'Or), 7 septembre 1707, mort à Paris, 16 avril 1788, à une heure du matin, inhumé à Montbard, le 21.

Bussy-Rabutin (Roger, comte de), baron de Forléans-Chaseul, le célèbre auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, mestre de camp d'infanterie (1638), lieutenant du Roi en Nivernais (1645), maréchal de camp (18 octobre 1651), mestre de camp général de la cavalerie légère (1653), lieutenant-général (4 mai 1654).

Élu, janvier 1665, en remplacement de Perrot d'Ablancourt.

(1) Registres, III, 601.

Remplacé par l'abbé J.-P. Bignon. — Né à Épiry (Nièvre), 3 avril 1618 (1), mort à Autun, 9 avril 1693, inhumé dans l'église Notre-Dame d'Autun (2).

On rencontre assez communément des lettres de Bussy-Rabutin ; la plupart sont adressées au P. Bouhours, mais ne sont pas signées. M. Lalanne a publié sa correspondance; Paris, 1858, 6 vol. in-12.

Bussy-Rabutin (Marie-Celse Roger, de), deuxième fils du précédent, licencié en théologie en 1694, grand vicaire d'Arles, doyen de Tarascon (1706), abbé de Bonnevaux (Nevers), évêque de Luçon (17 octobre 1723), sacré le 20 février 1724. Élu, 21 février 1732, en remplacement de Houdar de la Motte ; reçu le 6 mars. Remplacé par Foncemagne. — Né à Paris, 22 mai 1669, mort à Paris, 1er novembre 1736 (3).

(1) *Moréri.*

(2) V. son épitaphe dans *Moréri* et les Registres, I, 324.

(3) Les dates les plus diverses ont été données au sujet de la naissance et de la mort de l'évêque de Luçon. Nous croyons utile de reproduire ici deux extraits inédits de registres paroissiaux qui le concernent; ils figurent parmi ceux relevés par Rochebilière, qui sont conservés à la Bibliothèque nationale, (département des Mss). Nous en devons la communication à l'obligeance de M. l'abbé Levesque, bibliothécaire du séminaire de Saint-Sulpice. — Extrait du registre paroissial de Saint-Roch. — « **24 mai 1669.** Michel-Celse-Roger a été baptisé, fils de Messire Roger Rabutin, comte de Bussy et baron de Fourlans, seigneur de Chaseuil, lieutenant général des armées du Roy et de dame Louise de Rouville son épouse, demeurant rue Neuve Saint-Augustin, né le 22 du présent mois. — Le parrain Mre Michel de Marillac, maitre des requêtes et conseiller d'État ordinaire, demeurant en la paroisse Saint-Paul; la marraine Dlle Anne-Madeleine Pottier de Tresmes. » — Registres de Saint-Sulpice, f. 37 verso. « **2 novembre 1736.** A été fait le convoy et enterrement de l'illustre et révme père en Dieu Mgr Michel-Celse-Roger de Rabutin de Bussy, mort le jour précédent en son hôtel rue de Vaugirard, âgé d'environ 67 ans, évêque de Luçon. Y ont assistés Mre Jean-Roger, comte de La Guiche, guidon de la gendarmerie, petit-neveu, Mre Frédéric-Maurice Gramont de Villemonté, écuyer, ami, Mre prêtre Guillemot, prieur de La Chaumettans, des amis du défunt. » M.-C.-R. de Bussy-Rabutin, avait été frappé d'apoplexie le 31 octobre. Le *Mercure de France*, nov. 1736, p. 2577, donne un long article sur l'évêque de Luçon et sa famille.

(*A suivre*). R. Bonnet.



LES VENTES D'AUTOGRAPHES A LONDRES

La vente des autographes qui a eu lieu à Londres chez MM. Sotheby les 13 et 14 mai, a été remarquable tant par la nature forte intéressante des pièces vendues que par les prix tout à fait phénoménaux réalisés par quelques lots, que les amateurs se sont disputés avec acharnement. A la fin de la première journéé on a offert une lettre de lord Nelson dont voici la description, traduite en français :

NELSON (Lord) L. A. S. 4 pp., à bord du *Victory* à la hauteur de Lisbonne, 25 septembre 1805, à lady Hamilton. (On croit que c'est la dernière lettre entière qu'il écrivit à Lady Hamilton. Dans sa cabine on en trouva une autre inachevée, de date ultérieure qui est déposée au British Museum) :

Je désirerais vivement rejoindre la flotte, car mon chagrin augmenterait si quelqu'autre devait donner l'attaque de Nelson qui, disons-nous, est infaillible. J'ai lu, mon Emma, avec beaucoup d'intérêt vos lettres que j'ai reçues à Merton, mais je dois en avoir beaucoup d'autres en voyage. Je sens par moi-même ce que vous avez dû éprouver en ne recevant pas de nouvelles du 29 janvier jusqu'après le 18 mai. Je m'imaginai qu'elles ont dû être arrêtées par l'amirauté pour se conformer aux ordres de Sir John.

Non, je puis en vérité dire que vous êtes toujours présente partout où je vais. J'ai préparé cette lettre au cas où je rencontrerais quelque chose partant de Lisbonne pour la maison : Daigne Dieu vous bénir, ma meilleure, ma seule bien-aimée et avec mes plus chaudes tendresses pour Horatio soyez assurée que je suis pour toujours votre très fidèle et très affectionné, etc. etc.

Après une lutte très vive entre les agents américains et un acheteur anglais inconnu, qui a pris *ad hoc* le pseudonyme de " M. Halmilton, " elle a été adjugée à ce dernier au prix absolument sans précédent pour un seul autographe de 25.750 francs. Deux autres lettres également écrites à lady Hamilton par Nelson ont été vendues à 400 francs et 325 francs seulement.

Pour une d'Olivier Cromwell à sa femme M. F.-T. Sabin a donné 3025 francs. Une petite lettre de deux pages, du duc

de Wellington écrite, le 19 juin 1815, à son secrétaire a provoqué une lutte acharnée et a trouvé acheteur au prix de 2525 francs, tandis qu'une vingtaine d'autres lettres de Wellington, au même destinataire, se sont vendues pour quelques schillings chaque. Les *Mémoires* de la belle " *Perdita* " (Mary Robinson), maîtresse du roi Georges IV, entièrement écrits de sa propre main sur les revers (backs) des lettres à elle adressées par tous les grands personnages de l'époque, avec une lettre du roi comme prince de Galles à Mme Robinson, ont été acquis par M. Dobell au prix de 155 francs, tandis que pour 150 francs M. Barker a acheté une très importante lettre de 24 pages écrite à Sainte-Hélène, le 20 mai 1816, par sir Stamford Rafflis, gouverneur général de Batavie, dans laquelle il détaillait ses longues conversations avec l'empereur Napoléon à Longwood et ses impressions personnelles sur l'Empereur, sir Hudson Lowe et l'amiral Cockburn. Une collection de de manuscrits autographes de Chatterton, malgré des doutes élevés sur leur authenticité, a été vendue 7.600 francs.

Une vente d'une égale importance aura lieu chez MM. Sotheby les 20, 21 et 22 juin. On y trouvera beaucoup de lettres de Lamb, Keats, Tennyson, mais la grande lutte s'engagera à propos du lot 550 (dernier jour) qui consiste dans une lettre holographe et signée, d'une page in-folio, écrite par sir Philip Sidney à l'imprimeur Plantin d'Anvers. L'autographe de Sidney, qui est mort à l'âge de trente-deux ans, est d'une rareté insigne. C'est la première fois que l'on voit une lettre de Sidney dans les salles de vente londonniennes. Le catalogue de cette vente est déjà publié.

Le Knapp, Bradpole, le 25 mai 1904.

A.-M. BROADLEY.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 28 MAI 1904

Cette vente a complétement réussi et les prix, dans leur ensemble, sont très beaux; ils suivent leur marche ascendante. Peut-être verrons-nous le moment où les autographes, d'un réel intérêt historique ou littéraire, seront appréciés à leur valeur. Ce temps sera venu quand les amateurs qui comprennent le charme qui s'attache aux autographes et aux documents sera plus grand. A l'heure actuelle, malgré l'élévation progressive des prix, la collection d'autographes est encore, parmi les collections intelligentes, celle qui demande le moindre effort pécuniaire. On a vu plus haut, grâce à l'obligeance de notre aimable correspondant à Londres, à quels prix nos voisins estiment les témoins de leur histoire.

Nos		Prix
1	About (Edmond).....	62
2	Ansse de Villoison (Jean-Baptiste-Gaspard d')............	22
3	Aréna (Barthélemy)..	10
4	Argenson (René-Louis de Voyer de Paulmy marquis d')........	8
5	Armonville (Jean-Baptiste)..............	19
6	Aubanel (Théodore)..	5
7	Barbaroux (Charles-Jean-Marie)........	81
8	Barnave (Antoine-Pierre-Joseph-Marie)...	52
9	Barras (Paul).........	37
10	Basire (Claude).......	10
11	Battelier (Jean-César).	52
12	Baudelaire (Charles)..	22
13	Beauvoir (Roger de)..	6
14	Bellangé (Hippolyte)..	10
15	Bernadotte (Jean-Baptiste)...............	35
16	Blucher (Gebhard-Leberecht von).......	12
17	Bonaparte (Joseph)...	25
18	Bonnetain (Paul).....	14
19	Bonnier d'Alco (Auguste - Elisabeth - Louis-Antoine).....	130
20	Bourbotte (Pierre)....	12
21	Bourget (Paul).......	23
22	Bourgeois (Jacques-François-Auguste)..	10
23	Bourrienne (Louis-Antoine Fauvelet de)..	52

Nos		Prix
24	Boyer-Fonfrède (Jean-Baptiste)	15
25	Breton (Jules)	5
26	Brissot (Jean-Pierre).	10
27	Buzot (François-Nicolas-Léonard)	32
28	Callières de l'Estang (Pierre-Jean-Georges)	35
29	Carrier (Jean-Baptiste)	135
30	Chalier (Marie-Joseph)	50
31	Championnet (Jean-Etienne)	15
32	Charles IX	18
33	Chaumette (Pierre-Gaspard)	12
34	Chérin (Louis-Nicolas-Henri)	8
35	Cloots (Anarcharsis)	8
36	Cochon (Charles)	28
37	Colbert (Jean-Baptiste)	51
38	Coligny (Gaspard de Châtillon, seigneur de)	710
39	Condorcet (Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de)	39
40	Corbineau (Claude-Louis-Constant-Esprit-Juvénal-Gabriel)	10
41	Couthon (Georges)	15
42	Dagobert (Louis-Simon-Auguste-Fontenelle)	8
43	Dumas (François-Etienne)	6
44	Dampierre (Auguste-Henri-Marie Picot, marquis de)	12
45	Daubigny (Charles)	15
46	David (d'Angers) (Pierre-Jean)	21
47	Davout (Louis)	12
48	Desaix (Louis-Charles-Antoine)	51
49	Dietrich (Philippe-Frédéric, baron de)	300
50	Dobsent (Claude-Emmanuel)	20
51	Dufriche-Valazé (Charles-Eléonore)	78
52	Dumas (René-François)	85
53	Dumas (Alexandre)	10
54	Dumouriez (Charles-François)	52
55	Dupetit-Thouars (Aristide)	26
56	Duprat (Jean)	55
57	Du Roy (Jean-Michel).	18
58	Elie (Jacob-Job)	57
59	Fabre d'Eglantine (Philippe-François-Nazaire)	30
60	Fauchet (Claude)	10
61	Favras (Thomas Mahy, marquis de)	25
62	Fouquier-Tinville (Antoine-Quentin)	102
63	François II	250
64	Fréron (Louis-Stanislas)	10
65	Fréteau (Emmanuel-Marie-Michel-Philippe)	35
66	Gautier (Théophile)	51
67	Gérard de Nerval (Gérard Labrunie dit)	19
68	Gensonné (Armand)	12
69	Gerle (Christophe-Antoine, Dom)	5
70	Grangeneuve (Jean-Antoine Lafargue de)	57
71	Guadet (Marguerite-Elie)	10
72	Haudebourg (Antoinette-Cécile-Hortense Lescot, Mme)	5
73	Haxo (Nicolas)	8
74	Hébert (Jacques-René)	20
75	Henri II	35
76	Hoche (Lazare)	455
77	Houchard (Jean-Nicolas)	10
78	Hugo (Victor)	5
79	Jourdan (Jean-Baptiste)	15
80	Jourgniac Saint-Méard (Jacques-François, chevalier)	10
81	Kersaint (Armand-Guy-Simon de Cœtnempren, comte de)	55
82	Kleber (Jean-Baptiste)	37
83	Lajard (Pierre-Auguste)	5

(A suivre)

CHRONIQUE

— *La vente du 14 juin.* — Une très intéressante réunion d'autographes a été dispersée le 14 de ce mois. Elle comprenait quelques autographes précieux de personnages pieux et, parmi eux, une pièce d'actualité, une signature du pape actuel. De nombreux et excellents lots étaient encadrés parmi les autographes. Le succès de cette vente a clôturé dignement la saison. Nous donnerons les prix dans notre prochain numéro.

— *La Correspondance d'Alfred de Vigny.* — Tandis que nous avons des essais de *Correspondance générale* de Balzac, de Victor Hugo, de Lamartine, de George Sand, de Sainte-Beuve, etc., il n'existe rien de semblable pour Alfred de Vigny, pas même une correspondance particulière comparable aux *Lettres à l'Étrangère* ou aux *Lettres à la Fiancée*, aux *Lettres à une Inconnue* ou aux *Lettres à la Princesse*. On peut mentionner tout au plus une vingtaine de lettres à Mme Louise Lachaud citées plutôt que publiées, en 1888, dans l'*Histoire d'une âme* ; vingt-six lettres à « un écrivain avec lequel le poète d'*Éloa* avait commerce d'amitié », publiées par M. Henri Lapauze, qui n'a pas pris la peine d'identifier cet *écrivain* avec Philippe Busoni (*le Gaulois*, 21 septembre 1895, et *la Quinzaine*, 1er février 1896) : vingt-quatre lettres à la vicomtesse du Plessis, publiées par M. Ferdinand Brunetière (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1897) ; dix-huit lettres à Camilla Maunoir, publiées par M. Philippe Godet (*Revue de Paris*, 15 août et 15 septembre 1897) ; quelques lettres ou billets au docteur Montalembert et au P. Gratry, publiés par le docteur Cabanès (*la Chronique médicale*, 1er avril 1897, et *Mercure de France*, 1er décembre 1900) ; quinze lettres à M. et Mme Jules du Pré de Saint-Maur et à Édouard du Pré de Saint-Maur, publiées par M. Paul Lafond (*Mercure de France*, janvier 1901).

En vue d'une édition de la Correspondance d'Alfred de Vigny, Mlle E. Sakellaridès vient de faire paraître, dans la *Correspondance historique et archéologique*, une liste de ses lettres publiées, citées ou ayant passé en vente. En comprenant la centaine de lettres mentionnées ci-dessus, cette liste indique un peu plus de quatre cents lettres dont deux cents seulement ont été imprimées, complètement ou en partie. On y remarque les noms de : Virginie Ancelot, Auguste Barbier, Baudelaire, Berlioz, Brizeux Eugène Crépet, David d'Angers, Antony Deschamps, Marie Dorval, Pauline Duchambge, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Lamartine, Victor de Laprade, Lassailly, Montalembert, Alfred de Musset (1), Edgar Quinet, L. Ra-

(1) On connaît six lettres de Musset à Alfred de Vigny.

tisbonne, Auguste Robert, Roger de Beauvoir, Sainte-Beuve (1), Augustin Soulié, Frédéric Soulié, Spontini, le baron Taylor, Turquety, etc.

Que sont devenues les lettres à Émile Deschamps, à Alexandre Guiraud — dont les réponses ont été publiées par Étienne Charavay — à Charles Nodier, au comte d'Orsay (2)? Que sont devenues les lettres à Mme Ancelot (3), à Brizeux, au docteur Brierre de Boismont (4), « cet ami si constant dans les marques d'affection qu'il me donne », à Guillaume Pauthier ? dont une, douze, trois et neuf lettres seulement sont cataloguées.

Il n'est pas inutile de remarquer que les cinquante-huit lettres à Busoni représentent une faible partie de sa correspondance avec cet ami, et qu'un certain nombre de lettres figurant sans nom dans la liste qui nous occupe pourront y être jointes après un examen des originaux.

M. Chambon a signalé dans les papiers de M. Lebrun une (?) lettre de Vigny, de janvier 1854; et nous avons vu, à la vente de Got, deux lettres, adressées à Empis, relatives à *Chatterton*, repris en 1857.

Mlle Sakellaridès adresse un appel à tous les amateurs d'autographes pour les prier de contribuer à la publication d'une correspondance dans laquelle on trouvera, comme dans le *Journal d'un Poète*, « le charme et l'abandon spirituel » de l'intimité d'Alfred de Vigny. Nous recevrons et communiquerons tous les autographes, copies ou renseignements concernant cette publication.

— *La propriété des autographes.* — A propos de la publication des *Œuvres de jeunesse* de Leconte de Lisle la première chambre du tribunal civil a donné d'intéressants considérants sur la propriété des autographes. Nous croyons devoir les reproduire :

La première chambre du tribunal civil vient d'accueillir la demande en dommages-intérêts intentée par Mme Leconte de Lisle à MM. Guinaudeau et Fasquelle.

Il s'agit de la publication qu'ils ont faite sans son autorisation des *Premières poésies et lettres intimes*, de l'auteur des *Poëmes barbares*, — œuvres de jeunesse que celui-ci avait jugées indignes de la publicité.

Mme Leconte de Lisle obtient 1,500 francs de dommages-intérêts.

« Attendu que la faculté que possède le destinataire de lettres de les conserver ou même de les céder comme autographes n'implique pas nécessairement le droit de les publier sans l'autorisation de celui qui les a écrites ;

(1) Les lettres à Sainte-Beuve ont été publiées par le critique lui-même ; mais il serait intéressant de connaître ses réponses. Burty avait joint à son exemplaire de *Chatterton*, une lettre de Sainte-Beuve à Alfred de Vigny, relative à ce drame ; et, à son exemplaire de *Cinq-Mars* (5e édition, Paris, 1833), une lettre de Vigny à Gosselin, son éditeur, dans laquelle il lui demande « deux ou trois exemplaires de *Cinq-Mars*, in-8, sur le plus beau papier ; il les attend depuis longtemps et les a promis à quelques personnes ».

(2) On trouvera une lettre d'A. de Vigny au comte d'Orsay et une autre à lady Blessington dans *The Life and Correspondence of the Countess of Blessington*. II, 192, 454.

(3) Il y a aussi dans l'*Histoire d'une âme* une lettre à Mme Ancelot.

(4) Dans la deuxième édition *Des hallucinations* (Paris, 1852), le Docteur Brierre de Boismont a publié un fragment d'une lettre d'Alfred de Vigny.

« Que ce dernier, malgré l'envoi qu'il fait des lettres, garde sur elles son droit d'auteur; qu'il peut les publier s'il en possède la copie ou s'opposer à leur publication soit par le destinataire, soit par un tiers s'il l'a ju· contraire à ses intérêts ;

« Que l'écrivain peut transmettre le droit à ses héritiers, ainsi que l'a fait Leconte de Lisle à sa femme. »

Mais le tribunal n'ordonne pas la confiscation demandée :

« Attendu, toutefois, en ce qui concerne la confiscation des exemplaires saisis, que le tribunal civil est incompétent pour ordonner une telle mesure ; qu'aux termes de l'article 11 du Code pénal, la confiscation est une peine et qu'elle doit être prononcée par la juridiction correctionnelle... »

MM. Guinaudeau et Fasquelle sont condamnés aux dépens.

—— *Les cahiers de Brizeux.* — Après la mort de Brizeux, ses papiers avaient été dispersés. M. Lemarec, censeur du lycée de Caen, a eu la bonne fortune de découvrir chez un bouquiniste de cette ville ses cahiers d'écolier, et M. Maurice Souriau, professeur à l'Université de Caen, vient d'en faire une très intéressante étude. Brizeux eut pour premier maître le curé d'Arzannô qui lui enseigna surtout la mythologie. Dans le premier cahier, terminé en février 1816, il n'est guère question que des antiques divinités, entre autres de la Victoire et de la Liberté : « Ne semble-t-il pas, est-il dit de la première, que les Français lui ont coupé les ailes pour qu'elle ne les quitte pas ? » — « Hélas ! dicte le bon curé à propos de la seconde, que d'insultes la Liberté a reçues en France ! » A la fin de 1816, Brizeux entre au collège de Vannes. Il y apporte d'Arzannô une orthographe déplorable : « Davide fut ammenée au prince ». Mais il est déjà bon latiniste, et traduit dans un français facile les *Métamorphoses* d'Ovide et les *Géorgiques* de Virgile. La prose de ses bons devoirs a quelquefois l'élégance fade d'une page de *Télémaque*. Personne n'a plus admiré Virgile que Brizeux ; aussi, sans vouloir retrouver tout le futur poète dans l'écolier de Vannes, peut-on dire que ces versions de troisième ont contribué beaucoup à former son talent. Brizeux s'est, d'ailleurs, souvenu avec plaisir de ses années de collège ; il les a chantées dans ses vers. En 1820, sa famille l'envoie au collège d'Arras. Quelle différence entre les mornes paysages de l'Artois et la grâce sévère de la Bretagne ! Brizeux, cependant, s'acclimate assez vite, et sa muse célèbre plus tard les rives de la Scarpe presque aussi volontiers que les sites de son pays natal. Pendant sa rhétorique, ses versions latines deviennent remarquables : son français y est excellent ; il n'a cependant que le deuxième prix. Il a aussi le second prix de composition latine sur ce sujet : « Caton empêche le peuple de rappeler Pompée d'Asie ». Mais son chef-d'œuvre est un patriotique discours d'Eustache de Saint-Pierre avant la reddition de Calais. Il y a peu de vers écrits en marge des cahiers de Brizeux. A peine quelques strophes. Mais l'une est si mauvaise, que M. Souriau espère qu'elle est du professeur.

SOUVENIRS INÉDITS

SUR

JACQUES DELILLE

Par sa Veuve

(Suite) (1)

Lorsque la traduction des *Géorgiques* parut, elle fit le désespoir d'un critique que Voltaire avait daigné faire connaître. Ce critique espérait batailler avec un autre génie ; il regrettait que M. Delille eût ainsi défiguré Virgile, en ne faisant qu'une ébauche, qu'une parodie du poème latin, des rimes sèches ; une poésie sans harmonie. Le traducteur avait noyé l'original dans un déluge de mots incompréhensibles, etc., etc. Un jour que M. Delille avait chez lui le plus ancien de ses camarades (M. Dureau de la Malle) et le meilleur de ses amis ; quelqu'un se fit annoncer sous un nom détesté de l'amitié. Ce nom sinistre fut l'objet d'un débat entre les deux hommes qui s'estimaient le plus ; l'un voulait recevoir, l'autre s'y opposait. L'étranger fut admis enfin : « Je viens, dit le visiteur, m'excuser d'avoir été trop sévère ; je conviens que j'ai dépassé les bornes, mais je puis réparer et vous épargner de porter contre moi une plainte qui me serait nuisible. — J'affirme, répondit le poète, que je n'ai ni le pouvoir ni l'intention de

favorise des vers qui vous sont applicables, permettez-moi de vous les dire :

Qu'un censeur moins fougueux, critique mes écrits,
S'il dit vrai, j'en profite, et, s'il a tort, j'en ris ;
Mais je connais trop bien nos graves Aristarques,
Stériles en génie et féconds en remarques.
Le zèle, le travail, la mémoire, ils ont tout,
Excepté du bon sens, de l'esprit et du goût.
Ils savent à propos placer une virgule ;
Pas un accent n'échappe à leur docte scrupule ;
Un mot, une syllabe épuise leurs efforts ;
Ils jugent les vivants, ils commentent les morts,
Et par l'éclat d'autrui dissipant leurs ténèbres,
Joignent leurs noms obscurs aux noms les plus célèbres... » (1)

Tandis que le traducteur de Virgile appliquait si justement les vers de Pope, l'Amitié fatiguée d'excuses semblables à la bassesse, fait un geste ; le visiteur se retire... par la porte, M. Delille se presse d'intercepter un autre passage ; pénible situation pour le modèle de la bienséance et de l'hospitalité. Aussi reprocha-t-il à son ami la violence de son zèle.

D'un excès d'obligeance évitons le danger,
Qui fait plus qu'on ne veut ne sait point obliger.

Cet autre la Boëtie, né sur le sol américain, avait la vivacité de son climat. Une estime enracinée par le premier âge les préserva de la moindre désunion jusqu'au moment fatal qui rompt tous les nœuds.

Un malicieux causa cette scène fâcheuse en persuadant au visiteur que M. Delille voulait user de sa considération pour lui faire perdre la jouissance. Sans doute qu'il eut pu nuire à ce nuisible ; mais son cœur sans fiel lui épargna toujours la

La marquise de Villeneuve fixée à Nice s'attacha à Mme de Trudaine. Célina, sa petite chienne, devint un gage d'amitié pour la voyageuse. Cette jolie bête, d'une espèce rare, était pleine quand la nouvelle maîtresse quitta Nice, les cahots d'une longue route fatiguèrent ses petits flancs. A son arrivée à Paris elle mit bas deux chiens morts et une chienne vivante, mais si petite qu'elle fit grand bruit. La fille de Célina devait aussi être un gage d'amitié ; elle fut donnée à M. Delille. L'enfance de Mirza fut très soignée ; il eut mieux valu pour elle rester dans la poche de son maître et partager son biscuit que de s'endormir sur des coussins brodés. Il fallait au moins user de la force des faibles, pleurer, gémir tout haut et mordre ses ravisseurs. M. Delille, craignant pour elle la griffe ou la dent d'un chat, la portait dans sa poche où elle tenait peu de place et, où, malgré sa jeunesse elle n'oublia jamais le respect dû à son maître. Elle savait parler, au besoin. M. Delille s'était rendu avec son petit chenil à une brillante soirée de M. de Beaujon. En ce temps l'esprit avait son culte ; les dames formaient au poète un brillant entourage dans les salons ; cette fois, un sautillement les fit reculer : « Un loir est entré dans votre poche !... — C'est Mirza qui se réveille. — Qu'est-ce que Mirza ?... » Il la place sur sa main comme une curiosité ; elle se fait admirer ; chacun veut la tenir, mais la crainte d'une maladresse inquiète M. de Beaujon : « Dans une distraction vous pourrez vous asseoir dessus, dit-il ; donnez que je la mette sur mon lit. » Avant de partir M. Delille réclame en vain son introuvable petite compagne enlevée dans un manchon. M. de Beaujon qui s'accusait d'être la cause de ce larcin se hâta d'écrire (1) ; la réponse ne promit pas le retour de Mirza : « Cette jolie bête plaît au Roi ; sa Majesté joue avec. » Au moins si la Cour ne lui eût pas été funeste ! Mais on voulut avoir de sa race et elle périt de ses douleurs. Sa perte

revenu d'une campagne victorieuse, fut présenté à Louis XV. « Nous avons un grand chagrin, lui dit le Roi : Mirza est morte en couches » et la très sensible Majesté ne put ajouter un mot sur les hauts faits de l'illustre guerrier qui se vit frustré de la principale récompense ambitionnée jadis par un chevalier français. M. de Choiseul, toujours juste, paya au noble défenseur de son pays la dette du monarque dans un banquet où l'élite de la Cour se réunit pour le fêter.

Mme de..... fit demander M. Delille pour recevoir Voltaire qui se rendait chez elle afin de terminer l'achat à vie d'une maison (1). Les amis du grand homme sollicitaient une diminution; mais le vendeur ne voulut rien décider qu'en présence : « Nous verrons, dit-il. » Voltaire, en sortant de la voiture, fut aise de s'appuyer sur le bras d'un homme qu'il aimait à rencontrer et que ce jour il faillit écraser de son poids : « Vous me prenez, lui dit M. Delille, en montant l'escalier, pour une maison à vie. — Vous êtes un malin, monsieur, je suis très souffrant; c'est un tombeau que je viens acheter. » Son corps se plia en entrant au salon, sa voix n'avait plus d'accent; ses yeux d'escarboucle s'éteignirent tandis qu'on lui préparait des boissons calmantes, chacun disait au vendeur : « Voyez son état, vous faites un marché d'or. » Celui-ci, soupçonnant un peu d'adresse, lui demande s'il a lu les dernières feuilles de Fréron. « Comment, s'écrie Voltaire d'une voix à briser les vitres; vous lisez ce coquin-là !... » Toute réduction du prix devint impossible à ce signe de vie. « Eh bien ! dit Voltaire, je vais de ce pas chez M. de Villarceaux qui est moins difficultueux. Quant à vous, monsieur, nous nous reverrons, j'espère. » En ces derniers mots sa bouche prit une expression si étonnante que M. Delille la voyait sans cesse.

déposées dans plusieurs salles de l'hôtel et qu'on transformait de vieux poèmes en cabriolet. Dans le nombre il en trouva un dont il voulut former son nouvel équipage... « L'auteur m'a traité lestement, je le mènerai en poste. — C'est trop lourd, dit le gouverneur, vous n'arriverez jamais. » Il persista et il fit l'essai pour se rendre à une séance de l'Académie. Ce fut une curiosité pour les concierges du Louvre; l'un d'eux paria de porter à la fois le maître, la voiture et le cheval. Dès que M. Delille se fut replacé dans son char qu'il appelait les poésies fugitives du P... R... (1), le concierge gagna son pari. « Sachez, lui dit l'Académicien après cet exploit, que chacun a son poids; vous auriez pu vous blesser. -- Bah! répartit le géant Koliker, si vos confrères n'étaient pas plus lourds que vous, je ne ferais qu'une charge des quarante. »

Du Louvre il se rend chez un banquier de ses amis pour signer le reçu d'une somme récemment touchée. « C'est inutile; je vous ferai inscrire. » Mais, en le reconduisant, il aperçoit la voiture : « Serait-ce dans cette petite machine que vous allez courir la poste? — Sûrement. — Oh! Alors donnez le reçu... »

Son habitude en voyageant était de faire mettre une provision de vin pour la route dans la caisse de sa voiture. Deux bouteilles brisées trempèrent le caveau de carton, et son domestique en chargeant le cabriolet sur ses épaules, pour le nettoyer au bord d'une fontaine, sentit que sa tête passait d'outre en outre : « Nous voici dans un bel équipage, dit-il, à son maître, les poésies fugitives du P... R... sont à l'étuvée. » (2)

(1) Ces initiales cacheraient-elles le nom de Rivarol?

(2) L'aventure peut, au premier abord, sembler tout à fait invraisemblable. Nous en avons trouvé la confirmation dans une lettre de Portalis le fils, décrivant un accident de ce genre à son ami Louis Mallet. « Nous avons tout brisé, dit-il, et nous avons éprouvé cet accident que l'abbé Delille met

Heureusement Brive-la-Gaillarde était peu éloignée et M. Delille pria le curé de lui envoyer un ouvrier. Au lieu d'un ouvrier le curé expédie un grand charriot sur lequel on place le cabriolet invalide, le maître et le serviteur.

Le désir de le recevoir multipliait trop les invitations pour la même journée. Il se faisait conduire dans une maison, ordonnait de le venir reprendre dans une autre où il ne se rendait pas, retenu ailleurs. Son domestique lassé de l'attendre s'en retournait dans l'espoir que son maître avait été reconduit, ou il confiait son cheval à des camarades peu vigilants et la pauvre bête, usant de son instinct, allait de son côté. M. Delille, très lié avec le comte d'Espagnac, dînait chez lui deux fois la semaine ; son cheval connaissait tous les chemins pour y arriver. Si les portes étaient fermées, il se plaçait sur le pas de l'entrée qui lui était la plus familière. Un jour, tandis que le domestique le cherchait, les gens du gouverneur, l'apercevant sans guide, effrayèrent le comte sur le sort de M. Delille et l'inquiétude de l'amitié dépêchait à la police en faveur du maître pendant que le serviteur y recommandait le cheval.

Ces événements trop répétés firent imaginer de le retenir chaque soir. Ayant trop de gîtes, il confondait souvent le nom de ses hôtes. Un jour il demande à Mme Geoffrin si elle n'a pas entendu dire où il a couché l'avant-dernière nuit. « Chez Mme de la Luzerne, étourdi que vous êtes, et vous y avez oublié votre montre. — Je vous rends grâce de me l'avoir retrouvée. » Ce désordre venait de son enchantement.

Un jour, au sortir de sa chaire (à l'époque de la guerre d'Amérique) il trouve à sa porte un inconnu, le fait entrer et l'interroge : « Je viens vous supplier, répond M. Mazois, fils

il se précipite chez le ministre de la marine à qui il peint en traits de son âme la position du négociant. « Vous ignorez, lui dit le maréchal de Castries, l'importance de votre demande; je serais imprudent de vous donner l'espoir d'un tel succès. Dînez chez moi, nous verrons. » Dans le cours de ce dîner on ne prononce pas un mot sur la bonne œuvre qui l'occupe; mais au dessert une lettre vient se placer devant lui. Le maréchal l'invite à la lire, et lui, si plein des convenances, refuse d'être familier. Pressé de nouveau, car le ministre veut jouir de la satisfaction d'un homme qu'il estime, il entrevoit la grâce du monarque, et quand il veut dire sa bonne manière de sentir un bienfait : « Vous ne devez cette haute faveur qu'à vous seul, répond l'obligeant maréchal; c'est en votre nom que je l'ai demandée et obtenue de Sa Majesté : *L'abbé Delille*, a dit le Roi! *Donnez une plume!* »

Madame Elisabeth ayant appris qu'il allait publier un poème sur l'*Art d'embellir les jardins*, fit suspendre les plantations de Montreuil, afin de profiter des préceptes du poète. Mesdames lui demandèrent une lecture chez la jeune princesse, où se trouvèrent M[me] de Tarente, la comtesse Diane de Polignac et un personnage de la famille royale. On témoigna une grande satisfaction de cette lecture et on eut désiré entendre tout le manuscrit. L'auteur et l'ouvrage furent vantés à la Reine. Sa Majesté, si bienveillante pour les beaux arts, demanda aussitôt au Prince qui avait assisté à la lecture s'il n'a pas dans son apanage, un bénéfice vacant (1). Le Prince, ayant déjà presque promis en faveur d'un autre, fut embarrassé : mais comment se refuser à la demande de l'épouse du monarque! La Reine avait déjà fait avertir l'abbé Gaston chargé de la feuille, de se rendre auprès d'elle. Il représenta que M. Delille n'étant pas

dans les ordres, ne pouvait jouir de cette faveur : « J'aime beaucoup le clergé, dit la Reine; mais je m'intéresse infiniment à un homme si précieux à l'éducation et dont les écrits honorent la France. » L'abbé essaya de répliquer : « N'avez-vous pas entendu la Reine? » interrompit le Prince, en ajoutant un mot énergique. Madame Elisabeth assura à l'auteur qu'il devait cette récompense de ses utiles travaux au seul intérêt de la Reine.

En cédant le poème des *Jardins*, le 28 mai 1782, à M. Cazin, de Reims, l'auteur se réserva le droit d'imprimer à ses frais un nombre d'exemplaires in-quarto. Si cet ouvrage avait reçu de grands honneurs avant sa publication, le célèbre Pierre Didot lui réservait une belle gloire, en faisant l'essai de ses admirables presses sur l'in-quarto. Tous les exemplaires furent subitement épuisés au prix de cinquante écus et l'auteur accusait joyeusement l'illustre typographe de l'avoir trop enchéri. Dès son apparition ce poème embellit beaucoup l'Europe. La Pologne surtout se hâta d'utiliser ses immenses domaines. On ne voit nulle part de jardins plus étendus, mieux soignés et plus renommés, et l'incomparable Palawski, demeure d'une grande souveraine, offrit bientôt tout le poème. L'Allemagne fit aussi d'immenses plantations. Les préceptes de M. Delille ne sont pas seulement pour les riches propriétaires; ils sont à la portée du plus humble terrain; chacun peut jouir de son petit bois, de son bosquet, d'une famille d'arbrisseaux; l'œil ne voyant point d'extrémité, imagine une étendue sans bornes. Cependant, en dépit de ce précepte de l'auteur : *Choisissez un terrain propice,* quelques fous charrièrent les rochers des Vosges, de l'Auvergne et voulurent que les eaux du Tibre et du Nil vinssent arroser les jardins qu'ils élevaient sur les buttes de Paris.

Son départ pour Constantinople fut une énigme pour la société, pour ses amis et pour lui-même. Dans la matinée de la veille il ignorait ce voyage subit. Mme la duchesse de Choiseul, épouse du grand ministre, voulant réunir à un diner d'adieux les personnes que son parent préférait, l'auteur

d'*Anacharsis* et M. Delille y furent désirés. Dans le cours du repas, le comte de Choiseul projeta d'enlever ce dernier : « Non, lui dit-il, pour charmer de vos beaux vers la Sublime Porte, mais pour les délices de Thérapia » ; et il ordonna furtivement à son valet de chambre de s'entendre avec le domestique de M. Delille, qui n'eut pas le temps de prononcer oui ou non. De peur d'une escapade, on le fit coucher à l'hôtel de Choiseul et la matinée du lendemain vit disparaitre deux hommes qui laissèrent un grand vide dans la société (1).

(A suivre.) P. Bonnefon.

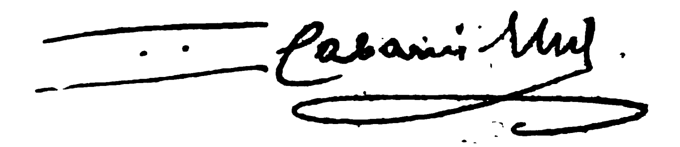
(1) Sur l'ambassade de Choiseul-Gouffier et son action en Orient ou trouvera tous les détails désirables dans le livre de M. Léonce Pingaud, *Choiseul-Gouffier : la France en Orient sous Louis XVI* (1887, in-8). Delille n'y est pas oublié (p. 139-144). Il ne demeura pas une année à Constantinople. Parti de Marseille le 4 août 1784, il y était de retour le 10 septembre 1785.

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1904)

(Suite)

Cabanis (Pierre-Jean-Georges), célèbre philosophe, secrétaire (1773) de Massalski, prince-évêque de Vilna, docteur en médecine (1783), élu juré du tribunal révolutionnaire (1793), professeur aux écoles centrales de Paris à leur fondation (7 ventôse an III — 25 février 1795). Professeur de clinique à l'Ecole de médecine de Paris. Député de la Seine au Conseil des Cinq-Cents (25 germinal an VI — 14 avril 1798), membre du Sénat conservateur (3 nivôse an VIII — 24 décembre 1799), Membre de la deuxième classe de l'Institut (Sciences morales et politiques) (15 décembre 1795), passé à la deuxième classe (Langue et Littérature françaises) à la réorganisation de 1803. Remplacé par Destutt de Tracy. — Né à Cosnac (Corrèze), le 5 juin 1757, mort à Rueil, commune de Seraincourt (Seine-et-Oise), le 6 mai 1808 (1).



On trouve de nombreuses lettres de Cabanis dans les catalogues d'autographes.

Cailhava (Jean-François), dit Cailhava d'Estandoux, littérateur, auteur dramatique, membre de la troisième classe de l'Institut (Littérature et Beaux-Arts — Section de grammaire), 24 janvier 1798, membre de la deuxième classe (Langue et Littérature françaises), 28 janvier 1803. Remplacé par J.-F. Michaud. Né à Toulouse, 28 avril 1730, mort à Sceaux (Seine), 27 juin 1813 (1).

salut profond Respect
Cailhava de L'institut

Les lettres de Cailhava sont relativement rares.

Callières (François de), sieur de la Rochelay et de Gigny, historien et bel esprit, ambassadeur de France au traité de Ryswick (1693), secrétaire du cabinet du Roi (1698), auteur d'un *Panégyrique historique de Louis XIV*. Élu entre le 23 et le 31 décembre 1688 en remplacement de Quinault; reçu le 7 février 1689. Remplacé par le cardinal de Fleury. — Né à Torigny (Manche), 15 mai 1645, mort à Paris le 4 mars 1717 (2).

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur
Callieres

Les lettres de F. de Callières sont rares. Les catalogues d'autographes ne signalent que quatre lettres et une quittance signée.

(1) Cailhava mourut célibataire; il habitait ordinairement à Paris, rue Saint-André des Arts, 61, d'après l'acte de décès.

(2) Les Registres de l'Académie relatent en ces termes la mort de Callières, le 4 mars 1717, « arrivée aujourd'hui après une longue maladie à l'âge de 72 ans estant né le 15 de mai 1645. » Moréri dit que Callières a été baptisé à Torigny le 14 mai 1645 et qu'il mourut à Paris le 5 *mai* 1717, suivant son épitaphe qui se trouvait à Saint-Eustache. Cette date du 5 mai est impossible parce que l'évêque

Cambacérès (Jean-Jacques-Régis de) célèbre jurisconsulte et homme d'État, conseiller en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier avant la Révolution, président du Tribunal criminel de l'Hérault, député de ce département à la Convention (6 septembre 1792) et au Conseil des Cinq-Cents (21 vendémiaire an IV — 13 octobre 1795) ; il en sortit le 20 mai 1797 au renouvellement partiel. Réélu par les électeurs de Paris l'année suivante, son élection fut cassée par la loi du 22 floréal an VI, ministre de la justice (20 juillet — 24 décembre 1799), deuxième consul (24 décembre 1799), archi-chancelier de l'empire (18 mai 1804), duc de Parme (24 avril 1808), président du Conseil de Régence en 1814, ministre de la justice (20 mars — 8 juillet 1815 (1). Membre de la deuxième classe de l'Institut (Sciences morales et politiques) (25 octobre 1795), de la deuxième classe (Langue et Littérature françaises) (28 janvier 1803). Exclu le 21 mars 1816. — Né à Montpellier (Hérault), 18 octobre 1753, mort à Paris, 8 mars 1824.

Les lettres ou pièces officielles signées par Cambacérès sont très communes, mais les lettres aut. sig. sont rares.

Campenon (François-Nicolas-Vincent) poète, chef de division de l'Université, commissaire impérial près l'Opéra-Comique,

François, publiée dans les *Mémoires* de l'Académie nationale des Sciences, Ar

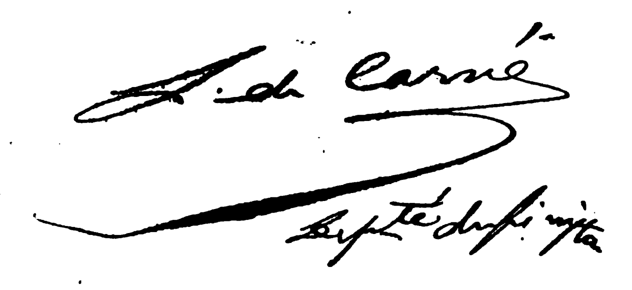
secrétaire du cabinet du roi aux Menus-Plaisirs et censeur royal (1815). Membre de la deuxième classe de l'Institut (Langue et littérature françaises, 10 juin 1813, en remplacement de Delille; reçu le 16 décembre 1814, maintenu en 1816. Remplacé par Saint-Marc Girardin. — Né à la Guadeloupe, 29 mars 1772, mort à Villecresne (Seine-et-Oise), 24 novembre 1843.

Campenon était amateur d'autographes, mais je n'ai pu savoir ce qu'était devenue sa collection. Ses lettres sont communes et on en trouve souvent parlant d'échanges d'autographes.

Campistron (Jean-Galbert de) poète tragique, secrétaire des commandements, du duc Louis de Vendôme, puis secrétaire général des Galères. Élu, 7 mai 1701, en remplacement de Segrais; reçu le 16 juin 1701. Remplacé par Destouches. — Né à Toulouse en 1656, mort en la même ville le 11 mai 1723 (1).

Campistron, quoique remplissant des fonctions de secrétaire, écrivait mal et péniblement. On trouve fréquemment des lettres signées par le duc de Vendôme et écrites par Campistron, mais les lettres autographes signées de Campiston, écrites en son nom, sont des plus rares.

Carné-Marcein (Louis-Marie, comte de) secrétaire d'ambassade à Lisbonne sous le règne de Charles X, député de Quimper (2 mars 1839 — 1848), chef de la direction commerciale au



(1) Sa mort est mentionnée dans la *Gazette* du 29 mai et dans les REGISTRES le 26 mai. Il ne m'a pas été possible de préciser la date de naissance.

ministère des Affaires étrangères (1847), publiciste, collaborateur assidu de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Correspondant*. — Élu, 23 avril 1863, en remplacement de Biot ; reçu le 4 février 1864. Remplacé par Ch. Blanc. — Né à Quimper, le 17 février 1804 ; mort au château de Perennou en Plomelin, près Quimper (Finistère), 11 février 1876 (1).

Caro (Elme-Marie) professeur et philosophe, professeur en province, docteur ès lettres (1852), professeur à la faculté des lettres de Douai (1854), au lycée Bonaparte à Paris, chargé d'une conférence à l'école normale supérieure (1858), suppléant à la Sorbonne, inspecteur de l'Académie de Paris (1861), professeur à la Sorbonne (1864) jusqu'à sa mort, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (6 février 1869). Élu, 29 janvier 1874, en remplacement de L. Vitet; reçu le 11 mars 1875. Remplacé par le comte d'Haussonville. — Né à Poitiers, 4 mars 1826 ; mort à Paris, 13 juillet 1887.

Croyez, cher monsieur, à mes sentiments de cordiale sympathie. E. Caro

Cassagnes (Jacques, abbé), poète, docteur en théologie, bibliothécaire du roi. Littérateur et traducteur, un des quatre membres fondateurs (1663) de l'Académie des Inscriptions. Élu, 1662, en remplacement de Saint Amant. Remplacé par L. de Verjus, comte de Crécy. — Né à Nîmes, août 1635 (2), mort le

Cassagnes

(1) Communication de M. R. de Kérallain.

(2) L. Ménard (*Histoire de la ville de Nîmes*, t. VI, p. 240), combat l'opinion des écrivains qui ont placé la date de naissance de l'abbé Cassagnes en 1633 et la fixe

19 mai 1679, à Paris, à Saint-Lazare, où il avait dû entrer, « son esprit s'étant dérangé. »

On ne connait qu'une lettre de l'abbé Cassagnes, n° 48 du catalogue de Refuge.

Caumartin (Jean-François-Paul LEFÈVRE de), pourvu de l'abbaye de Buzai (diocèse de Nantes), à l'âge de sept ans, doyen et grand vicaire de Tours, évêque de Vannes (1717), sacré à Dinan, 17 juillet 1718, transféré à l'évêché de Blois le 27 août 1719 ; membre honoraire de l'Académie des Inscriptions. — Élu avril 1694, en remplacement de l'abbé de Lavau, reçu le 8 mai 1694. Remplacé par Moncrif. — Né à Châlons-sur-Marne, 16 décembre 1668 (1), mort subitement à Blois, 30 août 1733.

Un des rares autographes connus est une pièce signée, n° 101 du catalogue de Refuge. Une seconde signature se trouve dans la collection de M. J. Hanoteau, provenant de M. Th. Lhuillier.

CAUMONT, V. LA FORCE.

CAUVIGNY, V. COLOMBY.

Chabanon (Michel-Paul-Gui de), littérateur, poète dramatique, musicien, traducteur de Théocrite et de Pindare, membre associé de l'Académie des Inscriptions en 1759. Élu, 16 décembre 1779, en remplacement de Foncemagne, reçu le 20 janvier 1780. — Né à Saint-Domingue en 1730, mort à Paris, 10 juillet 1792 (2).

Challemel-Lacour (Paul-Amand), élève de l'École normale supérieure, professeur en province, exilé après le 2 décembre 1851, professeur à Zurich, rentré en France en 1859, il s'occupa de criti-

(1) D'après le registre des baptêmes de la paroisse Saint-Eloi de Châlons-sur Marne.
(2) REGISTRES III, 654.

que littéraire et de philosophie. Préfet du Rhône après le 4 septembre 1870 (1870-février 1871), député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale (1872-1875), sénateur des Bouches-du-Rhône (30 janvier 1876), ambassadeur auprès de la République hélvétique (janvier 1879), ambassadeur à Londres (11 juin 1880-21 février 1882), ministre des Affaires étrangères (21 février 1883-17 novembre 1883), président du Sénat (25 mars 1893). Élu, 23 mars 1893, en remplacement de Renan, reçu le 25 janvier 1894. Remplacé par Gabriel Hanotaux. — Né à Avranches (Manche), 19 mai 1827, mort à Paris, 26 octobre 1896.

Chamfort (Sébastien-Roch Nicolas, dit), littérateur, poéte, auteur dramatique, conservateur à la Bibliothèque nationale. Il a été secrétaire de Mme Élisabeth. Élu, 5 avril 1781, en remplacement de Sainte-Palaye; reçu le 19 juillet. — Né à Clermont-Ferrand, paroisse Saint Genès, 6 avril 1740 (1), mort à Paris, par suicide, 13 avril 1794.

Les lettres autographes signées de Chamfort sont rares.

Chamillart (Jean-François de), prédicateur, prieur de l'Isle-Adam, abbé de Fontgombault (avril 1687), évêque de Dol (avril 1692), sacré le 30 novembre, évêque de Senlis (avril 1702), premier aumônier de la duchesse de Bourgogne. Élu, 1702 (1), en remplacement de Charpentier ; fut reçu le 7 septembre (2). Remplacé par le maréchal de Villars. — Né à Paris, 1657 (3), mort le 15 avril 1714, à l'âge de 57 ans et 3 mois (4).

Les catalogues d'autographes ne contiennent que trois lettres de J.-F. de Chamillart.

CHAMBON, V. HAY, abbé de Chambon.

Champagny (Franz-Joseph-Maria-Thérésia de NOMPÈRE, comte de), publiciste et historien, fondateur de la *Revue contemporaine.* Élu, 29 avril 1869, en remplacement de Berryer, reçu le 10 mars 1870. Remplacé par Ch. de Mazade. — Né à Vienne (Autriche), 8 septembre 1804 (5), mort à Paris, 4 mai 1882.

Chapelain (Jean), poète et littérateur, auteur de la *Pucelle*, conseiller du roi, abbé, ancien précepteur des enfants de Sébastien Le Hardy, marquis de la Trousse, grand prévôt de France, dont il resta le secrétaire. Un des quatre membres fon-

(1) *Gazette de France* du 21 avril (V. GRANGES DE SURGÈRES). La date d'élection, n'existe pas dans les *Registres*.

(2) *La Gazette* du 9 septembre 1702, dit reçu le 2 : les *Registres* disent le 23, mais c'est évidemment une erreur, et le 7 paraît être la bonne date, *Registres* I, 412 note 1.

(3) Le P.-A. JEAN, *Évêques et archevêques de France*, p. 435.

(4) *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislile, t. VI, p. 303. Le P. Jean donne le 16 avril.

(5) D'après une note aut. sig. de M. de Champagny. — L'Empereur d'Autriche François Ier (alors l'Empereur d'Allemagne François II) fut son parrain.

dateurs de l'Académie des Inscriptions (1663). Membre de l'Académie française dès la fondation. Remplacé par Benserade. — Né à Paris, 4 décembre 1595, mort à Paris, 22 février 1674 (1), inhumé à Saint-Merry.

On connaît une douzaine de lettres de Chapelain, dont trois sont adressées à Madeleine de Scudéry. Sainte-Beuve possédait une copie autographe des lettres de Chapelain, incomplète des années 1641 à 1648. L'abbé Goujet signale des lettres des années 1642, 1643, 1652, dont il paraît avoir connu des originaux. Tout cela paraît avoir disparu. (INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX, *1864, p. 12*). *M. Tamizey de Larroque a publié des* Lettres de Chapelain *dans les* Documents inédits sur l'Histoire de France, *Paris, 1880-1883, 2 vol. in-4.*

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur Chapelain

Charpentier (François). Littérateur et archéologue, un des quatre membres fondateurs de l'Académie des Inscriptions. Élu, 1650 en remplacement de Baudoin ; reçu le 7 janvier 1651 (2). Remplacé par J.-F. de Chamillart. — Né à Paris, 15 février 1620, mort dans la même ville, 22 avril 1702.

Dix lettres environ de Charpentier ont passé dans les catalogues à l'origine des ventes. Elles sont aujourd'hui d'une grande rareté.

Charpentier

(*A suivre*). R. BONNET.

(1) D'après son épitaphe publiée dans Piganiol.
(2) Pellisson I, 312.

LES AUTOGRAPHES
EN ANGLETERRE

Je dois signaler aux lecteurs de l'*Amateur d'Autographes* la publication à Londres de deux catalogues d'autographes d'une importance exceptionnelle de la part des maisons Maggs et W. V. Daniell. Ils renferment tous les deux des lettres et documents qui auront un intérêt spécial pour les connaisseurs français. Dans le catalogue de MM. Maggs, 109, Strand, Londres, par exemple, je trouve une l. a. s., 1 p. in-fol. de Henry III (de France) à Madame de Montaigne (?) et une l. a. s. de Henri IV, 3/4 page fol., écrite comme roi de Navarre et demandant à Henri III certaines faveurs pour « mon cousyn et ma cousyne de Myossens ». Dans le même catalogue se trouve sous le titre Orléans une soi-disant l. a. s. de Philippe Égalité en date du 15 mars 1792. L'ayant bien examinée j'ai constaté, sans erreur possible, que le véritable auteur de cette lettre n'est pas du tout Philippe-Égalité, mais son fils Louis-Philippe, qui lui-même, 38 ans après, a parfaitement reconnu la lettre comme la sienne. Dans cette pièce il fait une profession de foi de républicain avancé et convaincu, se déclarant prêt à tout sacrifier pour le bien de ses concitoyens, et les principes sacrés de la liberté.

C'est en Amérique surtout que l'on trouve aujourd'hui les collectionneurs enthousiastes d'autographes royaux. Depuis

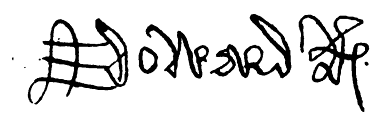
commence à se raviver de nouveau à Londres où les lettres de la feue reine Victoria se vendent à un prix relativement très haut, variant de 100 à 200 et même 250 francs.

On a vendu dernièrement à Londres une superbe collection de lettres autographes et d'esquisses relatives à l'enfance du roi Edouard VII. Elles forment la base d'un article de douze pages particulièrement intéressant pour les amateurs d'autographes; il a paru dans la belle revue hebdomadaire de de Sir Georges Newnes, intitulée *The King*, si habilement dirigée par le commandant Robinson, en date du 25 juin

Dans cet article on a reproduit une dizaine de ces précieuses lettres en fac-similé.

Il faut noter aussi que le *Daily Mail* (daté du 18 juin) donne *in extenso* la lettre récemment vendue à Londres, relative à une entrevue avec Napoléon à Saint-Hélène, mentionnée dans l'*Amateur* du 15 juin.

Pendant la saison d'hiver sera vendue à Londres une lettre royale du XVe siècle; elle est importante et d'une très grande rareté. Cette lettre, très précieuse, porte la signature peu commune



d'Édouard IV, roi d'Angleterre; elle est adressée à son cher et bien-amé cousin, « très haut et puissant Prince », le duc de Bourgogne, etc. La lettre appartient à M. Frédéric Barker, de Londres; elle est très bien conservée, en français, et on peut la déchiffrer sans beaucoup de difficulté.

Une vente d'autographes très importante a eu lieu chez MM. Sotheby les 20, 21 et 22 juin, et on annonce une autre vente dans le même local pour le mois de juillet. La collection de livres, autographes, etc., du feu duc de Cambridge n'aura pas lieu cette année, vu le nombre excessif de ventes intéressant l'art et la littérature, qui ont eu lieu à Londres pendant le présent été.

*
* *

La vente chez Sotheby des 20, 21 et 22 juin n'a pas été moins

intéressante que celles du mois précédent. Pour la lettre de sir Philip Sydney dont j'ai déjà parlé, M. Sabin (qui possède une collection d'autographes de l'époque Stuart évaluée de 50,000 à 70,000 mille francs) a payé 2,975 francs, tandis qu'il a payé 12,500 francs pour le manuscrit du poème « *Le samedi soir du Cottier* » (*The Cotter's Saturday Night)* de Robert Burnes, une belle lettre de Keats a réalisé 1,050 francs, et plusieurs lettres de Lamb de 250 francs à 350 francs chaque. MM. Maggs ont acquis au prix de 2,525 francs une collection de très belles lettres de Gilbert White, le naturaliste bien connu. Dans le catalogue de la vente du 29 juin chez Sotheby on trouve plusieurs documents historiques de la plus haute importance, comme des lettres du cardinal Wolsey, du pape Clément VII, du roi Henri VIII et ses contemporains. Aussitôt la vente terminée je m'empresserai d'informer les lecteurs de l'*Amateur d'Autographes* des prix réalisés. Pour le 18 juillet on annonce une vente (également chez Sotheby) de la correspondance de Lord Still, fameux général de l'époque de Napoléon. Plusieurs de ces documents ont un grand intérêt historique, mais les collectionneurs peuvent bien accaparer des « bargains » à cette occasion, le British Museum ayant déjà acquis toutes les lettres de Wellington à Lord Still, il y a longtemps, moyennant le paiement de 25,000 francs.

A.-M. Broadley

Le Knapp, Bradpole, le 1er juillet 1904.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 28 MAI 1904

(*Fin*)

Nos		Prix
84	Lamarque (Maximilien, comte)	20
85	Lamballe (Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de)	32
86	Lamballe (Marie-Louise-Thérèse de Savoie, princesse de)	130
87	Lamennais (Félicité de)	30
88	Lamourette (Adrien)	8
89	Lannes (Jean)	31
90	La Salle (Adrien-Nicolas, marquis de)	10
91	Lasalle (Charles)	15
92	Lasource Marie-David-Albin)	53
93	Lauze de Perret (Claude-Romain)	105
94	Law (Jean, chevalier)	12
95	Le Bois (Cicéron)	5
96	Leconte de Lisle (Charles-Marie-René Leconte, dit)	12
97	Lehardy (Pierre)	32
98	Léon (Charles, comte)	41
99	Lepeletier de Saint-Fargeau (Michel)	10
100	Lesterpt-Beauvais (Benoit)	125
101	Leveneur (Alexis)	8
102	Mac-Mahon (Edme-Patrice)	21
103	Magnan (Bernard-Pierre)	12
104	Mandat (Antoine-Jean Gailliot, marquis de)	41
105	Margueritte (Paul)	5
106	Marie-Louise	39
107	Marino (Jean-Baptiste)	11
108	Martin Dauch (Joseph)	8
109	Maure (Nicolas-Sylvestre)	12
110	Merlin, de Thionville (Antoine-Christophe)	8
111	Mirabeau (Gabriel de Riquetti, comte de)	67
112	Montané (Jacques-Bernard-Marie)	78
113	Moreau (Victor)	30
114	Mounet-Sully (Jean)	5
115	Napoléon Ier	50
116	Napoléon Ier	185
117	Napoléon Ier	45
118	Napoléon III	21
119	Ney (Michel)	1150
120	Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc d')	130
121	Poniatowski (Joseph, prince)	40
122	Rabaut Saint-Etienne (Jean-Paul)	35
123	Ramel (Jean-Pierre)	12
124	Renan (Ernest)	20
125	Renaudin (Jean-François)	51

Nos		Prix
126	Robespierre (Maximilien de)	155
127	Robespierre jeune (Augustin-Bon de)	38
128	Ronsin (Charles-Philippe)	5
129	Saint-Huruge (Victor-Amédée, marq. de)	15
130	Salle (Jean-Baptiste)	25
131	Sanson (Charles-Henri)	126
132	Schneider (Euloge)	32
133	Sièyes (l'abbé Emmanuel)	26
134	Sillery (Charles-Alexis Brulart, marquis de)	95
135	Sombreuil (Marie de)	15
136	Sully-Prudhomme (Armand)	13
137	Tallien (Jean-Lambert)	20
138	Thiers (Adolphe)	21
139	Valmore (Marceline Desbordes, Mme)	13
140	Verlaine (Paul)	8
141	Vigny (Alfred de)	249
142	Vincent (François-Nicolas)	11
143	Voltaire (François-Marie Arouet)	45
144	Westermann (François-Joseph)	27
145	Wimpffen (Félix de)	12
146	Ysabeau (Alexandre)	10
147	Zola (Emile)	20
148	Zola (Emile)	22
149	Règne de François Ier.	50
150	François II et Marie Stuart	152
151	Angleterre	47
152	Paris	86
153	Marat	31
154	Paris	30
155	Commission des douze	10
156	Talleyrand	10
157	Honneurs à Marat et à Le Peletier	85
158	Cultes	8
159	Arrestation de Basire et de Chabot	15
160	Laveaux	7
161	Convention nationale.	10
162	Suite du 9 thermidor an II	21
163	Armée d'Italie	26
164	Armée d'Italie	15
165	Siège de Savone	20

3E VENTE DE REFUGE

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Nos		Prix
702.	Houdon (Jean-Antoine)	21
707.	David (Jacques-	

Nos		Prix
711.	Gossec (François-Joseph)	26
712.	Grétry (André-Ernest-Modeste)	16
713.	Grétry (André-Ernest-Modeste)	12
714.	Grétry (André-Ernest-Modeste)	25
715.	Méhul (Etienne-Nicolas)	27
716.	Méhul (Etienne-Nicolas)	10
717.	Gérard (François-Pascal-Simon)	15
718.	Gérard (François-Pascal-Simon)	12
719.	Gérard (François-Pascal-Simon)	40
720.	Monsigny (Pierre-Alexandre de)	20
721.	Cherubini (Louis-Charles-Zénobie-Salvator-Maria)	12
722.	Cherubini (Louis-Charles-Zénobie-Salvator-Maria)	22
723.	Guérin (Pierre-Narcisse, baron)	13
724.	Guérin (Pierre-Narcisse, baron)	14
725.	Le Sueur (Jean-François)	12
726.	Le Sueur (Jean-François)	20
727.	Gros (Antoine-Jean, baron)	10
728.	Vernet (Antoine-Charles-Horace, dit Carle)	20
729.	Vernet (Antoine-Charles-Horace, dit Carle)	14
730.	Vernet (Carle)	155
731.	Prud'hon (Pierre-Paul)	80
732.	Boieldieu (François-Adrien)	18
733.	Boieldieu (François-Adrien)	22
734.	Ingres (Jean-Auguste-Dominique)	55
735.	Ingres (Jean-Auguste-Dominique)	20
736.	Ingres (Jean-Auguste-Dominique)	22
737.	Cortot (Jean-Pierre)	195
738.	Cortot (Jean-Pierre)	10
739.	Vernet (Jean-Emile-Horace)	23
740.	Vernet (Jean-Emile-Horace)	16
741.	Vernet (Jean-Emile-Horace)	50
742.	David (Pierre-Jean)	18
743.	David (Pierre-Jean)	20
744.	Pradier (James)	65
745.	Pradier (James)	10
746.	Auber (Daniel-Esprit)	20
747.	Paer (Ferdinand)	14
748.	Paer (Ferdinand)	14
749.	Halévy (Jacques-François-Fromental)	18
750.	Halévy (Jacques-François-Fromental)	13
751.	Spontini (Gaspare-Luigi-Pacifico)	20
752.	Spontini (Gaspare-Luigi-Pacifico)	17
753.	Adam (Charles-Adolphe)	16
754.	Adam (Adolphe-Charles)	10
755.	Adam (Charles-Adolphe	6
756.	Adam (Adolphe)	5
757.	Reber (Henri)	20
758.	Berlioz (Louis-Hector)	55
759.	Berlioz (Hector)	103
760.	Berlioz (Hector)	260
761.	Berlioz (Hector)	32
762.	Delacroix (Ferdinand-Victor-Eugène)	30
763.	Delacroix (Ferdinand-Victor-Eugène)	25
764.	Meissonier (Jean-Louis-Ernest)	45
765	Meissonier (Jean-Louis-Ernest)	15
766	Gounod (Charles-François)	16

Nos		Prix
767	Gounod (Charles-François)	20
768	Barye (Antoine-Louis)	55
769	David (Félicien)	11
770	David (Félicien)	20
771	David (Félicien)	22
772	Baudry (Paul)	22
773	Baudry (Jacques-Aimé-Paul)	10
774	Bazin (Emmanuel-Joseph-François)	8
775	Haydn (François-Joseph)	160
776	Canova (Antonio)	6
777	Canova (Antonio)	14
778	Salieri (Antonio)	18
779	Salieri (Antonio)	20
780	Zingarelli (Nicolo)	10
781	Zingarelli (Nicolo)	5
782	Paisiello (Giovanni)	15
783	Rossini (Gioacchino)	17
784	Rossini (Gioacchino)	155
785	Meyerbeer (Giacomo Beer, dit)	31
786	Meyerbeer (Giacomo Beer, dit)	21
787	Meyerbeer (Giacomo Beer, dit)	10
788	Meyerbeer (Giacomo Beer, dit)	80
789	Mercadante (Giuseppe-Saverio)	5
790	Mercadante (Giuseppe-Saverio)	11
791	Verdi (Giuseppe)	11
792	Verdi (Giuseppe)	53
793	Classe de littérature et beaux-arts	70
794	Peinture	21
795	Sculpture	25
796	Architecture	32
797	Composition musicale	20
798	Peinture	40
799	Peinture	40
800	Gravure	11
801	Sculpture	32
802	Secrétaires perpétuels de l'Académie des Beaux-Arts	6
803	Académiciens libres	42
804	Associés étrangers	50

Nos		Prix
805	Siéyes (Emmanuel-Joseph)	10
806	Siéyes (Emmanuel-Joseph)	10
807	Talleyrand (Charles-Maurice de)	16
808	Saint-Pierre (Jacques-Henri-Bernardin de)	36
809	Lakanal (Joseph)	30
810	Lakanal (Joseph)	40
811	Mercier (Sébastien-Louis)	7
812	Maret (Hugues-Bernard)	12
813	Merlin (Philippe-Antoine)	20
814	Cousin (Victor)	42
815	Cousin (Victor)	31
816	Guizot (François-Pierre-Guillaume)	7
817	Guizot (François-Pierre-Guillaume)	5
818	Michelet (Jules)	10
819	Michelet (Jules)	3
820	Thiers (Louis-Adolphe)	21
821	Thiers (Louis-Adolphe)	25
822	Simon (Jules)	6
823	Simon (Jules-François-Simon Suisse, dit Jules)	20
824	Sections diverses de 1795 à 1803	22
825	Section de philosophie et de morale	25
826	Histoire générale, administration politique et finances	22
827	Section de législation et d'économie politique	10
828	Académiciens libres	16
829	Associés étrangers	32
830	Correspondance du P. Jacquier, de l'Ordre des Minimes	275
831	Divers	7
832	Catalogues d'autographes	23

BIBLIOGRAPHIE

— *La Montansier*, histoire anecdotique d'une comédienne par L.-H. Lecomte. Paris, Juven, un vol. in-16.

Le livre de M. L.-H. Lecomte paraît à son heure et c'est une rare fortune, pour un chercheur, de pouvoir mettre au jour, dans un moment aussi favorable, les documents qu'il a réunis de longue main.

M. L.-H. Lecomte retrace la carrière aventureuse de la Montansier, la *belle Béarnaise*, qui se fit d'abord un jolie réputation dans la galanterie, sur laquelle on a des renseignements plutôt piquants, grâce aux révélations du *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, puis actrice et directrice de théâtre.

La Montansier par son habileté sut s'introduire à la cour de Louis XVI, organiser les spectacles dont la reine était si friande. Ce moment fut celui de la plus haute prospérité de la Montansier, car il s'en fallut de peu qu'elle obtint le monopole des théâtres de province. Les démêlés avec le public de Rouen montrent bien quel certitude elle avait de sa force.

La Révolution la rendit patriote. Il n'est pas certain qu'elle organisa des réprésentations après Varennes, mais ce qui est sûr c'est qu'elle fut chargée par le gouvernement révolutionnaire d'aller en Belgique répandre le nouvel évangile Des documents inédits publiés par M. H.-L. Lecomte montrent qu'elle fut subventionnée par le gouvernement français et qu'elle remplit une véritable mission dans les Pays-Bas. Après la prise de Bruxelles, qu'elle n'eut que le temps de quitter pour éviter les représailles des Autrichiens, elle revint à Paris. Son bon temps est terminé : on épure le Palais-Royal et la prospérité du théâtre Beaujolais s'en ressent ; elle fait bâtir le Théâtre national, rue de Louvois, mais les jaloux trouvent le moyen de la faire incarcérer et de faire

d'anecdotes. On y aperçoit les personnalités passionnantes de Marie-Antoinette et Napoléon Ier.

M. Lecomte, toujours bien renseigné en ce qui concerne le théâtre, est un peu moins averti sur l'histoire de la Révolution. Peut être a-t-il voulu être pittoresque en émaillant son livre d'anecdotes, qu'il a crues vraies sans en vérifier l'exactitude ou la possibilité. Ainsi il fait lire, en juillet 1792, une protestation de Camille Desmoulins, qu'il appelle un « girondin », contre le manifeste de Brunswick et cela devant Saint-Just, qui, à ce moment, était à Noyon, car il n'arriva à Paris que le 18 septembre.

Plus loin en citant les noms des comédiens de la troupe Montansier, qui quittèrent Thalie pour Mars et devinrent généraux, M. Lecomte parle du général de brigade Dufraisse, mort glorieusement au passage du Rhin par l'armée de Sambre-et-Meuse. Or, ce nom ne figure pas dans les différentes listes de généraux tués à l'ennemi que nous avons pu consulter. M. H.-L. Lecomte écrit Barrère pour Barère, Rewbel pour Reubell, Lacroix pour Delacroix (d'Eure-et-Loir). Ces petits détails montrent que l'époque révolutionnaire ne lui est pas aussi familière que l'histoire du théâtre du dernier siècle. Ce sont de petites imperfections qui n'enlèvent rien à l'intérêt du nouvel ouvrage de M. H.-L. Lecomte pour lequel il a publié un grand nombre de documents inédits.

R. B.

CHRONIQUE

— *Les manuscrits d'Émile Zola à la Bibliothèque nationale.* — Les manuscrits autographes d'Émile Zola, qui viennent d'être donnés à la Bibliothèque nationale par la veuve du célèbre écrivain, forment quatre-vingt-onze volumes, qui ont reçu au département des manuscrits les numéros 10265 à 10355 du fonds français des nouvelles acquisitions.

Manuscrits : l'*Argent* (10265-10269), l'*Assommoir* (10270-10271), la *Bête humaine* (10272-10274), le *Bonheur des dames* (10275-10278), la *Conquête de Plassans* (10279-10280), la *Curée* (10281-10282), la *Débâcle* (10283-10287), le *Docteur Pascal* (10288-10290), *Son Excellence Eugène Rougon* (10291-10292). la *Faute de l'abbé Mouret* (10293-10294), *Fécondité* (10295-10302), la *Fortune des Rougon* (10303-10304), *Germinal* (10305-10308), la *Joie de vivre* (10309-10311), *Nana* (épreuves corrigées ; le manuscrit n'a pas été retrouvé par Mme Zola) (10312-10313), l'*Œuvre* (10314-10316), *Une page d'amour* (10317-10318), *Pot-Bouille* (10319-10321), le *Rêve* (10322-10324), la *Terre* (10325-10329), le *Travail* (10330-10334), le *Ventre de Paris* (10335-10338), *Vérité* (10339-10344), notes et extraits divers (10345). — Épreuves corrigées : l'*Argent*, la *Débâcle*, *Fécondité*, *Nana*, le *Rêve*, la *Terre*, le *Travail*, *Vérité* (10346-10355).

Dès maintenant les manuscrits peuvent être communiqués ; leur cote d'inventaire est indiquée ci-dessus.

Il est à remarquer que *Nana* n'existe qu'à l'état d'épreuves corrigées. Voici quelques détails à ce sujet. Le manuscrit autographe de *Nana* fut donné par Émile Zola à M. Laffitte, directeur du *Voltaire*. Plus tard le précieux manuscrit fut offert sur les quais ; des annonces dans les journaux l'offraient pour cinq cents francs. Personne n'en voulait. Il fut déposé chez un notaire du XIIIe arrondissement, en gage d'un prêt croyons-nous. Finalement il fut acheté par notre entremise en septembre 1894 par MM. Pearson, de Londres, qui le revendirent à un amateur américain. Voilà pourquoi le manuscrit de *Nana* manque à la série des œuvres de Zola, donnée à la Bibliothèque nationale par Mme Émile Zola.

— *Correspondance de Réaumur.* — M. Maurice Trembley prépare une édition de la correspondance de Réaumur. Il fait appel à la complaisance de tous ceux qui possèdent des documents relatifs à l'illustre naturaliste et physicien français. Ils l'obligeraient infiniment en lui signalant toutes les lettres, même les plus insignifiantes (écrites par lui ou à lui adressées) qu'ils possèdent. Nous transmettrons à M. Trembley les renseignements qu'on voudra bien lui adresser.

SOUVENIRS INÉDITS

SUR

JACQUES DELILLE

Par sa Veuve

(Suite).

Vers le milieu de l'année 1786, il partit avec M. de La Touche, beau-père de M. de Pons, intendant de Metz. Il resta quinze jours en cette ville où il reçut des honneurs militaires ; les régiments de Bassigny et de Bourbonnais lui firent hommage de plusieurs évolutions. Le gouverneur lui donna une fête charmante à la citadelle et l'évêque dans son beau jardin de Frascati. Il quitta Metz pour commander une petite guerre, aimable surprise que le duc de Liancourt, colonel du régiment de son glorieux nom (La Rochefoucauld) se plut à lui préparer à Pont-à-Mousson. En réjouissance de cette guerre, le duc donna une fête champêtre dans un vaste jardin. Le maréchal de Stainville, gouverneur de Nancy, y assista. Ce dernier voulut le conduire à une grande revue du régiment du Roi à Nancy et le plaça au milieu de l'État-Major le plus imposant, où les surnoms d'Homère et de Virgile lui furent décernés. « Pour ne pas me donner à plus juste titre celui d'Achille que m'ont valu les braves dragons de La Rochefoucauld, » dit le traducteur des *Géorgiques*. Le maréchal gouverneur se rendait à un grand exercice de la gendarmerie à Lunéville. Le duc de Castries et le marquis d'Autichamp eurent aussi le désir d'étonner le poète d'un spectacle qui l'enchanta jusques par l'uniforme : le rouge sur le

blanc sied bien à un corps d'élite. Là il eût pu terminer ses campagnes, mais ayant promis de suivre une marche tel qu'un généralissime, il partit pour Strasbourg où le comte de Narbonne le duc des Deux-Ponts, l'intendant M. de la Galaisière et le maréchal de Contades, gouverneur de l'Alsace, étaient pressé de le recevoir. Le duc des Deux-Ponts le conduisit d'abord à une grande parade de son régiment. Après tant de fêtes qui ne le reposaient pas, M. de Contades lui en donna une toute surprenante dans son jardin de la Robertsau bordé d'un beau fleuve qui l'arrose. Pour retracer cette fête il faudrait une plume héroïque. C'était une guerre. Grand nombre de soldats campaient en ce lieu ; à la chute du jour la maison du maréchal s'emplit d'officiers supérieurs irrités contre un corps d'Autrichiens surpris entre Kelh et Strasbourg (sans déclaration). On amenait les prisonniers devant le gouverneur qui désignait les forts où ils devaient être conduits. L'illusion fut complète. L'humanité du poète intéressa le guerrier en faveur des captifs : « Ils ne manqueront pas de bons traitements et nous aurons égard à votre recommandation, » lui dit le maréchal. Aussitôt les arbres s'enflamment et les eaux du Rhin semblent en feu. Cette nuit éclairait, aussi bien qu'un beau jour, une foule d'uniformes, et des dames très parées, semblables à des nymphes, erraient aux sons d'une musique belliqueuse. Lorsqu'il apprit que les prisonniers qu'il croyait renfermés dans les forts étaient les acteurs d'une fête telle qu'on n'eût pu mieux l'imaginer pour un prince, il faillit s'évanouir de joie.

M. de Malesherbes, chargé par Louis XVI de visiter les cachots de Vincennes, ne trouva dans toutes les chambres que trois prisonniers. En entrant chez l'un, il aperçoit une tenture de croûtes de pain suspendues par des fils :

— Vous ne manquez pas du nécessaire, puisque vous en faites un superflu. Que signifient ces croûtes ?

— C'est pour mon café.

— Vous l'aimez donc beaucoup ?

— A la folie.

— Vous en prenez souvent ?

— Jamais.

— A quoi donc serviront vos croûtes ?

— J'ai espoir de les tremper un jour.

Le duc de Liancourt, par habitude de lui être agréable, le conduisit au grand Trianon, le jour que la Reine fêta l'arrivée du comte et de la comtesse du Nord (1). Dès qu'il parut dans ce lieu si plein d'enchantements, plusieurs personnes l'attirèrent dans le coin le moins bruyant, afin de mieux jouir de sa conversation ; la Reine daigna l'apercevoir : « N'est-ce pas M. Delille que je vois, demande S. M., en désignant la place ? Allez le chercher ». Pour arriver si haut, son passage est facile ; on voit par son guide l'imposant motif. Les curieux s'avancent pour entendre ce que dira la Reine. Les belles paroles sortaient de son cœur presque aussi aisément que les bonnes actions. « Voici, dit l'Auguste Souveraine à l'illustre Étrangère, le plus spirituel des hommes ; ses écrits sont une gloire pour la France. *Nous* l'aimons beaucoup ». La Reine, en épanchant sa grâce sur le génie, savait ce qui sied le mieux à la véritable grandeur. S. M. n'était point oublieuse. Les vers touchants qui lui sont consacrés dans le poème des *Jardins* étaient glorieusement classés dans sa mémoire et elle les récita plus d'une fois à Mme Élisabeth ; c'est pourquoi nous trouvons douceur à les réciter :

« Toi que le plus beau nœud, la chaîne la plus chère,
....
....
Ton fils viendra chercher leurs ombres fraternelles ».

Quel bonheur pour la France si les vœux du poète eussent été exaucés !

La fête de Trianon eut pour lui un brillant lendemain. Il se rendit à l'invitation de la comtesse du Nord. La princesse vêtue en batiste française lisait en donnant séance à un peintre : « Devinez l'ouvrage qui m'inspire un si vif intérêt ?... » Il ne

(1) Le futur empereur de Russie, Paul Ier.

put deviner. « C'est le poème des *Jardins*. Ce petit volume que j'ai reçu hier des mains de la Reine me sera toujours précieux ».

L'hiver de 1789 en fit un reclus. Il évita ainsi les pénibles discussions qui commençaient à tourmenter la société. Le langage des turbulents devenu incompréhensible le fatiguait en l'affligeant, tandis que presque seul et gémissant sur l'autel du malheur, sa lyre se montait sur des tons analogues. L'épisode d'Azélie, celui qui termine le poème de l'*Imagination*, les vers sur J.-J. Rousseau et deux grands morceaux pour le poème des *Trois Règnes* furent le produit de cette saison. Ses confrères ne le voyant plus à l'Académie, MM. de Florian, Lemierre, Ducis, de Rulhière et le respectable auteur des *Voyages d'Anacharsis* bravaient pour lui la rigueur du temps. Ces illustres visiteurs le charmaient ; mais les importuns du beau monde ne se rebutant pas, M. Delille résolut de ne plus céder et sa fermeté dévoila un caractère longtemps dominé par sa bonté. En montrant l'un il conserva toujours l'autre et de tous deux fit un accord parfait. Cette époque préparait de funestes occasions de les exercer. Se défiant de l'empire de la dernière, il lui donna un appui ; « On viendra me chercher ; opposez-vous à ma sortie ; dites que vous ne voulez pas ; le monde est en délire : je veux rester chez moi ». Ainsi lui qui aimait qu'on aimât les objets de ses affections, de son estime, de ses espérances, à qui son cœur confia ses plus touchants revers et des secrets d'autant plus délicats que tous n'étaient pas à lui seul, créa, sans le prévoir, de nombreux ennemis dans une classe où l'amour-propre irrité peut remplir tout le vide d'un long jour. Chaque coup de sonnette le réfugiait sur son lit de souffrance d'où plus d'un égoïste ne l'eût pas moins enlevé, si une courageuse résistance n'eût secondé la sienne. Les femmes sont plus difficiles à éviter, surtout celles chez qui les jeunes seigneurs clubistes répétaient leurs rôles pour la tribune ; elles arrivent avec un semblant de bonhomie et l'humilité de la souplesse, prodiguent les gracieusetés ; mais si leur démarche n'a point de succès, elles montrent sous le rouge la pâleur et la colère. On fit alors d'extrêmes efforts pour séduire l'incorruptible. Sa présence dans les nou-

veaux tumultes, rendez-vous des étourdis de tout âge, eût été un beau suffrage, eût cautionné la folie et les désastres. Tandis que le dépit se vengeait par le ridicule, au milieu des nombreuses réunions, heureusement ce dépit ne put se tourner contre M. Delille. L'amitié, satisfaite d'avoir contribué au repos, peut-être à la vie d'un homme précieux, redoublait de vigilante inquiétude. L'amitié n'a-t-elle pas son autel et son holocauste? Quand elle remplit tout le cœur, qu'importe le monde? D'ailleurs une des actions de M. Delille a si bien dit :....

Le 5 mai 1789 (1) il partit pour l'Auvergne à petites journées. Dans une auberge où il s'arrêta pour reposer les chevaux, dix lieues avant Moulins, il demande à son domestique de lui apporter de l'eau fraîche quand il en sera temps : « Je sens l'odeur de la plante » dit-il et il s'évanouit. Quelle épouvante, quelle douleur pour une personne qu'il voulut conduire et présenter à Mme Hyéronime ! Son fidèle Hémar rassura : c'était la troisième attaque de ce genre qu'il voyait depuis cinq ans; la souffrance fut longue pour l'amitié pressant un corps glacé dans une petite maison isolée au bord de la route. Lorsqu'une moiteur sortit de ses mains et de son visage, son domestique lui apporta un grand vase d'eau de puits où il plonge ses bras : le remède inquiéta quasi autant que la maladie. Ce fut en continuant son chemin qu'il raconta l'origine de ce mal qui, dès l'âge de treize ans, épuisa plus les forces de sa jeunesse que son extrême travail et le pénible état de professeur. En l'une de ses promenades au jardin des Plantes où les maîtres guidaient souvent les élèves de son collège, le désir d'essayer le parfum des plantes étrangères lui en fit respirer une dont l'odeur trop forte le rendit malade à perdre connaissance, et à chaque répétition cette plante l'avertissait par sa funeste influence. Cette attaque

(1) Ce voyage en Auvergne précéda ce que l'auteur des souvenirs vient

nerveuse devint moins fréquente avec l'âge et disparut tout-à-fait dans sa vieillesse pour d'autres infirmités, hélas !

Avant de monter le Puy-de-Dôme, au delà duquel demeurait Mme Hyéronime, il fut retenu plusieurs semaines au château de Donzon chez une sœur paternelle. Pour le fêter, Mme du Rosay eut voulu étendre son grand parc et qu'on trouvât dans les récréantes parties de pêches les plus beaux saumons de la Sioule, riche ornement de plusieurs de ses domaines. Le château de Salles, vu de l'autre bord, est des plus pittoresques.

Le désir de se rendre auprès de sa mère l'enleva aux agréments de Donzon. Il ne fit qu'une petite pause en la jolie ville de Riom, où un frère paternel voulut l'accompagner jusques chez Mme Hyéronime et lui disait tout en gravissant le Puy-de-Dôme : « Que n'a-t-elle été notre mère à tous ? Mon père vivrait encore ».

Mme Hyéronime, pour être près de l'église et pour ouïr des entretiens religieux, s'était fixée à la cure d'Allagnat. Son fils ne l'ayant point prévenue (il aimait à surprendre les objets de son affection) sentit que cette surprise pourrait être nuisible : il envoya un peu avant de se montrer. Elle fit un cri lorsque parut une personne qui pourtant n'avait pas encore dit un mot : « Je verrai mon fils », dit-elle en serrant l'inconnue que ses bras ne quittèrent que pour le presser. Nous tairons ce qui est trop difficile à décrire de ce premier abord, doux moment où la voix ne parla qu'après les sanglots, où la bouche ne dit que la moitié de ce qu'elle entrecoupe, et où la nature fait rouler de grosses larmes sur le sein maternel.

L'accueil fait à une étrangère, laissa imaginer qu'une autre voix l'avait déjà avertie de l'arrivée de son fils ; Mme Hyéronime affirma le contraire, mais qu'instruite depuis deux ans par une lettre de Paris, on lui avait paru ressembler au portrait écrit.

Le comte d'Allagnat exige que M. Delille prenne un appartement en son château et la jouissance du parc. Allagnat situé à une demi-lieue de la route de Limoges, laisse voir deux faces du Mont-d'Ore et sur l'autre côté tout le Puy-de-Dôme. Un étang bordé d'arbrisseaux fixa quelque temps les promenades

du nouvel hôte. Mme Hyéronime, afin de ne pas se priver une minute du séjour de son fils, allait, pour l'apercevoir, sur une petite élévation où elle confiait, en soupirant encore, d'amers chagrins. Ces doux moments du poète furent bientôt interrompus : l'intendant parla de son arrivée et grande fut l'affluence de la ville et des alentours. Le vaste château d'Allagnat étant devenu trop étroit, l'on plaça des tentes sur une terrasse élevée où logèrent les fils que les parents amenaient pour leur faire connaître leur illustre compatriote. Ces jeunes gens imaginèrent de former un char de branchages prudemment construit. Après l'avoir paré des attributs aratoires, ils épient l'instant de prendre à bras-le-corps le chantre de la charrue pour le placer dans ce globe de verdure et le promener en tout le parc comme ces divinités, objets de sa lyre, et les intéressants rejetons de ceux qui avaient rompu tant de lances ne brisèrent point dans leurs transports joyeux le conservateur de la fidélité. Tandis qu'heureux de le balancer, les pères et les mères demandent que le char s'abaisse sous un couvert de feuilles, ombrageant un beau gazon où le poète triomphateur sema une foule de mots qui ne furent pas un bien perdu, cette jeunesse savait écouter et les pères retenaient bien pour elle. La grâce et la morale, se mêlant toujours à ses pensées familières, augmentèrent le prix de chaque parole : Les parents surent apprécier un souvenir conservé par leurs fils. Quand, vers le soir, un petit bal s'ouvrit, Mme Hyéronime montra bien son contentement maternel en prenant avec le comte d'Allagnat sa part d'une bourrée (danse montagnarde). Elle étonna les jeunes personnes. Sa tête noblement posée étant le guide, son maintien, son geste, sa marche et ses mouvements avaient la grâce de la nature. Ce jour eut plusieurs lendemains. Ces innocentes récréations champêtres furent douloureusement interrompues par les journaux de Paris si pleins du supplice de MM. Foulon, Bertier et de Launey. La mort du premier Dauphin eut lieu vers ce temps. Les femmes ayant pris le deuil, M. Delille voulut que sa compagne eut aussi ce costume.

Sa visite à Chanonat lui fit aise. Après avoir franchi sept

lieues dans un air si pur, on sent l'envie de dîner. Ce village éloigné de la route n'a qu'une seule auberge sans provisions, mais les œufs des poules de Chanonat et une soupe au lait étaient bonne chère. A peine à table, un inconnu se présente, lui reproche de ne s'être pas informé si un habitant du pays n'eut pu lui offrir un meilleur banquet. Sans le dire, il fait conduire les chevaux chez lui et s'empare ensuite du voyageur qu'il mène dans une jolie maison entourée d'un jardin bien tenu ; il l'introduit dans de belles chambres où une harpe, deux violons et une basse figuraient. On eut pu voir son plaisir de voir dans ce lieu, quasi son berceau, plusieurs instruments d'un art qu'il voulait près de lui pour en jouir et pour l'inspirer. Il ignore encore son hôte, quand cet Orphée fait parler tour-à-tour et la basse, et la harpe, et le violon dont l'archet étonne la mémoire de son auditeur : « Depuis M. Canet (ou Cannée), dit-il, je n'ai pas entendu des sons plus ravissants. — Serait-il possible, s'écrie le virtuose, que vous eussiez retenu l'accent de mon archet ? C'est la plus belle récompense des peines qu'il m'a coûtées. Je suis fier que mon nom soit resté dans le souvenir de notre indulgent commissaire qui n'a jamais reproché une fausse note à Cannée, premier violon de l'Opéra. — La même indulgence, répondit M. Delille, m'a toujours empêché de reprocher à Vestris ou à Mlle Guimard de manquer de grâce et je suis encore à me plaindre de l'expression de Mme Saint-Huberty. » Ce fut ainsi qu'il apprit chez qui il se trouvait. M. Cannée connaissant sa passion pour la musique continua de promener ses doigts sur tant de cordes, pendant qu'il faisait dépêcher sous mains des invitations.

Le lendemain sa première visite fut pour M. l'abbé Lelong, son tout premier maître, enseignant encore à des petits enfants à peine entrés dans la vie, les moyens de la bien finir.

Il court ensuite au moulin. C'était l'heure du dîner : il se place entre le bon meunier et sa femme où il espère qu'on lui laissera le temps et le plaisir de répéter à son aise tout ce que son cœur conservait si bien ; mais M. Cannée ne consentit pas à le céder aux instances des habitants du moulin : il l'avait promis à de-

personnes réunies pour le voir. Ainsi, à force de bienveillance, il n'était pas plus libre dans un désert qu'au milieu de Paris. Chaque repas rassemblait le parti de la Bastide, le curé du lieu et ceux des environs. A sa sortie du moulin qui aura plusieurs fois sa visite, une petite femme bien ridée se jette dans ses bras et l'embrasse. « Quoi! Toinette, dit le curé, embrasser un homme et en ma présence! — Ce cher enfant, je l'ai tant porté à la messe les dimanches, à cause de ses engelures! Voyez à présent comme il est grand! » L'étonnement de Toinette faillit étouffer les spectateurs, M. Delille surtout qu'elle reportait à son enfance, après ses cinquante ans : « Venez me voir, bonne Toinette, venez. » Dans les trois visites qu'il en reçut, son plaisir fut de lui parler de ceux dont l'absence se fit sentir. Le pasteur et Mlle Bonnet furent souvent répétés.

Un jour fut consacré pour aller par tout le village et monter encore une fois au clocher. Quand il se trouve si haut et qu'il ne peut apercevoir la grande côte de Chanonat qu'il voyait facilement jadis, on l'entend soupirer de la faiblesse de ses yeux. En parcourant les sites qui bordent le canal et une foule de petits coins ombragés dont sa mémoire avait retenu le nom, il fit une pose auprès de son arbre, puis une autre en face du saule, son effroi, dont nulle branche ne fut détachée contre lui; souhaitant dès sa plus tendre jeunesse d'autres corrections pour les enfants destinés sitôt à être des hommes, il eut soin de s'épargner l'amertume d'être humilié par la main de ses semblables, afin de les mieux estimer.

Le sixième jour le rejoignit aux habitants d'Allagnat. M. Cannée lui fit compagnie pour le voir encore un peu. Il apprit qu'en son absence on avait arrêté et conduit en prison un ingénieur occupé à lever un plan du Puy-de-Dôme afin d'y poster une armée d'aristocrates. — « Sait-on le nom du prisonnier? — Bruandet. — Bruandet! Sans doute l'excellent paysagiste! Ce peintre sera venu ici pour compléter ses jolis cartons; la méprise est barbare. J'irai à Clermont; je veux le réclamer. » Il sentit vivement la captivité d'un paysagiste et les privations de sa palette. Il rencontre sur la route le comte de Fréta qui

venait passer quelques jours au château d'Allagnat. — « Épargnez-vous cette course ; Bruandet, après un interrogatoire auquel il a répondu d'une manière originale — c'est son genre, — vient de recouvrer sa liberté, et au lieu de revenir achever son plan, il a repris la route du Bourbonnais pour se recréer des charmants entours de la ville de Moulins. »

Au bout de six semaines rapidement écoulées auprès de Mme Hyéronime, le voyageur suit la route du Poitou. Comme il montait à pied la côte de Limoges, un jeune pauvre, coiffé d'un bonnet de coton blanc surmonté d'une large cocarde tricolore, lui demande l'aumône. — « C'est un sabre qu'il te faut. — Un monsieur, qui vient de passer à cheval, m'a donné cette cocarde en me jetant une petite pièce blanche que je garde pour ma mère et il m'a ordonné de crier : « Vive la Nation ! » — Si tu veux crier comme il convient, je te donnerai aussi une petite pièce blanche pour ta mère. — Comment faut-il dire ? — Vive le Roi et la Nation ! Je ne t'empêche pas de faire des vœux pour ta Patrie. On doit aimer son pays : mais on commence par le Roi. — S'il n'y avait pas de Roi, y aurait-il une nation ?..... »

Il ne resta en Poitou que le temps de recevoir ses pauvres de Saint-Séverin heureux de son arrivée. Les efforts d'un ennemi ne purent les soulever contre lui : quelques années auparavant, M. Delille avait embrassé la justice, cause du faible contre un gentillâtre oppresseur. L'époque étant devenue favorable aux vengeances, le méchant essaya d'en profiter, mais sans succès.

Nous omettons plusieurs événements de ce voyage en Poitou. D'après les conseils du maire de Saint-Jean-d'Angély instruit de sinistres menées, M. Delille revint à Paris. Ce retour eut de grandes épines, A son arrivée à Tours, il fut conduit à l'Hôtel de Ville un jour de dimanche. La foule rassemblée demande ce qu'il a fait. — « C'est un aristocrate ; un chef de brigands », répond un homme de son escorte qui lui devait protection. Dès qu'il est introduit dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, on exige qu'il montre son passe-port et ouvre son portefeuille. Il n'avait que l'un et refusa de livrer l'autre. Son départ pour l'Auvergne avait eu lieu sous l'ancienne tyrannie qui laissait

aller librement sans passe-port. Quant à son portefeuille : « Qui vous autorise, dit-il, à violer mes secrets? — Vous avez sans doute des lettres du comte de?..... — Si vous supposez que j'ai de ses lettres, elles doivent faire respecter mon portefeuille. » On comprit son énergie ; le maire de la ville fut conciliant : « Puisque monsieur refuse d'ouvrir son portefeuille ici, nous le visiterons à son auberge. » Deux personnes désignées par le magistrat reconduisent le voyageur et l'on *oublia* de reparler du portefeuille.

Le bac ne traversa la Loire que le lendemain à six heures du matin. Un des ouvriers occupés à tailler des pierres pour le rétablissement du pont, crut injurier les passagers en les appelant aristocrates : « Je sens, lui dit le poète, qu'il est dur de tailler des pierres ; mais si tu savais combien mon métier est pénible, tu n'en voudrais pas pour le tien. Quand, après de longues fatigues, j'examine mon travail j'y découvre des fautes incorrigibles. » Puis il lui parle de ses différentes entraves, de vers croisés, hexamètres, pentamètres, alexandrins ; il ne lui fait pas grâce des hémistiches, des enjambements, ni du mal qu'il se donnait pour trouver une bonne rime. — « Je ne savais pas cela », dit le manouvrier ébahi, de manière à faire éclater de rire tous les passagers curieux de savoir le nom du voyageur qui débarqua couvert des vœux d'un sage charmé de l'apercevoir sur l'autre rive.

De retour à Paris à la fin d'octobre, il fait demander des bas de saison. M. Grenier, son fournisseur, demeurant en face du Collège de France, en apporta lui-même. — « J'ai voulu vous revoir, dit le bon voisin, crédule comme le sont presque tous les honnêtes gens. — Votre santé me paraît bonne, répondit M. Delille ; mais le commerce? — Ah! le commerce ne va plus ; je fournissais plusieurs collèges ; mais les jeunes gens portent tous des guêtres ; les marchands tiennent l'aune en uniforme et couchent au corps de garde. On ne s'occupe plus d'affaires. — Mais la liberté? — Ah! grâce au ciel, c'est un bien qu'on ne peut nous ravir. Cet ancien régime était trop tyrannique. — Sans doute. Lorsque vous aviez envie de mettre votre habit

gris, on vous forçait de prendre votre habit puce ? — Ceci ne m'est jamais arrivé. — Je le croyais : mais rappelez-vous que le soir quand vous étiez à respirer le frais sur le banc de pierre placé à côté de votre porte et à causer avec vos voisins, un exempt vous obligeait de rentrer ? — Non, monsieur, jamais. — Du moins, vous n'avez pas oublié qu'un jour où excédé de fatigue, vous alliez manger votre soupe bien chaude et votre dîner cuit à point, un agent de police passa et vous enleva le tout ? — Je vous jure, monsieur, que c'est faux. — Mais, mon cher Grenier, puisque vous aviez le choix de votre habit, le loisir de vous reposer sur votre banc et de manger votre potage, que vous manquait-il et qu'est-ce que la liberté d'aujourd'hui vous donne de plus ? » — Monsieur Grenier, après un moment de réflexion, répondit en haussant un peu la voix : « Pourquoi aussi le Prince de Lambesc a-t-il passé le pont tournant ? (1) »

(*A suivre*)

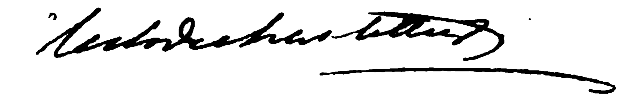
(1) Delille affectionnait cette façon parabolique de discuter. On en trouvera d'autres exemples cités dans les *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, recueillis par A. Sayous, t. II, p. 486.

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1904)

(Suite)

Chastellux (François-Jean, chevalier, puis (1) marquis de), philosophe et écrivain, auteur de la *Félicité publique*, enseigne en la compagnie-colonelle du régiment d'infanterie d'Auvergne (1er août 1749), capitaine dans le même régiment (20 mars 1754), colonel du régiment de La Marche (31 mars 1759), chevalier de Saint-Louis (11 avril 1760), colonel du régiment de Guyenne (5 novembre 1761), démissionnaire le 17 avril 1771, brigadier d'infanterie (22 janvier 1769), maréchal de camp (1er mars 1780), passe en Amérique comme major-général du général de Rochambeau, chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare (16 juillet 1783), membre de l'Ordre de Cincinnatus. Élu, 27 mars 1775, en remplacement de Chateaubrun; reçu le 27 avril suivant. Remplacé par le Président de Nicolaÿ. — Né à Paris, 5 mai 1734, mort dans la même ville, aux écuries d'Orléans, 24 octobre 1788, enterré à Saint-Germain l'Auxerrois.



Les lettres du marquis de Chastellux sont relativement rares.

Chateaubriand (François-René, vicomte de) (2), l'illustre écrivain, sous-lieutenant au régiment de Navarre avant la Révolution, présenté à la Cour (17 février 1787), agrégé à l'Ordre de Malte

(1) A la mort de son frere aîné (26 janvier 1784); F.-J. de Chastellux n'a jamais porté le titre de comte, ce titre étant réservé à l'aîné de la famille. Nous devons la plupart des dates qui suivent à l'obligeance de M. le comte de Chastellux, et à celle de M. l'intendant-général Courtot, qui ont bien voulu consulter, d'une part les archives de famille et d'autre part les dossiers du Ministère de la Guerre.

(2) Son acte de naissance est publié par M. Biré dans son édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, p. 22.

(1788); il reçut à cette occasion des lettres de tonsure (16 décembre 1788), passe en Amérique et revient au Hâvre le 2 janvier 1792, engagé dans la 7e compagnie bretonne pendant l'émigration, puis passe sept ans en Angleterre. Rentré en France, il fut nommé premier secrétaire de légation à Rome sous le cardinal Fesch (19 floréal an XI — 9 mai 1803), ministre de France près la République du Valais au début de 1804, il démissionna (22 mars 1804), avant d'avoir rejoint son poste, à la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, ambassadeur en Suède (8 juillet 1814), le retour de Napoléon l'empêcha de partir, il donna sa démission de cet emploi en novembre 1815 (1), pair de France (17 août 1815), ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Berlin (1er janvier 1821), ambassadeur à Londres (avril 1822), plénipotentiaire au Congrès de Vérone (septembre 1822), ministre des Affaires étrangères (28 décembre 1822 — 5 juin 1824), ambassadeur à Rome (1828-1829), il donna sa démission le 28 août 1829, lors de la formation du ministère Polignac et celle de pair de France le 7 août 1830. Élu, 20 février 1811, membre de la 2e classe de l'Institut (Langue et littérature françaises), en remplacement de M.-J. de Chénier (2), maintenu dans la réorganisation de l'Académie française du 21 mars 1816. Remplacé par le duc Paul de Noailles. — Né à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), 4 septembre 1768, mort à Paris, 120, rue du Bac, 4 juillet 1848, enterré dans l'île du Grand Bey, en face Saint-Malo.

Chateaubriand

Les lettres de Chateaubriand ne sont pas rares, mais sont recherchées. Beaucoup de lettres, seulement signées, sont de la main de son secrétaire Pilorge M. René Kerviler dans son ESSAI D'UNE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE DE CHATEAUBRIAND ET DE SA FAMILLE (*Vannes, 1896, in-8*), *a donné (pp. 52-64) une bibliographie des lettres connues de Chateaubriand. M. Kerviler fait observer qu'au début de sa vie Chateaubriand a quelquefois signé* FRANÇOIS-AUGUSTE.

(1) V. Sa lettre de démission dans la *Nouvelle revue rétrospective*, XVIII, p. 359.

(2) Chateaubriand ne prononça pas son discours de réception. Quand il fut soumis à Napoléon Ier celui-ci le trouva « de la dernière extravagance ».

Châteaubrun (Jean-Baptiste Vivien de), auteur tragique, sous-précepteur du duc d'Orléans, fils du Régent, plus tard son maître d'hôtel ordinaire. Élu 22 mars 1755, en remplacement de Montesquieu ; reçu le 5 mai suivant. Remplacé par le marquis de Chastellux. — Né à Angoulême, 6 novembre 1686, mort à Paris, 16 février 1775, dans sa 92e année (1).



Aucune lettre de Chateaubrun n'est passée dans les catalogues. Le fac-similé est donné d'après le supplément du journal Le Voleur, *cité dans la préface.*

Chaumont (Paul-Philippe de), garde des livres du cabinet du roi (1667), abbé de Saint-Vincent-du-Bourg (diocèse de Bordeaux), évêque d'Acqs (aujourd'hui Dax), (8 janvier 1671), sacré le 1er mai 1672, démissionnaire en 1684 ; théologien, lecteur du roi, auteur de *Réflexions sur le Christianisme.* — Élu en 1654, en remplacement de Laugier de Porchères. Remplacé par le président Cousin. — Né à Chaumont-en-Vexin vers 1617 (2), mort à Paris, âgé de 80 ans, 24 mars 1697 (3).

Les catalogues d'autographes ne contiennent aucune mention de lettres de P.-Ph. de Chaumont. Notre fac-similé est pris sur une pièce signée par plusieurs membres de l'Académie française, n° 666 du catalogue A. Bovet, reproduite hors texte dans l'édition de luxe.

Chénier (Marie-Joseph de), poète, auteur dramatique, cadet-gentilhomme à l'âge de 17 ans dans le régiment des dragons de Montmorency ; il démissionna au bout de deux ans, député de Seine-et-Oise à la Convention (15 septembre 1792), membre du Comité de sûreté générale (15 germinal an III au 15 thermidor an III) (4 avril-2 août 1795) et aux Cinq-Cents (23 vendémiaire

an IV-15 octobre 1795), membre du Tribunat (4 nivôse an VIII 25 décembre 1799), éliminé en 1802, inspecteur général de l'Instruction publique (1803-1806), membre de la 3e classe de l'Institut (littérature et beaux-arts, section de poésie (20 novembre 1795), passé dans la 2e (Langue et littérature françaises) (28 janvier 1803). Remplacé par Chateaubriand. — Né à Constantinople, 28 août 1764, mort à Paris, 10 janvier 1811.

a vendredi à 1 h. M. J. de Chénier

Cherbuliez (Charles-Victor), littérateur et romancier, collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* sous le pseudonyme de Valbert. Élu, 8 décembre 1881, en remplacement de Dufaure; reçu le 25 mai 1882. Remplacé par M. Émile Faguet. — Né à Genève, le 19 juillet 1829, mort à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), le 1er juillet 1899.

Bien à toi. V. Cherbuliez

Choiseul-Gouffier (Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Beaupré, puis (1771) comte de), littérateur et érudit, il embrassa d'abord la carrière militaire et devint colonel, il donna sa démission en 1766 pour aller visiter la Grèce et l'Asie mineure, associé de l'Académie des Inscriptions (11 janvier 1780), ambassadeur à Constantinophe (1784), rappelé en 1791 il fut nommé ambassadeur à Londres mais il continua de résider à Constantinople où il fut remplacé par Sémonville, directeur de l'Académie des Arts et de la Bibliothèque Impériale à Saint-Pétersbourg; rentré en France en 1802. Louis XVIII le nomma ministre d'État. Élu 11 décembre 1783, en remplacement de d'Alembert; reçu le 26 février 1784, membre de la 3e classe de l'Institut (Histoire et littérature anciennes) (28 janvier 1803), nommé à l'Académie française par ordonnance royale du 21 mars 1816. Remplacé

Choiseul Gouffier

par Laya. — Né à Paris, 27 septembre 1752, mort à Aix la Chapelle, 20 juin 1817 (1).

Choisy (François-Timoléon de), prieur de Saint-Lô de Rouen, abbé de Saint-Seine (diocèse de Dijon), de Saint-Benoit du Sault, près Bourges, de Saint-Gelai, près Poitiers, doyen de l'église de Bayeux, littérateur, auteur de *Mémoires*, attaché à plusieurs ambassades. Élu, 24 juillet 1687, en remplacement du duc de Saint-Aignan ; reçu le 25 août. Remplacé par A. Portail. — Né à Paris, 16 août 1644, mort à Paris, 2 octobre 1724 (2).



Une quittance signée par l'abbé de Choisy faisait partie de la collection Lucas de Montigny ; rien d'autre n'a passé dans les catalogues. Notre fac-similé est pris dans le supplément du Voleur.

Claretie (Arnaud-Arsène-Jules), historien, romancier, auteur dramatique, administrateur de la Comédie-Française (20 octobre 1885). Élu, 26 janvier 1888, en remplacement de Cuvillier-Fleury ; reçu le 21 février 1889. — Né à Limoges, 3 décembre 1840.

Jules Claretie

Chroniqueur du Diogène et de la Revue française
Olivier de Jalin (de la France)

Clérambault (Jules de Palluau de), licencié en théologie abbé commendataire de Saint-Taurin d'Évreux (1665), de Saint-Savin et du Jard, près Melun, de Chartreuve, diocèse de Soissons, fils du maréchal de Clérambault. Élu, 23 mai 1695, en rempla-

(1) MM. Potiquet et de Franqueville disent le 22 juin 1817, nous avons préféré suivre M. de Brotonne. V. *Les pairs de France*, p. 136.

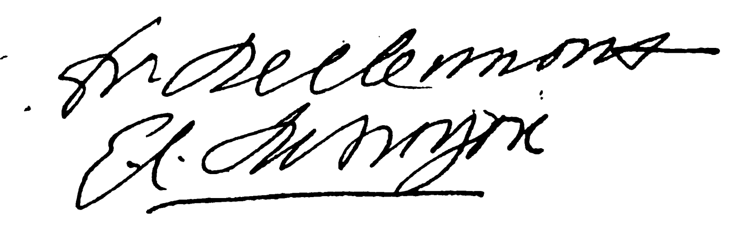
(2) Registres, II, 177.

cement de La Fontaine ; reçu le 23 juin suivant (1). Remplacé par Guillaume Massieu. — Né à ....., mort à Paris, 17 août 1714 (2).

Jules de Clerambault.

Aucune lettre de Clérambault n'est passée dans les catalogues. Notre fac-similé est pris sur une pièce notariée où Clérambault prend le titre d'un des quarante de l'Académie française.

Clermont-Tonnerre (François de), fils de François, comte de Clermont, duc de Tonnerre, il fit ses études chez les Jésuites à Paris, docteur de Sorbonne, prédicateur, évêque-comte de Noyon (1660), pair de France, sacré le 2 octobre 1661. Élu, novembre 1694 (3), en remplacement de Barbier d'Aucour ; reçu le 13 décembre suivant. Remplacé par N. de Malézieu. — Né 1629, mort, 15 février 1701, à l'âge de 72 ans (4).



Les catalogues ne signalent que trois l. a. s. de Mgr de Clermont-Tonnerre et une seule pièce signée.

Clermont (Louis de Bourbon-Condé, comte de), généralissime des armées du Roi, abbé commendataire du Bec, de Marmoutiers, de Saint-Claude et de Saint-Germain-des-Prés, gouverneur de Champagne et de Brie, pair de France. Élu, le 1er décembre 1753, en remplacement de Gros de Boze ; reçu le 26 mars

(1) Rouxel donne le 3 juin ; c'est une erreur provenant d'une faute d'impression du titre du discours de réception. V. Les Registres, I, p. 337.

(2) Registres, I, p. 579.

(3) Les Registres, t. I, p. 334, n'indiquent pas le jour précis de l'élection.

(4) Le P. Jean : *Les Évêques et archevêques de France*, p. 327, et *Gazette de France* du 19 février 1701.

1754 (1). Remplacé par de Belloy. — Né à Versailles, 15 juin 1709, mort à Paris, 16 juin 1771, inhumé à Enghien (2).

Les lettres signées du comte de Clermont ne sont pas rares; mais les lettres aut. sig. ne sont pas communes.

Coëtlosquet (Jean-Gilles du), docteur et prieur de Sorbonne, chancelier de l'Université de Bourges, vicaire-général du diocèse de Tulle (18 mai 1729), puis du diocèse de Bourges, évêque de Limoges (1739), sacré le 7 février 1740, abbé de Tournus (diocése de Châlon-sur-Saône) (1745), nommé archevêque de Tours en 1750, il préféra rester à Limoges, abbé de Saint-Paul-de-Verdun (1755), précepteur du duc de Bourgogne et de ses trois frères (1758), il se démit de son évêché, premier aumônier du comte de Provence (1771). Élu, 14 février 1761, en remplacement de Cl. Sallier; reçu le 9 avril. Remplacé par le marquis de Montesquiou. — Né au manoir de Kerigou, paroisse de Trégondern, près Saint-Pol-de-Léon, 15 septembre 1700, baptisé le 22 dans la cathédrale de Saint-Pol, mort à Paris, à l'abbaye de Saint-Victor, 21 mars 1784.

Les catalogues contiennent une douzaine de lettres de J.-G. de Coëtlosquet.

Coislin (Armand (3) du Cambout (marquis, puis (15 décembre 1663, duc de), pair de France, comte de Crécy, du Cambout, baron de Pontchâteau, petit-fils du chancelier Séguier, mestre

camp par provision d'un régiment de cavalerie légère (1643), enfant d'honneur de Louis XIV, lieutenant du roi aux quatre évêchés de Saint-Brieuc, Léon, Tréguier et Cornouailles (1648), capitaine de chevau-légers du régiment du Roi, président des États de Bretagne (1659) de la noblesse aux États de Bretagne à Vitré (1665), mestre de camp général de calerie légère en remplacement de Bussy-Rabutin (décembre 1665), il résigne sa charge de lieutenant du Roi dans les quatre évêchés bas-bretons (mars 1666), lieutenant-général (mai 1668), prévôt de Paris (13 août 1669), il ne prit jamais possession de cette charge et s'en démit en février 1685. Il prit sa retraite de l'armée après la mort de Turenne (1675), président des États de Bretagne (octobre 1693). Élu, à 17 ans, 1652, en remplacement de Claude de L'Estoille; reçu, le 1er juin (1). Remplacé par le duc P. de Coislin. — Né à Paris, 1er septembre 1635, mort 16 septembre 1702.

Les lettres du duc Armand de Coislin sont des plus rares; les catalogues n'annoncent guère que des lettres ou pièces seulement signées.

Coislin (Pierre du Cambout, 2e duc de), fils aîné du précédent, duc de Villemort, comte de Crécy, marquis de Beaumarois, baron de la Roche-Bernard et de Pontchâteau, pair de France, président des Etats de Bretagne (2 septembre 1681), colonel d'un régiment de cavalerie il quitta le service en 1693. Élu, en remplacement de son père (2); reçu le 11 décembre 1702. Remplacé par son frère H.-C. de Coislin, évêque de Metz. — Né en 1662, mort, 7 mai 1710.

Une seule lettre du duc Pierre de Coislin est passée en vente.

(1) V. R. Kerviler : *La Bretagne à l'Académie française*, 298, d'où la plupart des renseignements ci-dessus sont extraits.
(2) La date d'élection ne figure pas dans les *Registres de l'Académie.*

Coislin (Henri-Charles du Cambout, duc de), frère du précédent, destiné d'abord à l'Ordre de Malte, il prit le petit collet après la mort du second de ses frères, docteur en Sorbonne, premier aumônier en survivance (3 mars 1682), abbé de Saint-Georges de Boscherville (Seine-Inférieure) (1684), évêque-prince de Metz (26 mai 1697), sacré à Paris le 22 décembre suivant, duc de Coislin après la mort de son frère Pierre. Il hérita de la bibliothèque du chancelier Séguier, son bisaïeul. Membre de l'Académie des Inscriptions (1726). Élu, 5 juin 1710 en remplacement de son frère le duc Pierre de Coislin; reçu le 25 septembre. Remplacé par Surian. — Né à Paris, 15 septembre 1664, mort, 28 novembre 1732.

Le duc de coislin

Huit lettres environ de l'évêque de Metz sont passées dans les catalogues. On peut y ajouter quelques pièces signées.

(A suivre.) R. Bonnet.

COMPTE-RENDU

DE LA

VENTE DU 14 JUIN 1904

Nos		Prix
1	Académie française	92
2	Adam (Adolphe)	21
3	Ancina (Giovanni)	55
4	Architectes	13
5	Artistes dramatiques	25
6	Auber (Daniel-Esprit)	26
7	Babeuf (François-Noël)	15
8	Baco (René-Gaston)	16
9	Balzac (Honoré de)	42
10	Barbès (Armand)	8
11	Barbès (Armand)	10
12	Bazin (François)	5
13	Béranger (Pierre-Jean de)	40
14	Béranger (Pierre-Jean de)	25
15	Boieldieu (Adrien)	18
16	Boileau-Despréaux (Nicolas)	285
17	Bonaparte (Letitia Ramolino)	50
18	Bonaparte (Élisa)	30
19	Bonaparte (Charlotte)	7
20	Bonaparte (Napoléon)	
21	Borromée (Saint Charles)	80
22	Broglie (famille de)	56
23	Carra (Jean-Louis)	5
24	Catel (Charles-Simon)	15
25	Catherine de Médicis	30
26	Charles IX	20
27	Charles IX	8
28	Charles, duc de Bourgogne	150
29	Charles duc d'Angoulême	35
30	Chateaubriand (François-René, vicomte de)	26
31	Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini)	10
32	Colbert (famille)	35
33	Colonna (Marie Mancini, connétable)	20
34	Compositeurs de musique	28
35	Condé (Louis II de Bourbon, prince de)	50
36	Cormatin - Dezoteux (Pierre-Marie-Félicité)	10
37	Coustou (Guillaume)	62
38	Custine (Renaud-Philippe de)	8
39	Daguerre (Louis-Jacques-Mandé)	42
40	Dalayrac (Nicolas)	45
41	Danton (Georges-Jacques	60
42	David (Félicien)	35
43	Defermon (Jacques)	10
44	Divers	10
45	Divers	22
46	Divers	32
47	Divers	26

Nos		Prix
48	Divers	16
49	Donizetti (Gaetano)	32
50	Du Chastel (Tanneguy)	25
51	Duhesme (Philippe-Guillaume, comte)	11
52	Dumas (Alexandre)	22
53	Dumas fils (Alexandre)	16
54	Faria (l'abbé Joseph Custodi de)	10
55	Fénelon (François de La Mothe-Salignac)	15
56	Flaubert (Gustave)	21
57	Flotow (Frédéric, comte de)	16
58	Fontanes (Louis-Marcellin de)	20
59	Fouché (Joseph), duc d'Otrante	3
60	François Ier, roi de France	30
61	Frédéric II, dit *le Grand*	5
62	Garibaldi (Giuseppe)	5
63	Gautier (Théophile)	101
64	Gautier (Théophile)	10
65	Généraux	60
66	Graveurs	14
67	Grégoire XIII	5
68	Grévy (Jules)	28
69	Hanriot (François)	21
70	Henri II, roi de France	16
71	Henri III, roi de France	15
72	Henri III, roi de France	20
73	Henri IV, roi de France	15
74	Herold (Ferdinand)	15
75	Hoche (Lazare)	17
76	Hugo (Victor)	13
77	Hugo (Victor)	23
78	Imprimés curieux	15
79	Joséphine	70
80	Kossuth (Louis)	10
81	La Fayette (Gilbert Mottier, marquis de	

Nos		Prix
86	Léon XIII (Gioacchino Pecci)	40
87	Léonard de la Porte Maurice (Saint)	12
88	Liszt (Franz)	14
89	Littérateurs	33
90	Louis XI	52
91	Louis XVI	140
92	Louis XVIII	22
93	Louis-Philippe Ier	20
94	Loison (Hyacinthe)	28
95	Maistre (Joseph, comte de)	70
96	Marie-Antoinette	95
97	Marie-Antoinette	75
98	Marie-Joséphine-Louise de Savoie	16
99	Marie Leczinska	20
100	Marie-Louise d'Autriche	52
101	Marie de Médicis	46
101bis	Masséna (André)	57
102	Maximilien Ier	20
103	Mayr (Jean-Simon)	5
104	Médecins	25
105	Méhul (Etienne-Henri)	51
106	Méhul (Etienne-Henri)	12
107	Meissonier (Ernest)	11
108	Mendelssohn-Bartholdy (Félix)	51
109	Mérimée (Prosper)	33
110	Meyerbeer (Giacomo)	20
111	Meyerbeer (Giacomo)	15
112	Montmorency-Luxembourg (Emile)	22
113	Moreau (Victor)	25
114	Napoléon Ier	46
115	Napoléon Ier	34
116	Napoléon Ier	45
117	Napoléon Ier	45
118	Napoléon III	15
119	Napoléon IV (Louis-Napoléon)	130
120	Noailles	73
121	Noblesse	16
122	Noblesse	25
123	Orléans (Charles, duc d')	8

Nos		Prix
128	Pie IV (Jean-Ange de Médicis)...........	120
129	Pie V (Michele Ghislieri, satnt).........	40
130	Pie X (Giiuseppe Sarto)	25
131	Pocquelin (Famille)..	5
132	Polignac (Famille de)	50
133	Pompadour (Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de)......	120
134	Proudhon (Pierre-Joseph)..............	26
135	Proudhon (Pierre-Joseph...............	. 32
136	Richelieu (Armand-Du Plessis, cardinal de)................	67
137	Richelieu (Famille de)	37
138	Robert (Léopold)....	30
139	Robespierre (Maximilien de)...........	75
140	Rohan (Famille de)..	27
141	Rossini (Gioacchimo)	8
142	Rouget de l'Isle (Joseph)..............	31
143	Roustan-Raza........	13
144	Sacy (Famille de)....	29
145	Sand (Georges).......	20
146	Sculpteurs...........	51
147	Soleillet (Paul).......	10
148	Soulary (Joséphin)...	5
149	Souverains français..	61
150	Staël-Holstein (Anne-Louise - Cermaine Necker, baronne de)	51
151	Stuart (Henri), cardinal d'Yorck........	33
152	Tallien (Thérésia de Cabarrus, Madame).	25
153	Thiers (Adolphe).....	42
154	Ver Huell (Charles-Henri).............	31
155	Victor-Emmanuel II..	70
156	Vincent de Paul (Saint)	190
157	Volta (Alexandro)....	100
158	Voltaire (François-Marie Arouet de)......	61
159	Révolution Française.	50
160	Révolution Française.	41
161	Premier Empire......	22
162	Cent-Jours...........	8
163	Cent-Jours...........	21
164	Guerre de 1870-1871..	70
165	Guerre de 1870 (Armée de l'Ouest).....	15
166	Siège de Paris (1870-1871)...............	42
167	Commune de 1871....	12
168	Commune de 1871....	15
169	Commune de 1871....	50
170	Commune de 1871....	50
171	Présidents de la Troisième République..	40
172	Seine-et-Oise (département de).........	26
173	Tapisserie...........	10
174	Tapisseries..........	10
175	Vignettes républicaines.............	41
176	Divers, 58 pièces.....	56
177	Divers, 100 pièces....	20
178	Divers, 93 pièces.....	28
179	Divers, 75 pièces....	52
180	Divers, 29 pièces.....	19

LES VENTES D'AUTOGRAPHES
A LONDRES

On a vendu chez Sotheby, les 18 et 19 juin, plusieurs pièces historiques ayant un intérêt tout spécial pour les collectionneurs français. Pour la plupart de ces pièces on a obtenu de très bons prix. Une lettre autographe signée de M[me] de Sévigné (4 pages 1/2 in-4 dont une demi-page de l'écriture de sa fille la comtesse de Grignan) a été vendue pour 162 fr. 50. C'est très bon marché au cas où la lettre serait authentique. Une lettre autographe signée, 1 page in-folio, de Marie de Médicis, à son fils le duc d'Orléans n'a produit que 156 fr. 25 ; un document signé par Marie-Antoinette en date du 31 décembre 1785, mais sans aucun intérêt historique a été acquis au prix de 137 fr. 50 ; tandis qu'une superbe pièce du XV[e] siècle signée par le duc Charles d'Orléans, un des héros de la bataille d'Azincourt, est adjugée au prix modéré de 75 francs. Une collection « Napoléon », comprenant une lettre signée « Bonaparte » et une courte note autographe de Marie-Louise, s'est vendue pour 362 fr. 50, et une cantate inconnue de Paër de 25 pages in-folio n'a réalisée que 25 francs. Il faut aussi noter les prix suivants : 312 fr. 50 pour une lettre autographe signée de Nicolas Poussin, 1 page in-folio ; 85 francs pour un document signé par Maximilien Robespierre et Billaud-Varenne, et deux lettres autographes de Voltaire — l'une à 58 francs, l'autre à 30 francs. — Les lettres de Sir J.-B. Hill, dont la vente a été annoncée dans le dernier numéro, malgré leur intérêt historique par rapport aux guerres de 1808 à 1815 n'ont pas pu atteindre plus de 63 francs, toute la série ! Une centaine de lettres adressées par tous les grands personnages de l'époque

à Lord Hill, à l'étonnement de tous les amateurs présents, s'est vendue pour trois livres sterlings ! à la fin de la vente on a vendu une superbe lettre autographe signée du duc Anne de Joyeuse, en date de Rodez, 23 octobre 1586, (l'année avant sa mort à la bataille de Coutras) pour 62 fr. 50 ; une superbe lettre autographe signée de Mme de Maintenon datée de Versailles le 1er décembre 1707 pour 98 francs ; une note autographe de Mme de Pompadour pour 32 fr. 25 ; une lettre autographe du cardinal Mazarin (1 p. in-folio en italien portant date le 26 décembre 1634) pour 60 francs et une assez jolie lettre autographe signée du maréchal Turenne pour fr. 35.

La dernière vente d'autographes de la saison a eu lieu chez Sotheby les 28 et 29 juillet ; elle a produit presque 100,000 francs ! Le manuscrit autographe du poëte Robert Burns (7 p. 1/2 in-folio) a atteint la somme de 4,225 francs ; une série de 23 lettres du poëte Robert Burning (74 pages en tout) s'est vendue 3,750 francs, tandis qu'un mémorandum de 63 pp. in-folio écrit par le duc de Wellington en date du 28 décembre 1811 et intitulé « *Narrative et Operation in the Peninsular*, n'a réalisé que 1,350 francs. A la même vente un exemplaire du premier folio de Shakespeare malgré plusieurs défauts est vendu au beau prix de 10,500 francs et une première édition du « *Vanity Fair* » de Thackeray, au prix de 1,750 francs. La vente de la superbe bibliothèque du feu duc de Cambridge qui contient aussi une quantité d'autographes est renvoyée à la saison de 1905.

A.-M. Broadley.

Le Knapp, Bradpole, Bridport 1er août 1904.

BIBLIOGRAPHIE

La Tour, par Maurice Tourneux. Un vol. in-12 carré, illustré de 24 reproductions hors texte. Paris, Henri Laurens, éditeur.

Nous avons signalé l'an passé le *Delacroix* publié par M. Maurice Tourneux dans la collection des grands artistes entrepris par la librairie Laurens. C'est avec plaisir que nous notons aujourd'hui la substantielle étude consacrée au grand pastelliste M.-Q. de La Tour par notre éminent collaborateur, qui publia, ici même, un testament inconnu de l'illustre artiste, accompagné d'éclaircissements et de commentaires, qui donnent tant de prix aux travaux de M. Tourneux.

La Tour, bien qu'il fût tenu en grande estime par des critiques comme Grimm et Diderot, fut négligé des biographes. Ce n'est qu'autour de 1855 qu'on se préoccupa d'écrire sa vie. Champfleury, Charles Blanc, les Goncourt, glanèrent de tous côtés les renseignements épars. On en puisa dans les fragments inédits de l'*Abecedario* de Mariette, dans les *Salons* inconnus de Diderot. En 1874, un compatriote de La Tour, publia sous le titre de *le Reliquaire de La Tour*, un petit dossier de lettres qui lui furent adressées, d'autres travailleurs apportèrent encore quelques renseignements, qui, peu à peu, constituèrent une biographie de La Tour, avec de grandes obscurités sur ses années de jeunesse.

Toutes ces recherches ont fait connaître que La Tour s'enfuit, très jeune, de la maison paternelle ; il tomba à Paris chez le graveur N.-H. Tardieu, lequel le conduisit chez le peintre Spoëde. Après un court séjour il revint à Saint-Quentin.

Il paraît certain qu'il assista au Congrès de Cambrai en 1724 et et que l'année suivante il passa en Angleterre. Il ne tarda pas à revenir à Paris où il exécuta des quantités de portraits faciles et bon marché, jusqu'à ce que les admonestations de L. de Boulogne l'eussent rendu plus sévère pour lui-même en lui montrant les erreurs de son dessin.

Un de ses premiers clients fut Voltaire, mais sa renommée ne date que du Salon de 1737, ouvert sur les ordres du contrôleur des finances Orry, dont le portrait, par La Tour, est exposé au

tions. On connaît celles qu'il mit pour le portrait de Mme de Pompadour; mais elles ne rebutaient pas les clients, car le pastelliste en eut de nombreux et de qualité. Depuis 1746, il était membre de l'Académie de peinture et de sculpture.

En 1784, la raison de La Tour se dérangea, son frère vint le chercher et le ramena à Saint-Quentin. Le 9 juillet 1784, le président du bailliage de Saint-Quentin prononça son interdiction; il mourut le 17 février 1788. Cochin attribue le dérangement de sa raison au régime qu'il suivait. Une lettre de La Tour à Grosley, rappelée à propos par M. Tourneux, nous apprend que ce régime consistait à prendre chaque jour deux pintes d'eau à jeun. Son dérangement d'esprit ne viendrait-il pas plutôt d'une fatigue cérébrale causée par le désir, jamais assouvi, du mieux, de la recherche de la perfection, jamais atteinte à son gré, qui lui faisait recommencer et détruire dix fois le même portrait?

Après avoir rappelé ce que l'on connaît de la vie de La Tour, M. Tourneux essaie de dénombrer les œuvres du pastelliste, d'après les livrets des Salons et les notes de leurs commentateurs Mariette et Saint-Aubin, en donnant des éclaircissements sur leurs destinées. Beaucoup ont disparu, d'autres se cachent ignorées dans quelques galeries familiales.

Une grande partie de l'œuvre de La Tour est conservée à Saint-Quentin. Elle échut par héritage à un frère du peintre, car La Tour qui se préoccupa si souvent de ses dernières dispositions, mourut *ab intestat*. Après la mort de ce frère (14 mars 1807), on chercha à vendre, sans attendre, selon son désir, que les Anglais et les Russes fussent revenus à Paris, et la vente eût, en 1812, un échec retentissant. Le portrait de Rousseau fut retiré à trois francs, les autres à l'avenant. Bref, la vente n'eut pas lieu et la municipalité de Saint-Quentin garda pour elle toutes ces merveilles; elles constituent un musée précieux qui attire à Saint-Quentin tous les dévots de La Tour, artiste délicat, profond analyste de la figure humaine, un des premiers qui aient cherché la réalité en ne perdant pas de vue l'art et l'idéal.

Le nouvel ouvrage de M. Tourneux contient tout ce que l'on connaît actuellement sur La Tour; son auteur était bien préparé par des travaux antérieurs et n'a négligé aucune source d'information.

Le volume est abondamment illustré par de bonnes reproductions, en simili-gravure, des œuvres qui ont établi la gloire de La Tour.

R. B.

SOUVENIRS INÉDITS

SUR

JACQUES DELILLE

Par sa Veuve

(Suite)

Les importuns reparurent dès son retour ; mais il leur opposa toute sa conduite de l'hiver précédent : même solitude, même caractère. Dans le cours entier de cette année 1790, il ne quitta sa chambre que cinq fois seulement. Ducis venait chaque deux soirs avec ses pipeaux et sa cornemuse, et chantait, entre les causeries, l'intéressante Isaure. Ce fut à cette époque que M. Delille connut Boissy d'Anglas, dans un diner chez Mme la comtesse de Vassy (ou Vassé) née de Girardin. Les salons de la bonne compagnie étant devenus des lices, on bataillait ; mais il n'eut avec Boissy d'Anglas qu'une lutte gracieuse, à cause du peu de différence de la sage raison. Comme protestant, le député se devait à ses coréligionnaires. « Je ne demande, disait-il, que nos droits civils depuis si longtemps réclamés en vain ». Ce même désir était dans le cœur du chevalier de Florian. Ainsi ces deux hommes distingués par leur caractère conciliant autant que par leur esprit, avaient la même pensée : « Ma mère est protestante, disait l'Académicien, et mes aïeux furent persécutés ».

Lemierre ne se montrait presque plus. Il avait eu le malheur de se trouver sur le passage de son monarque si terriblement escorté le 6 octobre 1789 ; l'affreux spectacle des têtes placées au bout des piques, en déchirant son âme, affaiblit son intelligence, et le regret d'avoir eu un peu de penchant pour les

nouveautés se joignait au souvenir de l'affreux cortège dont l'image lui apparaissait jour et nuit. La dernière visite fut trop touchante pour être oubliée. M. Delille remarquant en lui un fond de tristesse et une conversation moins réglée, le pria de lui continuer son amitié et de redoubler ses visites. Pour toute réponse l'auteur de *la Veuve de Malabar* pressa la main du traducteur de Virgile... Cette pression était un au revoir jusqu'au rendez-vous éternel. M. Delille eut à regretter dans Lemierre la tendre amitié, le digne confrère, le talent et la probité. Après sa mort on trouva un Christ cousu dans son gilet.

Dans une nombreuse soirée chez M[me] Boutin, il rencontra une seconde fois Boissy d'Anglas et, pour la première, Rabaut Saint-Étienne. Où M. Delille se trouvait, la fête eut semblé incomplète s'il se fut retiré sans avoir dit quelques vers ; la société réclama ce plaisir. Le poète choisit avec intention un épisode sur un sujet discrédité par ce temps. Un jeune homme eut le mauvais goût de murmurer à voix basse : « C'est une capucinade. — Comme Zaïre »; s'écria Boissy d'Anglas le protestant.

Son amour pour la musique et la peinture fut une vive passion, et sa manière d'en parler électrisait ; il ne sentait pas vulgairement, son âme pénétrante devinait la pensée, l'intention du compositeur. — « J'espère, dit-il, un jour, au grand Piccini, que vous aviez un profond chagrin, lorsque vous fites l'admirable scène de Porus. — J'en étouffais, répondit le musicien. — Bravo ! »

Une estampe gravée et coloriée sur bois d'après le tableau de l'Extrême-Onction, chef-d'œuvre du Poussin, fut étudiée par lui, non comme un élève épris des beaux-arts, amant du dessin et du coloris, mais en appréciateur des hautes conceptions. Quel bonheur quand sa large loupe lui découvrait une nouvelle beauté d'invention ! Il jouissait de trouver près de lui à faire sentir et partager son enthousiasme : « Ce peintre est un grand poète, disait-il, en l'expliquant, le plus sublime harmoniste. Ses beautés accessoires appartiennent spécialement à la peinture ; il est divin dans ses créations et dans son

exécution, son génie fortifie tout. Admirez les différents personnages qu'il a rassemblés dans ce tableau : ce vieillard dont le lit est entouré de tant d'êtres éplorés, cette double dégradation de la vieillesse et de l'agonie, l'impression de douleur empreinte sur le visage de ceux qui tremblent de perdre le Patriarche de la famille, prêt à succomber. Quel est cet homme debout, faisant de la main gauche un signe à droite ? Ne voyez-vous pas le médecin de la maison ordonnant un élixir dont il attend un bon effet ? Il n'a peut-être plus d'espérance, mais du moins il prolonge celle des parents. Cette femme immobile dans son fauteuil au milieu de tant d'agitations, excédée par la longue veille, cède au besoin du repos. Quelques marques de tristesse se montrent sur ses traits ; mais quelle différence entre la profonde angoisse qui caractérise la parenté et la pitié de cette étrangère ! Et ce petit enfant qui tend les bras au moribond et qui à peine arrivé à la vie, voyant pour la première fois la mort qu'il ne soupçonne pas, fait, sans le savoir, ses adieux à son aïeul ! Quelle heureuse opposition entre cette jeune fille en pleurs et le visage calme de ce ministre de Dieu prêt à verser l'huile sainte sur l'agonisant et moins occupé des douleurs qui l'environnent que de la cérémonie religieuse qui va ouvrir au chrétien mourant les portes du ciel ! »

Ne dédaignant aucun débris des arts, s'il rencontrait une tasse recousue ou fêlée, il l'achetait à cause de la peinture. « Voyez ma bonne acquisition ! La tasse ne coûte rien. » On le grondait. « Mais remarquez ce joli paysage, ces fleurs, cette cascade. » Le lendemain d'une emplette semblable, il voulut prendre son café dans sa nouvelle coupe, l'anse lui resta dans la main : « Orphée a failli m'échapper, dit-il » ; pour le tenir il fit commander une anse en vermeil qui lui coûta trois fois plus qu'Orphée et sa lyre. Le présent ne laisse pas prévoir

lence sur la politique ; c'était l'ennuyeux langage du temps, et la querelle continua au salon : « Tout comme il vous plaira, messieurs, s'écriait avec sa voix grêle le marquis d'Aranda, espagnol dont les nerfs semblaient ne tenir qu'à un fil, mais je pense qu'on ne peut sauver la France qu'en tenant les rênes du gouvernement d'une main ferme », et tout en parlant il versait son café sur la robe de ses voisines qui s'éloignèrent en lui disant : « Tout est perdu si c'est vous qui les tenez de cette main-là. »

Mesdames proposèrent à M. Delille le voyage d'Italie. Cette offre le flatta d'autant plus que depuis bien des années il projetait de visiter ce beau ciel et de planter un arbre à son cher Virgile. N'avait-il pas dit au deuxième chant du poème des *Jardins* :

« Mais j'en jure et Virgile et ses accords sublimes,
J'irai, de l'Apennin je franchirai les cimes,
J'irai plein de son nom, plein de ses vers sacrés,
Les lire aux mêmes lieux qui les ont inspirés.

N'a-t-il pas répété son juste désir dans le poème de l'*Imagination* ?

« J'irai, j'en jure encor, j'irai voir cet asile
Où Raphaël peignit comme a chanté Virgile. »

Pour se munir d'un passeport, il alla chez M. de Montmorin. Ce passeport ne put être obtenu qu'au bout de trois semaines de démarches. Il fut serré dans un secrétaire. Peu de jours après, le comte de Narbonne lui fit dire de se préparer, attendu que Mesdames partaient le surlendemain. La veille du départ, le passeport ne se trouve point. On bouleverse mille papiers ; peine inutile ! Son esprit s'inquiète, sa tête s'échauffe ; il soupçonne la police d'être venue chez lui en son absence. Cet événement le désole ; il court chez le ministre ; mais il fallait du temps pour remplacer le papier perdu et Mesdames partirent. Ne le voyant pas venir, ni ses effets qu'on devait placer dans les fourgons, les princesses envoyèrent chez lui ; cette dernière marque de bonté doubla sa douleur. Il n'eut pas la consolation de leur exprimer sa

reconnaissance, son chagrin, son respect, ses vœux, ni de se faire bénir de leurs vertus.

L'adorateur de Virgile, pour se distraire d'un pénible contretemps, se rendit à Meudon avec les lettres sur le *Sublime* qu'il se faisait relire dans l'espoir de se dédommager d'un voyage si regretté. Cette lecture, au lieu de calmer son chagrin, l'excitait. Il eut tant voulu, avant que ses yeux ne fussent trop affaiblis, voir cette belle Italie, visiter les monuments de l'ancienne et de la moderne antiquité, décrits avec tant d'élégance par le président Dupaty!... En rêvant sur la grande terrasse du château de Meudon, un laisser-aller le conduisit jusqu'à Bellevue. Là, en s'asseyant sur une petite pelouse, il s'aperçut que l'herbe croissait déjà sur la place que les pauvres ne foulaient plus. Oh! combien le silence de ce château lui fut lugubre! « Voyez, dit-il, en indiquant une fenêtre, c'était là que les Filles des Rois se plaçaient pour jouir de l'effet de leur charité. Je quittais souvent les beaux arbres de Meudon, témoins de mes rêveries, pour le spectacle des bienfaits qu'on répandait ici. »

Il revint à Paris et laissa Dupaty au château de Meudon où il retourna quelques jours après. Dans cet intervalle, on lui déroba le premier tome des lettres (c'était le temps de prendre le bien d'autrui) et deux autres volumes dont la perte ne lui fut pas sensible; il ne les avait pas reçus de la main de l'auteur et d'un ami auquel il disait en 1788 : « Celui qui, comme vous, a eu le bonheur de sauver un innocent, a bien rempli la tâche de sa vie (1). »

A cette époque, il était plus sage d'être à Paris que dans un château royal inhabité; il revint au Collège de France. Son secrétaire nécessita le secours d'un ébéniste qui, en démontant le cylindre envahisseur d'une quantité de papiers, y retrouva le malheureux passe port tout pulvérisé : « Funeste secrétaire, tu m'auras coûté la vie, s'écria M. Delille. — Ne

l'accusez pas si légèrement, répondit l'ouvrier, vous lui devez d'exister. Vous savez que Mesdames furent arrêtées et que le Roi fut contraint de demander à l'assemblée le passage de ses tantes en Italie. Mais imaginez-vous que malgré votre passeport, on vous eût permis de les suivre ? Otez cela de votre esprit : un homme de lettres aussi connu par ses ouvrages et son aristocratie ! N'eut-on pas craint votre plume à l'étranger ? — La pensée d'écrire sur les affaires publiques ne m'est jamais venue. — Bien, mais ces gens-là savent-ils vos intentions ? On vous eut ramené et, après quelques jours, vous auriez subi un hors la loi pour avoir voulu quitter la Patrie en ce moment. Rendez-donc grâce à votre secrétaire. »

Après la sortie de l'ébéniste, il parut absorbé dans ses réflexions. Il pesait sans doute les paroles d'un homme franc, et lorsqu'il conta cet entretien à ses amis, tous furent de l'avis de l'ouvrier.

En 1791 (1792, texte ; mais ce doit être par erreur), le jour de Fête-Dieu, M. Delille fut invité chez le duc de Brissac. Ce fidèle voulant se trouver aux vêpres du Roi ordonna son dîner pour midi. En s'y rendant, M. Delille rencontra plusieurs processions. Ces fêtes de la véritable puissance lui plaisaient sur toutes les autres : rien n'élève l'âme comme une cérémonie religieuse. Quand Dieu daigna se laisser sortir du Saint Tabernacle pour être soulevé par des mains pures, le poète eut une pensée digne de lui : « L'uniforme est la plus belle parure de fêtes ; plus j'en vois dans celle-ci, plus elle me plaît, mais dans ce jour du plus grand triomphe où le Tout-Puissant vient se montrer à ses créatures, réconcilier l'inimitié et purifier la terre, j'aimerais que les armes de combat disparussent. Le monarque du monde devant qui tout tremble et tout espère a-t-il besoin du secours des fusils, des sabres et des bayonnettes ? Combien sa fête serait plus touchante si chaque soldat, lorsqu'il s'agenouille, soulevait, en courbant la tête, une branche de palme, ornement du Christ ! Ce noble hommage joint à nos vœux et aux simples fleurs semées sur son passage plairait mieux à la divinité. »

Le dîner du vaillant duc de Brissac, nom de gloire éternelle, fut bienséant à force de mélancolie. La crainte d'arriver trop tard au poste de l'honneur lui fit souvent regarder sa montre : « Je vous quitte pour le château où je me dois. » Puis, d'un accent qu'on n'a point oublié : « Nous sommes si peu ! » Ce digne fils du grand maréchal sous lequel plus d'un invalide se vantait d'avoir jadis vaincu, pria Robert, célèbre paysagiste, de choisir, pendant son absence, un tableau de sa galerie pour M. Delille. Le peintre, ami du poète, en fit détacher un d'un grand prix que la délicatesse refusa ; il n'accepta qu'un petit cadre représentant une femme jouant de la flûte en gardant des chèvres. Ce dernier hommage d'un héros que tous les nobles signes devraient entourer, dut à un pénible souvenir et à son petit format d'accompagner M. Delille dans ses derniers voyages.

En ce temps il fut arrêté par le corps de garde du Pont-Neuf à onze heures du soir. — « Tu n'as pas de cocarde, citoyen ? — Je l'aurai oubliée à mon bonnet de nuit. — Voilà un bon patriote qui porte notre signe jusque sur son chevet, dit un garde ! » — Interrogé sur son nom et sa demeure, il fut reconduit par une escorte de sûreté ; chacun enviait d'être son guide au Collège de France où, après être arrivés, ils eussent voulu le prendre pour le ramener encore.

Au retour d'une promenade au Luxembourg, un inconnu traversant le cloître Saint-Benoît, s'arrête pour lui dire qu'il est mal coiffé : « Nous savons que tu ne changeras pas d'opinion, mais je t'invite à changer ta coiffure ; suis mon avis, citoyen ; tu es un brave homme, je regrette que tu ne sois pas des nôtres ».

Un professeur du Collège de France l'ayant aperçu avec cet homme, lui demanda « s'il connaît la personne qu'il vient de

chère amie, tais-toi ; tu es bête, mais bête comme le décret d'hier. — Pourquoi dater, dit M. Delille, tout en cherchant son livre ». Dès le lendemain. on cria dans les rues : « Bon mot du citoyen Delille, à deux sols ! »

La ruine totale le força de réclamer une petite somme prêtée depuis longtemps à une personne qui s'enrichissait chaque jour des dépouilles des autres; cette somme fut rendue de mauvaise grâce : « Vous n'offrez pas comme Hervart, dit le poète ; mais j'accepte comme La Fontaine ».

En la même année, il se logea quelques semaines chez M. Gosse, aubergiste à Sèvres, afin de pouvoir rêver beaucoup et soupirer dans le parc de Saint-Cloud. Ce lieu, si plein de sentiments, valut beaucoup de vers au poème l'*Imagination*. Lorsqu'il eut terminé le grand morceau sur les infinis, content de son travail (car son abandon avait le naïf de La Fontaine), il se livra à son habitude de lire ses vers nouveaux. N'eût-il trouvé auprès de lui qu'un peu de bon sens, sa modestie lui soumettait ses travaux ; puis, comme un repos, il contait de petites histoires.

Au printemps de 1793, le propriétaire de Moulin-Joli l'invita à revoir un lieu que M. Watelet avait rendu célèbre et où, jeune, lui-même avait beaucoup vécu. Pour marquer son nouveau séjour dans cette charmante habitation, ornée de trois bras de la Seine, on lui fit hommage de trois ponts de fleurs. Les désastres n'altéraient pas entièrement les jeux de la jeunesse et Colin-Maillard inspira un grand artiste : Robert se plut à couvrir de son pinceau les murs de la salle de billard, rendez-vous des jeux de la société. Là, chacun reçut la faveur de sa palette ; mais cette tenture causa la chute du plus beau des arbres, surnommé Nestor par M. Watelet ; son ombre immense interrompant le jour nécessaire à la peinture, le fit condamner par l'artiste même. Ce délit s'exécuta avant le lever de l'ami des arbres. Quel cri douloureux lorsqu'il vit ce robuste corps, si plein de sève, couvrant de sa chute un large espace ! Il dit au sacrificateur encore présent : « Le peintre de la nature a-t-il pu commander ce forfait ? » Par

de cet événement, les deux anciens amis furent presque deux jours comme des enfants boudeurs. En se promenant dans l'île, il joignit le jardinier, planteur de tous les arbres de Moulin-Joli, excepté du superbe Nestor : « Comment, bon Joannès, avez-vous consenti à l'immolation du favori de M. Watelet ? — On ne consulte plus les vieux, dit le vieillard ».

Joannès fut conservé par chaque nouveau propriétaire à cause des arbres qu'il avait élevés et qu'il soignait encore. Le poète et le jardinier aimaient à se rencontrer pour retourner ensemble dans le passé ; et quand ce dernier souvent était endormi auprès de ces plantes qu'il nommait sa nombreuse famille, le chantre des jardins guettait dans ses promenades le réveil du bonhomme, afin de l'aider à se relever, ce soin ne lui eût-il été inspiré que par son respect pour la vieillese.

Le comte de Thiard qui séjournait alors à Neuilly n'avait pour venir dîner avec M. Delille qu'à traverser une belle prairie. Ces deux fidèles se pressaient de quitter le salon pour aller gémir sous les arbres, sur les maux de la France : « Les nobles bretons me reprochent, disait l'illustre représentant des États, de n'avoir pas voulu dépasser les ordres du Roi. Je me félicite, moi, d'avoir religieusement rempli les ordres du monarque ». Un jour que leurs cœurs s'épanchaient sur la terrible destinée du meilleur des princes, le comité de Colombes reçut l'ordre d'arrêter le comte de Charleval devenu paisible habitant du Moulin-Joli, où, pour se distraire, il s'occupait à tourner des tabatières et des porte-aiguilles, afin de les offrir aux visiteurs. Ce loyal breton fut arraché de ce beau lieu pour monter subitement sur l'échafaud ; dès lors tout déserta du Moulin-Joli.

L'estime attire la confiance ; en dinant chez M. de l'Etang

n'osera vous réclamer ; restez ici où vous êtes connu, où les plus redoutables vous respectent, vous savent gré de votre franchise ; soyez un peu moins imprudent. C'est du fond de mon cœur que je vous fais cette prière ». Celui qui donnait de si sages conseils eut bientôt à gémir sur lui-même, et le poète ne fut point oublieux.

Le jardin du Luxembourg, sa promenade habituelle, fut quitté quand ce palais devint une prison ; le jardin des Plantes le remplaça. Un jour du mois d'octobre de 1793, il y rencontra Boissy-d'Anglas qui lui raconta ses peines et sa crainte de compromettre les amis qui l'abritent : « J'ignore où je puis me réfugier cette nuit. — Venez chez moi, dit M. Delille ». Le législateur n'ayant pas répondu : « J'y allais ». Le poète répéta : « Venez ». Après cet entretien touchant, l'un sortit par la grille du bord de l'eau ; l'autre en regrettant de ne pas conduire sous son toit hospitalier l'homme souffrant auquel il devait de généreux conseils, reprit la rue Saint-Victor. Ce fut leur dernière rencontre ; mais si M. Delille se fut trouvé en danger, Boissy-d'Anglas eut reparu.

Pendant la captivité du Roi et tandis que d'illustres coupables trafiquaient de la vie du monarque, sa fidélité en perdit le sommeil et presque l'envie de prendre soutenance : « Si le Roi périt, s'écria le fidèle sujet, cent ans de malheurs pèseront sur la France ! » Son cœur ne souhaitait pas ces longs revers à son bien-aimé pays ; mais il savait qu'un grand crime est exigeant. L'affreuse certitude s'est prononcée et l'extrême douleur a perdu son cours. L'homme le plus sensible, le plus spirituel, entre en délire en apprenant l'horrible catastrophe. Dieu ! s'il eut été seul ! Quelles mains eussent retenu les siennes et sollicité ses larmes ? Ses visions durant plusieurs nuits eurent quelque charme ; il s'éveillait pour les dire et ce pénible réveil plaçait sur sa poitrine un poids insupportable. La douleur a ses injustices puisque la sienne s'en prit jusqu'aux innocents bergers de Rambouillet :

Gardiens de son troupeau, qu'avez-vous fait du maître ?

Puis il prie l'heureuse libératrice de Paris à laquelle le monarque voua un culte si fervent, d'être son guide pour monter là-haut :

O Vierge de Nanterre, autrefois notre appui,
Qui du soin du troupeau t'occupes comme lui,
Conduis ce Roi pasteur auprès du Roi suprême.
Mets sur son front, non pas un frêle diadême,
Que le ciel lui ravit, hélas ! pour nos malheurs,
Mais du jardin des cieux les immortelles fleurs,
Et que, touché des maux du peuple qui l'adore,
De son trône céleste il nous exauce encore !

Pendant la Terreur, les collèges n'eurent plus leurs séances de rentrée. Après sa chute (car tout tombe, excepté le mérite et les grandes nations qui montent toujours), pour consoler la France du long intervalle des beaux-arts, le savoir se pressa de reprendre ses utiles travaux. Cette résurrection, en faisant sourire l'humanité et les sciences, ramena M. Delille sur ses bancs d'honneur et lui valut la flatteuse tyrannie de ses dignes confrères auxquels il promit de s'adjoindre à condition qu'il ne fera point de lecture : « On sait ma façon d'être ; je n'exposerai pas à la malice des opinions, quelques feuilles de l'arbre glorieux dont la bienveillance publique m'a souvent paré en de semblables circonstances. »

Le grand physicien, M. Lefèvre-Gineau, le détermina en le menaçant de ne point l'entretenir de sa magique science, en faveur du poème des *Trois règnes*. L'holocauste, pour gagner son banc, eut peine à trouver un passage ; pour le toucher de près, chacun rétrécit son chemin. Dès qu'il entra dans la vaste salle de François Ier, le public, en le couvrant du bruit de sa joie, parut étonné de son existence : c'est qu'il est bon pour les cœurs si pleins de franchise d'avoir à ses côtés son propre tyran. Malgré la presse on affluait encore dans cette

Dans l'espoir de calmer le tumulte, plusieurs professeurs placent leur manuscrit sur la table ; un cri général fait retentir le nom du citoyen Delille. Quelques pourparlers restent sans succès. Pour ramener la paix, l'inspecteur annonce la lecture du poète. C'est ici que les échos des pieds, des mains et des cœurs s'unissent à toutes les voix. Le désir de l'écouter fait faire silence ; mais à chaque tirade les applaudissements redoublent de force. En cette lecture il s'avisa de réveiller la cendre des Rois, quand nul n'eut osé dire ce mot que pour l'injurier. Chacun vit bien pourquoi son âme fit si grande chaleur sur son visage, et tant d'énergie en son noble geste. En ce moment l'expression de l'étonnant lecteur dont les narines lançaient du feu eut fait envie à la beauté.

Au mois de mai 1795 il part pour les Vosges. A Bar-le-Duc, entré au corps de garde pour faire visiter son passeport, il est reconnu par un chef de volontaires qui avait suivi ses derniers cours à l'Université et au Collège de France. On le fête, en entoure le grand homme ; on veut le retenir et le poste entier déserte le corps de-garde pour lui servir d'escorte jusqu'à l'autre bout du grand pont de Bar.

A l'un des relais avant d'arriver aux Vosges, il a affaire à un maître de postes, maire du village, et qui, lui ayant d'abord refusé des chevaux, ne connaît qu'à le satisfaire à prix d'or ; il lui laisse croire par son langage qu'il est un commissaire du Directoire, et cet homme changeant de ton avec lui l'accable ensuite d'égards et veille à ce que son départ ne souffre aucun retard.

A Saint-Dié, il apprend la mort du Dauphin (Louis XVII). Après avoir donné des larmes à la mémoire de ce jeune prince, il rappelle les conseils que Louis XVI donnait à son fils à la Tour du Temple :

Crains, instruit par l'exemple et par l'adversité,
Les pièges du pouvoir et ceux de la bonté ;
N'attriste point ton cœur du soin de ma vengeance.
Auprès de l'Eternel on apprend la clémence.
. . . .

A l'école des maux tu vécus près de moi,
Mais les miens sont affreux s'ils sont perdus pour toi.

M. Delille se fait conduire aux roches des Cailloux. Arrivé au Paradis, charmant coteau appuyé au Dormont, il se sent inspiré par les beautés de ce lieu et chacun écoute avec respect les vers suivants qu'il dit placé au sommet d'un de ces rochers :

Oui, dans ces lieux la fable antique
Se reproduit à mes regards,
Et son illusion magique
M'environne de toutes parts.
De ce mont la superbe masse
Me peint les sommets du Parnasse.
Ces champs sont le sacré vallon
Et mon œil, dans cette fontaine,
Pense voir jaillir l'Hippocrène
Sous l'ardent coursier d'Apollon.

Ce fut en ces lieux inspirateurs qu'il chanta le pays qui l'a vu naître. Ce chant sur l'Auvergne est une gloire pour les Vosges.

On l'accusa à cette époque dans un journal (1) de n'avoir pas répondu au ministre M. Benezech : accusation injuste. Il l'avait fait d'une manière toute gracieuse pour le ministre qui eut sans doute bonne intention en tenant secrète sa réponse. Il s'agissait de son rappel à l'Académie où presque tous ne voulurent pas qu'il fut remplacé ; Chénier même s'é-

(1) *Le Journal de Paris* du 29 frimaire an IV (20 décembre 1795) contient une *Lettre à l'abbé Delille, sur sa nomination à l'Institut national des sciences et des arts et pour l'engager à quitter sa retraite des Vosges*, par Jean-Charles Duméril, frère du naturaliste, et qui, ayant connu Delille à Amiens, était resté en relations avec lui. « Plutôt que d'excuser les funestes idoles de la tyrannie, lui disait J.-C. Duméril, vous avez préféré vivre ignoré, et dans une indigence honorable resserré vos besoins ; il vous appartient de relever l'honneur des lettres ; votre exemple apprendra à ceux qui les cultivent que si l'on décide, commande, règne, c'est par leur complaisance. » Sur le refus de Delille de faire partie de l'Institut, voyez aussi les *Souvenirs et correspondances*, publiée par Charles Nisard, d'après les papiers de Suard, p. 277-278.

cria : « Qui oserait s'asseoir à la place du citoyen Delille ? Je demande que son fauteuil soit respecté jusqu'à son retour. »

Il travaillait alors à son poème des *Trois règnes* commencé avant son départ pour les Vosges et à sa traduction de l'*Eneïde*. On craignait pour sa santé un excès de travail : « Ne craignez, disait-il, les vers se font ici presque seuls. » Il vivait du laitage d'une chèvre qu'il avait achetée et des pommes de terre des Vosges dont il vante l'excellence.

Arrêté à Pairis, après avoir visité la montagne des Hautes Chaumes, chez un chef de fermes considérables, il s'échappe un matin de l'habitation, se glisse dans un verger voisin. Le passage de la Meurthe qui roulait rapidement au bout de ce verger fait que l'on s'inquiète de ne pas le voir reparaître. On le cherche, on l'appelle, mais en vain. Enfin après un assez long temps on le découvre au haut d'un cerisier, assis entre deux branches. Il avait refusé de superbes cerises à déjeuner ; mais celles qu'il détachait lui-même lui semblaient plus douces : fruit défendu. L'esprit du cœur est de tous pays : « Vous nous avez privés de jolis sièges, lui dit son hôte. Je voulais faire des chaises de ce gros cerisier ; mais puisque vous y êtes monté, il ne succombera que de vieillesse. »

Dans sa marche à la Pontroie il voulut voir au haut du *Bonhomme* le coucher du soleil et le lever de la lune qu'il toucha quasi. En passant à 10 heures auprès des rochers dont la tête se courbe sur un bord du chemin du Bonhomme à la Pontroie, il eut une petite frayeur ; l'ombre du clair de lune faisant de cette masse deux géants formidables par leur formes et la place qui le surprend. Les rochers presque toujours deux laissent croire à l'amour de la nature pour les unions.

Arrivé à l'époque où les grands troupeaux ont quitté leurs demeures d'hiver pour habiter celles des bois, le chantre des animaux voulut visiter ceux des Hautes Chaumes dont chaque hutte contient au moins 60 vaches. Les génisses réservées logent près des mères qu'elles doivent remplacer. Pour se

faire traire les vaches ne demandent pas l'heure ; elles suivent la grande maîtresse décorée d'une cloche suspendue à son gros col, et quand sa tête se lève, cela veut dire : « marchons ! » Et toutes s'avancent sur ses pas avec un ordre tel qu'on ne voit pas le pied de l'une dépasser celui des autres ; elles vont tête haute jusqu'à la porte de leur écurie où aucune ne prend la place de sa voisine. Plusieurs vaches firent entendre des gémissements ; M. Delille demanda pourquoi. « Elles regrettent leurs veaux, dit un macéraîre (non de ceux qui les soignent, les traient, battent le beurre et fond les fromages). Nous avons livré ce matin trente-deux veaux. — C'est peut-être la quantité de lait qui leur fait du mal, dit le poète avec intention. — Nous ne leur en laissons pas une goutte : c'est uniquement le regret de leurs petits. » Qu'il fut aise de cette affirmation ! Elle était dans sa pensée ; mais chacun n'a pas les mêmes sentiments. Il y a folie à nier aux animaux l'instinct de la sensibilité. Le lendemain à déjeuner son amour-propre prit inquiétude sur sa nouvelle production : il s'agissait d'un fromage : « Si j'ai fait quelques vers passables ils me vaudront de la gloire ; mais ce fromage saura-t-on s'il est de moi ? » On l'invita à graver son nom sur les deux larges faces (forme de fromage de Gruyères) ; cet avis le fit éclater aussi fort que la bonne joie champêtre. Son nouveau chef-d'œuvre, trop matériel, fut subitement quitté pour les arbres, les collines, les ravins et les précipices : ceux-ci lui parlaient.

A son retour à Saint-Dié il trouva un joli poème de M. François de Neufchâteau ; cet aimable écrit sur les Vosges recommandait le poète aux arbres et aux rochers de ce charmant pays.

Près des frontières, ne connaissant que les Suisses de Ferney et désireux de visiter les cantons montagneux, on demande pour lui un passeport pour Bâle. Bien que la réponse de l'autorité fut gracieuse, le passeport fut refusé ce qui irrita son désir : « Nous verrions avec peine un homme d'un si grand mérite, dont la nation se glorifie, quitter le sol fran-

çais. La patrie est jalouse de conserver le citoyen Delille dans son sein. ».

M. Levrault, de Strasbourg, lui exprime le désir de publier un de ses ouvrages ; mais quand l'Europe s'égorgeait le poète n'éprouvait nul empressement de publier ses vers. Mais il fallait vivre et après avoir perdu sa fortune il se mit à travailler avec une ardeur dont rien ne pouvait ralentir l'excès. *L'Homme des champs* fut cédé sous la réserve de ne livrer son manuscrit qu'à Bâle. Bientôt il reçut l'invitation de se rendre à Colmar et là on lui accorda ce qui lui avait été refusé à Epinal. Sur son passeport le poète prit la qualité de marchand de papiers. Nous ignorons s'il existe de grandes papeteries en Suisse.

A Colmar, dans les six jours qu'il y passa, il connut un neveu du grand Buffon, le comte d'Alpy qui pour se soustraire aux persécutions s'était fait gardien des débris d'un couvent des Recollets déserté par les propriétaires forcés de fuir leur maison : « Venez, lui dit ce neveu d'un grand homme, venez visiter ces ruines entourées de forêts, de rocs et de larges ruisseaux ; puisque vous allez à Bâle, vous n'en serez qu'à cinq lieues. » Il se confia à cet aimable guide.

Son séjour à Loupah où il ne devait rester que peu de jours, dura plusieurs mois. Il lisait ses vers au comte d'Alpy, qui de son côté le ravissait par son talent sur le violon. Dans toutes ses courses il fut ramené à son poème des *Trois règnes* : la nature est partout. Au bord d'une jolie forêt il venait souvent s'asseoir, pour y travailler, sur un arbre victime d'un ouragan. Un jour, comme il s'y replaçait, une couleuvre sortit sa tête et laissa tout son corps sous l'arbre. Au cri qu'il jeta un pâtre accourut : « Attendez, je vais l'assommer. — Gardez-vous de tuer l'hôtesse de mon arbre. — Est-ce qu'il est fou, ce pauvre homme ? » se murmura le pâtre en dardant la couleuvre qui laissa croire qu'elle avait compris la protection de son défenseur.

Dans une autre promenade entre Ferrette et une petite forêt voisine, il rencontre un vieillard de 66 ans, simple gen-

tilhomme comtois qui ruiné par la persécution cherchait mais inutilement à passer à l'étranger, pour rejoindre sa femme et sa fille ; mais il n'avait point de passeport : « Prenez le mien », dit M. Delille. En apprenant que ce bon vieillard n'a pour toute ressource et pour faire une longue route jusqu'à Neufchâtel, qu'une faible somme de douze livres, il lui donne les boucles de ses souliers. Ils se quittèrent l'un et l'autre en versant des larmes.

A Loupah où il était retenu par les beautés du pays il reçut la visite de M. Levrault, impatient d'être autorisé à publier *l'Homme des champs*. Il promet de se rendre sous quelques jours à Bâle, son séjour en cette ville étant une des conditions de la publication de ce poème. Ses adieux avec le comte d'Alpy furent des plus touchants et remplis de regrets. Comme il les avait prolongés, on arriva trop tard à la barrière française. Un commis annonça la fermeture des portes de Bâle et l'engagea, pour trouver à coucher, de presser sur Huningue. Une seule pièce restait libre à l'hôtel du Corbeau où le sommellier qui le crut un homme bien pensant lui fit des confidences que chacun savait. « Des voyageuses, dit-il, en les nommant, ont couché avant hier dans cette même chambre. » L'une d'elles, comme fille d'un homme très vertueux, intéressa trop M. Delille. La sensibilité a ses excès et la constance sa folie : nous dirons un jour le misérable motif d'une nuit si pénible (1).

Lorsqu'il a joint la borne qui sépare les deux territoires, il place un pied sur le sol étranger et l'autre sur la terre de France et demande, dans cette position, de quel côté il faut passer. Sa parole donnée de se rendre à Bâle décida la question. On avait remarqué que le pied du côté gauche fut celui qu'il plaça sur la patrie ! Cette remarque en la lui répétant dans ses craintes de mourir hors de son pays, lui devint une

Le gouvernement de Bâle accueillit et fêta un si bon renom. Une presque puissance sous le règne de l'Impératrice Catherine lui proposa à Bâle tous les moyens pour l'attirer en cet immense Empire ; il refusa. La Néva l'eut trop séparé des bords de la Seine.

Il se plaisait à Bâle ; mais la ville étant devenue le lieu de rendez-vous d'un grand nombre de troupes, sa cécité le confina dans son logis, où il espérait être ignoré. Ce fut en vain. Il se trouva bientôt au milieu de personnages de diverses nations : un chef de l'armée de Huningue, deux officiers du contingent de Zurich, un de Montmorency, surnommé le bel écuyer, le marquis de Sourdis, M. le sénateur Sarrasin, un général Autrichien, et le comte Étienne de D..... Ce plaisir occasionna de singulières méprises. En se retirant le général républicain prit le chapeau du bel écuyer, tandis que l'Autrichien tenait sous son bras le signe tricolore. Ces distractions furent bienséantes entr'eux.

Pour échapper au vacarme et au tumulte de la guerre il se réfugia au lac de Bienne qu'il traversa pour gagner Glairesse, village situé tout en face de l'île de Saint-Pierre, séjour ravissant. Le bruit des ondes le reposa du canon. Il y resta cinq mois et fut forcé de s'en éloigner par suite de l'arrivée de l'armée auprès de Glairesse et d'une maladie contagieuse sur les bestiaux qui donna de l'inquiétude pour la nourriture.

Il reprit la route de Soleure. Sur le lac une tempête l'eut fait chavirer, si les bateliers ne se fussent précipités pour retenir l'esquif contre la force du vent et des eaux ; ils sauvèrent l'auteur et ses hémistiches : c'était sa manière de n'écrire que la moitié de chaque vers. Ces petites navigations peuvent amener de grands dangers. Peu de jours auparavant une famille anglaise avait été naufragée dans le lac de Neuchâtel. Ces deux superbes voisins ne sont séparés que par une route. M. Immolt, pasteur de Glairesse, l'invita beaucoup à ne point s'embarquer ce jour. Le bateau étant retenu, M. Delille s'y plaça et M. Immolt sans mot dire suivit le sentier qui borde le lac, afin de voir encore et de protéger de ses vœux un

homme qu'il regrettait ; et il n'arrêta ses pas que lorsqu'il eût vu le passager toucher les bords de Bienne où il coucha.

M. Delille voyait souvent à Soleure l'évêque d'Agen qui était pour lui une ancienne connaissance et dont il n'avait jamais remarqué la taille. Un jour, en sa présence, il dit à quelqu'un : « Vous ne cherchez que plaies et bosses. — Je ne puis offrir à Madame que la moitié de cela », dit le spirituel évêque. Le même allant avec deux amis visiter une personne qu'ils ne rencontrèrent point dit au concierge qui se disposait à écrire leurs noms : « C'est inutile ; vous direz à votre maîtresse qu'un boîteux, un bossu et un manchot se sont présentés ; elle saura qui c'est. »

Il recevait aussi de fréquentes visites d'un colonel prussien qui l'engageait, de la part de Guillaume, à aller s'installer à Berlin : il refusa, bien que ce monarque lui plût. Il voyait fort assidûment M. Lenoir, ancien lieutenant de police, qui mit à sa disposition l'immense bibliothèque qu'il avait fait émigrer avec lui.

A Fribourg, on le pressa de se présenter aux autorités et à un comité de Français qui venait d'être institué pour rejeter les suspects. Reconnu pour le grand poète par M. Graffnak, un des magistrats, il fut de la façon la plus aimable accueilli dans la famille.

Il se rencontra chaque soir avec Mallet du Pan, qui, pour se soustraire à la persécution, s'était retiré à Fribourg. Le départ de ce dernier pour Londres lui causa un grand vide. Il eut tout lieu de se louer aussi de la présence de la jeune comtesse de Puységur, qui lui continua les bienfaits répandus sur lui par son aïeul, lors de son beau triomphe à l'Université.

A Fribourg, il prit sous son patronage un vieux prêtre français qui, malgré son grand âge et ses malheurs, avait été repoussé par le comité des Français. Il plaida pour lui et obtint l'admission de ce bon vieillard dans la société de ses compatriotes comme lui éloignés de leur patrie par les événements : « Messieurs, leur dit-il, je viens vous présenter le digne abbé R..., prédicateur de Louis XVI. Son éloquence dans la

vraie parole a souvent calmé les cruels chagrins de notre monarque. »

Par une première lettre datée de Londres, Mallet du Pan l'engageait à y venir au plus vite pour y joindre un débiteur fixé en ce pays et qu'il soupçonnait de mauvaise foi. Par une seconde lettre, Mallet du Pan lui annonçait qu'il trouverait à Cuxhaven un passe-port. M. de Somero, surnommé le bras gauche de l'empereur d'Autriche, lui offrit pour la sixième fois d'aller à Vienne où il lui garantissait bon acceuil et une pension. Malgré sa ruine, il n'eut jamais consenti à recevoir de l'étranger.

A Darmstadt, il visite les jardins accompagné du maître de poste du prince. Chaque pas qu'il fait dans ces jardins lui montre l'application de presque tous les vers de son poème : « J'ai vu planter tout cela, le livre en main, dit le maître de poste très attaché à son prince. » Le voyageur s'épargna de lui demander le titre de ce livre.

A Francfort, il eut besoin, pour ajouter au poème des *Jardins*, de se le procurer. Il ne trouva qu'un in-quarto très coûteux : « C'est trop cher, dit l'auteur. — Je vous demande pardon, répondit le libraire; mais outre que le poète est très estimé, voyez aussi le nom de l'imprimeur, Pierre Didot! » Pour ne pas abuser de la délicatesse du libraire, il se garda bien de se faire connaître.

De Francfort il se rendit à Goettingen où il se pressa de visiter le célèbre commentateur de Virgile (Haïn) qui lui fit bonhomie, gracieux accueil et honorables compliments. Le poète le consulta sur un passage profond ; il s'agissait pour le traducteur de s'assurer de l'intention de Virgile lorsqu'il montre encore un instant de lumière à Didon. Haïn souhaita de connaître comment M. Delille avait rendu cette difficulté. Après l'avoir ouï : « Je ne sais, répondit le géant de l'Allemagne, d'autres moyens de mieux dire : nous savons vous apprécier dans nos universités. »

Arrivé à Brunswick, il reçut une lettre des plus gracieuses du duc Charles de Brunswick. Cette lettre datée de son quar-

tier général se terminait ainsi : « Croyez qu'il me tarde de faire votre connaissance et de vous offrir mes services : mais que peut-on proposer à un homme de votre mérite à moins que l'hommage de mes faibles Etats. »

Le poète, dans sa réponse au souverain, l'invita à ne se point dessaisir des Etats placés en si bonnes mains.

Il n'aimait pas à faire sa cour; cependant il aurait bien désiré se rendre aux vœux des sages du palais de Brunswick si pleins d'instruction et de vertus, si chaque fois le prince ne l'eut conduit devant une grande carte pour lui montrer sa mauvaise position en Champagne : « Les Autrichiens étaient là, l'armée du prince ici ; là s'étaient postés les Français. Que pouvais-je ? » On peut juger combien dans cette justification militaire, l'embarras du prince embarrassait.

La Duchesse douairière lui marqua grande estime. Ses entretiens portaient quasi tous sur le Grand Frédéric son frère : « L'infortuné, disait-elle, a subi une jeunesse pénible, un père lui fut cruel ». Une peinture qu'elle montra à M. Delille attestait la sévérité de Frédéric Guillaume. « Je ne me souviens pas de ce trait de mythologie, dit le poète. — C'est moi, s'écria la princesse ; je n'avais que dix ans ; ces longues oreilles qui vous blessent sur ma tête sont une punition paternelle. Un jour, pour une leçon mal récitée, mon père ordonna mon portrait avec ces humiliants attributs et je fus ainsi exposée aux regards de toute la cour ; mais, qu'est ce chagrin en comparaison des souffrances que chaque jour apportait à mon excellent frère ? »

Cette princesse fut singulièrement avisée de vouloir son opinion pour fortifier son faible en faveur d'une personne qui contribua trop aux malheurs de la France ; pour répondre il dit une histoire analogue. « Un homme ivre entra dans une église au milieu d'un sermon ; ne pouvant se soutenir ni écouter, il s'endormit. Dès que le prédicateur eut quitté la chaire, le premier chantre près duquel se trouvait le dormeur entonna le salut, les autres lui répondant, réveillèrent l'homme ivre qui donna un grand coup de poing au premier

chantre, en disant : « Coquin, si tu n'avais rien dit, ces gens-là seraient restés tranquilles. Si cette personne n'eut point entonné la révolution, la France serait en paix. — Que son nom ne soit plus prononcé chez moi, s'écria la Duchesse. »

Le maréchal de Castries qui habitait à deux lieues de Brunswick visitait souvent M. Delille. Ce dernier le remerciant de son bienfait pour le négociant Mazois : « On est trop heureux, dit le maréchal, d'avoir contribué à vos bonnes actions. Quand vous entriez chez les ministres, ce n'était ni pour vous ni par grâce pour eux, mais pour l'humanité. »

Il reçut une lettre de la princesse Czartoriska qui lui disait entr'autres : « Vous avez ici une patrie, un asile et une bourse. » Il remercia cette gracieuse princesse et s'excusa sur ce qu'il devait aller à Londres pour une nouvelle édition de son poème des *Jardins* qu'il avait augmenté.

Voici les vers qu'il improvisa en apprenant l'assassinat de Radstadt :

Dans ce pauvre univers, qu'est-ce qui s'est passé ?
Voyons, depuis deux jours, quel trône est renversé,
Quel fléau, cette fois, va désoler la terre :
Est-ce l'onde ou le feu, la famine ou la guerre ?
Ou bien la fièvre jaune avançant à grands pas,
Aurait-elle achevé l'ouvrage des combats ;
Et de tristes colons dépeuplant le domaine,
Laisse-t-elle languir la canne Américaine ?
Quel démon sous nos pas creuse un gouffre nouveau ?
Faut-il craindre un volcan ou bien un.... ?
Ou des religions les discordes cruelles
Vont-elles amener des secousses nouvelles ?
Quels frêles canevas de constitutions
Sur un patron nouveau vont bagner les salons ?
Va-t-on des trois pouvoirs rétablir l'équilibre ?
Quel peuple est par nos Rois menacé d'être libre.
Des scènes d'un congrès serons-nous spectateurs,
Et pour le dénoûment tuera-t-on les acteurs ?

Le poème de *la Pitié* fut terminé à Brunswick, ainsi que les deux avant-derniers chante des *Trois règnes*. Le célèbre Zimermann voyait souvent M. Delille ; ce grand naturaliste

fut souvent consulté et voulait en retour entendre les travaux du chantre de la nature : « Vous avez fait de beaux vers avec des cailloux, dit-il ; je crois que vous pourriez créer un poème intéressant avec des grains de sable. »

M. Levrault, le libraire de Strasbourg, sur le bruit répandu que M. Delille avait perdu la personne qui l'accompagnait (1), lui écrivit pour lui exprimer la peine qu'il prenait à cette perte et lui offrit ses services et ceux de M. François de Neufchâteau, disposé à croire que ce malheureux événement le ramènerait à Paris où ses amis regrettaient de ne pas le voir. « C'est donc moi qui suis morte? » dit une personne habituellement près de lui. Un champenois voyageant pour son négoce expliqua l'intéressante élégie de Strasbourg : « Vous êtes morte depuis deux mois, dit-il, et M. Delille a perdu l'esprit, dans plusieurs journaux. » Les gens que vous tuez se portent assez bien », dit M. Delille.

Il aimait Brunswick ; un motif des moins prévus le força de presser son départ. « Veuillez, lui dit un jour la duchesse douairière, me dire si mon âme est en sûreté dans ma religion ? J'ai une si grande confiance en vous, votre sentiment sera le mien. » Le poète n'étant qu'un homme du monde prêchant de son mieux la morale par sa conduite et ses écrits se récusa touchant les hauts mystères qu'il croyait fermement. Il offrit d'indiquer à la princesse des prêtres de son église. « C'est votre avis que je vous prie de me donner ; je souhaite l'affirmation d'un homme dont les entretiens et les ouvrages sont pleins de la divinité. » Il sollicita un délai pour une si profonde décision et dans l'espoir de dissuader d'une confiance dont il ne se supposait pas digne, il fit entendre qu'il était du nombre des pécheurs. Son Altesse sourit sans pourtant renoncer à vouloir connaître le résultat de ses réflexions.

(1) Ce bruit courut en effet et il y est fait allusion dans une lettre que l'Epine de Châteauneuf écrivait à J.-C. Duméril le 11 nivôse an VII (31 décembre 1798). « Je sèche d'impatience, lui disait-il, de n'avoir aucune nouvelle

Il ne put concevoir qu'une personne qui avait si bien accompli une vie de bonnes actions, voulut changer de culte dans un âge si avancé. Il partit dès le lendemain, au moment de l'arrivée du Roi et de la Reine de Prusse à qui le duc de Brunswick voulait le présenter.

En arrivant à Hambourg il fut reconnu par plusieurs Français et entouré de ses concitoyens : « Veuillez, lui dit l'un d'eux en se jetant à son col, veuillez oublier une étourderie de ma jeunesse que je me suis souvent reprochée ; j'ai écrit contre vos *Jardins* que j'aime... » Ayant appris le nom du visiteur, c'était Rivarol, M. Delille lui dit : « Pourquoi tant de cérémonie ? Vos vers son jolis, je les sais par cœur, je voudrais les avoir faits contre moi. »

D'aimables supercheries furent mises en usage pour retarder son départ ; c'était un plaisir bien grand que de le voir et de l'entendre aux prises avec Rivarol dont le cœur était excellent, mais dont l'esprit plein de malice s'exerçait indistinctement sur tout ce qui l'approchait.

Trois écrivains remarquables donnaient à cette époque au *Spectateur du nord* un vif interêt : MM. de Pradt, de Baudus et de Rivarol. Ces trois spirituels furent séduisants pour M. Delille et l'auteur du poème de *la Navigation* ne fut pas des moins empressés à mettre tout en œuvre pour le retenir.

Un jour M. Delille prie Rivarol de lui trouver dans un de ses manuscrit un passage qu'il voulait retoucher ; en parcourant les pages, l'œil du chercheur s'arrête sur l'une des feuilles : « Quoi ! s'écria-t-il, vous m'avez si bien traité ! ce n'est pas une réputation, c'est un éloge ! Vous êtes trop parfait... » En ce moment de sensibilité, il substitua sa tabatière : « Souffrez que cet échange soit le gage d'un si généreux oubli. — Puisque vous revenez encore sur une action qui n'eut rien d'offensant, veuillez m'apprendre quel motif m'a valu cette joli malice ? —

franchise embarrassa M. Delille. Ils dînaient ensemble chez une dame suspectée par ses fréquents voyages en France : « Nous prendrons le café dans mon joli boudoir », dit-elle,... et Rivarol, en y rentrant, ne manqua pas de dire : « C'est ici le coin des bassesses perdues. »

M. Delille connut à Hambourg la comtesse de Morawieff ; la lettre ci-jointe affirme la grâce de cette dame :

« Quand on vous a vu, une fois, monsieur, il est si naturel d'avoir le désir de vous recevoir que vous ne trouverez pas étrange, si je vous demande en grâce de ne pas quitter ce pays sans m'accorder le plaisir de vous avoir à dîner chez moi. Le vulgaire des hommes a de l'indulgence pour une femme enceinte; mais vous, monsieur, vous devez pardonner des caprices, même à une accouchée. Je suis dans cet état et je ne vous cacherai pas que j'ai le projet de vous faire donner la bénédiction à ma petite Hélène, avec une clause cependant, car tout Homère que vous êtes, je ne veux pas que ma fille soit jamais Madame Hélène de Ménélas, mais bien modestement la fille de votre très humble et très obéissante servante. »

« Ce qui prouve l'excellence de notre caractère, lui disait un jour Rivarol, c'est d'avoir tant vécu avec les grands sans avoir eu une seule brouille. — Je faisais comme Fontenelle, répondit le poète, je les repoussais par le respect. »

N'avait-il pas dans une ode, ouvrage de sa première jeunesse, suffisamment prévenu comment il fallait être avec lui ?

Oui, je hais la pitié farouche
D'un grand superbe et dédaigneux ;
Oui, le blâme est dans sa bouche
Lorsque l'orgueil est dans les yeux.
Enflé d'une vaine arrogance
Même en exerçant sa clémence
Il aime à me faire tembler ;
Et, lorsqu'il soutient ma faiblesse,

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1904)

(Suite)

Colardeau (Charles-Pierre), poète et auteur dramatique. Élu le 2 mars 1776, en remplacement du duc de Saint-Aignan ; il mourut avant d'avoir prononcé son discours de réception. Remplacé par La Harpe. — Né à Janville (Eure-et-Loir), 12 octobre 1732, mort à Paris, 7 avril 1776, à l'hôtel du comte de La Vrillière, rue Cassette.

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Colardeau

Les catalogues contiennent de nombreuses lettres de Colardeau à son oncle, l'abbé Régnard, curé de Pithiviers. On trouvera de copieuses et piquantes analyses sur ses relations avec Mlle Verrières dans le catalogue de la vente du 26 avril 1860 (Jacques Charavay expert).

Colbert (Jean-Baptiste), le célèbre ministre de Louis XIV, d'abord employé de commerce, puis secrétaire de Le Tellier, conseiller du roi (1649), intendant du cardinal de Mazarin, intendant des finances (16 mars 1661), contrôleur général (12 décembre 1666), secrétaire d'état pour la marine (février 1669), ministre d'Etat la même année, surintendant des Bâtiments

Colbert

et Manufactures (8 janvier 1664), grand-trésorier des Ordres (27 août 1665). Élu, mars 1667, en remplacement de Jean de Silhon; reçu le 22 avril. Remplacé par La Fontaine. — Né à Reims, 29 août 1619, mort à Paris, dans la nuit du 4 au 5 septembre 1683 (1).

Les lettres aut. sig. de Colbert sont rares et recherchées.

Colbert (Jacques-Nicolas), second fils du précédent, titulaire de l'abbaye du Bec et du prieuré de La Charité-sur-Loire à dix ans, docteur en théologie, coadjuteur de l'archevêque de Rouen (10 février 1680), sacré évêque de Carthage (4 août 1680), archevêque de Rouen (1691). — Élu, 20 août 1678, en remplacement de Jacques Esprit; reçu le 30 octobre suivant. Remplacé par l'abbé Fraguier. Baptisé à Paris, 14 février 1655, mort à Paris, 10 décembre 1707.

Les lettres de J.-N. Colbert sont rares.

Colletet (Guillaume), poète et auteur dramatique, avocat aux Conseils, membre de l'Académie française dès sa fondation. Remplacé par Gilles Boileau. — Né à Paris, 12 mars 1598, baptisé le 13 à Saint-Germain l'Auxerrois, mort à Paris le 10 février 1659 (2), inhumé à Saint-Sauveur.

Les lettres autographes signées de Colletet sont des plus rares; on ne connaît guère que la lettre au chancelier Séguier (n° 34 du catalogue de Refuge). M. J. Hanoteau possède dans sa collection une quittance aut. signée. C'est, à peu de chose près, tout ce que l'on connaît d'autographes de Colletet dans la circulation. Le manuscrit aut. des VIES DES POÈTES FRANÇAIS *était conservé à la Bibliothèque du Louvre; il fut brûlé en 1871.*

Collin d'Harleville (1) (Jean-François Collin, dit), avocat à Chartres (1783) (2), poète, auteur dramatique, membre de la troisième classe de l'Institut (Littérature et Beaux-Arts, section de Poésie), le 14 décembre 1795, passé dans la deuxième classe, (Langue et littérature françaises) (28 janvier 1803). Remplacé par le comte Daru. — Né à Mévoisins, près Maintenon (Eure-et-Loir), 30 mai 1755, mort à Paris, rue Taranne, 6, 24 février 1806 (3).

Colomby (François de Cauvigny, sieur de), littérature et poète, orateur du roi pour les discours d'État; il se fit ecclésiastique à la fin de sa vie, cousin de Malherbe. Un des membres fondateurs. Remplacé par Tristan l'Hermite. — Né à Caen vers 1588, mort en 1648 (4).

*Il n'existe pas, à notre connaissance, de lettres de Colomby. La signature reproduite ci-dessus provient de la Bibliothèque Nationale. Elle est prise sur une quittance sur parchemin, datée du 5 novembre 1621 (pièces originales, 626). Dans cette pièce Colomby prend le titre d'orateur du Roi, conseiller en son conseil d'État. C'est sûrement l'académicien, car divers auteurs assurent que la charge d'*Orateur du Roi *n'a été exercée que par Colomby. La signature originale est sensiblement plus grande que la reproduction ; elle mesure 0 m 14 de long. D'autres pièces signées Cauvigny, avec la mention de sieur de Colomby, accompagnent cette pièce. Nous avons choisi le document où il prend le titre créé pour lui.*

(1) Harleville est un hameau de la commune de Bailleau sous Gallardon (Eure-et-Loir), près de Mévoisins.

(2) D'après une lettre de Collin d'Harleville, n° 34 du catalogue de la vente faite par Et. Charavay le 10 juin 1887.

(3) V. l'acte de décès dans le *Curieux*, I, p. 80.

(4) Il fut remplacé par Tristan l'Hermite en 1648 (V. l'*Histoire de l'Académie française*, éd. Livet). — M. Decauville-Lachênée, conservateur adjoint de la Bibliothèque de la ville de Caen a bien voulu me signaler un manuscrit, en partie encore inédit, conservé à ladite bibliothèque, sous le titre *Athenee normannorum*. qui contient quelques notes sur Cauvigny de Colomby.

Condillac (Étienne Bonnot de), abbé de Mureaux, près de Neuf-château (Vosges) (février 1765); philosophe, chef de l'école sensualiste; ancien précepteur de l'infant, D. Ferdinand, duc de Parme, censeur royal. Élu, 28 novembre 1768, en remplacement de l'abbé d'Olivet; reçu le 22 décembre. Remplacé par le comte de Tressan. — Né à Grenoble, 30 septembre 1714; mort à l'abbaye de Flux, près Beaugency, 2 août 1780 (1).

Les lettres de l'abbé de Condillac, relativement répandues autrefois, son devenues rares.

Condorcet (Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de), mathématicien, philosophe et économiste; inspecteur général des monnaies (1774—3 avril 1791) (2), commissaire de la Trésorerie (1791), député de Paris à l'Assemblée législative (26 septembre 1791) et de l'Aisne à la Convention (6 septembre 1792), membre de l'Académie des sciences (1769), secrétaire perpétuel (7 août 1776). Élu, 10 janvier 1782, en remplacement de Saurin; reçu le 21 février. — Né à Ribemont (Aisne), 17 septembre 1741, il s'empoisonna à Bourg-la-Reine (Seine), 9 germinal an II (29 mars 1794).

Les catalogues de vente et à prix marqués renferment un grand nombre de lettres de Condorcet.

Conrart (Valentin), littérateur et poète, conseiller-secrétaire du roi et de ses finances (19 mars 1627), c'est chez lui que se réunissait le groupement littéraire d'où sortit l'Académie française, dont il fut le premier secrétaire perpétuel. Remplacé par T. Rose. — Né à

(1) Registres, III, 474.

(2) Il offrit sa démission lors de la retraite de Turgot en 1776, mais elle ne fut pas acceptée.

Paris en 1603, d'une famille protestante, mort à Paris, 23 septembre 1675.

La Bibliothèque de l'Arsenal conserve une grande partie des manuscrits de Conrart ; ils se composent de 18 vol. in-folio et de 24 vol. in-4 et de quelques volumes isolés. Ce sont en grande partie des copies, avec des notes et des additions autographes de Conrart. Ils ont été consultés et mis à contribution par MM. Kerviler et Barthélemy pour leur : Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance. *Paris, 1881, un vol. in-8, et par M. A. Bourgoin pour sa thèse de doctorat qui a pour titre :* Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, et son temps. *Paris, 1883, in-8. La Bibliothèque nationale possède également des pièces de Conrart (pièces originales, 839, Conrart, 18.832, p. 52 à 58). — Les lettres de Conrart sont rares dans le commerce. MM. Kerviler et Barthélemy ont publié dans leur ouvrage 165 lettres de Conrart adressées à Rivet, à Félibien, à Balzac, à Boissat. Les originaux des lettres à Rivet sont conservés à La Haye, à la Bibliothèque des archives de l'État.*

Coppée (François-Edouard-Joachim), poète et auteur dramatique. Élu, 21 février 1884, en remplacement de Victor de Laprade ; reçu le 18 décembre suivant. — Né à Paris, rue Saint-Maur, 19, 26 janvier 1842 (1).

Cordemoy (Louis Gérauld de), avocat, philosophe cartésien, historien ; conseiller du roi, lecteur du dauphin. Élu, 2 décembre 1675, en remplacement de Ballesdens ; reçu le 12 décembre. Remplacé par Bergeret. — Né à Paris en 1620, mort dans la même ville, 8 octobre 1684 (2).

Les catalogues ne renferment aucune lettre de Gérault de Cordemoy. Le facsimilé est reproduit d'après un calque pris par M. Lhuillier.

(1) V. l'acte de naissance dans le *Curieux*, I, 234.

(2) *Gazette de France*, du 21 octobre.

Corneille (Pierre), célèbre poète dramatique, avocat au Parlement de Rouen (18 juin 1624), avocat du roi au Siège général de la Table de marbre (1628). Élu, 22 janvier 1647 (1), en remplacement de Maynard. Remplacé par son frère Thomas. — Né à Rouen, 6 juin 1606, mort à Paris, rue d'Argenteuil, 1er octobre 1684, inhumé à Saint-Roch (2).

Les lettres de Corneille sont d'une excessive rareté dans les collections privées. Une lettre aut. sig. à Pellisson, figure dans le catalogue Morrison; elle y est reproduite hors texte, ainsi que dans le Deuxième centenaire de Pierre Corneille. Rouen, 1884, in-folio. *Cette lettre vient de la collection Chambry et fut achetée 4.000 francs. Une pièce signée aux Andelys, 5 janvier 1641, a successivement passé dans les collections Sensier, Badin, de Refuge. M. le marquis de l'Aigle la possède actuellement. Un pouvoir signé par Corneille ainsi que par plusieurs autres membres de l'Académie française a figuré dans le catalogue Bovet (n° 666) ; il est reproduit en photogravure dans l'édition de luxe. Cette pièce a été payée 1.785 francs par M. Eugène Charavay. J'ignore où elle se trouve actuellement. Des renseignements particuliers me permettent de dire qu'il existe une lettre de Corneille datée du 1er juillet 1641, adressée à Jacques Goujon, son ami, avocat au conseil privé du Roi. Cette lettre fut possédée pendant six ans par M. Gosselin, greffier archiviste de la cour impériale de Rouen (1873). Taschereau en parle dans l'appendice historique p. XIX, t. I,* Œuvres complètes de Corneille, *édition Jannet, MDCCC LVII. Cette lettre du 1er juillet 1641 envoyait un compte que M. Gosselin a découpé en morceaux pour faire un plus grand nombre d'heureux, M. Gosselin possédait en outre un acte de procédure écrit en entier et signé par P. Corneille ; cet acte est reproduit dans le* Deuxième centenaire de Corneille *et faisait partie, en 1884, de la collection de M. Julien Félix, conseiller à la cour d'appel de Rouen.*

Dans une lettre que j'ai entre les mains, M. de la Sicotière, l'érudit normand dont les recherches sont si appréciées, écrivait de Versailles, 23 février (1875), à l'abbé Michon le fondateur de la Graphologie, *qu'il pourrait lui montrer le contrat de mariage d'une fille (Marie) de Pierre Corneille, devenue par ce mariage Mme Jacques de Farcy et qui fut la bisayeule de Charlotte Corday. M. de la Sicotière fait remarquer que la meurtrière de Marat est* petite-fille *et non* petite-nièce *du grand tragique. Le contrat de mariage de Mme de Farcy était signé par Pierre et Thomas ainsi que par leurs femmes qui étaient sœurs, mais M. de la Sicotière ne dit pas où ce contrat était déposé.* M. Jean Hanoteau veut bien me signaler que la Bibliothèque de Rouen possède un exemplaire de l'Imitation de Jésus-Christ. *(Rouen, 1656), avec une dédicace aut. sig. au P. Vincent Gautreux et que la bibliothèque du petit séminaire de Rouen conserve une quittance de 2 lignes aut. sig. de P. Corneille.*

Voilà tout ce que l'on connait dans les collections particulières. M. Etienne Charavay, à propos du centenaire de Corneille, a donné les renseignements

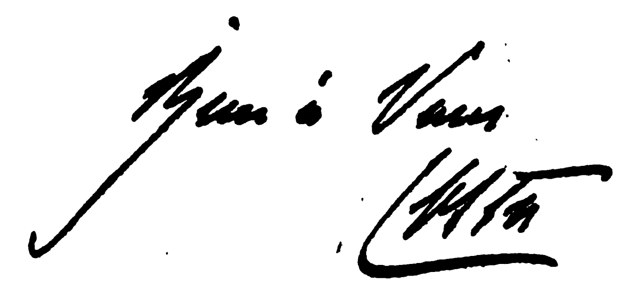
(1) Pellisson, éd. Livet, II, 177.
(2) L'acte d'inhumation est publié dans Jal, p. 428.

suivants sur les autographes de Corneille conservés dans les collections publiques. La Bibliothèque Sainte-Geneviève possède 4 lettres de Corneille au P. Boulart, religieux de Sainte-Geneviève; la Bibliothèque nationale, une lettre à d'Argenson, quatre à l'abbé de Pure, une à Colbert. La Bibliothèque de l'Université de Paris conserve un exemplaire du Théâtre de Corneille, éd. in-folio, 1664, avec une dédicace autographe en latin au verso du titre, comme témoignage de sa reconnaissance aux Jésuites, ses anciens maîtres. L'Académie française possède un volume d'observations sur l'orthographe de la Langue française *publié en 1863, par M. Marty Laveaux, contenant des observations de Corneille. (V. l'article d'Etienne Charavay sur l'exposition des autographes de Corneille en 1884, dans l'*Amateur d'autographes*, 1884, p. 151-155.)*

Corneille (Thomas), poète dramatique, membre vétéran de l'Académie des Inscriptions, avocat au Parlement de Normandie pendant quelque temps (1705). Élu, 27 novembre 1684, en remplacement de son frère; reçu le 2 janvier 1685. Remplacé par Houdar de La Motte. — Né à Rouen, 20 août 1625, baptisé le 24; mort aux Andelys, 8 décembre 1709 (1).

On ne connait de Thomas Corneille qu'une lettre à Huet, du 6 novembre 1691 et une autre lettre sans date, relative à Circée, *ayant fait partie des archives de Villebon, vendue le 14 novembre 1903, provenant probablement des archives de la* Comédie française. *On peut ajouter quelques quittances et pièces notariées.*

Costa de Beauregard (Marie-Charles-Albert, marquis), littérateur et historien, député du département de la Savoie à l'Assemblée nationale (8 février 1871). Élu, 23 janvier 1896, en remplacement



de Camille Doucet; reçu le 25 février 1897. — Né à La Motte Servolex (Savoie), 24 mai 1835.

(1) Note communiquée par M. Th. Guillot, secrétaire de la mairie des Andelys; c'est donc à tort que le *Répertoire de la Gazette de France* et d'autres auteurs donnent le 8 octobre 1709, comme date du décès de Thomas Corneille. Moréri avait déjà donné la date exacte.

(A suivre.)

R. Bonnet.

ÉMILE ZOLA, PO TE ET LYRIQUE

(LETTRE INÉDITE)

L'anniversaire de la mort d'Émile Zola, rappelle l'attention sur l'œuvre du fécond romancier. C'est pourquoi nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant une lettre où l'auteur de l'*Assommoir* et de *Germinal*, fait une véritable profession de foi littéraire. Zola n'est pas tout d'une pièce, il n'est pas qu'un minutieux observateur de la nature, il est aussi, de son aveu, poète et lyrique. On s'en doutait un peu à la lecture de ses œuvres, mais il est bon d'en tenir le témoignage du chef même de l'école naturaliste.

Médan, 6 novembre [18]82.

Cher Monsieur,

J'ai bien tardé à vous répondre. Mais les lettres s'accumulent ; j'ai l'encre en horreur, après ma tâche du matin.

Vous êtes plus radical que moi, et cela doit-être. Le naturalisme de la jeune génération sera plus farouche que le mien. Ne cherchez pas trop à comprendre la phrase de moi que vous avez trouvée dans un article sur Goncourt. Pour beaucoup de raisons, elle n'est pas très claire en effet. Mais il me faudrait vingt pages pour m'expliquer, et si vous le voulez bien nous remettrons cela à une autre visite que vous me ferez cet hiver, quand je serai rentré à Paris. Présentez-vous un matin de février, dans les premiers jours 23, rue de Boulogne, et nous causerons de la grosse question de la fantaisie dans la littérature d'observation et d'expérimentation.

Pour mon compte je suis un poète ; tous mes livres en portent la trace. Il n'y a pas un de mes livres excepté *Pot-Bouille* peut-être, qui ne soit traversé par une figure de fantaisie. Seulement, je crois à la logique dans cet écart de l'imagination, et je maintiens que cette logique peut, en quelque sorte, suppléer à l'observation, dès que l'on quitte le terrain du réel. — Ne me faites pas tout d'une

NÉCROLOGIE

L'Allemagne vient de perdre le plus grand de ses amateurs d'autographes. M. Alexandre Meyer-Cohn est mort à Berlin le 11 août dernier. Il était né le 1er mai 1853.

La collection de M. Meyer-Cohn est célèbre ; elle ne se compose que de pièces merveilleuses de conservation et d'intérêt, recueillies depuis plus de trente ans. Un ami commun nous adresse quelques renseignements sur la formation et la composition de cette merveilleuse collection ; ils intéresseront nos lecteurs.

Jeune collégien, Alexandre Meyer-Cohn s'intéressait vivement à la littérature allemande ; il eut l'occasion de voir, chez un ami, une lettre autographe de Schiller ; à cette vue, il ressentit le désir de posséder un pareil trésor. Son père lui offrit bientôt une lettre de l'auteur de Wallenstein ; ce fut le noyau de sa collection, longtemps modeste avant de devenir une des premières du monde. C'est aux environs de 1880 que la collection Meyer-Cohn prit beaucoup d'extension. Les facultés d'achat de M. Meyer-Cohn avaient augmenté, et ce fut ses chers autographes qui en profitèrent. Sa grande prédilection fut toujours pour la littérature allemande, bien qu'il s'intéressât aussi à la française (la collection Meyer-Cohn renferme une des trois lettres connues d'André Chénier et une superbe lettre de 3 pages de l'abbé Prévost). Il achetait chez tous les marchands, dans toutes les ventes, faisait des échanges et ne craignait pas d'acheter des collections entières afin de s'assurer la possession des plus belles pièces. Il acquit ainsi la collection de M. de Donop, bien connue en Allemagne, et les papiers du feld-maréchal de Manteuffel.

Le joyau de la partie allemande de la collection est la grande période classique. Aucun nom n'y manque Schiller et Goethe sont représentés, non par quelques pièces, mais par des séries de lettres de presque toutes les années de leur vie. Tous les personnages qui se rattachent à eux par un lien quelconque s'y trouvent, aussi bien que tous ceux qui ont vécu à « la cour des muses » de Weimar. Ils sont représentés naturellement par des pièces exceptionnelles d'in-

térêt et de conservation ; c'était une règle absolue pour M. A. Meyer-Cohn.

Dans cette courte notice, nous ne pouvons donner un inventaire de la collection, mais on doit citer, par exemple, toute la série des personnages qui se rattachent à la passion du jeune Werther; M. Meyer-Cohn avait une prédilection pour le grand auteur dramatique et romancier Heinrich von Kleist et il possédait plus de lettres d'Heinrich von Kleist qu'aucune bibliothèque publique.

La série de l'histoire allemande renferme de superbes pièces. Nous nous rappelons qu'une des dernières acquisitions de M. Meyer-Cohn fut celle de deux lettres autographes de Charles-Quint à son fils Philippe II, qui ont plus de 15 pages chacune. L'histoire de France l'intéressait vivement aussi. On trouvera dans cette série des lettres de Marie-Antoinette, Robespierre, de Napoléon Ier, une très curieuse lettre à Joséphine, etc.

L'histoire contemporaine de l'Allemagne passionna tout particulièrement M. Meyer-Cohn. Après la mort du feld-maréchal Manteuffel, ses papiers furent dispersés avec autant d'insouciance que de légèreté. Ses fils, l'un d'eux plus particulièrement, voulut réaliser le plus possible et M. Meyer-Cohn en entendit parler. Il fit l'acquisition du bloc et il eut la bonne chance d'acquérir une quantité de lettres du plus haut intérêt, de l'empereur Guillaume Ier, très lié avec Manteuffel, de Bismarck, du Kronprinz (depuis Frédéric III), de Frédéric-Charles et de beaucoup d'autres, de M. Thiers notamment. Des lettres de 8 et 12 pages de Bismarck faisaient la gloire de M. Meyer-Cohn.

Les côtés faibles de la collection sont les guerriers et les savants, mais la série des artistes est superbe. Raphaël, le Titien, Michel-Ange, Rembrandt, Albert Durer, Cranach, sont représentés chez M. Meyer-Cohn. Il avait une curieuse série de lettres d'artistes modernes ornées de dessins originaux.

La série des musiciens est également belle depuis Roland de Lassus jusqu'à Wagner. Nous nous souvenons avoir vu chez lui une magnifique lettre de Glück. M. Meyer-Cohn ne recherchait que les lettres des musiciens; il ne possédait pas de manuscrits musicaux.

M. Meyer-Cohn communiquait libéralement les documents et le chemin de son cabinet était bien connu des travailleurs. Nos lecteurs se souviennent qu'il voulut bien donner à l'*Amateur*

d'autographes, deux importantes lettres de Thiers à Manteuffel. Il avait publié, en 1886, un catalogue de la partie allemande de sa collection littéraire. Ce volume est intéressant à cause des extraits qu'il contient.

C'est avec un regret très sincère que nous voyons disparaître ce grand amateur qui, jeune encore, avait cependant collectionné, au temps des Chambry, des Sensier, des Fillon et des Bovet, car il avait commencé à vingt ans. Il venait quelquefois à Paris, très affable, paraissant plein de santé ; on ne pouvait lui faire plus grand plaisir que l'entretenir de ses autographes ; c'était une part de sa vie.

Nous ne savons ce que sa collection deviendra, mais il serait bien regrettable qu'un catalogue bien dressé ne conservât pas le souvenir de cet amateur hors pair ; ce serait le plus beau monument qu'on pût lui élever pour perpétuer sa mémoire ; c'est celui sûrement qui lui aurait été le plus agréable.

*
* *

Une autre perte également trés sensible vient de frapper le monde des amateurs d'autographes. M. George de Courcel, ancien lieutenant de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris le 25 août 1904, dans sa 64e année.

Nous empruntons au dernier numéro du *Bulletin du Bibliophile* les lignes suivantes auxquelles nous nous associons pleinement : « Bibliophile des plus distingués, M. George de Courcel était aussi un érudit éclairé ; il avait su réunir dans sa riche bibliothèque une importante collection d'ouvrages, manuscrits et imprimés, sur Paris, sur le département de Seine-et-Oise et sur l'arrondissement de Corbeil qui l'intéressait plus particulièrement. D'une modestie qui n'avait d'égale que son affabilité, toujours prêt à rendre service, George de Courcel était aimé de tous ceux qui l'approchaient ; aussi sa mort laissera-t-elle parmi nous un vide profond, mais son souvenir demeurera comme celui d'un homme droit et loyal, d'un bibliophile de la bonne école, d'un ami sûr et dévoué. C'est le cœur serré que nous le voyons disparaître de la liste de nos collaborateurs.

Nous prions la famille du regretté défunt de vouloir bien trouver ici l'expression de nos regrets les plus sincères et de nos condoléances attristés. »

BIBLIOGRAPHIE

— Paul Eudel. — Le *Truquage*, altérations, fraudes, contrefaçons dévoilées ; Paris, Ed. Rouveyre, éditeur, un vol in-12.

La première édition du curieux ouvrage de M. Paul Eudel étant épuisée, l'éditeur Rouveyre a jugé, avec raison, qu'il était bon d'en donner une nouvelle dans la série des *Connaissances utiles aux collectionneurs*.

Le *Truquage* relate tous les moyens employés par les fraudeurs pour tromper les collectionneurs, les marchands et même les connaisseurs-spécialistes. L'ingéniosité des malfaiteurs est grande et mériterait un meilleur emploi. M. Eudel nous en donne constamment la preuve.

Un chapître d'une trentaine de pages est consacré aux autographes. C'est l'affaire Vrain-Lucas qui en fait tous les frais. Ce chapitre demande à être rajeuni et complété. On pourrait dire deux mots des lettres fausses de la marquise de Pompadour. Le fabricant mal averti du vrai caractère de Madame de Pompadour, a cru qu'il était nécessaire de donner un tour grivois à ses falsifications afin qu'elles soient en harmonie avec l'idée qu'il se faisait d'une maîtresse de roi. M. Eudel aurait pu parler aussi du mystificateur Gabriel Vicaire, tour à tour fiancé désolé, écuyer de cirque, musicien méconnu, etc. Gabriel Vicaire prit toutes les formes, eut tous les désespoirs et reçut en retour de très curieuses lettres de consolation qu'il allait monnayer dès leur réception. Celui-là fut un vrai truqueur. Les fausses lettres de Marie-Antoinette formeraient aussi un chapître bien curieux et peu connu. On pourrait y joindre les faux Racine, les faux Boileau, puisqu'ils ont, dit-on, le même auteur. Voilà qui renouvellerait le chapître des truquages d'autographes. Tout cela remonte à cinquante ans. Depuis nous

devons nous contenter des lettres, plutôt gaies, de l'élégante marquise.

Les curieux liront avec intérêt le livre de M. Eudel. Il ne nous en voudra pas si nous lui disons que son livre est plutôt une réimpression qu'une nouvelle édition « revue et augmentée ».

*
* *

Le tome III du *Répertoire historique et biographique de Gazette de France*, vient de paraître à la librairie Henri Leclerc. Lors de l'apparition des tomes I et II nous avons dit tout le bien que nous pensions de cette publication non seulement utile, mais indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des XVII[e] et XVIII[e] siècle et à la généalogie des familles nobles.

Le tome III va de *Laage* à *Pouzols*. L'impression marche rapidement car il n'y a pas un an que le t. II est paru. Dans peu de mois cette publication sera terminée; elle fera le plus grand honneur à la mémoire de M. le marquis de Granges de Surgères et à celle qui a pris à cœur de terminer son œuvre.

CHRONIQUE

— *Secrétaires de la main.* — On connaît le passage de Saint-Simon sur Toussaint Rose, un des quatre secrétaires du cabinet de Louis XIV *ayant la plume.* « Avoir la plume, dit Saint-Simon, c'est être faussaire public et faire par charge ce qui coûterait la vie à tout autre. Cet exercice consiste à imiter si exactement l'écriture du Roi qu'elle ne se puisse distinguer de celle que l'écriture contrefait. Il n'est pas possible de faire parler un grand roi avec plus de dignité que ne le faisait Rose, ni plus convenablement à chacun, ni sur chaque matière, que les lettres qu'il écrivait ainsi et que le roi signait toutes de sa main ; et pour le caractère il était si semblable à celui du roi qu'il ne s'y trouvait pas la moindre différence. » Cette note de Saint-Simon confirme les remarques faites depuis longtemps que beaucoup de lettres attribuées à Louis XIV, même celles où l'on trouve « je vous écris de ma propre main » ne sont, en réalité, que de celle d'un secrétaire « ayant la plume ».

Au cours de recherches dans le précieux *Dictionnaire de biographie et d'histoire* de Jal, nous avons relevé l'analyse d'un brevet, confiant à Servien le soin de signer pour le roi, en son absence, les documents urgents.

« Sa Maj. le Roi Louis XIII ayant résolu de s'acheminer vers la frontière de Champagne pour prendre en personne le commandement de l'armée et voulant laisser auprès du cardinal de Richelieu, lequel estant naguère relevé de maladie ne pouvait sans danger de sa santé le suivre en ce voyage, un secrétaire d'Estat pour y servir ès expédition nécessaire pour ses affaires ; et d'autant que celles de la guerre dont Servien avait le département demandaient principalement que de toutes parts il y fut soigneusement pourvu sans que l'éloignement du Roy pu apporter aucun retardement. Sa Majesté donne à ce secrétaire d'Etat de la guerre l'ordre de signer pour Elle toutes lettres patentes, closes ou délibérations du conseil, lui permettant de revêtir les pièces de la signature royale et de les dater du lieu où serait le Roi. — Cette commission est datée de 1633, sans indication de jour (Jal, p. 1128, art. Servien).

Voici deux faits bien établis pour Louis XIII et pour Louis XIV. Connaît-on d'autres documents établissant l'existence des secrétaires de la main ? Louis XV et Louis XVI en eurent et sans doute aussi Louis XVIII. Pourrait-on nous signaler des documents inédits ou publiés analogues à celui que nous emprutons à Jal.

— *Le Manuscrit de Don Juan.* — M. Gustave Bord donne à l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, dans le n° du 20 septembre 1904, les détails qui suivent sur le manuscrit autographe du chef-d'œuvre de Mozart.

« Il est facile de suivre les pérégrinations du manuscrit de *Don Juan*, grâce à une lettre que je possède de Mme Pauline Viardot, qui a bien voulu me confirmer verbalement, il y a quelques jours, tous les renseignements contenus dans sa lettre.

7 septembre 1887.

« J'aurais été charmée de vous montrer le manuscrit de *Don Juan*, mon plus grand trésor ; quant à des renseignements, je n'aurai rien de nouveau à dire. On sait que j'ai acheté ce manuscrit à Ernest Panez, à Londres, qui

était chargé par Mme Streicher, sa cousine, de le vendre. André, d'Offenbach, était l'éditeur de Mozart, et, à sa mort, le *Don Juan* échut en partage à sa fille, Mme Streicher. Le manuscrit fut offert à toutes les bibliothèques, à Vienne, à Berlin, à Londres, etc. A Londres, le Bristish Museum voulait obtenir une réduction de 25 guinées. Dès que j'appris que le précieux autographe était à vendre, je m'empressai de m'en rendre acquéreur. Dès que ce fut connu, il y eut un tolle dans la presse de tous les pays où on avait refusé de l'acheter. Depuis, on m'a souvent fait de belles offres, mais inutilement comme bien vous pensez. A ma mort ce manuscrit ira à la Bibliothèque du Conservatoire. Il ne sortira jamais de France.

Agréez, etc... PAULINE VIARDOT.

Madame Viardot, qui a 83 ans depuis le 18 juillet dernier, n'a pas attendu une époque très éloignée et a trouvé plus généreux et plus spirituel de donner tout de suite le manuscrit au Conservatoire ; c'est vers 1890 ou 1892 que M. Ambroise Thomas a été en prendre possession.

. . . .

. . . .

Le manuscrit a été acheté en 1844 et payé 6,000 francs.

J.-G. BORD ».

— *Manuscrit d'André Chénier à retrouver.* — M. J.-M. de Heredia adresse à l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de reproduire.

« L'*Intermédiaire*, grâce à l'obligeance de ses collaborateurs, pourrait-il me fournir le renseignement suivant :

Quels ont été l'héritier ou les héritiers de Mme Elisa de Chénier, veuve de M. Gabriel de Chénier qui a légué à la Bibliothèque nationale les manuscrits de son oncle, le poète André de Chénier ?

M. Gabriel de Chénier, outre les manuscrits légués à la Bibliothèque nationale et à celle de Carcassonne, devait posséder (il le dit dans la notice mise en tête de l'édition en 3 volumes qu'il publia chez Lemerre en 1874), et a dû laisser à Mme Elisa de Chénier des lettres, des papiers, les vers de jeunesse, les livres d'André Chénier.

Dans quelles mains ont passé ces précieuses reliques ?

Avec tous mes remerciements anticipés.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA,
à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully.

— *Don à la Bibliothèque nationale.* — Le poète Albert Mérat, bibliothécaire au Sénat, l'auteur bien connu des *Chimères*, des *Villes de marbre*, de *Vers le soir*, ouvrages couronnés par l'Académie française, pour ne citer que ceux-là dans l'œuvre du poète, vient d'offrir à la Bibliothèque nationale, sous forme de bijoux de librairie, les manuscrits reliés de ses œuvres complètes. Il y a joint un lot très considérable de lettres autographes, à lui adressées, et signées des plus illustres écrivains ou artistes. L'importance de ce don précieux à tant d'égards n'échappera pas aux historiens et critiques qui reprendront et continueront le tableau de la poésie française au dix-neuvième siècle, et seront sûrs d'y trouver des documents essentiels et positifs.

LES HONORAIRES D'UN MÉDECIN

AU XVIII[e] SIÈCLE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les maîtres de la médecine et de la chirurgie taxent à un grand prix les soins et les conseils qu'ils sont appelés à *donner* aux malades fortunés.

Tout récemment, et particulièrement dans le numéro du 1[er] novembre 1904 de la *Chronique médicale*, toujours à l'affût de l'actualité, on n'a pas manqué d'en rappeler des exemples fameux. Il n'est pas encore trop tard pour publier un document fort curieux à cet égard, émané d'un des plus grands médecins et philosophes du XVIII[e] siècle : P.-J. Barthez.

Barthez (1) enseigna la médecine à l'Université de Montpellier avec un grand succès, qui n'était dû qu'à son talent, car, dit un de ses biographes, M. Picavet, ceux qui l'ont admiré le plus s'accordent à lui trouver un caractère violent et hautain, un amour-propre excessivement irritable. Notre document ne contredira pas cette réputation.

En 1780, il se fit recevoir docteur en droit, acheta une charge de conseiller à la cour des aides de Montpellier, mais il ne put s'entendre avec ses nouveaux collègues et quitta Montpellier pour Paris.

Il devint rapidement médecin à la mode, eut facilement une très belle clientèle et la lettre publiée ci-dessous nous le montre (2) médecin de la famille Loménie de Brienne, alors toute puissante puisque le premier ministre était un de ses

(1) Barthez (Paul-Joseph), médecin et philosophe, né à Montpellier, 11 décembre 1734, mort le 15 décembre 1806, auteur d'un livre le *Principe vital de l'homme,* dont s'inspirèrent Cabanis et Maine de Biran.

(2) N° 11 de la vente du 24 novembre 1904.

membres (1). Elle paraît être adressée à la mère de l'archevêque de Sens. Barthez s'y montre très chatouilleux sous le rapport de la valeur des services qu'il rend et ce n'est avec deux ou trois mille livres qu'on peut payer les soins qu'il a donnés à l'archevêque-ministre. Il préfère ne pas recevoir d'argent et obtenir en échange, il n'ose dire l'amitié, mais un sentiment d'estime et de considération. Au surplus, Barthez venait d'être nommé conseiller d'Etat, que voulait-il de plus pour avoir tiré un malade d'un mauvais pas, ce malade fût-il un archevêque ?

Madame la Marquise,

Vous cesseriez de m'estimer, si après ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire en dernier lieu, je pouvais consentir à reprendre les billets que je vous ai rendus. Aussi j'ai envoyé assurer M. Patin que ces billets vous appartiennent et que je ne les accepterai jamais.

J'ai lu avec une véritable peine ce que vous me marquez, que, par ce refus, j'interdis à M. l'Archevêque de Sens et à ses parents d'avoir recours à moi. Cela se rapporte à ce que m'écrivit dans le temps Mme de Canisy et cette considération me força alors à différer une restitution que je me suis toujours promis de vous faire. Mais à présent que j'y pense avec plus de liberté, il me paraît impossible qu'un aussi frivole motif pût vous empêcher d'avoir confiance en moi, si j'étais assez heureux pour pouvoir donner des conseils utiles à votre santé ou à celle de M. l'Archevêque.

D'ailleurs vous me permettrez de croire que c'est par distraction que vous me parlez de ces billets comme de témoignage de la reconnaissance de M. l'Archevêque. Mme de Canisy m'avait pressé de les recevoir comme m'étant offerts seulement pour vous et pour sa fille. En effet, si j'avais voulu mettre un prix aux soins que je vous ai rendus, j'aurai pu les croire simplement, quoique honorablement acquittés par cette offre, au lieu qu'une offre dix et vingt

(1) Etienne-Charles Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, puis de Sens, pendant son ministère, avait succédé à Calonne comme chef du conseil des finances, le 1er mai 1787, premier ministre au mois d'août 1787 ; il se retira le 25 août 1788; cardinal le 15 décembre suivant.



fois plus considérable ne solderait pas le service que j'ai rendu à M. l'Archevêque, vu l'importance de ce service pour sa vie, l'immensité de sa fortune et les sacrifices que je lui ai faits, moins pour la perte de mon temps que par un grand danger de ma santé. Mais toute proposition d'une semblable solde est infiniment au-dessous, et de M. l'Archevêque et de moi.

Je ne puis m'empêcher de désirer à ce sujet que M. l'Archevêque veuille bien faire taire désormais deux personnages ridicules et malhonnêtes qu'il a protégés sans les connaître : les sieurs Soufflot de Mercy et Puymorin, le fils. Le sieur Soufflot a eu l'impertinence de dire chez MM. Beaumarchais, Coster, et ailleurs,que M. l'Archevêque a été extrêmemement ingrat envers moi après que je lui ai sauvé la vie à Versailles et cependant que j'en ai été *payé* par l'argent que j'ai reçu de vous. Le sieur Puymorin a eu la sottise de dire et de soutenir chez Mme Mourgues que M. l'Archevêque m'avait bien *payé* en me faisant avoir 40,000 livres de rente. Il n'est personne en ce monde qui ne soit *payé* des services quelconques qu'il peut rendre et les différences ne sont que dans la manière et les proportions du paiement. Mais comme chacun est le maître de refuser un paiement en forme qui ne lui convient pas, quand il ne demande à la place qu'un sentiment qu'on ne peut lui refuser, je vous prie de trouver bon que je persiste pour toujours dans la résolution de ne recevoir de M. l'Archevêque de Sens ni de ses parents aucune espèce d'honoraire ni de présent et que je ne lui demande que sa bienveillance que vous m'avez dit vous-même qu'il serait monstrueux qu'il me refusât.

Je suis, avec un attachement plein de respect, Madame la Marquise,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BARTHEZ.

De Paris, ce 14 octobre 1788.

Je vous prie de me faire la grâce de communiquer cette lettre à M. l'Archevêque de Sens en lui renouvelant l'hommage de mon attachement, de mon profond respect, et même de ma reconnaissance pour le titre de conseiller d'Etat.

LE CENTENAIRE DE L'EMPIRE

Depuis le moment où le premier Consul avait promis au pays de lui donner « des institutions qui mettraient la France à l'abri des caprices du sort et des incertitudes de l'avenir », l'idée de conférer le pouvoir suprême au général victorieux prit peu à peu de la consistance.

Le Sénat, dès le 27 mars 1804, exprima un vœu tendant à l'élévation du premier consul à l'Empire; le 3 avril, le tribun Curée, proposa de nommer Bonaparte empereur. Le 25 avril, le premier consul accèda au vœu du Sénat, auquel se rallièrent successivement le Tribunat (3 mai) et le Corps législatif (10 mai). Le 18 mai (28 floréal an XII) le Sénat déféra le titre d'Empereur au premier Consul. Le plébiscite fut ratifié par le Sénatus-consulte du 15 brumaire an XIII (6 novembre 1804). Enfin, le 2 décembre 1804, l'Empereur fut couronné.

Curée n'avait pas été, comme on peut le croire, le seul à demander la couronne impériale pour le premier Consul. Un député du département de la Stura, Charles Caissoti eut la même idée. Nous avons retrouvé dans le fonds de M. Noël Charavay, le vœu qu'il rédigea pour demander l'établissement de l'Empire. Il est intéressant, croyons-nous, de le publier au moment du centenaire du couronnement de Napoléon Ier. Il montre par quels arguments on justifiait le changement de gouvernement :

VŒU DU LÉGISLATEUR CHARLES CAISSOTI (1) TENDANT A CE QUE NAPOLÉON BONAPARTE, ACTUELLEMENT PREMIER CONSUL, SOIT DÉCLARÉ EMPEREUR DES FRANÇAIS, ET A CE QUE LA DIGNITÉ IMPÉRIALE PASSE DANS SA MAISON.

Au moment que la République voit naître des circonstances critiques, qui demandent les mesures les plus décisives, tout citoyen,

(1) CAISSOTI (Charles), chevalier de Chuisano, né à Turin le 10 novembre 1756, mort à une date inconnue. Il servit comme officier dans l'armée piémon-

qui a l'honneur d'être inscrit parmi les premiers magistrats de l'Etat doit se faire un devoir d'émettre d'une façon distinguée son vœu patriotique se proposant le double but de donner au premier Consul un nouveau gage de ses fidèles sentiments, et à ses concitoyens l'exemple du vrai civisme.

Le Piémont a été gouverné pendant l'espace de plusieurs siècles par des princes, intrépides guerriers, politiques astucieux, qui s'élevèrent graduellement, d'échelon en échelon, à la dignité royale et gouvernèrent cette belle partie de l'Italie qui se trouvait limitrophe de la comté de Maurienne, dont ils étaient sortis après qu'Adélaïde leur ouvrit le pas de Suze (1). Leur pouvoir se consolida en écrasant les neveux d'Alerame et d'Arduin, en appelant à la cour de Turin un grand nombre de moindres vassaux épars dans cette contrée, où le système féodal avait été introduit par Pépin, par les Papes et par les Empereurs d'Allemagne.

Les peuples du Piémont virent avec joie se briser les fers du politique système, mais le nouveau despote leur préparait des chaînes également pesantes : rivée par une main plus forte il aurait été impossible de les rompre sans le valable secours d'une force étrangère. Le génie de Bonaparte seul pouvait remplir une si noble entreprise. Suivi d'une armée de braves, il descend des Apennins, son glaive frappe le trône du dernier des rois de Sardaigne, et il tombe brisé en mille pièces de façon à ne pouvoir plus se relever ; la Liberté parut alors mais elle n'était point suivie par ses magnanimes vertus républicaines qui honorèrent et affermirent le gouvernement de l'ancienne Rome ; le Consul ayant dû passer en Afrique, un vide immense resta après lui, que rien ne pût remplir ; l'anarchie nous fit craindre le plus funeste sort, qui se rendit encore plus critique au moment que la guerre conduisit dans nos murs les ennemis de la France, alliés de nos anciens maîtres ; l'abîme était creusé : tout exprit libéral en Piémont devait s'éteindre, nos malheurs auraient fait pâlir l'âge futur, mais Bonaparte veillant

taise, où il parvint au grade de colonel. Il combattit opiniâtrement contre les Français et se distingua à Mondovi dans les rangs de l'armée autrichienne. Après la réunion du Piémont à la France (11 septembre 1802), Caissoti devint maire de Coni. Il vint à Paris en l'an XII apporté les vœux des Piémontais et fut nommé député au Corps législatif (14 vendémiaire an XII — 6 octobre 1803) pour le département de la Stura. Chevalier de

toujours aux vrais intérêts de la France, après avoir établi l'ordre dans sa patrie descendit des Alpes, combattit à Marengo, et par une suite de cette célèbre victoire réunit le Piémont à la France. Depuis ce jour à jamais mémorable des sages administrateurs nous ont fait parcourir sans violente secousse le chemin raboteux de la Révolution, que nous voyons approcher de son terme.

Maintenant que tout citoyen français peut et doit faire un digne usage de la liberté, témoignant d'une façon solennelle, quelle est l'étendue de sa reconnaissance.

La Liberté sans bornes n'est point l'unique but auquel vise un citoyen vraiment ami de l'ordre, qui se trouve toujours libre quand il vit sous la protection des lois, mais plutôt l'instrument qu'il doit employer avec sagesse pour coopérer, autant qu'il est en son pouvoir, au bonheur de sa patrie. Ce principe nous conduit à choisir la forme de gouvernement la plus solide, et relative aux circonstances dans lesquelles se trouve la République, car de la solidité naît la force et de la force le bonheur d'un État, qui se partage entre toutes ses parties. Or quel moyen pourra-t-on embrasser qui fût plus propre à remplir ce but que celui de remettre les rênes du gouvernement aux mains les plus fermes qui existent parmi les hommes? Les soldats de Rome proclamaient empereur leur consul victorieux, nous suivons leur exemple en donnant ce titre illustre à Bonaparte. Ses faits, ses vertus, sa gloire même nous sont un fidèle garant qu'il n'outrepassera jamais les limites de juste toujours égal à lui-même ; il ne peut être que ce qu'il a été.

Les Princes de la maison de Savoie, alliés de la maison de Bourbon, devraient s'éclipser au même instant et disparaître de la classe des familles régnantes, le retour de ces despotes tenait au retour des Bourbons en France, et le malheur qui nous attendait aurait été semblable à celui de Rome, si les imprudents fils de Brutus avaient introduit dans ses murs les superbes Tarquins après leur proscription.

Appeler à l'autorité suprême une nouvelle dynastie, qui ne peut s'allier avec les fils de Capet, c'est élever une barrière insurmontable, qui nous sépare pour toujours de l'ancien ordre des choses.

Je pense que ces puissants motifs doivent décider tout citoyen, habitant de la 27e division de la République, à former un vœu semblable à celui que je déclare, et à faire un si digne usage de sa liberté, devenant ainsi eux-mêmes les artisans du bonheur que le magnanime Napoléon portera à son comble ainsi que sa gloire.

Charles Caissoti,
législateur.

SOUVENIRS INÉDITS

SUR

JACQUES DELILLE

Par sa Veuve

(Fin)

Rivarol ne l'ayant pas rencontré en différentes visites lui donna gaiement des noms bizarres dans un billet adressé à une autre personne :

« Je vous prie instamment, ma belle et bonne interprète, de dire à Sa Frivolité que je compte absolument sur le dîner de demain. On viendra vous prendre tous deux à midi. Sa Prostitution ne peut me refuser cette dernière faveur ; c'est le vin de l'adieu ; il se boira à la campagne de deux grands hommes de Hambourg. L'expression de Virgile dont je parlais à Sa Distraction, est : *I decus*, *I nostrum*. »

L'espace de quatre lieues à franchir pour se rendre à ce dîner, fut un cours sur la politique du moment : « Il n'y a pas, dit Rivarol, un constitutionnel qui ne soit gros d'un Jacobin. » Puis, il questionna sur la figure d'un littérateur méprisable ; la vue infidèle de M. Delille ne lui avait pas permis de retenir les traits d'un homme que, d'ailleurs, il ne rencontra qu'une fois : « Il a, répondit une personne tierce, la physionomie de votre réputation. — Charmant », s'écria Rivarol, en se jetant à son col pour l'embrasser.

Son départ pour l'Angleterre eut lieu, bien qu'arrêté secrétement, au milieu des regrets les plus expressifs. Ses nom-

breux amis qui l'avaient accompagnés jusques sur le port ne voulaient pas laisser partir le packet-boat et l'un d'eux, M. de Baudus, insista pour l'accompagner jusqu'à Cuxhaven. Dans la cabine de M. Delille le capitaine avait déposé un grand panier adressé à l'auteur du poème des *Jardins* avec un billet qui en expliquait l'envoi : c'était une attention délicate de la gracieuse comtesse de Bentinck qui lui disait entre autres recommandations :

« Accoutumée aux voyages des mers et comme élève des bords de celle du Nord, on a l'expérience qu'on peut soulager les maux qu'elles occasionnent en trempant un morceau de papier ci-joint dans de l'eau-de-vie de France, et en y ajoutant cette plaque d'acier entre une serviette dont on se couvre l'estomac, puis on se fortifie le cœur par une cuillerée de la décoction que contient la bouteille blanche. Le coussin vert est commode en carrosse ; en le mettant autour du col, il s'arrange, s'emboîte lui-même, diminue les désagréments des cahots. On dort plus à l'aise dans le vaisseau où il sert à sauver le visage des coussins du hamac. Un pâté de voyage, un peu de vin de liqueur, une bouteille de bonne canelle et deux petits melons pour rafraichir : puissent-ils être agréables à M. Delille. »

Par la maladresse d'un domestique, la précieuse bouteille d'essence de canelle fut brisée dès la première nuit qu'on passa sur le bâtiment, et il n'y eut pas moyen d'en sauver une seule goutte. « Je n'aurai pas le plaisir de la partager, dit-il, mais puisqu'elle embaume tout le packet-boat, elle sera un préservatif pour tous les passagers ». Ce qu'il avait prédit arriva : nul voyageur ne fut atteint du mal de mer.

Pendant la traversée jusqu'à Yarmouth, où il ne débarqua que le septième jour, il fut l'objet des plus touchants égards, surtout de la part d'un jeune homme nommé Sumborn, envoyé d'Angleterre et revenant d'Italie chargé de missions importantes. Reconnaissant des attentions que son cœur voyait mieux que ses yeux : « Dieu vous bénira, monsieur,

de votre intérêt pour les infirmes. — Je le remercie, répondit le jeune anglais, de m'avoir fait rencontrer M. l'abbé Delille, avec qui j'ai eu l'honneur de souper deux fois en 1790 chez le maréchal de Beauvau. Je n'avais que dix-huit ans, mais je vous écoutais de manière à retenir vos vers sur Pélisson et mon père me sut gré de ma mémoire ».

Un instant on craignit une attaque et l'on s'occupa des moyens de défense. Au milieu de la terreur que laissèrent voir les femmes qui se trouvaient sur le bâtiment, M. Delille montra un sang-froid et une présence d'esprit qui ne contribuèrent pas peu à ramener le calme. Mais bientôt l'on reconnut que l'on avait à faire à un pavillon ami. C'était un bâtiment prussien qui céda des vivres dont nos voyageurs avaient grand besoin.

A Yarmouth, il prit la malle-poste ; son voyage se fit sans accident et il arriva à Londres le 5 juillet 1799, à 8 heures du matin. Mallet du Pan, instruit de son arrivée, lui remit une lettre que lui avait adressée à Brunswick le célèbre Wieland.

A peine sut-on son arrivée à Londres, que les personnages les plus marquants arrivèrent chez lui. Parmi eux se trouvait un grand d'Écosse qui lui proposa de le présenter à M. Pitt. Il refusa. « Quoi ! Vous ne verriez pas cet homme que chacun a envie de connaître ? — Je rends justice à ses talents, mais je me rappelle que je suis Français ».

Ce qu'il admirait surtout en Angleterre, c'était la multiplicité des maisons de bienfaisance. « On ne peut, disait-il, refuser de grandes vertus à une nation aussi soigneuse de ses pauvres »,

Il reçut l'accueil le plus flatteur de la princesse de Galles qui attacha un grand prix à recevoir ses avis pour bien diriger l'éducation de sa fille. Peu de personnes lui semblèrent aussi spirituelles. Ses entretiens prouvaient l'expérience d'un bon savoir, l'œil superbe de son père animait la rondeur de ses traits, et charmé de l'entendre et de la regarder, on oubliait de remarquer le peu d'élévation de sa taille.

Il apprit avec une vive satisfaction du duc de Glocester que depuis deux ans sa première traduction de Virgile était devenue classique dans les collèges d'Oxford et de Cambridge.

Les soirées de Londres lui furent aussi agréables que celles de Paris. Il avait un grand plaisir à s'y trouver avec les ducs d'Harcourt, de Mortemart, l'archevêque d'Aix et l'évêque de Lescar. Les deux prélats ne voulaient jamais rompre la soirée sans avoir ouï le travail du jour (car il s'occupait alors de préparer les œuvres que par traité il devait remettre à MM. Giquet et Michaud ses éditeurs). En lisant l'épître du poème de l'*Imagination*, ces deux nobles serviteurs du ciel furent pénétrés d'admiration. « Vous n'avez rien écrit d'aussi parfait », dit l'archevêque d'Aix, et l'évêque de Lescar trouva « que ces beaux vers affriandaient de la mort autant que de la vie ».

Il reçut en présent du duc de Grafton un exemplaire in-quarto de son poème des *Jardins* traduit en langue galloise. Cette traduction appréciée en Angleterre se trouvait dans toutes les maisons où il allait.

Il voyait souvent à Londres M. de Calonne et leurs entretiens lui laissaient toujours une douloureuse impression.

Une société de journalistes lui fit l'offre d'une somme considérable pour donner chaque semaine une pièce de vers ou un morceau sur la politique. Sa réponse fut précise : « Mes vers ainsi détachés y perdraient trop, et la politique glacerait ma lyre ».

Une lettre de la princesse Czartoriska annonçait une nombreuse souscription pour l'édition in-quarto du poème des *Jardins* ; la princesse ajoutait que les souscripteurs, tous de sa société particulière, lui ayant remis le prix de leurs exemplaires, elle le lui adressait chez son banquier à Londres. Ce motif le pressa, lui, esclave de ses engagements, de s'occuper d'abord de cette publication.

Tandis qu'il s'était pressé d'envoyer son poème des *Jardins* aux nobles Polonais, Mme Czartoriska lui apprit son chagrin

de n'avoir trouvé dans la caisse qui lui était parvenue que des scies, des haches, des rabots destinés pour la Jamaïque.

« Je crains, ajoutait la princesse, que vous n'ayez pas reçu mes deux dernières lettres, vous y auriez répondu. Elles exprimaient la joie que j'ai eue en recevant l'annonce du départ de la caisse, je vous demandais un exemplaire pour moi avec un mot de votre main ou seulement votre nom, si vous ne pouviez écrire autre chose. J'étais folle de joie en apprenant l'arrivée du ballot. J'avais envoyé à Dantzick pour qu'il me fut expédié par le charriot de poste. J'espérais avoir votre charmant ouvrage où je voyais mille bontés dont je jouissais d'avance. Mais au lieu de votre poème, mon correspondant de Dantzick m'écrit qu'un M. Hermann, chargé par vous d'expédier la caisse, a fait un galimatias, un quiproquo qui me désole; que mes livres sont allés en Amérique, et qu'en place il m'envoie des instruments de menuiserie pour la Jamaïque ou Saint-Domingue. Au moment où j'ai appris cela, j'aurais pleuré et je me suis senti de la mauvaise volonté contre ce M. Hermann qui me joue un si vilain tour, et me prive d'un grand plaisir. Je suis dans un extrême embarras vis-à-vis des personnes qui ont souscrit. Je vous conjure de voir M. Hermann et de m'écrire quelques lignes pour cela. J'avais déjà tant d'amateurs qui attendaient pour tout enlever ! Ce que je regrette le plus, c'est d'être privée de le lire et d'admirer cette nouvelle édition. — Dans une de vos lettres vous me dites d'une manière si agréable que peut-être vous viendrez vous offrir comme concierge du temple : ce serait alors qu'il deviendrait fameux. L'amitié et la reconnaissance vous y recevraient; je ne m'en flatte pas; mais si cela arrivait, que d'intérêt vous inspireriez. Que de soins ! Je n'ai jamais grondé contre le climat de mon pays; mais à présent je voudrais le changer, car c'est un obstacle... »

« De grâce, si jamais les circonstances vous mettent dans quelques embarras, ne m'oubliez point; disposez de moi : ce sera augmenter mon amitié qui égalera la considération distinguée que j'ai et que j'aurai toujours pour vous. »

Le chagrin de la princesse l'affligea; il craignait que la maladresse de l'expéditeur n'eut fait entacher sa délicatesse. Il était quasi nuit lors de l'arrivée de cette lettre ; malgré les distances de Londres, il ne voulut pas se coucher sans avoir été chez M. Hermann et il se hâta de répondre à la princesse.

« Madame, j'ai perdu probablement plusieurs de vos lettres et vous n'avez certainement pas reçu celle par laquelle je vous apprenais le résultat de ma conversation avec M. Hermann ; il m'a assuré que la caisse était restée dans les chambres du Roi. Je ne sais ce que c'est, mais s'il faut l'en croire, elle était partie depuis trois mois, et il y en a six qu'il m'en a donné l'assurance. Votre silence à ce sujet dans votre lettre à M. le comte Geousky ne m'a point rassuré. Je vous prie de croire, madame, que jamais je n'ai attaché autant de prix au succès d'aucun de mes ouvrages, que j'en ai mis à la prompte arrivée de cette nouvelle édition du poème des *Jardins*. Il me semblait que votre nom devait lui donner des ailes. D'ailleurs, mes vers sont comme ces fruits qui n'ont d'autre mérite que d'arriver de bonne heure. Cette imagination que j'ai chantée, m'a consolé, autant qu'il était possible, en me transportant dans vos jardins. Je crois être en conversation intime avec vos arbres, vos coteaux et vos montagnes. Je vois d'ici le vieux château de votre ancien Roi : quelquefois même je crois avoir fait mes vers dans les allées que j'ai chantées. Je me représente particulièrement cet arbre renversé, poussant encore des feuilles ; mais leur renaissance n'est qu'un renouvellement, et vous désireriez peut-être une résurrection. Enfin c'est auprès de vous que j'habite en idée. Vous voyez, madame, que les lieux où l'on est ne sont pas toujours les lieux où l'on vit. M. le comte Geousky, par son amabilité et son instruction, m'a paru un digne représentant de votre société et je me trouve heureux d'espérer que ma lettre vous parviendra par lui. »

M. l'abbé Caron, pieux, zélé de la bienfaisance, lui louangea beaucoup l'*Homme des champs* : « Depuis que votre poème a

paru, la charité nous est plus abondante, console mieux nos hospices : la fille accompagnant les pas de sa mère double l'offrande. Gloire vous est promise là-haut ! » et l'heureuse mémoire du vertueux abbé lui récita tous les vers suivants :

Oh ! d'un simple hameau si le ciel m'eut fait maître,
Je saurais en jouir. Heureux, digne de l'être,
Je voudrais m'entourer de fleurs, de riches plants,
De beaux fruits et surtout de visages riants,
Et ne souffrirais pas qu'attristant ma fortune,
La faim vint m'étaler sa pâleur importune;
Mais je hais l'homme oisif; la bêche, les rateaux,
Le soc, tout l'attirail des rustiques travaux,
Attendrait l'indigent, sûr d'un juste salaire,
Et chez moi le travail bannirait la misère.
Enfin, des maux affligent-ils ses jours ?
Au vieil âge, aux douleurs nous devons des secours.
Dans les appartements du logis le moins vaste,
Qu'il en soit un où l'art, avec art et sans faste,
Arrange le dépôt des remèdes divers,
A ses infirmités incessamment offerts.
L'oisif de qui l'ennui vient nous rendre visite,
Louera plus volontiers de sa voix parasite
Vos glaces, vos tapis, votre salon doré;
Mais pour tous les bons cœurs, ce lieu sera sacré.
Souvent à vos bienfaits joignez votre présence;
Votre aspect consolant doublera leur puissance.
Menez-y vos enfants ; qu'ils viennent sans témoin
Offrir leur don timide au timide besoin ;
Que surtout votre fille amenant sur vos traces
La touchante pudeur, la première des grâces,
Comme un ange apparaisse à l'humble pauvreté
Et fasse en rougissant l'essai de la bonté.
Ainsi, comme vos traits, leurs mœurs sont votre image,
Votre exemple est leur dot; leurs vertus votre ouvrage.
Cœurs durs, qui payez cher de fastueux dégouts,
Ah ! voyez ces plaisirs et soyez-en jaloux ! ».

de plusieurs pages d'un texte qu'il traduisait dans la nuit, au lieu de se reposer des fatigues du jour. Il possédait à fond la langue anglaise. N'avait-il pas à l'âge de 20 ans, fait connaitre la fameuse Epitre de Pope, qui lui valut les éloges de Voltaire? Ce travail se fit en même temps que sa traduction des *Géorgiques* et sa versification de l'*Essai sur l'homme*.

Il traça de sa main presque tout le poème de Milton. Mais ses yeux n'ayant pu former que des lignes indéchiffrables une transcription devint nécessaire, mais elle eut été impossible sans l'étonnante mémoire du traducteur qui, tout en facilitant cette débrouille pour quatre personnes, dictait en même temps des notes que son goût improvisait.

Enfin sa santé arriva à ce point de délabrement que le docteur Gilier menaça de l'abandonner s'il continuait à occuper ses idées : « Vous détruisez, lui dit-il, à mesure l'effet de nos soins. Dites-nous plutôt des bêtises. » Conseils inutiles ! Incorrigible sur ce point il fit à l'instant même des vers très mordants contre des sangsues qu'on lui appliquait malgré lui. — « Vous assassinez vos jours », lui répétait-on. — Je sais que le Ciel et l'Enfer m'ont coûté la vie ; mais j'aurai mérité d'être admis dans le premier. »

Le bruit de sa mort se répandit dans Londres et causa une impression douloureuse. Il put juger par les témoignages de bienveillance qu'il reçut à ce sujet tout l'intérêt qui s'attachait à sa personne. Son départ de Londres fut jugé nécessaire, mais retardé par la paralysie qui avait frappé la jambe, le bras gauche et une partie de la tête. Il préféra retourner en France. On se garda bien de lui rappeler que son poème de *la Pitié* était depuis six semaines sous les scellés de la Police de Paris (1). Triste santé et mauvaise position, ce fut ainsi qu'il revint dans son pays. A peine à Douvres un voyageur l'effraya

blique : « Je n'aime point à jouer avec ces choses là. » Et il eut envie de se fixer à Douvres : « Au moins je verrai d'ici, par les yeux de l'amitié le rivage français. » Mais son état était tel qu'on craignit qu'il ne succombât isolément dans quelque auberge. On insista, il céda et le 4 août 1802, à 3 heures après-midi, on le confia à la mer, où bientôt un ouragan fit trembler pour sa vie. « Rassurez-vous, dit l'intéressant malade, je suis bien. » Malgré ses invocations on ne put gagner le port qu'après minuit.

En mettant le pied à l'hôtel, son envie, avant de se coucher, est de vouloir des vins de France : « Duquel ? demande le sommelier. — De tous », s'écria-t-il, vaillamment, et il signala sa rentrée par une goutte de chaque flacon, sans soupçonner qu'il n'a pas changé de vin. A son réveil qui fut excellent un de ses compagnons de traversée le complimentant sur son bon visage, il répondit :

« Le plaisir croît dans la Patrie,
Moins vives y sont les douleurs
Et toujours quelque main chérie
Vient en secret sécher nos pleurs. »

La répugnance qu'il montra pour les serments et la menace qu'il fit de retourner à Londres, disposèrent le commissaire du gouvernement chez lequel il lui fallut absolument se rendre, à le dispenser avec beaucoup d'obligeance, de cette formalité encore exigible à cette époque.

Son voyage de Calais à Paris fut des plus douloureux par les cahots de la voiture et sa santé en souffrit. Le lendemain de son arrivée il eut envie de faire une ode sur sa rentrée. Ce petit travail fut intitulé *l'Hirondelle*. On afflua chez lui pour le voir et le féliciter. Un homme de lettres qui avait fait partie de l'expédition d'Égypte, lui dit que ses vers sur les émigrés avaient ému le premier Consul, lors même qu'il les retenait à la police, mais qu'il appelait du rajoutage les quatre vers qui terminaient ce poème. Il eut été plus surprenant pour l'auteur si le Consul avait deviné que ces vers qu'il n'ai-

mait pas, ne furent ajoutés que par suite d'une gageure dont il était l'important objet : son retour d'Égypte avait fait naître différentes conjectures qui excitèrent à Londres de nombreux paris. Le plus remarquable pour M. Delille eut lieu entre un amiral et un membre du Parlemeut. L'un affirmait que le consul était d'accord avec l'Angleterre et la Russie, à l'occasion du trône de France, et qu'en retour de cette étonnante action, il serait reconnu comme grand Dictateur de l'Europe: « Ainsi, dit M. Delille, tous les potentats ne seraient plus que ses grands vassaux. »

A quelques jours de sa rentrée, sans aucune démarche ni une seule demande, le manuscrit de *la Pitié* fut restitué par la police.

Le gouvernement voulut compenser sa fortune perdue; plusieurs pensions lui furent proposées, non seulement à lui, mais à cause de lui. Il refusa. « Il est du devoir d'une grande nation de soigner le bonheur d'un homme dont elle se glorifie, » lui dit une personne d'un haut pouvoir, qui sachant lire, connaissait les écrits des bons auteurs.

Il découvrit dans une note attachée à l'un de ses propres écrits qu'il avait assisté aux batailles d'Huningue, imposture plus ridicule encore que le conte sur un maçon de la place Cambrai. Il s'éloigna, comme on le sait, et s'était retiré à Glaris.

Peu après son retour, les sociétés d'Émulation de Gap (Hautes-Alpes) et les Athénées de Toulouse et de Lyon le placèrent dans leur sein. « Les savants me glorifient, dit-il, en recevant un quatrième diplôme ; il m'est pénible de ne pouvoir me joindre ni correspondre avec mes nouveaux confrères ».

« Le premier Consul est favorable aux gens de lettres, » lui dit un dignitaire des Tuileries.

« La justice imparfaite est encore l'injustice » répondit le poète, en ajoutant qu'il eut mieux fait d'anéantir une loi odieuse, barbare, qui déshonore le code et fait gémir l'équité. « L'héritage matériel que vous transmettent vos aïeux, est

moins sacré que le fruit des peines d'un écrivain qui a perdu la lumière des cieux, en cherchant celle qui vous éclaire. — Demandez lui cette faveur vous l'obtiendrez. »

Chaque apparition de ce dignitaire semblait n'avoir aucun motif que de lui renouveler le désir de faire cette haute démarche. Il est douloureux pour tous les beaux arts que M. Delille n'y ait pas consenti, qu'il n'ait point usé de sa bonne considération pour faire annuler une loi qui flétrit les gouvernements policés et condamne les descendants du grand Corneille et de tant d'autres génies à tendre la main.

Le jour où parut le poème de *la Pitié* l'édition fut enlevée avec une ardeur incroyable. Plus le débit eut d'éclat, plus il inquiéta l'amitié ; tandis que quelques malveillants firent courir le bruit d'une détention tyrannique, plusieurs personnes le pressèrent de quitter sa demeure. — « Je ne puis croire, dit-il, que le gouvernement qui a permis la publication de mon poème, veuille me persécuter; je ne bougerai pas de ma chambre. » Ce ne fut pas manque de mauvais conseils, si son repos ne fut pas troublé, mais une main, qui lui était encore inconnue, s'étendit sur lui. Le conquérant qui soumit presque tous les trônes et faisait des souverains à sa guise, respecta en M. Delille la force morale et la faiblesse physique. — « Que ferez-vous donc pour les poètes républicains, demanda un éhonté, quand vous laissez paraître librement le poème de *la Pitié* ? — Je le ferai savoir dans l'occasion, répondit le Consul, en se détournant. » — « Le Consul donnerait deux millions pour être aimé de vous, lui dit une dame de sa cour, rencontrée à l'hôtel d'Etampes : — « Sa générosité s'est mieux montrée en protégeant mon repos ! »

Quand sa reconnaissance restait au fond de son cœur, c'était par un sentiment incompréhensible à la foule des hommes (le désintéressement), mais il s'écriait : « Quitter la vie avec le poids d'une ingratitude, ne serait pas mourir en état de grâce ! »

Joséphine reçut un écrit qu'elle plaça, sans l'ouvrir, au bout de ses pincettes. — « Quoi, madame, brûler une lettre

sans la lire! — J'en fais justice. Une méchante fatigue souvent la police de ses dénonciations contre M. Delille. Son audace vient jusqu'à moi ». Cette perfide accâblait en même temps de ses louanges en proses et en vers toute la maisonnée du poète. Elle se fit chasser de la police en demandant que M. Delille fût propriété nationale; qu'il lui fut défendu de sortir de Paris sans permission; « Il doit encore quitter la France; sa voiture est prète, refusez des passeports et déclarez lui qu'il ne s'appartient pas ». Il resta libre pourtant et s'il eut voulu planer tandis que tout rampait, il n'eut point trahi aux jours de l'infortune celui qu'il remerciait tout bas d'un généreux oubli, et sa gratitude s'exprimait ainsi :

D'autres par de riches entraves
A ta grandeur restent liés;
Moi seul debout, vois à tes pieds
De tous ces avides esclaves
Courber les fronts humiliés.
Non, par le choix pénible et nécessaire
Des chaînes ou de la misère
Ce cœur indépendant ne fut jamais froissé,
Et ma pauvreté magnanime
Reconnaît ton âme sublime
Au néant où tu m'as laissé.

L'Institut qui, lors de son organisation, lui donna de si grandes marques d'intérêt, envia longtemps sa présence; mais de vives douleurs retardèrent son désir. Lefebvre-Gineau, son ami intime du Collège de France, le conduisit en cette première démarche où Lucien, frère du Consul, l'attendait au pied de l'escalier, afin de le recevoir et de le descendre lui-même de voiture et de le bien soutenir pour monter. Son entrée fit si grand plaisir qu'elle obtint les expressions de la tendresse. Dès que Lucien (Président) l'eut assis à sa droite, il dit à M. Delille ce que l'esprit, la grâce et la bienveillance ont de mieux et il le reconduisit dans la voiture d'où il l'avait descendu.

Immédiatement après son retour en France, un ex-ministre

revenant aussi de Londres, se pressa de le visiter et de continuer ses confidences.

. . . . , ...

Ici s'arrête le récit de Mme Delille : il n'y est donc pas question des dernières années de la vie du poète. Rentré en France dans l'état de santé que l'on sait, il put trouver assez de force pour achever et mettre au jour les nombreux poèmes qu'il avait entrepris depuis longtemps et qui parurent successivement dans l'ordre suivant : *la Pitié* (1803), la traduction de *l'Énéide* (1804), celle du *Paradis perdu* (1805), *l'Imagination* (1806), *les Trois règnes de la nature* (1809), *la Conversation* (1812). Les soins de sa femme et aussi son exigence avaient donné à Delille l'ardeur nécessaire pour mener tout cela à bien. Il retrouva aussi, à Paris, dans le monde, ses succès d'autrefois, comme poète et comme homme d'esprit. On lui fit à peu de frais une renommée d'opposant au régime nouveau, qu'il se contenta de ne pas encenser et qui, lui, en revanche, ne le tracassa pas. Quand il s'éteignit brusquement, dans la nuit du 1er au 2 mai 1813, la mort de Delille fut un deuil public. Son corps demeura exposé plusieurs jours, dans une des salles du Collège de France, la tête ceinte d'un laurier, et son cercueil fut transporté par la jeunesse des écoles au Père-Lachaise, le 6 mai, suivi d'un cortège immense.

J'appelle, en terminant, l'attention des lecteurs de ce recueil sur une indication que je trouve dans des recherches sur les manuscrits de Gresset, placées par Victor de Beauvillé en tête des *Poésies inédites de Gresset* publiées par lui. « Dans une vente faite à Paris, dit-il (p. 61), à l'hôtel des Commissaires-Priseurs, se trouvait une malle pleine de papiers, qui fut adjugée, avec son contenu, à une de ces personnes que l'on rencontre habituellement en cet endroit. Les papiers furent offerts à un marchand d'autographes *qui en garda pour lui une partie, entre autres la correspondance de Delille avec Duméril*, et proposa à la ville d'Amiens d'acheter ce qui concernait Gresset ». Ces derniers papiers finirent par venir aux mains

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1904)

(Suite)

Cotin (Charles, abbé), chanoine de Bayeux, conseiller et aumônier du roi, prédicateur, littérateur et poète, le *Trissotin* des *Femmes savantes*. Élu, en remplacement de Germain Habert, abbé de Cérisy; reçu en séance le 3 mai 1655. Remplacé par l'abbé de Dangeau. — Né à Paris en 1604, mort à Paris dans les premiers jours de décembre 1681.

Les autographes de l'abbé Cotin sont extrêmement rares.

Cousin (Louis), traducteur, historien, chargé de la rédaction du *Journal des Savants* de 1687 à 1702; avocat au Parlement, conseiller et président à la cour des monnaies (1659), censeur royal. Élu, 9 mai 1697, en remplacement de P.-P. de Chaumont; reçu le 15 juin 1697. Remplacé par le marquis de Mimeure. — Né à Paris, 12 août 1627, mort à Paris, 26 février 1707, enterré à Saint-André des Arcs.

Les autographes du président Cousin sont très rares (1).

Cousin (Victor), philosophe et écrivain, fils d'un horloger du faubourg Saint-Antoine, élève du lycée Charlemagne, prix d'honneur au concours général en 1810, élève à l'École normale, répétiteur deux ans après pour le grec, puis pour la philosophie, suppléant de Royer-Collard dans sa chaire d'histoire de la

(1) Fac-similé donné par Moulin dans *Dufaure et son fauteuil académique*

philosophie moderne (1815), voyage en Allemagne (1817-1818), destitué en 1820, précepteur d'un fils du maréchal Lannes, arrêté en Allemagne (1824) au cours d'un voyage, le ministère Martignac lui rendit sa chaire (1828). Après l'avènement de Louis-Philippe, il devint successivement conseiller d'État, membre du conseil de l'Instruction publique, professeur titulaire à la Faculté des lettres, directeur de l'École normale supérieure, pair de France (11 octobre 1832), directeur de l'École normale en 1835, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Thiers (1er mars-28 octobre 1840). Professeur honoraire à la Sorbonne (1855) ; il avait été élu membre de l'Académie des sciences morales le 27 octobre 1832. Élu, 18 novembre 1830, en remplacement de Fourier ; reçu le 5 mai 1831. Remplacé par Jules Favre. — Né à Paris, 28 novembre 1792, mort à Cannes (Alpes-Maritimes), 14 janvier 1867, inhumé à Paris, le 24, au cimetière du Père La Chaize.

Les petites lettres de Cousin sont communes, mais les lettres intéressantes sont rares.

CRÉCY. v. VERJUS.

Crébillon (1) (Prosper JOLYOT de), poète tragique, greffier en chef de la chambre des comptes de Bourgogne après la mort de son père (1707), censeur royal pour les belles lettres et l'histoire (1735), membre des Académies de Dijon (1761) (2) et de

approuvé pour être ajouté à la comédie de Momus fabuliste ce 27 9bre 1742 Crébillon

Rouen. Élu, 1er septembre 1731, en remplacement de Leriget de La Faye ; reçu le 27 septembre ; il fit son discours en vers. Remplacé par l'abbé de Voisenon. — Né à Dijon, 13 janvier 1674, mort à Paris, 17 juin 1762 (3), inhumé à Saint-Gervais.

Les lettres de Crébillon sont rares et recherchées ; on trouve de lui des approbations données comme censeur royal.

(1) Melchior Jolyot, père de l'académicien acheta, 3 août 1686, le fief de Crébillon, sur le territoire de la commune de Brochon, près Dijon, V. JAL, p. 456.

(2) V. sa lettre de remerciement, n° 169 du catalogue de Refuge.

(3) L'acte d'inhumation est publié dans JAL, p. 454.

Cureau de La Chambre (Marin), écrivain estimé, physicien, conseiller et médecin ordinaire du roi (1650), démonstrateur au Jardin des plantes, anobli le 5 octobre 1640, membre de l'Académie des Sciences (1666). Agrégé aux membres fondateurs de l'Académie française à la fin de décembre 1634 (1). Remplacé par Régnier-Desmarais. — Né à Saint-Jean-d'Assé au domaine de La Chambre près le Mans, en 1596 (2), mort à Paris, rue de Grenelle, 29 novembre 1669, inhumé à Saint-Eustache.

Les lettres de Marin Cureau sont très rares. M. Hauréau rapporte (V. Kerviler, p. 86) que rien ne lui coûtait plus que d'entretenir un commerce de lettres avec ses amis. Il aimait mieux, disait-il, faire huit lieues pour voir un ami que d'écrire huit lignes. M. Kerviler cite deux lettres de Marin Cureau à Mme de Sablé conservées dans le portefeuille III de Vallant (Bibliothèque Nle, f. fr. 17050, fo 163 et 165). Une autre lettre à Séguier figure au no 24 de la collection de Refuge. Une autre lettre a passé antérieurement; c'est tout ce qu'il y a dans les catalogues.

Cureau de La Chambre (Pierre), second fils du précédent, littérateur et prédicateur, prieur de Notre-Dame de Marmande (diocèse d'Agen) (1666?), conseiller-aumônier et chapelain du Conseil d'État, curé de Saint-Barthélemy de Paris. Élu, 1670, en remplacement de Racan; reçu le 24 mars 1670. Remplacé par La Bruyère. — Né à Paris, 21 décembre 1640 (3), mort dans la même ville, paroisse Saint-André des Arcs, 15 avril 1693, inhumé à Saint-Eustache dans le tombeau de son père.

On ne connait que deux quittances signées par P. Cureau de la Chambre. La reproduction de sa signature est donnée dans l'ouvrage de M. Kerviler.

(A suivre.) R. Bonnet.

(1) Son nom figure pour la première fois dans les registres le 2 janvier 1635 (V. Pellisson, éd. Livet).

(2) V. René Kerviler, *Marin et Pierre Cureau de la Chambre*. Le Mans, Pellechat, 1877, in-8, p. 5. L'acte d'inhumation est cité par Jal, p. 719; il donne comme date du décès le 29 décembre 1669, mais évidemment avec une faute de lecture puisque Guy Patin parle de la mort de Pierre Cureau dans une lettre du 13 décembre 1669 (V. Kerviler, p. 99, note 1).

(3) L'acte de baptême est analysé dans Jal, p. 719.

CHRONIQUE

— *La vente du 24 novembre 1904.* — La première vente de la saison aura lieu le 24 novembre prochain. Nous n'avons que peu de choses à signaler en fait de raretés. Une signature de la maréchale d'Ancre, une autre de la marquise de Montespan, un devis, signé par Richelieu, pour la construction du château de Richelieu, sont les principales curiosités du catalogue.

L'attrait principal de cette vente réside dans les dossiers de lettres d'artistes ayant vécu dans la première partie du dernier siècle. On y trouvera une ample moisson de renseignements très précieux sur les œuvres et artistes de cette époque, principalement sur les élèves du sculpteur Cartellier: Petitot, Roman, les deux Seurre, etc.

De nombreuses réunions de pièces vendues en lots sont intercalées dans la vente. C'est une occasion à saisir, car les réunions de cette nature se feront de plus en plus rares.

— *Le Centenaire de Sainte-Beuve.* — Le *Journal des Débats* dont Sainte-Beuve a été le collaborateur pendant quelques années, de 1843 à 1849, vient de constituer un comité et d'ouvrir une souscription pour célébrer le centenaire de l'illustre critique, né à Boulogne-sur-Mer le 23 décembre 1804. Un médaillon, dû au maître graveur Vernier, sera placé sur la maison natale de Sainte-Beuve (1) et un *Livre d'Or* doit être publié à cette occasion.

En janvier 1843, Sainte-Beuve écrivait à Juste Olivier : « *Les Débats* ne deviendront jamais mon nid » ; voici une lettre dans laquelle au contraire, pour éluder une proposition, il invoque ses engagements avec ce journal.

« Monsieur,

« Je ne puis qu'être infiniment honoré et touché de votre obligeante demande : mais surchargé de beaucoup d'occupations qui ne me laissent aucun loisir, attaché d'ailleurs (quoique j'y donne à peine un article par an) à la rédaction du *Journal des Débats*, il m'est impossible de m'engager à un autre journal quotidien.

« Vous voudrez bien, Monsieur, entrer dans ces excuses, et agréer avec mes remerciements l'expression de ma considération la plus distinguée.

« Ste-Beuve.

« ce 26 Décembre 1844. »

— *Découverte d'un lettre de Martin Luther.* — Le dernier nᵒ de *l'Antiquitaten Zeitung* a annoncé la découverte d'une lettre jusqu'ici de Martin Luther.

La lettre est adressée à la princesse Marguerite d'Anhalt et dat vembre 1519 ; elle fixe un point important pour l'histoire de la dans la principauté d'Anhalt. Dans cette lettre Luther s'excuse de venu depuis si longtemps à Dessau, mais son cœur et son esprit éta tamment près de la princesse. Il viendrait prochainement à Dessa n'était pas désagréable à quelqu'un, parce que le vent qui souffle et de Merseburg ne lui est pas particulièrement favorable. Il sign *Furstlichen Gnaden Kaplan Martin Luther.* »

— *Correspondance de Brissot.* — M. Cl. Perroud, recteur d mie de Toulouse, l'éditeur si consciencieux et très érudit des Madame Roland, recherche, en vue de les publier, les lettres d tionnel Brissot. Nous serions particulièrement reconnaissant aux de vouloir bien signaler à M. Perroud les lettres du célèbre Giron pourraient posséder.

— *Le lieu de naissance de Collin d'Harleville.* — Sur la foi gnements que je croyais exacts (1) j'avais imprimé dans le dernier l'*Amateur* que Collin d'Harleville était né à Mévoisins près Mainte et-Loir). Son acte de décès publié dans le *Curieux*, t. I, p. 80, qu'il était né à Maintenon. En face de cette contradiction j'ai eu l'obligeance de M. l'abbé Langlois, conservateur de la bibliothèque tres, lequel a bien voulu demander à M. l'abbé Lhomme, curé de S de faire des recherches pour résoudre ce petit problème d'histoir

M. l'abbé Lhomme l'a solutionné en m'envoyant une copie de baptême prise aux archives de l'Hôtel de ville de Maintenon. Gr obligeance il n'y a plus d'hésitation. Pour éviter que l'erreur se je crois utile de publier l'acte de baptême.

« Baptême de Jean-François Collin : Ce jourd'hui trente may cent cinquante cinq, j'ai vicaire de cette paroisse soussigné, bapt né de ce matin du légitime mariage du sieur Eme-Martin Colli en parlement, et d'Anne-Martine Asterier, ses père et mère paroisse, le parein qui lui a donné le nom de Jean-François a Étienne-François Godin, bailly, juge civil criminel et de police d diction de Saint-Père, fondation royal, demeurant à Chartres. La Jeanne-Françoise Macé, épouse du sieur René Godin, bourgeois d qui ont signé avec moy ce dits jour et an que dessus.

Godin. J.-F. Macé, femme Go

Dubourg, vic.

(Extrait du registre des baptêmes de la paroisse Saint-Pierre de M

ISOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE FRANCAISE

(1634 - 1904)

(Suite)

Cuvier (Jean-Léopold-Nicolas-Frédéric (1), dit Georges, baron), l'illustre zoologiste et paléontologiste, boursier à l'Académie Caroline de Stuttgart (1784), il y fit ses études et ne revint à Montbéliard qu'en avril 1788 avec le diplôme de lieutenant, précepteur dans la famille du comte d'Hericy (1791), il vint à Paris en 1795 et fut nommé, 1795, suppléant de la chaire d'anatomie comparée au Muséum, membre de la 1re classe de l'Institut (Sciences physiques et Mathématiques) (13 décembre 1795). Professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale du Panthéon (1796-1800), il succéda à Daubenton dans la chaire d'histoire naturelle au Collège de France (1801). Professeur titulaire de la chaire d'anatomie comparée au Muséum (1802), membre de la 1re classe de l'Institut (section d'anatomie et de zoologie), (28 janvier 1803) à la réorganisation de 1803, secrétaire perpétuel (31 janvier 1803), inspecteur général de l'Instruction publique (1799-1803), membre du Conseil supérieur de l'Université (1808), organisateur des universités de Gênes, Pise, Parme, Sienne, Florence, Turin (1809-1810), il se rendit dans les Pays-Bas et à Rome avec les mêmes fonctions (1811 et 1813). Chevalier de l'Empire (23 octobre 1811), maître des requêtes au Conseil d'État (14 avril 1813), conseiller d'Etat (29 juin 1814), baron (1820), Grand-Maître pour les Facultés de théologie protestante 1824), directeur des cultes non catholiques (1827), membre de l'Académie des Inscriptions (24 décembre 1830), pair de France



(1) Les prénoms, qui diffèrent de ceux donnés habituellement, ont été relevés sur l'acte de baptême par M. Potiquet (V. l'*Institut national de France*, p. 11).

(19 novembre 1831). Elu, 4 juin 1818, en remplacement de J.-A. de Roquelaure, archevêque de Malines; reçu le 27 août suivant. Remplacé par Dupin. — Né à Montbéliard (Doubs), alors principauté, domaine du duc de Wurtemberg, 23 août 1769, mort à Paris, 13 mai 1832, inhumé au cimetière du Père La Chaize.

Les lettres de Cuvier ne sont pas rares. Ses manuscrits sont conservés à la Bibliothèque de l'Institut.

Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste), littérateur et publiciste, boursier impérial au lycée Louis-le-Grand (1813), secrétaire de Louis Bonaparte, préfet des études à l'Institution Sainte-Barbe (1823), précepteur du duc d'Aumale (1827), rédacteur aux *Débats* depuis 1834. En 1840 le duc d'Orléans l'emmena en Algérie. Élu, 12 avril 1866, en remplacement de Dupin; reçu le 11 avril 1867. Remplacé par M. Jules Claretie. — Né à Paris, rue Thomas, 269, division des Tuileries, 27 ventôse an X, (18 mars 1802), mort à Paris, 18 octobre 1887.

Dacier (André), érudit et traducteur, fils d'un avocat protestant, étudie à Puylaurens, ensuite à l'Académie protestante de Saumur, membre de l'Académie des Inscriptions (juin 1695), garde du cabinet des livres du château du Louvre (avril 1702). Élu au mois de décembre 1695 (1), en remplacement de Harlay de Chanvallon, archevêque de Paris; reçu le 29 décembre suivant, secrétaire perpétuel le 9 novembre 1713, en remplacement de Régnier-Desmarais. Remplacé par le cardinal Dubois. — Né à Castres (Tarn), 6 avril 1651, mort à Paris, au Louvre, 18 septembre 1722 (2).

On ne trouve dans les catalogues d'autographes que 3 lettres à Huet (6 janvier 1680, 6 juillet et 12 août 1681), une à Madeleine de Scudéry (17 juillet 1785), (collection de Refuge), une au Régent, une à M. de Pontchartrain

(1) Le jour de l'élection n'est pas indiqué dans les Registres, V, t, I, p. 339.
(2) L'acte d'inhumation est dans Jal, p. 465.

(31 décembre 1709), et une autre sans destinataire, 15 mars 1711. M. René Kerviler possède dans sa collection une lettre aut. sig., adressée à M. Arouet, Paris, 25 septembre 1714, 3 p. in-4.

Dacier (Bon-Joseph, baron), érudit et littérateur, commença ses études à Valognes et vint les achever à Paris au collège d'Harcourt, membre de l'Académie des Inscriptions (1772), secrétaire perpétuel (1782), historiographe des ordres de Saint-Lazare de Jérusalem et du Mont-Carmel (1784), membre du Conseil général de la commune de Paris, chargé d'organiser le service des contributions directes (1790). Au 10 août 1792, il se retira à Marly. Membre de l'Institut (2e classe, Sciences morales et politiques), (14 décembre 1795), conservateur de la Bibliothèque nationale (1800), membre du Tribunat (1802), membre de la 3e classe de l'Institut (Histoire et Littérature anciennes) (1803), il reprit ses fonctions de secrétaire perpétuel, baron au mois de mai 1830. Élu, 27 juin 1822, en remplacement du duc de Richelieu; reçu le 28 novembre 1822. Remplacé par Tissot. — Né à Valognes (Manche), 1er avril 1742, mort à Paris, 4 février 1833, inhumé au cimetière du Père La Chaize.

Votre très humble et très obéissant serviteur Dacier

Danchet (Antoine), poète, auteur dramatique et lyrique, commença ses études chez les Oratoriens de Riom et les termina chez les Jésuites à Paris, professeur de rhétorique à Chartres, puis précepteur, à Paris, des enfants de Mme de Turgis, attaché à la Bibliothèque du roi, membre de l'Académie des Inscriptions (1705). Élu, 12 novembre 1712, en remplacement de Paul Tallemant; reçu le 22 décembre (1). Remplacé par Gresset. — Né à Riom, 7 septembre 1671, mort à Paris, 20 février 1748 (2).

Danchet

Les lettres de Danchet sont fort rares, cinq au plus ont passé dans les ventes.

(1) En réalité Danchet dût être proposé le 22 octobre et fut vraisemblablement lu le 12 novembre. Les *Registres* ne sont pas très clairs à cet égard. En tout cas on ne trouve pas, dans les *Registres*, d'autre scrutin d'élection avant la réception du 2 décembre. V. Registres, I, p. 550-551.

(2) *Gazette de France* du 24 février et Registres, II, 424.

(A suivre) R. Bonnet.

NAPOLÉON Ier

JUGÉ PAR UN OFFICIER FRANC-MAÇON

Le bulletin à prix marqués du mois de décembre 1904 de M. Noël Charavay annonce, sous le n° 53175, une lettre d'un lieutenant nommé Reboul, attaché comme aide de camp au général Gruyer. Cette lettre, émanée d'un officier franc-maçon, affilié à la loge du *Temple de l'Amitié*, à l'O.·. de Mende, renferme des détails curieux sur le culte que l'armée avait pour le génie du grand capitaine qui la conduisait, et la confiance qu'elle avait encore en lui, à la veille des plus grands désastres. C'est à ce titre qu'il nous a paru curieux de la reproduire.

14e DIVISION
2e brigade

12e CORPS DE LA GRANDE ARMÉE
A Bautzen, le 23 mai 1813.

Reboul, lieutenant aide-de-camp de M. le général de brigade Gruyer, premier aide-de-camp de S. A. I. le Prince Camille.

A. S.·. T.·. C.·. F.·. de la |__| (1) *du Temple de l'Amitié.*

M.·. T.·. C.·. F.·.,

« Je continue à être fidèle à la promesse que je vous fis à mon départ de votre O.·. de faire connaître exactement au R.·. A.·. tout ce qui pourrait me survenir de nouveau dans le cours de cette nouvelle campagne, malgré l'indifférence marquée que vous faites paraître envers votre f.·.. Il croit néanmoins que vous apprendrez avec quelque plaisir, qu'il vient d'obtenir une nouvelle faveur de la part de Sa Majesté l'Empereur ; il a été nommé il y a 15 jours, par décret du 13 courant, à l'emploi d'aide-de-camp de M. le général baron Gruyer. Vous voyez qu'il continue à mériter vos applaudissements et la faveur de faire partie d'un corps aussi respectable que le vôtre.

« Vous connaissez sans doute déjà, les deux célèbres journées du 2 et du 21 mai, qui ont été signalées par deux batailles mémorables. La 1re à Lutzen, la 2e à Bautzen. Je crois que cette dernière portera le nom d'un village qui a été le plus important dans l'action, et où la victoire a commencé à se ranger sous nos drapeaux. C'est l'endroit où l'Empereur commandait en personne. L'Empereur n'a jamais eu de plus belle victoire que celle du 21, malgré le peu de prisonniers que nous y avons fait, elle n'a été, à proprement dire, qu'un grand combat d'artillerie. L'ennemi fuit à toutes jambes et laisse une grande étendue du pays en notre pouvoir. La Saxe est entièrement délivrée de ces bandes incendiaires qui commettent les plus grandes horreurs dans leur retraite ; ils brûlent, dévastent, pillent, et font tout le mal qu'ils peuvent. A la bataille du 21, l'Empereur a épuisé toute la science militaire ; cette journée est le plus beau fait d'armes possible. Jamais manœuvres plus savantes n'ont

(1) Ce signe remplace le mot *loge* dans la correspondance maçonnique.

été employées. Il avait si bien disposé son monde relativement au terrain qui a servi de champ de bataille, qu'au lieu d'une victoire, on peut dire qu'il en a gagné deux (1). Ces deux victoires ont fait changer tout le nord de manière de penser; on croyait la France à sa dernière heure. Les insensés, ils ne connaissaient ni la valeur des Français, ni leurs ressources, ni le génie du grand héros qui les gouverne, le nom seul de ce grand capitaine qui éclipse tous les grands hommes dont l'histoire nous a transmis les hauts faits, aurait dû leur donner plus de confiance Ont-ils donc sitôt oublié ses campagnes passées? Si nous étions arrivés un peu plus tard, la Saxe paraissait chancelante et ne savait guère dans quel côté de la balance se jeter; mais dans tous les cas, ce n'est pas elle qui l'a faite pencher en notre faveur quoiqu'elle y ait contribué. Il faut avouer néanmoins, qu'ils se sont bien battus, et que depuis notre première victoire, ils ont entièrement changé. Le peuple lui-même n'avait pas changé, entendons-nous, mais c'est le cabinet saxon. Le papa beau-père (2) s'est tenu bien fier envers la France. Il voulait nous voir humiliés, croyant, par là, venger les affronts qu'ont essuyés ses troupes dans les campagnes passées contre nous, et en nous privant de ses secours, pensait que la France, devant éprouver de nouvelles pertes, serait réduite à son niveau, pour dès lors, n'avoir plus rien à redouter d'elle. Il s'est aussi trompé.

« L'Empereur est trop grand pour s'humilier à mendier son alliance, dont il croyait que nous ne pouvions nous passer, et aujourd'hui il pense différemment, tout le monde reconnait aujourd'hui tout ce dont les Français sont capables, commandés par un bon chef, et nos victoires nous procurent les plus grands empressements de la part des bourgeois qui s'humilient devant nous et nous comblent de caresses.

« Vous n'ignorez pas que je n'ai pas encore reçu de réponse de vous, quoique j'en sois à ma 4e lettre que je vous adresse.

« Votre ingratitude envers un frère qui vous aime, ne saurait le dégoûter de s'entretenir avec une □ qui n'est composée que de ses amis.

« Je ne puis pas croire que tous soient ingrats, et cela ne provient que de la négligence de l'un de vous. Peut-être un jour, quelque membre de l'atelier, honteux de sa conduite à mon égard, par un mouvement libre de son cœur, saisi d'indignation envers la loge à l'égard d'un de ses membres les plus zélés, finira par vous proposer l'effort de faire une réponse et me l'enverra.

« Ce bon f.·., cet ami fidèle, sera le bien aimé de mon cœur, et je n'oublierai jamais ce soin généreux.

« Vivez en paix, soyez heureux, ce sont les souhaits que fait votre tout dévoué frère.

« Reboul,
Aide-de-camp.

A Monsieur Pitot
premier secrétaire de M. le Receveur-général
du départt de la Lozère
Mende.
dépt de la Lozère.

LISTE DES PRIX

DE LA

VENTE DU 24 NOVEMBRE 1904

Nos		Prix
1	Académie française, 150 pièces.........	51
2	Ancre (Léonora Dori, dite Galligaï, marquise d')...........	21
3	Angiviller (Charles-Claude de la Billarderie, comte d')....	15
4	Argand (Aimé).......	62
5	Argout (Antoine-Maurice-Apollinaire, comte d')...........	21
6	Artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, architectes), 100 pièces.................	37
7	Artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, architectes), 150 pièces environ.........	46
8	Artistes dramatiques, 150 pièces environ.	44
9	Artistes dramatiques, 450 pièces environ..	50
10	Aumale (Henri d'Orléans, duc d').......	36
11	Barthez (Paul-Joseph)	10
12	Berzélius (Jean-Jacques).............	31
13	Bessel (Friedrich-Wilhem)...............	5
14	Blanc (Charles)	6
15	Bonnassieux (Jean-Marie)................	5
16	Bonnat (Léon)........	22
17	Borda (Jean-Charles, chevalier de).......	8
18	Bosio (François-Joseph, baron).......	20
19	Bosio (François-Joseph, baron).......	10
20	Brougham (Henry Lord)..............	6
21	Candolle (Augustin-Pyrame de).........	25
22	Cantu (Cesare).......	12
23	Caristie (Auguste)....	20
24	Carnot (Hippolyte)...	10
25	Caro (Elme)..........	5
26	Cauchy (Augustin-Louis)..............	8
27	Chaptal (Jean-Antoine)..............	10
28	Chapu (Henri)	5
29	Chapu (Henri)	12
30	Chaudet (Antoine-Denis)................	10
31	Chevalier (Michel)....	5
32	Clara (Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste, comte de).....	15
33	Clergé, 158 pièces....	40
34	Clergé, 140 pièces environ.............:	38
35	Cochin (Pierre-Suzanne-Augustin)....	16
36	Colbert (Jacques-Nicolas)..............	18
37	Compositeurs de musique, 112 pièces....	35
38	Compositeurs de musique, 64 pièces....	22
39	Cormenin (Louis-Marie de La Haye, vicomte de)..........	12
40	Couder (Auguste).....	22
45	Couder (Auguste)	10
42	Cousin (Victor)	36

Nos		Prix
43	Dambray (Charles-Henri-Victor, vicomte).............	12
44	David d'Angers (Pierre-Jean)...........	39
45	Delaroche (Paul).....	24
46	Denon (Dominique-Vivant, baron).......	10
47	Divers, 72 pièces......	32
48	Divers, 65 pièces.....	30
49	Duc (Joseph-Louis)...	5
50	Dumas fils (Alexandre)...............	41
51	Duret (Francisque)...	6
52	Familles Gramont et Grammont, 11 pièces	36
53	Femmes célèbres, 190 pièces environ.....	60
54	Ferry (Jules)..........	20
55	Flandrin (Hippolyte).	5
56	Fontaine (Pierre-François-Léonard)......	23
57	Freppel (Émile)......	5
58	Gambetta (Léon).....	12
59	Garnier (Charles).....	5
60	Gautier (Théophile)...	61
61	Gautier (Théophile)...	21
62	Gay-Lussac (Joseph-Louis)............	20
63	Généraux, 230 pièces ou dossiers........	52
64	Généraux, 183 pièces.	46
65	Granet (François-Marie)................	22
66	Guizot (François)....	36
67	Haller (Albert, baron de)...............	72
68	Hébert (Ernest)......	28
69	Hersent (Louis)......	12
70	Hesse (Alexandre)....	5
71	Hittorf (Jacques-Ignace)............	6
72	Hommes d'Etat, 350 pièces ou dossiers.	64
73	Huvé (Jean-Jacques-Marie).............	76
74	Huyot (Jean-Nicolas).	5
75	Ingres (Jean)	8

Nos		Prix
	sur Illon, comte de)...............	5
78	La Fayette (Gilbert-Motier, marquis de)................	10
79	La Rive (Auguste-Arthur de).........	15
80	Lemaire (Philippe-Joseph-Henri)......	20
81	Lemot (François-Théodore, baron)..	10
82	Lesseps (Ferdinand de)...........	12
83	Littérateurs, 200 pièces environ.....	50
84	Littérateurs, 230 pièces.............	100
85	Loyson (Hyacinthe)................	10
86	Mabillon (Dom Jean).............	38
87	Malouin (Paul-Jacques)...........	5
88	Maréchaux de France, 145 pièces................	57
89	Marillier (Paris-Clément)...........	5
90	Marins, 127 pièces....	32
91	Masséna (André).....	81
92	Masséna (André).....	56
93	Mazarin (Jules, cardinal.............	40
94	Montespan (Françoise de Rochechouart, marquise de).............	50
95	Montesson (Charlotte-Jeanne Beraud de la Haye de Riou, marquise de)............	10
96	Muller (Charles-Louis)............	5
97	Napoléon Ier, empereur des Français...............	50
98	Œrsted (Hans-	

Nos		Prix
102	Petitot (Louis-Messidor-Lebon)	50
103	Petitot (Louis-Messidor-Lebon)	5
104	Petitot (Louis - Messidor-Lebon)	15
105	Praslin (Théobald de Choiseul, duc de)	35
106	Proudhon (Pierre-Joseph)	31
107	Quatremère de Quincy (Antoine-Chrysostôme)	5
108	Rambuteau (Claude - Philibert Barthelot, comte de)	5
109	Raspail (François-Vincent)	41
110	Reille (Honoré-Charles - Michel - Joseph, comte)	15
111	Révolution Française, 172 pièces	50
112	Richelieu (Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie Du Plessis, duc de)	20
113	Roman (Jean - Baptiste-Louis)	12
114	Rondelet (Jean)	10
115	Sacy (Antoine-Isaac, baron Silvestrede)	41
116	Sand (George)	57
117	Savants et Érudits, 140 pièces	45
118	Savants et Érudits, 120 pièces environ	50
119	Schnetz (Jean - Victor)	12
120	Seurre ainé (Bernard-Gabriel)	20
121	Simart (Pierre-Charles)	5
122	Thévenin (Charles)	10
123	Thiers (Adolphe)	15
124	Vaudremer (Joseph - Auguste - Emile)	18
125	Vien (Joseph - Marie)	6
126	Wailly (Charles de)	5
127	Zola (Emile)	36
128	Paris	96
129	Vendée	18
130	Documents vendéens	10
131	Campagne de Saxe	10
132	Premier Empire	18
133	Paris	15
134	Révolution de 1848	20
135	Deux-décembre 1815	47
136	Commune de 1871, 47 pièces	25
137	Commune de 1871	10
138	Paris	15
139	Château de Richelieu	55
140	Curiosités, 120 pièces environ	53
141	Divers	95
142	Divers, 150 pièces	45
143	Divers, 90 pièces	52
144	Documents divers	10
145	Factures illustrées	20
146	Littérateurs, 225 pièces environ	87
147	Marques postales	22
148	Noblesse	75
149	Papiers militaires, 35 pièces	32
150	Révolution française (Seine-et-Marne)	25

BIBLIOGRAPHIE

Itinéraire de Paris à Jérusalem par Julien, domestique de M. de Chateaubriand, publié par Édouard Champion. Paris. 1904, un vol. in-12, avec fac-similés hors texte.

Quand Chateaubriand partit pour visiter les Saints-Lieux où il s'inspira de phrases brillantes et harmonieuses, gloires de la littérature française, il emmena un domestique de confiance, que l'on ne connaît que sous le nom de Julien.

A l'exemple de son maître Julien tint un journal de route, mais d'un intérêt bien différent. M. Édouard Champion en a une communication et vient de le publier à la librairie historique d'Honoré Champion sous le titre d'*Itinéraire de Paris à Jérusalem par Julien, domestique de M. de Chateaubriand*. Julien se contenta de noter les villes où il passa, les provisions qu'il emporta pour se garantir de l'indigence des auberges, il donne aussi quelques renseignements sur les moyens de transport, mais les lieux saints ne l'inspirèrent pas; les potagers bien entretenus de l'Orient lui laissèrent une impression plus durable. Le Journal de Julien est souvent cité par Chateaubriand, qui s'y reporta pour donner un peu de précision à la chronologie de son voyage. Le texte de Julien qui, à lui seul, n'est pas d'un intérêt puissant, en prend beaucoup par suite des comparaisons et des rapprochements que M. Edouard Champion fait entre les récits du maître et du domestique. Le Journal de Julien vaut surtout par les notes copieuses de M. Edouard Champion qui accompagnent, commentent et soulignent le texte (1). Elles prouvent un sens critique aiguisé et une connaissance approfondie du sujet.

R. B.

(1) Pourquoi M. Edouard Champion donne-t-il la particule à Madame Récamier,

CHRONIQUE

— *Correspondance de J.-P. Brissot.* — L'appel que nous avons fait pour demander aux amateurs la communication des lettres inédites de Brissot, nous a valu la communication d'un curieux document, qui montre en quelle estime on avait, à l'aurore de la Révolution, le publiciste libéral qui devint un des chefs du parti Girondin.

Au mois de février 1787, Jacques-Pierre Brissot fonda, avec Clavière et Mirabeau, la *Société des amis des noirs*. A ces fondateurs, vinrent se joindre La Fayette, Bergasse, La Rochefoucauld, Volney, Lavoisier, etc...

L'année suivante, Brissot fut chargé d'aller étudier aux États-Unis les moyens d'émanciper la race en faveur de laquelle la Société s'était fondée. Il avait aussi une mission financière, car il existe un projet de traité, de la main de Brissot, par lequel celui-ci devait étudier les ressources financières des États-Unis, pour effectuer des spéculations sur les fonds publics de la nouvelle République. Il aurait eu un intérêt dans les bénéfices qui auraient pu découler des opérations faites à la suite de son enquête.

Pour cette double mission, Brissot se fit recommander par le Ministre des Affaires étrangères, M. de Montmorin, auprès du comte de Moustier, qui représenta la France aux États-Unis, de 1787 à 1789.

Nous transcrivons ci-dessous la lettre de recommandation :

Versailles, le 29 avril 1788.

« Le s. Brissot de Varville, Monsieur, se proposant de se rendre en Amérique, je lui ai fait délivrer le passe-port nécessaire pour ce voyage. M. le marquis de La Fayette, qui s'intéresse à ce qui le concerne, a désiré que je lui donnasse en même temps, une lettre de recommandation auprès de vous. En conséquence, il aura l'honneur de vous présenter celle-ci. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien accueillir favorablement ce particulier, d'écouter ce qu'il pourra avoir à vous communiquer de ses vues, ou de ses affaires, de lui accorder vos conseils, et de l'appuyer de votre protection, s'il se trouve dans le cas de la réclamer.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le Comte de Montmorin. »

Mais le marquis de Moustier prisait peu les partisans de la liberté ; il fit sans doute un accueil plus que réservé à Brissot, car voici la note qu'il écrivit au verso de la lettre de son ministre.

« Le sieur Brissot de Warville, est un soi-disant philosophe qui s'est fait connaître par des brochures périodiques, quelques traités philosophiques, une brochure contre le marquis de Chastellux, remplie d'invectives, et une autre intitulée : *De la France et des États-Unis*, où il se mêle de critiquer et d'instruire le gouvernement de France, et exalte la nation Anglaise.

« Il a le ton tranchant, affecte l'enthousiasme pour la liberté et la haine contre la tyrannie. Il déclame, en conséquence, contre la France, et vante à outrance, le



gouvernement anglais, et particulièrement encore, celui des E[tats]-U[nis], qui n'est pas encore fixé. Un pareil homme ne peut pas, sans inconvénient, être reçu par le Ministre du Roi. »

Les lettres de Brissot, de l'époque de sa mission en Amérique sont assez rares. Le document ci-dessus, servira à les commenter.

— *Signature de Shakespeare.* — On vient de vendre à Londres une bible portant une prétendue signature autographe du grand Will. Notre confrère le *Collector*, dans son numéro de novembre 1904, donne quelques renseignements sur les circonstances de la découverte de cette bible. Mais il paraît que ce livre, acheté 5.175 fr., n'a aucunement appartenu à Shakespeare. D'ailleurs le prix minime atteint par cette prétendue relique indique bien que des doutes se sont élevés sur son authenticité. Notre aimable correspondant à Londres, M. A.-M. Broadley, veut bien nous écrire que la seule signature authentique de Shakespeare est celle qui se trouve sur son testament, conservé au British Museum.

— *Le papier à lettres de Marie-Antoinette.* — Un billet autographe de la reine Marie-Antoinette, qui passera en vente dans le courant de la saison de 1905, adressé à « *Madame la Princesse Louise* » est écrit sur du papier blanc de très bonne qualité ; le filigrane est coupé en deux dans sa plus grande partie. Ce qui en reste permet de lire *M. Job*. Connaît-on un fabricant de papier de ce nom ; était-il le fournisseur attitré de la Reine ? Des renseignements techniques de cette nature permettraient la vérification matérielle des autographes de Marie-Antoinette, dont jusqu'ici, on s'est contenté de nier ou d'affirmer l'authenticité en commentant les textes ou l'écriture.

Connaît-on la destinatrice du billet, objet de cette note. La princesse de Lamballe avait pour prénoms *Marie-Thérèse-Louise*. Serait-ce elle que la Reine appelait Madame la Princesse Louise ?

— *Autographes à retrouver.* — M. le Dr Gosset, vient de consacrer, dans une monographie sur les volontaires de Reims, qui aura pour titre : *Les Bataillons de Reims* (1791-1794), une notice à l'un de ses compatriotes, Bruyant, né à Reims le 31 octobre 1738, longtemps officier de gendarmerie sous l'ancien régime, et parvenu au grade d'adjudant-général sous la Révolution.

On ne connaît de Bruyant qu'une lettre adressée à Napoléon Ier le 27 vendémiaire an XIV ; elle figurait dans le catalogue 24, 1859, de Laverdet. Depuis, sa trace est perdue, et M. le Dr Gosset désire vivement savoir si quelqu'amateur en connaît l'existence. Il sera très reconnaissant des communications qu'on voudra bien lui adresser à Reims, 2, rue Legendre.

TABLE DES MATIÈRES

L'astérisque précédant un nom indique un compte-rendu bibliographique

PARIS-VENDOME

IMPRIMERIE G. VILETTE

Oberlin
9/26/47




Oberlin
9/26/47

Oberlin
9/26/47



Oberlin
9/26/47

